

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
Tél. LORIENT, 4-52
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 62 - Le N° : 40 Fr.

Deux mille ans après...

Une réplique vénète à César

1954+46 = 2000...
Ces chiffres ne disent pas grand'chose... si ce n'est à ceux qui n'ont pas oublié leurs origines, et qui tirent gloire de n'avoir pas égaré leur carte d'identité au fil des siècles. C'est le cas, je pense, de quelques-uns d'entre nous. C'est certainement celui de notre ami François Marquer, de Questembert, lequel a su marquer l'an qui vient de se terminer par une initiative absolument remarquable.

Comme il devait se rendre à Rome en Avril dernier, il s'est souvenu, en bon Vénète, que l'an 46 avant Jésus-Christ avait vu le supplice d'un certain Vercingétorix.

Ce nom n'est peut-être pas inconnu de ceux qui ont appris que la France s'appelait autrefois la Gaule, et pour qui Gergovie et Alésia ont encore un sens.

Rappelons donc pour ceux qui l'auraient oublié qu'au terme du siège d'Alésia, Vercingétorix s'était rendu à Jules César afin qu'il épargnât ses compagnons d'armes, mais que le vainqueur, guère ému par tant de grandeur d'âme, le fit traîner à Rome derrière son char triomphal, puis supplicier après six ans de captivité dans la prison Mamertine.

François Marquer a eu l'idée de commémorer cet événement douloureux. Il a fait graver une plaque de marbre avec l'inscription suivante :

E KOUN XX^{vet}
KANTVED HA BLOAZ
MARO VERKINGETORIX
BREIZ LEAL
ERLANNIG HA PANHALEUG — KISTREBERH —
BRO-WENED

Ce qui veut dire : « En souvenir du deux millième anniversaire de la mort de Vercingétorix — La Bretagne fidèle — Erlannig et Panhaeleuz — Questembert, Pays de Vannes. »

Erlannig est le nom « bardique » de François Marquer. Panhaeleuz est le nom du graveur.

La plaque a été fixée par François Marquer dans le cachot même de Vercingétorix. Devant la prison, le jeune bagad des Petits Meuniers de Vannes, que M. l'abbé Dérian avait conduit à la Ville Eternelle, chantait au même moment le « Bro Goz hon Tadou ».

Il est des représentants de la B.A.S. associés à la jeunesse bretonne à une commémoration dont on n'a guère parlé, et dont peu, en dehors de nos amis, ne s'est soucié. Les « officiels » ont évidemment autre chose à faire que de penser au héros de l'indépendance gauloise.

Il a disparu... Et aussi l'Empire Romain domina le monde Mais les Vénètes sont restés là...
cause de l'ancienne Armorique, une jeunesse a voulu montrer qu'elle, du moins, n'a pas la mémoire courte, et qu'elle n'avait pas oublié...

Renan KARDEC.

Bloavez mat d'an holl...

L'année 1954 est achevée ; nous voici en 1955. C'est l'époque du bilan.

Si nous jetons un regard sur les 12 mois écoulés nous constatons avec fierté qu'un grand pas a été franchi.

B.A.S. n'a cessé de grandir, de se développer depuis sa fondation, mais 1954 aura été l'année de la consécration des Bagadoù. Près de vingt bagad nouveaux se sont présentés au public l'an passé ; avec les défauts des débutants, les hésitations d'élèves formés hâtivement, mais aussi dans l'enthousiasme des jeunes, et avec la fierté bretonne qui les anime.

Combien d'entre eux s'affirmeront cette année ? Combien de nouveaux groupes viendront grossir les rangs de B.A.S. en 1955 ?

Dieu seul le sait !

B.A.S. représente une force, une force affirmée. Mais la force ne vient pas du nombre ; elle vient de l'union, de l'enthousiasme, du dévouement, du désir de toujours mieux faire.

Au seuil de cette année nouvelle, avec mes vœux les meilleurs de santé, de prospérité et de bonheur à tous les sonneurs B. A. S. et à leur famille, je souhaite que soit consolidée encore cette union confraternelle dont dépend le succès dans tous les domaines de l'activité.

Bloavez mat d'an holl sonerien !
Bloavez mat d'ar Vro !
DORIG LE VOYER.

Au Pays des Fraises...



Quelques jeunes filles du Cercle Celtique de Plougastel-Daoulas
PHOTO ABRIÉ PÉVRIER (LANDAUL)

LES PROPOS d'Yann Morgan



Les Vikings avec nous ?

J'ai sous les yeux une revue au titre flamboyant : *Viking* ! Elle est magnifiquement présentée ; mais si la robe est séduisante, le texte est lui aussi digne d'intérêt.

C'est par cette revue quelque peu somptueuse que s'exprime le mouvement « jeune Normand ». Kekcekra ? dira-t-on... Dans une certaine mesure, ce que nous sommes ici !

Les jeunes Normands disent qu'ils en ont assez d'être des Père Magloire bourrés de camembert et gavés de calvados, voire des rustaude plantureux dont le type a été popularisé par Bourvil. Exactement comme nos jeunes ont réagi contre une imagerie chargée de « Plouks » et de « Bécassines ».

Les jeunes Normands se veulent « Vikings », c'est-à-dire qu'ils se réclament de ces fameux guerriers, si terriblement envahissants dont notre histoire n'a pas gardé précisément un très bon souvenir. Mais laissons là nos vieilles querelles. Tout bien considéré, nos modernes « Vikings » semblent bien sympathiques. Leur réaction est naturelle. Elle a le parfum d'un terroir où il y a, de toute évidence, autre chose que des vaches grasses et des pommiers.

L'existence d'un tel mouvement n'est-il pas caractéristique de notre époque, où des milliers de jeunes savent faire preuve d'une audace moderne, précisément parce qu'ils se sentent de racines très profondes dans le passé ? Il est curieux de noter que plus le siècle devient concentrationnaire, plus il éveille, ici des Vikings, là des Allobroges, ailleurs des Arvernes ou des Bituriges. Nos jeunes gens fraternisent d'ailleurs très volontiers avec eux au cours de leurs pérégrinations estivales, comme ils fraternisent avec les groupements similaires des pays étrangers : la sympathie internationale que voilà !

Toutes ces jeunesse qui se réclament d'un idéal commun sont plus dignes d'intérêt que la foule amorphe des jeunes écorchés qui n'ont plus rien dans la tête, rien dans le cœur...

Buvons donc un coup, buvons-en deux à la santé des petits-fils d'Hastings...

Nous autres, alcooliques...

Au fait, le « calva » est menacé, comme notre « jambig ».

J'ai pu constater que l'émotion est grande dans nos provinces de Bretagne, où l'on s'affaire en ce moment autour des appareils des « bouillottes de cru » en se disant que c'est peut-être la dernière fois. *Because* les grands refrains magistralement orchestrés contre l'alcoollisme... et les alcooliques que nous sommes, paraît-il.

Car, si l'on en croit la grande rumeur du jour, c'est nous les grands péchés, les grands promis aux asiles de Saint-Méen ou de Lesvellec et d'ailleurs. Nous battons les records — un de plus — et toute la presse de Paris s'accorde à diagnostiquer que l'alcoollisme est à l'Ouest...

Ce n'est pas nouveau...

Un ancien médecin-général avait consacré un bouquin à la question. C'était plein de chiffres effarants, catastrophiques, de Bretons rachitiques, fous et tuberculeux. On répondit quelque part dans un journal de Bretagne :

« Mais c'est avec cela que vous avez gagné Verdun et l'autre guerre ! »

Le médecin-général accusa le coup droit : il s'excusa, assura qu'il ne fallait pas y voir une allusion blessante, et qu'il y avait matière à « distinguer ».

Alors, d'accord ! Distinguons, mais ne « charriions » pas !...

S'il y a des « méfaits » et des « abus », on le concédera, ne serait-ce que pour ne pas encourir le reproche de favoriser « l'immoralité publique ». Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire là-dessus, et plus précisément sur les causes de cet alcoollisme que l'on reproche à des cultivateurs abandonnés dans la boue et les taudis.

Mais passons pour reprendre un ton moins sévère : en félicitant, par exemple, de leurs succès ces brillants représentants d'une race « alcoolique » que sont les Bobet, Robie, Mahé et autres Malléjac. Jusqu'à présent, les représentants des régions sobres n'ont pas fait mieux, pas vrai ?

L'argent n'a pas d'odeur...

— « De quoi se marrer, comme disait le Grand Youn. Le malheur des temps nous a fait venir par ici, de 39 à 45, des soldats de toutes sortes de peuples dont on nous vante les qualités. Or, qu'est-ce qu'ils s'envoyaient les frères, en fait de pérods au rhum, ou de bière au cognac ! Des trucs dont le plus arriéré de nos paysans n'avait pas idée. Mince d'exemple ! »

Grand Youn n'a pas arrêté là sa démonstration. A la lumière d'un prestidigitateur, il nous a sorti de ses poches de grosses boîtes d'allumettes de la Régie (un Monopole d'Etat !). Il les a étalées sur la table de façon à faire apparaître le côté réservé à la réclame, et puis doctoralement, il a dit : *tolle, lege*. Et voici ce que nous avons pu lire de ces réclames fort payantes :

- *Le vin, santé des forts, force des vivants.*
- *Pour vivre vieux, buvez du vin.*
- *Le X... l'apérif des sportifs.*
- *Un repas sans vin est une journée sans soleil.*

— « Je propose, a dit Grand Youn, une maxime complémentaire :

« L'argent n'a pas d'odeur. » Comme le disait déjà un certain empereur Vespasien.

Et Grand Youn s'en fut commander un « lait » qu'il voulait symbolique. Puis, à grands traits, il te vouta noir sur blanc un superbe bagad soufflant dans les tétines. Avec une festueuse dédicace à Poch Gorr, à Jean-Louis Roland et autres biberonneurs de bombardes, chevronsés et quasi-centenaires.

Une dédicace historique.

En fait de dédicace, il en est une qui a fait le tour du monde à la grande gloire et confusion du jeune Cercle de Groix.

Cela commença de façon fort anodine le jour de l'inauguration de la nouvelle et somptueuse mairie groisillonne. Ces demoiselles — vous savez que les gars de Groix sont très timides et qu'ils n'ont pas encore eu le courage de leur tenir compagnie —, ces demoiselles, dis-je, étaient de la fête, toutes charmantes, toutes distinguées et faisant comme toujours le plus grand honneur au premier prix de tenue qui leur avait été décerné à Quimper. Elles chantaient et fort bien, au vin d'honneur, puis au banquet, lequel fut sensationnel. Puis comme M. le Préfet du Morbihan s'était montré on ne peut plus « groisillon de cœur », elles ont tenu à lui décerner un livret de leurs chansons préférées. A l'heure des toasts, M. le Préfet donna lecture de la dédicace dont voici le texte intégral :

A Monsieur Gilbert Philipson,
Préfet du Morbihan.

« En souvenir de son premier passage dans l'île de Groix, en remerciement au salut sympathique qu'il nous a apporté, les jeunes filles du Cercle Jean-Pierre Calloc'h ont tenu à lui prouver que les Fées de la Mer qui berçent l'île et lui donnent un nom, ne sont pas seulement un mythe... Ulysse en son odyssee eut à craindre les sirènes. Les héritières des Druidesses seront moins cruelles que les antiques Déeses de la Mer. Que les Génies tutélaires de l'ancienne Celtie soient propices au nouveau protecteur de la Terre des Vénètes. »

Et voilà !... L'ensemble de la presse, qui a cru devoir reproduire ce « poulet », en a dit le plus grand bien. Elle a parlé de lignes « riches d'émotion et de poésie », voire même de « lignes dignes de la plus belle anthologie des livres d'or ». Tout eut été parfait sans une certaine méchante commère d'un journal de Paris, laquelle après avoir tronqué le texte,

voulut y voir des choses qui n'étaient pas entendues et encore moins sous-entendues. Nos filles de l'île de Groix en furent choquées et un tantinet peînées. En quoi, elles avaient tort, et nous dirons avec elles : « *honnî sait qui me y pense !* »...

...Elles se sont cependant jurées de ne plus avoir recours désormais à celui qui fut leur inspirateur » en la circonstance, et dont elles pensent maintenant qu'il rédige des dédicaces trop abstruses pour être comprises des commères de Paris. Lequel inspirateur était, comme par hasard, un B.A.S. de passage. Et l'un de nos « doyens » s'il vous plaît !...

Refuge nuptial en Cornouaille.

Pierre Kérino s'est marié fin Novembre... Ce fut à Auray un joyeux événement, qui laissera pourtant un maussade souvenir aux photographes qui s'affairaient à la sortie de l'église Saint-Gildas. Au moment du défilé, ils reçurent une douche céleste de première classe tandis que le cortège reflua dans la nef.

Quelqu'un, cependant, gardera de cette journée une image imprévue. C'est Lili Bourhis, lequel se trouvant attardé — pour une fois ! — dans un grand café de Quimper, vit apparaître le dynamique penn-soner de la Kevrenn Alou accompagné de sa jeune femme et d'un joyeux pilote étoilé.

L'histoire ne dit pas si le voyage nuptial s'est prolongé plus avant dans la Cornouaille et si la nuit de noces s'est terminée dans les ombres de la Pointe du Raz ou le voisinage de la ville d'Is.

Pierre Kérino avait donc si peur qu'on le chantât la traditionnelle « Soubenn al laez » ?

Un soir à Port-Navalo...

Un écho du dernier été... Une famille amie prenait le frais sur la plage de Port-Navalo. La nuit venait de tomber, propice à l'évocation des ombres.

Des ombres ! Il y en avait précisément un vagueant vers le port, qui chantaient un air bien connu de nos B.A.S.

La famille fit écho. Et voici que d'assez loin, d'autres ombres reprirent ce même refrain.

Ils étaient ainsi trois groupes, qui ne se connaissaient pas, et qui chantaient dans la nuit bretonne leur joie de vivre et leurs espérances.

YANN MORGAN.

SONNEUR B. A. S.

as-tu acheté le fanion B. A. S. ?

165 fr. franco

150 fr. pièce par 10

LE BLANC ET LE NOIR

Une omission survenue dans la composition de l'article publié sous ce titre dans notre précédent numéro, a rendu incompréhensible une partie de son texte.

Nous le rétablissons dans sa forme exacte :

« Cette foule qui suit et qui, par sa présence, témoigne de sa recherche d'une chose à aimer, de ses compatriotes qui consacrent leur après-midi à répéter des danses auxquelles, au bout de trois heures d'heure, ils ne voient plus beaucoup de différence. Ces Bretons sont venus, comme en pèlerinage, à ces sources, chercher dans cette anthologie la raison de leur fierté. Et que fait-on pour eux ? Rien. Que fait-on pour leur dilater le cœur à ces gens dissimulés dans la foule quand montent sur le podium les jeunes de leur pays ?... »

C'est une lourde responsabilité qui n'aurait pas la conscience de bien des Comités de fêtes de les renvoyer insatisfaits et peut-être déçus de s'enchantés. Et ici nous atteignons le gros du noir : la fréquence des fêtes folkloriques. Néfaste en trois points que nous allons énumérer... »

BERR HA BERR

Conférence et film à Quimperlé.

Le 2 Décembre dernier, le Cercle et le Bagad de Quimperlé avaient organisé à la salle Quentel une soirée à laquelle étaient invités, outre nos jeunes adhérents, un certain nombre de personnalités locales, ce qui représentait au total une bonne assistance : environ 120 personnes.

Après un rapide compte rendu d'activité par Robert Faveneuc devant un public que s'intéresse de plus en plus à l'activité de nos groupements, Job Jaffré fit une causerie d'une heure environ. Il évoqua trois grandes silhouettes de l'histoire quimperlé : Saint Guithiern, l'ermite qui fonda en quelque sorte Quimperlé ; Alain Caignart ou mieux : Kaniart, le bagarreur, comte de Cornouaille et fondateur de la deuxième abbaye de Sainte-Croix en 1029, puis le docteur Charles Cotonne, dont le conférencier fut le collaborateur dans son œuvre de rénovation des luttes bretonnes. Soit : le Saint, le guerrier et l'homme du Peuple qu'il présentait comme social et traditionaliste.

Job Jaffré cita ces trois hommes en exemple au cours d'un exposé émaillé d'anecdotes qui furent très goûtées de l'auditoire. Il conclut en invitant la jeunesse bretonne à prendre une pleine conscience de ses responsabilités en face des problèmes du moment, et du rôle prépondérant qui doit être le sien dans la cité, avec le concours de tous les hommes de bonne volonté. Sa conclusion s'inspirait d'un thème qui était cher à Cotonne : « L'avenir appartient à ce qui est aimé des jeunes, et se bâtit avec le passé comme fondement ».

Ensuite, Jean-Paul Gourier, membre du Bagad, présenta un film qu'il a réalisé sur l'activité et les soirées de nos amis de Quimperlé depuis quelques années. Il y a là des scènes fort vivantes et fort suggestives, avec de l'humour et parfois une pointe d'émotion. Du point de vue technique, ce film qui a duré plus d'une demi-heure, a été une révélation. J.-P. Gourier y a montré un sens très sûr de l'image et du mouvement. On sait, du reste qu'il est à bonne école au studio paternel. Il serait bon que d'autres Cercles et Bagadous s'inspirent de l'exemple de Quimperlé où l'esprit de famille et la technique vont de pair. On aimerait même qu'il se crée une liaison entre tous nos éléments doués comme l'est J.-P. Gourier pour illustrer l'action de nos groupements et la faire mieux connaître aux autres jeunes Bretons.

Signalons pour terminer que cette soirée a laissé un souvenir parfait aux assistants qui se séparèrent à regret bien après minuit. Car la conférence et le film furent suivis d'une réunion plus intime, où, devant un sympathique muscadet, de nombreuses chansons bretonnes furent reprises avec entrain sur le mode populaire du « Kan ha Diskan ».

Bagad Koad-Serc'ho.

Ont été élus pennsoner du Bagad Koad-Serc'ho, M. Jacques Huby, et pennsoner-da-heul, M. Marcel Le Deuff.
Ces nominations ont été entérinées par le Comité Directeur de B.A.S., en date du 6 Décembre 1954.

NOUVELLE ADRESSE

Mission Bretonne d'Ile de France,
Abbé Elie GAUTHIER,
152, boulevard de la Gare, PARIS (13^e).

Calendriers B.A.S.

Un certain nombre de calendriers ont été vendus à tous les Bagadous et à nos amis lecteurs des Cercles Celtiques.
Plusieurs groupes n'en ont pas eu assez et ont réclamé (Gourin, Hennebont, Quimperlé, etc...)
« Si vous seriez reconnaissants de virer votre souscription de B.A.S. — « Bodadeg ar Soner », C.C.P. Rennes 1244-77 » — les fonds seraient versés. Une ristourne de 20 % est accordée aux groupes ayant placé plus de 50 calendriers.
Robert Marie.

Souscrivez...

Il existe actuellement plusieurs livres :
— Un ouvrage de R.-Y. Creston sur la lutte bretonne, abondamment illustré par l'auteur (paru en octobre 1954).
— « Chant à l'Occident », l'œuvre célèbre de Youenn Drezen, traduite du Breton par l'auteur (Kan da Gornog) (in-octavo raisin).
— Kan ha Diskan, 100 chansons populaires bretonnes inédites, recueillies dans les campagnes ; le texte breton est accompagné d'une traduction française. (Musique recueillie par Polig Monjarret ; paroles recueillies par MM. Loeiz Kotoneg, Alberz Trévidig, Max Er Fur, etc...) (in-octavo raisin).
— Dek Sofinen. Dix poèmes inédits du regretté Robert Le Masson, illustrés par Xavier de Langlais (in-16 raisin).

— « Chant à l'Occident », l'œuvre célèbre de Youenn Drezen, traduite du Breton par l'auteur (Kan da Gornog) (in-octavo raisin).

— Kan ha Diskan, 100 chansons populaires bretonnes inédites, recueillies dans les campagnes ; le texte breton est accompagné d'une traduction française. (Musique recueillie par Polig Monjarret ; paroles recueillies par MM. Loeiz Kotoneg, Alberz Trévidig, Max Er Fur, etc...) (in-octavo raisin).

— Dek Sofinen. Dix poèmes inédits du regretté Robert Le Masson, illustrés par Xavier de Langlais (in-16 raisin).

DEUX BINIUS A VENDRE

Le Bagad de Gourin ayant commandé (et reçu) des instruments en ébène sélectionnés, a modifié et sa commande et dispose de deux binious neufs en ébène sélectionnés. — S'adresser à la rédaction.

C'houez er Beuz.

Deuxième recueil de la série prévue. 80 airs de danses inédits, de toutes les régions de Basse-Bretagne, recueillis, notés et classés par Polig Monjarret.

Le Folklore breton à la Radio.

Depuis un certain temps, Jean-Yves Jiquel et Christian Hudin consacrent une émission de Radio Bretagne au folklore breton.

Cette émission se place dans le cadre du « Magazine de Radio Bretagne » et a lieu tous les 15 jours, le samedi, à 19 h. 17. Elle se fait sous le nom « La Bretagne chante et danse ».

Déjà le Pays Pourlet, le Pays de Rennes et la Basse Cornouaille ont été étudiés et les prochaines émissions auront lieu aux dates suivantes : 1^{er} Janvier, 14 Janvier, 29 Janvier, etc.

La connaissez-vous ?

Un professeur du nom de Collet avait la réputation de lever le coude. De temps en temps, des étudiants venaient se livrer à un chahut sous ses fenêtres. Il ne s'en offusquait pas. Il s'étonnait seulement de la manie qu'avaient ces chahuteurs de lui chanter un même verset de l'« Ave Maris Stella », où l'on pouvait relever ce verset : **Semper collaetetur.**

Pour ceux qui, comme le bon professeur, n'auraient pas encore compris, traduisons en clair : **Saint Père Collet est mûr !**

Kan ha Diskan à Poullaouen.

Le reportage radiophonique de cette journée passera à Radio-Kimerc'h à partir du dimanche 9 Janvier. Soyez à l'écoute...

Triades galloises.

Trois choses bien inutiles : chuchoter à l'oreille d'un sourd, soupinner après un mort, conseiller une femme contre son désir.

— Les trois rires du fou : rire du bien, rire du mal, rire, il ne sait pas de quoi.

— Trois choses qui s'emparent de l'homme sans qu'il le sente : le sommeil, le péché, la vieillesse.

— Trois choses qu'il est doux de sentir près de soi : sa femme dans son lit, son feu sur son foyer, son argent dans sa poche.

— Trois personnes disent la vérité : l'enfant, le fou, l'étourdi.

— Trois choses voient dans les ténèbres : l'amour, l'imagination, la conscience.

— Trois choses dont il n'est guère sage de se vanter : bonne hière, jolie femme, bourse pleine.

— Trois choses que l'on voit de loin : l'ami, l'ennemi, le solliciteur.

— Trois joies pour l'homme hors de son chemin : la lueur du feu, l'aboïement d'un chien, les cris du petit enfant.

— Trois choses qu'il ne faut pas trop fouiller : le genre de vie des voisins, les secrets des amoureux, les mystères de Dieu.

Le Grand Bleun-Brug

se tiendra à Landivisiau, les 30 et 31 Juillet 1955

Dimanche dernier, le Comité Directeur du Bleun-Brug tenait à Landivisiau sa première réunion préparatoire au grand congrès de 1955. En effet, fondé en 1905 au château de Kerjean, le Bleun-Brug du cinquantenaire ne pouvait avoir lieu qu'en Léon et dans la ville la plus proche du lieu de sa fondation, c'est-à-dire : Landivisiau.

A 10 h. 30, M. Pinvidic, député-maire, accompagné de ses adjoints et de M. Hamon, président du Comité local du Bleun-Brug 1955, accueillit le président général Le Moal et son Comité composé de M. P. Mocaër, vice-président, Visant Sèité, secrétaire général de l'association, Bernard de Parades et Henri Caoussin, animateurs artistiques, et Jean Le Minor.

On étudia les différents aspects du Congrès. Tout d'abord sa date. Après avoir pesé le pour et le contre, les dates du 29, 30 et 31 Juillet furent retenues.

Puis on en vint au programme : Vendredi, spectacle de cinéma consacré aux films bretons.

Samedi, conférences sur la vie du Bleun-Brug. Le soir, dans le cadre magnifique de Kerjean, aura lieu une veillée comportant chants et jeux scéniques. Puis procession autour des remparts éclairés de cinquante torches évoquant les cinquante années du Bleun-Brug. Enfin une messe de minuit sera dite aux intentions du fondateur du Bleun-Brug, l'abbé Jean-Marie Perrot.

Le dimanche matin, les concours auront lieu à Landivisiau. La grand-messe sera célébrée en plein air, devant l'église au beau porche de Kersanton. Enfin l'après-midi, dans un vaste champ descendant en pente vers l'Elorn, un grand jeu scénique célébrant les villes qui ont accueilli le Bleun-Brug depuis sa fondation, sera exécuté par des groupes de tous les pays de Bretagne.

Furent alors discutés les divers aspects de l'organisation matérielle et financière du Congrès, la propagande, les podiums, la sonorisation, l'éclairage, l'hébergement des congressistes, la décoration de la ville.

L'après-midi, au comité directeur s'étaient joints le chanoine Favé, aumônier général, les présidents et vice-présidents des Bleun-Brug de Pays : Xavier de Langlais, Albert Coué, M. Cadoudal, Pierre Even. On notait aussi la présence de Jean Le Duigou, rédacteur en chef du Progrès de Cornouaille et Courrier du Léon, de Georges Le Merdy, de M^e Sorniard, de M^e Morvan.

Le président général Le Moal évoqua les activités diverses du Bleun-Brug et devant le développement pris par l'association, les comités assemblés décidèrent de donner au Frère Visant Sèité un adjoint en la personne d'Hervé Le Du. De plus, pour accueillir le secrétariat, une maison, désormais, va ouvrir ses portes à Châteaulin. Il s'agit de « Roz-Bleuniou », rue Graveran.

Numéro de Téléphone :

Dorig LE VOYER - Rennes

Tél. 24-47

Téléphoner de préférence entre 13 h. et 15 h.

Les toponymes bretons

(Suite)

par Pierre Trépos

C'est pourquoi, du moins dans un premier travail, il importe de conserver les notations **Creac'h** et **Crec'h** (tertre), **Croaz** et **Croas** (Croix), **Mine**, **Men** et **Meign** (pierres), **Feunteun**, **Faenteun**, **Fontan**, **Fantan**, **Vantan** (fontaine). Toutes ces correspondances dialectales sont attestées d'une façon très nette par des cartes linguistiques de M. Le Roux, et ont fait l'objet d'une étude approfondie de M.

H de **Rhune**, à côté des formes **Rune** et **Run** (colline) semble explétif ; mais n'y aurait-il qu'une chance sur cent qu'il ait été entendu, il faut le conserver. Peut-être traduit-il une aspiration accompagnant le R, analogue à celle du **Rh** gallois, et peut-être avons-nous ici, avec le **Rheun** de Plouhinec (Morbihan) le seul témoignage écrit de la mutation **rhr** qui se sent nettement dans le breton parlé (comparez le son r dans **rod Per**, la roue de Pierre, et **e rcd**, sa roue, à lui — angl. his).

La palatalisation du n final (v. ALBB, c. **kein**, 369, et **Falc'hun Hist. L. bret.**, I, p. 125, et II c. 16) se retrouve contée dans deux toponymes au moins : l'un à Glomel (**Ty-Meign**), l'autre à Servel (**Poul Dreigne**). L'avantage inappréciable de la langue bretonne est de ne pas avoir passé par les lamiroirs des grammairiens et des lexicographes — ou du moins de ne pas avoir laissé pénétrer dans le peuple ces formes unifiées. Il aurait été désastreux d'écrire **Ty-Mein** et **Paul-Drein**, sous prétexte que les pluriels « académiques » de **mean**, pierre, et **drean**, épine, sont respectivement **mein** et **drein**.

La connaissance de toutes ces formes dialectales est précieuse, en particulier lorsqu'il s'agit d'interpréter des toponymes. Dans sa dernière enquête sur la toponymie de la côte bretonne (du Four à l'Île Vierge), M. Gouller traduit **Ar C'heingog** par « La Roche en forme de Dos » (2231), mais hésite à donner le même sens à **Ceignog** dans **Enez Geignog**, qu'il traduit simplement par le **Geignog** (2359) ; il est tout à fait probable qu'il s'agit du même mot. D'autres phénomènes dialectaux auraient pu suggérer l'interprétation du **Laz** inaccentué du toponyme suivant (**Men Laz Geignog**) (2360) par **Glaz**, vert : « Pierre Verte », près de l'île précédente.

L'intérêt d'une notation fidèle des formes dialectales est encore plus net dans le cas suivant. Pour « la Trinité » il est d'usage d'écrire **an Dreinded** : **gouel an Dreinded**, **sul an Dreinded**. De fait, on dit bien **an Dreinded** (St-Pol-de-Léon, Plouneur-Trez, etc.) avec un d intérieur. Mais on dit également **an Dreined** (Pommerit-le-Vicomte, C.-du-N.), **an Drigned** (Plouzévet, Fin.), **Chapel an Drigned**, sans d interne. L'agent recenseur, en notant ces toponymes « La Trinité » d'une façon consciencieuse peut suggérer au linguiste l'hypothèse qu'il y a deux mots différents en breton : **an Dreinded**, qui viendrait de **Trinitatem**, et **an Dreined**, qui viendrait de **Trinitas** (de même que **cauitas** a donné **kaoued**, cage, et **cauitatem** le moyen breton **caoudet**, cœur, intérieur — **a guir caoudet** — ; et que le gallois **ciwed**, foule, correspond à **ciuitas**, tandis que **ciwdod**, tribu, correspond à **ciuitatem** — breton **queudet**, **keudet**, ville, cité).

Ces quelques exemples montrent combien il serait aventureux d'apporter, sans vérification sur place, une modification quelconque aux formes notées par les agents recenseurs. Les absurdités apparentes — peut-être réelles — doivent être conservées (**Tres-les-Bois d'en Haut**, et **Tres-les-Bois d'abat**) ; et il faut conserver, dans ce relevé, les hésitations : à **Ploubihan** nous trouvons 2 **Creac'h** et 11 **Crec'h** ; à **St-Geiven** le pluriel de **Goas** se présente sous deux formes : **Goacho** et **Goajo**. Nous ne savons pas si cette double graphie est due à une étourderie des agents re-

censeurs, ou si elle traduit une prononciation intermédiaire.

L'orthographe en effet ne peut être qu'une notation approximative de la prononciation ; il faut faire en sorte qu'elle en soit l'image la plus fidèle possible. Une ou deux personnes, dans chaque commune, connaissant la notation phonétique, pourraient rendre de très grands services, tant pour les enquêtes de toponymie que pour les enquêtes de vocabulaire ; et il ne serait pas mauvais de familiariser les jeunes séminaristes et les normaliens de 4^e année avec cette notation phonétique : quelques heures suffiraient pour s'assurer des auxiliaires précieux.

Une fois le mot noté phonétiquement, il resterait à le transcrire dans l'orthographe usuelle ; et, sur cette question, il s'agirait de s'entendre lorsqu'il faut noter des mots bretons. Le mot écrit est-il destiné à une personne qui connaît le breton, ou à une personne qui l'ignore ? Et doit-on utiliser l'orthographe bretonne ou l'orthographe française ? En breton il n'y a pas de lettres superflues. La forme mutée de **ker** est **ger**, et non **guer** : **St-Guen** se prononce **St-Güenn** ; **min**, forme dialectale de **mein**, n'a pas besoin d'un e final pour être prononcé comme le français **mine** ; et le e final de **Pouleranette** est également inutile dans l'orthographe bretonne. Malgré le risque de voir des non-initiés, rendre ces mots incompréhensibles à cause d'une prononciation française (**ger** comme **berger**, ou il **gère** ; **min** comme **chemin** ; le **et** de **Pouleranet** comme le **et** de **piquet**), il est désirable que pour des mots bretons l'orthographe bretonne soit adoptée dans un travail définitif **Tolmin** (St-Clet), **Pouleranet** (St-Jean-Kerdaniel), **Kerbiket** (Vieux-Marché)...

:::

Mais le problème le plus irritant est certainement celui des toponymes bretons traduits en français, parfois par l'agent recenseur, aussi souvent par la personne interrogée.

Croix et **Fontaine**, suivie d'un mot breton, semblent être, partout, une simple graphie française des deux mots bretons correspondants : **Croaz**, **Feunteun**. Il est évident que le mot breton doit être rétabli. La **Fontaine Veur** que j'ai trouvée à côté de **Fantan Vian** dans la même commune (Ploubihan) montre avec quelle facilité on a passé du mot breton au mot français. C'est une des seules notations que je me sois permis de corriger, avec quelques **Croix** dont je connaissais personnellement la prononciation **Croaz**.

La même désinvolture — qui ne date pas des enquêtes de l'Institut national de la statistique et des études économiques — se retrouve dans la traduction de l'article breton. Sans vouloir faire preuve d'un purisme exagéré, il est permis de trouver ridicules des notations telles que **La Tosenn**, **Le Coat**, **Le Crec'h** — avec, souvent, l'article singulier devant un pluriel : **Le Goajo**, **Le Goacho**, **Le Greyo**.

Il est également raisonnable de demander que, dans les cas où il y a eu la moindre hésitation chez l'habitant, la forme bretonne soit préférée ; souvent, il n'a donné la traduction française que parce qu'il a la conviction que c'est la forme officielle, celle qu'il lit sur les enveloppes, celle qu'emploie le notaire, l'**Escalier-de-Pierre**, à Pommerit-le-Vicomte, ou la **Villeneuve** à Scaër : tout le monde dit **Ar Vins-Vin** et **Ar Gernevez**. C'est peut-être aussi le cas de **Chef** pour **Penn** : **Chef-du-Bois** (Le Merzer), **Chef-du-Pant** (Minihy-Tréguier). Et sur leurs feuilles, les agents recenseurs ont parfois ces hésitations : à Loc-Envel on trouve un timide **Moulin-ar-Bleiz** à côté de **Moulin-du-Loup**, dans la commune du Vieux-Marché, **Nenez** a été barré au profit de **l'Isle** (annoté : nom exact).

Le cas des toponymes en **Ville** peut d'ailleurs fournir un sujet d'étude intéressant. Certaines communes, plus particulièrement à me semble, aux environs de Dinan, en ont des listes impressionnantes, aussi impressionnantes que les listes de **ker** dans d'autres localités. Des recherches, sur des formes anciennes, permettent de voir jusqu'à quel point ces **ville** sont la traduction d'anciens **quel**, et dans quelle aire ce sont d'authentiques **ville**, **villa**. La facilité avec laquelle des **Kernevez** que nous connaissons bien sont devenus officiellement des **Villeneuve** fait penser que les cas de traduction sont de beaucoup les plus fréquents. Il y a eu, dans les enquêtes anciennes, une certaine fierté chez l'enquêteur et chez le secrétaire à montrer son savoir. Le rapprochement des toponymes en **Ville** avec des toponymes en **ker** du même département ou d'un département voisin, et l'étude des formes anciennes, permettront de déceler ces traductions. La **Vielle-Chouette** de Caloguen semble correspondre à des **Kergaouen** d'autres départements ; La **Ville-Pies** (Gommené) traduit **Kerbiquet** (Loguivy-lès-Lannion, Pléhédel, etc.) ; et il y a peut-être une relation entre les **Robiquette** d'Ille-et-Vilaine et les **Roz-ar-Biquet** de Basse-Normandie.

Ces traductions ne se sont pas toujours faites sans accident. M. Falc'hun a signalé, en particulier à propos de **Bel-Even** et **Ker-Even**, la confusion faite entre **Ker**, village ; et **beau** : la prononciation est sensiblement la même dans certains endroits. On ne peut naturellement pas affirmer que tous les **Beau-Bel** et **Belle** des Côtes-du-Nord sont dus à cette confusion. Nous trouvons un grand nombre de ces mêmes toponymes dans toutes les régions de France et, sans sortir de la Bretagne, nous relevons en Ile-et-Vilaine 13 **Bel-Orient**, 10 **Belle-Epine**, 14 **Beau-Soleil**, 3 **Bel-Event**, ce qui doit rendre prudent dans l'hypothèse que les toponymes français des Côtes-du-Nord **Bel-Orient** (Haut-Corlay, Hémeul), **Belle-Epine** (Vieux-Bourg), **Beaucorps**, **Beau-Soleil** (Plébouille), sont des traductions erronées des toponymes bretons. Nous ne pouvons cependant pas nous empêcher de rapprocher le **Ker-Orient** du Morbihan de **Bel-Orient**, et toujours dans le Morbihan (**Rosenzweig**) ; et a quantité de formes doubles qui viennent étayer l'hypothèse de M. Falc'hun : **Belherve** et **Kerhorno**, **Beau-Madec** et **Ker-Madec**, **Beau-Louise** et **Ker-Louis** ou **Kerlois**, **Belure** et **Kerhuré**, etc. ; et il serait surprenant que ce soit au hasard seulement que nous devrions cette forme triple : **Kéréon**, **Villéon** et **Bel-léon**.

Seule l'étude des formes anciennes permettra d'affirmer qu'il y a eu erreur dans la traduction ; et ce n'est que cette étude qui nous s'il y a eu carnage ou abattoir à la **Ville-ar-Sang** (Corseul), ou si nous nous trouvons en présence d'un éponyme (**Ossant**, **Ossent**), et si, plus probablement, cette graphie est due à une confusion entre **koad** (forme **maître goad**), bois, et **goad**, sang, et correspondant à **Kergoad**, ou **Kergoad**, le village du bois. C'est que ces confusions ne sont pas rares. A Briece (Fin.), **Kroaz-Verr** (La Croix-Chauffour) (**berr**, court) est traduit par la **Croix-Verr** à St-Pol-de-Léon **Ru an Eskern** (la rue de l'Ossuaire, la rue aux os) a pris le nom de **Rue aux Eaux** ; à Hennebont, la rue **Oxane** est devenue la rue aux Anes ; et M. Soullier signale que **l'Aber-Benoit** tend à devenir la **Bergerie Noire** avec naissance d'une « très vieille » légende.

Peut-être pourra-t-on expliquer de la même façon le **Nid-de-Chien** de Landehen, et le **Kerquisonne** d'Yvisa (je crois qu'il existe à **Kerazon** dans le Finistère).

Ainsi, même dans leur présentation actuelle ces listes de toponymes bretons peuvent servir de base à des études fructueuses. On ne peut s'empêcher de désirer faire des traductions chez sur **Coscoraes** (Bulat-Pestivien) ; et encore sur ce **Kerguerava** que l'on trouve à Bréhat, et qui est à étudier avec le **Goaiva** signale Loth, entre Lohuec et Plourgas (Celt. XII, 280), à propos du mot **Guaroc** (celt. theatris ; **Guip**, **Guiben**, à Saint-Caradec, plus particulièrement **Goasgupp**, à Gouaroc).

serviront peut-être à M. Buffet à interpréter les trois **Guib** qui l'ont arrêté, dans le canton de Port-Louis (Ann. Bret. 52, fasc. 2, p. 334); **Andon**, dans **Ville-Andon** et **Ville-Andonet** (Piélo), semble être un éponyme; c'est peut-être le mot **Andon**, que j'ai relevé à Pommerit-le-Vicomte: « de l'eau qui sourd » (**dour-andon**, de l'eau de source, **bea'zo andon**, ou **bea'zo**, la terre est assez humide pour ensemenecer); **Quenequen Vian**, **Quenequen Vraz** (Loguivy-Plougras), **Queneconval** (Callac), **Quenequah** (Plounevez-Quintin), sont des formes intéressantes, singuliers ou composés, des **Kenec** (**Cenech-Creac'h**) de Loth (**Kenec Crasuc** et **Kenec Euzen**) et du **Quenech** que M. Buffet signale dans le canton de Port-Louis (**Quenechuel**, **Caniquet**, **Quenethuet**).

L'étude de la répartition de certains toponymes n'est pas moins intéressante que l'étude des toponymes en eux-mêmes et la présentation par ordre alphabétique facilite singulièrement le travail du report sur cartes. Les relevés que M. Fal'hun a faits patiemment pour le Finistère, d'après les cartes d'état-major, des toponymes attestant la présence de bois (**Koad**, **Quilli**, certains **Bod**, etc.), lui ont donné des indications précieuses sur les aires habitables à l'époque du peuplement de la Bretagne: les cartes qu'il a dressées sont frappantes; les aires des **Plou** n'empêchent pas sur les aires des **Koad**. De même des cartes portant la répartition des **Convenant**, ou des **Moger**, **Magoar**, **Mogero**, peuvent réserver des surprises.

L'aire des cultures modernes peut être relevée par les toponymes. Les 75 « **Vigne** » d'Ille-et-Vilaine sont répartis d'une façon curieuse, en deux blocs denses, l'un autour de Montfort, l'autre à l'est de Janzé, avec un flot à l'embouchure de la Rance et un autre autour de Fougères.

Mais il faut être prudent dans l'interprétation de ces cartes. Dans une région où la vigne, par exemple, est très répandue, le mot « **vigne** » ne peut pas caractériser un lieu et les toponymes en « **vigne** » n'indiquent peut-être que des endroits où cette culture est exceptionnelle.

Il n'en est pas moins curieux de constater qu'à **Treveneuc** (C.-du-N.) nous puissions relever les 5 formes suivantes: **La Mare-aux-Vins**, **Les Vins**, **Les Vignes**, **Kerezen** et **Petit Kerezen**. On peut être tenté de croire, dans la présence certaine d'anciennes vignes, l'explication du nom même de la localité; mais l'existence de **St-Guenoc**, **St-Guenec**, qui a donné son nom à d'autres lieux de Bretagne, de la Cornouaille anglaise et du Pay de Galles, ne peut être mise en doute (Loth Rev. Celt. XXIX, p. 295). Il est plus raisonnable au con-

traire de penser qu'au moins l'un des toponymes en « **Vins** » de **Treveneuc** est dû au saint: il est possible que la **Mare-au-Vins** soit la traduction défectueuse d'un ancien **Poulveneuc**, « La Mare consacrée à St-Guenec », que des recherches permettront peut-être de retrouver. Quant à **Kerezen** et **Petit-Kerezen**, j'ai d'abord hésité à les classer avec les toponymes en « **Vins** »: M. Buffet a interprété le **Kerezen** de Port-Louis par **Ker-Euzen**; mais deux formes relativement anciennes de ce toponyme morbihannais, avec 2 r, (**en Hello Querzezen**, **Besquellec Querzezen**, 1680) me font penser que l'hypothèse **Rezen**, au lieu de **Euzen** peut au moins se discuter — avant qu'elle cède peut-être la place à une troisième: **Kerezen**, cerisier.

En émettant ainsi, à propos de cette nomenclature, des hypothèses que je n'ai pas vérifiées, je n'ai voulu que signaler certaines des questions qui se posent au chercheur ou au lecteur curieux devant ces listes de toponymes bretons, et dire combien leur étude peut être fructueuse. Bien des étudiants pourront trouver des sujets de diplômes dans ces listes; et les normaliens de 4^e année, qui doivent écrire un mémoire original sur un sujet de leur choix, sauront peut-être gré, autant que les professeurs, à l'Institut national de la statistique et des études économiques de les avoir publiées. Certes, il faudra, outre une enquête minutieuse sur place pour vérifier l'exactitude des formes notées, une étude assez longue des formes anciennes. Les archivistes disposent de mines précieuses (chartes, aveux, etc.) qui n'ont été que partiellement exploitées, et dont ils seront heureux de faciliter l'accès aux chercheurs. Et si, pour chaque canton, il se faisait un travail analogue à celui que M. Buffet a fait pour son canton du Port-Louis, il ne subsisterait que très peu d'erreurs et d'obscurités dans l'interprétation de ces toponymes bretons (1).

Et ces recherches seront à faire, si l'on veut arriver à une notation parfaite. Il faudra en outre que soit bien définie l'orthographe qui traduira la prononciation de la façon la plus satisfaisante possible pour le lecteur bretonnant et pour le lecteur non-bretonnant; il faudra enfin qu'une décision sensée soit prise au sujet des toponymes bretons traduits en français par les enquêteurs ou les informateurs.

P. TRÉPOS.

(1) *Toponymie du canton du Port-Louis*, Annales de Bretagne, Chronique de toponymie, 1952.

Lord Macdonald de Gwaensygor a déposé un amendement à la « loi sur les mines et carrières ». D'après cet amendement les candidats *parlant* le gallois auraient l'avantage d'être classés avant ceux qui ignorent cette langue, pour être gérants en *Pays de Galles* et en *Monmouthshire*. Le 26 Octobre dernier, à la Chambre des Pairs à Londres, Lord Macdonald de Gwaensygor insista sur le fait que de très nombreux mineurs du Pays de Galles Occidental parlent le gallois, et déclara: « Il y a au Pays de Galles un grand nombre de personnes qui exigent un Parlement Gallois, et qui pensent que le Pays ne pourra maintenir sa langue, sa littérature et sa culture, tant qu'il n'aura pas obtenu ce Parlement ».

● **ALBA** (Bro-Skoz). — Mlles Alison et Kathleen Mackintosh, deux sœurs habitant Edinbourg, ont refusé de payer des impôts (22 livres sterling, 5 shillings; environ 22.200 frs). A la police d'Edinbourg elles déclarèrent: « ne rien devoir à la Reine étrangère, ni loyauté ni le paiement d'un seul penny à son trésor ». Elles motivèrent ce point de vue en prétendant que le traité Anglo-Ecossais de 1707 n'avait pas été respecté.

Les deux sœurs ont été condamnées à payer les impôts en question!

400 représentants des diverses organisations nationales d'Ecosse se sont rassemblés dans la salle des réunions de l'Eglise Ecossaise à Edinbourg, le 23 Octobre dernier. Le rapport de la Commission Royale pour les Affaires Ecossaises était le sujet de la discussion. Tous les orateurs ont vilipendé ce rapport et, avec quelques rares abstentions la résolution suivante fut adoptée:

War wellaat atao, Sonerien !

LA BOMBARDE A L'HONNEUR

D'excellents articles sur la bombarde, signés de nos meilleurs pennsonnerien: Emile Allain, Christian Hudin, Dorig Le Voyer, etc., ont paru dans *Ar Soner* et nous vous invitons à les relire attentivement.

A l'heure actuelle, la bombarde n'occupe pas, dans le bagad, la place qui lui revient. Si nous ne prenons garde, le bagad deviendra bientôt un pipe-band... de 3^e ou 4^e catégorie. C'est pourquoi il est temps de mettre la bombarde, instrument original, à l'honneur, de lui donner la place essentielle dans le bagad. Mais comment?

Les formules adoptées jusqu'à présent (8 binious bras, 6 bombardes), la reprise de la phrase musicale par les binious seuls ne sont peut-être pas des solutions immuables. Au cours des séances d'entraînement d'hiver les sonneurs du Lycée de Saint-Brieuc essayent de donner plus de relief à leur jeu, les binious s'arrêtent, les bombardes continuent seules. Parfois les binious n'ont qu'un rôle d'accompagnement. Au printemps prochain la Commission technique des bagados pourrait discuter des innovations apportées et les adopter si elles sont heureuses.

LE COIN DU MONITEUR

Vous avez certainement remarqué, comme moi, combien les élèves sonneurs sont hostiles à l'idée d'étudier le solfège. Il n'y a pas de doute ils préféreraient apprendre les airs à l'oreille. Force nous est d'ailleurs d'avouer, qu'au début tout au moins, ils ne s'en tirent pas si mal. Pourtant personne ne niera l'importance du solfège élémentaire pour les progrès futurs.

Voici justement une faute courante chez mes débutants qui s'obstinent à ne pas vouloir étudier les morceaux sur une partition. Au lieu de:



Ils se laisseront aller, bien vite, à jouer ceci:



Il faut lutter contre cette tendance trop facile à remplacer les croches par des croches pointées suivies de double-croches. De plus, dans la mesure notée ci-dessus, le sonneur connaissant le solfège tiendra mieux les deux notes liées.

P. LAVANANT,
Lycée, Saint-Brieuc.

« Cette réunion de l'Assemblée Nationale de l'Ecosse... déclare que les exposés et les propositions du rapport sont entièrement incorrects, et qu'ils n'expriment point les besoins sociaux, économiques et politiques de l'Ecosse, ou le désir des Ecossais de réaliser une autonomie législative responsable dans le cadre du Royaume-Uni. L'Assemblée demande au Gouvernement de Sa Majesté de poser au peuple Ecossais, par voie de plébiscite, la question de l'établissement d'un Parlement Ecossais ayant compétence législative quant aux affaires écossaises. L'Assemblée demande également au Parlement du Royaume-Uni de réaliser un tel plébiscite. »

Mr. Kenneth Thompson, 22 ans, de Balerno, près d'Edinbourg, a déclaré devant la Cour, qu'il refusait de faire son service militaire à Glasgow. « Je suis prêt à lutter pour l'Ecosse, jamais pour l'Angleterre », a-t-il déclaré. Son père, Mr. J.S. Thompson, a-t-il déclaré, et pendant 31 ans son, banquier et ancien major, et pendant 31 ans officier actif et de réserve du Corps Royal des Fusiliers, s'est présenté à la barre vêtu du kilt de son clan et a déclaré: « Ma femme et moi de son clan et a déclaré: « Ma femme et moi sommes 100% d'accord avec notre fils. Cette lutte n'a aucun sens si on ne permet pas à l'Ecosse de la déterminer elle-même. La conviction de mon fils est sérieuse ».

Après des interventions de Mme Wendy Wood, Kenneth Thompson fut exempté de ses devoirs militaires.

C'hwec'h bro eun ene

Nouvelles des Pays Celtiques

● **EIRE** (Iwerzonn). — Le gouvernement irlandais (Chait Eireann), par la voix de son Premier Ministre, M. Costello, a déclaré qu'il était opposé à l'emploi de la force pour résoudre le problème des comtes du Nord (Ulster), encore sous domination anglaise.

M. Costello, ainsi que le leader de l'opposition, M. Eamon de Valera, se sont déclarés opposés à une proposition discutée par le Parlement et qui devait permettre à des observateurs d'Ulster de pénétrer au Parlement de Dublin.

Trois mille soldats de l'I.R.A. ont fait le vœu de ne plus boire une goutte d'alcool tant qu'un anglais foulera le sol d'Irlande!!!

● **CYMRU** (Bro-Gembre). — Une élection supplémentaire à la « Chambre Basse » de Londres a lieu le 28 Octobre dernier à Aberdare (Pays de Galles). Le « **Plaid Cymru** » (Parti Gallois) a obtenu 16% des suffrages contre 7% en 1951.

Nuit de Noël à l'étang de Laoual

par Youenn DREZEN, traduit du Breton par l'auteur

La nouvelle avait couru par le pays comme le feu.

— Monsieur Manac'h, recteur de Goulien, chantera la messe de Minuit. Se trouver tôt, à cause de la mer, à Kougon-Galon, entre la Pointe du Van et l'étang de Laoual.

Voilà pourquoi, dès que la nuit fut descendue sur le Cap, une nuit noire-aveugle, chargée de nuages, l'on vit se hâter, silencieux, vers la Pointe, des familles entières, hommes, femmes et enfants, cultivateurs et matelots.

Ceci se passait aux temps où la Révolution bouleversait jusqu'au fond des terres les plus éloignées. Le Cap Sizun n'avait pas été épargné. Goulien, Plogoff et Klédenn avaient vu leurs prêtres obligés de se cacher ou de s'exiler. Le pays le plus catholique du monde, la Basse-Bretagne, devait, pour garder sa religion, aller prier dans les creux des rochers, tels les premiers chrétiens.

La privation avait excité la foi. Et la promesse de Monsieur Manac'h — un homme celui-là et qui tenait parole ! — n'avait pas trouvé sourde oreille. Le Cap entier montait vers la Pointe du Van et la grotte de Kougon-Galon.

Les hommes emportaient des fusils ou des harpons à bout ferré ; et les femmes avaient revêtu leurs manteaux de deuil. L'on aurait dit qu'ils se rendaient à un service pour des soldats tués à la guerre, et non pour se réjouir de la Naissance du Dieu de la Paix.

La basse mer avait mis à découvert une laisse de sable et de graviers, et les gens se hâtaient par là, car il était plus facile de marcher sur la grève que de descendre, dans la ténacité aveugle, par les sentiers tortueux de la falaise.

Le grondement des lames couvrait le crissement du sable sous les pieds.

Ils longeaient, pendant un moment, la muraille droite et noire des roches, dressées à plus de trois cents pieds au-dessus de leurs têtes. Soudain, sans que personne sût comment, on ne les voyait plus : Kougon-Galon les avait avalés.

La faille de Kougon-Galon s'ouvrait entre deux murailles hautes épouvantablement, assez semblable à cent mille autres failles sur la côte, si ce n'est qu'elle était bien plus profonde. On ne pouvait y accéder qu'à basse mer, comme en cette nuit, la nuit bénie de Noël. Tout à l'heure, d'ailleurs, le flot en rebouchera l'entrée. Et nul ne pourra venir donner un refrain mécréant aux cantiques du Petit Enfant-Jésus.

Tin Urkun, du petit port de Morlenn, se tenait à l'entrée de la faille, appuyé sur son harpon, montrant le chemin à ceux qui l'ignoraient, — et ils étaient nombreux, croyez-le.

— Et de nouveau ? lui dis-je. Monsieur Manac'h est-il arrivé ?

— Non, mais on a vu un feu rouge derrière Gorbella. Il ne tardera plus.

— Il est temps, le flot gagne.

— Et les républicains du Pont ? demanda Urkun.

Je regardai mon fusil sans répondre ; et je pénétrai dans la grotte à la suite des autres. Nous marchions d'abord sur une couche de sable jaunâtre, puis sur des galets. Plus loin, il y avait une ligne de goémon, qui marquait la limite atteinte par la mer. Quelqu'un alluma une lanterne, pour éclairer. Kougon-Galon s'enfonçait très loin sous la terre. Nous dûmes gravir une espèce d'escalier de pierres humides, passer en nous courbant, par un sentier étroit, pour pénétrer dans une cave aussi ample, ou presque, que la cathédrale de Saint-Korantin de Kemper.

Un souffle chaud et froid passait dans la cave à tout instant. Le bourdonnement des voix y bruissait comme de l'eau bouillante dans une immense chaudière. Des fanaux accrochés, d'ici delà, aux parois de pierre, jetaient autour d'eux des couronnes de lumière jaunâtre et faiblarde, qui laissaient les chrétiens dans l'obscurité.

Tout à fait au fond est l'autel, sur lequel sera chanté la messe tout à l'heure : une pierre plate de la côte au pied d'une voûte de bateau que des avirons tiennent tendue et qu'ornent des rameaux de genêts fraîchement coupés. Un paradis humble, hélas !... Humble comme la crèche de Bethléem, pour faire accueil au Fils du Créateur du Monde.

Je ne pouvais empêcher mes dents de grincer contre ceux qui étaient venus mettre le trouble parmi nous, car nous ne leur disions rien, et nous ne demandions rien à propos de notre religion...

Quand un remue-ménage se fit à l'entrée de la grotte, J'entendis :

— Ah ! Monsieur Manac'h ! il est arrivé !

Et, aussitôt, comme un puissant merci à Dieu, éclata le chant des Apôtres, le grand témoignage de la foi : « Credo in Deum... »

Oui ! Je crois en l'Eglise Catholique... en la vie éternelle ! Ainsi soit-il !...

L'écho ne s'était pas bien tû, que le « kornboud » retentit. Une voix criait :

— Les gars de Trougër, ici !

J'étais de Trougër. Que se passait-il donc ? Et pourquoi avais-je poussé si loin dans la grotte ? J'eus la peine des mille colères à me frayer un chemin à travers la foule plus que dense à Kougon-Galon, et quand j'eus réussi à m'en tirer, il n'y avait plus dehors avec son fanal que Tin Urkun, du Morlenn.

Les vagues de mer se brisaient sur les galets.

— Les bateaux sont partis, dit Urkun. Si tu ne crains pas de te casser les jambes, tu devras monter par la falaise, là, sinon reste à la messe...

— Que se passe-t-il ?

— Les soldats du Pont, et peut-être ceux de Douarnenez.

— Non !

— Si, si !

Il y avait aussi auprès de moi un gamin de quatorze ans, encore essoufflé par la course étonnante qu'il venait de fournir. Songez au nombre de lieues qu'il y a entre Pont-Croix et la Pointe du Van.

En peu de mots il me conta la nouvelle. Le bruit s'était répandu que les chouans et les gentilshommes du roi décapité allaient débarquer une armée à la Pointe du Raz ; pour soulever le pays contre la République. D'ailleurs, on avait vu les gens du Cap se dirigeant vers la Pointe par milliers. Ils ne pouvaient s'y rendre que pour accueillir les blancs. Les républicains ne furent pas longs à seller et à se mettre en route, pour leur faire aussi, comme de juste, un accueil à leur façon. Mais la route était très mauvaise... et les gamins, galopant nus-pieds, par les traverses étaient arrivés avant eux. Les hommes de Plogoff et Plovec'h d'un côté, ceux de Klédenn et de Goulien, de l'autre côté, avaient saisi leur fusil, irrités...

— Si l'on ne peut même pas entendre une messe en paix ! On va voir !...

— Oui, on va voir !... Je regardai les façades de pierre toute droites de Kougon-Galon. Je trouverai bien des petits creux où mettre mes pieds et enfoncer mes ongles. J'attachai mon fusil derrière mon dos au

moyen d'un filin. Je jetai mes sabots, et bag... Je me mis à grimper le long de la falaise au-dessus de l'abîme noir où grondaient les lames de la mer sauvage...

Le vent humide de la colline sécha la sueur rouge de mes membres et moi, rapide, et tête baissée sur le sentier étroit, je me dirigeai par la lande vers Trougër. Aucun bruit autour de moi, excepté le vent dans les ajoncs tremblants et, quelque part, le cri d'un oiseau de nuit qui rêvait, peut-être, J'allais.

Ah ! voici une voie charretière, plus large avec ses petites murs de pierre de chaque côté. A main gauche, la lande, la nuit noire-aveugle ; à main droite, tout à fait en contre-bas, l'étang de Laoual, luisant, comme qui dirait, de phosphorescence marine, une petite lumière faible et sans éclat. Je m'arrêtai pour reconnaître ma route. Alors je percevais un bruit. Loin là-bas, de l'autre côté de l'étang, comme un tonnerre discontinu, comme d'une foule de gens en marche.

Les soldats du Pont !... Je crois bien que ça va chauffer tout à l'heure, car les hommes du Cap, de leur côté, doivent avoir l'air ouvert, quelque part sur les hauteurs.

Mon attention s'était trop fixée à écouter les hommes de l'autre bord de l'étang de Laoual, si bien que mon sang faillit tourner en eau, tout à coup. Derrière moi, et tout près de moi, descendant par la voie charretière, des gens arrivaient aussi, une multitude de gens. Je n'eus que le temps de sauter par dessus le talus et de me baisser dans mon coin. Ah ! bonnes gens, je ne suis pas peureux, et je n'étais pas ivre, cette nuit-là, hélas ! je n'étais pas ivre, et détraqué encore moins. Eh ! bien ! Je tremblais comme un vieux chien sous la pluie, je tremblais d'épouvante et d'angoisse, car ceux qui descendaient devant moi, dans la voie charretière cahoteuse et pleine de trous, n'étaient pas comme des chrétiens, et commandaient le respect. Et ils parlaient :

— Oui, il est plus que temps de finir notre pénitence !

— L'eau est froide, glaciale.

— Il y a mille ans que nous souffrons.

— Ah ! revenir sur terre pour gagner le repos du Paradis !

— Pouvoir, une fois enfin, répondre à l'« Ite Missa est ! », pouvoir finir la Messe commencée à Ker-Is et interrompue par le péché de la Princesse !...

Et je voyais défilé lentement, entre les deux murailles de pierre, les évêques aux regards très tristes et le visage vert, les gentilshommes, vêtus de soie et de velours, les dames somptueuses et des demoiselles belles comme je n'en verrai jamais plus, mais les membres lâches et le teint vert, vert comme sont les noyés, — Dieu leur pardonne ; — et le peuple de la Ville Maudite, en troupeau, trébuchant sur les pierres, et poussant des plaintes. Un répons s'élevait de temps à autre :

— Prions pour Ker-Is ! Ker-Is ressurgira !

Et, maintenant sans bouger de mon coin, j'entendais, tout mêlés, la procession des âmes qui descendait vers l'étang de Laoual, et la marche décidée des soldats et des chevaux sur l'autre bord qui se rapprochait.

Et je me rappelai le vieux conte.

Chaque année, les hommes de Ker-Is se levèrent du fond des eaux pour venir écouter la Messe à l'étang de Laoual. Quand le prêtre pourra dire : « Ite, Missa est ! » la pénitence aura pris fin, et les palais d'or de Gradlon ressurgiront à la surface de la mer.

Pauvres gens de Ker-Is ! vous avez choisi un mauvais moment. Nous-mêmes, les évêques, nous devons nous cacher pour avoir la messe, et défendre notre religion à coups de fusil. Le Prince rouge, lui, n'a pas été noyé, et il n'a pas fini de vous persécuter.

Maintenant, j'avais les yeux éblouis, et mes oreilles aussi. L'étang de Laoual était illuminé comme une église. Comme une église sans toit, sans portes, ruisselante d'eau et verte de goémon, telles les roches de mer. Un bruit qui officiait solennellement, devant une messe toute agenouillée, et — je le jure ! — j'entendais monter vers les nuages des

Après la Journée d'Amitié de Landivisiau (28 Novembre)

Vœu des Jeunes Cadres des Organisations Folkloriques Bretonnes

Deux cent cinquante jeunes, représentant les cadres des Cercles Celtiques, Bagadou et Chorales de Bretagne, réunis à Landivisiau pour une journée d'amitié, ont adopté le vœu suivant à l'unanimité :

« Considérant avec angoisse la situation démographique de la Bretagne révélée par le dernier recensement de la population et qui accuse un taux d'émigration parmi les plus élevés d'Europe ;

Considérant la tragique situation économique du pays qui impose l'exode de la jeunesse et des cadres vers des régions plus favorisées où ils ne trouvent généralement que de précaires conditions d'existence, tant sur le plan matériel que sur le plan humain ;

Considérant que la question culturelle elle-même est avant tout liée au maintien sur place de l'élite nécessaire, et ne pourra finalement trouver de solution valable que dans le cadre d'une situation économique et démographique prospère ;

Considérant enfin que la jeunesse bretonne, mal informée ou totalement ignorante de ces problèmes primordiaux, n'en saisit pas toujours

l'importance cruciale et se trouve ainsi dans l'impossibilité d'en rechercher les solutions, souvent à sa portée, dont elle serait l'immédiate bénéficiaire ;

Les jeunes des groupements bretons, constants dans l'avenir et dans les possibilités de leur pays.

Chargent Kendalc'h de se faire l'interprète près des parlementaires bretons de leur inquiétude croissante,

Estiment nécessaire la création par cette organisation, et si possible avec l'appui des parlementaires qui ne peuvent en méconnaître l'intérêt, d'un mouvement d'information s'adressant à la fois aux Cercles celtiques et à la masse.

L'engagent vivement à faire de la nouvelle publication qu'il envisage un véritable journal de synthèse traitant de l'ensemble des problèmes bretons et non une simple feuille folklorique et culturelle,

Lui demandent d'user de son influence pour obtenir de la Radiodiffusion Française que les programmes diffusés par Radio-Bretagne fassent une part plus importante aux émissions à caractère éducatif et d'information générale. »

Des Etrennes Bretonnes

OFFREZ UNE CROIX CELTIQUE...

en beau bois dur teinté, patiné et ciré, de 25 cm x 15 cm

1.500 fr. franco

Prix spéciaux par quantités

SCULPTÉE PAR

YOUENN GUERNIC (B.A.S.)

Rue Brizeux, SCAËR (Finistère)



Chant de Noël par J.-P. Calloch

(Traduit du breton)

Au milieu de la nuit calme, les Anges ont chanté :

« Bonne nouvelle, bonne nouvelle ! Le Sauveur est né, Louange à Dieu son Père au haut des cieux, et paix sur la terre à tous les gens de bonne volonté. »

Dans la campagne de Bethléem, dans une pauvre étable, à l'heure de Minuit est né le Messie ; Courez à Bergers, ce fils est votre Roi ; Courez l'honorer : ce fils est le fils de Dieu. »

Le monde allait à sa perte, la nuit du péché le couvrait. Depuis quatre mille ans, l'homme, dans son affliction, pleurait, le cœur débordant de chagrin, son corps plein de maux cruels, Sous la domination du démon, l'homme marchait à la mort.

Mais une douce étoile a brillé dans les cieux noirs ; un chant merveilleux s'éleva, joyeux, de partout... O Terre, soit silencieuse d'étonnement devant le miracle nouveau. Pour sauver tous les hommes, Dieu se fait homme aussi.

La vérité, maintenant, passera partout ; le soleil bon de l'Amour dans le monde brillera ; la paix sera reine du monde ; il n'y aura plus de douleur ni de larmes,

car un petit enfant est né pour nous dans une crèche.

I.-B. KALLOH.
Kañnen Nendeleg.

KELEIER BERR

EUL LEVR NEVEZ DA VEZA MOULET. — « E skeud tour bras Sant Jermen » eo an ano en deus roet hor mignon Yeun ar Gow d'al levr « Evorennoù emañ o paouez skriva. Ouspenn pennadour plijus diwarbenn doare-beya tud Pleiben e penn ar gantved-mañ, e vo kavet e'hoaz emañ, kement-se holl war he denn 250 pajenn bennak, darvoudoù hag istorioù fentus ha duduus savet e brezoneg gwevñ ha digatar an tolead-se.

Ne vo ket lakeet al levr e gwerz el levrdu. Rak-se e peder ar re o devo c'hoant d'e rak-prena da skriva d'an oberour : Y. Le Goff, Keranna, Gouézee (Fin.). Kerent ha ma vo bet kavet rakprenerien a-walc'h, war-dro eun 300 bennak, e vo embannet al labour ha kaset d'ar re-mañ dre ar post.

N'ouzer ket c'hoaz pegement e Kousto pep skouerenn : 7 pe 800 lur moarvat. Roet e vo diwezataoc'h ar priz eun da c'houzout.

AR GRASOU. — A drugarez d'al levrig « Pedennou evit eun noz-veith gant eun den maro », embannet, daou vloaz 'zo gant Yeun ar Gow, e vez kendalc'het gant ar c'hiz santel da bedi, e brezoneg, evit ar re varo war ar varvkañ. 3.000 skouerenn anezañ a oa bet moulet ha war-dro 600 a zo bet gwerzet betek-hen. 100 lur eo ar pezh ha distaal a vez pa brener dek skouerenn war eun dro.

Evit kaout al levrig, skriva da Y. Le Goff, Keranna, Gouézee (Fin.). K. p. 12668-Roazon.

nes latins et des cantiques bretons, lents, pitoyables, fervents.

Je m'agenouillai pour l'étrange Elévation. Je répondis en même temps que les Ames : « Et cum spiritu tuo ! » avec respect et foi. J'avais totalement oublié les républicains de l'autre bord.

Et, pourtant, eux aussi, devaient s'ébahir du spectacle.

Ah ! un coup de fusil a claqué, et un long hurlement. Le Seigneur Evêque allait précisément prononcer le « Ite Missa est ! » Les noyés de Ker-Is, le souffle court, avaient sur la langue le « Deo gratias ! » libérateur, quand la nuit fut secouée par un vacarme effroyable. Des coups de fusil, des hurlements, des chevaux frappant des pieds. L'on aurait dit que la mer s'était mise en furie et que la terre tremblait. Et pourtant, dans le ciel bas, les nuages étaient aussi immobiles que tout à l'heure.

Avait-on pris les Ames de Ker-Is pour les chouans attendus, pour l'armée venue par mer pour soulever le pays contre la République ? Je ne le sais.

J'entendis, distinct : « Chargez ! » Et je vis les grands chevaux et les soldats au milieu des éclairs, des coups de feu, dégringoler au galop sur la pente, par la bruyère, vers l'étang de Laoual. Mon sang bouillait : j'avais cinq balles. Je chargeai mon fusil...

Pas un coup ne se perdit.

Mais la Messe de Ker-Is n'a pas été terminée. Une lamentation aiguë avait jailli de l'église sans toit ni portes : ce n'est pas, cette fois encore, que Ker-Is remontera du fond des eaux ; et les Ames, soudain en fureur, avaient bondi sur les soldats impies. Eclairs dans le ciel, éclairs des coups de fusil, sacage et carnage, râles d'hommes qui étouffent ou se noient dans la vase ou parmi les roseaux, les murailles de l'église verte et mouillée qui s'écroutent dans un bouillonnement de bulles, cependant que mouraient les lumières... Ah ! quand je vivrais cent ans, je n'oublierai jamais ce combat étrange...

Pendant ce temps, les chrétiens du Cap chantaient avec allégresse la Naisance de Notre Seigneur à Kougon-Galon. Ils n'entendirent ni ne virent quoi que ce soit.

On ne vit, non plus, quand le jour parut, ni trace ni couleur des soldats du Pont. L'étang de Laoual, noir et profond, garda leurs corps ; et la pluie, tombée aussitôt après la bataille, avait lavé le sang sur les bruyères du coteau.

Traduit du breton par l'auteur :
V. DREZEN.

ISTOR BERR...

Ar person d'ar paotr bihan :

— P'lec'h emañ da vamm ?

Ar paotrig :

— Aet eo da gac'hat.

Ar person :

— Euh ! hu pell e vo ?

— Gredan ket, bramma 'rae o vont an hent.

Ar person d'ar vamm pa zegouez en ti :

— Feiz ! maouez paour ! Ho mab n'eo ket savet

mañ.

Ar vamm :

— Nandible, Aotrou Person ! Hennañ 'zo droc'h

'giz toull va reor.

(Dastummet gant Youenn Drezen.)

Pour toute correspondance
concernant :

Ventes - Diffusion
Abonnements et Publicité,
adressez-vous à :

« AR SONER »

Boite Postale n° 17

BREST

AR SONER devient bi-mensuel...

Ce projet déjà ancien et que nous espérons réaliser il y a quelques années, est maintenant chose faite.

Ar Soner paraîtra deux fois par mois, en attendant de devenir hebdomadaire.

Pendant sept années, contre vents et marées, Ar Soner a « tenu le coup »... et ne fut pas toujours chose aisée que d'assurer la périodicité et de joindre les deux bouts.

Pour la première fois, depuis son lancement, Ar Soner a fait ses frais. Notre journal est donc maintenant majeur.

Le fait de doubler sa périodicité entraînera automatiquement des frais supplémentaires, aussi avons-nous décidé de lancer une campagne d'abonnement et d'étudier des tarifs spéciaux de publicité.

Sonneurs, amis lecteurs, abonnez vos amis !



Un « abonnement de propagande » pour nos amis et sympathisants de 200 fr. pour six mois (12 numéros) et 400 fr. pour un an (24 numéros) est créé à titre exceptionnel, pendant le premier trimestre 1955. Recopiez la formule ci-dessous et présentez-la à vos relations.

Des prix seront offerts aux meilleurs agents :

— Pour 10 abonnements de 6 mois ou 5 —	d'un an	} 10% de ristourne plus 1 « C'houez er Beuz » de luxe dédicacé par l'auteur.
— Pour 20 — de 6 mois ou 10 —	d'un an	
— Pour 40 — de 6 mois ou 20 —	d'un an	} 1 bombarde ébène.
— Pour 100 — de 6 mois ou 50 —	d'un an	
— Pour 200 — de 6 mois ou 100 —	d'un an	} 1 biniou bras.

Amis sonneurs, consacrez une soirée par semaine, après votre travail, à visiter une ou deux personnes. Munissez-vous des exemplaires déjà parus.

Attention ! ces conditions exceptionnelles d'abonnements ne sont valables que pour le premier trimestre 1955 et ne concernent pas les réabonnements.

Demandez des carnets d'abonnement à l'Administration du journal (carnets de 20 contrats).



Sonneurs, amis lecteurs, dites-nous ce que vous pensez de cette formule bi-mensuelle. Ne manquez jamais de nous apporter vos critiques,

La défense des monuments religieux de Bretagne

La revue « Breiz Santel » vient de publier un questionnaire que nous reproduisons ci-dessous.

L'immense travail entrepris par l'équipe de « Breiz Santel » intéresse tous les Bretons.

Amis lecteurs, recopiez le questionnaire ci-dessous et adressez-le au Directeur de cette revue après l'avoir rempli.

Pour le remplir, consulter les personnalités de votre commune du Syndicat d'Initiative, du Presbytère, de la Mairie.

Aidez « Breiz Santel », abonnez-vous.

« Breiz Santel », bulletin mensuel du Mouvement pour la Protection des Monuments religieux bretons (Association sous le régime de la loi du 1^{er} Juillet 1901. Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Correspondance : G. Verdeau, Arradon (Morbihan).

Finistère : R. Le Roy, 11 bis, rue Richard, Ros-porden.

Loire-Inférieure : Mlle Marot, Galerie d'Art, rue Brizeux, Saint-Brieuc.

Côtes-du-Nord : Michel Le Chapelier, 7, rue Lafayette, Nantes.

Le n° 15 frs. Abonnement : 6 mois 55 frs ; 1 an : 100 frs.

(M. de Beaufonds : Mouvement pour la Protection des Monuments religieux bretons, Vannes. C.C.P. Nantes 1536-85.

QUESTIONNAIRE

à retourner à M. Gérard Verdeau, Secrétaire du M.P.M.R.B., Arradon (Morbihan)

Question No 1. — Quel est, parmi ceux que vous connaissez, le monument religieux le plus abîmé ou le plus menacé ?

Nom.... Commune.... Département....

Question No 2. — A qui appartient-il ? (commune ? particulier ?)

Question No 3. — Pouvez-vous décrire à peu près les dégâts, en vous aidant par exemple des rubriques suivantes, si c'est une chapelle ?

ABONNEMENT DE PROPAGANDE

A « AR SONER »
pour six mois (12 numéros)
ou un an (24 numéros)

Nom et prénom (1)

Adresse exacte

Durée de l'abonnement.....

Somme versée

Abonnement recueilli par

Somme perçue

Somme virée au C.C.P. 56-64 Rennes, le.....

Signature :

(1) En majuscules.

vos conseils, vos suggestions. Ar Soner est votre journal ; ses colonnes vous sont ouvertes : collaborez à sa rédaction.

Ar Soner fait un effort en doublant sa périodicité. Votre effort lui permettra peut-être de devenir hebdomadaire avant un an.

Ar Soner vous fait confiance et vous remercie d'avance de ce que vous ne manquerez pas de faire.

LA DIRECTION D' « AR SONER ».

« L'Etudiant Breton »

Nous saluons avec plaisir la naissance d'un nouveau bulletin : celui de nos amis de la Jeunesse Etudiante Bretonne, dont nous avons le premier exemplaire avec joie.

Nous y avons trouvé un article de Joseph Martray, Secrétaire Général du C.E.L.I.B., « La place de la Bretagne dans l'Economie Française », un éditorial de Michel Péron, Président de la J.E.B. ; un article sur la réorganisation de l'Université, un autre Pierre Bernard sur la position de la J.E.B., « Quelques aspects du rôle et des activités culturelles de la J.E.B. », par D. Nourry ; « Le problème de la Télévision et ses incidences en Bretagne », par M. Pierre Marzin, directeur du Centre National d'Etudes des Télécommunications ; le « Rôle des Jeunes », par M. André Moynet, Ministre de la Jeunesse ; une chronique maritime : une chronique de relations étrangères entretenues par la J.E.B. ; la vie de diverses sections de la J.E.B. (Angers, Rennes, Lille, Nantes), et une page consacrée au problème touristique : logement, urbanisme, Bretagne touristique, etc..., de J.-P. Jehanno et J.-P. Coadou.

Un petit journal bien écrit, vivant, fait par des jeunes pour des jeunes. Ar Soner salue la naissance de L'Etudiant Breton d'un triple ban.

Abonnez-vous : L'Etudiant Breton, 3, rue du Départ, Paris, XIV^e. Tél. DANton 27.00.

- a) Extérieur : Clocher - Couverture - Murs - Portes, fenêtres, etc... ;
- b) Intérieur : Charpente - Murs - Boiseries - Antiquités, statues, etc...

Question No 4. — Quels seraient à votre avis les remèdes à apporter à cet état de choses ?

Question No 5. — Avez-vous personnellement une idée qui pourrait faciliter cette réhabilitation ?

Question No 6. — Avez-vous d'autres remarques ou commentaires à signaler ?

Kaiv (Deuil).

Notre ami André Broustal, du Bagad Koad Serc'ho, a eu la douleur de perdre sa mère, le 17 décembre.

A notre ami, et à sa soeur Suzanne si émue au Bagad, comme l'était Mme Broustal elle-même, nous présentons nos condoléances les plus émuees.

Le Gérant responsable : POLIG MONJABRET
C.P.P.P. N° 26822
QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLE

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
Tél. LORIENT, 4-52
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :
6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 63 - Le N° : 20 Fr.

Commission Technique des Bagadou

Les Commissions techniques des Bagadou et des Bagadou d'enfants se sont réunies à Rennes les 4 et 5 Décembre dernier.

Assistaient à cette réunion MM. Le Voyer, Monjarret, C. Hudin, E. Allain, Y. L'Helgouach, J. Bouget, J. Malard, Lavanant, Frère Le Nair. S'étaient excusés MM. Goragner, Pulvé, Cadiou, abbé Dérian, A. Hémerly n'assista qu'à la séance du dimanche.

L'ordre du jour prévoyait entre autres la technique des airs imposés aux concours, etc...

Un malaise réel se faisait sentir depuis quelques mois au sein du Comité Directeur et même au sein des Bagadou de la B.A.S. Malaise indéfinissable mais dont on pouvait situer l'origine dans l'opposition de deux techniques.

Cette réunion aura eu l'avantage de confronter ces techniques dont, rappelons-le, les défenseurs étaient, d'une part, pour une technique écossaise adaptée chez nous, MM. Emile Allain (Kevrenn de Nantes), Christian Hudin (Kevrenn de Rennes), Jacques Malard (Kevrenn de Saint-Malo), et, d'autre part, Dorig Le Voyer et Polig Monjarret, partisans d'une adaptation prudemment limitée à quelques parties de cette méthode écossaise.

Dorig Le Voyer et Polig Monjarret donnèrent leur point de vue ; le jeu traditionnel de la bombarde, variable selon les régions, doit servir de base, et de lui doit dépendre le jeu du binlou, donc le choix des ornements à ajouter à la mélodie.

E. Allain, par un exposé clair et illustré d'exemples, prouva que les notes d'ornement utilisées par les Ecossais, ne comptent pas dans la mesure. Elles ne sauraient donc dénaturer la forme mélodique de la phrase musicale et chevaucher la partition de bombarde.

Après plusieurs heures d'échanges de vues cette réunion du samedi soir, commencée vers 21 h. 30, se termina après deux heures du matin, Polig Monjarret et Dorig Le Voyer admirèrent le bien-fondé des avis émis tour à tour par E. Allain, Christian Hudin et Yann L'Helgouach.

Les craintes de D. Le Voyer et P. Monjarret de voir la musique bretonne perdre son caractère, et la bombarde son jeu traditionnel et ses possibilités, s'estompèrent peu à peu.

Ont donc été adoptés les principes suivants :
a) Avant d'écrire les notes d'ornement d'une partition de binlou, il sera tenu compte de la partition traditionnelle de la bombarde (emplacement des liés et des piqués par exemple).

b) Yann L'Helgouach est chargé de présenter un projet de méthode de bombarde pour sonneur de bagad. Cette méthode, avant d'être éditée, sera l'objet d'une discussion entre son auteur et P. Monjarret, et des exemples judicieux d'airs populaires seront fournis par ce dernier.

c) Emile Allain et Ch. Hudin sont chargés d'établir un projet de méthode de binlou pour sonneur de bagad. Cette méthode tiendra compte de la méthode de bombarde établie par Yann L'Helgouach. Les exemples (airs choisis) de la méthode de bombarde, correspondront à ceux de la méthode de binlou.

De cette discussion jaillit la lumière et l'on peut espérer que le malaise de ces derniers

mois va enfin se dissiper. Il reste à coucher sur le papier les méthodes en question.

Le doigté appelé à tort doigté « spécial » ou « écossais », est à considérer désormais comme le doigté « normal » du binlou.

Les représentants des bagadou d'enfants, MM. Lavanant (Bagad du Lycée de St-Brieuc), Frère Le Nair (Bagad de l'école St-Joseph de Paimpol) et Yann Bouget (Bagad du C. G. de Rennes), enseignent déjà ce doigté et disent tout leur désir d'appliquer dans leurs groupes la meilleure méthode définie par la Commission technique.

(Suite page 2, col. 1.)

AU PAYS DES FÊTES DE CORNOUAILLE



Le Bagad-Kemper, première section de Kevrenn-C'hlazik
(PHOTO GOUTIFÈS QUIMPER)

Commission Technique

(suite de la 1^{re} page)

CONCOURS DE BAGADOU

Bagadou d'enfants :

Moyenne d'âge des membres : en dessous de 15 ans, avec une tolérance pour quelques sonneurs de moins de 17 ans. Il sera impossible de se présenter en catégorie « enfants » si la moyenne d'âge est au-dessus de 15 ans, et si l'un des sonneurs a plus de 17 ans.

Airs imposés au concours de 1955.

Catégorie « enfants » :
Ruz ha gwer — (C'houez er Beuz, N° 67).
Gavotte de Carhair (encore inédite).
Bale ar Gourmerien (C'houez er Beuz, N° 52).
 — 1 fois chaque air.

— L'enchaînement sonné 3 fois.
 — Cet air sera publié dans le N° de Février d'Ar Soner.

2^e catégorie et 3^e catégorie (les airs imposés ne sont pas encore choisis, ils le seront sans tarder).

1^{re} catégorie :

Ar Rouedou glas (N° 71 de C'houez er Beuz).
Soubenn al laez (N° 19 de C'houez er Beuz).
Soubenn al laez (variante).
Son ar Rost (N° 25 de C'houez er Beuz).
An dro d'Elven (danse, encore inédite).

Certains airs étant repris, l'enchaînement sera sonné trois fois.

Cet enchaînement sera tiré à l'Ozallid et fourni à chaque bagad qui en fera la demande.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Notation par le jury.

Chaque membre du jury notera sur 20.
 — L'introduction (départs, changements d'airs, arrêts).

— La justesse (justesse et tonalité).
 — La sonorité (qualité de son).
 — La cadence (mesures, rythmes, cadence métronomique).
 — Les binious.
 — Les bombardes.
 — La batterie.

Soit 7 notes de 20 points au maximum, dont le total obtenu sera ramené à la notation sur 20.

Exemple :

Pour 5 membres du jury, les notes données sont les suivantes :

	Jurés N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	
Introduction	14	13	14	11	12	
Justesse	16	14	15	13	11	
Sonorité	17	17	16	14	13	
Cadence	8	10	11	10	9	
Binious	16	13	18	16	15	
Bombardes	11	13	14	12	13	
Batterie	17	16	18	16	17	
Totaux.....	99	96	106	92	90	Total général : 483
Totaux ramenés à la notation sur 20	14,14	13,72	15,14	13,14	12,86	69

Il y a plusieurs manières de procéder :

a) Pour connaître la notation donnée par chaque membre du jury, il suffit de totaliser les points accordés (99 pour le juré N° 1) et de les diviser par 7, ce qui donne 14,14.

b) Totaliser les points donnés par les 5 membres du Jury, soit, selon l'exemple ci-dessus : 483, et de diviser ce total par 7, ce qui donne le chiffre de 69 points. En totalisant les points obtenus au § a, ci-dessus, on obtient également la notation 69.

c) Pour obtenir la notation sur 20, il suffit de diviser ce total obtenu (69) par 5 (membres du Jury) : 69 : 5 = 13,7.

Ce système de notation a l'avantage de permettre à chaque groupe de connaître ses points forts et ses points faibles.

Un jury spécial notera la tenue, la présentation, l'allure des sonneurs et de leurs instruments.

Les proportions d'instruments devront être respectées : 18 au moins et 23 au plus (répartition par tiers : binious, bombardes, batteries).

CLASSEMENT

1^{re} CATÉGORIE

— Trois prix :
 1^{er} prix : les groupes ayant obtenu 17 points et au-dessus.

2^e prix : les groupes ayant obtenu 15 points et de 15 à 17 exclu.

3^e prix : les groupes ayant obtenu 12 points et de 12 à 15 exclu.

— Les groupes ayant obtenu de 10 à 12 points seront classés.

— Les groupes ayant obtenu moins de 10 points seront rétrogradés en 2^e catégorie.

— Les groupes ayant obtenu moins de 7 points seront rétrogradés en 3^e catégorie.

2^e CATÉGORIE

Le mot prix ne sera pas utilisé.

1^{er} RUBAN : les groupes ayant obtenu 17 points.
 2^e RUBAN : les groupes ayant obtenu 15 et de 15 à 17 exclu.

3^e RUBAN : les groupes ayant obtenu 12 et de 12 à 15 exclu.

— Seront classés les groupes ayant obtenu 10 points et de 10 à 12 exclu.

— Seront rétrogradés en 3^e catégorie les groupes ayant obtenu moins de 10 points.

— Les groupes ayant obtenu plus de 17 points seront classés en 1^{re} catégorie.

— Les 1^{ers} rubans monteront en 1^{re} catégorie au concours suivant.

3^e CATÉGORIE

1^{re} mention : les groupes ayant obtenu 17 points et au-dessus.

2^e mention : les groupes ayant obtenu 15 points et de 15 à 17 exclu.

3^e mention : les groupes ayant obtenu 12 points et de 12 à 15 exclu.

— Seront classés les groupes ayant obtenu 10 points et de 10 à 12 exclu.

— Ne seront pas classés les groupes ayant obtenu moins de 10 points.

Les « 1^{re} mention » seront classés en 2^e catégorie.

Il n'y aura pas de surclassement de 3^e en 2^e, et de 2^e en 1^{re}, si le nombre de points requis n'est pas obtenu.

Publications Bretonnes

Nous avons lu avec intérêt, dans le dernier numéro du Bleun-Brug, cette énumération des revues, bulletins et journaux bretons.

En langue bretonne uniquement :

Bleun-Brug : 21, rue Jos Doury, Nantes, C.C.P. Nantes 1541-90. Nantes (mensuel). Abonnement : 500 frs.

Barr Heol : Revue du Bleun-Brug de l'Évêché de Saint-Brieuc et Tréguier. Per Even, 14, boul. Clémenceau, Guingamp (C.-du-N.). Abonnement annuel : 200 frs.

Pedenn evit ar Vro : Organe de l'Invasion Sperezel Vreiz. Abbé Le Floe'h, 5, rue des Capucins, Saint-Brieuc (C.-du-N.).

Skol (trimestriel) : Abbé Le Calvez, Skol Ertwan, Plouézec (C.-du-N.). Abonnement annuel : 400 frs. C.C.P. Rennes 863-85.

Skol-Hañv : Mme de Bellaing, place du Vallé, Guingamp. C.C.P. Rennes 1261-34.

Al Liamm : Revue littéraire bimestrielle : abonnement annuel : 1.000 frs. P. Le Bihan, 14, route de Vaugirard, Meudon (S.-et-O.). C.C.P. 5349-06 Paris.

Hor Vezh : trimestriel. P. Denis, Le Ris, Douarnenez (Fin.). C.C.P. 1499-51.

En Had (dialecte vannetais) : bimestriel. Skol Kidna, 5, rue du Drézenn, Auray (Morb.). Abonnement : 300 frs par an.

En Breton et en Français :

Liziri Breuriez ar Feiz : Chanoine Grill, Impasse de l'Odé, Quimper.

Bro Guened : revue mensuelle du Bleun-Brug Vannetais. Abbé J. Le Palud, 6, rue de Bannadec, Vannes. C.C.P. Nantes 1138-44. Abonnement annuel : 300 frs.

Sked (apériodique) : l'exemplaire : 100 frs. Per Geraod, allée du Bel Air, Clamart (S.).

Ar Falz : organe des Instituteurs laïcs. Proposition : 500 frs. « Ar Falz », B. P. 19 Bro (Fin.). C.C.P. Rennes 430-20.

Ar Vro (nouvelle publication d'« Al Liamm » Mlle Saint-Gal de Pons, rue des Sables, Guingamp (C.-du-N.). C.C.P. Rennes 519-44. Abonnement annuel : 350 frs. (Ce journal est bimestriel.)

Le Courrier du Léon et Le Progrès de C'houaille (hebdomadaire) : 8, rue des Gouffilshommes, Quimper. Abonnement : 500 frs. C.C.P. Nantes 139-64.

(Suite page 3, col. 1)

Un groupe débutant ne pourra se présenter en 1^{re} catégorie. Il pourra se présenter en 3^e ou en 2^e catégorie.

L'annonce du classement du concours est faite après délibération du Jury et au plus tôt deux heures après la fin des épreuves.

L'annonce du classement en catégorie est faite par ordre alphabétique des villes où les bagadoux exercent leur activité.

Le premier classement concerne le concours lui-même et uniquement. Le second concerne l'avenir (tarif des indemnités de catégorie, participation des épreuves imposées du concours suivant, etc...).

Ce règlement de concours offre un avantage — entre beaucoup d'autres —, le meilleur bagad de 1^{re} catégorie n'obtiendra pas nécessairement un 1^{er} prix. Par contre, plusieurs bagadoux de même valeur pourront obtenir un prix identique. — Le nombre de points obtenu aura donc désormais une importance considérable, puisque le surclassement ou le déclassement en dépendront.

Le classement des groupes en catégorie pourra également se faire sans que nécessairement des prix, des rubans ou des mentions soient décernés.

Chaque membre du Jury devra s'imprégner de cette notation et se baser sur les conséquences des 7 notes qu'il donnera.

Il n'y aura pas de prix, de ruban ou de mention décernés mais simplement un classement en catégorie sans ordre de valeur, lorsque le total des points requis ne sera pas obtenu.

En cas de moyenne obtenue supérieure à la note 19, la mention, le prix ou le ruban sera renforcé de la mention : « à l'unanimité ».

Un groupe déclassé ou surclassé ne pourra obtenir de prix, de ruban ou de mention.

Toute note inférieure à 7 déclassera automatiquement un groupe. Toute note inférieure à 5 sera éliminatoire.

Accords Franco-Allemand

Nous avons lu dans le N° 99, du 20 Novembre 1954, du périodique « L'Information Agricole », l'entrefilet suivant :

ACCORDS FRANCO-ALLEMANDS

En exclusivité de notre correspondant particulier.

Deux marchés de compensation sont à la veille d'être signés entre la France et l'Allemagne. Le premier concerne l'exportation vers l'Allemagne de jus de raisin d'une valeur de 300.000 D.M. en échange de pommes.

Le deuxième porte sur la fourniture à la République fédérale de 150.000 D.M. de vin contre des poissons de mer et des crabes frais.

M. G.

Ainsi donc la France va exporter en Allemagne pour 300.000 D.M. de jus de raisin, et pour 150.000 D.M. de pinard ! (environ 40 millions de francs).

Le jus de la treille, fermenté ou non, provient, comme chacun le sait, du Midi ou de l'Est de la France, et en tout cas, certainement pas de Bretagne.

Cela n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire. Mais après les importations de patates et d'œufs de Hollande (alors que la Bretagne était surproductrice) qui plongèrent les éleveurs de poulets et les producteurs de pommes de terre de chez nous dans le marasme le plus complet, nous sommes en droit de considérer cet « accord » comme néfaste et dangereux.

Le Gouvernement a trouvé le moyen de faire d'une pierre deux coups : favoriser les surproducteurs de pinards du Midi, et de gêner nos pêcheurs dont la production du poisson atteint,

comme chacun le sait, 40% de la production totale française.

Les familles des nombreux marins concernés disparus en mer le mois dernier sauront apprécier à sa juste valeur le geste inconsidéré des distingués « économistes » responsables de cet échange.

Le moins qu'on puisse dire c'est que c'est encore la Bretagne qui va faire les frais de cet étrange accord.

Quand donc verrons-nous ces mêmes économistes exporter la surproduction bretonne en échange de... pinard par exemple ?...

AR VUOCH.



un pour dix, dix pour un !
abonnez-vous !...

Editions B. A. S.

Sonit 'ta Sonerion, 150 airs de binious (marches, mélodies, danses).
Edition ordinaire épuisée.

L'ex. de luxe.. 450 >

Kanaouennou, 12 chants bretons harmonisés à 4 voix mixtes, par Jef Le Penven.

L'ex. ord..... 150 >

L'ex. de luxe.. 240 >

Kan ha Diskan, chants bretons sur feuille volante. Les 6 chants.. 60 >

Yaouankiz a gan, 15 chants bretons inédits recueillis et harmonisés par Polig Monjarret.

L'ex. ord..... 125 >

L'ex. de luxe.. 200 >

Petra eo B.A.S. ? (Quest-ce que B.A.S. ?), documentation sur l'Assemblée des Sonneurs, contenant de nombreux airs de binious pour Bagad. L'ex... 50 >

Cartes postales éditées par B.A.S. La p. Par 100 (la pièce 7 fr. 50.. 750 >

Carnets de contrats B.A.S. pour chaque catégorie. Le carnet de 20 contrats. 500 >

Insignes B.A.S. (rubans rouge, vert, blanc, orange, jaune ou mauve, selon catégorie du sonneur, batteur ou chanteur).

L'insigne.. 140 >

Skol ar Biniou, méthode nouvelle de biniau, de bombarde et de biniau koz, par Dorig Le Voyer, abondamment illustrée.

L'ex... 190 >

C'houez er Beuz (Bagadou) L'ex... 300 >
Calendrier mural B.A.S. 1955, 120 fr. franco.
Fanion B.A.S. 165 fr. franco.

Ces articles sont livrés à ce prix aux membres de B.A.S. ou des groupes affiliés à « Kendalc'h ». Pour les non-affiliés : 33% de majoration.

Le franco de port est accordé pour toute commande supérieure à 1.200 frs.

S'adresser à **Bojadeg ar Sonerion, rue Mau-pertuis, Rennes (1.-et-V.), C.C.P. 1244-77 Rennes (1.-et-V.).**

Sous presse, aux Editions B.A.S. :

C'houez er Beuz (80 airs de danses).
Dek Soñnen (dix poèmes de Robert Le Masson illustrés par X. de Langlais).

La lutte bretonne (de R.-Y. Creston).
Chant à l'Occident (de Youenn Drézen).

Kan ha Diskan (100 chants populaires inédits, avec traduction française, recueillis, notés et classés par Polig Monjarret).

Nouvelle adresse :

POLIG MONJARRET
34, rue Carnot - LORIENT (Morbihan)
— Phone : 4-52 —

Paotred Gwiskri, bouzellou brein :
Kaoc'h da goan, ha youd da lein,
An hinig gouz gant he loa-boud
A dap tousegi 'barz ar youd.

Paotred Skaer
Seiz toull-rer.

(Laret gant Youenn Gwernig ha das-tummet gant Youenn Drezen)

Soner...
Terre Bretonne (hebdomadaire). Abonnement : 600 frs par an. C.G.P. Paris 8301-85.
Vie Bretonne, organe du C.E.L.I.B., 3, rue du Départ, Paris, 14^e (trimestriel). Abonnement : 200 frs par an. C.G.P. Rennes 295-41.
Breiz Santel : organe du Mouvement pour la défense et la protection des monuments religieux de Bretagne. Abonnement : 100 frs. M. de Beaufond, Vannes. C.C.P. 1536-85 Nantes.

Fontaines de Broceliande (mensuel) : Ronan Pichery. C.C.P. 976-91 Rennes. Abonnement annuel : 300 frs.
La Bretagne réelle (mensuel) : Quatreboeufs, Rennes. C.C.P. Rennes 75-482.

Le Pays Breton (trimestriel) (trilingue) : Jean Choleau, Vitry. Abonnement annuel : 300 frs. C.C.P. Rennes 58-52.

La Bretagne à Paris (hebdomadaire) : boulevard des Champs-Élysées, Paris. C.C.P. 5616-09 Paris. Abonnement annuel : 720 frs.

Waraoak (Cercles Celtiques de Loire-Vilaine) (mensuel). Alcide Pineau, « Aven », L'Alali, La Baule (L.-I.).

Ar Bed Keltiek (imprimé en Irlande).
Ogam (revue de la Tradition Celtique), 2, rue Léonard de Vinci, Rennes. Abonnement annuel : 1.000 frs.

Les Cahiers de l'Iroise, Brest.
L'Étudiant Breton : 3, rue du Départ, Paris, XIV^e.

Kendalc'h (en projet).
28 revues ou publications, en breton ou en français ou bilingues, sur le sujet de la Bretagne.

28 revues ou journaux !!!
Que d'efforts dispersés, que d'argent perdu !!!

La division est entretenue ; cette division propre aux Celtes et dont l'histoire nous dit qu'elle a causé leur perte.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec la revue Bleun-Brug :

« Eür merk anat eo ivez eus si a-viskoaz ar Gallet : an dizunvaniez. Ne lavaran ket ne diefed ket kaout e Breiz ouspenn eur gelaouenn ! 26 (la revue Bleun-Brug n'avait pas compté l'Étudiant Breton et Kendalc'h), avat a zo re. Kalz re ! ne gav ket deoc'h 2 Marteze avat e ve tu d'en em glevet, endro da 4 pe 5 kelaouenn. »

Ajoutons à cela les bulletins d'Amicales de Bretons émigrés, les bulletins de Cercles Celtiques...

L'union fait la force, disent les Belges !
Que disent donc les Bretons ?

Ar Soner.

APPRENEZ LE BRETON !

LISEZ : Premiers pas en breton, ouvrage bilingue pour les débutants. —

Prix : 50 francs.

Envorennoù eur prizoniad. —

Prix : 100 francs.

Chaque acheteur a droit à une prime de 6 Cartes postales illustrées — par Polig —

avec anecdotes en breton et en français.

Envoyez les fonds à : M. Le Duizet, 34, rue de Gouédic, Saint-Brieuc (C.-du-N.). C.C.P. Rennes 71-885.

Tarifs de Publicité

"AR SONER"

Casse de 7 cm. 1/2 x 3 cm. 1/2 :
1 tirage : 1.500 ; 2 tirages : 3.000 ; 6 tirages : 4.500 ; 12 tirages : 6.000.

Casse de 7 cm. 1/2 x 7 cm. 1/2 :
1 tirage : 2.500 ; 3 tirages : 5.000 ; 6 tirages : 7.500 ; 12 tirages : 10.000.

Casse de 11 cm. x 7 cm. 1/2 :
1 tirage : 3.500 ; 3 tirages : 7.000 ; 6 tirages : 10.500 ; 12 tirages : 14.000.

Casse de 15 cm. x 7 cm. 1/2 :
1 tirage : 4.000 ; 3 tirages : 8.000 ; 6 tirages : 12.000 ; 12 tirages : 16.000.

As-tu acheté
« C'HOUEZ ER BEUZ » ?

80 airs inédits :

marches, mélodies, soniou,

gwerziou

recueillis et classés par Polig Monjarret

L'Amicale des Bretons de la Côte d'Ivoire

donne 100.000 fr. aux familles des naufragés de Concarneau
et 43.000 fr. à la Fondation Culturelle Bretonne

Nos compatriotes émigrés d'Abidjan ont réalisé, le 11 Décembre dernier, une magnifique soirée bretonne qui marquera dans les annales de cette colonie.

Disons tout de suite que le premier geste de nos amis, au lendemain de leur manifestation fut d'offrir une somme de 100.000 francs aux familles de marins péris en mer de Concarneau, et dont le triste bilan du dernier naufrage est connu de tous. Une autre somme de 43.000 francs a été versée à la F.C.B. pour l'enseignement de la langue bretonne.

On dit parfois que la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne. Les Bretons d'Abidjan ont prouvé une fois de plus que ce qu'ils donnent vaut autant que leur façon de donner. Rappelons qu'en 1948, ils collectèrent une somme de un million et demi en faveur des sinistrés de Brest (après l'explosion du libert-ship transportant du nitrate d'ammonium).

Déplorons aussi que toutes les Amicales de Bretons émigrés n'aient pas à leur programme, comme nos amis d'Abidjan, ces deux activités primordiales : l'action sociale et l'action culturelle.

Car l'Amicale Bretonne de la Côte d'Ivoire fait œuvre culturelle tout autant que sociale : aider les compatriotes dans la difficulté et soutenir les associations culturelles bretonnes, voilà son programme.

Le Cercle Celtique d'Abidjan, qui n'a rien à envier à la plupart de ceux de Bretagne, possède une vingtaine de membres. Son programme, en plus des danses et chœurs bretons, comprend des conférences, des cours... Les cours de Breton ont été abandonnés au moment du départ du docteur Laurent, mais il est question de les reprendre.

L'Amicale Bretonne d'Abidjan est présidée par un Morlaisien tenace, efficace et volontaire, M. Edouard Guézic, capitaine des Douanes. Autour de lui, l'aident dans sa tâche, se trouvent M. Le Fric, de Saint-Brieuc, commissaire central ; M. Loig Delisle, de Guingamp ; M. O'Rourke, de Saint-Brieuc ; Mme et M. Le Bars, de Mahalon ; Mme et M. Bernard, de Nantes ; Mme et M. Le Risoles, de Clisson ; Mme et M. Tibul-Fouillen, de Clohars-Carnoët ; Loemaria-Quimper ; M. Boud, de Rosporden ; Mme et M. Le Bozec, de La Baule ; M. Lucquaud, de Nantes ; Mme et M. Bocquet de Coëtlogon, de Tréguier ; Mme et M. Moreno, de Malignon ; M. Mounier, de Saint-Malo ; l'artiste-peintre Jean Ry, de Grâces-Guingamp ; Mme et M. Guéméné, etc...

Abidjan a 150.000 habitants dont 12.000 blancs.

Le dixième de la population blanche est originaire de Bretagne, de 1.000 à 1.200 Bretons. Tous ne sont pas inscrits à l'Amicale et c'est dommage, mais les meilleurs s'y retrouvent et en éprouvent le besoin, ont plaisir à se réunir entre eux, à parler du pays.

Mgr Boivin, évêque d'Abidjan, est Breton lui aussi, de la région de Dinan. Le médecin-colonel Le Blouch est originaire du Morbihan. L'un des plus importants marchands de bois de la Côte d'Ivoire s'appelle Le Calvez. Mme Messmer, épouse du Gouverneur, est elle-même une Bretonne de Saint-Gildas-de-Rhuys !!!
Là où le soleil passe, le Breton passe...

L'Amicale organise annuellement une soirée bretonne. Mais jamais encore elle n'avait envisagé une manifestation d'une telle envergure. Elle avait invité à cette occasion Zaïg et Polig Monjarret. Si l'on songe aux seuls frais de leur transport par avion (360.000 francs), on imagine sans peine le total des frais engagés (beaucoup plus d'un million de francs !).

Mais le dévoué président, M. Guézic, et les Bretons d'Abidjan en général, ont cet esprit... « américanisé » des colons de la Côte d'Ivoire. Dans la métropole on compte par billets de mille ! Là-bas on compte plutôt par centaines de mille !!! et on trouve cela naturel.

Imaginez une forêt vierge (la forêt du Banco) située à 6 km. d'Abidjan. M. Guézic y a fait amener des bull-dozers, construire des routes, niveler une clairière de deux hectares, installer deux groupes électrogènes pour alimenter un éclairage fantastique et une sonorisation parfaite : un podium de 100 mètres carrés était destiné au Cercle Celtique, une piste de danse encore plus grande aux spectateurs-consommateurs ; près de 250 tables et des chaises pour un millier de personnes, des bars, des comptoirs, un parc pour 400 voitures ; — cinquante boys noirs pour servir à table...

Et les dizaines de kilogs de DDT vaporisés plusieurs fois dans la semaine, pour assainir la clairière ?...

Non, notre esprit métropolitain ne peut comprendre un tel déploiement de forces, l'engagement de tant de frais pour une seule soirée... Mais M. Guézic n'avait pas vu trop grand et les résultats financiers de l'affaire sont là pour le prouver. La langue bretonne et les familles des naufragés de Concarneau en sont les premiers bénéficiaires.

L'opinion générale des « Blancs » est que de mémoire d'Abidjanais, jamais festivité ne fut aussi belle, aussi réussie. Il fallait être Breton pour prévoir, organiser et mener à bien une telle entreprise.

Mais M. Guézic a d'autres projets. Projets qui vous donnent le frisson lorsque l'on a encore le « complexe de la métropole ». N'envisage-t-il pas de créer à Abidjan une « Maison de la Bretagne »... et d'inviter une Kevrenn au complet à sa fête de Décembre 1955 ? de créer un Bagad ?

Nous y reviendrons.

Ar Foeter Hent.

Nouvelles de B. A. S.

COMITÉ DE PATRONAGE DE B.A.S.

M. André Monteil, député du Finistère, ministre de la Santé Publique, ancien Secrétaire d'Etat à la Marine, a rendu de grands services à la B.A.S. en permettant au Bagad de la Base Aéro-Navale de Lann-Bihoué de se développer et de recevoir les sonneurs nécessaires à son fonctionnement.

M. André Monteil nous a fait l'honneur d'accepter de faire partie du Comité de patronage de la B.A.S.

COMITÉ DIRECTEUR DE LA B.A.S.

Est nommé membre du Comité Directeur de la B.A.S. notre ami *Patrig Coué*, de Rennes, date du 14 Novembre 1954.

LA VIE BRETONNE

Lisez « La Vie Bretonne », organe trimestriel du C.E.L.I.B.,

3, rue du Départ, Paris (15^e)

8 numéros : 200 fr.

C.C.P. Rennes 295-41

DÉCISION DU COMITÉ DIRECTEUR DE B. A. S.

Par lettre circulante du 18 Octobre 1954 (venue au Secrétariat le 17 Décembre), la sanction de mise à pied de deux ans prononcée en Novembre 1953 contre le trésorier-adjoint de la B.A.S., Jean-Yves Jiquel, est relevée.

Neuf membres du Comité se sont prononcés pour l'amnistie (annulation pure et simple de la sanction).

Deux pour le sursis, une abstention et un votant proposant l'annulation de la sanction.

Les membres du Bureau (MM. D. Le Veig, P. Monjarret et R. Marie) se sont abstenus volontairement de participer au vote.

Cette sanction prise en Novembre 1953 est donc annulée à dater du 14 Décembre 1954.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRET

C.P.P.P. N° 26062

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Des Etreennes Bretonnes

OFFREZ UNE CROIX CELTIQUE...

en beau bois dur teinté, patiné et ciré, de 25 cm x 15 cm

1.500 fr. franco

Prix spéciaux par quantités

SCULPTÉE PAR
YOUENN GUERNIC (B.A.S.)

Rue Brizeux, SCAËR (Finistère)



Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
Tel. LORIENT, 4-52
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES
Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 64 - Le N° : 40 Fr.

La leçon de Poullaouen et de Saint-Thuriau

Si l'on en croit les comptes-rendu de presse, la journée de « KAN HA DISKAN », le 26 Décembre, à Poullaouën, a été une « révélation ». Admettons-le pour ceux qui n'ont pas une connaissance approfondie du folklore et du terroir bretons. Ils pouvaient croire, qu'en dehors des Cercles et des Bagadou, il n'y avait plus rien. Nous rappelons que c'est là méconnaître gravement la question. Les Cercles et les Bagadou ne sont que l'expression sur un plan spectaculaire de ce folklore vivant dont se réclame ce journal. Leur développement ne s'expliquerait pas autrement.

Le grand mérite de Louis Roparz a été précisément de démontrer que le peuple reste aussi passionnément attaché que nos groupements dits folkloriques à ses chants, à ses danses et à ses traditions. Il l'a montré d'une façon péremptoire à Poullaouën où le peuple fut lui-même l'acteur. Disons mieux : il fut Roi ! Et quel Roi ! Débonnaire et dynamique à la fois, tel qu'en lui-même les siècles le retrouvent, chaque fois qu'on lui procure l'occasion de s'exprimer suivant ses préférences. S'il ne le fait pas plus souvent, c'est par la faute de soi-disant « élites » qui lui montrent d'autres chemins et l'inclinent à faire comme les autres pour avoir l'air à la page ».

(Suite page 3, 3^e col.)

Il y a 150 ans... combait Pierre Guillemot le Roi de Bignan.

Le nom de Pierre Guillemot est le plus fameux de la Chouannerie morbihannaise dans celui de Georges Cadoudal. Une telle autorité et une telle réussite s'attachaient à la personne du premier lieutenant du grand Georges que ses ennemis s'accrochaient avec ses amis pour l'appeler le ROI DE BIGNAN, un titre que l'Histoire lui a rendu.

Pierre Guillemot naquit en 1760 à la ferme de Ville-Hello, dans la commune de Buléon. Il interrompit ses études au Collège de Rennes pour venir prendre la succession de son père au domaine de Kerdel, une propriété familiale. Et ce fut le déclenchement de la Chouannerie, dont il fut tout de suite un partisan. Son premier fait d'armes s'est situé au combat de Collédo, où, avec trente hommes, il combattit à soixante Bleus l'abbé Leclerc, un curé de Saint-Jean-Brévelay que l'on considérait au district de Josselin.

(Suite page 3, 2^e col.)



L'Œuvre d'Yves-Marie Rudel

par Filip FARWELL

toucher provinciale s'estompe dans les brasses-ments propres aux zones de frontière et de passage, une grâce toute spéciale était nécessaire à l'apparition d'une vocation d'écrivain breton : n'en fut-ce pas une pour notre auteur que de naître plus précisément, dans le charmant pays de Guéméné-Pentao, aux résonances si typiquement bretonnes et, il faut bien le reconnaître, si inattendues dans cette Haute-Bretagne ?

N'en fut-ce pas une autre que de naître chez un chef de gare de la S.N.C.F., appelé de par ses fonctions à prendre du service dans les emplacements les plus divers ? A priori ce pouvait être dangereux : quoi de moins pittoresque et de plus indifférencié qu'une gare S.N.C.F., je vous le demande ? Cet aspect mécanique du métier (et quelle mécanique précise, implaçable même !), le spectacle journalier des rails à écartement normal et immuable, cette soumission aveugle à un ordre étatique minutieusement établi dans le détail des horaires et des

Rien ne semblait disposer spécialement Yves-Marie Rudel à devenir un jour l'auteur apprécié d'un certain nombre d'ouvrages d'inspiration bretonne. Originaire de la région nantaise où l'originalité de la

affectations... rien, en somme, qui laissât le moins supposer la fantaisie, la spontanéité, en un mot la liberté de l'esprit créateur. Mais le sort, si cruel et méprisant en apparence, réservait une grâce supplémentaire à l'enfant du chef de gare : celle de suivre son père nommé à Pont-de-Buis, au plus luxuriant tréfonds des jardins enchanteurs de la Cornouaille, en plein cœur de ce Finistère qui devait inspirer si fortement Yves-Marie Rudel, comme il a marqué un Jakez Riou et un Youenn Drezen, un Père Hellas...

De longues randonnées à travers ce pays de « collines bleues » et des échappées jusqu'à l'Océan de Penn-Trez et plus tard de l'Iroise, entre Brest et Portsall, devait assurer définitivement la maturation de cette vocation bretonne que l'amitié d'un Jakez Riou et d'un Youenn Drezen devait, par la suite, fortifier encore et féconder.

Panorama de la littérature bretonne.

Ainsi donc, nous savons maintenant qu'Yves-Marie Rudel n'aura pas été le dernier à mettre en pratique l'exhortation qu'il plaçait en tête de son ouvrage consacré à l'étude des différents aspects de la production littéraire de notre Province : « Il est temps que les Bretons lâchent cette lunette de Nessus qui leur brûle les reins : leur complexe d'infériorité ! Le juge-

(Suite page 4, 1^{re} col.)

Au Pays des "CORSAIRES"



Le Bagad « Quic en Croigne » de Saint-Malo (I.-et-V.)

Les Propos d'Yann Morgan

Le premier homme volant fut un Breton.

Pendant la nuit de Noël, tandis que les uns dansaient et que les autres rigolaient, Bertrand Dauvin a trouvé une mort dramatique dans les Alpilles en tentant de battre le record mondial du vol en planeur. L'événement a frappé l'opinion jeune, toujours sensible aux appels de l'héroïsme. Il nous a remis en souvenir le nom d'un homme de chez nous qui fut le pionnier du vol à voile. Il s'agit de Jean-Marie Le Bris, un marin de Douarnenez. Après une étude patiente des oiseaux grands voiliers, il avait créé de ses propres ressources une barque allée, qui, en Décembre 1856, survola la plage de Sainte-Anne-la-Palud, à près de cent mètres de hauteur. D'autres avant lui s'étaient livrés à des expériences en tentant de se laisser glisser sur l'aile du vent à partir de certaines hauteurs. Mais personne n'était parvenu à s'élever dans les airs au-dessus du point de départ. Jean-Marie Le Bris eut d'autres essais, qu'il voulut plus perfectionnés, et qui furent plus ou moins décevants. Il se ruina dans cette entreprise où il rencontra surtout des sarcasmes. Il mourut misérablement en 1872. De rares spécialistes ont su rendre hommage à cet homme dont ils ont qualifié les intuitions de géniales. Mais qui en Bretagne connaît aujourd'hui Jean-Marie Le Bris ?

Ur chapelig didrouz.

Un des vers les plus attendris de Jean-Pierre Kallou'h évoque les chapelles silencieuses de la campagne bretonne : « Ur chapelig didrouz é maeziou Breiz-Izel... Il arrive assez souvent de nos jours que le silence de ces sanctuaires isolés soit troublé. Ne nous en plaignons pas ! Car il s'agit d'une rumeur joyeuse : celle de bons et joyeux mariages de chez nous dont les héros désertent volontiers la banale église paroissiale au bénéfice d'une chapelle aimée. Ne croyez pas surtout que ces jeunes mariés soient uniquement des poètes et des artistes, c'est-à-dire de gens que l'on ne s'étonne pas trop de voir faire « bande à part ». Non ! un courant nouveau de sympathie et d'affection guide la jeunesse vers ces « chapeligou didrouz ». Un récent exemple nous a été donné par le champion cycliste faouëttais Jean Le Gully. Il avait fait choix, pour recevoir la bénédiction nuptiale, de la chapelle du Sacré-Cœur de Berné, joliment perdue dans un cadre de sapins, au centre d'un amphithéâtre de rondes et vertes collines. Ce fut sympathique, et ce fut un gros succès de presse... photographique.

Au premier plan des images publiées par la presse, on a pu remarquer, en tête du cortège nuptial, nos camarades Le Marrec et Forestier, animateurs de la Kevrenn du Pays Poutlette. Car ils étaient de la noce, pour la bonne raison qu'il n'est plus de noce « bien », de noce « à caractère » sans la présence des binious et des bombardes.

Comme autrefois, et même plus qu'autrefois, nos sonneurs sont de toutes les fêtes. Ainsi, dernièrement, un peu partout, et plus particulièrement dans la région de Lorient, les conscrits ont défilé, binious en tête. Il y avait bien quarante ans que l'on n'avait pas vu cela ! Et là, B.A.S. a encore le droit de marquer un bon point !

Puritanisme ?

La chapelle du Sacré-Cœur de Berné, dont nous venons de parler, s'orne de peintures murales récentes, dont l'une représente des jeunes gens déployant le drapeau herminé. Le recteur, M. Kervégant, qui a consacré une monographie à l'histoire de Pontcallec, et une autre à la Chouannerie à ce même pays de Pontcallec — (les deux 300 frs) — a montré un souci de la décoration qui paraît se perdre ailleurs. On nous a signalé, en effet, une tendance au puritanisme dans quelques paroisses

de Cornouaille. Il y a au moins trois sanctuaires qui ont, en quelque sorte, répudié leurs statues de saints, anciens ou modernes. Les vitraux, eux-mêmes, perdent leurs personnages au « bénéfice » de lignes sans doute symboliques, mais dont l'abstraction glace quelque peu le profane. L'autel n'est plus qu'une grande table nue. Nue également la croix qui la domine : une croix sans Christ ! Lequel avait pourtant dit : Ceci est mon corps ! Ceci est mon sang ! On se veut austère, dépouillé de toutes contingences terrestres. En priera-t-on mieux ? Vouera-t-on les Bretons au puritanisme, eux qui avaient fait de leurs églises et chapelles des musées charmants, et de leurs vieux saints les confidents de leurs menues peines ? Il est permis d'en douter. A Châteauneuf-du-Faou, où les vieux saints ont été concentrés dans un fond de l'église, la réaction populaire a été rapide et souriante : « On a mis nos saints à Dachau ! »

Echo à Radio-Quimerch.

Un excellent hasard nous mettait dernièrement en présence d'un solide marin groisillon, Célestin Béhérec, lequel nous a conté cette histoire :

— « Puisque vous vous occupez de « trucs » bretons, je vais vous dire ce qui m'est arrivé en mer, il y a de ça quelque temps. Un dimanche, je m'étais mis à l'écoutte de la radio bretonne, et qu'est-ce que j'entends ?... Béhérec Béhérec par ci ! Béhérec par là ! Et une poésie en breton que l'on récite en disant qu'on l'avait repêchée dans « L'Almanach du Marin ». C'était de mon père... dont on parlait comme un « petit » Jean-Pierre Kallou'h. On avouera que d'entendre cela, en pleine mer, alors que l'on ne s'y entend pas, et après si longtemps, il y a de quoi être remué, pas vrai !... C'est ma tournée. Qu'est-ce que tu prends ? »

L'ortie-frigo.

Nous avons donc trinqué à la santé de la radio bretonne, ce qui nous a permis de recueillir une autre histoire de Célestin Béhérec.

— T'as connu le Père Yvon, celui des Terre-Neuvas ?

— Un peu ! Qui ne le connaît pas ?

— Ouais ! Qui ne le connaît pas ?... Eh ! bien, il m'a donné un « truc » pour conserver le poisson sans glace. Il l'enveloppe avec de l'ortie. Oui, monsieur ! Et quand on reprend le poisson quelques jours après, il est raide comme s'il sortait du frigo. Tu otes ?

— C'est noté, Célestin.

... Le « truc » nous a été confirmé par la suite de plus d'un côté. Et même par un prestigieux pêcheur d'eau douce, lequel expédiait ses truites bien entortillées d'orties à ses amis, un peu surpris, mais ravis.

Chêne druidique.

Suivant la tradition, il a été fait une grosse consommation de gui-porte-bonheur à l'occasion du nouvel an.

On nous a rapporté à ce sujet des propos radiophoniques que nous regrettons vivement de n'avoir pu capter nous-mêmes. Selon l'auditeur qui nous en a fait part, le « causeur » disait qu'il y avait lieu de renvoyer aux vieilles lunes l'histoire des druides cueillant du gui sur les chênes. La preuve ? C'est qu'il n'y a pas de gui sur les chênes !...

Erreur, cher Monsieur !... Les chênes portant du gui, que l'on appelle pour cette raison des chênes druidiques, sont très rares, mais ils existent. Pour notre part, nous en connaissons un. Il se trouve dans le parc du Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, où chacun peut l'admirer, car il le mérite. C'est un chêne gigantesque, très droit, vraiment majestueux, digne en tous points de la considération que l'on vouait à ses ancêtres. Ce chêne druidique n'est sans doute pas le seul de son espèce.



La rareté de cet arbre explique sans doute le culte dont il était l'objet. Et peut-être tire-t-il de la substance du chêne des propriétés que nous aïeux connaissaient mais que nous avons oubliées.

Il ne faut pas trop médire des Mythes et Légendes : derrière la fable se cache généralement un fond de vérité.

Mon cœur cessa de battre.

On fait de curieuses trouvailles en parcourant nos anciennes revues. A la fin du dernier, un chroniqueur consacrait un article nécrologique, fort ému, à un poète d'origine bretonne, aujourd'hui bien oublié, dont on ne sait plus nouvelles depuis son départ au Canada, qui passait pour mort. Or, notre poète est bien vivant. Il eut connaissance de l'article, remercia l'auteur au moyen d'une pièce de vers qui se terminait ainsi :

« Mon cœur cessa de battre et je mourus... »

Ce vers, du moins, mérite de passer à la postérité et de sauver de l'oubli le poète breton Grivart qui en est l'auteur.

Une révolution dans le binioù ?

Notre papier intitulé « Nous autres Bretons » n'a pas été sans provoquer des polémiques diverses. Il y était question, si l'on ne se souvient pas, d'un bagad soufflant sur les têtes. En suite de quoi il nous a été adressé une mesure qui, si elle est adoptée par le Grand Conseil de la B.A.S. va provoquer une révolution dans nos instruments traditionnels... Car, il ne s'agirait, ni plus ni moins que de les accorder... en lait !

YANN MORGAN

Histoires vraies !...

Cette plaisanterie est devenu contraire à Quimper :

— Vous savez que M. Mendès-France a sa rue chez nous ?

— ???

— Mais oui ! La rue VERDELET...

Il était une fois un adjudant qui se proposait à employer la méthode bilingue pour dresser les Bleus en provenance de Breiz-Izel. Ce fut pas celui que vous connaissez sans doute, celui qui disait : Plouz, Foen — pour : gauche droite ! Non ! Cet autre adjudant faisait les bleus le petit discours que voici :

— Soldats « brezonek »,
Ecoutez mon predeg,
Et quand je parle à un,
Je parle à « pemzek » !

La Journée "Kan ha Diskan" de Poullaouen

Rarement nous avons connu des instants aussi reconfortants que ceux offerts par notre ami Loeiz Ropars, organisateur de cette journée « Kan ha Diskan », du 26 Décembre dernier, à Poullaouen.

Placée sous le signe de la langue bretonne, elle connut un succès dépassant toutes les espérances. Succès culturel d'abord et succès financier aussi. Ceci est la preuve que la langue bretonne chantée, déclamée, dialoguée ou simplement parlée, est toujours la première langue utilisée de ce coin du Poher.

Les bretonnants intéressés étaient accourus nombreux de tous les coins de Bretagne, et on y retrouvait des Rennais, des Nantais, des Brestois, des Quimperois, des Morlaisiens, des Guingampais...

Mais le public rural de Poullaouen avait, lui aussi, tenu à accorder sa confiance à l'organisateur, un des leurs, et, en foule compacte il se serrait dans la salle Vité, qui n'avait probablement jamais connu une telle affluence.

Quelques Cercles Celtiques, entièrement bretonnants, avaient apporté leur concours : Bourbriac, Rostrenen, Elliant, Pouldreuzic et Poullaouen bien entendu ; quelques sonneurs du Bagad Koad-Serc'ho de Morlaix-Ploujean donnaient la note « moderne » à ce programme excellent et varié, ô combien !

Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de MM. Pierre Mocaër, président de Kendalc'h ; M. Gab ar Moal, président du Bleun-Brug ; Pierre Trépos, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes ; M. Tretez, assistant à cette même Faculté ; Visant Seité, secrétaire général du Bleun-Brug ; M. A. Keravel et Charles Le Gall, d'Ar Falz ; M. Fanch Gourvil, d'Ouest-France ; M. Audhui, président du Comité des fêtes d'Huelgoal, représentant Le Télégramme ; Yann ar Go, Pécrivain breton bien connu ; Mme de Bellang, Jos Le Doaré, Kadoudal, président de l'Amicale des C. C. du Trégor, du Bleun-Brug des Côtes-du-Nord et du C. C. de Bourbriac ; Polig Monjarret, secrétaire de Kendalc'h et de la B.A.S. ; A. Trévidic, du C. C. de Carhaix ; Eflam Kuyen, du Comité directeur de B.A.S., président du C. C. de Rostrenen ; Yves Le Louz, co-administrateur d'Ar Soner, penn-bagad Koad-Serc'ho, etc...

Ajoutons que la Radiodiffusion française enregistra l'essentiel de cette journée, et que de nombreux magnétophones occupaient le premier rang...

Le but de cette journée était de mettre en présence et de faire concourir les meilleurs « kanerien ha diskanerien » de la région. Ceux-ci étaient venus nombreux de toute la commune de Poullaouen, de Kergloff, de Saint-Herbot, de Rostrenen, de Carhaix, du Moustoir, de Scrignac, de Plounévezel, etc...

Dès le matin se présentèrent devant le jury (composé de MM. Yann ar Go, Albert Trévidic, Fanch Gourvil, Kadoudal) de nombreux chanteurs parmi lesquels se distinguèrent particulièrement Mme Fer et M. Le Briz, de Scrignac, déjà de nombreuses fois lauréats du Bleun-Brug, Gwennola Trévidic (10 ans), de Carhaix, MM. Jézéquel, Pichon, F. ar Gall, F. Jaffrés, A. Coent et Y. Le Jeune, de Poullaouen, Robin et Harnay, de Plounévezel, Anne Jaffrés, de Poullaouen. Mme Le Goff, de Kergloff, malgré ses 81 ans, tint les planches avec une remarquable assurance qui souleva la salle d'enthousiasme. Le chant alterné qu'elle présenta avec notre ami Loeiz Ropars, et qu'elle illustra de gestes et d'attitudes des plus comiques, fut sans doute le plus apprécié.

Le programme de l'après-midi connut encore plus de succès. Après une ouverture par le Bagad Koad-Serc'ho, il se déroula sans interruption pendant plus de quatre heures d'horloge, sans que l'intérêt ne faiblît le moindrement. Les chants alternés, les soli, les fables récitées (où notre ami Charles Le Gall se tailla un succès personnel fort mérité), les danses exécutées par les C. C. d'Elliant, Pouldreuzic, Bourbriac, Rostrenen, Poullaouen, les pièces de théâtre (« Mil Pok » interprétée avec brio par nos amis de Rostrenen, et dont le thème était un quiproquo en langue française exploité en langue bretonne !!! La pièce offerte par nos amis de Bourbriac s'intitulait « Ar Vatez » ; elle ne fut pas présentée avec moins de brio que « Mil Pok », et l'une comme l'autre furent saluées par les enthousiastes applaudissements d'un public déchaîné ; le mot n'est pas trop fort). Un dialogue emprunté au répertoire de Radio-Kimerc'h, de Pierre Hélias, mit en scène les personnages célèbres sur les ondes bretonnes : Jakez Kroc'hon et Guillou Vihan ; MM. Le Duff et Le Jeune, du Moustoir, se taillèrent ainsi un succès plus que mérité. Nous aimerions voir et entendre ces deux excellents artistes plus souvent, soit aux fêtes folkloriques, soit à la radio même.

Une mention toute spéciale à M. Gall, de Saint-Pol-de-Léon, premier prix d'éloquence du Bleun-Brug de Vannes, qui prononça une allocution bien sentie sur la signification du chant breton et sur la diversité du répertoire populaire ; il termina en lançant un appel aux jeunes afin qu'ils maintiennent la Bretagne à sa place dans le concert des nations contemporaines. Cette allocution fut saluée de frénétiques applaudissements.

Après les résultats du concours de chants, dont nous donnons plus bas le détail, la fête se termina

par un vibrant Bro goz hon Tadou repris en chœur par l'assistance.

Le bal du soir connut lui aussi le succès.

Il serait vain de documenter plus avant une telle manifestation. Disons qu'elle a « regonflé » bien des déçus et félicitons notre ami Loeiz Ropars de son initiative. Son idée mérite d'être exploitée et nous avons l'espoir qu'elle sera reprise par bien d'autres bourgades de la Basse-Bretagne.

Pendant cette journée, pas un mot de français ne fut entendu ; seule la langue bretonne fut utilisée, tant par le public que par le speaker ou par les acteurs, chanteurs et diseurs. Une journée à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la renaissance bretonne. Bravo au Cercle « Measerien Poullaouen », à son dévoué président et à son animatrice Mlle Eugénie Ropars.

Résultat du concours de chant :

CHANTS ALTERNÉS,

Plus de 50 ans. — 1^{er} prix : Mme Le Guern, 81 ans, de Kergloff ; 2^e prix : MM. Jaffrés et Le Gall, de Poullaouen.

Moins de 50 ans. — 1^{er} prix, 2.500 fr. : Mme Fer et M. Le Briz, de Scrignac ; 2^e prix, 2.000 fr. : MM. Pichon et Jézéquel, de Poullaouen ; 3^e prix, 1.500 fr. : Y. Le Jeune et André Coent, de Poullaouen ; 4^e prix, 1.000 fr. : MM. Robin et Harnay, de Plounévezel.

Hors concours : M. et Mme Le Guernic, de Scærb.

CHANTS SOLO,

Enfants. — 1^{er} prix : Gwennola Trévidic, de Carhaix.

Grandes personnes. — 1^{er} prix : J.-M. Long, de Poullaouen ; 2^e prix : Lavenant, de Saint-Herbot ; 3^e prix : Roger Laurent, de Salut-Herbot.

Disons aussi que cette journée a pu être envisagée grâce à l'aide financière du Comité des Fêtes de Cornouaille, de la Fondation Culturelle Bretonne, de Kendalc'h et de la B.A.S.

AR FORSTER HENT.

Mort de Stevan Kerhored

Fabuliste et Conteur Breton.

La presse a annoncé la mort, survenue dans les derniers jours de Décembre, du chanoine Etienne-Marie Le Strat, ancien curé-doyen de Plouay. Ses obsèques ont eu lieu le 1^{er} Janvier en la chapelle Saint-Hilaire, en Pluméliau, sa paroisse natale où il s'était retiré.

Des hommages lui ont été rendus. Mais on a oublié généralement, pour ne pas dire systématiquement, de dire qu'avec ce bon chanoine avait disparu un des meilleurs écrivains du dialecte vannetais. Sous le pseudonyme de Stevan Kerhored, il a publié, pendant de longues années, dans la revue « Dihunamb » des fables et des contes en vers d'un tour délicieux.

Il ne se contentait pas de mettre en vers bretons, souples, légers, cristallins, les fables du répertoire classique. Sur les thèmes populaires du folklore, il broda et rima avec une aisance souveraine. Ces petits chefs-d'œuvre seront à mettre entre les mains des jeunes bretonnants, le jour, où, espérons-le, il sera possible d'en faire un recueil.

Les Vannetais perdent en Stevan Kerhored l'une de leurs meilleures plumes, une de celles qui ont le plus illustré depuis trente ans le « brehoneg beo » cher à Loeiz Herrieu.

Ce petit poème, pris au hasard, donnera quelque peu une idée de la manière de Stevan Kerhored.

Medor e gol e dam kig.

Medor e trezein ur stêr,
Un tamm kig én e veg,
E huel é skeud en deuz sklêr.
Met er heh lon pañnek,
Ur hâ aral e gred guêllet,
Har un tamm kig aral eud,
Pe zigor é veg, en amoad,
Evit skrapêin en tamm kig-sé
E lèh er havet éan e gol
En hani e zahlé.

Hui e laro : ret é bout fol
Eit obêr kement-sé.
Na hui neoah, nag a uehieu
E hues groët er memes tra,
Pe hues laosket er guir madeu
Evit kaout treu a nitra.

An tri-ugent martolod

(Gwerz diwar an tri-ugent martolod beuzet d'ar c'hwec'h war 'n ugent a viz Du 1954.)

(Savet e yez Kerne gant YOUENN GWERNIG.)
(Sonerez savet gant POLIG MONJARRET.)

Goustad

Se - la ouet 'ta ha Se - la - ouet Se-la-ouet
ta gwir Vre-to - ned , pe-bez an - Ken war
hon dou - ar tro-war-dro na pe-bez gla-c'har !

Gwelet hon eus en avel ior
O c'hournijal eul lapous-mor
War an douarou argaset
Dre ma oa ar mor fuloret.

Fuloret ' oa, fuloret mat
'Evel n'e oa bet biskoaz, tud vat :
Tri-ugent den en deus lazet
Tud yac'h ha kreñv... ha Bretoned !

D'ar c'hwec'h war 'n ugent a viz du
War ar mor gwez 'kreiz an noz du
Tri-ugent den pell diouz o zud
O stourma rak an avel yud.

Seiz batimant, tri-ugent den
Kollet er mor 'kreiz an noz yen,
N'o kwelimp mui e Konk Kerne
Diskarga pesked war ar c'hae.

Youenn d'e dad a lavare :
« Eun argoadad ne vin morse... »
Tostik ar paotr d'e bemzek bloa
Aet e oa hen da besketa.

Youennig ar paotrig dinamm
A-boan kuiteet barienn e vamm
Ar mor hen fuskell da viken
Etre e ziouvec'h glas ha yen.

Ha war hor Bro ar vrumenn du
En em astenn evel ludu
En tiegeziou ar glac'har
'N em led er c'halon an dud kar.

E dek parrez eus Bro-Gerne
Ar glaz a dint diouz ar beure :
Santez Anna ar Vretoned
Pedit 'vit ar re-tremenet !

Y.-M. Rudel

(Suite)

ment de ceux qui les ignorent ne peut que leur être favorable. Au surplus, l'examen de leurs richesses spirituelles ne pourra que susciter entre eux de fécondes émulations. » Et tout cet ouvrage d'histoire littéraire en est la meilleure preuve : véritable « Défense et Illustration » de notre littérature originale.

Certes, il n'est pas exempt de certaines imperfections inhérentes à ce genre de travail. L'auteur en reconnaît lui-même l'allure érudite et bibliographique : c'est une somme qu'il faut déguster à petites doses sous peine de succomber à une indigestion de dates, de toponymes et de titres... Bref, du travail scientifique plutôt que de « l'histoire écoutée aux portes de la légende ».

Mais cela ne constitue-t-il pas le plus éclatant démenti opposable à ceux qui font à la littérature bretonne le grief de la rareté, sinon de l'inexistence ? Qu'il soit difficile de donner en 150 pages une analyse détaillée de la vie et de l'œuvre de plus de 600 auteurs, on le comprend fort bien !

Des temps les plus anciens jusqu'aux années où nous baignons, les plus illustres comme les moins connus prennent leur place, dans la trame des générations, accompagnés des titres où ils voulurent mettre le meilleur d'eux-mêmes.

Chacun de ces auteurs mériterait, bien sûr, qu'on le reprenne en détail pour en approfondir personnellement la psychologie et le génie. Rudel se contente de réaliser cette investigation détaillée à propos d'auteurs typiques. Mais, tel qu'il est, son livre rendra les plus grands services à tous ceux qui veulent avoir une vue générale de notre littérature, étudiée par le très compétent et distingué chroniqueur littéraire d'« Ouest-France », c'est-à-dire en liaison avec d'autres littératures, ce qui lui permet de situer la nôtre à son véritable niveau, qui n'est pas, en définitive, tellement bas.



Y.-M. Rudel.

Aucun parti-pris ne gâche cette étude où Rudel a cherché — au fond de chaque œuvre, si imparfaite soit-elle — l'expression de lui-même que l'auteur a voulu y instiller. Aussi est-ce avec sympathie (qui n'exclut ni indépendance, ni justice) qu'il cite ou analyse chacune, s'attachant à y dégager ce qui est digne de respect, sinon d'amour. Quelle leçon de critique littéraire — intelligente et enrichissante — il donne par là à quelque esprit irrémédiablement dénigrateur et stérilisant ! Et quel guide autorisé pour tous les Bretons qui, malgré les impératifs de la vie quotidienne, prétendent opérer pourtant ce pèlerinage aux sources ancestrales condition sine qua non de toute véritable culture digne de ce nom ! Car, assurément, aucun Breton ne peut prétendre aujourd'hui

Pierre Guillemot, le roi de Bignan

(Suite de la 1^{re} page.)

Sa carrière chouanne sera marquée de cent exploits du même genre, rapidement conçus, témérairement exécutés. Il ne fut pas seulement un spécialiste — le meilleur — des razzias et des coups de main : en maintes grandes circonstances, il révéla des aptitudes stratégiques qui justifiaient sa nomination au grade d'adjutant-général des légions de Vannes, d'Auray, de Mohon et de Bignan. Audacieux dans ses entreprises, implacable en ses repréailles, il était plus redouté que conquéreur. Il fut plus d'une fois sur le point d'être capturé : il se tira des situations les plus extraordinairement périlleuses, grâce à la rapidité de ses réflexes et aussi à sa vigueur physique peu commune.

Quand Georges Cadoudal eut été capturé à

d'hui connaître les aspects de sa littérature (en ses deux expressions bretonnante et française) s'il ne possède cet ouvrage essentiel, au style, par ailleurs, si agréable qu'il fait oublier rapidement les aridités de l'érudition.

Mais Yves-Marie Rudel n'est pas seulement un historien de la littérature. Lui-même auteur de nombreux romans, il veut contredire l'adage qui veut que les bons commentateurs ne soient pas forcément les meilleurs producteurs. Il n'est pas risqué de pronostiquer une longue carrière à ces œuvres nourries d'une sève vivace, de la substance même de la Bretagne que l'auteur sait si bien extirper et qu'il s'efforce de transposer au plus juste.

L'Empereur.

C'est un court récit, publié par une revue d'outre-Océan, et qui met en scène un énigmatique et pittoresque passeur auquel échoit un confortable héritage. Beau jour au crépuscule sanglant ! Indépendamment des dialogues qui sont d'un naturel consommé, la nouvelle vaut surtout par l'évocation de certains milieux brestois éminemment représentatifs de l'ambiance du grand port. La revue où a paru cette nouvelle peut être consultée à la Bibliothèque Universitaire de Rennes.

Goulven le goémonnier.

Les tempéraments vigoureux, complexes et quelquefois inquiétants des populations côtières du Nord de Brest y sont mis en scène en une fresque liguée et grandiose.

C'est une touchante histoire d'amour et de mort, tout imprégnée des soucis quotidiens qui la conditionnent et la soutiennent. Rien n'est plus éloigné des conventionnelles élucubrations pour romans-feuillets que cette passion tour à tour sentimentale et charnelle dans les filets de laquelle (pour employer les termes de nos héros-gens de mer) se débattent Goulven et Caro. Ils tenteront vainement de s'en échapper et, d'ailleurs, tout nous laisse croire qu'en fin de compte ils ne s'en trouveront pas plus mal.

(A suivre.)

Filip FARWELL.

Cours de Tambour

La Kevrenn C'hlaizik pensait renoncer, faute d'avoir reçu assez de commandes, au projet d'éditer sur disque microsillon les cours de tambour de Bobby Mac Gregor.

Ce disque sortira sous peu, grâce à l'appui financier de la B.A.S. et sera mis en vente, au prix de 1.700 fr.

Caractéristiques : microsillon 18 cm : 33 tours.
1^{re} face : Explications détaillées des différents battements de tambour par Bobby, et solo.
2^e face : Bobby accompagnant au tambour la Kevrenn C'hlaizik dans quelques airs de son répertoire.

Si vous ne l'avez encore fait, passez vos commandes et virez les fonds à Hervé Le Meur, 7, rue des Gentilshommes, Quimper. C.C.P. Rennes 56-64.

Paris, Pierre Guillemot conçut le projet de le délivrer, mais les circonstances le retiennent en Angleterre. Au cours de l'automne 1804, il put rallier la Bretagne. Le gouvernement, craignant à juste titre son influence, mit sa tête à prix. C'est ainsi qu'il fut trahi par un nommé Marc Le Guénéral, lequel s'étant proposé au Roi de Bignan pour faciliter un nouveau départ en Angleterre le livra aux autorités à la fin de cette même année 1804. Guillemot, cerné dans une maison de Berluern, lemot, par soixante hussards, ne se rendit qu'après avoir reçu 23 blessures.

Traduit devant une Commission militaire de Vannes, il se fit son propre avocat en des termes d'une âpreté sauvage qui impressionnèrent ses juges. Mais sa cause était perdue d'avance. Il fut fusillé sur le plateau de La Garenne, à Vannes, le 5 Janvier 1805.

Avec lui, prenait fin la Chouannerie morbihannaise.

Poullaouen et St-Thuriau

(Suite de la 1^{re} page.)

Il nous revient que l'enthousiasme est grand au pays des Montagnes, et que les « Messaïens Poullaouen » sont l'objet de pressantes sollicitations pour qu'ils élargissent la formule de leur concours populaire. Ce sera fait, nous dit-on... En 1955, il y aura donc une autre grande journée de « KAN HA DISKAN ». Et l'on veut croire que l'exemple sera suivi. (1)

A Saint-Thuriau, à l'occasion de la Noël, c'est le théâtre populaire breton qui était spécialement à l'honneur. Une troupe déjà experte a joué : JOZON, une comédie, et NOLUEN, une tragédie, l'une et l'autre de Job Le Bayon. Le succès a été total. On a refusé du monde, et il faudra sans doute répondre aux sollicitations des communes voisines. Déjà, l'an dernier, quand la même troupe de Saint-Thuriau présenta « BETHLEEM », autre « mystère » de Job Le Bayon, le succès fut tel qu'il fallut jouer sept fois la pièce. On vit défilé en une semaine 45 autocars dans la modeste bourgade. Ensuite, il fallut à la troupe faire le tour des scènes du voisinage. Saluons M. l'abbé Loric ! Il a repris la grande tradition qui drainait les foules de naguère à Saint-Jean Brévelay, à Sainte-Anne, à Pluvigner et ailleurs.

Il est donc vrai qu'il reste de beaux jours pour le chant et le théâtre bretons. Et aussi pour les créateurs d'œuvres nouvelles... à la condition de rompre avec l'hermétisme !

Jeunes gens des Cercles ou des Bagadou, et vous qui aimez cela mais qui ne faites rien, pensez-y. Il reste à glaner de ce côté d'autres succès. Et surtout n'ayez pas peur d'être « trop peuple » ! Car ce peuple qui vous fête en été aimerait vous voir plus souvent en hiver. En vos loisirs, il vous reste à compléter votre formation culturelle bretonne. Intéressez-vous donc un peu plus à nos chants, dont certains, ceux-là précisément qui vous semblent parfois longs et quelque peu monotones, se prêtent au jeu scénique. Faites plus ample connaissance avec notre théâtre et apprenez à le jouer. Vous y trouverez les mêmes joies que vos camarades de Saint-Thuriau, de Rostrenen et de Boubriac.

Vers 1935, l'auteur de ces lignes avait fait un rêve dont il avait fait part à Dorig Le Voyer : il entrevoyait le jour où des cohortes de sonneurs défileraient triomphalement dans toutes les villes de Bretagne. Ce jour est venu...

Il a fait un autre rêve : c'est qu'en plus des manifestations triomphales de l'été, qui ont d'ailleurs contribué largement au nouveau renom de la Bretagne, toutes les bourgades de chez nous vivront, une fois ou deux chaque hiver, des journées radieuses comme celles de Poullaouen et de Saint-Thuriau.

Ce jour aussi viendra... RONAN KARDEG.

N.D.L.R. — Notre ami Yves Le Com, du G. C. de Spézet, s'inspirant de l'exemple de Louis Rappin, organise à Spézet, le 6 Mars, une journée « Kan ha Diskan ».

Le Grand Youn nous écrit :

Le Biniou est-il un fusil de chasse ?

Buoc'h goz, à toi salut !
Je viens t'en raconter une bien bonne. C'est l'histoire d'un gâs de chez moi qui fourbit son biniou comme un F. M.
Si tu l'avais vu tu en aurais bavé des ronds de chapeau. Il s'était installé dans sa cuisine, avec son attirail : un modèle réduit de machin à laver les bouteilles, un paquet de coton, une bouteille d'huile de paraffine, des chiffons propres, des chiffons sales, hag all, hag all...
— Qu'est-ce que tu fabriques ? je lui demande.
— J'écouvillonne mon biniou, il me répond.
— Hein ?
J'ai tout de suite pensé à une contrepètrie, mais non, le gâs était sérieux ; et il y croyait dur comme fer à son truc.
— En quoi ça consiste ? je lui fais.
— Je paraffine l'intérieur de toutes les pièces du biniou... il dit.
— Tiens ? moi, c'est à mon flingot que je fais ça, mais je mets de l'huile de vaseline et non

pas de paraffine. Et à quoi ça sert tout ça ? Ça empêche de rouiller ?
— Ça empêche le bois de fendre et puis le biniou sonne mieux ; je fais ça deux ou trois fois par an...
— Sans blague ?...
Tu penses, Buoc'h goz, que je l'ai pas dé-trompé, il n'y a que la foi qui sauve ; il y croyait tellement à son truc, que je n'ai pas voulu le décevoir.
Non, mais tu te rends compte ? graisser l'intérieur des bourdons et du lévriard ? pour les empêcher de fendre et pour que ça sonne mieux ! Laisse-moi rigoler ; ce n'est pas ça qui l'empêchera de fendre s'il en a envie, et s'il sonne mal, et bien, il ne sonnera pas mieux après.
J'aurais dû lui dire, au gâs, qu'un biniou est bon ou est mauvais, il est fait en bon ou en mauvais bois, par un type qui s'y connaît ou par un type qui n'y connaît rien ; et ce n'est pas l'huile de machin-chose qui l'empêchera de fendre ou d'avoir un vilain son. J'aurais dû lui dire que son truc, avec la poussière, ça allait faire une de ces mixtures pas propres qui n'amélioreraient certainement rien du tout. Et puis j'aurais dû lui dire aussi qu'un biniou ça se nettoie à sec ; je parle bien sur d'un biniou fait en bon bois, et pas d'une saloperie peuruse tout juste bonne à orner le mur d'un touriste.

Mais, que veux-tu, le copain y croyait tellement à sa recette que je n'ai pas voulu le peiner. Et toi ? qu'est-ce que tu penses, Buoc'h goz ? T'en penses rien sans doute ? T'es comme moi, tu fais ça à ton fusil le lendemain d'une partie de chasse.
Pour le reste tu fais comme moi aussi, peut-être ? Tu écouvillonne à sec (sans contrepètrie) ! Et pas deux ou trois fois par an, comme le gâs en question, mais au moins une fois par mois. C'est à la propriété de l'instrument qu'on reconnaît le sonneur, pas vrai ?
Mais que veux-tu, les jeunes d'aujourd'hui sont tellement pleins d'eux-mêmes, qu'ils se foutent pas mal des dizaines d'années d'expérience des autres.
A part ça rien de neuf. Je te quitte car j'allais oublier de nettoyer mon flingot. La manie du copain aura au moins servi à me le rappeler...
Kenavo 'ta, Buoc'h goz...
YOUN VRAS.

L'IRLANDE

Un ouvrage de 50 pages, illustré de 60 photographies, de MM. André J. Mutterer et Jean Sonkin, préfacé par M. André Slegfried, de l'Académie Française.
L'exemplaire : 390 frs, port en sus.
Ambassade d'Irre, 37 bis rue Paul Valéry, Paris.

CONCOURS 1955

Air imposé aux Bagadou d'enfants

L'air ci-contre est un pot-pourri composé de « Ruz ha gwer », d'une « gavotte de Carhaix » et de la « Marche de Lutteurs d'Hennebont ».
Les signes de reprise sont indiqués pour les 2 premiers airs ; ils correspondent aux « réponses » des biniou. Les réponses du 3^e air sont indiquées par des notes plus petites.
— Cet enchaînement sera exécuté trois fois consécutives.
— A la fin de la troisième fois, les bombardes sonneront avec les biniou les six dernières mesures.



ATTENTION !

- Le 1^{er} air a 3 bémols à la clé.
- Les 2 autres en ont seulement deux.
- A la dernière mesure de la cinquième portée la dernière note (fa) est réservée aux biniou, le demi-soupir correspond à la partie de bombe.
- Les « mordants » des 2^e et 3^e airs sont propres aux bombardes. Il est recommandé aux biniou de les exécuter également.
- Les 2 si bémol (noire pointée et noire) de la 4^e mesure du 2^e air doivent être liés.

Aux Sonneurs de la Classe

Afin d'éviter toute correspondance inutile entre les sonneurs et leur Secrétariat, voici un extrait des règlements militaires, concernant le devancement d'appel :

Disons une fois de plus que « sonneur de biniou ou de bombe » à la B. A. N. de Lann-Bihoué n'est pas une « spécialité ».

Engagement par devancement d'appel.

Le C. M. du 6 Novembre 1951 (Mod. le 17-1-52 et le 13-3-52) prévoit l'engagement par devancement d'appel pour les candidats qui satisfont aux examens et essais donnant accès au B.P. de l'une des spécialités énumérées au § B de l'Annexe de l'A.M. du 1-2-50.

L'examen ou l'essai ne pouvant pas toujours être subi dans les villes où sont situés les B.E.M., les candidats à cet examen ou essai sont autorisés à souscrire un engagement sur titres,

s'ils présentent des garanties suffisantes (attestations, certificats, etc.) pour obtenir le Brevet Provisoire de spécialité.

Les intéressés subiront l'examen ou l'essai réglementaire à leur arrivée au Centre de Formation.

En cas d'échec, ils seront maintenus dans l'Armée de Mer pour effectuer la période légale de service actif et pourront être classés aides spécialistes.

Les engagements par devancement d'appel sont reçus à toute époque de l'année, mais la faculté de contracter un lien de cette nature cesse, pour chaque candidat, le jour de la publication au « Journal Officiel » du décret d'appel sous les drapeaux de la fraction du contingent à laquelle il appartient par son âge.

Les candidats dont la demande d'engagement par devancement d'appel est retenue, sont convoqués dans les derniers jours de chaque mois, pour signature de l'acte d'engagement, de façon à être incorporés le premier jour ouvrable du mois suivant.

Les exemptés, ajournés, omis et sursitaires ne sont pas admis à souscrire cet engagement.

Calendriers B. A. S.

Renvoyez, par retour du courrier, au Secrétariat de B. A. S., 34, rue Carnot, Lorient (Morb.), tous les N^{os} invendus.

Si vous pensez pouvoir liquider ces invendus plus tard, conservez-les, mais versez d'ores et déjà le produit des exemplaires vendus au C.C.P. de B.A.S. et signalez au dos du talon de mandat le nombre d'exemplaires que vous conservez pour être vendus plus tard, ou que vous renvoyez au Secrétariat.

Quelques colis se sont perdus, ou du moins ne sont pas arrivés à destination. Nous vous serions reconnaissants de nous signaler ces pertes afin de nous faciliter les recherches.

B.A.S.

BERR HA BERR

Tourisme et Folklore.

Lors d'une réunion de la Commission de Propagande du Comité régional de Tourisme (lequel serait un Comité breton complet si l'on y joignait la Loire-Inférieure), il a été décidé de mettre l'accent sur les vertus curatives du climat breton — cures héliomarines — d'intensifier les relations touristiques avec la Belgique et la Suisse, de rééditer à 700.000 (sept cent mille) exemplaires un dépliant « Bretagne » en quatre langues, et d'éditer quatre affiches en couleur. Nous avons noté aussi avec intérêt que l'on se proposait de faire valoir par des films le charme et la qualité de nos châteaux, de nos danses et de nos manifestations folkloriques. On est convaincu désormais de l'intérêt que représente pour le tourisme breton un des bons atouts. On aurait donc pu conclure que les dits groupements émarquent un budget du tourisme, car ce n'est pas exact.

Trappeurs de Bretagne.

On assure qu'il existe encore des trappeurs professionnels en Bretagne, et qui se spécialisent dans la chasse à la sauvagine : blaireaux, martres, putois, foinnes, loutres, etc.. C'est le cas du père Derrien, de Quérien qui, à soixante-douze ans, parcourt avec sa meute 40 kilomètres chaque dimanche. Il paraît que l'Amérique manque de foinnes et de martres, que l'Angleterre recherche nos peaux de taupes, que les Allemands apprécient les cols fourrés à l'aide de nos putois, et que les hauts fonctionnaires japonais font à la loutre bretonne le même honneur que nos magistrats accordent à la symbolique hermine. La Liberté du Morbihan a accordé à ces questions des articles pleins d'intérêt : on y a même trouvé une étude fort curieuse sur la présence des castors autrefois en Bretagne.

Dans le même temps, on signale qu'un chasseur du Huelgout en est à son 129^e sanglier, que des chasseurs de Plouay tirent de merveilleux chevreuils, et que des pêcheurs de Groix capturent des otaries ou des pingouins macrotères. Il n'est donc pas besoin d'aller au bout du monde pour vivre de grandes émotions sportives.

600.000 Bretons émigrés ?

« Depuis 1946, le monde s'est trouvé en présence de 12 millions d'Européens à déplacer et à replacer. Pour 4 millions, c'est chose faite, grâce aux Etats-Unis, au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Argentine. Sur ces 12 millions, 80 pour cent sont catholiques.

En France, il y a 800.000 Italiens avec une équipe de 43 missionnaires. A côté, il y a 600.000 Bretons avec une petite équipe de 24 prêtres, dont 4 seulement sont totalement libérés au service de leurs compatriotes. »

(La Terre Bretonne.)

Il est question de construire une route touristique qui permettrait l'accès au site du Stangala, l'un des jolis coins de la vallée de l'Odol en amont de Quimper.

Si vous en avez l'occasion, ne manquez pas de mettre à profit la nouvelle route qui permet l'ascension du Menez-Hom. Au sommet de ces 330 mètres, soufflé un des vents les plus costauds de Bretagne. Et puis, quelle vue !

Le céramiste quimpérois Fouillen a fait à Montrouge une exposition de ses œuvres qui a obtenu un beau succès. Il a réclamé pour l'art breton le droit d'être international sans renoncer à l'influence « de son environnement ».

A Pont-Abbé, on a découvert une perle de bonne grosseur dans une moule ; mais à Locudy, on a fait mieux : il a été pêché une moule géante de 26 centimètres sur 15.

M. le Chanoine Mévellec annonce la fusion de son bulletin avec « La Terre Bretonne ».

Le dernier numéro de La Terre Bretonne publie un communiqué par lequel M. le chanoine Mévellec, aumônier des Bretons d'Aquitaine, annonce la fusion de son bulletin trimestriel : La plus grande Bretagne avec cet organe, où les Bretons du Sud-Ouest continueront d'avoir périodiquement des rubriques spéciales et détaillées.

Rappelons que La Terre Bretonne est un hebdomadaire imprimé à Paris qui est le reflet fidèle de l'actualité bretonne, et qui sert particulièrement de liaison entre tous les Bretons de la « Dispersion ».

Bureaux à Paris : 152, boulevard de la Gare, et 3, rue du Départ (14^e). Abonnement : un an 600 fr. ; six mois 350 fr.

La correspondance concernant les Bretons d'Aquitaine continuera d'être adressée à M. Mévellec, 2, cours Fénelon, Périgueux (Dordogne).

Nous apprenons que M. le chanoine Mévellec, accablé par une tâche écrasante, a dû, sur l'ordre des médecins, consentir à un repos de deux mois. Nous formons des vœux pour que ce repos si nécessaire nous restitue M. Mévellec en très bonne santé et plus dynamique que jamais, pour le plus grand bonheur de l'œuvre à laquelle il s'est consacré corps et âme.

La ville de Dol a célébré en Décembre le trentième anniversaire de la mort de l'abbé François Duine qui fut un remarquable historien de cette cité et un des plus érudits folkloristes de la Haute-Bretagne.

La ville de Vannes a été endeuillée, fin Décembre, par la mort de Jean Frelaut, conservateur du Musée, peintre, graveur et lithographe de grand talent. C'était l'un des artistes bretons les plus représentatifs de notre époque. Plusieurs de ses œuvres sont à la National Gallery de Londres.

Le Saint-Politein Emile Queinnec a obtenu le prix Maurice Rollinat pour son recueil de poèmes : Il était une fois...

Le Bagad de Lann-Bihoué s'est vu appeler à l'honneur de faire l'ouverture du grand bal, organisé le samedi soir 15 Janvier, par l'A. S. Arsenal de Lorient.

Revue et Lectures.

WAR RAO, bulletin mensuel de l'Amicale « Loire et Vilaine », publie en son numéro 48 — Janvier 1955 — sous la plume de M. Pierre Laurent, président de « Ker Vreiz », une interview de Joseph Martray, secrétaire général du C.E.L.L.B. La situation de la Loire-Inférieure par rapport au C.E.L.L.B. fait l'objet de cet entretien. Il en résulte que le C.E.L.L.B. n'a jamais fermé les portes aux représentants de ce département, dont quelques uns font d'ailleurs partie de cet organisme d'indispensable liaison. Mais certains dirigeants économiques de la région nantaise n'ont pas encore ressenti la nécessité de l'union et de la collaboration avec les représentants des autres départements bretons.

Un organe qui se rend parfaitement compte de cette nécessité, c'est NANTES-TOURISME, bulletin trimestriel du Syndicat d'Initiative « Loire-Atlantique ». C'est d'ailleurs, quant à la qualité de la documentation et la clarté des exposés, un modèle du genre. Non seulement, Nantes-Tourisme sait intéresser ses lecteurs aux charmes de la région nantaise, ainsi qu'à son histoire, mais il s'est fort bien rendu compte que Nantes était une porte du tourisme breton. Tant qu'à attirer des touristes en Bretagne, il vaut autant qu'ils passent par Nantes, n'est-ce pas ? D'où de précieux articles sur le folklore de toute la Bretagne où nous retrouvons les plumes sympathiques de Stany Gauthier et de M. Biré.

LE PAYS BRETON, revue trimestrielle de la Fédération régionaliste de Bretagne, directeur M. Choleau, à Vitry, continue la publication de l'histoire du monastère de Landévennec, d'après La Borderie. Un passage de cette étude permet de se poser une singulière question concernant Salauin ar Foll. Ce dernier a-t-il été enterré là où s'est élevée la basilique du Folgoët, ou dans un lieu dit Folgoat, près de l'abbaye de Landévennec ?

La dernière livraison d'AL LIAMM (Du-Kerzu 1954) publie huit poèmes inédits de Jakez Riou, dont sept ont déjà paru dans « Gwalarn » avant la guerre, et dont l'un « Heol » est inédit. Compte non tenu de la qualité de l'inspiration, notre préférence personnelle tend au poème intitulé : « Ar Feunteun Zu » dont la ciselure nous semble bien jolie. Signalons encore dans le même numéro : « Porzh ar Gellveneg » de Youenn Drezon, extrait de « Kan da Gornog » et d' « Itron Varia Garmez ». Ar Soner publiera prochainement la traduction française de cet extrait, traduit par l'auteur lui-même.

Al Liam, revue bimestrielle de langue bretonne. Abonnement annuel : 1.000 frs (sur papier de luxe : 1.500 frs). S'adresser à M. P. Le Bihan, 13, route de Vaugirard, Meudon (S.-et-O.). C.C.P. Paris 5349.06.

La dans « EN HAD », directeurs Stan Kidna, à Auray, entre autres choses excellentes : Ferhinded de Bont-Kerleu », par Vedig en Evel, pseudonyme de Mme Loelz Herriou.

FONTAINES DE BROGELIANDE, directeur Ronan Pichery, à Rennes, outre sa page touristique et ses poèmes, continue la publication de son enquête « A la recherche de « Barzas Breiz », suite remarquable, ment documentée à une querelle littéraire dont les objectifs nous semblent largement dépassés aujourd'hui. Jos P.

La Vie des Groupes

Bagad ar Vilin C'hlas, Penhars.

Nos petits amis du Moulin-Vert continuent à travailler fermement. L'enthousiasme du début de l'année scolaire a été douché par les difficultés, et, sur la soixantaine de nouvelles recrues, une quinzaine seulement a été conservée.

Pierre Pulvé, pensionner du Bagad (et également trésorier-adjoint), a commencé à la mi-Janvier l'entraînement sur les instruments. Le Bagad sera fin prêt dès Juin prochain.

Le Bagad du Moulin-Vert présente ses vœux à tous les autres bagadou de la B.A.S.

Un ballet Celtique.

Pour la fête de Noël, à Belle-Isle-en-Mer, les jeunes filles du Cours Complémentaire de Palais sont sorties des sentiers battus en donnant un ballet inspiré de danses populaires transposées en chorégraphie artistique. Figures et pas étaient tirés de la danse de Landévant, d'un motif gallois et d'un thème du Porhoët. Ils étaient accompagnés de deux airs bretons : celui de Landévant et « Baron Jaoulou », tiré du Barzas Breiz. Les charmantes ballerines étaient vêtues de tuniques de satin blanc aux flammes et à la large ceinture rouges, directement empruntées aux Gauloises. Comme ces dernières, elles portaient de lourds colliers et bracelets de coquillages rouges et or. G. L.

KEVRENN FOGÈRES

BAGAD RAOUL II

Notre Kevrenn est une des plus jeunes sections B.A.S. Créée en Octobre dernier au milieu de difficultés de tout genre dont la moindre n'est pas la situation économique de notre ville (crise dans l'industrie de la chaussure, faillites, chômage grandissant), la Kevrenn-Foujera compte maintenant 3 mois d'existence.

Notre effectif se compose d'une vingtaine de sonneurs. Tous s'exercent actuellement sur les pipeaux et pratiques et étudient en même temps le solfège. Cependant la plus grande partie des instruments est maintenant en notre possession (la batterie, les trois quarts des binioux et le bombardier). Nous allons prochainement recevoir les kabigs et bérêts bleu-marine. Les élèves-sonneurs travaillent avec acharnement et si les progrès sont lents, ils sont réguliers. Nous comptons donc réussir d'ici quelques mois à effectuer des productions d'ensemble convenables.

Mais fêtes et déplacements ne constitueront pas nos seules activités : nous entendons également parfaire la formation culturelle bretonne des membres de la Kevrenn. Dès maintenant plusieurs sonneurs suivent déjà les cours de breton par correspondance. Des conférences enquêtes ethnographiques sont au programme des prochains mois... En un mot, nous espérons faire de la Kevrenn-Foujera une école de Fierté Bretonne. J. P.

AMICALE DES GROUPES FOLKLORIQUES DE HAUTE-BRETAGNE

Suite à la décision de mise en route du plan travail par l'assemblée générale de l'Amicale de Haute-Bretagne, voici quelques précisions complémentaires pour l'exécution de ce plan simple, dans les groupes, tirant un maximum de matières permettant la réalisation d'une exposition à Foujères au cours du Congrès de l'Amicale.

1^o Retenir la date du 3 Avril prochain pour le Congrès des groupes folkloriques de Haute-Bretagne à Foujères tout en répondant à l'appel de Mlle Gail Corvaisier.

2° Préparer l'exposition intitulée « Nos villages Hauts-Bretons ».

a) Diviser chaque groupe en plusieurs équipes d'enquêtes ;

b) Répartir ces équipes sur plusieurs villages dans le secteur de chaque groupe ;

c) Faire enquêter ces équipes qui répondront exactement au questionnaire paru dans *Ar Soner* de Décembre ;

d) Etablir un croquis d'ensemble de la commune et un croquis du village (format de chaque croquis 42x62).

Ce travail de prospection devra être exécuté en Janvier et Février.

Le mois de Mars sera réservé à la préparation des textes qui formeront la base de la présentation du thème village. Une prochaine circulaire fournira tous les détails de cette présentation.

Répondre le plus exactement possible au questionnaire afin de déterminer la physionomie du village, sa situation, sa construction, son ameublement, sa population, son histoire, son costume, sa langue.

Jean GUIHARD,

Secrétaire Général de l'A.C.H.B.

**

AMICALE DES CERCLES CELTIQUES DU POHER

Les groupes de la région du Poher se sont réunis à la mairie de Carhaix le dimanche 16 Janvier. Etaient représentés les Cercles Celtiques de Carhaix, Foullaouen, Spézet, Rostrenen, Callac, et les deux Bagad de Gourin.

Polig Monjarret, représentant de Kendalc'h, expliqua rapidement le but de ces Amicales, leurs possibilités dans le domaine culturel breton, puis l'Assemblée élit un bureau. Ont été élus à l'unanimité :

Président : Louis Ropars (C. C. Poullaouen).

Vice-Présidents : Eflam Kuvén (C. C. Rostrenen) et René Blanchard (Bagad de Gourin).

Secrétaires : Albert Trévidic (C. C. Carhaix) et abbé Poullichet (Bagad de Gourin).

Troisiers : Yves Le Com (C. C. Spézet) et abbé Le Jeanne (C. C. Callac).

Membres : MM. Jo. Le Grand (Gourin), Le Drenn (Carhaix), Lomig Doniou (Rostrenen), Lallour (Callac), François (Spézet) et Mlle Eugénie Ropars (Poullaouen).

L'Amicale du Poher organise une journée d'amitié à Carhaix, le dimanche 27 Février. Tous les membres des groupes de l'Amicale y sont conviés.

Amicale des C. C. du Poher : Siège social, chez M. A. Trévidic, « Le Clos Etienne », Carhaix (Fin).

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

La 3^e Edition des

UGENT KANAOUENN SKOL

par le Barde TALDIR,

ou

Vingt Chansons

pour les Ecoles de Bretagne

Comprenant le texte breton original, avec musique, et la traduction française versifiée et chantable. C'est depuis 1900 le best seller de la chanson populaire celtique.

Remise aux écoles, aux cercles et aux bagad. Henri Lemoine et Co, éditeurs, Paris et Bruxelles. S.A.R. au capital de 14 millions. C. P. 54-31, Paris, 17, rue Pigalle (9^e).

**

Nous signalons à nos lecteurs qu'une plaquette très documentée sur saint Malo, dont le succès est très répandu en Flandres, depuis l'arrivée de ses reliques à Montreuil-sur-Mer, des invasions Normandes, vient de paraître à Lille. Elle est due à l'éminent archivist de l'abbaye de Lille, M. le chanoine Lestienne.

Les lecteurs qui s'intéressent à l'hagiographie de l'Armor peuvent écrire à l'auteur : M. le chanoine P. Lestienne, 29, rue Négrier, Lille (Nord), en joignant la somme de 140 frs.

War wellaat, atao Sonerien !

M. Lavanant soulignait dans un précédent numéro l'hostilité observée à l'égard de l'enseignement des notions élémentaires de solfège par les élèves-sonneurs qui aiment mieux produire instantanément.

La formule suivante pourrait peut-être minimiser les inconvénients de ces deux méthodes.

— Publications, sur feuilles volantes, des airs classiques. Ces airs seraient à étudier dans un ordre donné.

— Indication au-dessous de la portée de la valeur de chaque note.

— Indication au-dessus de la portée du nombre de trous bouchés permettant l'émission du son correspondant.

— Explication en quelques lignes des accidents inscrits dans le morceau.

L'étude de chaque morceau se décomposerait en trois degrés :

1^o Première réunion, le pennsoner le ferait entendre à ses élèves de manière à leur en faire assimiler la forme.

2^o Chaque élève étudierait chez lui, sur son practice ou son pipeau, la partition qui lui aurait été remise.

3^o A la réunion suivante, le pennsoner contrôlerait les résultats obtenus et les sonneurs ainsi sélectionnés aborderaient alors ensemble l'interprétation du morceau sur leurs instruments.

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Ganedigez (naissance).

Notre ami Jakez Malard, pennsoner du Bagad « Quic en Croigne » de Saint-Malo, et Madame, sont heureux de nous faire part de la venue à leur foyer d'une petite fille prénommée Soazig.

à Paramé, le 15 Janvier 1955.

Félicitations aux parents et meilleurs vœux à la petite Soazig.

**

Dimezi (Mariage) :

Notre ami Michel Andrain, de Nantes, est heureux de nous annoncer ses fiançailles et son mariage, le 30 Avril prochain, avec Mlle Anniec Yvinec, du C.C. de Châteaulin.

Nécrologie :

Jean POCHET

Nous avons appris avec peine la mort, survenue alors qu'on allait l'opérer d'une appendicite, de Jean Pochet, instituteur public, délégué départemental à l'U.F.O. L.E.A. du Finistère. Jean Pochet, qui disparaît à 33 ans, en pleine activité, s'était intéressé au mouvement breton dès avant guerre. Pendant les hostilités, il prit position dans la résistance finistérienne dont il fut l'un des éléments les plus en vue et les plus entreprenants. Quand il fut appelé aux fonctions de délégué de l'U.F.O.L.E.A. il se livra à des études de caractère ethnographiques et folkloriques et se fit valoir par une activité de tous les instants. Il était appelé à rendre les plus grands services quand la mort l'a surpris. C'était un gai compagnon, qui savait arrondir les angles avec ceux-là mêmes avec lesquels il n'était pas toujours d'accord. Ses obsèques ont eu lieu parmi une nombreuse affluence où nous avons remarqué des délégués d'*Ar Falz*, le samedi 15 Janvier, à Kerfeunteun.

Nous prions Mme Jean Pochet et tous les siens d'agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

La méthode des chiffres accorde au nouveau sonneur la satisfaction de pouvoir tirer sur-le-champ des sons cohérents de son instrument.

La nomenclature des notes lui permet d'assimiler, même passivement, la valeur de chacune d'entre elles.

Et, en admettant qu'une semaine — malgré le travail individuel facilité par l'usage des partitions — ne suffise pas, que deux semaines soient nécessaires pour le déchiffrement de chaque air, cela fait quand même vingt-six marches ou mélodies apprises au terme de la première année..

Roje CHARLES.

N.D.L.R. — Les partitions existent, mais très souvent, trop souvent, le pennsoner est seul capable de les lire. Ce projet de feuille volante sera autant inopérant que les partitions existantes tant que les élèves sonneurs n'étudieront pas le solfège et particulièrement la lecture musicale. Une note a une valeur, cela s'apprend, cela se retient ; tous les signes ou annotations supplémentaires seraient superflus et alourdiraient inutilement les textes musicaux.

La tendance de certains à transformer la mesure signalée par M. Lavanant n'est pas le fait d'une mauvaise lecture musicale, mais d'une ignorance du solfège. Cela provient aussi sans doute du fait que la bombarde « préfère » cette interprétation dans certains airs (une croche pointée, une double croche au lieu de deux croches égales dans un temps).

Les "Bleimor" communiquent :

Lieux de rencontre.

Un groupe de jeunes Bretons malades de 16 à 25 ans, éparpillés dans les sanas des quatre coins de France et de Bretagne.

Ce que nous sommes.

Nous voulons être scout malgré la maladie et faire partie de la grande fraternité des Scouts de France ; plus précisément, parce que Bretons, nous voulons faire partie du groupe Bleimor, qui a choisi comme spécialité de cultiver tout ce qui fait la richesse et la beauté de la Bretagne : histoire, langue, traditions, musique, etc..

Ce que nous voulons être.

Pour éveiller notre vie scout. — Nous sommes reliés entre nous par une correspondance directe et par des cahiers circulants, qui se divisent en deux parties : travaux et nouvelles.

Les travaux de recherche, d'étude ou de formation sont orientés soit sur la connaissance du Mouvement, soit sur la vie spirituelle et chrétienne, soit sur un sujet qui intéresse la Bretagne.

Pour éclairer notre formation bretonne. — Des livres d'études et de documentations circulent entre nous, complétés par des échanges de revues et journaux bretons. Tous les malades peuvent s'inscrire à ce service gratuit de revues. Il n'est pas nécessaire de faire partie du groupe pour cela. Certains sont inscrits aux Cours de breton par correspondance, d'autres participent au concours de littérature bretonne de « Skol Hanv » (Ecole d'Eté) ou à la préparation de « Ker-Vreiz ».

Les moyens employés.

Ceux qui le peuvent vont de préférence au Pèlerinage du Rosaire à Lourdes avec les autres Scouts d'Extension, ou au Congrès du « Bleun-Brug » en Bretagne, début Août, congrès suivi du camp « Bleimor » des Scouts bien-Portants, ou encore au pardon de Saint-Yves à Paris.

Un jeune prêtre breton fait partie du Groupe ; son rôle principal est d'orienter les travaux dans le domaine religieux ; tout en étant un témoin du Christ, il est en même temps un grand frère parmi nous.

Pour la plupart, nous sommes venus au Mouvement Scout pour sortir de nous-mêmes, de notre égoïsme, pour vivre l'idéal du Mouvement et épanouir notre personnalité dans le soutien d'une équipe fraternelle.

Jeune Breton, qui que tu sois, viens avec nous ; nous t'accueillerons avec joie dans notre Groupe.

Guy CREAC'H,

33, rue A.-Daudet, Champigny-Draveil (Seine-et-Oise).

Sonneur B. A. S. ...
pense à ta cotisation

1955...

Avis de la Trésorerie de B. A. S.

Nous rappelons aux membres de B.A.S. que la cotisation annuelle est de 800 fr. pour les nouveaux adhérents et de 650 fr. pour les sonneurs déjà inscrits. Cette cotisation leur donne droit au service gratuit d'« Ar Soner ».

Les membres des Bagadou d'enfants paient :

la première année 350 fr.
les autres années 250 fr.

Ils ont droit au service gratuit d'un exemplaire d'« Ar Soner » pour 5 adhérents.

Les Bagadou scolaires paient une cotisation forfaitaire annuelle de 5.000 fr. qui leur donne droit au service gratuit de 2 exemplaires d'« Ar Soner ».

Fondation Culturelle Bretonne

ATTRIBUTION DU PRIX LITTÉRAIRE 1954 DE LANGUE BRETONNE

Le Comité Directeur de la Fondation Culturelle Bretonne s'est réuni à Quimper le 30 Décembre.

Sur rapport du Président du Jury du Prix Littéraire de Langue Bretonne, la F.C.B. a décidé de partager le Prix annuel 1954, s'élevant à 40.000 francs, entre M. Yeun Ar Go, pour les extraits présentés de son recueil de Souvenirs « Envorenou », et M. Jarl Priel, pour son Drame « Gouel Sant-Jakez ».

Un second Concours Littéraire de Langue bretonne, doté de prix importants, est organisé en 1955 par la « Fondation Culturelle Bretonne ». Les conditions sont les mêmes qu'en 1954, le thème et le genre des Œuvres (Nouvelles, Contes, Roman, Théâtre, Poésie, etc...) demeurant entièrement libres. La date limite de remise des textes est fixée au 31 Mai 1955. S'adresser au Secrétariat administratif de la F.C.B. : Boîte Postale n° 17, Brest.

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 1954 POUR LA LANGUE BRETONNE 1.576.000 F^{rs} POUR LE BRETON !!!

Le Comité Directeur de la F.C.B. a pris avec satisfaction connaissance des résultats définitifs de la Campagne 1954 d'aide à l'Enseignement du Breton. Une recette totale de 1 million 576.000 francs a été enregistrée depuis le 27 Mai 1954, cette somme représentant l'ensemble des Collectes de la 3^e Journée de la Langue bretonne, des Fêtes folkloriques et des Souscriptions individuelles et étant réservée à l'achat de Livres scolaires en breton et au développement de l'étude de notre langue régionale dans les Ecoles des différents Degrés.

Le Comité Directeur de la F.C.B. tient à remercier de la façon la plus vive la population bretonne pour sa générosité comme pour la volonté qu'elle a, une fois de plus, manifestée de voir sa langue traditionnelle défendue, enseignée, et reconnue dans les examens. La F.C.B. se doit d'ajouter de chaleureuses félicitations aux Cercles Celtiques, Bagadou, Groupes Folkloriques et Amicales bretonnes dont le dévouement a permis d'obtenir ces résultats. La 4^e Journée de la Langue Bretonne (Devez ar Brezoneg) est déjà en bonne voie de préparation et il est certain qu'elle donnera à l'Enseignement du breton des sommes encore plus importantes, car de nombreux Groupes se sont engagés à doubler le produit de leur Collecte de 1954.

Diverses autres questions relatives à la Langue bretonne, à son renouveau et à son enseignement ont encore été examinées au cours de la réunion de la Fondation, réunion qui est un nouveau témoignage de l'union solide de toutes les organisations culturelles bretonnes.

F.C.B.

En aucun cas les sonneurs ne doivent payer directement leur abonnement à « Ar Soner » et verser le complément à la Trésorerie de B.A.S.

Ils doivent verser la somme intégrale au C.C.P. 1244-77 Rennes, Bodadeg ar Sonerion, Rennes.

L'Administration d'« Ar Soner » ou la Trésorerie de B.A.S. ne pourraient être tenu responsables des erreurs qui en résulteraient.

**

Nous nous permettons d'insister également pour que les fonds des calendriers soient versés le plus tôt possible à la Trésorerie.

L'édition des ouvrages envisagée par B.A.S. : 2^e c'hovez er Beuz (80 airs de danse inédits), de Polig Monjarret,

La lutte Bretonne, de R.-Y. Creston, Dek soñnen, de Roperh er Mason, Chant à l'Occident, de Youenn Drezen, Kan ha Diskan (100 chants populaires inédits, recueillis par P. Monjarret, A. Trévidic, L. Cotonneq, Max Le Fur, etc...)

ne pourra voir le jour que si notre trésorerie équilibre son budget dès maintenant.

Nous vous faisons confiance et vous en remercions à l'avance.

Robert MARIE,
Trésorier Général de B.A.S.

N.D.L.R. — A cet appel du Trésorier de B.A.S., nous nous permettons d'ajouter quelques mots : « AR SONER » EST MAINTENANT BI-MENSUEL.

Le travail de nos administrateurs s'en trouvera doublé. Pour ne pas le compliquer encore, veuillez tenir compte des précisions données par Robert Marie :

LES SONNEURS

versent leur cotisation (800 fr. ou 650 fr.) au C.C.P. 1244-77 Rennes. BODADeg AR SONERION, RUE MAUPERTUIS, RENNES.

LES ABONNÉS DIRECTS

versent le montant de leur abonnement annuel (500 fr.) ou semestriel (280 fr.) — tant en propagande jusqu'au 31 Mars inclus : un an 400 fr., 6 mois : 200 fr.), à

« AR SONER », 7, RUE DES GENTILSHOMMES QUIMPER. — C.C.P. Rennes 56-84.

UN DE NOS MEILLEURS AMIS N'EST PLUS...

Jo Halléguen est mort

Notre ami, Jo Halléguen, député du Finistère, conseiller général du canton de Quimper, ancien maire de Quimper, est mort le 31 Janvier. Il était âgé de 38 ans.

M. Jo Halléguen était membre du Comité de Patronage de B.A.S., Président d'Honneur du Comité des Fêtes de Cornouaille, et président départemental du C.E.L.I.B.

A sa femme et à toute sa famille, « Ar Soner » et B.A.S. présentent leurs condoléances les plus attristées.



M. Jo Halléguen et Madame, aux Fêtes de Cornouaille.

PROGRAMME des Fêtes Folkloriques de l'Été 1955

Voici les dates qui nous ont été communiquées des fêtes de 1955 :

MAI

- 22 : Caen, Saint-Jean de Boisseau.
- 28-29 : Fêtes de Folklore International à Angers.
- 30 : Touffoën-Quimperlé.

JUIN

- 12 : Etel.
- 26 : Bleun-Brug de Brandéon, Malestroit, Redon.
- Fête à Rennes en Juin (date à fixer).

JUILLET

- 2-3 : Lorient, La Forêt-Fouesnant.
- 14 : Quiberon.

- 17 : Dol-de-Bretagne, Fouesnant, Le Haut goat.

- 21-22-23-24 : Grandes Fêtes de Cornouaille à Quimper.

- 29-30-31 : 50^e Anniversaire du Bleu-Blanc-Rouge à Landvisiau.

- 31 : Lannion.

AOÛT

- 6-7 : Festival International des Cornouaillais à Brest.

- 7 : Vannes, Quiberon, Beg-Meilh, Pont-Navalo, Pont-Aven, Pont-l'Abbé.

- 14 : Erquy, Morlaix, Paimpol, Auray, Pontmarc'h, Plestin.

- 15 : Port-Manec'h.

- 21 : 50^e Anniversaire des Fillets Bleus-Concarneau — Dinard, La Baule, Quiberon, Guerlesquin.

SEPTEMBRE

- 4 : Saint-Brieuc.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRET

C.P.P.P. N° 26052

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

15 C'HEVREUR
15 FÉVRIER 1955

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
Tél. LORIENT, 4-52
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 65 - Le N° : 40 Fr.

Jo Halléguen, Député Breton

Curieux destin que celui de Jo Halléguen... Beaucoup de ses compatriotes, de ceux-là même qui l'estimaient et lui apportaient leur bulletin de vote, n'ont guère su et compris exactement ce qu'ils perdaient avec lui qu'au moment de le porter en terre. A vrai dire, ils le sentaient tout de même un peu : il y a de ces hommes qui sont rayonnement et lumière, et devant lesquels les foules se prosternent d'instinct, en se disant : Je ne sais pas exactement où il va, mais cela doit être très intéressant. Et Jo Halléguen était « très intéressant ».

Il venait, en somme, de se révéler pleinement quand l'Ankou est venu nous l'enlever. Au physique : une tête typique de Cornouaillais, un visage que l'on eût cru parfaitement impassible sans le regard plein de malice, un regard qui déshabillait l'adversaire et qui faisait chaud au cœur des amis. Il était volontiers taciturne, comme tous ceux qui nourrissent un grand rêve. Puis il devenait bavard ; mais alors c'était de l'éloquence à la fois subtile et directe, pleine de science et de sens, habile à définir en peu de mots, projetant la lumière de l'esprit sur ce qui semblait abstrait. La parole, chez lui, se ressentait visiblement de l'abondance du cœur. C'était puissant, c'était clair, c'était surtout droit. Jo Halléguen faisait partie des hommes aux yeux clairs.

Il se réclamait souvent de Santig Du, le Sant Yann Divotou cher aux Quimpérois, lesquels lui devaient la santé de leur corps et une part de leur âme. Jo Halléguen lui avait consacré une étude où l'érudition la plus solide s'éclairait d'une sensibilité discrète. Sant Yann Divotou, c'était l'incarnation du patriotisme local dans sa forme la plus haute : celui qui exige le don de soi. Jo Halléguen s'était voué lui-même tout entier aux causes qui lui paraissaient justes.

Comme Ernest Renan, dont il n'eut pas heureusement le scepticisme, il avait montré une vive curiosité à l'égard des grands problèmes qui sollicitent l'inquiétude humaine. Comme lui, il se trouva invinciblement attiré par ces langues de l'Orient qui furent les moyens d'expression des Prophètes, puis du Christ. De ce voyage aux sources, lui, du moins, n'est pas revenu désenchanté. Il avait, au contraire, acquis de nouvelles certitudes. Ces certitudes avaient besoin d'être défendues. Jo Halléguen fut, toute sa vie, et à l'heure de sa mort, un militant.

L'armistice de 1940 le surprit en cet Orient. Sur cette terre de Palestine, il souffrit du drame qui rongea l'Occident. Sans haine, mais avec résolution, il prit part au combat. Bien qu'il n'eût pas acquis à ce moment la densité bretonne de Jean-Pierre Calloc'h, il eut la même réaction que le barde groisillon en 1914. Le combat d'abord ! Et puis chacun chez soi ! Ensuite on discuterait mieux des causes et des effets. Le temps viendrait d'établir, ce qu'il appelait, le contrôle de nos certitudes, l'inventaire des valeurs sûres, et de rechercher pour l'Occident les conditions d'un nouvel ordre dans un climat nouveau. Cette recherche de la pureté transparait à toutes les pages du livres où il a évoqué les étapes de son évolu-

(Suite page 2, 1^{re} colonne.)

Le Pays de la Harpe d'Or

Une des premières choses à frapper l'étranger qui visite l'Irlande est la place qu'y tient la harpe parmi les symboles nationaux. En fait, bien que son usage pratique soit aujourd'hui très restreint, la harpe partage avec le trèfle ou « shamrock », l'honneur d'être le symbole national irlandais. C'est la harpe qui figure sur le côté face des pièces de monnaie, qui est gravée au fronton des monuments publics, imprimée sur les lettres et les cachets officiels de l'Etat. Les armes de la Province de Leinster, dont Dublin est la capitale, et qui servirent longtemps de drapeau national avant la proclamation de l'indépendance, portent une harpe d'or sur fond vert. Aujourd'hui encore elles sont restées les armes de l'Irlande toute entière, décrites en termes héraldiques « D'azur, à la harpe d'or, cordée d'argent ».

Les plus vieux documents historiques que l'on possède sur les peuples celtiques nous montrent la harpe associée de très bonne heure à leur vie nationale : les sculptures et les dessins les plus anciens en font un attribut inséparable des bardes, ou poètes nationaux, qui jouèrent un grand rôle dans la société celtique à ses débuts. Sans doute l'instrument triangu-

(Suite page 6, 2^e colonne.)

Entre Trégor et Léon



Le Bagad Koad-Serc'ho de Ploujean-Morlaix.

L'orthographe Bretonne

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que M. le chanoine Falc'hun, titulaire de la chaire de Celtique à la Faculté des Lettres de Rennes, a mis au point une nouvelle orthographe bretonne, du moins en ce qui concerne les dialectes KLT. L'orthographe vannetaise, qui s'en rapprochait, verrait prochainement le jour.

Jo Halléguen

(Suite de la 1^{re} page)

tion : « Aux quatre vents du Gaullisme », un livre où l'on retrouve la grande manière d'un André Tardieu et la plume corrosive d'un Talé. Son grand rêve intérieur portait Jo Halléguen à l'action guerrière, comme il a pu porter d'autres aux négociations difficiles, mais cette action était conçue non comme un but en soi, mais comme le prélude à une action plus haute dans une atmosphère plus claire.

✱

Quand la paix le rendit à Quimper, il se fit discret et méditatif. Jo Halléguen était persuadé que ses propres espérances et ses propres évidences étaient devenues les espérances et les évidences de ceux qui avaient pris les rênes du pouvoir. Il fut déçu, mais ne le montra guère...

Quand la même voix qu'il avait suivie en 1940 lança l'appel à un nouveau rassemblement, il accepta de répondre aux sollicitations de ses amis. En très peu de temps, il accumulait les succès: la mairie de Quimper, le Conseil Général, la Députation. Par la suite, de nouvelles déceptions sur le plan de la politique générale le déterminèrent à prendre une position indépendante. De longues méditations devaient l'amener à envisager d'autre part, comme une nécessité, la construction d'une Europe, ou plutôt d'un Occident délivré de ses rivalités anachroniques. Dans le cadre de cet Occident d'esprit nouveau, il y avait lieu, de repenser la notion « France », et de redonner à cette dernière une personnalité et une doctrine s'inspirant de principes et de traditions que notre monde politique a perdu de vue depuis longtemps. Dans un ouvrage que la mort a interrompu, Jo Halléguen devait montrer, nous assure-t-on, qu'il avait définitivement rompu avec un Système qui a donné trop de preuves de son inefficacité, sinon de sa nocivité. Il devait préconiser hardiment une nouvelle institution des Etats Généraux et une saine politique du terroir. Il estimait que toutes les « composantes » de la France avaient droit à l'expression de leur personnalité. Il s'appropriait ainsi à devenir l'homme d'une Réforme, qui apparaît nécessaire à la plupart des esprits clairvoyants. Par là même, Jo Halléguen entendait échapper aux postulats ordinaires de gauche ou de droite, des mots qui pour lui devenaient vides de sens.

✱

Il tenait essentiellement à la manifestation de la personnalité de la Bretagne dans une telle construction. Il en était venu ainsi à suivre de très près le mouvement breton. Indulgent à ses contradictions, il s'efforça de concilier et de coordonner, à partir de données simples et concrètes, les tendances même impatientes. Bien qu'il fut lui-même un polémiste ardent, il fit valoir qu'il y avait plus de place aujourd'hui pour l'action constructive dans le cadre légal que pour certaines expressions doctrinales. Il avait l'âme tranquille des grands constructeurs.

Tout de suite, il fut un animateur du C.E.L.L.B. dont il devint un vice-président actif et écouté. Avec lui, on était sûr de ne pas bouder en chemin. Si du point de vue des intérêts bretons il y a eu quelque chose de changé dans l'atmosphère officielle, il a été pour une bonne part dans ce changement. Et puis, il était l'homme de Quimper ! Sa plus grande joie était de se retrouver dans l'ambiance des fêtes de Cornouaille. A l'heure de la grande parade, il quittait sa place, à la tribune officielle pour se mettre, à côté de M. Bégot, sur le bord du trottoir. Et là, il explosait... Qui-conque l'a vu dans ces élans d'enthousiasme, peut dire où était son cœur.

✱

On l'a vu renoncer à des représentations très officielles pour participer aux simples

"Ar Soner" perd en Joseph Halléguen l'un de ses meilleurs amis

La Bretagne a perdu en Joseph Halléguen l'un de ses meilleurs défenseurs. Il tenait une place importante dans le Finistère, mais son action ne s'arrêtait pas aux frontières de ce département.

Né à Quimper le 2 Juillet 1915, d'une vieille famille quimpéroise, il se savait de descendance irlandaise et aimait à faire un rapprochement entre son nom et celui de ses ancêtres de la Verte Erin.

Après ses études primaires commencées à l'école Saint-Corentin et poursuivies au Likès, il entra à l'institution Saint-Vincent de Pont-Croix, où il fut le condisciple de notre ami Gabar Moal, président du Bleun-Brug.

Intelligent et tenace, il y gagna de beaux succès et conquit avec aisance sa licence de Lettres et son diplôme d'Etudes Supérieures de Philosophie. Spécialiste de l'Hébreu, il écrivit plusieurs ouvrages sur cette langue, dont un dictionnaire des dialectes du Proche-Orient.

C'est en Syrie que le surprit la guerre de 1939. Il se rallia aux F.F.L. et lança sur les ondes de Radio-Jérusalem l'appel du général de Gaulle. Il avait alors 24 ans.

Avant d'être incorporé comme capitaine-aviateur dans la R.A.F., il se rendit utile en A.E.F. et au Canada. Il prit part à 72 missions aériennes ; abattu au-dessus de la Belgique, il parvint malgré ses blessures à rejoindre l'Angleterre.

Elu maire de Quimper en Octobre 1947, sa fougue et son ardeur, alliées à des qualités d'administrateur assez rares, le portèrent au Conseil Général en 1951 et, la même année, à la députation. Membre de la Commission de l'Education Nationale, il fut un grand défenseur de l'Enseignement de la Langue Bretonne dans les écoles.

Lorsque le Conseil Général du Finistère créa l'Office Départemental du Tourisme, Jo Halléguen obtint qu'une COMMISSION D'ETUDE ET D'ACTION FOLKLORIQUE fut fonctionner en son sein. Il fut l'un des premiers à avoir compris l'importance des groupes folkloriques dans l'industrie touristique. Il fut aussi l'un des premiers à avoir compris que cette industrie pouvait être la première de la Bretagne. Mais pour lui les groupes folkloriques n'étaient pas uniquement destinés à favoriser cette industrie : c'était là l'une de leurs possibilités, mais leur premier but ne lui échappait pas : être une école d'éducation bretonne.

Cette Commission (C.E.A.F.), à la demande de Jo Halléguen, fit d'AR SONER son organe

agapes d'un Bagad ou d'un Cerele. Et là, dans une intimité qui lui faisait grand bien, il disait bien joliment que s'il n'avait pas été député, il se serait fait un devoir d'être lui aussi un allègre sonneur des espérances bretonnes.

Parmi l'immense foule qui lui a fait un dernier cortège, il y avait beaucoup de fleurs. Il y avait aussi les nôtres. Nul n'en sera surpris. Des jeunes bretons en kabig sombre portaient les gerbes et les couronnes offertes par Kendalch, B.A.S., le Comité des Fêtes de Cornouaille et le C.E.L.L.B. Au moment où des voix éloquentes lançaient un dernier adieu à Jo Halléguen, nous avons surpris plus d'un geste crispé, plus d'un regard au bord de la détresse et des larmes.

En quittant le cimetière, un sonneur de la Kevrenn C'hlazik eut un mot plus fort que tous les articles et tous les discours :

« Nous avions un camarade... »

Job JAFFRÉ.

officiel. Les numéros 15-16-17 d'AR SONER réservèrent plusieurs pages à la publication de rapports d'activité de cette Commission.

Il avait une idée très précise du rôle éducatif de ces cercles et des bagadou. C'est à lui que nous devons surtout l'idée des conférences dans ces groupes.

C'est à Plonévez-Porzay, le 4 Août 1950, que Jo Halléguen précisa : « LA PREMIERE REALISATION DE LA COMMISSION EST DE CREER DES SECTIONS SPECIALISEES, DONT LES MEMBRES, METTANT EN COMMUN LEURS RECHERCHES, ETABLIRONT POUR L'HIVER 50-51, UN PREMIER PROGRAMME DE CONFERENCES A DONNER DANS LES CERCLES CELTIQUES ».

Il avait lui-même accepté de traiter les questions suivantes : « LA GUERRE DE SUCCESSION EN BRETAGNE » et « LES PREMIERES LEGENDES BRETONNES ».

Il était des nôtres et se plaisait parmi nous. Comme l'a déjà dit Job Jaffré, il n'hésitait pas à délaisser une cérémonie officielle pour passer quelques heures avec un bagad ou un cercle.

Il rendit d'importants services à des membres du Mouvement Breton. Il le faisait savoir que la cause lui paraissait juste, et il allait jusqu'au bout, malgré les difficultés et sans quiconque, bien souvent, ne le sollicite.

Nombreux sont nos amis qui lui vouent une éternelle reconnaissance, et nombreux sont aussi ceux qui ignorent ses interventions en leur faveur. Car l'un des aspects les plus marquants du caractère de Jo Halléguen est bien ce mépris de la publicité et de la notoriété personnelles. Combien de fois ne nous a-t-il pas dit qu'il abandonnerait volontiers la politique pour se consacrer aux questions culturelles et économiques ?

Son intégrité et sa probité n'avaient d'égal que sa droiture et son courage. Hostile aux combines comme aux situations imprécises, abandonna toute étiquette politique et se fit « indépendant ». Indépendant, nul ne le fut plus que lui ; la discipline d'un parti ne cadrait jamais toujours avec celle que lui dictait sa conscience ou avec les intérêts de ses administrés. Il se plaçait au-dessus des partis.

Aucune question bretonne ne lui était étrangère. Il connaissait l'histoire de la Bretagne et du Mouvement Breton contemporain « sur le bout du doigt ».

Malgré son manque d'ambition politique, son avenir brillant s'ouvrait devant lui. Nul ne peut mesurer la perte que représente sa disparition en pleine force, au seuil même de ses réalisations.

En Joseph Halléguen la Bretagne perd l'un de ses meilleurs de ses fils.

Nous perdons, nous, le meilleur de nos amis
AR SONER.

La rumeur publique quimpéroise laissait entendre le soir même de ce 2 Février, après les obsèques, qu'une rue de la Capitale bretonne allait porterait un jour le nom de leur regretté concitoyen.

AR SONER s'associe de tout cœur à cette lettre et souhaite qu'elle se réalise au plus vite.

D'autres, moins méritants que lui, ont eu ce privilège.

ERRATUM

C'est par erreur que nous avons annoncé dans le précédent numéro, que la Journée Kan ha Douar de Poullaouen fut subventionnée par Kendalch et par la F.C.B.

Seuls les Comités des Fêtes de Cornouaille et de B.A.S. ont aidé financièrement cette entreprise.

Règlement intérieur de la Kevrenn

Plusieurs chefs de Bagadou, soit au cours de conversations, soit par correspondance, nous ont signalé plusieurs anomalies dans le Règlement Intérieur de la Kevrenn (publié dans le N° 12 d'Ar Soner, supplément encarté vert).

A leur demande, et après en avoir discuté en réunion, le Bureau a pensé que le Comité Directeur et les Chefs de Kevrennou et de Bagadou devaient être consultés.

Voici ci-dessous les articles du Règlement Intérieur de la Kevrenn établi par le C. D. en 1947, et les modifications proposées.

Articles du Règlement de 1947 : en caractères romains.

Modifications proposées : en caractères gras.
Commentaires ou explications : en caractères italiques.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES KEVRENNOU ET BAGADOU

I. — ORGANISATION

ARTICLE 1^{er}. — La Kevrenn n'a pas d'existence légale : elle est une section locale de B.A.S. et à ce titre se recommande des statuts déposés par B.A.S.

Article 1^{er}. — La Kevrenn est une section locale ou régionale de B.A.S. Elle possède son existence légale.

(En effet, la B.A.S. recommande à toutes ses sections de déposer des statuts et de devenir « œuvre d'éducation populaire »).

ART. 2. — Son bureau est élu par les membres, et renouvelable tous les trois ans (à l'exception du président et du secrétaire général qui sont nommés par le comité directeur de B.A.S.).
ART. 2 bis. — La Kevrenn peut demander le patronage officiel de personnalités locales. Ce comité de patronage peut être le même que celui d'un Cercle Celtique.

ART. 3. — Le bureau de la Kevrenn se compose : d'un président, d'un ou deux vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier, d'un correspondant-propagandiste (« Ar Soner » et publications), d'un censeur musical, d'un ou plusieurs membres assesseurs. Le censeur musical dépend directement du censeur de B.A.S. (voir article premier « Organisation »).

Sans changement.

ART. 4. — Le recrutement est local ou régional, suivant l'importance du pays. Par exemple Kevrenn-Zuik est elle-même divisée en plusieurs sections : a) Quimperlé-Moëlan, b) Seañ-Bannalec, c) Rosporden-Kernevel - Saint-Yvi-Elhant, d) Concarneau-Beuzec-Névez-Pl-Aven, e) Fouesnant-Bénodet. Ces sections de Kevrenn-Zuik (si le nombre de leurs membres l'exige) peuvent se diviser à leur tour.

ART. 4. — Le recrutement est local ou régional suivant l'importance du pays. La Kevrenn ne peut posséder plus de trois Bagad. Chaque Bagad dépend techniquement du pennsoner de la Kevrenn.

ART. 4 bis. — Une même cité, ou une même région, peut posséder plusieurs Kevrennou indépendantes l'une de l'autre.

C'est sur ce point surtout qu'ont insisté les chefs de Bagadou ou de Kevrennou. Deux arguments ont été invoqués par eux : 1° un pennsoner de Kevrenn ne peut s'occuper efficacement de plus de trois bagad (et encore ?) ; 2° le problème des bagadou d'obédiences diverses, qui ne se posait pas en 1947 (et pour cause ? il n'existait encore aucun bagad !), peut rendre difficile la vie intérieure d'une Kevrenn. Certains chefs de groupe (et, sans vouloir les nommer, disons qu'ils appartiennent parfois à des bagadou d'amicales laïques ou à des bagadou de patronages catholiques) ont cité en exemple l'organisation du football : plusieurs équipes recrutent dans des milieux spécialisés coexistent souvent dans une même cité, sans pour cela faire partie d'une

même organisation locale, tout en étant l'une et l'autre affiliée à une sorte de fédération.

Ce système permettrait à nos amis des patronages catholiques ou des amicales laïques de patronner une Kevrenn possédant plusieurs bagadou ; ainsi seraient respectés les convictions de chacun, la B.A.S. n'intervenant qu'au point de vue technique et « esprit B.A.S. » ; le Règlement Intérieur restant commun à tous et Ar Soner l'organe de liaison.

ART. 4. — Lorsqu'un « bagad sonerion » (celle-ci dépasse le nombre de 30, il se scinde en deux sous-sections. Ces deux sous-sections conservent le même président, mais un nouveau secrétaire général est désigné par le comité directeur de B.A.S. Les activités des deux sections sont contrôlées par le même président.

ART. 5. — Lorsqu'un bagad dépasse le nombre de 30, il se scinde en deux sections. Cette opération ne peut être faite que sous le contrôle de la Kevrenn ; celle-ci doit en effet juger de la valeur technique des membres désignés de chaque nouveau bagad. Ces deux sous-sections conservent etc... (sans changement).

ART. 6. — Lorsque dans une même cité, il existe deux ou plusieurs bagad-sonerion recrutant dans différents milieux, un seul président, désigné par B.A.S., a pour mission de coordonner les activités et maintenir la bonne entente entre les différentes sections.

Supprimé et remplacé par :

ART. 6. — Lorsque dans une même cité ou même région, il existe plusieurs Kevrennou, chaque Kevrenn est absolument indépendante de l'autre. Les relations les plus amicales doivent exister entre les kevrennou et les bagadou qui les composent.

ART. 7. — Dans une cité où vivent une Kevrenn et un cercle celtique (ou plusieurs bagad-sonerion et plusieurs cercles) les deux bureaux directeurs des deux organisations établissent un programme d'activités évitant l'utilisation des mêmes heures et mêmes jours pour les réunions et répétitions, conférences ou cours.

Le bureau de la Kevrenn fournit au cercle celtique, pour toutes ses répétitions, un couple de sonneurs, et ce, gratuitement. Il fournit également au même cercle, pour ses déplacements, deux sonneurs hanter-dree'h ou seizenn, contre cachet B.A.S.

En échange, le bureau du cercle permet aux membres de la Kevrenn d'assister aux cours de breton, conférences et activités organisées par lui.

ART. 7. — Dans une cité ou une région ou coexistent plusieurs kevrennou et groupes folkloriques, les bureaux directeurs de toutes ces organisations établissent un programme d'activités évitant l'utilisation des mêmes jours et heures pour les réunions et répétitions, conférences et cours, susceptibles d'intéresser les membres de leurs associations.

Un accord a lieu annuellement entre les bureaux des différents bagadou, sous contrôle de la direction de la Kevrenn dont ils font partie, et les groupes folkloriques d'une même ville ou d'une même région, pour fournir obligatoirement un couple de sonneurs à ce ou ces groupes folkloriques, pour leurs répétitions et leurs sorties. Pour les sorties, ces sonneurs devront être diplômés. Cet accord peut stipuler qu'une somme forfaitaire destinée à l'entretien des instruments serait versée au bagad par le trésorier du groupe folklorique.

En échange, le ou les groupes folkloriques permettent aux membres du ou des bagadou

d'assister aux cours et conférences, et de participer aux diverses activités organisées par lui ou par eux.

ART. 8. — En cas de différend entre un cercle et une Kevrenn, ou entre Kevrennou, le secrétariat général de B.A.S. doit en être informé dans le plus bref délai.

ART. 8. — En cas de différend entre deux kevrennou, ou entre deux bagadou appartenant à deux kevrennou distinctes, ou entre un bagad et un groupe folklorique, le Secrétariat Général de la B.A.S. doit en être informé dans les plus brefs délais.

Voilà les premières révisions que nous soumettons au Comité Directeur et aux chefs de Kevrenn et de bagad.

Nous leur demandons d'y réfléchir, et de nous donner leur avis dans le plus bref délai, et avant le 28 Février au plus tard.

Comment voter ?
Mentionner en haut et à gauche : nom, prénom et adresse du votant.

Ecrire l'une ou l'autre des formules ci-dessous :

Accepte les modifications proposées du Règlement Intérieur des kevrennou et bagadou.
N'accepte pas les modifications proposées.

Accepte les modifications proposées pour les articles 1, 2, 2 bis, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (rayer les articles refusés).

Accepte le principe des modifications, mais avec les amendements suivants, concernant les articles : (N° des articles) (textes proposés écrits lisiblement).

Envoyez les réponses au Secrétariat de B.A.S., 34, rue Carnot, Lorient (Morbihan).

Selon les décisions adoptées, des modifications concernant les articles réglant les activités, la qualité des membres, les insignes, ressources et avantages, cadres et techniciens, sanctions figurant déjà au Règlement de 1947, seront également soumises à l'appréciation du Comité Directeur.

Nous avons tenu à rendre public ce débat afin que nul ne puisse en ignorer.

B.A.S.

BLEUN - BRUG

JOURNÉE D'AMITIÉ
pour les CERCLES, BAGADOU et CHORALES
le 27 FÉVRIER, à DOUARNENEZ

Le 27 Février, à Douarnenez, aura lieu la 7^e Journée d'Amitié du Bleun-Brug.

Après le succès des dernières Journées de Landivisau et de Baud, l'intérêt de ces rencontres n'est plus à démontrer.

Voici le programme :

A 10 h. 30, à la chapelle Sainte-Hélène, à Douarnenez, messe et sermon, par l'abbé Jean-Yves Le Moigne, professeur à Saint-Yves de Quimper. Pendant la messe, cantiques bretons sous la direction de M. V. Selté.

A l'issue de la messe, au Patronage de Douarnenez, conférence du Chanoine Batony sur « une légende bretonne type : La submersion de la ville d'Is ».

A 12 h. 45 : Gilette-apéritif et pique-nique, dans une salle du Patronage. (Chacun apporte ses provisions.)

Danses et promenade commentée : l'île Tristan - le nouveau port - exposé sur le fonctionnement du port par M. Schmitt - visite d'un Mauditier - les différents types de bateaux - le vieux port. - Retour par les Plomarc'h si l'heure le permet.

A 17 heures, après une collation servie par le Cercle Celtique, cercle d'étude sur la présentation de jeux aimés de querez, sous la direction de Georges Le Merdy.

En cas de pluie de légères modifications sont prévues ; elles ne nuiront pas à l'intérêt de la Journée que le Bleun-Brug vous annonce pleine d'attrait.

Rendez-vous donc à Douarnenez, le Dimanche 27 Février, pour la 7^e Journée d'Amitié du Bleun-Brug.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE BRETAGNE

Parue en 1948, la première édition de l'*Histoire de Bretagne* de l'abbé Henri Poisson (préface de Dom Alexis, Abbé de Bocquen), épuisée depuis longtemps, a connu le succès. Une nouvelle édition vient de sortir, augmentée, complétée jusqu'à nos jours. C'est un ouvrage que tous les bretons doivent avoir dans leur bibliothèque, s'ils veulent comprendre et défendre le mouvement culturel, but des Kevrennoù et des Cercles Celtiques. Cette nouvelle édition est complétée jusqu'à nos jours, c'est dire son importance puisque l'auteur n'a pas hésité à relater des faits qui rendent évidente la pérennité de la Bretagne à travers toutes les vicissitudes.

Jeunes gens et jeunes filles des Kevrennoù et des Cercles Celtiques, achetez cet ouvrage qui vous est indispensable. Il se présente sous forme d'un volume in-8 raisin (16,5x25), de 370 pages, illustrées d'une quarantaine de gravures documentaires.

Prix en librairie : 750 francs.

Une remise importante sera faite aux membres des Cercles Celtiques et des Kevrennoù pour toutes commandes groupées.

S'adresser directement à l'auteur :

Abbé H. POISSON,

22, rue Saint-Louis, Rennes. C.C. 8307 Rennes.

Offre et demande d'emplois

L'insertion de ces offres et demande d'emplois est gratuite.

Importante Société d'Abidjan demande frigoriste qualifié. Excellente situation. S'adr. au Journal quitransmettra.

Sonneur comptable, connaissant secrétariat, cherche emploi dans ville bretonne possédant Cercle Celtique ou Bagad. S'adr. au Journal qui transmettra.

• Biniou à vendre. Bois colon. ord., levriar sbène. S'adr. Marcel Ropars, 190, r. de Verdun, Brest (Fin.).

FÊTES FOLKLORIQUES

A la liste publiée dans le dernier numéro, il convient d'ajouter la Fête des Collines Bleues, à Châteaulin, les 16 et 17 Juillet 1955.

Sonneurs et Danseurs
du Pays de Rennes au XVI^e siècle

d'après Noël du Fail

Voici comment Noël du Fail décrit une fin de banquet du XVI^e siècle au pays de Rennes :

— « Or bien, fit alors Pasquier, ce qu'ils pouvaient dire. Je vous prie poursuivre la fin de ce banquet et comment ils se gouvernaient après avoir eue si braguement en cuisine.

— « Après dîner, répondit Maître Huguel, quelqu'un du village, produisit de sous sa robe un rebec (1) ou une chalemie laquelle soufflait par grande maîtrise et tellement les invitait le doux son de son instrument, avec un haubois qui se trouva pour le seconder, qu'ils étaient contraints, ribon ribaine (là jetées leurs robes et hoquets) commencer une danse. Les vieux pour montrer exemple aux jeunes et à fin de ne montrer être fâcheux, faisaient l'essay, tournoyant la danse deux ou trois fois, sans beaucoup fredonner des pieds, ni faire grandes gambades, comme nous pourrions bien faire nous autres. La jeunesse alors faisait son devoir de treppir et mener le grand galop, sinon messire Jean qu'il fallait un peu prier et dire : « Monsieur, ne vous plait-il pas danser ? » Toutefois, lui, ayant un peu refusé pour faire la ruse du jeu s'y mettait et n'y en avait que pour lui ; car lui, frais, et possible amoureux, contournait ses camarades tellement

(Suite page 5, 2^e colonne.)

L'habit ne fait pas... le Breton

Je crois avoir déjà donné à lire cette anecdote absolument authentique et dont je fus le témoin navré et ahuri aux Fêtes de Cornouaille 1953 :

— LE TOURISTE (à une jeune fille en costume, après l'avoir photographiée). — *Quel est le costume que vous portez, Mademoiselle ?*

— LA DEMOISELLE (avec un haussement d'épaule et un candide sourire — fort joli, ma foi, le sourire). — *Je ne sais pas, Monsieur...*

Je ne sais pas non plus ce que vous auriez fait à ma place, mais j'ai jugé bon d'intervenir. — Je ne sais plus exactement ce que j'ai raconté au « touriste » ; je crois bien m'être embarqué dans une histoire invraisemblable qui n'avait rien de « folklorique » et qu'il a pourtant probablement gobée comme telle.

Bref, j'ai essayé, par une pirouette, de faire passer la gentille demoiselle pour une taquine, aimant plaisanter et... faire marcher...

Le touriste m'a cru ou ne m'a pas cru, cela m'est bien égal après tout. Il a eu son renseignement et des détails multiples sur le costume en question, ses variantes, son évolution, et cetera, et cetera...

Mais si j'ai tenu à reprendre cette histoire, c'est en guise de préambule à une critique que je voudrais sévère.

En principe, je dis bien « en principe », Cercles et Bagadou se sont donnés pour but premier de maintenir le folklore spectaculaire. Et par « spectaculaire », sans vouloir accorder à cet adjectif un sens péjoratif, je pense à ce qui se voit et à ce qui s'entend : les costumes, les danses, les chants, la musique, la langue, etc...

Mais ce premier but semble délaissé au profit d'une solution, plus agréable peut-être, plus

immédiate en tout cas, et moins profitable certainement : les déplacements.

Il fut un temps où en certains groupes, on mesurait la « valeur » et la « qualité », au nombre de kilomètres parcourus pendant la saison « folklorique ».

Il fut un temps aussi où, en d'autres groupes, la valeur et la qualité se mesuraient au nombre de conférences, de cours, de Cercles d'études, d'examens passés (*Trec'h kenta, trec'h meur*, h. a.).

Les deux « tendances » semblent toujours exister, et co-existant, elles posent un problème quotidien. Je ne suis pas contre les déplacements ; je suis même pour. Mais je répète ce que j'ai déjà dit et écrit cent fois, au risque de passer pour un bavard : « Le déplacement est la récompense d'un travail exécuté ; c'est aussi un moyen, le seul sans doute, d'augmenter la caisse du Groupe ».

Il n'est donc pas le but mais le moyen.

Je viens d'avoir une preuve nouvelle du désintéressement des groupes folkloriques de la matière même qu'ils prétendent pétrir.

Notre ami R. Y. Creston, l'éthnologue bien connu, a passé de nombreuses années à étudier les costumes bretons. Cette étude a fait l'objet d'une édition. Deux tomes de son ouvrage : « Les Costumes des populations bretonnes » sont déjà sortis — il y a déjà longtemps — le troisième tome doit voir le jour au printemps prochain.

S'il est un ouvrage bien fait pour intéresser les « folkloristes » des Cercles Celtiques et les Bagadou, c'est bien celui-là. Abondamment

(Suite page 5, 1^{re} colonne.)

La Vie des Groupes

Kevrenn Ar Vro Wenn.

Le Bagad de La Baule travaille sérieusement depuis le début de l'hiver. Il s'était maintenu d'extrême justesse en Première Catégorie au dernier Concours de Brest, et le fait d'avoir frôlé la rétrogradation en Seconde Catégorie aura été un stimulant.

Recevant périodiquement la visite d'Emile Allain, et suivant les conseils de Gaston Mesnard, le Bagad progresse sérieusement. Après quelques mois d'étude sur le « practice » et le « piveau » il vient de reprendre les instruments ; ayant assisté à leur répétition, je puis dire que tous les espoirs sont permis. P. M.

Bagad Ar Vourdel.

Nos amis de Bordeaux ont formé un bagad à l'Ecole de Santé de la Marine. 3 biniou, 3 bombardes, 2 tambours, 1 grosse caisse, constituent une base solide, et 2 élèves-sonneurs de bombardes vont bientôt se joindre au groupe. Deux autres sonneurs vont bientôt se joindre à eux : Lacroix et Morvan, de Brest.

Ce bagad suit également les activités de l'Amicale des Bretons « Armor ».

Voici quelques-unes des activités de nos amis de Bordeaux :

Novembre : participation au « Gala du Terroir ».
Décembre : sortie au Camp Américain de Boussac. Chants et danses de 21 heures à 1 heure du matin ! Les Américains ont hissé « The Minstrel Boy » interprété par Giraudeau et Juglard. Janvier : le 12, soirée de gala organisée par l'Aumônier de l'Ecole de Santé de la Marine. 9 sonneurs et 10 danseurs y participent. Succès sans précédent. Le 23 : Gala du Ministère des Finances avec participation du Bagad. Février : émission à Radio-Bordeaux le 2, en guise de prélude au Pardon des Terre-Neuvas qui s'est tenu le 13 et où le Bagad s'est fait applaudir par la population bordelaise.

Le Bagad se réunit chaque mercredi et chaque samedi. Tous les sonneurs appelés à travailler ou à

La Vie Bretonne

Le numéro 20 de la « VIE BRETONNE » est paru.

Toutes les questions bretonnes y sont traitées : économiques, sociales, culturelles...

Nous y avons lu avec plaisir que le C.E.L.I.B. fait école, et que son expérience sera bientôt officialisée et étendue à toutes les régions de France où des « Comités Régionaux » seront bientôt créés. Cette affaire a fait l'objet d'un Décret.

Nous y avons appris également, avec moins de plaisir, que les Bretons payent plus cher que les autres le kw d'électricité. Plus d'une page est consacrée à cette question.

Plusieurs centaines de municipalités ont voté leur adhésion au C.E.L.I.B. Avec les Conseils Généraux, les Chambres de Commerce, les Chambres d'Agriculture, les Groupements professionnels, plus de 500 Conseils Municipaux soutiennent l'action du C.E.L.I.B., ce qui lui permet, sans aucun abus de langage, de parler au nom de la Bretagne.

LISEZ « LA VIE BRETONNE »,
Bulletin intérieur du C.E.L.I.B.

Abonnement, 8 numéros : 200 frs. — Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons : C.C.P. Rennes 295-41.

étudier à Bordeaux sont cordialement invités à en suivre les activités. (M. Giraudeau, Ecole Santé Navale, Bordeaux).

Nous en reparlerons.

•
An Erminig Du.

Nos amis du Cercle Celtique de Bordeaux viennent de publier un nouveau numéro de leur bulletin intérieur. Nous y avons lu d'intéressants articles qui prouvent le bon esprit breton qui les anime. Cercle Celtique de Bordeaux : Jean Carriou, 27, boulevard Godard, Bordeaux.

L'habit... ne fait pas le Breton

(Suite de la page)

illustré de dessins, le texte est clair, précis, détaillé. On sent, à chaque ligne que R. Y. Creston a potassé son affaire.

Vous devez penser évidemment que tous les Groupes sans exception en ont souscrit plusieurs exemplaires dès l'annonce de sa parution ?

Et bien non !

Faut-il donc croire que les folkloristes en costume n'ont de breton que ce qu'ils ont sur le dos ou sur la tête ?

Bien sûr, je sais qu'il y a quelques exceptions... Mais ces exceptions ont, elles aussi, négligé cette édition comme elles négligent les autres, puisque cet ouvrage sur le costume breton n'a pas intéressé 10 Groupes sur 100 !!!

Éditez un ouvrage sur la danse bretonne, vous en vendrez cinquante exemplaires dans les Cercles (et encore)...

Éditez un ouvrage d'airs de binioù, vous en vendrez autant dans les Bagadou...

Mais si vous trouvez le moyen de découper les déplacements et si vous publiez ce moyen sur le papier le plus vilain, vous pourrez prévoir un tirage important et de nombreuses éditions !!!

C'est inconvenable !

Et que l'on ne vienne pas me dire que ce n'est pas vrai !

Que chaque Président de Groupe fasse son examen de conscience. Il s'intéresse et tente d'intéresser des jeunes, à la danse, au chant, à la musique bretonne. Le costume se porte, pense-t-il, et c'est là tout.

Non ce n'est pas tout. Les costumes bretons ont une histoire, un passé, un présent, un avenir. R. Y. Creston a su, en plusieurs volumes, rassembler un travail de vingt années. Il est là, tout préparé, facile à lire, et il peut s'obtenir pour quelques centaines de francs.

Je connais quelques Présidents de Groupe qui possèdent une bibliothèque bretonne personnelle, mais elle est tellement « personnelle » que les membres n'y ont pas accès.

Un livre est fait pour être lu. Un livre breton est fait pour être lu par le maximum de Bretons.

Un Cercle sans bibliothèque, c'est une jolie fille sans cervelle.

Ils ne gagnent ni l'un ni l'autre à être connus.

Amis bretons, lisez ce qui a été édité pour vous, pour votre formation bretonne. Il existe de la documentation sur tous les sujets dignes d'intéresser ceux qui se disent folkloristes. Si vous ne savez où vous la procurer, renseignez-vous.

Et dites-vous bien que le plus beau costume breton ne saurait cacher votre ignorance ou excuser votre désintéressement de ces matières que l'on dit culturelles et qui ne sont que bretonnes.

AR FOETER HENT.

Les Costumes des Populations Bretonnes

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

2^e Tome : LA CORNOUAILLE

SOMMAIRE. — Préface de P.-R. Giol. — Introduction, la Cornouaille. — Les Modes de Rosporden (Giz Fouen), Quimper (Glazig-Bortedenn), Pont-Abbé (Bigoudenn), Crozon et Douarnenez (Penn-Sardin), Cap-Sizun (Kapenn), groupe de Châteaulin, Douault, Plougastel, groupe de Carhaix (Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Gourin, Gouarec).

Environ 160 pages in-8° raisin sur offset blanc supérieur, avec nombreuses figures de l'auteur (65 cartes et 125 planches de dessins).

Voici le deuxième fascicule de l'ouvrage consacré par l'artiste et ethnographe réputé R.-Y. Creston à une étude rigoureusement scientifique du costume breton. Il concerne les modes du pays de Cornouaille, somptueuses et variées, formant l'ensemble le plus important et le plus complexe. L'illustration

Sonneres et Danseurs au XVI^e siècle

(Suite de la page)

qu'elles sentaient leur épaule de mouton à pleine gorge...

...Et lors que la fumée du vin commençait embu-relicquer les parties du cerveau, quelque bonne

NOËL DU FAIL

Noël du Fail est le Rabelais de la Haute-Bretagne.

Il naquit, selon ses historiens, vers 1520, au manoir de Château-Letard, près de Rennes. Après quelques études, il fit la campagne d'Italie parmi les « gens de pied » et il prit ainsi part à la bataille de Cérsoles (14 Avril 1544). Il mena ensuite la vie vagabonde et turbulente des étudiants de son temps.

A partir de 1553, on le trouve fixé à Rennes, et dans les environs. Il acheta une charge au Présidial, réalisa un riche mariage, devint en 1571 conseiller au Parlement de Bretagne, et, en cette qualité de magistrat distingué, publia des Mémoires et Extraits des Arrêts les plus notables et solennels du Parlement. Il prit sa retraite en 1586 et mourut à Rennes le 7 Juillet 1591.

Comme écrivain, il est moins connu par ses Mémoires juridiques que par les « Propos rustiques » et les « Ballverneries » où il dépeint à la façon de Rabelais, dans une langue fort savoureuse et avec humour les mœurs de la paysannerie rennaise au XVI^e siècle. Ces écrits sont de plus des documents précieux pour les historiens.

Il nous est agréable de reproduire une page où Noël du Fail nous fait assister à une fin de banquet des ancêtres de nos sonneurs et danseurs rennais. Nos amis auront ainsi une idée de ce joyeux auteur, « lequel vesquit jusqu'à la mort en dépit des médecins et mourut l'an et jour qu'il trespassa ».

RENAN KARDEG.

galloise menait la danse par sur tables, bancs, coffres autant d'une main que d'autre.

...Les bonnes gens se chauffant d'un fagot de serment de vigne (1) le dos au feu, regardant et jugeant des coups, disant : « Cettuy-ci danse bien, le père de un tel était le meilleur danseur du pays ; un tel aurait défilé, les jours passés, tous ceux de Vindelles (2) à danser. » La danse finie, recommencent de plus belle à dringuer et boire haut et net... »

(Extrait des « Propos Rustiques » de Noël du Fail.)

(1) Le « rebech » est un instrument de musique qui passe pour être le plus ancien à archet et qui, d'origine orientale, aurait été importé d'Espagne au VIII^e siècle par les Arabes.

(2) Vindelles serait, d'après les commentateurs de Noël du Fail, le pseudonyme de Clayes.

est particulièrement abondante et précise dans ce fascicule ; le texte synthétise la documentation, explique les planches, et tente, chaque fois que c'est possible, une interprétation de l'évolution de chaque mode.

Prix de vente du fascicule 1 : 700 frs (port en sus : 40 frs ; en recommandé : 75 frs.)

Prix de vente du fascicule 2 : 1.200 frs franco (1.250 frs en recommandé), à verser au compte courant postal RENNES C. C. 1482 28, ouvert au nom de M. Pierre GIOT, Laboratoire d'Anthropologie, rue du Thabor, Rennes (I.-et-V.). Il est absolument inutile d'écrire une lettre, il suffit de mentionner dans le cadre du chèque ou du mandat, réservé à la correspondance, de qui il s'agit.

Sonneur B. A. S. ...

pense à ta cotisation

1955...

Breton ou pas ?

Trop souvent on prétend, à tort bien entendu, que l'origine bretonne d'un homme (ou d'une femme) est prouvée par le nom qu'il porte. S'il s'appelle Quéiméner, L'Hellegouac'h, Le Galvez ou Dirridollou... on n'émettra aucun doute quant à l'ancienneté des origines du titulaire...

Cependant nous savons, pour le lire de temps à autre, que le Journal Officiel publie des demandes de changement de nom. Ainsi des Skastleschosensky obtiennent une identité fleurant le terroir breton, telle une Yvonne Cosmao, de Paris, qui a, de breton au moins, l'en-seigne...

Nous avons connu aussi des Bretons porteurs de noms à consonnance curieuse, dont l'explication est facile à trouver : un beau jour un Haas ou un Haag de passage a épousé une Bretonne... et les générations suivantes, bretonnes évidemment, ont continué à en porter le nom.

Il faut aussi admettre les traductions fantaisistes des accrétoires de mairie, ou leurs orthographes approximatives.

Il y eut aussi le fameux K/, ce K barré, qui remplaçait le préfixe très courant de Ker. Ce qui donna K/rien pour Kerien, et qui est aujourd'hui Krien. Si le jeu vous intéresse vous pouvez sans peine tenter d'expliquer l'origine du nom de Krastel (Kerastel), de Cramon (Kerhamon), de Ezezen (Kerezen ou Quézézen), de Classe ou Klaz (Kerlaz) (??). Le Cluze (Kerluz ?), Krouan ou Crouan (Kerouan), Le Croc (Keroc'h), Cogan (Kerogan) (?)

F. Debeauvais, le politicien breton bien connu, décédé au début de la guerre, se vit critiquer bien souvent le nom qu'il portait, qui n'avait pourtant probablement rien de commun avec la Préfecture de l'Oise !!!

Ainsi le critique anti-Breton a toujours cherché la petite bête, et, quand il ne pouvait faire autrement, il émettait un doute quant à l'origine bretonne de celui qui œuvrait pour la Bretagne.

Ainsi notre ami et rédacteur-gérant, Polig Monjarret n'a pas été exempt de ces critiques.

Il porte en effet un nom pour le moins assez difficilement explicable en Bretagne — et il ne fut pas le premier à se poser la question de ses origines. Après avoir fouillé dans les paperasses de bien des Mairies des Côtes-du-Nord, il y a de cela une quinzaine d'années, il apprit que les sieurs « de Montjarret » étaient « honorablement connus » dans le triangle Dinan-Tréguier-Guingamp depuis le 13^e siècle.

M. Erwan de Bellaing, l'historien-archéologue bien connu, possédait une « reconnaissance de dette du sieur Monjarret au Marquis de Ker an Abad datée de 1557 ».

La particule fut volontairement abandonnée au 14^e siècle, mais le nom est resté dans l'Armorial de Bretagne.

Montjarret, Monjarret, Montjaret, Monjaret (4 orthographes connues) est donc le nom d'un lieu, et qui ne fut pas nécessairement breton.

Voici en outre une question que posa le Chercheur de l'Quest de Juillet 1900, et à laquelle personne ne semble avoir répondu (elle concerne le piqueur de l'Elysée Montjarret) :

127 — Montjarret. — On lit dans Le Gaulois du 15 Juillet 1900 le curieux entrefilet suivant : « Un de nos lecteurs qui habite dans les Côtes-du-Nord, près de la famille de M. Montjarret, nous écrit ceci : La famille Montjarret est honorablement connue depuis 1600, tel que le témoigne l'Armorial breton. Et je tiens de Montjarret lui-même que, sa branche étant devenue fermière, il a préféré ne pas adjoindre la particule à un nom patronymique fort honorable.

Si ce renseignement est exact ne serait-il pas piquant de connaître l'origine, les seigneuries et le blason du deux piqueur désarçonné par une révolution de palais ? »

Est Breton celui qui se sent, qui se veut, et qui, comme Brizeux, bénit chaque jour Dieu de l'avoir fait Breton.

AR FURCHER.

Y.-M. RUDEL

(Suite)

L'action, fort bien menée, suscite les conversations pittoresques des gens du peuple, cependant que, sans être trop technique, le vocabulaire nous initie aux mœurs de ces populations soucieuses et terriblement sympathiques au sonneur.

L'inquiétante atmosphère du Brest cosmopolite s'y retrouve et ne contribue pas peu à la beauté de certains passages.

Johnny de Roscoff.

C'est avec une population côtière, un problème social, un certain conflit entre la soif d'aventure et le désir de maintenir la tradition qu'on retrouve dans cet ouvrage.

On ne se lasse pas de lire et de relire cette histoire, si prenante mais si simple de fond qu'on pourrait la résumer en une phrase : grandeur, décadence et relèvement d'une famille paysanne : les Castel, de Roskogoz. Sur cette trame aussi grossière que solide, Yves-Marie Rudel raffine en études de mœurs sur le tempérament léonard...

Aucun personnage n'a le loisir de nous rester indifférent : Pierre-Marie Castel, l'ancêtre, qui un remord mystérieux torture et qui, cherchant dans l'alcool l'oubli y trouve la déchéance la plus irrémédiable. Jane Touz, sa femme, résignée au pire (ce qui, d'après Mme Simone de Beauvoir et ses personnages des « Mandarins », serait une assez bonne définition du véritable « réalisme »), expiant par son silence tant de blasphèmes proférés sous son toit. Loïse-Anna, orgueil de son père dont elle réincarne le tempérament entier et ne vivant, tout comme lui, que par un amour-propre qu'elle poussera jusqu'à l'héroïsme. Kou, l'aîné, souffrant de cette décadence familiale et contraint de s'expatrier Outre-Manche pour y chercher bonheur et fortune.

Et combien d'autres personnages inoubliables, chacun à sa place, dans les fibres du récit et du cœur ! Millau-va-noun, chéri de la fortune et des femmes ; la Stéphan, plus sensible aux étreintes brutales qu'aux tendresses sentimentales, plus attentive encore au bruissement des bank-notes, promesse de luxe et de coquetterie...

Le lecteur remarquera également la figure si vivement locale de Mary Johnniguet, tenancière au « Café du Port » ; les traits angéliques d'Armelle Kerallaz et ses yeux qui laissent voir son âme d'enfant infirme ; la psycho-pathologie troublante de Camiez, l'innocent qui introduit dans le réalisme des faits leur signification supra-naturelle.

Et sans doute le plus intéressant est-il encore ce tableau des Jhonnies, chinant leur subsistance dans les villes britanniques, grands et petits, novices et chevronnés, « casseurs de sonnettes, tour à tour accueillis et rabroués, selon la sympathie ou l'irritement qu'ils provoquent.

Chacun appréciera par ailleurs la curieuse histoire du mariage de Kou avec Joan, la blonde et capiteuse anglaise...

Et le style de l'ouvrage est superbement poétique ou justement réaliste selon les développements du roman.

(A suivre.)

Filip FARWELL.

Le Disque Breton

Nous avons lu dans *Le Progrès de Cornouaille* du 22 Janvier, sous la signature d'Yves Calvery une étude approfondie des productions *Mouez Breiz*, que dirige M. H. Wolf, de Quimper.

Nous avons jugé bon d'en extraire les lignes suivantes, qui concernent plus particulièrement le chant solo.

Zaig CHANTE

Zaig MONJARRET. — *„La vedette de Mouez Breiz ! Elle ne mérite que les éloges : „Une voix typiquement bretonne“, déclare M. Pondaven, son accompagnateur. „Une voix parfaite et que je propose en modèle à mes chanteuses“, surenchérit M. l'abbé Abjean, directeur des Kanerien Bro Leon. On va jusqu'à comparer Zaig Monjarret à Edith Piaf et à Mariha Jackson ! Ce qui veut dire que Zaig possède un organe vocal qui tranche sur l'ordinaire. C'est une voix de gorge qui vous pénètre ; qui exhale la prière dans Ar Baradoz et Lavaromp ar Chapelod ; c'est une puissance de souffle qui traîne avec aisance sur les finales ; c'est une expression franche et articulée, nul-*



lément nasillard, même dans ces périlleuses diphongues on-an et en-on, contre lesquelles trébuchent inévitablement les interprètes pour qui notre langue est restée étrangère.

Zaig Monjarret possède le don d'envoûter ses auditeurs. Il faut l'avoir entendue chanter en plein air, sur le podium des Fêtes de Cornouaille. Dans l'expression du sentiment profane de l'amour, elle atteint au sublime et ses enregistrements de En hini a garan et de En ter seien peuvent, à bon droit, revendiquer le titre de chefs-d'œuvre. Cet envoûtement semble avoir gagné M. Pondaven : son accompagnement d'orgues se moule sur la voix de Zaig, éclate dans les crescendos, se transforme en soupir pour souligner les reprises et lance entre les strophes, comme un appel, pour faire vibrer à nouveau cette voix enchanteresse...

Nous avons lu également dans le n° 9 de *Regards neufs sur la Chanson*, des Editions du Seuil un ouvrage de 285 pages réalisé avec le concours d'une pléiade d'écrivains, de musicologues et d'interprètes, une citation très honorable pour la Bretagne.

De toute la production discographique folklorique française, quelques cires seulement ont été retenues :

Soldat par chagrin (Angoumois), couplé avec *Un jour sur le pont de Tréguier* (Bretagne), dis-

War wellaat atao, sonerien !

Le second numéro de Janvier d'Ar Soner nous fait connaître le règlement des Concours 1955. C'est très bien et nous sommes fixés à présent sur les âges limites pour être admis dans un bagad d'enfants, par exemple.

Un bon règlement doit être complet et très précis, assez clair pour pouvoir juger tous les cas litigieux. Celui des Concours B.A.S. qui vient à peine de voir le jour, saura acquiescer toutes ces qualités dans un avenir sans doute assez rapproché. Pour cela il faudrait que les responsables de Bagadou exposent leur point de vue sur la question ou du moins sur tel ou tel article du règlement. Voici, par exemple, quelques points pouvant donner lieu à des litiges :

a) S'il est entendu qu'un sonneur ne peut concourir dans deux sociétés différentes, il est un cas où à mon avis il pourrait sonner dans deux bagads différents. Je m'explique : le Lycée de Saint-Brieuc espère pouvoir présenter cette année 2 bagads aux Concours B.A.S., l'un en 3^e Catégorie, l'autre en bagad d'enfants. De jeunes éléments de ce dernier bagad ne pourraient-ils être admis aux Concours des grands s'ils sont particulièrement doués ? La réclamation évidemment ne saurait être tolérée.

b) Date des Concours :

Quelles sont d'après les responsables de Groupes les dates les plus propices ? Pour les bagads d'enfants qui sont en grosse majorité par des établissements scolaires, je pense que les Concours devraient avoir lieu avant le début des grandes vacances, donc le 1^{er} Juillet cette année. La raison, vous la devinez : certains groupes ont du mal à grouper tous leurs éléments pendant les vacances et risqueraient de se présenter aux épreuves des Concours avec des formations diminuées.

P. LAVANANT.

N.D.L.R. — Nous recevons avec intérêt toutes les suggestions. Si nous sommes pleinement d'accord pour un Concours de Bagadou d'Enfants avant le 1^{er} Juillet, nous ne voyons pas comment solutionner cette affaire.

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Ganedigez (Naissances) :

Gwellaz ha Gwenela ré Fur, mañ ha merc'h de Max er Fur ha Gwiltamed C'hruallou, e zo louenn de gas loere deoc'h a hanedigez'h ou breur bihan Ewan. — En Hembont, d'en 28 a viz Kerzu 1954.

A PROPOS DE L'ORTI-FRIGO
OU LA CONSERVATION DES POISSONS

Dans certaines campagnes pour obtenir du bon fromage ou froter les pots devant contenir le lait avec des orties. Sans doute l'acide formique de la plante empêche-t-il le développement des mauvais microbes et ainsi les putréfactions.

que excellent interprété par notre compatriote Yvon Le Marchadour.

Rosignolet Sauvage (Languedoc) couplé avec *La belle Isabeau* (Nivars), interprétés par S. Hédoin et P. Derenne.

Le roi fait battre tambour (Poltou) couplé avec *Les Cloches de Nantes* (Bretagne), le premier chanté par M.-T. Hölley et le second par Odette Ertaud.

L'Amour de Moy (XV^e siècle) couplé avec *Tircis* (XVIII^e siècle), chantés par Yvon Le Marchadour. L'auteur de l'article pense que *L'Amour de Moy* est probablement la plus belle chanson française.

Et il conclut :

Plusieurs provinces possèdent également leurs Maisons d'édition de chants folkloriques, d'intérêt inégal. Au milieu d'une production difficile, il faut néanmoins signaler une des plus belles méthodes du monde, encore peu connue :

En Ham e garan (Bretagne), chantée par Zaig Monjarret, accompagnée à l'orgue par G. Pondaven. (Disque *Mouez Breiz* n° 13.)

L'Amour de Moy est l'une des plus belles chansons françaises. *En Ham e garan* est l'une des plus belles méthodes du monde.

Ce n'est pas nous qui le disons.

G. F.

Campagne d'Abonnements
de Propagande

L'Administration d' « Ar Soner » a fait parvenir à chaque correspondant un ou plusieurs numéros d'abonnement.

Rappelons que le prix de l'abonnement de propagande est de 400 fr. pour 24 numéros (un an) et de 200 fr. pour 12 numéros (6 mois).

Voir page 8 du N° 62 la liste des prix offerts et des meilleurs agents.

Idylle à la fontaine

(Extrait de "La Rose du Guilvinec") de Youenn DREZEN

Traduit du Breton par l'auteur

Le pivert, qui voulait de la pluie, faisait retentir les bois de Trefflagat de son cri cascadié, et les grillons, sur le seuil de leur trou, sous une racine de bruyère, stridulaient à grand bruit.

Mois de Mai. Il faisait chaud ; pas un souffle de vent. Dans un ciel bleu sans nuage, le soleil descendait lentement vers la mer de Penn-Marc'h, là-bas, derrière les toits innombrables qui miroitaient au pied du phare. Les touffes d'ajoncs, dans les garennes, étincelaient, jaunes d'or. Une imperceptible buée transparente tremblait sur la palud, et l'océan, tel un miroir, était immobile et sans voix, au bas des dunes et autour des roches éparées, de ci de là, jusqu'à la limite de l'horizon.

Tina Garo, en tablier clair, et la coiffe haute bien droite sur la tête, grimpaît d'un pas léger en ses chaussons bleus de lin, le landier de Keristum, pour aller prendre de l'eau à Kerleguer. Le cri innombrable des grillons, de chaque côté du sentier caillouteux, faisait rire la fillette de plaisir.

Arrivée au sommet, elle s'arrêta et se retourna pour regarder. Aussitôt, les grillons se turent, et l'on entendit plus que le ronflement de la chaleur et le bourdonnement monotone et ininterrompu des abeilles dans les petites fleurs de bruyère.

Là-bas, loin devant elle, par delà les ormes de Trowldi, résonnaient les coups sourds d'un marteau, dans un chantier de bateaux du Guilvinec.

Une main sur les yeux, pour se protéger du soleil, Tina s'absorba dans la contemplation.

Le flot, tel un énorme sabre courbe, s'enfonçait, entre les blanches maisons basses du Guilvinec et celles de Léchiagat, plus loin que Lost-an-Dro, jusqu'au Moulin à marée.

Mais le regard de la jeune bigoudenn se fixait, par delà le port et les maisons, sur les roches grêles des Etoes, là-bas, en plein océan, au large de Kéridy. Les roches noires, baignées de lumière, n'étaient pas plus immobiles que l'air, ni plus figées que la mer toute rose. Calme plat. Et, là-bas, cinq ou six bateaux revenaient à terre, à la file, lentement, lentement.

— Ils arrivent ! dit Tina.
Ouf ! la flottille des pêcheurs de maquereaux arrivait. Mais elle ne triomphait pas d'orgueil. Les voitures pendaient ployablement le long des grands mâts et des mâts de misaine, sans un souffle d'air pour les gonfler. On avait mis les avirons à l'eau... Et souignons, les gars ! Ça fortifie !... Et au rythme régulier des lourds avirons, pénétrant dans l'eau, remontant, miroitants et dégoulinants, et s'enfonçant à nouveau, régulièrement, les bateaux se traînaient, lentement, vers Le Guilvinec, pas plus vite que des escargots sur une feuille de chou.

— Ils ne sont pas à la noce ! se dit Tina. Et elle imagina les gars, en corps de chemise.

— Un, surtout, — suant à grosses gouttes sur le bois dur pour faire avancer les lourds bâtiments.

— Bah ! fit-elle ; demain, c'est le pardon de Plomeur ; on ne s'amusera que mieux.

Son idée alla vers la salle de bal. Elle rit toute seule, et fit, sur elle-même, un tour de valse avec sa bonbonne, sur un air à la mode. Korantinaïk Garo était à l'âge heureux des fleurs, des grillons et du printemps. Elle avait dix-sept ans. Elle était plus que jolie. Elle avait réuni en sa personne toute la beauté, un peu hautaine, des filles de la nier.

Elle revit en pensée, car, lorsque sa mère l'avait envoyée chercher de l'eau, il n'était pas encore rentré au port, le muletot de son cœur, qui sans doute aucun, ramait hardiment.

— Pauvre Herri, dit-elle ; il doit tirer dur.

Et elle dévala, en courant, le chemin qui conduisait vers la fontaine, dans la prairie.

Mais elle s'arrêta net sur la première marche des escaliers de l'enceinte carrée qui encadrait la fontaine. Elle rougit jusqu'aux oreilles.

les. Une botte de petit-houx posée auprès de lui, un homme de rouge vêtu, était à genoux, en train de boire. Il n'avait pas entendu la jeune fille arriver. Joz Bideo !... Un de ces gargons, dont elle tournait la tête !... On n'est pas fille de bistrote, et très jolie, sans avoir des tas de jeunes gens autour de soi.

— Qu'est-ce que je vais entendre ! se dit-elle. Mais il n'était pas possible de se dissimuler, ni de reculer.

L'eau, courant dans une rigole de pierre, avant d'aller batifoler sous les joncs et l'herbe haute de la prairie, de l'autre côté du talus bas, gazouillait gaiement à l'ombre des branches d'un massif de sureaux.

— Oh ! mais, je ne répondrais pas ! Et elle descendit.

— L'eau est bonne, Joz ? dit Tina.

— Excellente ! L'homme se retourna. Ah ! c'est vous, Tina !

Ehahi. Mais il enchaîna.

— Passez-moi votre bonbonne, pour que vous ne vous mouillez pas les chaussons.

— Ce n'est pas la peine. Je la remplirai moi-même.

Avec la rapidité d'un lézard, Tina Garo atteint la fontaine, et plongeait vivement son ustensile dans l'eau.

L'homme avait ramassé sa botte de petit-houx ; il s'était remis debout, sans se hâter. Il regardait la jeune fille en silence, son dos qui le fascinait, pris dans le kimono noir, comme en un moule, de la taille jusqu'au cou délicat bien dégagé. Il était visible qu'il ne savait par quel bout entamer la conversation. Et Tina, exprès, gardait le regard fixé sur la surface de l'eau.

— Quel temps magnifique pour se promener à la campagne, fit le gars.

— Comme ça.

L'eau glougloutait dans le col de la bonbonne en terre cuite ; et un pinson, dans la broussaille sifflait sans souci.

Joz cherchait à amorcer la conversation.

— Mais sale temps, ce calme, pour les bateaux qui sont dehors. Le poisson va tourner.

— Ils approchent, quand même. fit Tina, sans plus. Mais elle ne put retenir sa langue d'avantage, de curiosité. Elle questionna :

— Et alors Joz ? Tu n'es pas en mer ?

Il fit une moue, en désignant son doigt emmaillotté.

— Je devrais être en train de faire plier les avirons de Berrou-le-boiteux. Mais une coupure de rien, par un maquereau... Risqué de panaris... et me voilà, pour une quinzaine changé en récolteur de balais pour bateaux.

Il désigna du menton sa botte de houx sans épines. Et il soupira :

Ce n'est pas une vie d'avoir un doigt pareil.

Tina ne répondit pas. Et Joz soupira encore :

— Peut-on s'ennuyer ! Finie la joie !... Et il serra les machoires.

— S'ennuyer ? s'exclamait la jeune fille, à ce coup. Elle éclata de rire, de toutes ses jeunes dents. Et tu dis ça, comme si tu avais gros cœur, pour de vrai !... Alors qu'il fait si beau, et que c'est demain le pardon de Plomeur !... S'ennuyer ?... Et bien, mon Dieu ! Un beau jeune homme comme toi ?... Tu vas mal, Joz Bideo.

— Les pardons, le beau soleil, les aires neuves !... Oui, d'accord. Mais, pour le moment, je suis en proie à des soucis plus graves.

Il amène ça de loin, pensa Tina. Sa langue ne vaut pas ses poings.

La jeune bigoudenn ne pouvait guère rester sans parler. Quelque contrariée qu'elle fut, et elle l'était fort, d'entendre ce qu'elle ne pouvait éviter d'entendre, un léger sourire voleta entre le coin de sa lèvre et la fossette de sa joue. Elle était debout, tenant à la main sa bonbonne remplie, comme prête à partir, et elle regardait le gars dans les yeux.

Et Joz Bideo, un des plus solides matelots du Guilvinec, bien charpenté, et fort comme un cheval, et insolent envers tout le monde, qu'il n'avait besoin de personne, et patron de bateau, en plus, voilà qu'il se trouvait en face de ce maudit bout de jeune poupee, la dos au muret qui encadrait la fontaine, et tantôt porté sur elle, tantôt sur l'eau, et plus souvent sur ses sabots canari, un peu lourd, idiot, à la recherche de phrases agréables de longue date pour cet instant si longtemps attendu. Et voilà que l'occasion se présentait et les mots ne lui venaient pas.

Le soleil inondait de sa chaleur le pinson ensonneillé ; le pinson, dans le fourrage, toujours, et la bonbonne se balançait au du bras de la belle, sur le point d'être sur l'épaule.

Le gars fronça le sourcil. Il eut un moment sec du menton.

— S'il faut, quand même, aller chercher du tailleur pour me débrouiller mon fil à mela-t-il. Il respira fortement, et :

— Tina Garo, j'ai quelque chose à te proposer.

— Ah, oui ?

— Tina Garo, je fais construire un nouveau bateau, à Douarnenez. Les vieux, chez nous, répètent, tous les jours : — Mon gars, ça ne pense-tu ? — Tina Garo, qui croyait que ça pourrait me convenir ?

— Jeune homme, je ne suis pas une fille de mariage.

— Tina Garo !... Rozenn !... — Il dit cela fortement. — Vous plairait-il de venir épouser chez le meilleur patron de bateaux de ce pays ?

C'était un beau marin que Joz Bideo, la pleine vigueur de ses vingt-cinq ans, large d'épaules, avec des mains comme des marteaux. Un homme bien bâti, certes, mais genre trapu. Viril de la tête aux pieds, son pantalon et sa vareuse nouvellement dans la lessive rouge des filets, et ses yeux jaunes d'œuf. Ses cheveux noirs étaient courts et quelques mèches sortaient de son bonnet.

— Rozenn !... fit encore le gars.

La jeune fille ne répondit pas, tout en son regard, qui semblait attentif, sur le pinson qui s'écoulait dans sa rigole, pour aller se perdre sous le talus, se perdre parmi les joncs et l'herbe haute de la prairie.

Le front de Bideo restait froncé ; le pinson battait, dans l'attente d'une réponse, et offrait aussi directe.

Tina passait un mouchoir dans l'eau de sa bonbonne de grès et hissait son fil de l'épaule. — Quand Herri saura ça !...

— Joz, dit-elle, écoute-moi ! Je trouve que la sardine est encore bien petite pour lui donner si on doit l'apprêter à l'eau ou au beurre.

« Et, maintenant, il faut que je me retourne à la maison. »

YOUENN DREZEN

N. B. — Le récit que l'on vient de lire est tiré de la revue « Al Liamm-Tir-Na-Nog » de Septembre-October 1951. Il comporte une suite : « Le pinson du Guilvinec ». Ces pages sont extraites de l'ouvrage « Rozenn ar Gêlvéneq » de mon vieil ami Youenn Drezen, le supporter de toujours de la revue, et les lecteurs d'Ar Soner connaissent bien. Cherchez qu'il est l'auteur d'Itron-Varia Garoier, dont la traduction française sortit chez Denoel sous le titre « Notre-Dame Bigoudenn » dont l'action se situe à Pont-l'Abbé.

Youenn Drezen admet lui-même que ses traductions ne rendent pas le son et ne rappellent que de loin la saveur de ses textes bretons.

Ar Soner ne saurait trop recommander à ses lecteurs bretonnants, et ils sont nombreux, de lire le texte breton pour pouvoir goûter la langue originale à la peinture vivante et colorée de la vie du grand port de pêche bigoudenn, sur le talus de là-bas, et non par un touriste bretonnant.

Le Gérant responsable : POLTE MONJARDY

C.P.P.P. N° 26062

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLE

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
Tél. LORIENT. 4-52
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Henri Le Meur
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES
Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :
6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 66 - Le N° : 40 Fr.

Le 6 Mars, à Spézet

UNE GRANDE JOURNÉE de

"KAN HA DISKAN"

Le Cercle Celtique de Spézet, suivant l'exemple des « Meserienn Poullaouen », organise une grande journée de « Kan ha Diskan » pour le dimanche 6 Mars. On veut espérer que cette nouvelle initiative connaîtra le même succès retentissant que celle du dimanche 26 Décembre à Poullaouen. Nous ne saurions trop encourager nos amis à prendre le chemin de Spézet. Ils y verront et entendront les meilleurs chanteurs populaires de la région, les merveilleux « diskaner » qui ont étonné ceux qui croyaient que la chanson bretonne n'était plus que l'apanage des Cercles. Ce sont au contraire les Cercles et les Bagadou qui ont beaucoup à apprendre au cours de ces Journées de grand contact populaire.

Le programme comprendra :

— UN GRAND CONCOURS DE « KAN HA DISKAN », doté de 20.000 francs de prix, en deux catégories : chanteurs de plus ou de moins de 50 ans.

Ce concours commencera à 13 heures, salle Castel. Il est ouvert aux chanteurs des cantons de Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Gourin et des communes limitrophes.

A 14 h. 30, **ABADENN VRAS**, festival de la chanson et du théâtre populaire, avec la participation des plus fins diseurs, la présentation des champions du concours, et danses bretonnes par les Cercles de Poullaouen, Rostrenen, Carhaix, Elliant, Spézet.

Le soir, grand bal du Cercle Celtique, à la salle Rouzic, avec l'orchestre Ferry-Bertock, de Lorient.

Festival International du Folklore

On se souvient du Festival International de Folklore organisé en 1953 à Biarritz et Pampeune, et auquel participa une délégation bretonne.

En 1954, ce Congrès se tint à Sao-Paulo (Brésil). C'est à Oslo (Norvège) que se dérouleront, du 29 Juin au 5 Juillet, les manifestations du Festival de 1955.

Depuis plusieurs années, B.A.S. est affiliée à l'« International Folk Music Council » (dont le siège est à Londres) qui est l'organisateur de ces Festivals.

B.A.S. a demandé au « Conseil International de la Musique Populaire » de choisir la Bretagne pour y tenir les assises de l'un de ses prochains Congrès. Les années à venir étant déjà réservées (1957 par les Pays-Bas notamment), nous ne pensons pas que cette proposition puisse être acceptée avant 1959, d'autant moins que des associations musicales d'Afrique, du Japon et d'Allemagne (Stuttgart et Berlin) ont également fait la même proposition.

Nos lecteurs seront tenus au courant de nos démarches.
B.A.S.

LE C. E. L. I. B.

va-t-il prendre un caractère officiel ?

Le dernier numéro de la « Vie Bretonne », organe du Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons (en abrégé C.E.L.I.B.), publie un article important dont nous avons extrait les lignes suivantes :

« L'organisation régionale que nous avons mise en place depuis trois ans sous le nom de C.E.L.I.B. vient de servir de prototype aux pouvoirs publics. Un décret du 11 Décembre 1954, signé de M. Mendès-France et de l'en-

semble des ministères intéressés, prévoit la création dans toute la France de Comités économiques régionaux calqués sur le modèle de notre C.E.L.I.B. dont ils adopteront à peu de choses près la composition, le rôle et les conditions générales de fonctionnement. Aucun Comité ne sera d'ailleurs constitué en Bretagne, où le C.E.L.I.B. constitué en accord avec les Conseils Généraux, la Région Economique, les Municipalités et les Organismes les plus divers, va recevoir l'investiture ministérielle et sera en quelque sorte officialisé... »

Au Pays de "Guillemot"



Le Bagad de Bignan.

(A l'extrême-droit, M. le chanoine Tanguy, curé de Bignan, qui collabora pendant de longues années à la revue bannetaise « Dikunamb », sous le pseudonyme de « Pierre Tual ».)

Revue et Lectures

Bleun-Brug, no 77, Janvier 1955,

se présente sous une belle couverture glacée avec une jolie photo de Jos Le Doaré représentant Itron Vanja Kastellin sous la neige. Ce numéro comporte l'appel des dirigeants du B.B. pour aider à l'aménagement du siège central de Châteaulin, où l'ami Sélit, secrétaire général, est désormais aidé par un adjoint : Hervé Le Du. 1955 dans sa tâche de cinquantenaire du B.B., fondé en 1905 à Kerjean-Sant-Nouga par l'abbé Perrot, la revue a eu la bonne idée de dresser les éphémérides de l'association. En dehors des chroniques ordinaires sur l'actualité bretonne, retenons un article documenté sur Haïti, la Bretagne Noire.

Rappelons que cette revue est entièrement rédigée en langue bretonne (K.L.T.).

Abonnement annuel : 500 frs pour 12 numéros, à verser à l'adresse suivante : Bleun-Brug, 21, rue Jos. Doury, Nantes, C.C.P. Nantes 1541.90.

Ar Falz (Décembre 1954)

porte un éditorial en français sous un titre frappant : « Promotion du breton... Promotion de la classe paysanne ». En plus des articles ordinaires de portée technique concernant l'enseignement du

Concours des Bagadou Vannetais

On se souvient de la décision prise par le Comité Directeur de B.A.S. lors de sa dernière réunion : organiser une demi-finale départementale et réserver la finale à la ville de Brest.

Plusieurs difficultés de différente nature surgirent alors. La date des Fêtes de Brest était trop avancée dans la saison (9-10 Juillet). Cette difficulté est maintenant résolue en partie, puisque les Fêtes de Brest sont fixées aux 6 et 7 Août. Ce qui n'arrange probablement pas les bagadou d'enfants et les bagadou d'étudiants !

Mais le veul de la finale nous permet l'espoir d'organiser en Juillet les demi-finales départementales.

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la demi-finale morbihannaise se fera à Lorient, le samedi 2 Juillet, la veille des Fêtes Folkloriques de cette ville.

Les Bagadou de Plœrmel, Pontivy, Bignan, Guéméné, Ste-Anne d'Auray, Auray, Grach, Gourin, Baud, Guénin, Vannes, Landaul, Lorient seront invités à y participer.

Le Bagad militaire de la B.A.N. de Lann-Bihoué y sera également convié à défendre ses couleurs.

Ce concours sera organisé en commun par le Comité des Fêtes de Lorient et le Comité de la Foire-Exposition. Il se fera dans le cadre de cette Foire-Exposition et préludera aux Fêtes du Triomphe de la Duchesse d'Armorique.

De nombreux prix sont offerts aux Bagadou concurrents.

Si le Comité des Fêtes de Toulfoën-Quimperlé accepte le principe de la demi-finale départementale finistérienne (Bagadou de Quimper (2), Moulin-Vert, Brest (2), Koad-Serc'ho, Châteaulin, Bannalec, Pouldergal, Concarnéou, Quimperlé, St-Pol de Léon), il restera à trouver une cité des Côtes-du-Nord pour la demi-finale de ce département (Bagadou de Lannion, Perros, Guingamp, Palmot, Bourbriac, Saint-Brieuc, Noyal-Lamballe, Pleubihan, Plouézec) et une autre pour les départements d'Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure (Bagadou de St-Malo, Fougères, Rennes, Nantes, St-Nazaire, La Baule).

Il importe avant tout que ces demi-finales se tiennent avant le 6 Août. On concevrait mal en effet une demi-finale qui se tiendrait APRÈS la finale de Brest.

POLIG.

breton, signalons une étude de Pierre Hélias sur le Folklore et l'Éducation artistique, le compte-rendu du neuvième stage de Culture Populaire à Brasparts, une Berceuse inédite de Jef Le Penven et une Mélodie populaire du vannetais harmonisée par le même auteur.

Abonnement annuel : 500 frs valable pour six numéros et un recueil de chants. Ar Falz, B.P. 19 Brest, C.C.P. 430.20 Rennes.

Bro-Wened (Janvier 55)

s'excuse d'une parution tardive due à des circonstances spéciales. La partie française comporte des études archéologiques et historiques d'un vif intérêt : Notre-Dame de Larmor, par Henri-François Buffet, archiviste d'Ille-et-Vilaine (originaire de Port-Louis) ; une analyse d'un ouvrage du même auteur sur la Haute-Bretagne ; et la curieuse histoire, par le chanoine P. Le Veux, de la baïgnoire de Marat, qui avant de se fixer au Musée Grévin, fut la propriété d'un curé de Sarzeau. Dans la partie bretonne, l'attention est spécialement retenue par une étude remarquable de Mériadec Herriou sur l'œuvre du poète vannetais Golvannig (abbé Olléro), un maître de la ciselure poétique qui avait retrouvé l'art de l'ancienne métrique bretonne, avec ses alternances, ses rimes intérieures et ses harmonies imitatives.

Citons quelques vers sur le canon :
« ...stankoh stank, stank et glañ
E taheñ diharak, blaotus, divataù
Goah eit kar bras en Diaul, pe huiteù é rodeu... »

Sur le tonnerre :
« Pen de quir é lakes en néan de vransellat
Er mor bras de horos, en doar de horellat. »
Abonnement annuel : 300 frs pour six numéros. Abbé J. Le Palud, 6, rue de Rosmadec, Vannes. C.C.P. 1158.46 Nantes.

BERR HA BERR

● AURAY. — Un sablier du port de Vannes opérant dans la rivière d'Auray a retiré du sable cinq palourdes géantes, dont l'une ne pèse pas moins de 400 grammes.

● NEW-YORK. — On annonce la mort aux U.S.A. du breton Yves Tanguy, qui était considéré en Amérique comme un des maîtres de la peinture surréaliste. Yves Tanguy était âgé de 55 ans.

● LOCRONAN. — Une association, dite « Les vieilles pierres de Locronan », s'est constituée afin

« La Liberté du Morbihan » publie tous les samedis soirs deux pages, sous le titre de « Liberté-Dimanche » qui font une grande place à des études d'histoire et de folklore, ainsi qu'à des reportages sur l'actualité bretonne sous divers aspects. Au nombre des principales études parues depuis un an citons : le texte d'un ouvrage à paraître de M. Pierre Madoe « Les Femmes dans l'Histoire de Bretagne » — Hélène Jegado, — Ainsi s'efface le passé (consacré aux monuments morbihannais disparus ou en ruines), — Les Compagnons de Beaumanoir au Combat de Trente, — Où sont leurs tombeaux ? (étude générale sur les circonstances de la mort et les lieux de sépulture des principaux personnages de l'histoire de Bretagne, — Au Royaume de la Nul (extraits traduits des Sketta Segobrani), — Un grand seigneur du crime ou l'histoire de Gilles de Retz, — divers essais de monographie, le même publiciste, sur Groix, Loomin, Gouin, Loomiquélic et Inzinac, avec l'évocation du fort troublant d'une jeune stigmatisée. Sous diverses autres signatures, on a pu remarquer d'autres articles vivants et documentés sur l'actualité culturelle et littéraire ainsi que des évocations pittoresques de silhouettes coutumes du Morbihan. Il nous a paru bon de signaler à nos lecteurs cet effort — méritoire — d'un quotidien morbihannais pour présenter à ses lecteurs une sorte de magazine hebdomadaire qui ne soit pas une vague copie de la manière parisienne et qui ait de ce fait une réelle personnalité. Il semble d'ailleurs que la formule soit très appréciée des lecteurs.

de sauvegarder le caractère de la cité des sables.

● PARIS. — Le Grand Prix Littéraire de la Ville de Paris a été attribué à l'écrivain Jean Guhenno. Bien qu'il porte un nom qui « sent » le Morbihan, Jean Guhenno est né à Fougères en 1887.

● LORIENT. — Le yacht irlandais Colleen, échoué en mer par suite de tempête par ses propriétaires M. et Mme Wichmann, a été ramené à Lorient par le chalutier A Dieu vai.

● SAINT-NAZAIRE. — Les Chantiers de Hoël se préparent à construire trois navires : un paquebot du type Général Mangin, et deux pétroliers de 50.000 tonnes, qui seront les plus grands du monde. Ces deux pétroliers sont destinés à l'armement américain.

Son Eminence le Cardinal ROQUES, présidera le Congrès du Bleun-Brug, le 31 Juillet à Landivisiau

Le dimanche 6 Février, à l'Hôtel de Ville de Landivisiau, sous la présidence de M. Pinvidic, député-maire, le Comité local et le Comité général du Bleun-Brug se réunissent pour préciser les grandes lignes du Congrès qui se tiendra les 29-30-31 Juillet, à Landivisiau et à Kerjean.

Le Bleun-Brug de 1955 doit revivre un éclat particulier. Il y a 50 ans en effet, le 12 Septembre 1905, devant le château de Kerjean, en Saint-Vougay, se tenait le premier Congrès. Après un demi-siècle d'existence le Bleun-Brug entraîne plus que jamais les foules. Ce cinquantenaire sera l'occasion de méditer sur le chemin parcouru.

Son Eminence le Cardinal Roques a eu la bonté de marquer l'importance de cette manifestation. Répondant aux vœux de bonne année du Comité général, Son Eminence a confirmé qu'Elle se rendrait à l'invitation qui lui avait été faite, et présiderait effectivement la journée du 31 Juillet.

Le thème des conférences des vendredis 29 et 30 Juillet, Bernard de Paris, responsable artistique, se propose de le porter à la scène.

Dans la cour du prestigieux château de Kerjean, un jeu de nuit fera revivre l'ambiance du premier Bleun-Brug dans toute sa pureté bretonne ; tandis que le lendemain, à Landivisiau, les délégations de toutes les villes du Bleun-Brug a tenu depuis 50 ans ses assises (Cercles Celtiques, Bagadou, Chorales...) retravaillant la forme d'un Tro Breiz l'activité des 50 années passées.

Un grand effort de propagande sera fait en Bretagne et à l'étranger, en Belgique, Hollande, Suisse...

On peut compter sur la dynamique promotion de Landivisiau et son maire pour que le Bleun-Brug de 1955 fasse du bruit.

LE BLEUN-BRUG

Chez nos amis de Tunis

Notre ami, Léon POURCEL, Directeur du Cercle Celtique de Tunis, nous écrit :

« Nous n'avons pas à notre disposition les moyens de nos frères d'Abidjan, dont vous avez publié un compte-rendu de leur fête annuelle dans votre numéro du 15 Janvier, mais nous donnons cependant suivant nos moyens, souvent au-dessus.

Vous déplorez que « toutes les Amicales de Bretons émigrés n'aient pas à leur programme, comme nos amis d'Abidjan, ces deux activités primordiales : l'action sociale et l'action culturelle ». Nous le déplorons avec vous car ce sont là nos deux préoccupations essentielles.

L'Armorique de Tunisie a fêté en 1954 son cinquantième (elle n'avait cessé d'exister pendant l'occupation) et depuis ce grand jour elle a repris un départ méritoire sous l'impulsion de son Président : Maître Yves Nicolas, avocat à la Cour, originaire de Plouha.

Les temps étaient durs et les tâches multiples, mais il ne fallait délaissier à aucun prix cette question des groupements régionaux dans le Protectorat. Sollicitant les uns, aidant les autres, regroupant pauvres et riches, la Section de Tunis reprit au grand jour ses activités bienfaisantes.

Les Bretons de Tunisie n'ont jamais fait appel en vain à l'Armorique, et jamais un Breton n'a été laissé « en panne », qu'il fut membre de l'Armorique ou simplement de passage.

Et pourtant nous savons ce qu'il en coûte d'occuper une fonction quelconque au Bureau de cette Association ! Mais nous ne nous en plaignons pas, bien au contraire.

Après Maître Nicolas, ce fut le Commissaire Général Laporte qui reprit le flambeau. Avec Le Meur, de Braspartz, et Mme Mathis, de Saint-Malo, dont le dévouement fut sans limite, il entretint au sein de la Section cette atmosphère de fraternité et d'entraide qui a toujours été la loi première des Bretons de Tunisie.

Depuis trois ans Maître Nicolas a repris le collier et dans cette période difficile, ces moments troublés que connaît la Tunisie, jamais il n'a été fait appel en vain au cœur et à la bourse de nos compatriotes.

L'an dernier, le Cercle Celtique de Tunis participa à un Gala breton au théâtre de Bizerte. Le bénéfice en fut intégralement versé aux « Hospitaliers Sauveteurs Bretons ».

Le 6 Mars, le Cercle Celtique se produisit à Sousse. Le bénéfice de cette manifestation folklorique allait aux familles des naufragés de Concarneau.

Mais on a trop tendance à considérer au Pays, que ceux qui vivent aux « colonies » roulent sur l'or et peuvent tout. Il n'en est pas toujours ainsi, hélas !

La Tunisie n'est pas le pays des vastes espaces et des fortunes vite faites et importantes. Les Bretons qui y vivent sont le plus souvent des militaires, des fonctionnaires, des médecins, des avocats, des employés d'industries privées.

Faute de ne pouvoir trop souvent faire appel à la générosité de nos compatriotes, c'est au Cercle Celtique qu'il incombe de réaliser des fonds destinés aux œuvres sociales de Bretagne. Ses déplacements sont fréquents et jamais ses membres ne se lassent car ils savent que l'argent gagné prendra une destination méritante.

Sur le plan culturel nous ne sommes pas non plus restés inactifs : Un cours de langue bretonne fonctionne sous la direction avertie de Jean Douérin, un bigouden du Guilvinec.

Mme Mathis, aidée de Guy Royer, de Guingamp, a organisé pour les Fêtes du Cinquantième un groupe folklorique dont le succès fut tel que le Docteur Tremzal, vice-président de la Municipalité de Tunis, enthousiasmé, a organisé un mois plus tard, au Théâtre Municipal, une fête des Provinces Françaises où la Bretagne n'était pas la moins dignement représentée.

En Octobre 1953, le Cercle Celtique repartit à zéro. Vous savez que nos possibilités de recrutement sont bien différentes de celles des groupes privilégiés qui exercent leurs activités en Bretagne. Sans aucune ressource, sans autre moyen que notre profond désir de faire connaître notre petite Patrie, notre fierté d'être Breton, et de leur présenter les beautés de notre presqu'île natale.

Le terrain avait été préparé à la Radio, sur les antennes de Radio-Tunis, par Jean Douérin, Yves Nicolas, le Révérend Père Quéméneur des Pères Blancs, et moi-même. (A ce sujet, je profite de l'occasion pour vous dire que l'inductif de l'émission régulière bretonne de Radio-Tunis est chanté par Zoig Monjarret.)

War wellaat atao, Sonerien

M. Roje Charles proposait pour les clés sonneurs une méthode, je crois beaucoup trop compliquée. Alors qu'il est si simple d'apprendre aux enfants la gamme sur la portée, puis leur jouer cette gamme sur l'instrument (pratique ou pipeau), et surtout leur faire comprendre que la position des doigts pour un son défini sur l'instrument correspond à une note de hauteur définie sur la portée. Vérifier qu'ils ont bien assimilé cela par des exercices consistant à leur faire jouer des notes de différentes hauteurs inscrites au tableau. L'apprentissage de la durée des notes et de la mesure viennent après, et c'est là que l'oreille pourra entrer en jeu, lors du déchiffrement d'un premier air sur une partition normale de musique.

Une autre méthode plus compliquée deviendrait indéchiffrable avec l'apparition des notes d'ornementation dans la partition biniou.

Je ne pense pas que l'on puisse faire apprendre un air tous les jours, pas plus que le nombre imposant d'airs appris dans une année ne doit

être le but d'un cours de musique, même bretonne. Les sonneurs aînés de Kinn-Roazon, ni moins, ni plus doués que d'autres, ont appris l'année dernière 3 airs seulement, avec notes d'ornementation. Quant aux enfants, ils en ont appris 4 sans ornementation.

La tendance à transformer la mesure chez certains enfants n'est pas, je pense, ni le fait d'une mauvaise lecture musicale, ni l'ignorance du solfège, mais soit d'une négligence ou paresse à remuer les doigts par l'incompréhension du rôle du doigté dans le jeu de la mélodie, ou par simple inattention. Je l'ai d'autant mieux remarqué qu'un jeune débutant siffle une marche convenablement et la sonne au practice avec à peu près les mêmes défauts signalés à juste raison par M. Lavanant dans cette même rubrique.

Yann BOUGET, Kinn-Roazon.



Nous pouvons, sans fausse modestie, être fiers des résultats acquis et nombreux sont les « fouristes » qui l'ont apprécié, qui nous ont compris. Encouragés par nos émissions, émissions vantant les beautés de la Bretagne, de ses sites, de ses fêtes et pardons, ils sont allés nombreux vérifier sur place ce que les ondes bretonnes de Tunis leur vantaient. Ils en sont revenus enchantés et nous étions fiers d'entendre tant de compliments de notre Bretagne.

Des manifestations telles que les Grandes Fêtes de Cornouaille, le Festival International des Cornemuses de Brest, le Bleun-Brag, ignorent le nombre de « Tunisiens » qui assistent chaque année à leurs manifestations. Nous y sommes pour quelque chose et en sommes très heureux. Les Sections Bretonnes de l'intérieur de la Tunisie font à nouveau appel à nous pour donner « un coup de main » à se réorganiser.

Le Cercle Celtique comprend une quarantaine de membres et nous nous occupons actuellement de la relève car une bonne part d'entre eux nous quitteront bientôt, et nous voulons avant tout faire du durable, du sérieux.



Présentation des costumes.

Au micro : Maître Nicolas, président de l'Armorique.
Près de lui : Madeleine Danguy des Déserts.
Au fond, montrant la carte : Léon Pourcel.

Chacun fait un effort pour se procurer un costume, soit en fouillant dans les armoires du pays, soit en achetant du neuf. Les congés sont propices à ces acquisitions.

Deux sonneurs nous ont quittés l'an dernier : Alain Le Meur, de Rennes, est parti pour l'Indochine, Yves Elliott travaille actuellement à Paris.

Trois autres les ont remplacés. Les militaires en garnison, les Agriculteurs, nos jeunes filles, pour la plupart formés au cercle ont permis de repartir d'un bon pied.

Enfant pauvre à son départ, le cercle est maintenant un « grand garçon », vigoureux que toute la Tunisie appelle et qui dresse bien haut au-dessus des autres, dans toutes les manifestations, son drapeau blanc couvert d'hermines.

Il est plus facile de rester Breton un pays que loin de lui, l'Armorique a aussi cette ambition : mettre à la disposition des Bretons de Tunisie tout ce qui est possible pour leur permettre de le rester et même de le devenir plus encore.

Léon POURCEL,
Directeur du Cercle Celtique de Tunis.

N.D.L.R. — Rarement lecture de lettre nous a causé tant de plaisir. Il y a tant d'Amicales de Bretons dont le premier but semble être la recherche de performances bouillies !

Puissent ces exemples des Amicales Bretonnes de Tunis et d'Abidjan les inspirer.

J'apprends à l'instant que le bureau de l'Armorique, réuni le 7-1-53, a, malgré ses modestes ressources, voté à l'unanimité l'envoi d'une subvention de 20.000 francs pour aider les sinistrés de Concarneau.

Publicité et Annonces

« Ar Soner » inaugure actuellement une formule publicitaire très économique et d'une portée considérable.

Nous insistons auprès de nos amis lecteurs pour qu'ils réservent leur clientèle à ceux qui, en nous confiant de la publicité, soutiennent notre action.

ACHETER BRETON, C'EST BIEN !

Acheter chez nos amis, c'est mieux !

Vous prouvez ainsi que la solidarité bretonne n'est pas un vain mot.

Les abonnés bénéficieront d'une réduction de 50% pour toute « petite annonce ».
L'ADMINISTRATION D'« AR SONER ».

4 Temps fort et accent tonique

Ces quelques lignes datent de Juillet-Août 1945. Ecrites dans le silence et le calme, elles sont le condensé d'un cahier de 100 pages. Perdu au cours d'un de mes nombreux changements de domicile, ce dernier vient d'être retrouvé.

Lu, relu, corrigé, adapté et illustré d'exemples plus récents, il présente encore, je l'espère, un certain intérêt.

CHANT. — Suite de sons modulés émis par la voix humaine, et qui, par la différence des intonations, produisent sur l'oreille des sensations variées.

Ainsi dit le Larousse.

Mais il ne précise pas que ces « sons variés émis par la voix humaine » sont presque toujours des paroles, des phrases, des mots divisés en syllabes qui ont un sens et qui correspondent à une ou plusieurs notes.

Chaque langue a sa musique adaptée. La mélodie arabe convient à la langue arabe ; les chants de cow-boys sont adaptés à l'accent « arraché » des américains du Texas ou du Wisconsin. Le flamenco convient à la langue espagnole tout autant que l'allemand à un lied. La langue et la musique bretonnes sont également faites l'une pour l'autre.

Mais encore faut-il distinguer les deux dialectes essentiels et les deux musiques qui s'y adaptent : le vannetais et le klt.

Dans la langue parlée des pays KLT l'accent se trouve placé sur l'avant-dernière syllabe. En Vannetais cet accent au contraire est situé sur la dernière. C'est là une importante différence qui a fait dire à plus d'un linguiste, qu'entre le breton du Pays de Vannes et des autres régions de la Basse-Bretagne il y avait surtout une question d'accent.

Le KLT dit *amzer* en accentuant la première syllabe. Le Vannetais dira *amzer* en portant au contraire le poids sur la dernière.

Ce n'est évidemment pas une règle absolue et il serait possible de trouver quelques exceptions dans les deux dialectes.

Mais je pense que cette différence importante est très probablement à l'origine de la forme des mélodies vannetaises et KLT.

Les chants populaires KLT correspondent généralement à l'accent KLT et la syllabe accentuée se trouve placée sous ce même temps fort.

Je précise bien « dans les chants populaires » et non dans la plus grande partie des chants écrits depuis une quarantaine d'années par des auteurs plus lettrés qu'inspirés et qui se sont bornés à adapter des paroles à une musique étrangère (écossaise, galloise, irlandaise, allemande, alsacienne, flamande, etc...) ou, plus rarement, à des airs bretons connus.

Le reproche principal qu'on peut leur faire est de n'avoir pas fait correspondre l'accent de la langue parlée aux temps forts de la musique.

Le peuple, lui, ne commet pas cette erreur, et je n'ai pu relever dans plus de 100 chants, dont certains ont une moyenne de cinquante couplets, qu'une quinzaine d'erreurs de ce genre environ.

Prenez-en exemple.

Les chants à danser, *gwerzes* ou *sônes* des Montagnes d'Arree et des Montagnes Noires.

On peut affirmer qu'en cette région, « kanerien » et « diskanerien » ont à cœur de respecter tout autant le texte des chants que les musiques qui s'y adaptent. La tradition veut que chaque chanson à danser ou certaines *gwerzes* et *sônes* puissent s'exécuter sur plusieurs airs. Tous les airs ne conviennent pas à tous les chants : pourquoi ? Les chanteurs sont incapables de le dire. En les écoutant, en comparant les airs notés et les paroles écrites, j'ai pu me faire une idée assez précise de ce problème.

Les airs à danser des Montagnes d'Arree sont généralement en 6/8 ou en 12/8. C'est donc un rythme qui permet particulièrement de mettre encore plus en valeur les temps forts. La mesure a un autre avantage ; elle permet d'utiliser une, deux ou trois syllabes pour un seul temps (noire pointée, noire et croche, trois croches). La mesure est souvent la même pour les *sônes* et les *gwerzes*, mais souvent aussi irrégulières : les mesures 6/8, 9/8, 12/8, 15/8 et parfois 18/8 se trouvent en un même morceau.

Cette possibilité d'utiliser un seul temps pour une, deux ou trois syllabes, a eu pour

premier effet de rendre irréguliers les vers d'un même couplet.

Le vers normal semble être de treize pieds. Je dis bien « semble », car les quelques quatre cents airs de montagnes que j'ai pu recueillir depuis 1942 ne permettent pas de l'affirmer. Mais les vers de 11, 12 et 14 pieds sont fréquents et il est possible de rencontrer, à la suite l'un de l'autre, des vers offrant, par exemple, l'un 13 pieds, l'autre 11, le troisième 12 et le quatrième 14. Le chanteur « équilibre » le texte en utilisant l'une des trois possibilités offertes par la mesure sans que pour cela la cadence et le rythme en soient affectés.

C'est probablement pour cette raison que les « kanerien », ces bons chanteurs de gavottes, peuvent adapter sans trop de difficultés un air à des paroles ou des paroles à un air.

Car les paroles s'adaptent tout aussi bien que l'air. J'en ai eu la preuve à plusieurs reprises.

Pour y parvenir ils élient des particules verbales, des articles définis ou indéfinis, des pronoms personnels ou possessifs, des démonstratifs même ; et s'il s'agit d'allonger le mot ils utilisent d'anciennes formes encore usitées en vannetais, telles que *monet* pour *mont*, *tonet* pour *tont*. Certaines formes dialectales se retrouvent lorsque les besoins de la mélodie l'exigent : *kalez* pour *kalz*, *mern* pour *merenn*, *overn* pour *oferenn*, *iferenn* pour *ifern*, etc..., mais les deux formes sont parfois utilisées dans un même couplet, voire dans un même vers. *Demeus* se retrouve assez fréquemment également.

Cela peut sembler paradoxal mais il semble que le « kaner » cherche à respecter tout autant un air qu'un texte, et ne voulant peut-être pas « arranger » les deux, il modifiera l'un ou l'autre, soit :

— le texte, si l'air qu'il a choisi ne lui correspond pas exactement ;

— la musique (en choisissant l'une des trois possibilités du temps) si les paroles l'exigent.

Il est difficile de choisir des exemples. On pourrait en citer plusieurs pour un seul chant, et ces chants étant innombrables, comme les airs eux-mêmes, il serait fastidieux et vain d'entreprendre un tel travail.

J'ai donc pris quelques exemples au hasard ; non pas le premier couplet, mais un vers pris au milieu du texte. Le premier couplet étant plus souvent adaptable que les autres.

Dont a ra 'barz ma memor, soñj eus eur feu-me-len

a) Dont a ra 'barz ma memor, soñj eus eur feu-me-len (8 pieds)

que j'ai entendu prononcer ainsi :

Dont 'ra 'barz ma me-mor soñj eus eur feu-len,

Dont 'ra 'barz ma memor, soñj eus eur feu-len (11 pieds) ou encore :

Dont a ra e-barz ma me-mor soñj eus eur feu-me-len

Dont a ra e-barz ma memor, soñj eus eur feu-len (14 pieds)

(cette dernière forme étant la plus correcte et me semblant mieux faire correspondre les temps forts et l'accent tonique).

b) An dud o deus omp gwelet, lavarent etrezo (13 pieds)

entendu également sous cette forme : 'N dud o deus omp gwelet, lavarent etrezo (12 pieds)

et encore : An dud o deus omp gwelet, lavar'nt 'trezo (11 pieds).

c) Ma flanedenn betekhen 'zo bet difreazio (13 pieds)

entendu par le même chanteur sur un autre air :

Ma flanedenn betekhen a zo bet difreazio (13 pieds)

d) Rak gallus ve ' marteze e ve 'n karet ivez (13 pieds)

noté ailleurs : Rak gallus ve ' matress e vezan karet lez (13 pieds)

(matress étant une forme dialectale, et le-z, que l'on prononce l-é, est sans doute une autre déformation dialectale).

Voici une liste de mots habituellement éliés ou allongés, ou qui font place curieusement à une traduction française bretonnisée. Les verbes et leurs temps étant encore plus souvent éliés que les substantifs, adjectifs, adverbes, prépositions ou conjonctions, je ne les cite pas ici.

— Noms propres :

Per, Pier, Perig, Pierig.
Mari, Mai, Maria.
Yann, Yannig, Yann-ig.
Janed, Chaned, Chanedig, Chanig, Yaned, Yaneig.

Franseza, Fransezaig, Fanchaig, Fanchezig.
Fransez, Fransezig, Fanchig,
etc..., le diminutif *ig* étant le plus souvent prononcé « eitch » dans toute la partie Pourlette et du Poher du Sud des Côtes-du-Nord, y compris le reste du Vannetais et les pays de Gourin et de Saër.

— Substantifs :

Spered : sper'd (prononcé sperdt ; une seule syllabe).

Asamblez : 'gevret (je ne puis affirmer que l'utilisation de cette forme n'est pas le fait d'un « kaner » influencé par le léonard).

Kamaraded : Mignoned. J'ai entendu indifféremment les deux mots dans le même chant.

Buhez : prononcé « bué », en une seule syllabe.

Paotr : ot (pays de Carhaix particulièrement).

Kerent : ker'nt (prononcé kernt ; voir Spered).

Gaoued : gaou'd (prononcé gaoud, une seule syllabe).

Koulm : kouloum (deux syllabes).

Skeudenn : skeud'nn (une seule syllabe).

Oferenn : Ofenn, ou Overn (deux syllabes au lieu de trois).

Niverenn : niver'nn (2 syllabes au lieu de trois).

Ar verd : 'r verd' (une seule syllabe au lieu de trois).

Mennerez : Menn'erz (2 syllabes au lieu de trois).

Maro : Mar'w (une seule syllabe, prononciation très proche de la vannetaise).

Mouchoueroù : mou-chou-e-roù ou mou-chou-rou (4 ou 3 syllabes).

Madelez : madel'z (2 syllabes au lieu de trois).

Kogig : Kogig ou Koig (2 ou 1 seule syllabe).

Baleadenn : Baledenn ou baladenn, ou balladenn.

Intanvez : 'ntanvez (une seule syllabe au lieu de trois : 'ntanvez).

Gwengolo : Gwenol (2 syllabes au lieu de trois ; provoque certain quiproquo peu astucieux !)

Amourested : amour'st'd (2 syllabes au lieu de 4).
 Gourc hemenn : gourc'h'menn (2 syllabes au lieu de 3).
 Sklerjenn : sklorienn (2 syllabes au lieu de 3).
 Pinvidigez : Pinigez (3 syllabes au lieu de 4 ; sujet de qui proquo non moins pénible que le précédent, la syllabe interne ig se prononce « effeh ». Entendu une fois seulement).
 Servijer : serviteur (emploi du mot français correspondant).
 Diziziañs : défiance (2 syllabes au lieu de 3, l'e muet français n'étant pas prononcé).
 Sterodenn : sterenn ou ster'n (2 ou 1 syllabes au lieu de 3), etc., etc...

— Adjectifs ou participes passés :
 Kempennet : kepenn't (2 syllabes au lieu de 3).
 Digarezet : digar'zet (3 syllabes au lieu de 4).
 Azeret : azet (2 syllabes au lieu de 3).
 Torret : tor't (1 syllabe au lieu de 2).
 Kri (Kriz) : cruel ou kriel (mélange de français et de breton utilisé pour les besoins de la rime).
 Dudus : Diduellus, charmus, diuédus (Diduellus n'intervenant qu'au cas où 4 syllabes sont nécessaires). (Di-ué-dus ayant 3 syllabes et se prononçant aussi diu-é-dus : région de Botmeur (?)).

Jouais : joyeux, etc...

Voici un exemple de cette utilisation :
 Hi 'vo eur wregig mat ha sage
 Bepred prest d'ober ménage...
 ailleurs entendu sous cette version :
 C'houi 'zo eur wregig mat ha fur
 Bepred prest d'ober plijadur.

Si le dernier mot du premier vers a été traduit, le dernier du second a été changé ; le sens de la phrase est complètement différent. Mais c'est là une exception assez rare.

Je cite cependant le verbe le plus transformable : lavarout, avec ses formes larout, laret, qui donnent dans leurs temps : laran, lavaran, lavran pour le présent de l'indicatif, ou encore me 'lar, e lar mé..., etc...

Je n'ai voulu prendre comme exemple que cette région des montagnes : centre Finistère, Nord-Morbihan (Cornouaille Morbihannaise et Pouriette-Nord) et Sud et Sud-Ouest des Côtes-du-Nord.

Cela pour la raison bien simple que la musique y est encore la plus pure, et qu'elle n'a pas subi, comme en Cornouaille-Sud par exemple, l'influence pernicieuse des musiques étrangères.

Mais si les compositeurs populaires sont restés maîtres de la tradition, il n'en est pas de même des poètes et des arrangeurs ou adaptateurs modernes ; j'entends par là ceux qui ont « levé » des chants sur des airs traditionnels ou étrangers, ou qui ont adapté une musique nouvelle à des paroles anciennes ; et même ceux qui ont écrit des poèmes qui ont été ensuite mis en musique soit par eux-mêmes, soit par d'autres.

Il faut distinguer tout de suite les œuvres des bretonnants de naissance de celles des néo-bretonnants.

Le néo-bretonnant, tout lettré qu'il est, n'a pas le sens musical traditionnel bien ancré en lui. Inconsciemment il fait correspondre les temps faibles de la musique à des syllabes accentuées de son texte, et inversement.

S'il choisit d'abord une musique il aura pour objectif premier de donner à ses vers une longueur équivalente au nombre de temps de la phrase musicale.

Dans le cas inverse, si le compositeur veut adapter un air à un poème, il cherche d'abord à équilibrer la mesure et la fait dépendre du nombre de pieds. Tant pis pour l'accent !

Dans l'un comme dans l'autre cas, le résultat est le même. Cette erreur grossière est peut-être la raison du désintérêt populaire pour certains chants, fort beaux par ailleurs.

Le bretonnant, lettré ou non, musicien ou non, a tout de même plus de chances de réussir que le néo-bretonnant. Il a cependant

commis les mêmes erreurs alors que tout autour de lui des juges sévères, le peuple, adoptaient son texte en corrigeant la musique !

En effet, à plusieurs reprises, j'ai entendu des « arrangements » populaires de chansons récentes. La musique y perdait sans doute, mais la compréhension du texte y gagnait certainement.

L'inverse aussi se produit, et on peut encore entendre, sur des musiques restées originales, des textes de poètes connus, arrangés par les chanteurs populaires.

L'exemple le plus récent, et le plus frappant, est sans contredit l'Hymne officiel de Kendal'h : « Kendalc'homp ».

Voici les deux textes comparés :

Le texte de la langue parlée :

Emañ Breiz o sevel dre nerz he Bugale
 Ne fell ket dimp mervel, difennomp hon ene !
 War saw ! Paotred Arvor ! Breudeur ha
 [Mignoned !
 War saw ! Enor d'ar Vretoned !

Le texte de la langue chantée :

Emañ Breiz o sevel dre nerz he bugale
 Ne fell ket dimp mervel, difennomp hon ene !
 War saw ! Paotred Arvor, Breudeur ha
 [Mignoned !
 War saw ! Enor d'ar Vretoned !

(A suivre.)

Polig MONJARRET.

Le Bagad d'Enfants

Que faut-il entendre par bagad d'enfants ? Evidemment il s'agit d'une formation d'enfants jouant du binioù, de la bombarde, avec batterie, comme les adultes.

C'est sur le terme enfant lui-même que l'on peut jouer et le comité directeur de B.A.S., lui-même, ne semble pas avoir pris une position bien précise puisque dans le n° 61 d'Ar Soner il fixait l'âge limite à 15 ans avec interdiction d'utiliser le binioù bras à 3 bourdons ; par contre, dans le n° 63, il tolérait la présence de quelques sonneurs de 17 ans, si la moyenne d'âge ne dépassait pas 15 ans.

Au fait, quand un enfant cesse-t-il d'être enfant ? Doit-on pour le déterminer se baser sur l'âge, la taille... ou tout simplement sur l'allure générale ? Le premier bagad d'enfants que j'ai vu défiler était celui du Moulin-Vert. Je fus frappé par l'harmonie de cet ensemble de petits sonneurs en culottes courtes, chaussettes blanches, bérets aux pompons verts, tous sensiblement de la même taille et jouant tous du petit binioù. Oui, c'étaient vraiment des enfants et ils avaient fière allure.

Peut-on espérer de tous les bagad d'enfants qui se présenteront au concours en 1955 d'aussi harmonieux ensembles ? Pour respecter la moyenne d'âge tout en permettant à des joueurs de 17 ans de s'intégrer dans le bagad, certains pensionnaires feront jouer de très jeunes son-

EMPLOIS OFFRE ET DEMANDE

Importante Société d'Abidjan demande frigoriste qualifié. Excellente situation. S'adresser au journal qui transmettra.

Sonneur comptable, connaissant secrétariat, cherche emploi dans ville bretonne possédant Cercle Celtique ou Bagad. S'adr. au journal qui transmettra.

L'insertion de ces offres et demandes d'emplois est gratuite.

Ventes, Echanges

● Biniou à vendre. Bois colon. ord., levriad ébène. S'adr. Marcel Ropars, 190, r. de Verdun, Brest (Fin.).

● A VENDRE Magnétophone Pathé-Marconi sur fil comportant phono pour disques musicaux et étude des langues ; transformateur pour la campagne — 220-210 V. Pédale spéciale pour étude des enregistrements.

Paiement en 10 traites de 10.000 francs.

S'adresser au journal qui transmettra.



Dastumet e Winevez (Bro-Leon) gant Loig Lagatu.

« Alanig al Louarn
 Gant eur vaz-houarn
 O diskar per
 Da rei d'ar yer
 Ken ar foer ;
 Pok ar merc'hed
 Diou a diou,
 Ser an nor
 Hag e toul bramm !... »

neurs de 10-11 ans. Pour peu que les plus jeunes soient petits pour leur âge et les aînés très grands (à 17 ans bien des adolescents ont atteint leur taille d'hommes), nous verrons défiler ensemble comme la « Fanfare de Nonancourt ».

Yann Bouget, de la Kerenn Rouzon, m'écrivait dernièrement qu'il entrevoyait d'ici quelques années la disparition des bagad d'enfants et leur remplacement par des bagad de junior. Pratiquement si le règlement de cette année est appliqué à la lettre, je pense que nous aurons fait un grand pas vers la solution dès 1955 et qu'il en sera fini des véritables bagad d'enfants. Et pourtant, n'ont-ils pas leurs raisons d'être ?

PATRIG AR SAOÛT.

Sonneurs Bretons, Danseurs Bretons,

dans toutes les manifestations auxquelles vous participez, demandez,

POUR VOUS RAFRAICHIR

des boissons hygiéniques et toniques fabriquées en Bretagne par vos amis du Cercle de Plougastel :

Supersoda

VÉRIGOU

Limonade

REINA

J. F., Carte BAS n° 199

Le Grand Youn

et le verre de lait

Grand Youn est venu me présenter ses vœux. Je ne l'ai pas rencontré depuis plusieurs mois. Il a l'air triste, sombre, écué, abattu.

— *Bloavez mad, buoc'h goz, il m'a dit.*
— *Bloavez mad, Youenn Vras, j'ai répondu.*

On s'est embrassé trois fois, comme c'est la coutume. Baiser de paix. Conventuel. Mais sincère.

Je lui offre un jus. Dam ! ça aussi c'est la coutume, avec des gâteaux secs.

Il accepte. Il se cale les fesses dans un fauteuil, et, les pieds dans la cheminée, se défend, mais sa pâleur s'accroît encore.

— *Es-tu malade, Grand Youn ? je fais.*
Il me lance un regard terne.

— *Malade ? Jamais malade, jamais mourir, il dit.*
— *Tu as mauvaise mine !*
— *J'ai des emm... quinquements.*

— *Ah ?*
Je sais être discret. Je n'insiste donc pas. Je sais aussi que Grand Youn ne pourra pas faire autrement que de me raconter ça en long et en large.

On boit le jus, on grignote des boudoirs, on fume une cigarette anglaise. On n'aime pas ça, mais c'est un reste du réveillon, et puis c'est pas tous les jours le 1^{er} Janvier.

Je pose quelques bouteilles sur la table.
— *Cognac, fine, lambig, liqueur ? j'interroge.*
— *Vertra ! il fait, avec un ample geste des mains.*
— *Hein ?*

C'est bien la première fois que Grand Youn refuse le pousse-café. Il n'y a pas de doute, il est malade, bien malade.

— *Pot un copain toubib, tu...*
Grand Youn ne me laisse pas terminer.
— *Je ne suis pas malade, je ne bois que de l'eau... et du lait.*
— *Du lait ? je fais, incrédule.*
— *Du lait, ouais ! parfaitement, du lait ; du lait de vache, du vrai lait de vraie vache.*

Je dois avoir un drôle d'air, car Grand Youn se met à rire.
— *Ca te la coupe, hein ? il demande.*
— *Un peu, ouï, j'avoue. Et ça te tient depuis longtemps cette... sagesse ?*

— *Deux mois, mon vieux. Deux mois sans boire une goutte d'autre chose que de l'eau, du lait, du café, de la limonade...*
— *Patah ! Passe encore pour le café, mais...*
— *C'est une question de volonté...*

Il a pris un air sentencieux pour dire ça. Je sais maintenant pourquoi Grand Youn a cet air triste et abattu. Le Bon Vin réjouit le cœur de l'homme. Je le lui dis.

— *Et l'alcoolisme ? Qu'est-ce que tu en fais, hein, de l'alcoolisme ? Les Bretons sont les plus grands pitancheurs de France et de Navarre, voilà ce qu'elles disent les dernières statistiques. Les asiles de fous regorgent de Bretons alcooliques. Les Bretons boivent comme des trous ; les Bretons ont une éponge mâtée à la place du foie ; les Bretons...*

Et ça continue pendant cinq minutes. Grand Youn sort alors de sa profonde en papier qui fut jadis jaune et me le tends. C'est une affiche écrite en vannetais :

BREZEL D'ER LAMBIG

Er lambig a gas geton
a bep sord klavvedu
tabut en tiégeheu
peuranted er familheu.

GET EN ALKOOL
UR VRO E LA DE GOLL

Grand Youn, apôtre de l'anti-alcoolisme ! Grand Youn, prosélyte du verre de lait et de l'abstinence totale ! Ça, c'est nouveau ! Il me fait penser aux sympathiques Irlandais à la boutonnière ornée du Sacré-Cœur.

— *Ca l'en bouche un coin, avoue ! il me fait.*
Ça me bouche plusieurs coins, je l'avoue sans honte. Je me sers quand même un petit verre de Grande Chartreuse, et je me sens subitement des dons de tentateur. Je hume le sirop doré et le déguste lentement.

— *C'est pourtant bien bon, Grand Youn ! je fais.*
Une autre idée me vient à l'esprit. Je vais à la cuisine et reviens avec un verre de lait ; un verre à bière, plein à ras-bord de lait pasteurisé. Je le lui présente.

— *On va tout de même pas rester sans trinquer, un jour pareil, je fais.*

Il prend le verre d'un air rageur.
— *Tu es rosse, il dit.*

On trinque. Il boit une gorgée et pose le verre sur la tablette de la cheminée. D'un revers de main il essuie ses moustaches. Et le moment attendu arrive enfin. Je savais bien que Grand Youn ne pourrait s'empêcher de vider son cœur.

— *C'est rapport à Mendès... il commence.*
— *A quoi ?*
— *A Mendès ! Mendès-France, le Président du... nième Gouvern-ment de la IV^e...*

— *Et alors ?*
— *C'est pour ça que je bois du lait.*
— *L'abus en tout est mauvais, je hasarde...*
— *Je n'abuse pas, sois sans crainte...*
— *User de tout et n'abuser de rien...*

Je me mets à parler par sentences, comme un mien-ami, recteur d'une petite paroisse du Poher. Et la conversation se poursuit. Grand Youn développe son thème favori (depuis peu). Il me cite des chiffres, des statistiques.

— *Parfaitement, les Allemands, qui ont perdu la guerre ; car les Allemands ont perdu la guerre ! écrasés par les Russes à l'Est et par les Américains et les alliés à l'Ouest, ils ont vu leurs villes pulvérisées, les Américains et les alliés les autres. Et nous nous avons gagné la guerre ; anéanties, les unes après les autres. Et nous nous avons gagné la guerre ; enfin, quand je dis nous... On ne l'a pas perdue officiellement en tout cas... Donc les Allemands ont eu beaucoup plus de ruines que nous, et bien...*

Il me tend une coupure de journal. Je lis tout haut :

— *Maisons reconstruites par 1.000 habitants en 1953 :*
Allemagne : 110 — France : 27.
Pourcentage d'aide à la Reconstruction :
Allemagne : 37 % — France : 68,7 %.

Ça aussi, ça me la coupe. Mais Grand Youn enchaîne :
— *... Ce qui signifie, en langage clair, que les Français ont reçu une aide financière deux fois plus importante que les Allemands, et que, malgré cela, les Allemands ont reconstruit QUATRE maisons pendant que les Français en reconstruisaient UNE...*

Evidemment, c'est ainsi qu'il faut traduire les chiffres communiqués officiellement par la « statistique ».

Mais Grand Youn poursuit son idée :
— *... Par contre les Français ont fichu une déculottée sensationnelle aux Allemands dans un autre domaine, celui de la bouteille. Tiens, là !*

Il me tend une autre coupure, et je lis avec stupéfaction :
— *Consumation d'alcool pur, par habitant :*
Allemagne : 4 litres, 2 ; France : 21 litres !!!

— *... Ce qui veut dire que l'Allemand boit UN litre d'alcool dans le même temps que le Français en engloutit CINQ... La vérité m'oblige à dire, à ce sujet, que la France doit une fière chandelle à la Bretagne, puisque les départements bretons sont en tête du peloton des pitancheurs...*

— *En somme, c'est grâce à la Bretagne, si la France a fichu une déculottée à l'Allemagne, sur le terrain de l'ivrognerie et de l'alcoolisme ! je conclus.*

— *Hélas !*
Triste record, en effet ! Je réfléchis quelques instants et j'attaque à mon tour.

— *Ne penses-tu pas que la lenteur de la reconstruction ou tout simplement de la construction, le manque de logements sains et confortables, de distractions, d'électricité, de chemins, etc..., est la cause de cet abus de boissons ?*

— *Je n'en sais rien ; je constate les résultats et je m'en inspire. Je bois du lait et...*

— *Et ça ne solutionne rien du tout. TU bois du lait, mais les autres continuent à boire comme des trous. Il faut trouver la cause du mal, poser le problème et essayer d'y apporter une solution...*

— *Si tu crois que je me suis pas cassé les méninges à chercher une solution, tu te trompes ! Je n'en vois qu'une : la guerre.*

— *Hein ?*
— *Où, la guerre ! C'est triste à dire, mais pendant la dernière, les asiles de dingés étaient à peu près vides. Restrictions sur le pinard, sur les alcools, résultat : pas de fous-alcooliques.*

— *Il faudrait tout de même savoir quelle est la solution la plus avantageuse ; celle qui tue le moins de monde, de la guerre ou de l'alcoolisme...*

— *La guerre, à n'en pas douter, il dit A la guerre, le type se fait bouillir, et il ne pourra plus engendrer. Les bancals, les baneroches, les mal foutus, les innocents, les épileptiques..., les fils de poitrôts en un mot, sont une plaie pour la société, une charge...*

— *Mais le Gouvernement fait ce qu'il peut pour endiguer le mal...*
— *Tu parles Charles ! il fait ; il y a bien le verre de lait à l'école et à la caserne, comme en Suisse et en Suède ! mais le jour où Mendès aura convaincu les marins de Concarneau, du Guilvinec ou de Douarnenez qu'un litre de lait vaut mieux qu'une demi-douzaine de litres de rouge, ce jour-là, je serai Archevêque... Le jour où les bouilleurs de cru que l'on rencontre à toutes les croisées de chemin seront crémières, j serai Pape...*

— *Il y a une prime pour chaque pied de vigne arraché, je hasarde timidement...*

— *Ouais, et on m'a dit que certains passaient leur temps à en planter, et à en arracher pour toucher la prime...*

Grand Youn se met à rire... Cela lui donne quelques couleurs et j'oublie un instant qu'il a une mine de cadavre. Son hilarité se brise subitement et il reprend :

— *La surproduction, il dit, voilà le mal, la surproduction poussée à la consommation,*

— Pas dans tous les domaines, je fais. Les patates, par exemple ?
 — N'est pas parce que la production de patates est double ou triple
 que l'on en mange deux ou trois fois plus...
 — Tu oublies que les intérêts de quelques gros pontes passent avant
 le bien commun. La publicité intempestive : « Buvez ceci, buvez cela,
 l'ami du foie, l'ami de l'estomac, l'ami des reins... » Tu parles ! l'ami du
 marchand de pinard, du producteur de pinard, des toubibs spécialisés et
 du personnel des asiles de fous, je ne dis pas...
 — Enfin, as-tu une idée quelconque, une solution possible de ce pro-
 blème ? je demande.
 — La guerre, je te dis, ou l'occupation !
 — Tu en as de bonnes...
 — Et toi ? comment vois-tu la solution ?
 — Draconienne !
 — C'est-à-dire ?
 — La carte de boisson — comme pendant la guerre — les jours sans
 et les jours avec...
 — Et la surproduction, qu'est-ce que tu en fais ?
 — Des jus de fruits...
 — Et qui les boira ?
 — Toi !
 — Moi ?
 — Aimes-tu le lait ?
 — Euh !...
 — Trouves-tu normal qu'on paie plus cher un dé à coudre de jus de
 raisin qu'un demi-litre de vin ?
 — Non mais...
 — Et crois-tu que la guerre réduirait la production ?
 — Peut-être pas, mais il est certain en tout cas, que si nous conti-
 nuons à bosser quatre fois moins que les Allemands et à pitaucher cinq
 fois plus...
 — Pas de pronostics, Grand Youn, je fais, surtout s'ils sont pess-
 simistes.
 — Connais-tu l'histoire de l'autruche ?
 — L'autruche ?
 — Ce bœuf qui planque sa tête dans le sable pour ne pas voir le
 danger ?
 — J'ai entendu ça, oui... je fais, et alors ?
 — Et bien tu as là toutes les données et les coordonnées du problème ;
 à cœur l'en dit, tu pourras y penser cette nuit...
 Et le Grand Youn a liquidé d'un trait son verre de lait.
 — Je prendrais bien quand même un doigt de lambig, il dit...



(Photo abbé Février, Landaul)

— Ah, ah, tu y viens...
 — Juste un doigt...
 Je lui verse un verre. Il fait cul sec, inspire profondément et lâche
 un Aaaaaah de satisfaction...
 — Et tes principes ? je demande...
 — Je les conserve, il répona, mais je pense avec toi qu'il faut user
 de tout et n'abuser de rien.
 Puis il m'a tendu son verre à nouveau.
 A la cuisine, je l'ai rempli de lait...

AR VUOCH.

Celtisme et Folklore

Deux réflexions insérées dans un dernier nu-
 méro de *Ar Soner* ; une autre, orale, à l'occasion de
 ce même numéro, m'incite à proposer aux lecteurs
 un sujet de méditation, extrêmement actuel et
 urgent : la conclusion de l'article énumérant les
 paradigmes consacrés à l'Étude Bretonne, il y était
 dit : « Que d'efforts dispersés !... division entre-
 prise... Frope aux Celtes... ce qui a causé leur
 déclin... »

Le poète, qui connaissait son Pays, disait :
 ...Kant Bro, kant giz,
 Kant Parrez, kant Hliz...
 Cent pays, cent modes, cent paroisses, cent Églises !

Quand par un Breton, ces vers symbolisaient cette
 diversité constituant, démontant, la richesse des
 paysages, rimparts du Celtisme, qui, chacun doit
 le savoir, constitue une des bases fondamentales,
 à l'étude et à la connaissance de l'évolution
 bretonne.

Chercher, fouiller tous les orients du terroir, de
 la terre à l'Homme, en passant à la pierre, à la
 sculpture, au dessin, à la musique, au langage et
 à la Pensée ; situer ces découvertes avec des chif-
 fres et des approchantes, par hypothèses per-
 manentes la discussion révélatrice, constitue un tout
 méthodique.

Et le Folklore, en sortant de l'oubli, en entre-
 tenant, en continuant la vie passée ou encore pré-
 sente est serviteur de la Science...

On dit que le Géant Antée fut vaincu par Her-
 cule, qui, le soulevant de terre, ne lui avait pas
 permis de remettre les pieds au sol pour y re-
 constituer les forces nécessaires !

À l' longueur de journées, on voit de très hono-
 rables savants, chercheurs, professeurs, en passes
 dans la résolution de leurs problèmes,
 quand les bouquins de leur jeunesse, y fouil-
 lant fébrilement, et puis, feuilletant, pris
 page à page, repasser des paragraphes
 crayon en main, appliqués, apaisés, et
 attendant le retour d'Antée, indispensable à un
 monde, plein de promesses.

Le monde actuel, infatué et prétentieux, rai-
 sonne, est populaire, de chants désespérés, ré-
 signés.

Et au-dessus des communs, discours, ré-
 pétant sur des thèmes mille fois contro-

versés, et les maintenant contre toute sagesse,
 parce que son imagination (il le croit), est « infail-
 lible » : L'homme étonné de sa puissance créa-
 trice, se laisse gagner d'une ivresse orgueilleuse
 qui lui fait oublier, mépriser, sinon tenir ses
 origines.

Cela provient sans doute du grave décalage exis-
 tant entre le progrès matériel, et la pensée moyenne
 humaine. Or, d'urgence, l'heure est au retour,
 sinon à la terre, comme ironisent les ignorants, en
 tout cas aux sources de la vie ; pour y vérifier,
 sans orgueil ou dépit, mais objectivement, dans
 l'intérêt de la Vie et de l'UNITÉ HUMAINE, la réa-
 lité de l'humble condition de l'homme et des
 erreurs de la pensée moderne. Là seulement se
 trouvera le retour au calme et à l'Espérance, tou-
 jours prête à éclater au cœur.

Le Folklore breton, celtique, historiquement, et
 parce qu'il se place à la pointe de la partie du
 monde la plus prétendument civilisée, a un rôle
 déterminant à jouer en ces affaires, si on sait en
 connaître la profondeur. Sa virulence, son effe-
 vescence, intacts contre vents et marées, en sont
 la preuve, s'il n'en fallait d'autres.

Honneur à tous ceux qui, quelles que soient leurs
 pensées les plus intimes, ont su, et savent, et sau-
 ront entretenir encore cette flamme !

Cent pays, cent modes ? le Celtisme en est la
 raison et la richesse incalculable.

Aux hommes, aux dirigeants de ces mouvements
 divers et convergents, d'en tirer la leçon et de
 les chapauter d'une dynamique tête coordinatrice.
 Il en sera alors terminés des lamentations, des
 complexes d'infériorité et autres sentiments tempo-
 raires.

Très vite apparaîtront des hommes près de qui
 F. Mistral et Roumanille et autres félibréens re-
 prendront la place qu'ils n'auraient jamais dû dé-
 passer, c'est-à-dire celle des troubadours contem-
 porains ; tandis que retentiront les chants édifants
 d'une des plus profondes racines du Monde.

Cent paroisses, cent églises ! Quel pourtant de
 plus émouvant que cette diversité de sons identi-
 ques et jamais pareils ? que les cornemuses écossai-
 ses sonnent plus aigrelettes que les binious de
 B.A.S. ; que ces binious fassent échos à de mala-
 droits *talabardon* ; et que les ornementsations
 aient pour but de rétablir un équilibre instable ;
 qu'enfin l'un ou l'autre de nos Penn Soner veuille
 vanter telle ou telle forme de musique initiale ;
 c'est là tout leur mérite, et nous devons les aider,
 afin que tous ces sons générateurs de l'enfance du
 monde, répercutant partout, des phrases harmo-
 niques suffisamment puissantes pour enfin étouffer
 la dégénérescence des rythmes du désespoir, et au
 besoin, renouveler les classiques. Et nous aurions

tort, grand tort, de parler de malaises, quand nos
 maîtres en sont seulement, et tout simplement à
 la recherche véhémente de la vérité celtique pure.

Mais enfin, pour qu'on en finisse de nos piéti-
 nements, de nos balbutiements, encore faudrait-il par-
 ler ! Et puisque nous autres, *biniauérien*, *talabar-
 dion*, *taboulinion* avons le bonheur et la fierté
 de posséder un journal qui se targue d'être la
 « Revue du Folklore vivant de Bretagne », notre
 devoir est d'y tenir la place qui nous revient, car,
 il n'y a ni chants ni danses sans musique.

De faire en sorte que personne ne puisse dire « Il
 n'y a rien à lire dans notre journal ». C'est la
 réflexion désagréable à entendre !

Chaque folkloriste de cercles, bagadou et autres
 formations de culture plus importante, est à la fois
 un étudiant et un professeur en puissance ; son rôle
 est d'apporter l'élément qu'il conservait pour lui,
 au fond de son cœur, et de le déposer, pour l'épa-
 nouissement de la culture bretonne ; de débrider
 les flots de connaissances jusque-là maintenues,
 parce qu'elles peuvent apporter, n'en doutons pas,
 d'heureux développements tant au sein de notre
 Pays, qu'au delà, et bien au delà.

Maintenant, dire que l'auteur de ces lignes pré-
 tende avoir raison à chaque phrase, non certes !
 car c'est bien la somme de toutes les raisons qui
 font la raison tout court.

ROBERT MORGE.
 (Knn-a Naoned).

HOR FAMILH VRAS (Notre grande Famille)

Ganedigez (Naissances).

An Iron hag an Aotrou Marsel Brulé, eil-rener
 Kevenn Ar Menez Du, eus Gourin, o deus kavet
 eur verc'hig vihan d'an 8 eus miz C'hwevrer. Roet
 eo bet dezil an anv a Marie-José.

Dimezi (Mariage) :

Le samedi 19 Février a été célébré, en l'église
 Sainte-Bernadette de Penha's, le mariage de Mlle
 Germaine Daniel avec M. Pierre Dérouet, en pré-
 sence d'une forte délégation du Cercle Celtique de
 Quimper dont Mlle Daniel a été pendant de longues
 années l'un des éléments les plus actifs et les plus
 représentatifs.

Nos félicitations et nos vœux.

L'Œuvre d'Yves-Marie Rudel

par Filip FARWELL

Crapitoulie, Barde errant. (suite, voir N° 64 et 65)



Résumer cette œuvre — si spéciale que rien d'autre ne peut lui être comparé, sauf peut-être l'inestimable « Nomenoe-Oe » de Jabez Riou — serait une entreprise difficile ; précisons notre pensée : sacrilège. Car il s'agit

d'une odyssee où l'on se perdrait rapidement à vouloir suivre trop minutieusement les avatars de nos héros. Pourtant leur histoire n'est susceptible de nous toucher que par les mille détails vécus qui la sustentent. Si bien qu'à vouloir la résumer on serait sûr de perdre, à tout coup, au jeu de l'authenticité des événements comme à celui de la vérité humaine. En définitive, on ne résume pas un tel livre. Tout au plus peut-on entreprendre de le raconter. Mais en y mettant tout le luxe de détails pittoresques et d'observations psychologiques raffinées que l'auteur y avait accumulés. C'est dire que tout l'ouvrage serait à détailler, page après page... Encore ne voudrait-on point se départir d'une certaine compléxité avec l'auteur et préférerait-on laisser le lecteur éventuel aller tout seul de l'avant, de chapitre en surprise, de force éclats de rire à quelque pincement cardiaque, jusqu'au dénouement qu'on lui réserverait tout chaud et tout délicieusement surprenant...

Le moyen d'en sortir ? Fort heureusement, l'auteur nous gratifie opportunément d'une suite de têtes de chapitre où il déculotte déjà sa pensée de façon suffisamment indiscrète pour nous permettre de déceler ses desseins :

Du trépassement d'Alain Bihan, débitant de boissons, et de la déploration de sa veuve, Héloïse Rolland ; où l'on rencontre Crapitoulie qui rencontre Rannou Direr et Barbe la Chandelle ; où Crapitoulie ne reste pas les deux pieds dans le même sabot ; comment l'andouille de Lesneven coupe l'haleine du passeur et ce qui s'ensuit ; à Saint-Pol, Crapitoulie cherche la science et trouve un cœur ; de la fin d'une vie plaisante au sermon sur la pierre dont furent marries le diable et le recteur ; où le liquide coulant à flots n'arrive pas à éteindre le feu de la vengeance du Gorsedd de Pleyben où Rannou Direr fit craquer la chemise de la débitante et, du coup, faillit à être barde ; comment Abram le pendu éprouva la vertu de sa femme en lui envoyant Saint Pierre et Saint Paul ; où Crapitoulie retrouve Gwennig, « la fine fleur de chou » et perd son compagnon Rannou Direr ; comment Maria Pikes prépara son café au butin et Crapitoulie sa pâte à cocus et ce qu'il advint pour tous les deux ; au pardon de Saint-Jean, Crapitoulie rapporte l'histoire de Mimi Salauin et s'engage dans les mendians ; comment les Méhaignés, conduits par Crapitoulie, devinrent bourgeois au Dourduff, puis s'eshignèrent ; où Crapitoulie se laisse égarer par la voix de la Princesse d'Ombre et ressuscite celui qui avait bu trop d'eau salée ; comment Gwenn vint à la maison du pêcheur et ne trouva que Rannou Direr à étreindre, dont le bon compagnon pensa mourir ; d'un pèlerinage expiatoire qui s'achève à Rumengol par une leçon en trois couleurs donnée à un prébendier ; comment Crapitoulie rencontra la lune à Landerneau et s'en trouva marié, puis s'en fut de là marier Rannou Direr ; où est mis ce beau monde au « binlou » et comment Crapitoulie apprend à ses dépens à distinguer le tien du mien ; où Crapitoulie rencontre le chien noir et s'endort enfin au cou... de sa belle épouse L...

Une table des matières si suggestive, n'exprime cependant pas complètement le riche contenu de cet authentique chef-d'œuvre. Elle laisse, en effet, difficilement supposer que le réalisme des situations et la mosaïque des per-

sonnages servent de substrat au plus grand besoin d'amour et d'aventure qui ait jamais possédé âme de Breton et de poète...

Indicible et heureux mélange où le Rabelais de « Pantagruel » donne la réplique au Julien Guerneq de « Coco Bel-Oeil », où le Saturnin Fabre de « Douche Ecossaise » rivalise de grandeur et de résignation avec le Rostand de « Cyrano ».

Léonards, Cornouaillais « Moutons Blancs », Trégorrois... voudront lire et relire ce récit où ils se trouveront évoqués de façon si plaisante et spirituelle... Tous s'intéresseront à ces aventures où l'humain est partout et toujours présent ; sous la casaque de l'amuseur de foire palpite un cœur douloureusement sensible.

Et le style, soigneusement truffé de formes et d'expressions bretonnes typiques, rehausse encore l'intérêt du récit où, par ailleurs, les proverbes populaires dispensent les trésors de leur sagesse éprouvée : « Le Breton doit craindre trois choses : le réveil du Méné-Bré ; la piqure de l'aspic ; les œillades des Saint-Politaines » !...

Tonnerres de Dieu ou Existentialisme et Littérature.

D'un tout autre genre sont les dernières sortites des œuvres de Rudel : « Tonnerres de Dieu » et « La paroisse des infidèles ». Si celles que nous avons précédemment étudiées avaient mérité à leur auteur une audience plus que régionale — puisque quelques pages de « Crapitoulie » firent l'objet d'une sélection, pour le moins inespérée, de la part des services artistiques des Relations Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères — celles-ci confirment encore la place de notre compatriote dans la production littéraire contemporaine.

« Le roman vécu ».

« Tonnerres de Dieu » offre cette singularité d'être existentialiste en ce sens qu'il veut exprimer une tranche de vie taillée à même le réel le plus saignant : celui de l'engagement conjugal et social ; mais, dans le même temps, il en renverse l'article fondamental car son héros ne se préoccupe de vivre, d'être pleinement lui-même, d'exister, en un mot, qu'à partir de prémisses fermement arrêtées, qu'en fonction de normes strictement édictées et qu'en considération de la définition qu'il s'est (au moment où le romancier s'en empare) donnée de lui-même et de sa mission terrestre.

En effet, Robert Flech, notre héros, nous est présenté au moment où la prédication d'un Perrone d'Orfoux l'a intimement persuadé de l'urgence des tâches qui l'attendent ici-bas et qui s'explicitent dans l'expression : catholicisme social. Cela signifiera pour lui l'application stricte, dans ses rapports conjugaux aussi bien que dans ses fonctions de chef d'entreprise et d'employeur, des préceptes du dogme.

« Le patron chrétien ».

La direction de l'entreprise Jeanfond lui incombait du fait de son mariage avec la fille de son ancien patron ; de l'obscur contre-maître au chef incontesté : quelle promotion ! Mais c'est difficile et c'est une erreur de passer le chiffon sur ses origines. Si notre mémoire est courte, celle des autres est pratiquement inusable » (p. 35). Aussi imagine-t-on sans mal les heurts que ne manquera pas de produire, au sein de cette famille bourgeoisement assise, l'introduction des théories sociales de Robert Flech.

Si seulement les ouvriers le soutenaient dans sa tâche, en comprenant la nouveauté, l'efficacité, et lui faisaient confiance pour l'avenir !... Ce serait assurément trop beau et méconnaître le fond d'ingratitude de la nature humaine. N'est-il pas plus simple de nier, pire de travestir le bienfait reçu pour n'avoir pas à en remer-

cier le généreux donateur ? Sans compter que dans ces innovations sociales, les ouvriers croient devoir toujours découvrir quelque exploitation paternaliste. Quel crédit, au surplus, accorder à un avantage qui n'a pas été obtenu par l'intervention étatique, la violence ou la grève sur le tas ? Comment croire qu'un tel puisse mener à bien ces réalisations pour répondre à la seule exigence d'un devoir inaliénable de justice ?

Ne nous étonnons donc pas d'entendre constater amèrement : « J'ai introduit l'entreprise, avant tous autres, des théories sociales telles que : congés payés, participation au travail, pécule de retraite, aide à la famille. Qui donc m'en su gré ? Personne. Je n'ai jamais eu à une reconnaissance du ventre, et même moins. Je n'ai récolté qu'insolence et railleries » (p. 36).

(A suivre.)

Filip Farwell

Nominations

— Bagad Brest-Ar-Flamm. — Est nommé bagad M. Kermarrec, pharmacien des Hôpitaux avenue Foch, Brest.

— Kevrenn « Ar Vro-Wenn » de La Baule. Est nommé Pennsoner, M. Gaston Mesnard.

— Bagad d'Enfants de La Baule. — Est nommé Pennsoner, M. Michel Robert.

Les petits trucs du monteur

La consommation des anches chez les débitants en particulier des anches de bombardes, est une chose d'effrayant. Pour un groupe assez nombreux il n'est pas exagéré de dire que cela se chiffre des dizaines de milliers de francs par an.

Notre pennvombard M. Carrière, vient d'essayer de recouvrir l'anche fendue par un collant en tôle plastique (scotch) ; ainsi réparée, elle fonctionne juste pour les répétitions, d'où une économie. Nous connaissons déjà le truc de la cigarette à cigarette, mais celui-ci lui est bien supérieur.

C'est avec une certaine amertume que j'ai constaté à maintes reprises combien les bombardes binious de mes sonneurs passaient d'une main à l'autre. Que l'on prête une bombarde, une anche, pas Panche. Les raisons sont de deux sortes : mesures d'hygiène d'abord, ensuite parce que le réglage des anches est strictement personnel. Dorig Le Voyer qui le dit à la page 31 de son thèse « Skol ar binious » :

Le sonneur fabriquant ses anches ou réparant les régier, se refuse toujours à prêter celle-ci, se sert, car il craint, à juste raison d'ailleurs, une manière différente de pincer, de souffler, de former. Habituellement donc nos élèves sonneurs raisonnables et à ne pas se vexer quand un collègue leur refuse son anche.

Mais, me répondez-vous, le pennsoner se refuse quelquefois de chercher les raisons du mauvais fonctionnement des binious de ses élèves et d'essayer les instruments. Certes oui, et voici comment il se sert : avant de me servir d'un binious, j'essaye d'abord le sate et le remplace par un sate de rebroussement je suis seul à me servir.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARDIN

C.P.P.P. N° 26062

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLON

15 MEURZ
15 MARS 1955

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
Tel. LORIENT, 4-52
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : R. P. 25 - QUIMPER - C. C. P. 50-64 RENNES
Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST
ABONNEMENTS :
6 mois, Frs. 280 »
1 an, Frs. 500 »
Colonies et étranger, Frs. 680 »
Nouvelle Série N° 67 - Le N° : 40 Fr.

La Journée
de Spézet

Sur le front de Cornouaille

L'offensive "Kan ha Diskan" se développe avec succès

On nous excusera de recourir, pour une fois, au vocabulaire des communiqués de guerre. Mais nous n'avons pu résister à la tentation.

La journée du 6 Mars à Spézet a confirmé, en effet, le pronostic favorable du 28 Décembre à Poullaouën. Retenez les deux dates : elles marquent deux succès. Ce ne serait rien si ces deux réussites n'en laissaient pas présager d'autres. Elles ont servi d'enseignement à tous nos amis qui, malgré de mauvais temps, ont fait courageusement le déplacement. Et cet enseignement ne saurait être perdu. Nous le disons à l'intention de ces jeunes gens qui ont tenu à voir de près un genre de manifestation dont on leur avait dit qu'il était d'une puissante originalité. Nous savons que tout le Cercle de Quimper, par exemple (qui avait eu le bon esprit de fréter un car), en garde un souvenir ultra-cordial. Il en a été de même de ceux-là qui sont allés à Spézet en « observateurs » : ils sauront dire à leurs amis comment il faudra s'y prendre pour que l'offensive « KAN HA DISKAN » s'étende chez eux. Et c'est tant mieux.

mule périmée, est en train de regagner du galon. On vient de s'apercevoir qu'elle avait du caractère. D'aucuns trouvaient les campagnes d'été trop chargées de fêtes brillantes, et les hivers trop somnolents. Ils s'apercevront bientôt que les hivers sont trop courts.

En des journées comme celles de Poullaouën et de Spézet, le public n'est plus seulement un spectateur. Il devient l'acteur principal. Il se révèle d'ailleurs comme un maître sympathique dont l'enseignement est précieux. Il nous apprend d'abord, et essentiellement, à ne pas douter de nous-mêmes, ni de lui. Devant ce débordement d'enthousiasme, on se demande comment on a pu être tenté de le faire. Le

peuple de nos campagnes sait une foule de choses. Quand l'occasion lui est donnée de se manifester, en toute simplicité, il sait donner la leçon avec une autorité où l'enjouement le dispute à la passion. Ces journées de « Kan ha Diskan » sont des journées de « vérité ».

ici, pas question d'ART ! Du moins, pas dans la définition que l'on donne habituellement de ce vocable respectable, mais souvent galvaudé.

Il n'est pas question davantage de « spectacles » dits éducatifs. Ils sont trop souvent ennuyeux et vont au contraire du but cherché.

Ici tout est familier, même le désordre. C'est un tohu-bohu sympathique des organisateurs, des acteurs, du public, des techniciens du magnétophone, des « officiels », car il y en a tout de même, et du jury. La scène est encombrée. Chacun se case comme il le peut, car il n'y a jamais assez de place. Les gosses se hissent sur les épaules de leurs parents. On applaudit et l'on gazouille. Chacun est à son poste, et que l'acteur du moment, et que peut-être même, il en connaît « une » de plus. Les « speakers » ont abdiqué toute espèce de solennité. Il n'en faut pas. Les annonces sont toutes faites en breton, avec des expressions du crû. Personne ne se fâche. On rit des échecs comme on applaudit les succès. Qui a oublié la fin de sa chanson et qui en retrouve le fil, est autorisé

(Suite page 8, col. 3).

Dans la plus belle rade d'Europe



Le Bagad de Brest-Saint-Marc de la Kevrenn de Brest.

Polig Monjarret démissionne de Kendalc'h

Polig Monjarret, secrétaire général de Kendalc'h, depuis sa fondation le 15 Octobre 1950, a présenté sa démission le 28 Février.

Cette démission sera rendue effective le 1^{er} Avril.

Son successeur sera désigné lors de l'Assemblée générale de Kendalc'h, le 20 Mars, à Lorient.



Les propos de Yann MORGAN

VARIOLE - VARIÉTÉS

Le grand dada journalistique de ces trois derniers mois a été la variole : un fléau répugnant que l'on croyait à jamais disparu. Il nous est revenu dans les plis d'un pyjama de soie importé d'Indochine par un soldat du Morbihan. Bilan : près de 70 malades, dont 14 ont succombé. Au nombre des victimes se trouve le docteur Grosse, un Nantais, directeur du Service de Santé du Morbihan, à l'énergie et au dévouement duquel on doit d'avoir localisé et jugulé l'épidémie en quelques semaines.

Il nous a montré, en faisant le sacrifice de sa vie, qu'il ne fallait pas jouer avec la variole. Ses conseils ont été suivis avec discipline, sans la moindre trace d'affolement. Et « vacciner » a été le verbe le plus conjugué de ces derniers temps.

Là-dessus est intervenue la grande presse de Paris. Dans sa manière habituelle qui est d'époustouffer. Elle nous a dépêché des « envoyés spéciaux » qui ont « vu » ce que nos pauvres yeux de provinciaux ne pouvaient voir. Et de diagnostiquer, de pronostiquer, de flairer, de dépister, de subodorer, de révéler, de harceler, de rattociner, de jouer aux docteurs tant-pis, d'agiter les spectres et de jongler avec les cadavres ! Sous le couvert d'une campagne de salubrité publique, ils n'ont réussi qu'à effrayer leurs lecteurs. Car ce qu'il faut à ces gens-là, ce n'est pas de l'information honnête ; l'objectivité c'est une notion journalistique périmée et tout juste bonne pour la province. Il leur faut, à eux, du sang, du sensationnel, du cadavre, de la bonne panique qui aide à faire vendre du papier. On appelle cela poliment des charognards !

AVEZ-VOUS VU LES WAGONS DE CERQUEILS ?

Un collaborateur de l'*Aurore* a cru devoir dénoncer les superstitions antiscientifiques des Morbihannais. Car cela nous est particulier, à nous autres « arriérés ». Si par hasard un cas de variole se manifeste ailleurs, c'est évidemment fortuit. Mais nous !

Un « envoyé spécial » de *Paris-Match* a parlé de Vannes, ville pestiférée (le mot y est !), en proie à l'épouvante la plus noire, abandonnant les cadavres comme au temps des pestes moyenâgeuses. Selon cet honnête enquêteur, on cachait d'effroyables vérités : n'avait-on pas « vu » des wagons de cerqueils arriver en gare de Vannes ? C'est comme on vous le dit... Le tout agrémenté de photos suggestives. Vrai ! si tous les reportages aussi sensationnels qu'interna-tionaux de *Paris-Match* sont de la même sauce, on s'en méfierait par ici. Car c'est avec de telles photos, comme l'a dit un confrère, que l'on fabrique des Turkestan heureux, des Patagonie catastrophiques ou des Zoulouland sensationnels.

Radar a publié des photos non moins effrayantes et suivi, à la piste — quel courage, messieurs ! — le dangereux microbe qui de la Bretagne pestiférée prenait surnoisement la direction de Paris.

D'autres organes aussi généreusement insouciés, et non moins délinquants, ont multiplié les « horribles détails ». C'est tout juste si l'on n'a pas mis la Bretagne en quarantaine. Un journal morbihannais a qualifié cela « d'épidémie de sottise ».

CAMPAGNE TROP SUSPECTE

Cette campagne a eu des conséquences immédiate, dont les unes sont risibles mais dont certaines requièrent une contrepropagande.

Des Bretons que leurs affaires appelaient au loin se sont vus fermer des portes même amies : « Vous repasserez. Allez ailleurs colporter vos microbes ! » Des abonnés ont refusé des journaux sous la pression de leurs voisins qui soupçonnaient ces imprimés d'être contagieux. Des lettres ont été accueillies et remises avec des pincettes, puis précautionneusement brûlées. Des voyageurs hésitaient à se rendre dans le Morbihan. On leur avait assuré que les routes étaient barrées, que des gendarmes filtraient les passants et que partout on avait fiché d'impressionnantes pancartes : « VARIOLE ! DANGER ! »

Tout cela était faux ! Archifaux ! Il n'en reste pas moins que la suspicion a été jetée, d'une façon inconsidérée sur la Bretagne. Le courrier « tourisme » a été sensiblement plus mince que l'an dernier à la même époque, et plus d'un hôtelier en est à se questionner sur la fidélité de sa clientèle. Au fait ! N'était-ce pas cela que l'on cherchait ? Car le malheur des uns ne manque jamais de faire le bonheur des autres, n'est-ce pas ?

Des autorités ont vu le danger. Il y a eu quelques protestations. Mais trop faibles à notre avis. Il eut fallu élever le ton, engager des poursuites et menacer de « quarantaine » les organes qui ont entrepris cette campagne de panique. Peut-être alors les responsables de ces journaux auraient-ils compris. Peut-être !...

DES CRÉDITS VOYAGEURS

Dans le même temps, on pouvait relever dans un journal du Midi une information singulière. L'un des animateurs du tourisme méditerranéen se vantait d'avoir drainé vers un hippodrome de la Côte d'Azur des crédits qui étaient primitivement destinés à l'équipement touristique de la Bretagne Intérieure : une région isolée, qu'il disait !

Nous n'avons pas besoin ici de répondre au propos insultant de ce monsieur. Le charme de la Bretagne Intérieure se défend en ce moment assez bien. Mais ce dont souffre l'Argoat est précisément le manque d'équipement. Pour une fois qu'il était question de l'aider, allait-on voir cette manne occasionnelle lui échapper par un jeu suspect de coulisse ? M. Pleven a posé la question en haut-lieu. Il lui a été répondu que les propos en question étaient dénués de fondement. On verra bien. Mais voyez qu'il sert à quelque chose de protester !

IL PLEUT CHEZ NOUS MAIS CE SONT LES AUTRES QUI SONT INONDÉS

Des journaux de Paris ont proclamé la nécessité de supprimer l'École inter-armes de Coëtquidan pour lui faire rallier Saint-Cyr ou une région plus voisine de la Capitale.

Ces gens-là défendent leurs intérêts. C'est normal. Il nous appartient de défendre les nôtres. Voire de relever, à l'occasion, l'illogisme de ces messieurs qui se réclament de la logique et de la clarté cartésiennes. Ne les a-t-on pas vus invoquer comme argument l'excessive pluviosité de la Bretagne ? Et cela au moment même où les Parisiens — on les plaint d'ailleurs — se demandaient anxieusement si la Seine en quittant son lit n'allait pas envahir le leur ? Bonne occasion de rappeler la fable de la paille et de la poutre.

DIFFÉRENCE DE LONGUEUR D'ONDES

Parlons d'autre chose... La *Kevernenn Alré* en déplacement à Bordeaux, le 13 Février, a obtenu son succès habituel et provoqué des commentaires dont le plus curieux nous paraît être celui-ci : Une dame, frappée de la bonne tenue du groupe, demandait :

— « A quel milieu appartiennent ces jeunes gens ? »

— Ce sont pour la plupart des cheminots.

— Des cheminots ! Est-ce possible ? (avec un air de penser : on ne dirait vraiment pas)

— Et ceux qui ne sont pas cheminots ?

— Il y a un chirurgien-dentiste, un patron boulanger, un chef de bureau, un industriel, etc.

— Et vous vous arrangez bien ?

« Décidément, nous confiait notre camarade Guillet, cette brave dame avait une conception rétrograde des classes sociales. Visiblement, elle était loin de se trouver sur la « même longueur d'ondes » que nous. »

CHANSONS BRETONNES DANS UN TRAIN RUSSE

On nous a communiqué une coupure tirée du reportage consacré par un grand hebdomadaire de Paris à la Russie. Lisez :

« ...Vingt-quatre heures plus tard, il était à Prague et montait dans un des wagons tendus de velours vert du rapide de Moscou. Un Samovar chauffait au bout du couloir et la radio marchait dans tous les compartiments diffusant des CHANSONS BRETONNES. Après deux journées et demie le train arriva en vue de la capitale soviétique, c'était le 14 Juillet. »

Ledit hebdomadaire est précisément celui dont un envoyé spécial avait signalé des wagons de cerqueils en gare de Vannes. Il est possible que pour une fois son représentant n'ait pas eu les oreilles bouchées. Car nous ne voyons pour notre part aucun inconvénient à ce que la radio russe diffuse des chansons bretonnes un 14 Juillet. Si la chose est vraie — et pourquoi ne le serait-elle pas ? — il faut admettre que la musique bretonne franchit plus facilement le rideau de fer que les portes des studios parisiens... ou même rennais.

Yann MORGAN.

A propos de gui sur le chêne...

Faisant suite à l'article de notre collaborateur Yann Morgan, (voir *Ar Soner* N° 64, page 2), nous avons reçu les précisions suivantes d'un de nos lecteurs :

Yann Morgan, dans le numéro de Février d'*Ar Soner*, prend la défense des druides cueillant du gui sur les chênes. Le gui peut, effectivement, se trouver vivant sur le chêne du fait des excréments d'oiseaux gourmands des baies du gui.

Je connais un instituteur vendéen capable de renouveler l'implantation du gui par greffe sur les chênes actuels et j'ai vu, de mes yeux vu, effectivement bien pris, un rameau de gui greffé voici deux ans par ses soins. Les druides connaissent certainement l'art de greffer ainsi le gui sur le chêne et sur le chêne de leur choix. C'est ce qui m'a inspiré le symbole ci-dessous :

A raog ar rummad zent, a vagadou war vor,
Kuituel Kerne-Veur, Bro-Gembre, Iwerzon,
An Drouizad, e Breiz, — Pennou gwenn dirazon !
— A hade, 'hed ar blouz, kentel don en eñvor !
Klemgan holl ouenn getteg, ganti kollet enor
Dindan hent ha bell zondarded o fenn zonn.
Trec'hent Gall gant Kaeser, bec'h warnom a gennom.
Mes an den glañ a gan, pa vez gedet en nor,
Meulgan an uhelvarr : « Dour-dero, mad d'an drouk
Krougennig goant ! Goanag ! Diduall ! Aour er moug
Bodenn mal he c'haout, en dervenn c'hlas, ral-boad !
Med, a dal Gwennigolo, pa luc'h en nor ul tour.
Nag a hrizienn er rusk bondet ! an Drouizad !
E kuz, er c'haot, setu sanket barr an arc'haot.

STIVELLIG AN DOUR DROK

(Kinniget da Maodez Glandour.)

EMISSION ECOSSAISE

Nos lecteurs se souviennent certainement de Pipe-Band Muirhead et Sons, de Grangemouth, qui participa aux fêtes de Cornouaille 1922.

Ce Pipe-Band, qui espère bien remporter cette année le championnat du monde qui se déroulera à Stirling, le 26 Juin prochain, donne une émission au poste de Scottish-Béginnet, le 16 Mars, de 7 h. 50 à 8 h. 10 (heure française).

Nous ne pouvons que conseiller à nos lecteurs d'être à l'écoute...

L'Œuvre d'Yves-Marie Rudel

par Filip FARWELL

« Le mari vertueux ».

De même, sur le plan de sa vie intime, les difficultés ne manqueront pas. Par fidélité à un dogme, il s'interdira de répondre aux avances d'une Marthe Converseaume qui, déçue dans ses espoirs les plus passionnément

nourris, se donnera la mort. Au poids de ce cadavre viendra s'ajouter la pesanteur des exigences conjugales. « Après quarante ans et vingt ans de mariage », peut-être un certain ennui s'est-il glissé dans ses rapports avec sa femme... Peut-être ne se sont-ils jamais entendus sur la limitation dogmatique du permis et de l'interdit ? En tout cas, Robert Flech devra compter avec l'humeur aigrie de son épouse insatisfaite : « Elle n'était pas mauvaise, et certains élan de son être le prouvaient. Mais elle n'admettait comme preuves d'amour que les actes les plus charnels et leur privation la rendait méchante » (p. 34). Et cette bile, la fille Jeanfond la mènera à toutes leurs conversations relatives aux innovations sociales en cours d'application aussi bien qu'à la situation de la famille Cavan (le père travaille à l'imprimerie Jeanfond-Flech et la fille les sert en qualité de bonne-à-tout-faire) ou au souvenir de Marthe Converseaume...

Après un incendie qui détruira de fond en comble l'imprimerie ancestrale, Robert Flech se laissera soupçonner pour dégager la responsabilité de son ouvrier Cavan qu'il sait être l'auteur du crime. Sa famille le fera interner pour éviter le scandale d'un procès.

Durant son séjour dans la maison de santé, il aura tout le loisir de méditer sur son sort singulier, en attendant que sa femme manifeste le désir de le revoir près d'elle. Un ami, autrefois vainement contacté pour un groupe local d'action catholique mais qui s'y est finalement engagé, viendra l'enlever à ce domaine solitaire et serein pour le retremper, très probablement, dans les vicissitudes de la vie et de l'action.

« Une philosophie du "presque" ».

On voit, par ce résumé, les dimensions simultanément existentialiste et dogmatique que peut revêtir une même personnalité. Robert Flech pourrait reprendre à son compte cette typique affirmation existentialiste : « Je me choisis moi-même, non dans mon être, mais dans ma manière d'être » (J.-P. Sartre — L'être et le néant — p. 393). En même temps, les problèmes qui se posent à lui sont moins des problèmes de construction de sa personnalité (car à ce sujet il a, dès le début, opté dans un sens bien déterminé et pour une essence bien précise de lui-même) que des problèmes d'adaptation comportementale de son idéal intérieur aux exigences sociales et relationnelles.

Plus encore qu'en débat, Robert Flech est en situation ; il s'efforce moins de régler des conflits que de trouver un compromis qui permette d'actualiser concrètement et efficacement son engagement intérieur dans le contexte historico-social qu'il doit et qu'il veut bouleverser. Pour opérer ce bouleversement, on comprend que Flech invoque l'apostrophe de Saint Paul : « Oh ! si vous pouviez supporter de ma part un peu de folle !... » Mais, précisément, qui dira les limites exactes de cet « un peu » ? Toute la difficulté est pourtant là : en deçà : bonnes et vaines intentions dont l'enfer est pavé ; au delà : malheur à celui par qui le scandale arrive !

C'est tout le problème de l'héroïsme quotidien, de la demi-mesure qui s'impose partout et toujours où l'on a à faire avec des hommes et non avec des machines... En un mot, le destin de Flech pose le problème de la réalisation terrestre d'un idéal surnaturel.

(Suite. Voir Nos 64, 65 et 66).

« Malheur aux livres qui concluent ! »

Y.-M. Rudel n'a point donné de conclusion à son roman. La dernière image qu'on en garde est celle de notre héros saluant le cadavre d'un ami de cure et lui recommandant : « Monsieur Galvet, dites au Seigneur de me garder ; je retourne en bas » (p. 254). Après quoi le vent l'emporte sur le chemin du retour.

Qu'advient-il de lui par la suite ? Reprendra-t-il le combat interrompu par les événements ? Se « rangera »-t-il et trouvera-t-il dans l'embourgeoisement l'oubli de ces soucis si allègrement assumés jadis ? L'auteur ne nous dit pas davantage s'il approuve l'action passée de Robert Flech. Il ne formule aucun vœu pour l'avenir...

Effectivement, ne valait-il pas mieux procéder de la sorte ? Nous présenter telle quelle cette tranche de vie dans sa complexité et son ambiguïté garde au témoignage toute sa valeur de symbole ; toute sa valeur formatrice aussi en nous mettant devant les données d'un problème qui pourrait être aussi bien le nôtre ; toute sa valeur existentielle enfin, en sauvegardant en chacun, personnage et lecteur, les droits imprescriptibles de la liberté individuelle.

Déjà Gide écrivait : « Malheur aux livres qui concluent ; ce sont ceux qui d'abord satisfont le plus le public ; mais au bout de vingt ans la conclusion écrase le livre » (Incidences, p. 54).

D'ailleurs il ne faudrait pas penser que le personnage principal fût à ce point campé qu'il réduise ceux qui l'entourent au rôle minime de simples figurants. Au contraire : les silhouettes qui circulent à travers ce livre, dense d'émotion et bourré d'annotations psychologiques et sociologiques très justes, ont chacune leur personnalité bien authentique et contribuent à donner au roman la valeur de reportage qu'on en attendait. Reportage qui, plus est, nous intéresse directement, puisque l'action se déroule en majeure partie à Rennes, ce qui n'est pas sans importance, comme nous aurons l'occasion de le souligner dans nos conclusions générales.

Ainsi, toute œuvre valable incite le lecteur qui la découvre à faire un retour circonstancié sur lui-même et à se poser certaines questions que lui suggère le déroulement et le dénouement des événements narrés. Il n'est pas peu surpris quelquefois de constater avec quelle perspicacité et quelle intensité l'auteur a su faire vivre, et traduire en termes parfaitement adaptés, des sentiments fort diversifiés ; plus étonné encore quand il sent les interrogations sourdre en lui et enrichir sa personnalité d'inquiétudes nouvelles.

Reste à savoir si la lecture doit se cantonner à sa fonction de divertissement supérieur ou ne constitue pas plutôt la meilleure préparation qui se puisse désirer aux fonctions vitales et sociales... Il semble que cette dernière optique soit, en l'occurrence, à retenir. Car d'un roman qui se veut témoignage que faut-il attendre sinon qu'il incite à l'engagement ?

« LA PAROISSE DES INFIDÈLES »

C'est dans les faubourgs peuplés d'un Nantes industrialisé de fraîche date que nous transporte le dernier paru des romans de Rudel : *La Paroisse des Infidèles*.

« La Béliangée »

Et ce dont on pense pouvoir rendre compte le plus spontanément et le plus fidèlement est sans doute cette excellente peinture d'un milieu et d'une population dont l'auteur nous détaille, comme sans avoir l'air d'y toucher cependant, les laideurs et les misères, les latences d'espoir ou de révolte, les réserves d'obscénité ou de tendresse.

Ce n'est pas peu dire que le plus sûr mérite de l'auteur est d'avoir réussi à nous fournir cette magistrale fresque en procédant de la façon la plus impressionniste et la plus ano-

BERR HA BERR

— Dans la nuit du 5 au 6 Février dernier, la foudre est tombée sur le clocher de Monterblanc, provoquant une grosse excavation au sommet de la tour de pierre : la couverture de l'église a été également endommagée.

— La pêche à la ligne s'annonce meilleure qu'en 1954. On signale la capture de nombreuses truites et de saumons de bonne taille. Les plus belles prises, à ce jour, ont été réalisées près de Châteaulin — 18 livres — et près de Plouay — 17 livres !

— A Rézé (Loire-Inférieure), on met la dernière main à une gigantesque cité réalisée suivant les plans de l'architecte Le Corbusier, spécialisé dans le genre « building ». L'ouvrage mesure 50 mètres de haut, 110 mètres de long, 20 mètres de large et pourra loger 1.200 personnes en 294 appartements.

— Le Syndicat des Pêcheurs de Tréhigulier a obtenu l'autorisation de pêcher la civelle à l'embouchure de la Vilaine.

— M. Joseph Mariette est décédé le 18 Février, à l'âge de 76 ans, à Hennebont. Il avait été l'un des plus précieux collaborateurs du docteur Cotonnac, et la FALSAB eut en lui un excellent secrétaire général. M. Mariette était aussi un folkloriste passionné. Sous le pseudonyme de Job er Furcher, il avait publié dans les journaux régionaux de bonnes études sur le vieil Hennebont et la vallée du Scorff.

— On a inauguré, vers la mi-Janvier, dans l'église de Tour'h, deux beaux vitraux dédiés, l'un à Sant Mikael et l'autre à Santez Kanita. Ces deux œuvres vigoureuses et d'une haute conception artistique sont dues au jeune maître verrier quimpérois Pierre Toulhoat.

Lu dans un grand quotidien de Paris :

« Les savans Poliakov représentent le charme français au festival cinématographique de Punta del Este... »

Nous, on veut bien !

En attendant que Mlle Dupont soit appelée à représenter le charme slave à Saint-Cucufa.

Un critique anglais a dit de Joseph-Ernest Renan qu'il n'était, ni « earnest » (sérieux), ni Joseph...

Il y a dans l'espace compris entre Auray et la côte un certain nombre de « lieux-dits » où le mot « Toul » intervient de façon parfois... curieuse ; comme à *Féchédoul* ou *Toul-Tuem*, que l'on dirait *Toul-Tom* en Cornouailles.

dine en apparence : par une suite de tableaux rapidement mouchetés. Le procédé offre l'autre avantage de nous proposer une suite de sketches dont chacun pourrait aisément se développer, indépendamment de tout le contexte, en une nouvelle bien nourrie et douée de son intérêt propre.

Il s'ensuit qu'à chaque chapitre des personnages nouveaux interviennent, avec leur pouvoir spécial d'attraction humaine. C'est donc vraiment d'une paroisse qu'il s'agit, d'une collection d'êtres bien particuliers et dont chacun peut légitimement prétendre à constituer, pour tous ceux qui l'entourent, le centre du monde...

D'où la difficulté de résumer une telle œuvre. Tout résumé nécessite en effet la présence prééminente d'un personnage, d'une personnalité dirions-nous, dont la destinée exceptionnelle ou pour le moins remarquable puisse servir de fil conducteur au rappel des événements et des sentiments saillants. Mais d'après quels critères privilégier ici l'abbé Prat au détriment de son sacristain-vigneron Simon Babin, ou donner quelque préférence à Mlle Citarel plutôt qu'à Mme de Ponge, ou s'attarder chez les Donazzi plus longtemps qu'après de la pitoyable Elsa Schwarz, ou favoriser les femmes Besble plus que l'attachant Jef Barbier ? N'avons-nous pas fait remarquer que chacune des créations du romancier méritait de notre part au moins autant d'attachement et d'attention que de la sienne ?

(A suivre.)

Filip FARWELL.

Pour et contre l'Enseignement du Breton

Ce n'est pas sans stupeur que nous avons pris connaissance de la dernière circulaire de nos amis d'Ar Falz.

Elle nous apprend que la Société d'Etudes de Brest et du Léon, que nous considérons jusqu'à ce jour comme digne d'intérêt, a pris position contre l'enseignement de la langue bretonne.

Comment se peut-il qu'une association, qui se dit bretonne, puisse négliger un problème aussi important que celui posé par cet enseignement de la Langue Bretonne, à titre facultatif même, dans les écoles ?

Nous pensons qu'il est de notre devoir d'informer nos lecteurs de cette prise de position ; nous reproduisons in-extenso le texte de la motion repoussée par 8 voix contre 7, et une dizaine d'abstentions, et la lettre de démission de M. Keravel, secrétaire général d'Ar Falz, de la « Société d'études de Brest et du Léon ».

Texte de la motion proposée par les militants d'AR FALZ

« La Société d'Etudes de Brest et du Léon », considérant que la Langue Bretonne est au premier rang des richesses spirituelles de notre région,

Considérant la valeur éducative de cette langue, toujours parlée par des centaines de milliers de nos compatriotes, et tout l'intérêt présenté par l'étude de la Littérature bretonne,

Déclare approuver entièrement les efforts qui sont faits en vue de développer l'enseignement facultatif du breton et se félicite de son admission dans les examens (Baccalauréat, B.E.P.C.).

(Cette « motion » a été repoussée, lors de l'Assemblée générale de la S.E.B.L., le 14-2-55, par 8 voix contre 7 et une dizaine d'abstentions.)

Lettre de démission de A. Keravel, secrétaire général du Groupe des Instituteurs et Professeurs laïques Bretons (Ar Falz).

Brest, le 19 Février 1955.

Monsieur le Président de la Société d'Etudes de Brest et du Léon.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Lundi dernier, 14 Février, l'Assemblée générale de la Société d'Etudes de Brest et du Léon, sollicitée de se prononcer sur la question de l'enseignement du breton a cru devoir se contenter d'affirmer un vague attachement à la langue des ancêtres (comme si le breton était une « langue morte », ainsi que l'a par ailleurs affirmé le Secrétaire général de la Société, — alors qu'elle demeure le moyen d'expression quotidien d'un grand nombre de nos compatriotes).

Le vote de la motion dite transactionnelle, l'adoption de la formule platonique rappelée ci-dessus, constituent en réalité un REFUS déguisé de se déclarer en faveur de l'enseignement facultatif du breton et de son admission dans les examens.

Cet enseignement et cette admission sont actuellement autorisés et organisés par l'administration de l'Education Nationale. Demander à la S.E.B.L. de se

déclarer heureuse de voir l'étude du breton en voie de réalisation n'était donc pas l'inviter à prendre une position aventureuse.

L'attitude prise lundi par la majorité des Membres présents à l'Assemblée générale ne peut donc que surprendre de la part d'une Société qui a été, dès sa naissance, considérée comme participant au vaste mouvement pour la défense et le renouveau de la culture bretonne.

Il y a dans cette attitude un manque de logique incompréhensible de la part d'intellectuels qui se disent préoccupés par nos valeurs culturelles régionales et dont la Revue sollicite l'intérêt et la sympathie des militants et des Groupements bretons.

En ma qualité de Secrétaire général du Groupe « Ar Falz » (Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons) et de co-Secrétaire de la « Fondation Culturelle Bretonne », je me refuse, en demandant au sein de la Société d'Etudes de Brest et du Léon, à paraître me porter plus longtemps caution du caractère breton de cette Société et de sa Revue (1). J'ai donc le regret de vous prier d'enregistrer ma démission. — Je vous informe de plus que je vais mettre l'ensemble des 250 Sociétés bretonnes (Cercles, Amicales, Fédérations, etc...) au courant de ma démission et des raisons de cette décision.

Veuillez agréer...

A. KERAVEL.

(1) N.D.L.R. : (Cahiers de l'Iroise).

BINIOU A VENDRE : binou bras, ébène sélectionné, signé Dorig, avec accessoires dont couvre-poche en peau de poulain état neuf ;

Et bombarde ébène, signée Dorig.

S'adresser Michel Raoult, 5, rue Dufresne, Saint-Malo (1.-et-V.).

A VENDRE : BATTERIE B.A.S. ancien modèle, d'occasion. Bon état. Intéresserait Bagad en formation. Prix à débattre. — S'adresser au Cercle Celtique, rue Baltzer, Châteaulin.

RECHERCHE bon sonneur de binou désirant effectuer son service militaire dans la Marine à Toulon (en vue de la formation d'un Bagad à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens).

Ecrire : Fondation Culturelle Bretonne, B. P. 17, Brest.

RECHERCHE bon sonneur et danseur pour une Amicale de Bretons du Sud-Est de la France. Situation offerte.

Ecrire : Fondation Culturelle Bretonne, B. P. 17, Brest.

Recherche de costumes pour différentes Amicales :

- 1 costume d'Auray,
- 1 — de Plougastel,
- 1 — de Pont-l'Abbé,
- 1 — de Lorient,
- 1 — d'Elliant,

ainsi que six (6) autres costumes et chapeaux.

Ecrire : Fondation Culturelle Bretonne, B. P. 17, Brest.

3^e Concours Interscholaire de Langue Bretonne

« Ar Falz » communique les résultats du 3^e Grand Concours-Enquête Interscholaire de Langue Bretonne, auquel ont pris part plus de 800 enfants, jeunes gens et jeunes filles des établissements d'enseignement public.

Les recherches portaient sur trois sujets, au choix des élèves : les Champs et Chemins, les Coiffes, les Bateaux à voile. Chaque sujet comportait un relevé de termes et de proverbes, ainsi qu'un thème ou une rédaction en breton.

Le concours comprenait 3 catégories, selon l'âge des concurrents et l'enseignement suivi : classes primaires, — second degré (jusqu'à 14 ans), — second degré et enseignement technique (au-dessus de 14 ans).

Voici la liste des premiers lauréats pour la 3^e catégorie (lycées, collèges, écoles normales, centres d'apprentissage, — élèves de plus de 14 ans).

Premier prix (bon d'achat de 5.000 fr. et livres) : Henri Férec, de Saint-Coulitz, élève au lycée Laiton d'Auvergne, Quimper.

Seconds prix (bons d'achat de 2.500 fr. et livres) : Simone Le Galudé, de Carnac, élève au collège de jeunes filles de Lorient ; Daniel Tallec, de Clévenec, élève au collège de Douarnenez.

Troisièmes prix (bons de 1.500 fr. et livres) : Yvette Person, de Plouézec-Moëdec, élève à l'école normale d'institutrices de Saint-Brieuc ; Jacques Boulbin, de Plouég, élève au lycée Anatole-Le Braz, Saint-Brieuc ; Jules Léon, de Goulven, élève au lycée de Landerneau ; Marie-Françoise Le Bihan, de Saint-Pol-de-Léon, élève au lycée Tristan-Corbière, Morlaix.

Quatrièmes prix (bons de 1.000 fr. et livres) : Michel Le Calvé, de Guern, élève au lycée Joseph-Loth, Pontivy ; Hervé Stéphane, de Saint-Vougay, élève au lycée de Morlaix ; Jean et Alain Perrot, de Primelin, élèves au lycée d'Angers ; François Le Rousseau, de Ploubazlanec, élève au lycée de Guingamp ; René Le Flécher, de Quéven, élève au lycée de Lorient ; Pierre Le Marrec, de Callac, élève au lycée de Saint-Brieuc ; Jean Le Breton, de Cronan, Pierre Sélin, de Riec-sur-Bélon, élèves au centre d'apprentissage du bâtiment, Brest.

Cinquièmes prix (bons de 500 fr. et livres) : Dani Rolland, de Landivisau, élève au lycée de Landerneau ; Marcel Piriou, élève au collège technique de Brest ; Michel Louët, de Maël-Carhaix, Alain Erharo, de Plurif, Yvon Le Floch, de Maël-Carhaix, élèves au lycée de Saint-Brieuc ; Corentin Mallego, de La Feuillée, élève à l'école normale d'instituteurs de Quimper ; Yves Merrien, de Pont-Melvez, élève à l'école normale d'instituteurs de Saint-Brieuc ; Désiré Le Port, de Baden, élève au lycée de Vannes ; Jean Kerouédan, de Plovan, élève au lycée de Quimper (annexe de Pont-l'Abbé) ; Eliane Cautlet, de Tréméven, élève au lycée de jeunes filles de Saint-Brieuc ; Emile Raoult, de Louargat, élève au lycée de Guingamp ; Marie-Anne Le Saux, d'Elliant, élève au lycée de jeunes filles de Quimper ; Jeannine Le Rok, de Plouezec, René Henry, de Trélevren, Michèle Le Mensec, de Tréméven, élèves à l'école normale d'institutrices, Saint-Brieuc ; Jean Le Grand, de Ploumilliau, élève à l'école d'instituteurs, Saint-Brieuc ; René Bolé, de Plôardut, Gérard Guyot, de Moréac, élèves au centre d'apprentissage de Josselin ; Gérard Droual, de Priziac, élève au centre d'apprentissage de Port-Louis ; Jean Le Ruer, de Plouyé, élève au centre d'apprentissage de Brest ; Germaine Kervarec, élève au cours ménager de Pont-Croix ; Paul Le Drullenec, de Trégulus, élève au lycée de Guingamp ; Monique Herry, de Lampaul-Guimiliau, élève au lycée de Landerneau.

(Suite de la liste ultérieurement.)

Recommandation très importante aux Responsables de Sociétés :

La Collecte pour la Langue Bretonne

(4^e « Journée du Breton »)

aura lieu cette année le 19 MAI (Jeudi de l'Ascension) pour les départements du Finistère, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure,

et le 22 MAI (dimanche) pour le département des Côtes-du-Nord.

Ne prenez pas d'engagement pour celle des 2 dates ci-dessus concernant votre département.

Tous les Cercles et Bagadou doivent réserver cette Journée annuelle pour la Collecte « Evit ar Brezoneg ».

LA CRISE DE LA CONSERVE BRETONNE

L'industrie bretonne de la conserve traverse actuellement une crise très grave. La question des petits pois est particulièrement délicate et met tout les usiniers que les producteurs dans une situation difficile, en raison de la concurrence des producteurs du Nord et de l'Alsace. Ces producteurs obtiennent de très gros rendements. Le pois de Bretagne reste le meilleur et le plus fin, mais son prix de revient tend à commercialisation difficile. Plusieurs usines ont dû cesser leur activité. Les Etablissements Guerlesquin, de Quimper, dont on connaît l'importance, ont suspendu leur activité. Ils viennent heureusement d'être repris en main par un autre groupement régional important.

Une jeune comtesse en costume breton troublait la cour de Louis XIV...

M^{me} de Maintenon la fit exiler !

Dans la galerie de frivolités historiques qu'il a portées à l'écran, M. Sacha Guitry aurait pu — s'il l'avait su — placer un personnage pittoresque et charmant : une jeune comtesse d'origine brestoise, dont les frasques égayaient tant soit peu la Cour devenue morose d'un Roi-Soleil qui se tenait désormais dans l'ombre sévère de Mme de Maintenon.

Nous venons de dire à dessein « d'origine brestoise » et non bretonne. La famille de Mlle Henriette-Julie de Castelnau était, en effet, originaire du Bigorre. Si cette demoiselle naquit à Brest en 1670, c'est parce que son père, le marquis Michel de Castelnau, était alors gouverneur de cette place importante. Il devait d'ailleurs connaître une fin prématurée deux ans plus tard, le 2 Décembre 1672 à Utrecht, à l'âge de 27 ans. On faisait de jeunes gouverneurs en ce temps-là !

Orpheline de père à deux ans, Henriette-Julie fut élevée par sa mère, Louise-Marie Foucault, dont le père avait été maréchal de France. Elle vécut une vie brestoise et rustique jusqu'à l'âge de seize ans. C'est alors qu'elle ressentit l'appel de Paris, la grande ville. Elle s'y rendit et épousa presque tout de suite le comte de Murat, brigadier des armées du Roi.

Or, savez-vous comment elle s'était présentée à son futur, et à la Cour ? En costume de paysanne bretonne !

Cette Henriette-Julie de Castelnau, déjà libérée de beaucoup de préjugés, avait des idées très avancées sur la valeur du folklore de Bretagne et sur le caractère irrésistible de ses déductions. Elle fut irrésistible elle-même. Le succès fut sensationnel. Il fut encore plus complet quand la jolle Bigourdane, naturalisée Bretonne, mêla volontairement ses propos de localismes brestois, avec l'accent des « Tis Zephus » de Recouvrance... On n'avait jamais vu cela à la Cour de Versailles. M. le comte de Murat fut un époux très envié. Les poètes s'en mêlèrent. Ils chantèrent à l'envi la jeune, la jolle, la spirituelle basse-bretonne. Et c'est cela que M. Sacha Guitry a raté dans « Si Versailles m'était conté ».

Trop de succès finirent par tourner la tête à la délicate et paysanne-comtesse. On en vint à lui reprocher des libertés d'allure et des propos dont Mme de Maintenon jugea le ton trop peu conformiste pour être toléré. Elle obtint de Sa Majesté d'exiler « notre » Henriette-Julie en la ville de Loches.

La comtesse de Murat avait de l'esprit et aussi une vaste culture. Elle le prouva en écrivant beaucoup de choses, même des romans, remarquables, a-t-on dit « par un style élégant et pur, une ordonnance sage, des portraits bien tracés, et une morale différente de celle que suivait l'auteur ». Aucun heureux hasard ne nous a encore permis d'en juger par nous-même.

On se borna donc à une nomenclature involontairement sèche :

— Mémoires de la comtesse de M... avant sa retraite, pour servir de réponse aux mémoires de M. de St-Evremond. — 1697.

— Nouveaux Contes — 1698 — où il y a, dit-on des allusions piquantes.

— Le Voyage de Campagne. 1699.

— Histoire de la courlisane Rhodope, 1708.

— Histoire galante des habitants de Loches, 1709.

— Les lutins du château de Kernosy, 1710.

— Histoires sublimes et allégoriques de l'année 1699.

Il y a lieu d'ajouter à cette œuvre considérable, de brefs romans, un Dialogue des Morts, des Chansons, des « Poésies fugitives »...

La mort surprit la comtesse de Murat, à l'âge de 46 ans, en son château de la Buzardière, dans le Maine, où elle s'était retirée quand le Régent, Philippe d'Orléans, avait mis fin à son exil.

On ferait sans doute un joli recueil de Morceaux Choisis, en glanant dans ses écrits. On se contentera, pour ce jour, de ce couplet sur le « plaisir » :

*Faut-il être tant volage ?
A-t-il dit au doux plaisir.
Tu nous fuis, las ! Quel dommage !
Dès qu'on a cru te saisir.
Ce plaisir tant regrettable
Me répond : « Grâce aux dieux ;
S'ils m'avaient fait plus durable
Ils m'auraient gardé pour eux.*

A tout péché, miséricorde...

La jeune comtesse qui fit triompher le folklore breton à la Cour de Versailles, 250 ans avant l'apparition de « Kendale'h », ne mérite-t-elle pas notre large, et si possible plénière, indulgence ?

J. KERVREN.

La Vie des Groupes

Leuhan.

Le jeune Cercle de Leuhan a organisé une soirée dansante au début de Février au profit de sa caisse. Dans la nombreuse assistance, on a remarqué des éléments des Cercles voisins (Quimper, Elliant, Spézet) qui avaient tenu à faire preuve d'esprit de solidarité envers leurs camarades des Montagnes Noires. Ils reçurent d'ailleurs un accueil plein de cordialité.

Lorient.

Le Cercle Brizeux, dont Mlle Marie-Thérèse Hirgair s'est vu renouveler à la quasi-unanimité son mandat de présidente, a procédé à diverses réunions « familiales » dont une fête des Rois très réussie. Le Cercle vient d'être sa Reine en prévision des fêtes de l'été. La nouvelle souveraine est Mlle Denise Fléjo qui aura pour demoiselles d'honneur Mlles Denise Audran et Josiane Péron.

Auray.

La « Kevrenn Alré » s'est rendue à Bordeaux à l'occasion du Pardon des Terre-Neuvas, le 13 Février. L'organisation du départ a été laborieuse, en ce sens que nos sonneurs durent se munir de toutes sortes de certificats de bonne santé, attestant qu'ils n'étaient ni cholériques, ni variolux. Finalement, tout s'est très bien passé et l'accueil a été excellent.

La « Kevrenn Alré » s'est retrouvée de service, le dimanche suivant 20 Février à l'occasion de la Cavalcade d'Auray. Il en a été de même de Bagadou de Landaul et de Crach. Ces trois formations ont été pour beaucoup dans l'allure et le succès du défilé.

Amicale du Trégor.

L'Amicale du Trégor tiendra sa réunion le dimanche 27 Mars, à Pleslin-les-Grèves.

Voici le programme de cette journée :
10 heures, réunion du Bureau ;
11 heures, messe avec sermon en breton ;
12 h. 30 : repas en commun.

Au cours de l'après-midi, conférence par M. l'abbé Bourdès, Loëz Ropars, Polig Monjarret. En plus de ces conférences et causeries, étude de la danse bretonne et instruction pour les bagadou. Nous en reparlerons.

GALLEG SAOUT

M. le Recteur se présente à la ferme et demande à voir le petit Yves :

— La mère : Yfig ! Yfig ! Ousque t'es t' allé ?
— Dans le goahreg que je suis été à jouer poloton !

— Viens t'en ici donc à torcher ton fri lous pour faire un bonjour à N' Aotrou Person.

— Comme tu as l'air fatigué, Marjon ? D'où que tu viens ?

— Au marché que je suis été et j'ai pas pu trapper le train et je suis été obligée de venir tout sur mon pied à la maison, et... sammet comme je suis !

A TABLE...

— La fillette : Maman !
— Quoi qu'y a ?
— Moi, je trouve pas bon le semoule !
— Tampire pour toi ! Mangez la sorte qu'y a à manger, ou tu seras envoyé à dormir sans manger rien du tout, avec un feskenad sur le marché. Compris tu as, 'spèce de beg mitzin ?

EXAMENS

HANTER-DREC'H. — Yann Peron (Seizenn) a accordé l'Hanter-Drec'h à Marcel Floc'h (Bombar-der), Raymond Serbrayns (Binlou) et Yann Le Goas (Binlou), tous trois membres de Kevrenn Paris, à Paris, le 4 Décembre 1954.

Jacques Huby, du Bagad Koad-Serc'ho, a passé avec succès l'examen du Ruban Vert (Hanter-Drec'h) en présence d'André Broustal (Seizenn), à Ploujean, le 30 Janvier 1955.

Nos félicitations aux nouveaux promus.

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Dimeziñ (Mariages).

Hor mignon Th. Balp eus ar « Mesaerien Poullaouen » a zo bet eurejet d'an dimezell M. Corre.

E c'hour, hor mignonez G. Balp, eus « Mesaerien Poullaouen » a zo bet eurejet d'an Ao. J. Gleran.
E Poullaouen d'ar 5 a viz C'hwevrer 1955.

An dimezell M.-Th. Loutanien eus « Mesaerien Poullaouen » a zo bet unanet gant an Ao. J. Balp.
E Poullaouen d'ar 9 a viz C'hwevrer 1955.

Mlle Maryvonne Quintin, fille de Mme et M. Pierre Quintin, directeur du Groupe Gallo-Breton de Rennes et président de l'Amicale de Haute-Bretagne, est heureuse de nous faire part de son mariage avec M. Pierre Thiébaud.
A Rennes, le 16 Mars 1955.

Notre ami Guy Le Martelot (B.A.S.) est heureux de vous faire part de son mariage avec Mlle Annig Demnoires.
A Angers, le 21 Février 1955.

Hor gour'hemennou d'an holl.

Ganedigez (Naissances).

Nos amis Maryvonne et Albert Hémyer (Arhodener, membre du C. D. de B.A.S.) et leur fille Marie-Joëlle, ont la joie de vous annoncer la venue en leur foyer d'une petite Maryvonne.
A Lorient, 29, rue de Calvin, le 18 Février 1955.

Mona Thépoï est heureuse de vous faire part de la naissance de son frère Erwan. Un futur joueur de Binlou pour le Cercle folklorique du Lycée Anselme-Le Braz à Saint-Brieuc, où son père est professeur et membre dirigeant du Bagad.

Hor mignon Yann Sicaud, Barner-peoc'h, bet Pennsuer Keltiek « Ar Vro Weon », a zo laouen d'ho rei da c'houzout ex eo ganet d'ezan eur seizvet bagadig, Padrig.

En Alré, d'ar 25 a viz C'hwevrer 1955.

Grandes Fêtes Annuelles du Pé

21-22 Mai 1953

NANTES - ST-JEAN-DE BOISSEAU

Pardon Sant Erwan - Gwelioù ar Sonerien

Membres des Bagadou et des Cercles Celtiques ne manquez pas d'y assister.

Festival de Folklore

avec le concours des Bagadou et des Cercles :
Nantes, Quimperlé, Auray, Pontivy et La Baule,
du Groupe « La Savoie » de Chambéry
et d'un Groupe Espagnol
de l'« Educacion y descanso ».

DANSEURS PONTIVYENS EN 1830

Dans un opuscule sur la région de Pontivy en 1830, le publiciste Emile Gilles brossait ce curieux tableau des danseurs pontivyens :

« Festina lente... telle paraît être la devise du Morbihannais dont la démarche et les mouvements sont naturellement lents, quoiqu'il soit durs à la fatigue.

Mais si les sons aigus et confus (sic) du binlou ou musette et de la bombarde ont frappé ses oreilles, il oublie son apathie originelle pour se livrer avec passion à l'exercice de la danse : alors, soit qu'il coure à pas de côté en décrivant un cercle, soit qu'il saute alternativement sur un pied et sur l'autre, ses jambes sont fléchies à la mesure, mais son corps est raide, sa figure impassible, sa main touche à peine celle de sa danseuse qu'il ne regarde pas. Aucune exclamation, aucune parole n'exprime le plaisir qu'il éprouve, et cependant la nuit avancée peut seule séparer les danseurs, couverts de sueur, mais non fatigués. »

Emile Gilles, qui a longtemps vécu à Pontivy, dirait-il aujourd'hui la même chose de nos « Moutons Blancs » ?

Après la réunion des Bretons de la Côte d'Azur à Saint-Raphaël

C'est dans une ambiance très sympathique que s'est déroulé, le 6 Février, à Saint-Raphaël, la réunion de la Fédération des Bretons de la Côte d'Azur. Étaient représentés :

- L'Amicale de Menton par M. l'intendant général Le Loarer, son président ;
- L'Amicale de Nice par M. Le Floo'h, représentant M. Jouve, empêché ;
- L'Amicale de Cannes et l'Amicale de Grasse par Mme Moal, présidente de Grasse, qui représentait également M. Yven, président de Cannes, empêché ;
- L'Amicale de Saint-Raphaël par le commandant Morel, son président ;
- L'Amicale de Fréjus par M. Drévilion, son président ;
- L'Amicale de Hyères par MM. Bolloré, président, Hervé, trésorier, Ludger, secrétaire ;
- L'Amicale de Toulon par MM. Le Lohe, président, et le médecin en chef Laurent ;
- M. Jaffrézic, président de l'Amicale de Marseille, et Mme Guillou-Prat, présidente de l'Amicale de Monaco, s'étaient excusés.

La première initiative fut de composer le bureau de la Fédération des Bretons de la Côte d'Azur. Furent élus à l'unanimité :

- Président de la Fédération : M. le docteur Charles Laurent (Brest), de Toulon.
- Président administratif : M. Bolloré (Combrit), d'Hyères.
- Vice-Président : MM. Jaffrézic, de Marseille, et Jouve (Brest), de Nice.

Avec les Bretons hors-Bretagne

A Toulon.

Sous l'énergique impulsion de son président, M. Le Lohe, second admirablement par M. le médecin en chef Laurent, l'Amicale « Les Enfants de la Bretagne » de Toulon, créée en 1911, prend un nouvel essor, et les cours de breton du docteur Laurent sont suivis actuellement par une quarantaine de personnes de tous les âges. L'on parle également à l'École des Apprentis Mécaniciens de Toulon, dirigée par le commandant Minot (de Nantes), de former un bagad ; ce sera un jeu, quand on saura que l'école qui compte 2.300 marins comprend 1.200 Bretons. Notons également que les parents de l'actuel Maire de Toulon, M^e Le Belléou, sont d'authentiques Morlaisiens.

A Hyères.

L'Amicale est très forte, et comment ne le serait-elle pas, quand on connaît son président, M. Bolloré, ainsi que ses principaux adjoints, MM. Hervé et Luger, et sous espoirs que les cours de breton, très récents, il est vrai, que professe son actif président, seront couronnés de succès.

A Fréjus-Saint-Raphaël.

Depuis quelque temps en sommeil, l'Amicale groupée de Fréjus-Saint-Raphaël, va repartir sous la direction de M. le commandant Morel (pour Saint-Raphaël) et de M. Drévilion (pour Fréjus). Nul doute que l'année prochaine, nous la trouverons en excellent état, car il y a beaucoup de Bretons dans ce secteur (militaires, il est vrai, et donc instables).

A Cannes-Grasse.

Ces deux Amicales poursuivent toutes deux des buts similaires et les ressources vont aux Bretons soignés au Sanatorium héliomarin de Vallauris. Le commandant Yven, commandant du port de Cannes et président de l'Amicale, ainsi que Mme Moal, présidente de Grasse, unissent leurs efforts et se dépensent pour cette œuvre ; ils sont aidés dans leur tâche par tous les Bretons, ainsi que par M. Micheau-Vernez et sa famille (tous joueurs de binious ou de bombarde) — qui vont de groupe en groupe faire entendre nos instruments bretons si le

Secrétaire : M. Ludger (Brest), d'Hyères.
Secrétaire-adjoint : M. Le Lohe (Lorient), de Toulon.

Trésorier : M. Hervé (Guer), d'Hyères.
Membres : M. Yven (Sud-Finistère), de Cannes ; M. Drévilion (Camaret), de Fréjus ; M. Morel, de Saint-Raphaël ; M. Le Loarer (Le Faouët), de Menton ; Mme Moal (Carhaix), de Grasse ; Mme Guillou-Péat (Concarneau), de Monaco.

Après un exposé de l'organisation, de l'activité et des buts de la Fondation Culturelle Bretonne, par Yves Le Louz, de passage dans la région, le chanoine Mévellec, aumônier des Bretons d'Aquitaine, qui, très fatigué, se repose à Hyères, exalta ensuite avec chaleur l'œuvre entreprise pour la sauvegarde de notre patrimoine et surtout de la langue bretonne.

C'est également, avec fougue, que M. Bolloré, président de l'Amicale d'Hyères, demanda à la Fondation Culturelle Bretonne de continuer à œuvrer ainsi, et que dans la poursuite de ce but grandiose, elle serait aidée et appuyée par les Bretons résidant hors-Bretagne. La demande d'adhésion à la F.C.B. qu'il demanda pour son Amicale, fut suivie par l'adhésion de toutes les Amicales présentes. En adhérant à la F.C.B., chaque Amicale s'engage à effectuer, une fois par an au moins, une collecte au profit de la langue bretonne, et cette collecte devra être effectuée à une date assez rapprochée de celle effectuée par tous les groupes folkloriques, dans les rues des cinq départements bretons. Il est évident que cette collecte ne se fera pas dans les rues, mais lors d'une manifestation organisée par l'Association (kermesse, bal, séance théâtrale, etc...) ou à défaut de manifestation, au cours d'une réunion générale du groupe, provoquée, s'il le faut, à cet effet.

Et notre sympathique réunion prit fin, mais tous en groupe, et chanoine Mévellec en tête, nous sommes sortis faire la fête, car le 6 Février, à Saint-Raphaël, c'était la fête du Mimosa.

Yves LE LOUZ.

commandant Yven et M. Micheau-Vernez n'étaient pas à Saint-Raphaël le 6 Février, c'est précisément parce qu'ils tiraient les rois avec les malades de Vallauris (au son du binious).

A Nice.

Ici c'est le dynamique et alerte M. Jouve qui mène la danse (le mot est presque juste) — et j'ai la nette impression que d'ici quelques temps le Cercle Celtique de Nice, mené par un danseur tel que M. Turpin, sera classé et demandé sur la Côte d'Azur. Les réunions du jeudi soir et celles du samedi sont très suivies, et M. Turpin espère bien faire beaucoup plus bientôt, car la langue bretonne intéresse les Bretons de Nice. (Toulon et Hyères seront suivies.) Parmi les membres se trouve M. Arzel, secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes, qui fut secrétaire général à la Préfecture de Quimper.

A Monaco.

Depuis le départ du commandant Robin, l'Amicale est en sommeil, mais Mme Guillou-Péat fera tout son possible pour la relancer, aidée, nous l'espérons, par le commandant Huet, aide de camp du Prince du Monaco, ainsi que par M. Conan, commissaire central de police de la Principauté, et par M. le chanoine Chéruel, chancelier de l'Evêché de Monaco.

A Menton.

Le grand but de l'Amicale est la formation du Cercle celtique, car les adhérents sont très nombreux à Menton, et M. l'intendant général Le Loarer, président, aidé de M. Dagorn, secrétaire, espère bien pouvoir faire quelque chose dès maintenant, si du moins les moyens financiers le permettent. M. Lécuyer, consul de France à Vintimille et originaire de Morlaix, fait partie de l'Amicale, et je tiens à le remercier de son accueil au Consulat.

A Aix-en-Provence.

Cette Amicale est la plus récente de toutes celles visitées, mais combien dynamique est son président et il est certain que M. Pol Taoc verra son Amicale, et son futur Cercle celtique, prendre une grande place dans la région. Déjà la venue, l'an passé, d'un groupe de Paris, lui avait ouvert bien des portes, car le spectacle donné était de qualité. Aix-en-Provence, ville universitaire, et la proximité de l'étang de Berre (entrepôt de pétroliers, et qui dit bateaux dit bretons) lui permet d'avoir un nombre très respectable d'adhérents.

Revue et Lectures

Trahison des clercs ?

Ar Vro, émanation mensuelle et bilingue d'Ar Lian, soulève dans son dernier numéro le cas des membres du clergé qui, cédant à la « facilité », renoncent à faire le catéchisme ou le prière en breton, en des paroisses où l'éclésiastique bretonnant est non seulement majoritaire mais quasi-totalitaire. Cet organe lance une enquête à ce sujet, et, compte tenu de l'évolution actuelle des esprits, il estime que les membres du clergé, paroissial ou enseignant, encourrent une sérieuse responsabilité.

Citons la conclusion de cet article important qui a pour titre symbolique : « Feiz ha Breiz » :

« Le Pape n'a-t-il donc jamais demandé au peuple chrétien de s'adapter aux prêtres ou bien aux prêtres de s'adapter à ces peuples qu'ils ont à évangéliser ? Depuis de longues années, depuis dix ans surtout, notre pays est victime d'une nouvelle trahison des clercs. Et il est traité par les clercs, il est bien difficile de croire que Dieu puisse béni sa petite œuvre de destruction. »

La Terre Bretonne du 13 Février a publié sous la plume de M. Pierre Laurent un article qui souligne le rôle joué par Jo Halléguen, le regretté député de le Finistère, dans la constitution du C.E.L.L.B. Nous laissons la conclusion qui rejoint celle qui a été exprimée ici dans notre dernier numéro : « Contamination nous d'affirmer que si les hautes qualités de M. Halléguen ont valu à celui-ci l'estime et le respect de ses compatriotes, son ralliement de la première heure à une action bretonne réaliste après la guerre sans sans doute dans l'avenir, son meilleur titre à une reconnaissance. »

La Bretagne à Paris — N° du 4 Février — a consacré une bonne chronique avec une jolie photo « nature » à notre bon doyen, Jean-Louis Bollard, de Rédéni, lequel à 73 ans demeure un membre très actif de la Kevrenn de Quimper.

Dans les « Cahiers de Brocéliande » de Janvier, après un exposé de leur directeur Renan Fichery sur les Réunions poétiques du Cercle de Brocéliande, et une documentation de Pierre Loisel sur le Collège des Bardes, nous avons lu avec curiosité un article « fentus » de Taldri sur les Femmes d'Autrefois. Il s'agit de nos aïeules de 1850 à 1900 et de leur « Harnachement » comme dit l'auteur. Taldri évoque quelques femmes de lettres bretonnes et tout particulièrement des « types » de femmes dont il trace un portrait réaliste et souvent amusé, comme Madeleine Desrozeaux, et Fant Méavenn, la femme « Vierge Rouge ».

A Grenoble.

Là aussi, l'Amicale est récente, ou plutôt, la reorganisation est récente, et M. H. Surzur, chef de division à la Préfecture de l'Isère et président de l'Amicale, a bon espoir de voir bientôt son groupe posséder lui aussi son Cercle celtique. L'Amicale est également très importante, et je me demande bien en quel endroit il n'y pas de Bretons.

A Annecy.

L'Amicale des Bretons d'Annecy et de la Haute Savoie vient elle aussi de prendre un nouvel essor, et son président M. Gibault, aidé par un bureau tout dévoué, dont mon sympathique ami le docteur Gardin, directeur des Services Vétérinaires de la Haute-Savoie, semble décidé à affronter l'administration et a décidé les Bretons isolés à s'inscrire.

A Marseille.

M. Jaffrézic, président, et M. Cadrou, vice-président, m'ont aidé dans la tâche que j'avais entreprise, mais malheureusement mon temps, très limité, ne m'a pas permis de faire le tour d'horizon que j'aurais voulu. Mais comme on dit, on fera mieux la prochaine fois !!!

Les Amicales de Bretons sont souvent très puissantes et vous pouvez constater que plusieurs Bretons ont de bonnes places au soleil. Si vous êtes dans une ville, où se trouve une Amicale de Bretons, n'hésitez pas à aller les trouver. D'autre part, il est toujours agréable de signaler à quelques groupes folkloriques de Bretagne n'ont pas hésité à expédier à des Amicales de Bretons des costumes ainsi que des chapeaux hors d'usage. De tels procédés sont très élégants.

Yves LE LOUZ.

Temps fort et accent tonique

(Suite, voir n° 66)

L'homme du peuple, le bretonnant né, a la même impression en entendant ce chant que nous mêmes en écoutant un anglais ou allemand parler le français. Les mots y sont mais l'accent n'y est pas.

Devant ce texte convenable mais inadapté à la musique, l'homme du peuple n'a pas hésité un seul instant : il a modifié l'air, intervarti les temps forts et faibles, et j'ai eu la surprise d'entendre un garçon de vingt ans chanter ceci :

Qui a tort en cette affaire ? Ce n'est certainement pas lui.

Il est d'ailleurs curieux de constater que la version originale du chant convient parfaitement aux Vannetais qui y retrouvent leur compte à tous les couplets. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'opposition des deux accents : ce qui convient aux uns ne convient pas aux autres.

L'exemple type de cette erreur est bien le GWIR VRETONED. Le peuple n'a d'ailleurs pas adopté ce chant, et s'ils ne se trouvaient encore quelques « folkloristes » pour le pousser de temps à autre, il serait probablement oublié aujourd'hui.

Les paroles parlées donnent :

Gwir Vretoned, tud a galon, war-zaw !
Da gana gloar da Breiz hor Bro !
Ha da ziwall teñzor he yaouankiz :
Ar yez, ar peoc'h hag ar frankiz !
War-zaw ! war-zaw ! h. a...

et les paroles chantées nous offrent :

Gwir Vretoned, tud a galon, war-zaw !
Da gana gloar da Breiz hor Bro !
Ha da ziwall teñzor he yaouankiz :
Ar yez, ar peoc'h hag ar frankiz !
War-zaw ! war-zaw ! h. a...

Par curiosité, lisez donc ces deux textes à haute voix, votre oreille habituée à l'accent tonique vous permettra de mieux distinguer l'erreur.

Certains chants, par contre, connaissent encore la faveur du public. Comme par hasard les accentuations musicale et linguistique correspondent exactement.

Le modèle du genre est sans contredit : VA ZI BIHAN, du regretté Paotr Tréouréd.

« Fabriqué » sur un air étranger, le chanteur populaire le considère comme typiquement breton. Il se rebiffe si on lui dit que l'air ne l'est pas. Pour lui c'est « chantable », donc c'est breton !

Les temps forts correspondent exactement à l'accent des pays KLT et tout au long de ses deux couplets cette perfection se maintient. C'est là, pour moi, la première raison de ce succès.

A bep tu me 'm eus redet da glask an eurusted, da glask labour da o'hounit ma bara... h. a...

Lisez ces deux vers à haute voix, puis chantez-les. Vous remarquerez que l'accentuation

de la langue parlée est exactement la même que celle de la langue chantée.

A tel point que l'adaptation française, traduite presque littéralement, offre un savoureux accent encore appuyé par le temps fort :

De tous côtés j'ai couru pour chercher le [bonheur...

*

Ces critiques que l'on peut formuler s'adressent presque exclusivement aux poètes et musiciens KLT. Les Vannetais ont moins commis d'erreurs semblables. Les Job Le Bayon, Loeiz Herriou, Guillerim, Paot Lanvauz, Y.-P. Kalloc'h, abbé Maréchal, abbé Buléon, Maber Hloéher, Dupuis, etc..., n'ont fait que du « populaire », du parfait « populaire », à tel point qu'aujourd'hui encore, dans tout le pays vannetais, leurs chants sont connus et chantés par des milliers et des milliers de bretonnants. Il faut se reporter à la collection de Dihunamb ou de feuilles volantes pour découvrir soudain qu'un chant que l'on croyait sorti du peuple n'est en réalité qu'une composition relativement récente d'un lettré vannetais !

Mais ces chants vannetais, parfaits dans leur dialecte original, perdent les quatre cinquièmes de leur valeur adaptés en KLT.

Les finales sonores vannetaises en ein deviennent an nasalisé ou simplement a en KLT. La prononciation Baudaise, et Haute-Vannetaise en général, des mots en in, mitin, mellin (mitain, melein), les u adoucissant le v KLT, etc..., font du texte KLT quelque chose de tristement plat à côté du texte vannetais.

C'est là donc d'abord une affaire de prononciation dialectale. Mais ce n'est pas la pire. L'accent vannetais, situé sur la dernière syllabe, est pleinement respecté dans les chants Morbihannais. Le même texte chanté en KLT voit nécessairement les temps faibles placés sur l'accent !

Il faut dire aussi que ce n'est pas le peuple KLT qui est allé chercher ces musiques vannetaises, mais quelques personnes du mouvement breton. On peut dire aussi que ces « importations » se sont limitées au cadre de ce même mouvement. Loin d'en blâmer ces personnes on doit reconnaître, malgré l'échec populaire de leur tentative, qu'elles avaient du goût. La musique vannetaise n'est-elle pas la première musique celtique ?

Plus rarement, les Vannetais ont cherché à adopter des chants KLT. Sans succès également.

*

Parmi les chants vannetais adoptés en pays KLT, je cite en tête le Kousk Breiz-Izel. Cela surprendra bien des lecteurs d'apprendre que ce chant est vannetais d'origine. Nous le devons à l'abbé Maréchal, prêtre du diocèse de Vannes, qui l'adapta, en guise de farce, à une rangaine de longs-courriers : « En rev'nant de Chandernagor » ou « Dors, ô filles de Cherbourg ».

En hial é zou kuhet
Chetu achu en dé...

qui se prononce en KLT :

An heol a zo kuzet
Setu echu an deiz...

Le chant vannetais est correct mais sa transposition en KLT ne l'est pas.

D'autres chants tels que « Er Voraerion », de J.-P. Kalloc'h, sur un cantique populaire groisillon, et qui semble connaître une certaine vogue en pays KLT, « Alhué en eurusted », de l'abbé Le Dantec, offrent les mêmes difficultés d'adaptation.

*

Kendalc'homp, chanté par les Cercles vannetais, semble parfaitement convenir à ce dialecte. Constamment en porte à faux en KLT, il retrouve là son équilibre.

J'ai déjà dit que je considérais la musique vannetaise comme la première musique celtique. C'est une opinion personnelle que je ne demande à personne de partager. Mais s'il me fallait poursuivre et donner un ordre de préférence à ces mêmes musiques celtiques, je placerais immédiatement derrière, et à égalité, certaines mélodies trégorroises et du Pays Poher, les mélodies irlandaises et des Hébrides, puis, à égalité également, les chants gallois et la généralité des airs du Sud de la Cornouaille bretonne.

Mais si la musique vannetaise m'est chère, j'avoue que l'emploi abusif de mots français me déroute un peu. Les textes de chants populaires en sont inconsidérément truffés, alors que rien ne l'exige, ni la rime ni le nombre de pieds. Ils sont le plus souvent prononcés « à la française », alors que le « Cornouaillais de Montagne », lui, les bretonnise.

Voici quelques exemples extraits d'une dizaine de chants pris au hasard :

- Hemb plus : sans plus !
 - Hemb « cesse » : sans cesse !
 - En « ordre » : un ordre !
 - Er « billet » le billet ! (du tirage au sort, terme militaire de la fin du siècle dernier ; tennin er « billet » : tirer au sort).
 - « Me 'zo get me « lignée sujet » : je suis un « sujet » de ma « lignée »).
 - Liberté : liberté.
 - Ménage : ménage. Familih : famille.
 - Diamant : diamant.
 - Chagrin : chagrin.
 - Tranpet me mouched : trempé mon mouchoir !
 - En enkloz (le z étant prononcé) : un enclos !
 - En amour : l'amour !
 - Bonjour, bonsoir : bonjour, bonsoir ! (il est vrai que ces mots se retrouvent également en klt, mais le KLT utilise également Demad et Nozvad ou nozvez vad).
 - Añsambli : ensemble (le KLT dit assamblez).
 - Refuzet : refusé.
 - Ho, non, pas sur ! Ho, non, pas sur !
 - Tichefil : difficile !
 - Pimp : pipe !
 - Moiant : moyen ! le klt prononce « moé-lien », ce qui n'est guère mieux).
 - Koutant : content ! (le klt prononce kontant).
 - Ur « barette » : une barette !
 - Kuloteu : culottes ! (remarque intéressante : kuloteu est un mot utilisé uniquement au pluriel).
 - Mouchouer (prononcé mou-chouér).
 - Fantaisie : fantaisie !
 - Tout : (prononcé comme le mot français tout), tout (également utilisé en klt).
 - Ur mod drôl : une mode drôle.
 - Plantet : planté.
 - Manket : manqué.
 - Aset : assez.
 - Etc...
- Ce qui ne veut pas dire que le KLT n'offre qu'un breton absolument pur.
- En voici quelques preuves :
- Pañsion : pension.
 - Tenna ar bilhed (tirer au sort).
 - Mouchouer (prononcé mou-chou-our), mouchoir.
 - Langisant : languissant.
 - Asamblez : assemblés.
 - Parfet : parfait.
 - Toutafet : tout à fait.
 - Joa : joie.
 - Prespolite : prospérité.
 - Lubrisité : électricité.
 - Kompagnunez : compagnie ou compagne.
 - Charmi : charmer.
 - Roula : rouler.
 - Fin (prononcé « fine ») : fin.
 - Fidel : fidèle (également utilisé en vannetais).
 - Astrou : astres.
 - Kruel : cruel.
 - Dinatur : dénaturé.
 - Ermital : ermitage.
 - Kontre : contrée.
 - Choazet : choisi (le vannetais dit choéjet).
 - Etc...
- Mais l'on remarquera plus de « bretonnisation » dans le KLT que dans le Vannetais.
- (A suivre.) Poilg MONJARRET.

ERRATUM

Article War wellaet atao Sonerien, du n° 66 du 1^{er} Mars 1955, sigsé Yann Bouget :

Au lieu de : « Je ne pense pas que l'on puisse apprendre un air tous les jours », il fallait lire : « Je ne pense pas que l'on puisse apprendre un air tous les quinze jours ».

**

GOULENNOU HA RESPONTOU

GOULENN. — Mme Cazin d'Honinnetun, Ker St-Eloy, Glomel (G.-du-N.), avait demandé l'adresse de l'éditeur de la pièce de théâtre : « An tren teir eur ».

RESPONT. — Cette pièce peut se trouver chez M. le Recteur de Ploumêvez-Quintin (C.-du-N.).

**

RECTIFICATIF

C'est par erreur que nous avons indiqué (*Ar Soner* n° 65) que le prix du Tome II de l'ouvrage de R. Y. Creston sur le *Costume Breton* était de 1.200 frs. Ce prix fut consenti aux souscripteurs et l'ouvrage se vend actuellement 1.500 frs. (1.575 frs franco et 1.640 frs franco recommandé.)



un pour dix, dix pour un!
abonnez-vous !...



la chaîne de nos amis

Amis lecteurs, prouvez que la solidarité bretonne n'est pas un vain mot.
Faites travailler nos amis.
Réservez leur votre clientèle.
Acheter Breton, c'est bien.
Acheter chez nos amis, c'est mieux !

Fanch BÉGOT

PNEUS NEUFS de toutes marques
Toutes dimensions
RECHAPAGE — RÉPARATION

**

12, rue de Brest, QUIMPER - Tél. 9.33

PUBLICITÉ EN BRETON

Nous avons lu avec plaisir l'étiquette d'une bouteille de limonade fabriquée à Quimper :

AR GWELLA ER VRO
Limonade pur sucre
E¹ Sider, Quimper.

UN FILM SUR LA PÊCHE AU SAUMON EN BRETAGNE

M. E. Le Grand, photographe à Quimper, nous apprend qu'il a donné les premiers tours de manivelle d'un documentaire en couleurs sur la pêche au saumon.

**

CONGRÈS

Le 5^e Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes se tiendra à Cardiff (Pays de Galles), à la mairie, les 5, 6 et 7 Mai prochain.

Sonneur B. A. S. ...
pense à ta cotisation
1955...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE KENDALOH

L'Assemblée générale de Kendaloh se réunira le 20 Mars, à Lorient, au restaurant Le Mic, 22, cours de Chazelles, à 14 heures précises.

Le Comité directeur se réunira le même jour au même endroit, à 10 heures précises.

Ordre du jour :

Allocution du Président ;
Renouvellement du Comité directeur et du bureau ;
Remplacement du Secrétaire général démissionnaire.

BATTEMENTS ÉCOSSAIS...

Yannig Martin, de Knn-Roazon, après 6 mois de séjour à Grangemouth (Ecosse), chez M. Alex Kiddie, Sergent du Pipe-Band Muirhead's and sons, séjour pendant lequel il a étudié particulièrement le practice et le tambour au fond, est revenu en Bretagne au début de mai dernier.

Il est disposé à aider les bagadou et à leur enseigner ce qu'il a appris.

Il demande le remboursement des frais de transport, le logement et la nourriture.

S'adresser à Yannig Martin, 15, rue de Marteville, Rennes.

La Journée d'Amitié du Bleun-Brug, à Douarnenez

Depuis un an, les journées d'amitié du Bleun-Brug promettent les membres des cercles celtiques, bagadou et chorales aux quatre coins de la Bretagne : Carnac, Locronan, Guérande, Pouldreuzic, Landivisiau et Baud.

Dimanche dernier, Douarnenez à son tour les accueillait nombreux. Différents cercles étaient empêchés ; cependant plus de 200 personnes étaient à la conférence du chanoine Batany. Elles venaient de Fouesnant, P¹-l'Abbé, Quimper, Pouldreuzic, Plouédern, Bourbric, Baud, Châteaulin, Hennebont.

Le ciel était clair, paisible le dialogue de la mer et de la terre. Si le cadre influe sur le caractère de telles réunions, les gens du Bleun-Brug étaient gâtés ; mais la verve et la finesse d'esprit du chanoine Batany eussent animé à elles seules un auditoire transi jusqu'à la moëlle. Sa conférence, dès la fin de la messe, ouvrait les réjouissances. Elle donna le ton à toute la journée.

Le choix du thème et du conférencier était particulièrement heureux. M. Batany dont la jeunesse se passa autour de la « rue Monte-au-Ciel », auteur d'une thèse sur Luzel et les contes bretons, parlait d'une légende bretonne type : Ker Is.

Quel événement se trouve à l'origine de cette légende ? Y eut-il dans l'actuelle baie de Douarnenez, submersion d'une ville ? En différentes occasions, on eut l'intention d'entreprendre des recherches. Mais ces recherches semblent sans objet. Le thème de la ville submergée existe dans tous les

folklores du monde. Au IV^e siècle avant J.-C., Hérodote rapporte à peu près la même légende qui lui vient d'Égypte.

Par contre, la beauté de la légende que nous livrent les trois versions de la Villemarqué, d'Ollivier, de Secour et Souvestre, donne de solides satisfactions. La lecture, dans le Barzaz Breiz, du vol de la clef par Dahut en fournit un exemple.

Le soir, Georges Le Merdy montra comment l'on peut tirer parti des légendes, sônes et gwerzes, pour la présentation de jeux mimés. Des lectures et une gwerzes de Cornouaille dite par 4 jeunes gens illustrèrent l'importance de l'intonation et du geste. On se rappellera entre autres comme l'accent de Douarnenez peut mettre en valeur certain texte de la « Chanson du Cidre ».

Souhaitons que les conseils de M. Le Merdy encouragent les membres des cercles présents à se lancer dans ce mode d'expression nouveau pour eux.

Il y eut place dans cette journée pour la danse et la promenade. Le cercle de Baud, sous la direction de Jude Le Paboul, confirma son dynamisme.

Au cours de la visite du port, M. Schmitt, directeur du port, devait en expliquer le développement et le fonctionnement. La mévente du poisson le retint ailleurs.

Ainsi, les actuelles difficultés des marins-pêcheurs de Douarnenez furent associées à cette journée d'amitié.

Kan ha Diskan

(Suite de la page 1)

à revenir en scène. Et c'est très bien... Très bien aussi quand le « fabliau » met en cause le curé, la bonne sœur, l'inspecteur, le notaire de « An Aotrou Maer ». Ils sont probablement dans la salle. Et ils s'esclaffent tout les premiers.

De l'art ? mais non ! De la bonne volonté bretonne, où l'ordre règne dans le désordre apparent. Il n'est pas dans la bonne ordonnance du spectacle, dans les spectateurs très sagement assis, dans la tribune nette, le speaker élégant, et la mise en scène savante. Il est dans les esprits et dans les cœurs. On s'aperçoit finalement que le programme a largement dépassé les espérances. Victoire de l'impeccable !

Est-il besoin de dire que l'on se quitte à regret ?... Au soir du 6 Mars, tandis que la neige peuplait de fantômes la campagne des Monts Noirs, il faisait chaud au cœur de tous. Des chansons animaient les rues de Spézet à l'heure des impossibles adieux.

Poullaouen ! Spézet !

A qui le tour ?...

Renan KARDES

Le Gérant responsable : POTIS MONJARRÉ
C.P.P.P. N° 26662

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAË

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
Tél. LORIENT, 5-52
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 68 - Le N° : 40 Fr.

SPORTS et Jeux traditionnels

Après une réunion fort mouvementée à Carhaix la F.A.L.S.A.B. change de direction.

L'Assemblée générale de la F.A.L.S.A.B. qui s'est tenue le dimanche 27 Mars, à Carhaix, a marqué un tournant important dans l'histoire du célèbre organisme institué par le Docteur Cottenc.

La réunion donna lieu à des discussions passionnées dont le ton frisa parfois la violence, et l'on put craindre à plusieurs moments une irréparable scission. Les diverses tendances ont été représentées par des hommes d'une indiscutable bonne foi, d'une compétence certaine, mais qui n'étaient d'accord, ni sur les personnes, ni sur les méthodes. Il en est ainsi, on le sait, de beaucoup de réunions bretonnes où chaque sincérité s'exprime avec une passion survoltée.

Le chroniqueur blasé aurait pu s'amuser à cueillir des perles dans ces confrontations verbales, et faire un sort à divers propos. Il en est un parmi vingt autres qui revenait souvent dans une certaine argumentation : — « Si vous êtes loyal, vous serez de mon avis ! »

Sourions et passons... car nous nous en voudrions de réveiller les passions, puisqu'aussi bien nous comptons des amitiés dans les diverses tendances et que nous sommes appelés à rencontrer les responsables de la F.A.L.S.A.B. dans les manifestations de l'été.

Laissons donc les querelles de personnes pour faire connaître la composition du nouveau Comité Directeur de 20 membres issu des élections : MM. Philippe, de Trébrivan ; Turluer,

(Suite page 3, col. 3.)

Autre 20^e Anniversaire

YANN SOHIER

Il y a vingt ans mourait prématurément l'instituteur public Yann Sohier, fondateur du mouvement « AR FALZ ».

La nouvelle génération bretonne bénéficie d'un climat de sympathie qui contraste singulièrement avec les indifférences et les hostilités d'il y a trente ans. On doit cette heureuse modification de l'esprit public à des hommes comme Yann Sohier. Ce dernier eut une carrière de militant brève mais exceptionnelle, qui mérite une attention spéciale.

Nous dirons, dans notre prochain numéro, quel fut l'homme, quel fut son combat, quel fut l'exemple qu'il a légué à notre génération.

« AR SONER ».

Violence ou douceur ?

L'opinion irlandaise s'interroge sur les moyens de réaliser l'unité territoriale du pays

De notre correspondant de Dublin :

L'actualité politique irlandaise continue d'être dominée par la vive controverse qui oppose publiquement les dirigeants de l'Irlande du Nord à ceux de l'Irlande libre sur la douloureuse question de l'unité territoriale de l'Irlande : on sait que la question, pendante depuis trente ans, et que personne ne considère comme résolue, a évolué brusquement au cours des derniers mois à la suite des actes de violences commis par la clandestine Armée Républicaine Irlandaise (I.R.A.) contre des casernes britanniques en Irlande du Nord. Alors qu'un raid couronné de succès sur la caserne d'Armagh avait permis à l'I.R.A., sans faire aucune victime, d'enlever un camion rempli d'armes et de munitions, un raid plus récent sur la caserne d'Omagh a échoué, non sans qu'une vive fusillade ait été échangée, faisant des blessés de part et d'autre.

A l'heure où nous écrivons, huit membres de l'I.R.A., arrêtés à la suite de l'échauffourée d'Omagh, ont été jugés par la Cour d'Assises de

cette ville et condamnés à diverses peines de prison : tous sont originaires de l'Irlande libre et y sont domiciliés.

A la suite de ces raids armés le gouvernement de l'Irlande du Nord a pris d'extraordinaires mesures de police qui montrent qu'il n'est pas disposé à les traiter à la légère, et qu'il prend la situation au sérieux. M. Hanna, ministre de l'Intérieur du gouvernement de Belfast, a déclaré publiquement qu'il n'hésiterait pas à faire usage de pouvoirs spéciaux, exorbitants du droit commun, et le Président du Conseil Lord Brookeborough a solennellement répété à l'adresse des dirigeants de l'Irlande libre qu'il considérait l'unité territoriale de l'Irlande comme impossible, l'Irlande du Nord tenant à rester membre fidèle du Royaume Uni. Et le gouvernement de Belfast de se plaindre que, bien que le gouvernement de Dublin ait depuis longtemps déclaré illégale l'activité de l'I.R.A. sur le territoire de la République

(Suite page 7, col. 1.)

“ Au Pays du vent ”



Le Cercle « Breiz Yaouank » de Penmarc'h.

A l'écoute des "Kanerien" et "Diskanerien" des Montagnes Noires

Il a été produit à la journée de Spézet une bonne quarantaine de chansons, les unes alternées, les autres individuelles. Les magnétophones de Polig, de notre camarade Hamon, de Saint-Brieuc, et de M. Wolff, de Quimper, ont été rarement à pareille fête. Essayons de notre côté une analyse complète — et comment le pourrait-on ? donnera peut-être à nos lecteurs une idée correcte d'une manifestation de « Kan da diskán » au pays des Montagnes Noires. Il y a une chose qui est inexprimable : c'est l'ambiance de la salle, l'extraordinaire « chaleur » de l'auditoire, et la verve des chanteurs ainsi que leur enthousiasme.

CHANTS ALTERNÉS.

Yves Craue et Pierre Keruran, de Spézet, ont engagé le débat avec « Labour an douar ». Beaucoup de sincérité. C'est du vrai « Kan ha diskán ». Mais d'autres voix monteront tout à l'heure plus de puissance et de résonance. Ces deux chanteurs ont pourtant beaucoup de mérite. Nous avons personnellement apprécié l'air sur lequel ils ont fait danser le Cercle de Spézet. Il nous ont rappelé la manière dont on devrait encore « ouvrir une danse ». Les chanteurs vocalisent tandis que les danseurs se mettent en place. Ils donnent ensuite la ritournelle sur le rythme même de la danse, et entrent dans la danse au moment précis de dire les premières paroles de la chanson. Le rythme devient de plus en plus précipité au fur et à mesure que les chanteurs et les danseurs « s'emballent » mutuellement. La dislocation se fait sur les mêmes vocalises qu'au début. Avec un minimum de mise en scène, et peut-être une sonorisation spécialement étudiée, on doit obtenir des effets remarquables. Les Yougoslaves ne faisaient pas mieux. Le Cercle de Spézet tient là une « manière » qui devrait lui valoir du succès.

— Pierre et Henri Rumen, de Châteauneuf-du-Faou, ont l'avantage sur les deux précédents d'avoir plus de joie et d'entretenir l'intérêt par une pétulance réjouissante. Ce sont deux champions. Ils ont d'ailleurs remporté la palme dans leur catégorie en interprétant : « Paotr yaouank » et « Ar e hogh bihan ».

— Langonnet a présenté un groupe de deux femmes et de trois hommes dont nos amis Bizien et Jos. Le Pull, suivant une formule plus spéciale de « Kan ha diskán ». Il s'agit visiblement d'un groupe exercé et qui a montré des dispositions artistiques. Il a été placé « Hors Concours ». Ses diverses productions ont été goûtées. Nous avons plus particulièrement apprécié la dernière, soit « Sonenn ar Martelod Yaouank » qui nous a conté la mésaventure amoureuse d'un « Col bleu » :

« Setu Petra 'zo degouezet gant paotr ur rejimant
'Sonjal 'barz ar merc'hed 'raok bout graet é
[serot]. »

L'air est joli. Nous l'avons entendu autrefois et servait à entraîner une gavotte à Priziac.

— Mme Quellenec et sa fille, de Gouézec, ont chanté « An tu all da Bariz » avec beaucoup de charme : voix agréables, posées, dans la note traditionnelle des plaintes dont il ne faut pas distraire un mot et qu'il faut écouter religieusement.

— « Mari ar plac'h friant » nous a séduit par son accent humoristique et des vers bien venus, aux tournures grammaticalement réjouissantes :
Va dibree'h d'in a zo mat evit gounid arc'hant...
...Me zo gwel' d'in beza dimet evit beza seurez
Gant Mari ar plac'h friant evit mont da labousat !
...Ret eo kaout an noz...

Evit galloud kaozeal gant Mari bleo melen.

— Mme Troniou, de Gourin, et Mme Paris, de Spézet, ont présenté dans la populaire chanson du « Tambour Major » un tandem sympathique et vivant.

— Soaz Konan et Mme Jardnier, de Spézet, ont donné une jolie expression à la chanson « Ar Boked » qui est connue dans le vannetais sous deux autres airs, dont celui de « Margardidig ».

— Le Jeune, de Poullouën, a fort bien doublé Loelz Roparz dans deux ou trois chansons typiques que nos lecteurs connaissent pour les avoir déjà entendues au cours des diverses présentations des Mesaerien Poullouën.

INDIVIDUELS.

— Louis Lucas, de Spézet, s'est fait valoir dans un morceau bref mais bien enlevé « Pe c'han d'an arme » et dans une pittoresque « Sonenn ar paotr saont ».

— Lili Guillou, du Cercle de Poullouën, s'est fait applaudir dans « Ar vatez vihan », dont l'air accompagne dans le vannetais une pastorale bien connue : « An heol zo é sevel ».

— Anne-Marie Le Goff, de Gouézec, a interprété une charmante « Goulenn eured » dont nous connaissons l'air pour l'avoir entendu aussi sur les paroles de « Dikriet ou'n d'am mestrez ».

— Jules Guernic, le père de notre ami Youn, a montré qu'il lui restait de bons accents de sa belle jeunesse dans « Kalon ouz kalon », une sorte de « negro spiritual », et dans « Yann gam », où le breton comme le latin peut se permettre de braver la rigide « honnêteté » chère à Boileau. Gros succès auprès de l'auditoire.

— Pierre Queffelec n'a pas été moins brillant en « individuel » qu'en « couple ». Il a fait applaudir son beau timbre de chanteur populaire dans « An c'hoant da vont da Bariz ».

— Job an Duff, du Moustoir, a été l'un des rois du jour comme il l'avait été à Poullouën. Ce bon chanteur se double d'un excellent comédien. On a l'impression qu'on lui demandera souvent de chanter « Al litten » qui mérite de passer au répertoire.

— Louis Jacq, de Spézet, dans ses diverses productions a révélé une bonne voix qui demande cependant à être exercée sur les notes hautes.

— Louis Canévet, de Gourin, a interprété avec goût « Disul vintin abred sabet » que l'on trouve dans le recueil de La Villemarqué.

— Mme Lanneval, de Spézet, a donné beaucoup d'expression à un chant connu de Taidir : « Ar goulmig », qui est un air de jabadao sur un rythme lent.

— Nos notes signalent ici un chanteur de Poullouën dont nous craignons d'avoir mal retenu le nom. Evitons une confusion qui serait regrettable pour dire que la chanson « Ar bounomig » est caractéristique des sones de « Kloareg ». Nous avons retenu avec délice ce vers :

« Ho kalon, bounomig, zo du vel Lusifer ».

— Pierre Le Goff, de Plévin, a été le triomphateur de la catégorie des plus de cinquante ans grâce à son « Yannig ». C'est un chanteur qui a des ressources et dont le répertoire paraît bien fourni.

— Boudehen, de Plouyé, a été l'un des hommes en vue de la journée, surtout dans le pittoresque tour d'horizon qu'il a fait de la région des Montagnes :

« Diwar ar menezion a vez gwel'et e bell ».

— Fanch Broennec, trompetteur de la catégorie avec Job an Duff, s'est montré le digne émule de ce dernier. Il a obtenu un véritable triomphe avec « Ma gweg ha ma mevel », un succès qui n'est pas près de s'épuiser.

— Rostrenen, sans participer au Concours, a fourni une excellente contribution à l'« Abadenn ». Une des jeunes filles du Cercle dont les talents de comédiesse avait été remarqué à Poullouën, nous a dit une bien jolie chanson du pays Pourlette. Quant à Lomnig Dronion, il a été « sensationnel » dans un monologue de sa composition et un chât pittoresque « Yann an ardou ». Voilà un « harde » populaire auquel on ne savait pas un tel talent, mais qui sera désormais très demandé.

LES GROUPES.

Nous ne parlerons pas du répertoire ordinaire des divers Cercles ; il est connu des habitués des fêtes folkloriques. Signalons seulement les danses chastes et les nouveautés.

— Le Cercle de Saint-Brieuc, qui avait fait un déplacement méritoire, a révélé un délicieux quadrille de Pordic, que le magnétophone de notre camarade Hamon a capté en Janvier dernier. Voilà du bon « va » !

— Poullouën n'a plus besoin d'être présenté au public de ce journal, qui connaît l'art et la manière des « Mesaerien ». « N'am eus kin met ur miz » nous est connu sur un autre air qui s'applique à une ancienne ronde « gavottée » du pays

de Guéméné, qui n'a pas encore été reprise au répertoire.

— Rostrenen, toujours aussi dynamique, se joind aussi à la danse chantée et l'on se doit de saluer encore une fois Lomnig Dronion, lequel, décidément, commence à prendre beaucoup de place dans ce compte-rendu.

— En terminant, il nous faut dire que nous avons aux petites filles de Spézet l'un des meilleurs moments de cette journée mémorable. Elles étaient cinquante toutes petites filles sous la direction de Sœur Yves qui nous ont chanté « Tachenn e arriuo en Han - Bientôt viendra l'été » ; un des plus jolis morceaux vannetais que Zaig a popularisé dans un disque. Ces cinquante petites voix chantaient à l'unisson, d'une voix égale, avec un ensemble d'une émouvante pureté. Et puis, après chaque couplet, ces lèvres enfantines fredonnaient chaque couplet, ces lèvres absolument ravissantes de l'air dans un murmure absolument ravissant. On eut dit une onde harmonieuse, sans une ride. La saleté toute entière paraît courbée sous la charme. Il y avait dans l'auditoire beaucoup d'autres petites enfants qui écoutaient, écoutaient... Comment ne pas être ému soi-même du ravissement de ces petites Bretonnes. Ils n'oubliront pas ces minutes délicieuses, et nous les retrouverons sans doute plus tard en d'autres journées de Spézet. Le jury a pu tarder à transmettre ses félicitations à Sœur Yves. Elles les méritait bien, ne serait-ce que pour l'exemple, hélas ! trop rare. Comme il a dédaigné de décerner la symbolique bouteille de Champagne à M. Hamon, qui a donné un exemple en qualité de maire de Lennon. Et l'on ne saurait oublier notre dévoué camarade Yves Com : non seulement il a de son Cercle un modèle de temple ah ! les impeccables plafrons des gars ! Et quelle grâce dans les régions de Spézet un des hauts lieux du folklore de Bretagne. Si nous avions eu pouvoir de décoration, nous lui aurions très volontiers décerné, au soir de ce beau dimanche, une symbolique hermine de plomb. Mais il était si fatigué — on le serait à moins ! — qu'il lui eût été possible de la porter.

Un peu lent.

LE PALMARÈS.

1. Pierre Queffelec et Henri Rumen, de Châteauneuf-du-Faou ; — 2. ex-æquo, Mme Quellenec et sa fille, de Gouézec, et Mme Troniou, de Gourin, avec Mme Paris, de Spézet ; — 4. Soaz Konan et Mme Jardnier, de Spézet ; — 5. Yves Craue et Pierre Keruran, de Spézet.

Hors Concours. — Le Groupe de Langonnet.

Plus de 50 ans. — 1. Pierre Le Goff, de Plévin ; — 2. ex-æquo : Canévet, de Spézet, et Jules Guernic, de Scaër ; — 4. Louis Lucas, de Spézet.

Moins de 50 ans. — 1. ex-æquo : Job an Duff, du Moustoir, et Fanch Broennec, de Spézet ; — 3. ex-æquo : Boudehen, de Plouyé, et Mlle Lili Guillou, de Poullouën ; — 5. ex-æquo : Louis Jacq, de Spézet, et Le Jeune, de Poullouën ; — 7. ex-æquo : Anne-Marie Le Goff, de Gouézec, Mme Lanneval, de Spézet, et M. Hamon, maire de Lennon.

Vingt mille francs de prix furent distribués entre les lauréats ainsi que deux boîtes de cigares et un certain nombre de bouteilles de vin. En témoignage spécial de satisfaction, M. Hamon, maire de Lennon, reçut une bouteille de Champagne, pour le bon exemple qu'il avait donné.

Le jury se composait de MM. Louis Roparz, Poullouën, Job Jaffré, de Quimper, Trevidic, Carhaix, Le Goff, écrivain breton et notaire de Gouézec.

BAL

Le C.C. d'Elliant a retenu la date de sa bal dansante annuelle : à ELLIANT, le 17 Août, 21 heures, Salle Rannou. Ambiance bretonne.

COSTUMES BRETONS A LOUER

Costumes à l'état neuf, pour adultes ou enfants, de toutes les régions de Bretagne.

Mlle Janig CADORET,
8, rue St-Antoine, 8,
« Kerentree »,
LORIENT (Morb.)

Sonneur B. A. S. ...
pense à ta cotisation
1955

Après l'offensive "Kan ha Diskan" de Spézet

Deux "as" infatigables...

3^e Grand Concours Interscholaire de Langue BretonneRÉSULTATS POUR LA 2^e SÉRIE

Second degré, Cours Complémentaires, élèves de moins de 14 ans.

Premier Prix (Bon d'achat de 5.000 francs et livres) : Marcel Sallou, de Pouldergat, élève au Collège Moderne de Douarnenez.

Seconds Prix (Bons d'achat de 2.500 francs et livres) : Albert Bouédée, de Peumerit-Quintin, élève au Lycée A. Pavie, Guingamp ; — Pierre Lavanant, de Plouaret, élève au Lycée A. Le Braz, Saint-Brieuc.

Troisièmes Prix (Bons d'achat de 1.500 francs et livres) : Ronan Marblez, de Pont-l'Abbé, élève à l'Annexe du Lycée de Quimper, à Pont-l'Abbé ; — Roger Garrec, de Plonévez-Portzay, élève au Collège Moderne de Douarnenez ; — Simone Bonbonny, de Pontrioux, et Nicole Le Nost, de Glomel, élèves au Lycée Renan, Saint-Brieuc ; Marcel Simon, d'Inguiniel, élève au Lycée Dupuy-de-Lôme, Lorient.

Quatrièmes Prix (Bons d'achat de 1.000 francs et livres) : Michel Goasguen, Cours Complémentaire de Brasparts ; — Eugène Berriet, de Cléden-Cap-Sizun, Lycée La Tour-d'Auvergne, Quimper ; — Gilbert Guillou, de Cléden-Cap-Sizun, Collège Moderne, Douarnenez ; — Yvon Rousseau, Collège Moderne, Quimper ; — Marcel Derrien, de Landivisiau, Lycée de Landerneau ; — Jacques Louarn, de Plogoff, Collège Moderne, Douarnenez ; — Marthe Kérautret, de Trévères, Lycée Renan, Saint-Brieuc.

Cinquième Prix (Bons d'achat de 500 francs et livres) : André Le Grand, Cours Complémentaire de Plestin-les-Grèves ; — Marie-Louise Audrezet, du Bvenec, Lycée de Landerneau ; — Honoré Cadou, Collège Moderne de Quimper ; — Yves Baoul, de Cléden-Cap-Sizun, Collège Moderne de Douarnenez ; — Yvette Quémener, du Tréhou, Lycée de Landerneau ; — François Rolland, de Trézilidé, Lycée de Brest ; — Pierre Kerloch, de Plonéis, Collège Moderne de Douarnenez ; — Adolphe Le Lay, de la Chapelle-Neuve, Lycée Pavie, Guingamp ; — Jean Ollivier, Cours Complémentaire de Brasparts ; — Henri Bernard, de Douarnenez, Cours Complémentaire, Huelgoat ; — Jeannette Le Penven, Cours Complémentaire, Saint-Pol-de-Léon ; — Pierre Kermarrec, du Tréhou, Cours Complémentaire de Sizun ; — Marguerite De Conzeau, Lycée Renan, Saint-Brieuc ; — Marie-Françoise Le Breton, Cours Complémentaire de Saint-Pol-de-Léon ; — Roger Coroller, de Plonéis, Collège Moderne de Douarnenez.

Sixièmes Prix (Livres) : P. Abiven, E. Blonz, J. Jacq, J. Le Hir, Lycée, Landerneau ; — J.-C. Le Roy, Lycée, Pont-l'Abbé ; — J. Le Gall, Ch. Kerviel, J. Le Coz, C. Coquet, Y. Le Gouill, J. Baoul, F. Le Gall, C. Kérizit, F. Pellen, du Collège Moderne de Douarnenez ; — E. Blivet, Y. Le Goussier, Lycée, Saint-Brieuc ; B. Quifféan, J.

Pichon, C. C. de Brasparts ; — M. Chapalain, C. C. de Plestin ; — B. Lagadou, C. Le Bonniec, J. Riou, Lycée de Guingamp.

Septièmes Prix (Recueil de Chants) : M.-P. Le Gall, J. Breton, A. Orbalne, Lycée de Morlaix ; P. Malléjacq, R. Autret, P. Kerviel, Collège de Douarnenez ; — M. Le Calvez, M. Debord, J.-Y. Stéphane, J.-P. Perret, Y. Le Lay, L. Berthou, Y. Carpier, G. Guénoum, G. Le Guillou, Y. Goarin, J. Lallemand, R. Mangold, Parenthoën, J.-P. Thépaut, P. Thépaut, H. Marzin, du Lycée de Saint-Brieuc ; — J. Beuzit et Y. Kerhoas, C. C. de Brasparts ; J. Furie et Y. Moing, Col. Moderne de Quimper.

RÉSULTATS PREMIÈRE SÉRIE

Classes Primaires (Cours Moyen et Fin d'Etudes).

Le nombre total des élèves d'écoles primaires ayant pris part au 3^e Concours annuel de Langue bretonne est cette année de 418 346 en 1953-54, pour le 2^e Concours. Celui des Enquêtes présentées est de 165, en provenance de 61 écoles. Pour le 2^e Concours, il était de 261 Enquêtes, adressées par 54 écoles ; la diminution du nombre des Enquêtes cette année provient du règlement même du Concours, qui prescrivait la présentation d'Enquêtes collectives groupant les recherches des élèves par équipes, — formule de travail recommandée à juste titre par la pédagogie moderne.

Premier Prix (Bon d'achat de 5.000 francs pour l'Equipe et lots personnels de livres pour les élèves) : Ecole publique de Penecran.

Seconds Prix ex-æquo (Bons d'achat de 2.500 francs et livres) : Equipe de la 1^{re} classe, Ecole publique de Filles de Mellonnec ; Equipe « Ar Leonarded », Ecole publique de Saint-Servais (Finistère) ; — Ecole de Saint-Jean-Trollimon ; — Ecole publique de Filles de Dirinon.

Troisième Prix (Bons d'achat de 1.500 francs et livres) : Equipe « Ar Steredenn », Ecole publique de Filles de Garlan ; — Equipe n° 2 de l'Ecole publique de Filles de Saint-Clet ; — Equipe n° 3 de l'Ecole publique de Poulgoazec ; — Equipes de l'Ecole publique de Filles de Plomodiern (avec félicitations spéciales pour les relevés individuels de motifs de broderies de coiffes) ; — Equipe « Ar Glazarded », Ecole publique de Keraudy-Ploumilliau.

Quatrième Prix (Bons d'achat de 1.000 francs et livres) : Ecole publique de Filles de Goulven ; — Equipe « An Droc'herien gouzer », Ecole publique de Saint-Rivoal ; — Equipe « Paotred ar Babioles », Ecole publique de Plouégat-Guerrand ; — Ecole de Filles de Goulven ; — Equipe « Paotred-ar-Mor », Ecole publique de Saint-Philibert ; — Ecole publique de Nostang ; — Equipe « Ar Vran », Ecole publique de Saint-Cadou-Sizun ; — Equipe « Al Lapoused », Ecole publique de Saint-Albin-Plougonec.

Cinquième Prix (Bons d'achat de 500 francs et livres) : Equipe « Al Lonarn », Ecole publique de Saint-Derrien ; — Equipe « Peskelerien Sant-Toz »,

Sports et Jeux traditionnels

(Suite de la 1^{re} page.)

de Loquily-Plougras ; Laurent Calonnec, de Lanester ; Albert Trévidic, de Carhaix ; F. Corvest, de Serignac ; Berrou, de Bénodet ; Le Louët, de Maël-Carhaix ; David, de Tréogan ; Job Jaffré, de Quimper ; Adam, de Louannec ; Phépaull, de Ploumérin ; Giequel, du Faouët ; Julien Clorec, de Lorient ; Alexandre, de Belle-en-Terre ; Le Foll Aimé et Ollivier, de Rennes ; Jean Merrien, de Lorient, auxquels s'ajoutaient MM. Le Gall, de Gourin, président sortant, qui avait annoncé qu'il ne se représenterait pas, Le Normand, de Callac, Urvoas, de Guerlesquin, et Le Goz, de Gourin, lesquels ont remis leur démission.

La majorité du Conseil a fait choix de M. Pierre Philippe comme président. C'est un des pionniers de la F.A.L.S.A.B. qui a fait ses preuves et il entend gouverner la Fédération suivant les principes de ses fondateurs.

Les vice-présidents sont : Morbihan : Julien Clorec ; Finistère : Berrou ; Côtes-du-Nord : Le Louët ; Ile-et-Vilaine : Le Foll Aimé.

Trésorier général : Abert Trévidic, de Carhaix.

Président de la Commission technique : Laurent Calonnec.

Le Conseil a fait confiance à son président pour compléter l'organisation. Parmi les projets de M. Philippe, citons la réorganisation des anciens Comités départementaux, suivant une formule très large et la formation de Clubs où pourront s'entraîner les lutteurs.

En raison des relations confiantes qui paraissent devoir s'établir entre les membres de la nouvelle direction et les Comités de fêtes folkloriques, il est probable que les contacts seront désormais plus suivis entre nos groupements et la F.A.L.S.A.B.

Parmi les grands événements prévus pour cet été, citons le grand tournoi fédéral qui aura lieu le 5 Juin à Langolen, et qui prendra le nom de Tournoi Scordia, en souvenir de l'un des athlètes bretons les plus prestigieux.

Ecole publique de Garçons de Saint-Thois ; — Ecole publique de Kernouës ; — Ecole publique de Kernilis ; — Ecole publique de Garçons d'Hannec ; — Ecole publique de Garçons d'Esquibien ; — Equipe « Brug », Ecole publique de Garçons de Plouneour-Ménez ; — Equipe n° 1, Ecole publique de Garçons, Saint-Clet ; — Equipe « Paotred Kerdinec », Ecole publique de Garçons, Carantez ; — Equipe « Guenan », Ecole publique de Kerauzen-Ploubezec ; — Equipe n° 2, Ecole publique d'Irvillac ; — Equipe « Moc'h gouez ar Menez », Ecole publique de Bellevue-Saint-Hermin ; — Ecole publique de Plouider. (A suivre.)

L'Œuvre d'Yves-Marie Rudel

par Filip FARWELL

(suite et fin).



« La grande maison »

Néanmoins, nous pouvons admettre que c'est à l'occasion de la mission de l'abbé Prat que s'organisent les différentes pièces de cet ensemble.

Aussi nous arrêterons-nous plus longuement à ces positions et approches concrètes du mystère sacerdotal dont l'abbé Prat est l'officiant tour à tour douloureux et glorieux.

Les difficultés ne manquent pas au nouveau curé de la Bélangée. Après une paroisse paysanne de tout repos, il débarque dans ce bidonville pouilleux et de population hétéroclite où la misère et la propagande extrémiste-athée ont plus que défavorablement prédisposé la quasi-totalité des gens à l'égard du nouvel arrivant. L'intrus, qui plus est, va s'installer dans une cure dépendant de l'usine « de Ponge et Cie » qui emploie la plupart des travailleurs de l'endroit. En ce cas, comment ne pas voir tout bonnement en ce corbeau le sinistre augure de la réaction.

On comprend ainsi les attaques directes ou hypocrites dont l'abbé Prat est la victime. Et les transes de Mme Babin, que le bon sens solide de son mari Simon ne parvient pas à rassurer... Un beau jour ils décideront donc de retourner au pays natal; croyant échapper à ce débordement de haine, c'est à une hostilité plus cruelle encore, quoique plus sourde, qu'ils se heurteront; celle de l'égoïsme familial plus sordide encore que l'égoïsme individuel... Aussi seront-ils heureux de retrouver la franchise brutale des parais de la Bélangée.

On comprend aussi la suspicion qui entoure tout ce qui semble émaner plus ou moins précisément de la cure: le muscadet de Simon, les bonnes œuvres de Mlle Citarel ou de Mme de Ponge...

« Retour de flamme »

Et nous assistons à cette guerre d'usure, traversée d'incidents plus marquants: l'incendie de la chapelle par exemple... Il est curieux de rapprocher cet incendie de celui qui, dans « Tonnerres de Dieu », détruit l'ancestrale entreprise d'imprimerie. Tous les deux préudent à un retournement radical des situations rendu possible par une sorte de dépouillement d'oripeaux fatidiques...

Nous avons dit plus haut que, dans « Tonnerres de Dieu », Robert Flech endossait la responsabilité du crime pour décharger l'ouvrier Cavan. Mais l'éloignement et l'internement qui s'ensuivent vont lui permettre de se récupérer sur le plan de la conscience intime et de se préparer à de nouveaux contacts humains que ne viendra plus gêner le poids des richesses.

Ici, c'est en faisant appel à la bonne volonté de tous pour reconstruire le temple sinistré que l'abbé Prat cristallise les sympathies qui peu à peu se sont élaborées et dégagées. Entre gens dans la dèche, un coup de main ne se refuse pas, n'est-ce pas? Devons-nous penser que l'abbé Prat spéculait assez sordidement sur la foncière générosité prolétarienne? Non point! Seulement, il sait maintenant que pour être de quelque secours à ces déshérités du sort, il ne doit point avoir l'air de venir dans la limousine du gros patron de l'endroit. Un curé logé aux frais de la Direction cela prête pour le moins à équivoque. Tandis qu'une église qu'on aura contribué à monter de ses propres mains prédispose tout de suite à une confiance moins réticente... L'abbé Prat sait aussi qu'au fond de lui-même l'homme préfère donner que recevoir et que le meilleur moyen de se l'attacher est de lui demander beaucoup.

Cette digression pyrotechnique nous donne une idée des profondeurs que sonde Rudel au détour de chaque péripétie, parfaitement gratuite en apparence, mais s'insérant fermement dans la trame générale du récit en conformité avec les intentions les mieux arrêtées de l'auteur...

« Dialogue au jardin »

Mais ce n'est pas seulement ces réactions globales de la masse que Rudel sait analyser justement. Rien ne ressemble moins à son roman qu'une opposition nettement tranchée du Bien et du Mal, sans aucun rapport, sans aucune interaction possibles. Au contraire, le plus clair de son effort porte sur la mise en œuvre de ces éléments de relations, sur l'étude de ces agents de liaison dont l'action nous expliquera en grande partie les changements intervenus, entre les prémisses du roman et ses conclusions, dans l'équilibre des forces.

Ici encore, pas de discrimination possible qui ne verse dans l'arbitraire, pas de suréminence qui ne soit synonyme d'injustice, pas de préférence qui se signifie injustifiable partialité.

Tout au plus pouvons-nous indiquer formellement dans quels sens s'opèrent les échanges humains qui tiendront à réduire progressivement puis à faire disparaître le no man's land de l'incompréhension et de l'animosité primitives...

« Jeux et douleurs »

Sans doute, les acolytes de l'abbé Prat, Simon Babin et Mlle Citarel, semblent-ils avoir un rôle privilégié. La franchise toute paysanne du sacristain-vigneron force la sympathie de ses camarades de travail (puisqu'aussi bien il s'est embauché à la même tâche qu'eux et partage même leurs préoccupations syndicales...) et son petit muscadet de derrière les fagots ne contribue pas peu à dégeler une atmosphère-pitôt hostile dans les débuts. Et sa longue expérience humaine est souvent d'un grand secours à l'inexpérience missionnaire de son bon abbé. Ne faut-il pas rappeler ici le rôle d'un autre Simon, Galiléen celui-là, à qui le Maître fut redevable d'une miraculeuse pêche d'hommes?...

Plus profondément encore sans doute, la charité incessante et discrète de Mlle Citarel aura-t-elle contribué à préparer le terrain aux œuvres plus spirituelles du nouveau curé en permettant à ce dernier de mieux connaître les misères qu'il doit combattre et les espérances qu'il doit combler.

Il y a dans le roman de Rudel un moment véritablement pathétique, quand la malade terrasse le jeune abbé et que l'instinctive pitié populaire s'exprime librement; surtout quand la mort par épuisement de Mlle Citarel est l'annonce d'une guérison complète du curé de la Bélangée. On regrette presque que l'auteur ne se soit pas attardé à élucider plus profondément ce drame de la vie et de la mort, cette équation de la souffrance et de la délivrance qui, à l'intérieur du grand Être dont nous participons tous, réalise le parfait et immuable équilibre où le mal qui semble entacher d'imperfection quelque partie du Tout se compense par quelque bien qu'il suscite en une autre partie, dans cette incessante aventure temporelle de tous les êtres, séparés et unis.

« L'appel des sirènes »

De l'autre bord, ce ne sont pas davantage les éléments de rapprochement qui feront défaut: chacun des membres de la famille Donazzi dont une certaine truculence cache mal les tares et les hypocrisies, la trouble Elsa Schwarz dont le comportement équivoque indignera longtemps l'abbé Prat, la Blondine et sa fille Viviane Roscoff... Tous ces personnages s'efforcent d'appliquer la parole de l'Écriture: « Demandez et vous recevrez » et par là de contribuer à la

propagation de cette foi dont ils sont les premiers à escompter les heureux effets.

Mais peut-être aussi faut-il rappeler un autre élément, jouant en somme le rôle de catalyseur de ces bonnes volontés réciproques: la grâce qui, en donnant à Pierre Prat et à ses seconds l'occasion de se dépenser au maximum pour leurs ouailles donne simultanément à celles-ci la preuve qu'il ne s'agit nullement de de chèque et qu'elles auraient peut-être tort de se hâter et de continuer à prendre pour une menace de la réaction capitaliste ce qui part du meilleur élan de charité.

« Le pèlerinage de Pierre »

Nous faut-il insister maintenant sur le personnage de l'abbé Prat? Nous avons vu jusqu'ici les divers éléments qui le composent: inexpérience initiée, bonne volonté jamais entamée, sentiment aigu de ses obligations missionnaires, sorte d'entêtement à mener à bien la tâche entreprise... Peut-être faut-il faire la part de quelque immoésie qui deviendrait rapidement coupable si certains accès de découragement ne venaient le tempérer par moments? Si donc l'abbé Prat nous paraît, en définitive, ne pas manquer d'une grandeur humaine et, par là, profondément attachante.

Il ne faut pas croire davantage que nous soyons en présence d'une sorte de prêtre-ouvrier dont le succès final serait chargé de plaider la cause de cette forme moderne d'apostolat. Rudel a simplement voulu que son héros fût prêtre pour les ouvriers et non point ce « compagnon-prêtre » dont parle Jean Guilton dans ses « Dialogues avec Monsieur Pouget » (p. 160) et dont il craint que l'ouvrier le tienne « pour une cinquième colonne présente à l'église comme un clergé clandestin »...

Tant de franchise dans la présentation devait inévitablement entourer son entrée en action de multiples oppositions. Les difficultés initiales n'en marquent que mieux sa pénétration progressive dans ce milieu de prime abord si refractaire. S'il est vrai que le seul luxe soit celui des relations humaines on mesure de combien se sont enrichies ces populations misérables par la présence rayonnante de l'abbé Prat...

« Directions »

En résumé, cette œuvre nous met en présence d'une réussite incontestable. Tandis que la facture de « Tonnerres de Dieu » restait encore dans les normes classiques, celle de « La paroisse des infidèles » apporte une façon originale de procéder et qui n'est pas sans rappeler le Giovanni Guareschi du « Petit monde de don Camillo ».

Nous nous sommes efforcés de souligner également la richesse des implications sous-jacentes que l'auteur, sans nulle crainte de lasser son lecteur, aurait fort bien pu développer en une pagination double de celle qu'il nous a donnée.

Puisse-t-il en de nouvelles œuvres, maintenant que le voilà en bonne voie, nous redonner l'occasion de le suivre, longuement et abîmement, dans le développement de sa généreuse et captivante inspiration.

En guise de conclusion

La préoccupation générale que nous croyons pouvoir remarquer à travers toute la production d'Yves-Marie Rudel serait celle de la socialité. Son intention la plus constante nous semble être la description de milieux sociaux dans toute leur vérité pittoresque ou miséreuse, en butte aussi à leurs difficultés, à leurs conflits. C'est le monde du travail qui, jusqu'ici, a été tenu le plus clair de son effort: travailleurs de la glèbe dans « Johnny de Roscoff », travailleurs de la mer dans « Gouven le goémonnier », travailleurs de l'entreprise artisanale et de l'usine dans « Tonnerres de Dieu » et « La paroisse des infidèles ». Et dans « Graphisme », même, ces mille métiers « indépendants » et plus ou moins avouables qui marquent la transition entre occupations de la campagne et de la ville...

Mais l'auteur se hâte de passer du stade purement descriptif à une étude plus précise et

Rôle des tambours ténors

EMPLOIS OFFRE ET DEMANDE

War wellaat atao, Sonerien

La suggestion de M. Lavanaut pour permettre l'utilisation d'une anche fendue (en utilisant le « scotch », nous était déjà connue ; mais nous avons constaté chez quelques sonneurs, et à plusieurs reprises, des réactions eczémateuses...

R. H. (Saint-Brieuc).

Le « scotch » est également utilisable pour réparer provisoirement les anches de bourdons. Non pas la lamelle elle-même si elle s'est fendue dans le sens du fil du roseau, mais lorsqu'elle est cassée à la rasette. Je l'utilise également pour rassembler les parties fendues du corps de l'anche elle-même (ces fentes se produisent généralement parallèlement à la lamelle vibrante).

H. J.

...Nous utilisons également le « scotch » pour réparer les anches de levriard ; mais celles-ci n'ont alors plus le même ton, et c'est encore à l'aide de « scotch » que nous obturons plus ou moins les trous du levriard pour rétablir l'accord...

M. P.

Pour faire une « bonne » anche avec deux anches possédant chacune une lamelle cassée :

— décoller les deux anches des flâsses vernies et retirer les tubes ;

— nettoyer délicatement l'intérieur des deux lamelles encore utilisables (papier de verre très fin). (Doré recommande de venir légèrement l'intérieur de ces lamelles et de laisser bien sécher, puis de poncer à nouveau) ;

— les placer sur un tube en bon état (parfois les tubes usagés sont déformés) ;

— relier les deux lamelles entre elles par un morceau de « scotch », et les flâsser en serrant fortement. Retirer le « scotch ».

Presque toujours cette anche est excellente...

Un « vieux » sonneur.

On demande pour l'Irlande :

— Quelques jeunes filles de 18 à 25 ans, désirant effectuer un séjour au pair d'une durée minima de six mois dans des familles irlandaises. Séjour gratuit et agent de poche contre assistance à la maîtresse de maison dans la tenue de la maison et les soins aux enfants.

— Un jeune homme de 18 à 25 ans, habitué aux travaux agricoles, pour aider un fermier irlandais. Même conditions de séjour que pour les jeunes filles. Ecrire à Ar Soner qui transmettra.

Ailleurs, là où précisément on ne fait pas du tout de « chistrout », et où par contre le grand chic consiste à obtenir un roulement permanent des ténors, on appelle cela l'« artillerie lourde ».

Réflexion de Bobby Mac Gregor, lors de son voyage en Bretagne l'an passé, considérant un batteur-ténor, maître du « chistrout » qui « frappa » QUATRE fois la peau de son instrument en 64 temps de mesure (!!!)...

— « Ce serait tellement moins fatigant pour le garçon s'il n'avait pas cette caisse lourde à porter... »

En principe, les tambours ténors font exactement ce que fait la grosse caisse. Un tambour-major écossais nous dit que cette grosse caisse correspond au grand bourdon du biniou, et les deux tambours-ténors aux deux petits bourdons. Encore faudrait-il que chacun sache bien ce qu'il doit faire, et surtout ce qu'il ne doit pas faire...

nale en somme, qu'elle fleurisse bon son parfum de terroir, même lorsque les fumées d'usines ou les miasmes d'ateliers la violent.

Ce qu'il y a précisément de remarquable, c'est l'exacte liaison des tempéraments originaux des personnages aux situations où ils vivent, qui les conditionnent et qu'ils modèlent à leur tour. De telle sorte qu'à aucun moment n'apparaît de hiatus entre la personnalité de base des sujets du roman et le comportement exigé par le déroulement du récit. Le sentiment qui en résulte chez le lecteur est celui que provoque la sensation d'une cohérence harmonieuse dans le développement des sentiments et des situations, où l'artificiel et le contreplaqué n'ont que faire. On y perçoit une vérité humaine qui est toujours référence à la tradition, au sol, à l'ethnie...

Nous n'avions donc aucun scrupule à signaler la ferme personnalité bretonne d'Yves-Marie Rudel jusqu'à ce qu'il a pu écrire que « l'écrivain le plus individualisé est aussi celui qui présente l'intérêt le plus humainement général » et que « l'œuvre la plus digne d'occuper la culture européenne est d'abord celle qui représente le plus spécialement son pays d'origine » (Incidences, note, p. 20.)

Le mérite de Rudel, en effet, est d'atteindre, à travers cette optique typiquement bretonne et comme grâce à elle, la plus valable et la plus universelle valeur humaine. Si nous éprouvons un plaisir tout particulier à le lire, nous devons rester intimement persuadés que d'autres lecteurs bretons y trouveront autant d'intérêt, par la portée très générale de ces récits, la qualité psychologique et sociologique de leur développement, la perfection de leur style.

Si l'ignorance où l'on peut tenir un grand savant retarde l'humanité, celle où l'on relègue un grand écrivain la frustre. C'est pourquoi nous avons tenu à faire connaître l'œuvre d'un Rudel qui, en témoignant pour l'homme dans son acception la plus extensive du terme, témoigne par là-même, pour sa Bretagne natale. De quoi se réjouirait donc le cœur d'une mère, sinon des lauriers de ses fils ?

FIN FILIP FARWELL.

Je ne prétends pas faire ici une étude du rôle des tambours ténors. Il est possible que ce rôle soit important, ce qui en Bretagne n'a pas encore été demandé — ou puisse le devenir.

Les timbales, que sont nos tambours ténors, ont été autrefois largement utilisées. Il existe des marches (des XVII^e et XVIII^e siècles) écrites, par de grandes maîtres de la musique, pour les timbales. Des enregistrements récents ont reproduit ces compositions. Il y a donc, apparemment, de quoi travailler.

Cependant il faut se souvenir que les timbaliers n'existaient que dans la cavalerie et remplaçaient les tambours des autres armes. Enfin, et surtout, ce qui me fait éprouver un doute sur l'utilité musicale de ces instruments c'est la phrase suivante extraite d'un ouvrage récent consacré aux « Scots Guards » : « Ni le joueur de grosse caisse ni les batteurs de tambours de fond ne sont autorisés à balancer leurs « sticks » comme cela se fait dans les autres régiments écossais. C'est la principale raison pour laquelle les tambours ténors ne font habituellement pas partie des pipe bands des Scots Guards ».

On se doutait déjà un peu que les « ténors » étaient là surtout pour la parade. En voici une confirmation de bonne source.

E. ALLAIN.

N.D.L.R. — Les « ténors » qui, généralement, ne savent pas se servir de leurs instruments (possédons-nous 3 bagad connaissant à ce sujet ?) sont l'objet de plaisanteries pas toujours flatteuses :

En Cornouaille-Sud leurs efforts désespérés pour ne pas taper sur la peau s'appellent « ober chistrout » (autrement dit : faire des manières).

plus technique des milieux successivement envisagés. Car il a vite fait de discerner les lignes de forces qui les parcouraient, de dégager les conflits qui les déchirent, de poser les problèmes qui les caractérisent...

Ces conflits de classes se retrouvent d'un ouvrage à l'autre : à l'intérieur de la même mais entre des niveaux hiérarchisés (« Johnny de Roscoff », « Goulven le goémonnier ») ; entre celle des possédants et celle des prolétaires (« Tonnerres de Dieu », « La paroisse des infidèles ») ; entre producteurs et consommateurs, entre populace et forces de l'ordre...

Tout cela ne serait pas très original si, d'un ouvrage à l'autre, les conflits ne changeaient fondamentalement d'aspect en fonction des niveaux d'organisation ou d'animosité des partenaires en présence, des rapports de forces, des imbrications et inflexions que la conjoncture impose aux problèmes particuliers... En fonction également des exigences spirituelles qu'y suscitent des personnalités de choc. Qu'on y ajoute les misères du chômage démographique ou technologique, des désenchantements de l'émigration et du déracinement, les désadaptations sociales plus ou moins graves (la perpétuelle errance désemparée d'un Crapitoulie en serait le meilleur exemple), les angoisses de la grève totale et de la répression policière... et les répercussions de tous ces éléments entremêlés et conjugués sur le plan des sentiments personnels ou de problèmes familiaux... on aura alors un tableau plus complet des thèmes de lecture et de méditation que Rudel nous offre tout au long de son œuvre.

Ces thèmes, il nous faut pourtant convenir les avoir rencontrés ailleurs. Pour quelles raisons nous attachons-nous donc plus longuement et plus intensément au témoignage de notre compatriote ? Nous ne voulons pas seulement parler de la construction de l'ouvrage, de l'enlacement des intrigues ou des chroniques, non plus que du style, si clair et si direct qu'il traitait le journaliste de profession... Tout cela nous a part et enregistré avec satisfaction, il reste cette atmosphère si particulière, si régio-

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Ganedigez (Naissance) :

Les membres du Cercle Celtique de Lille sont heureux de vous faire part de la naissance d'un petit Yann-Loeiz au foyer de leurs amis Souz et Loeiz Louïc-Kerparec.

A Lille, le 13 Mars 1955.

— Notre ami Michel Robert (B.A.S. de La Baule) et Madame ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fille Souzly, le 16 Mars 1955, à La Baule.

Dimeziñ (Mariages).

— Michel Quintin, fils de notre ami Pierre Quintin, président de l'Amicale des C.C. de Haute-Bretagne et du Groupe Gallo-Breton de Rennes, est heureux de nous faire part de son mariage avec Mlle Madeleine Houllite, à Rennes, le 9 Mars 1955.

BERR HA BERR

TOURNÉE EN BELGIQUE. — Sept membres du Cercle Celtique de Pouldreuzic ont pris le 19 Mars la direction de la Belgique à l'occasion d'une tournée de propagande organisée par le Commissariat au Tourisme, et viennent de nous revenir enchantés de leur séjour.

Le Père Yvon.

Le Père Yvon, le populaire aumônier des Terre-Neuvas, est mort le 12 Mars dernier, à Guingamp. Il était originaire de Guengat, près Quimper, d'une famille de quatorze enfants dont deux sont également capucins. Il était âgé de 67 ans. A diverses reprises, il avait tenu à montrer sa sympathie aux animateurs des divers mouvements bretons.

Musique.

Au cours d'une interview récente, notre compatriote Paul Le Flem a déclaré que « la musique contemporaine a la singulière propriété de faire l'vide d'une salle ».

Temps fort et accent tonique

(Suite et fin)

C'est aussi en pays de Vannes que l'on retrouve le plus de chants en langue française. Un texte parfois ridicule contraste avec une mélodie superbe.

En voici quelques exemples :

Il est curieux de constater que les textes bretons correspondant sont pratiquement oubliés. C'est là encore une autre conséquence de l'influence française.

Afin d'éviter les erreurs signalées au début de cet article, je me permets de recommander aux poètes bretons actuels — et ils ne manquent pas, merci Dieu ! — de tenir compte des temps forts et faibles de la musique dont ils s'inspirent, et d'y faire correspondre l'accent de leur dialecte propre.

Si l'inverse se produit, c'est-à-dire si un musicien désire adapter un air à une poésie, qu'il tienne compte de l'accentuation du texte parlé.

S'il est un compositeur à citer en exemple, c'est bien le Pontivien Jef Le Penven. Les poésies dans les chants à danser : laridé, kas-barh, er ruz, etc...

A ce point de vue on peut comparer les chanteurs vannetais à ceux des Hébrides ou mes d'Abéozen, de Roparz Hémon, qu'il mit en musique pendant la guerre, sont un modèle de perfection.

Kleierigou va c'halon, Kanenn Dahud, Me 'zo ganet e-kreiz er mor (de Kalloc'h), sont en effet irréprochables à ce point de vue, indépendamment de la qualité des poèmes et de la musique, pris chacun séparément.

Jef Le Penven a su allier à un sens musical breton unique au monde, des connaissances des deux dialectes.

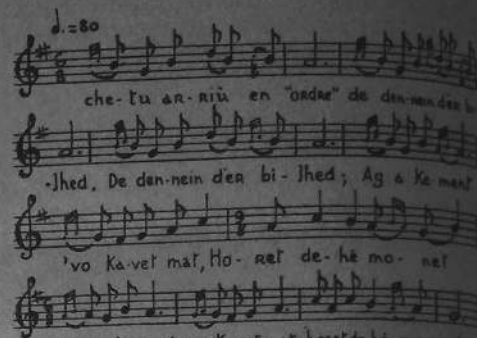
Jef Le Penven a fait « vannetais » pour « **Me 'zo ganet e-kreiz er mor** », et K.L.T. pour « **Kanenn Dahud** » et « **Kleierigou va c'halon** ». Ce sont des chants populaires dignes de figurer au répertoire des meilleurs « kanerien ».

Avant de terminer je tiens à dire quelques mots du « style » des chanteurs du pays de Vannes.

Le chanteur vannetais « orne » la mélodie d'appogiatures nombreuses et variées. Il est très rare d'entendre interpréter la mélodie nue,

d'Eire. Chacun a ses ornements propres, et le même chant interprété par Job Le Corre, de Baud, Félix Le Fur, d'Hennebont, ou Julien Menarh, de Caudan, n'a pas du tout le même caractère.

Voici un chant de Job Le Corre. Non seulement il « orne » la mélodie avec goût, mais il change d'ornements à chaque couplet !



Ag a Ke ment 'vo Kavel mat hoet de hé mo- nat
C'est là l'un des aspects les plus intéressants de la musique chantée du pays de Vannes.

Il est à craindre cependant que les chanteurs de la génération de Job Le Corre ne fassent pas école. Les jeunes ont perdu ce « style » traditionnel.

Qu'advient-il du chant breton au cours de la seconde moitié de ce siècle ?

POLIG MONJARRET.

Le nouveau Conseil d'Administration de Kendalc'h

**Dorig Le Voyer, Président de B. A. S. est nommé Vice-Président,
Robert Le Grand succède à Polig Monjarret**

L'Assemblée Générale de Kendalc'h s'est réunie à Lorient, le dimanche 20 Mars.

De nouveaux statuts y ont été adoptés, et le Comité Directeur (qui s'appelle désormais le « Conseil d'Administration »), démissionnaire après trois années de fonctionnement, a été renouvelé.

Voici les 12 membres élus du Conseil d'Administration, dans l'ordre d'importance des voix obtenues :

Visant Seité (Bleun-Brug), Efflam Kuvén (B. A.S.), Pierre Hélias (Ar Falz), Louis Ropars (F. C.B. et B.A.S.), Lili Le Bourhis (ancien secrétaire général adjoint de Kendalc'h), Job Jaffré (B. A.S.), Pierre Mocaër (ancien président de Kendalc'h, Bleun-Brug et A.B.R.I.), Pierre Roy (ancien vice-président de Kendalc'h et président du C.C. de Rennes), Robert Le Grand (ancien vice-président de Kendalc'h), Dorig Le Voyer (président de B.A.S.), Mme la Comtesse de Rohan-Chabot (C.C. de Rennes et Bleun-Brug), P. Cadoudal (président de l'Amicale des C.C. du Trégor, président du Bleun-Brug des C.-du-N. et du C.C. de Bourbriac).

Trois suppléants ont également été élus :

M. Albert Coué (président de l'Amicale du Haut-Vannetais), M. Madlein Mesnard (président de l'Amicale Loire-Vilaine), et M. l'abbé Février (Pennbagad de Landaul).

Le C. A. réuni aussitôt, forma son bureau ainsi constitué : Président : M. Pierre Mocaër ; Vice-Présidents : MM. Pierre Roy et Dorig Le Voyer ; Secrétaire Général : Louis Ropars ; Trésorier : M. L. Le Bourhis ; Secrétaire Administratif : M. Robert Le Grand.

M. Robert Le Grand n'ayant que voix consultative de par ses fonctions, permit au Conseil de s'adjoindre définitivement comme titulaire le premier suppléant. Ce qui permit également à M. Robert Favennec (B.A.S. et Président du C. C. et de la Kevrenn de Quimperlé) d'obtenir le poste de 3^e suppléant.

Précisons aussi que le Frère Visant Seité fut élu à l'unanimité, et que les 14 premiers noms (sur 15) furent élus à la majorité absolue. Le 15^e nom pouvait justifier un second vote, mais, à l'unanimité, l'Assemblée décida de valider l'élection du 15^e élu au titre de suppléant.

Ces suppléants n'entreraient en fonction qu'en cas de démission ou de décès de l'un des membres du C. A.

C'est bien la première fois que Kendalc'h réunit un tel nombre de votants : 79 bulletins furent déposés dans l'urne (dont un blanc).

Disons encore que l'ancien Comité Directeur, avant de déposer sa démission, prit certaines décisions dont entr'autres celle de faire siéger au C.A., à titre consultatif et es-qualité, le Président de la J.E.B. ou son délégué, ce qui permit à Jean-Pierre Bernard (J.E.B.) de siéger au C. A.

Les nouveaux statuts donnent à chaque Fédération : Ar Falz, B.A.S., Bleun-Brug, trois voix, et à chaque Association (Cercle ou Bagad) une voix, quelque soit le nombre des membres qui la compose.

Ces statuts prévoient également la délégation de pouvoirs. Un groupe quelconque empêché d'assister à l'A. G. pourra désormais se faire représenter par un autre groupe, mais un groupe ne pourra disposer, en plus de sa voix normale, que d'une seule délégation de pouvoirs.

La question des suppléants posa également un problème. En effet, après la nomination de Robert Le Grand au poste de Secrétaire ad-

Avis important

A partir du jour de réception de ce numéro, adressez toute correspondance concernant Kendalc'h à M. Robert LE GRAND, Allée des Ormeaux, LA BAULE (L.-I.).

Tout ce qui concerne « Ar Soner » (Rédaction), à M. Job JAFFRÉ, Avenue des Sports, KERFEUNTEUN (Fin.).

Tout ce qui concerne B.A.S. (règlements, discipline, organisation, etc.), à M. l'abbé Jakez DUCAMP, Cinéma Excelsior, QUIMPERLÉ (Fin.).

Tout ce qui concerne B.A.S. (Questions techniques), à Emile ALLAIN, La Haute Isle, PONT-ROUSSEAU (L.-I.).

Tout ce qui concerne B.A.S. (Trésorerie), à Robert MARIE, rue Maupertuis, RENNES (I.-et-V.).

Polig Monjarret communiquera prochainement sa nouvelle adresse. Il insiste pour ne plus recevoir que les lettres traitant de questions essentielles.

SONNEUR B. A. S.

as-tu acheté le fanion B. A. S. ?

165 fr. franco

150 fr. pièce par 10

ministratif, le premier suppléant était appelé à siéger au C. A. Les deux premiers suppléants, MM. Albert Coué et Mesnard ayant obtenu le même nombre de voix, le C. A. décida de s'adjoindre le plus âgé des deux. Au moment où nous mettons sous presse nous ignorons encore lequel des deux a été choisi.

POLIG MONJARRET.

KENAVO



Le refrain de ce chant
est imposé aux Fêtes de Cornouaille 1955

VANNETAIS

I

Kanet en ès a galon vat,
En inour d'er Vro ha de Zoué,
Mal é klommein kent hun guitad,
Get ur soñnen hun garanté.

DISKAN :

Kenavo d'oh, gwir Vretoned,
Bleuein e hra er leuiné,
E pep kalon d'oh hou küélet,
Inour d'oh hü ha trugéré.

II

Soñnet atañ, breder, soñnet,
Eñ hadein joé, séhein en dar,
Ha disket d'en dason laret,
E'ès Bretoned ar en doar.

III

E ès ar en doar ur vro kaer.
Tud vat ha kalonek én ni,
Hag en dès taulet é splander,
Ar hent en inour hemb fari.

N.D.L.R. — Ce chant, dont la musique est de l'abbé Le Dantec, décédé au début de cette année, et les paroles de M. l'abbé Maréchal (auteur du Kousk Breiz-Izel), est un exemple propre à illustrer l'article TEMPS FORT ET ACCENT TONIQUE.

Écrit en vannetais, par des Vannetais, pour des Vannetais, la version originale est parfaite. Sa traduction K.L.T. est mauvaise.

En effet, si l'accent vannetais et la musique correspondent exactement, l'accent K.L.T. est presque constamment placé sur un temps faible.

EXEMPLE :

Texte parlé :

Kanet hon eus da galon vat
En enor d'ar Vro, da Zoue,
Mall eo skoulma, kent 'n em guitaat,
Gant eur zonenn, hor c'harantez.

Ka-net hon eus a ga-lon vat en E-nor
d'ar Vro, da Zou - e mall es skoul-ma-kent'n-em-gui-
taat gant eur zo-nenn, hor c'ha-ran-tez. Ke-na-vo
deoc'h Gwir Vre-to-ned, Bleu-nla a ra al le-ve-
nez e pep Ka-lon ouz ho kwe-
let, e-nor deoc'h chwi ha tru-ga-réz

KLT

I

Kanet hon eus a galon vat
En enor d'ar Vro, da Zoue,
Mall eo skoulma, kent 'n em guitaat,
Gant eur zonenn, hor c'harantez.

DISKAN :

Kenavo deoc'h, gwir Vretoned,
Bleunia a ra al levenez,
E pep kalon, ouz ho kwelet,
Enor deoc'h c'hwil ha trugarez !

II

Sonet hon eus, breudeur karet,
'Vit hada joa, pellaat glac'har,
Ha disket d'an dason laret
Ez eus Breiziz war an doar.

III

Ez eus er bed-mañ, eur vro gaer,
Tud vat ha kalonek enni
Hag he deus taulet he splander,
War hent an enor, hep fazi.

Texte chanté :

Kanet hon eus da galon vat
En enor d'ar Vro, da Zoue,
Mall eo skoulma, kent 'n em guitaat,
Gant eur zonenn, hor c'harantez.

Alors que le texte vannetais ne présente aucune anomalie :

Kanet en ès a galon vat,
En inour d'er Vro ha de Zoué (Zoué : 1 seule syllabe)
Mal é klommein kent hun guitad,
Get ur soñnen hun garanté.

Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'accentuation opposée des deux dialectes.

P.M.

Violence ou douceur ?

(Suite de la 1^{re} page.)

... cette dernière n'y recrutait pas moins presque ouvertement ses membres les plus actifs.

A ces déclarations les plus hautes autorités de la République, M. Costello, Président du Conseil, M. de Valera, chef de l'opposition parlementaire, et M. Liam Cosgrave, ministre des Affaires Etrangères, ont tenu à répondre publiquement, à plusieurs reprises, durant ces dernières semaines. Contrairement aux affirmations de Lord Brookeborough, les dirigeants de l'Irlande libre se déclarent convaincus que l'unité de l'Irlande, inscrite dans la nature des choses, est inévitable, et qu'elle n'a été qu'arbitrairement retardée par une décision unilatérale de l'Angleterre à la fin de la série de révolutions qui ont rendu la liberté au peuple irlandais. « Nous n'attendons toutefois la réalisation de cette unité que de moyens purement pacifiques, nous répudions et condamnons solennellement l'usage de la force » s'unissent pour déclarer les hommes d'Etat Irlandais...

sein même du Parlement des divergences se font jour. Un député indépendant vient de soumettre à l'approbation de la Chambre une motion, demandant que les députés nationalistes irlandais protestataires, élus au Parlement de Belfast, soient admis à siéger au Parlement de Dublin. M. Costello, Président du Conseil, s'est élevé contre cette proposition, estimant qu'il ne s'agissait là que d'un geste spectaculaire qui, loin de faire avancer d'un pas la question de l'unité, ne pourrait que la compromettre. Le chef de l'opposition, M. de Valera, a fait écho aux paroles du Premier Ministre, se déclarant pleinement d'accord avec lui sur le sujet.

Fait presque sans précédent, les deux grands partis, *Fianna Fail* et *Fine Gael*, ont mêlé leurs voix pour combattre l'adoption de la motion au moment du vote. M. Costello a ainsi bénéficié de l'appui de l'opposition parlementaire, tandis que deux des partis qui appartiennent à la majorité gouvernementale, le *Clann Na Poblach-*

Les nationalistes extrémistes irlandais, surtout en Irlande du Nord, ne sont pas loin de crier à la trahison. Liam Kelly, qui jouit du statut unique d'être à la fois sénateur à Dublin et député à Belfast, vient de se faire leur interprète au cours d'une réunion publique où il a accusé les principaux dirigeants de la République d'abandonner ceux qui, dans le Nord, risquent leur vie et leur liberté pour la cause de l'unité irlandaise. « Au lieu d'aide, a-t-il déclaré, nous n'avons jusqu'ici reçu que des conseils : conseils de nous laisser opprimer sans rien dire par les gens qui règnent à Belfast. Nous méprisons ces conseils et nous n'avons aucune intention de les suivre ».

Et le sénateur Kelly d'ajouter : « Il fut un temps, en 1920, où les gens qui nous préchent aujourd'hui cet évangile étaient jeunes : ils ont employé la force pour libérer l'Irlande et ils ont réussi. Ce moyen est encore à notre disposition et c'est ma conviction inébranlable et celle de tous ceux qui luttent pour la même cause, qu'il n'y en a pas d'autres... » Problème éternel de toutes les révolutions !

F. Y.

MÉTHODE DE BINIOU BRAS

La méthode de Biniou Bras de notre
Ami Emile ALLAIN est sous presse...

... ta de M. Mac Bride, et les travaillistes ont voté pour la motion, manifestant ainsi leur désir de s'orienter vers des méthodes nouvelles pour achever la cause de l'unité. Bien qu'elle ne mette nullement en péril la solidarité gouvernementale, cette manifestation n'en reste pas moins significative.

Pour toute correspondance
concernant :

Ventes - Diffusion
Abonnements et Publicité,
adressez-vous à :

« AR SONER »
Boîte Postale n° 17
BREST

La connaissez-vous ?

Simple erreur de traduction.

On sait que Marie de France a écrit entre autres *lais* poétiques, le « *Rossignol de Saint-Malo* », ce *rossignol* dont elle disait que les bretons l'appelaient « *l'ostig* ». Il est advenu qu'un commentateur du siècle dernier : petite queue, en confondant *rossignol*, mais par — involontairement avec *ostig* — on veut le croire, — involontairement avec *ostig*. Il advint qu'à la même époque, Charles Le Goffic avait choisi pour nom bardique : *Eostig* ar garantez. Imaginez un peu ce que cela donnerait dans la version du commentateur !!!

Un tiers d'homme.

M. Adolphe Thiers qui, après avoir été le premier ministre de Louis-Philippe, devint le premier Président de la Troisième République, avait sollicité la main d'une jeune morlaisienne, Mlle Postic-Kerbrant, du manoir de Kernéguez. Il fut éconduit. Mme Postic-Kerbrant ne voulait pas que sa fille épousât ce mauvais petit tiers d'homme.

• A VENDRE 2 TAMBOURS TENOR (Marque « Premier ») Rodold Blanc, en bon état, double timbres. — S'adresser G. Kermarrec, 5, avenue Foch, Brest.

POUR 1.000 FRANCS la B.A.S. vous offre 2.130 fr. de marchandises !

Exceptionnellement, et jusqu'au 31 Mai inclus, vous pouvez obtenir :

1 C'houez er Beuz,	vendu en librairie ..	450 fr
1 Kanaouennou,	— ..	300 fr
1 Yaouankiz a gan,	— ..	200 fr
5 ex. « Kan ha diskana »,	— ..	125 fr
5 Chants bretons édités sur carte postale,	— ..	100 fr
1 Petra eo B.A.S.,	— ..	50 fr
5 Kal ar Soner,	vendu au détail ..	500 fr
1 Calendrier B.A.S. 1955,	— ..	100 fr
1 Fanion B.A.S.	— ..	150 fr
1 Skol ar Biniou,	vendu en librairie ..	260 fr
		2.130 fr

Franco de port et d'emballage.

50 lots seulement ont été constitués à cet effet.

Hâtez-vous de passer commande à

ROBERT MARIE, rue Maupertuis, RENNES (1.-et-V.).

Le sonneur de vielle Joseph Reux, n'est plus

Joseph Reux, l'un des sonneurs de vielle du Cercle Celtique de Penthièvre, s'est éteint à Saint-Carreuc, le vendredi 18 février, dans son humble chaumière, entouré de sa famille.

Il était âgé de 64 ans et sonnait de la vielle depuis près d'un demi-siècle.

A peine âgé de seize ans, Joseph Reux aimait de sa première vielle tous les mariages et fêtes villageoises de la région de Saint-Carreuc, tout en assumant le gardiennage de la propriété de Mme de Francheville et exploitant sa petite ferme. Il devint rapidement un joueur de vielle réputé et recherché.

Il fut l'un des derniers vieillards à se faire accompagner dans ses airs de marche et de danse par une bombarde dont l'anche était de paille de seigle. Jusqu'en 1935 il était encore possible de faire de cet art une profession, mais là aussi l'accordéon a détrôné la tradition.

Les jeunes se sont désintéressés de la vielle, et le vieillard de Saint-Carreuc n'était plus guère demandé que pour animer le cortège des noces et quelques danses traditionnelles : Balancières, guédennes, figures, rondes et passe-pieds à l'occasion des manifestations communales.



Photo « Les Editions Jean », Audierne.

Joseph REUX

la chaîne de nos amis

Amis lecteurs, prouvez que la solidarité bretonne n'est pas un vain mot.
Faites travailler nos amis.
Réservez-leur votre clientèle.
Acheter Breton, c'est bien.
Acheter chez nos amis, c'est mieux !

ENFIN UNE BATTERIE B.A.S....

Dorig LE VOYER

rue Bourde de La Rogerie,
RENNES (Ille - et - Vilaine)

Qualité écossaise — Renseignez-vous !

Fanch BÉGOT

PNEUS NEUFS de toutes marques
Toutes dimensions
RECHAPAGE — RÉPARATION

12, rue de Brest, QUIMPER - Tél. 9.33

EVIT HO YEC'HEDE, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN

En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS

En boîte de carton de 1 kg.

Marque « COBRASEL »

Le Sel Marin Breton

Lavé, Séché

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LOIRE-INF.) - TEL. : 57 8072

Joseph Reux prêtait depuis quelques années son précieux concours au Cercle Celtique de Penthièvre de St-Brieuc, qu'il accompagnait dans ses déplacements avec sa femme et sa fille (en costume de St-Carreuc).

Il se fit entendre pour la dernière fois à Saint-Brieuc, il y a environ un mois, dans une sélection d'airs de danse du pays de St-Carreuc que présentait pour la première fois les membres du C. C. de Penthièvre : « Sur le droit », « passe-pieds », « sur le gauche ».

Resté dynamique et enthousiaste, il favorisa le recrutement du Cercle Celtique qui perd sa personnalité un de ses meilleurs membres.

A ses obsèques l'on notait la présence de Mme de Francheville d'une déléguée du Conseil Municipal, des représentants du Cercle Celtique de Penthièvre conduits par Robert Hamon, la section des Anciens Combattants, etc..

Ar Soner s'associant aux marques de sympathie qui leur ont été prodiguées, prie l'attention des enfants et toute la famille de Joseph Reux d'agréer ici l'expression de ses très sincères condoléances.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRÉ

C.P.P.P. N° 28062

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

15 EBREL
15 AVRIL 1955

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Hervé LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :
6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 69 - Le N° : 20 Fr.

Yann Sohier, révolutionnaire et chevalier

Le 22 Février 1935, mourait à Plourivo Yann SOHIER, instituteur public, fondateur d'AR FALZ. Il n'avait pas plus de 34 ans lorsque l'ANKOU est venu l'arracher à un apostolat qui fut bref mais singulièrement fécond.

Pour apprécier le courage de l'homme et l'importance de son œuvre, il faut se reporter à cette période de l'Entre-Deux-Guerres où des idées très simples, aujourd'hui admises à peu près par tous, étaient l'objet de préjugés violents. Le mérite d'Yann Sohier fut encore plus exceptionnel si l'on bien retient qu'il était né à Loudéac, en pays gallo, et qu'il dut apprendre le breton.



On conte qu'il reçut un jour, en son école de Plouguivel, la visite d'un inspecteur d'Académie. Lequel posa de nombreuses questions aux écoliers. Surprise : ils étaient plus forts que la moyenne. L'inspecteur s'attendait à sévir : il dut féliciter. Puis il demanda aux élèves de chanter. Nouvelle surprise : sur un signe de l'instituteur, tous se levèrent, très droits, figés dans une attitude impeccable, et l'inspecteur dut subir un formidable « Bro Goz ma Zadou ». A l'époque, c'était de l'audace ! Mais les voix étaient claires et pures ! L'inspecteur en fut si frappé qu'il tressa de nouvelles félicitations.

On a dit de Yann Sohier qu'il a été le Pierre l'Ermite de l'enseignement du breton. C'est juste... Ce qu'il avait entrepris était, en effet, une croisade. Il organisa réunions sur réunions. Il édita des affiches avec un titre flamboyant : « LAC'HA AR BREZONEG ! ». Il mena sans arrêt son combat contre ceux qu'il appelait les « assassins » d'une race. Ses amis et lui n'étaient qu'une poignée. Comme l'a dit un chroniqueur « un moustique ne paraissait pas

d'avantage dans la masse de l'éducation nationale ».

Pour donner plus de consistance au mouvement qu'il avait créé, il le dota d'une revue « Ar Falz » dont le premier numéro parut le 1^{er} Janvier 1933. Sous sa direction, elle eut vingt-deux numéros.

Puis il est mort, très vite, trop vite... usé par l'action, dévoré par sa propre flamme. Mais son œuvre a duré.

Par delà les divergences et les vingt nuances des sociétés bretonnes, nous avons ici le devoir de saluer cette âme d'élite. Ceux qui se réclament du Christ ne peuvent eux-mêmes que s'incliner très bas devant l'homme d'un tel apostolat. Cet apostolat ne relève-t-il pas de la Charité ? Et n'a-t-il pas impliqué le don total de la personne ?

...Il faut méditer cette vie, profondément. Il faut aussi méditer sur la présence aux obsèques d'Yann Sohier d'un abbé Jean-Marie Perrot et d'un Marcel Cachin.

Il faut, de plus, répondre à l'appel de l'apôtre. Et faire de la prochaine Journée du breton une nouvelle grande Journée d'Union. Un nouveau succès !...

Jeunes gens des Cercles et des Bagadou, pour qui tout n'est que sourires et bravos, faites-vous un peu honte de vos triomphes faciles. Dites-vous qu'un homme est mort pour que vous puissiez vivre une jeunesse rayonnante et fière.

A vous, on ne demande qu'une chose : TENDEZ LA MAIN !...

Afin que là-bas, dans le cimetière de Lamballe, où il a voulu reposer auprès de sa mère, Yann Sohier soit heureux de son SACRIFICE.

AR SONER.

Il n'est pas besoin de cacher qu'il reçut en son jeune âge une formation de gauche et qu'il fut un militant fervent de l'extrême-gauche communiste. Il est peut-être même bon de le rappeler à l'intention de ceux qui aiment à jeter des suspensions et à provoquer des confusions. La force de l'ensemble du mouvement breton, par delà ses contradictions et ses impatiences, est précisément d'attirer des hommes des tendances les plus diverses. On y trouve place pour toutes les bonnes volontés, pour toutes les natures droites.

Or, Yann Sohier était la droiture même.

Dès son enfance, il avait souffert de la condition humiliante du peuple breton et surtout du discrédit qu'il voyait jeté officiellement sur sa culture et sur sa langue. Il vit dans la Révolution le moyen de relever ce peuple, de lui faire retrouver sa fierté avec le culte de sa tradition linguistique. Il se fit l'ennemi implacable de cette Société qui vouait cette tradition au tombeau. Il mena ce combat avec une passion loyale. Car ce Révolutionnaire avait une âme de Chevalier.

Yann Sohier fut un instituteur modèle. Surveillé de très près, tant à cause de ses idées avancées que de son action bretonne, il ne fut jamais pris en défaut. Nul n'a montré plus de conscience professionnelle.



Le Bagad de Paimpol

La mort d'Yann Sohier

Nous empruntons le récit de la mort d'Yann Sohier à la revue « An Oaled » (directeur Taidir), n° du 4^e trimestre 1934 :

«...Laissons la parole à Mme Sohier-Le Den, à laquelle nous avons fait une visite de condoléances à Plourivo, le dimanche 31 Mars, n'ayant pu à notre vif regret aller à l'enterrement, le samedi 23.

— « Mon mari, nous dit-elle, était très déprimé depuis quelques mois. Il travaillait trop. En dehors de sa classe et de ses devoirs professionnels qu'il accomplissait ponctuellement, il consacrait tous ses loisirs à son œuvre bretonne. Il recevait plus de dix lettres par jour, et un énorme courrier de journaux, de revues et de livres que je l'aïdais à dépouiller le soir.

Pendant les vacances, il se consacrait à la propagande, il ne prenait aucun repos. Au commencement de l'année, il fut pris d'une bronchite, et lorsque l'épidémie de grippe saisonnière survint, elle le terrassa définitivement.

Il garda jusqu'à la fin toute sa lucidité d'esprit, et se montra courageux devant la mort. Vous savez que ses opinions personnelles étaient opposées à la religion. Logique avec lui-même, il me dit qu'il désirait des obsèques civiles. Ne voulant pas aller contre sa volonté, je lui dis simplement :

— Ta mère, Yann, et la mienne...

— Tu as raison, Annick, fit-il.

Il n'ajouta rien. Je devinais qu'il me laissait libre.

Il ne voulait pas que son corps restât à Plourivo où aucun lien de famille ne le retenait, et, où moi-même je ne resterais pas longtemps. J'aurais désiré l'inhumer dans mon pays de Lannilis, mais il préférait Lamballe où demeure sa mère.

J'ai été fière de voir tant de monde à ses obsèques. Ceux qui ont été empêchés ont envoyé des télégrammes, des lettres qui m'ont profondément touchées. Il était aimé, très aimé et il le méritait.

C'était un esprit droit, sévère pour lui-même et pour autrui. Il aurait pu ne pas être heureux à cause de cela, s'il était tombé sur certaines femmes. Je puis me rendre cette justice, que j'ai partagé toutes ses joies et toutes ses peines ; s'il est impossible d'être heureux, du moins ai-je fait tout ce qui a dépendu de moi pour qu'il le soit.

— C'est votre fille, Madame ?

— Oui, c'est notre Mona. Elle a cinq ans. Nous nous sommes mariés, Yann et moi, en 1928.

— A l'église ?

— Oui, parce que Yann connaissait un curé qu'il affectionnait particulièrement et auquel il n'eut voulu faire la moindre peine. L'abbé Jean-Marie Perrot, alors à Plouguerneau, vint à Tréguier bénir notre union. Il est venu assister à l'enterrement de mon mari.

Et elle ajoute pour compenser :

— Marcel Cachin aussi.

Une réunion de cadres à Quimper,

le 1^{er} Mai

«Kendalc'h» nous annonce une réunion à laquelle sont invités les cadres des Cercles et Bagadous. Elle aura lieu le 1^{er} Mai, à Quimper, salle Temple, en face des Nouvelles Halles, à 10 heures. L'ordre du jour prévoit :

— La préparation et l'organisation des fêtes, par Robert Le Grand (calendrier, programme, transports, indemnités, etc...)

— Les Fêtes de Cornouaille, par M. Bégot. Présentation du programme détaillé. Etude de la danse «Trihory» d'après des documents anciens. Présentation par M. Pierre Hélias, commentaires par MM. Jeff Le Penven et Louis Roparz.

— Formation des Amicales (projet Le Grand).
— Préparation de la journée de la Langue bretonne. Rapports de MM. Keravel, Seité et Le Lous.

— Echange de vues sur les problèmes particuliers, qui se posent aux Cercles et Bagadous.

Revue et Lectures

G.B.K. = Mallarmé.

Al Liamm, n° 48, Janvier et Février 1955, dans ses « Notennou » toujours intéressantes, même quand elles sont quelque peu agressives, décoche des flèches malicieuses à notre modeste « Ar Soner ». On y souligne une contradiction entre le ton employé par Polig Monjarret dans sa réponse à propos de la répartition des fonds collectés en faveur du livre scolaire breton et celui de l'auteur de cette petite revue de presse. Contradiction tout apparente : Polig a dit crûment ce qu'il pensait personnellement et l'on aurait mauvaise grâce à blâmer sa redoutable franchise. Cela ne nous empêche nullement de rendre hommage à l'équipe d'Al Liamm, quand l'occasion s'en présente. Nous ne sommes pas d'accord avec « Al Liamm », et l'on sait pourquoi. Mais les écrivains de cette équipe ont droit à notre respect, et c'est pourquoi il nous paraît honnête de faire écho à leurs travaux littéraires d'une façon impartiale.

Le dernier numéro de cette revue est principalement consacré aux œuvres poétiques de G. B. Kervezion, dont nous avons exploré personnellement la disparition prématurée. Non pas que nous soyons un admirateur sans réserve de cet auteur que nous estimons, pour notre part, trop savant et trop hermétique. Mais G.B.K., comme on l'appelait familièrement, reste sans doute le plus mallarméen de nos poètes, et la musique de ses vers est agréable. Il peut faire les délices des tenants de notre « Skol-Veur » poétique, mais on doute qu'il puisse être un jour populaire. G.B.K. avait la faculté de s'assimiler n'importe quel langage, fut-il le plus abstrait, et n'importe quelle langue, fut-elle l'esperanto. Il avait un cerveau encyclopédique, ce qui est malheureusement rare, et ce « puits de science » nous rendrait aujourd'hui encore d'immenses services. Et comme il chantait bien !...

Ne pas vieillir !

La Terre Bretonne du dimanche 27 Mars publiait un grand article de F. Mévellec sur « Les Elites bretonnes dans l'émigration ». Le dynamique aumônier des Bretons d'Aquitaine aborde là un problème qu'il connaît bien et qu'il convient de ne pas négliger. Nous sommes d'accord pour souhaiter plus d'union et plus de liaison entre tous les Bretons de par le monde.

Le même journal, dans le même numéro, résume en un titre frappant une excellente interview de M. Piéven, président du C.E.L.L.B. : « La Bretagne ne doit pas vieillir ». M. Piéven fait preuve d'une réelle hauteur de vues dans son analyse des problèmes culturels et économiques bretons. Citons :

« Ne pratiquer aucune politique de clocher. Mettre en avant uniquement l'intérêt général de la Bretagne... »

« En sept ans, les Côtes-du-Nord ont perdu 23.000 habitants. C'est beaucoup trop. Si on n'y prend garde, la Bretagne n'aura plus assez de jeunes pour s'équilibrer. Il nous faut donc garder la sève et permettre à une population de vivre décemment sur le sol de ses pères. »

Revanche posthume de M. Halléguen.

Le langage de M. Piéven était aussi celui de M. Halléguen. En rendant à l'un et à l'autre un hommage reconnaissant, nous n'avons en tête aucune arrière-pensée politique. Ce n'est pas notre affaire. Les partis ne nous intéressent pas mais les hommes, quel qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, dès lors qu'ils sont sensibles à des problèmes comme ceux que M. Piéven a fort heureusement définis.

En ce qui concerne M. Halléguen, Le Progrès de Cornouaille, dont la troisième page est souvent consacrée à des questions culturelles bretonnes, a souligné un « incident » lors de la

consultation électorale du 20 Mars. Dans l'ensemble du Pays Glazik et surtout à Quimper, le candidat qui se réclamait de M. Halléguen a remporté un succès exceptionnel. Le Progrès le commente en ces termes :

« Ce sont indubitablement les incidents qui marquèrent les élections municipales de 1933 qui sont à l'origine de cette « vengeance » posthume de M. Halléguen ».

Ce n'est pas nous qui le disons, et nous n'avons pas du tout l'intention de nous immiscer dans un débat électoral. Mais il s'agit ici d'un homme qui nous a montré beaucoup d'amitié et cette obstination de Quimper à voter plus qu jamais « Halléguen » n'est-elle pas émouvante ?

Service-Service.

Cette petite revue de presse n'avait, au début, aucune prétention. Et voici qu'on nous demande de la développer. Et voilà qu'elle suscite des protestations... de ceux qui s'estiment « oubliés », voire « boycottés » ! Il arrive même que l'on nous taxe de « dérasseur primaire », sans que l'on se rende compte que c'est nous faire un très grand honneur. Il faut bien qu'il y ait un « dérasseur primaire » parmi tant d'esprits gaulois et non condescendants. Il y a en Bretagne, actuellement des centaines de « Nominos » et trop peu d'« Isidore ». Or, que fut-il advenu de Nominos à la bataille de Ballon sans la bonne andouille d'Isidore, ô mânes de Jakez Riou ? Ce bon serviteur avait eu la sagesse de penser que les grands hommes portent souvent de l'avis en oubliant d'emporter les provisions de bouche.

Disons tout de suite qu'il n'y a de notre part ni oubli, ni boycottage. Mais de grâce, que l'on nous assure au moins le service des publications moyennant un échange, comme de bien entendu. Service contre service, comme c'est la bonne règle.

La Bretagne est, on le sait, le pays des chapelles. Nous admettons que chacun des fidèles dise que « son clocher est le plus beau d'alentour ». C'est de rigueur, et conforme à la tradition. Mais que l'on nous excuse de ne pouvoir accomplir tous les pèlerinages : notre pauvre budget n'y résisterait pas. « Because gwelenn » comme disait un héros d'Youen Drezen.

Il en pleut des feuilles de contribution... bretonne !

Car, il en pleut, plus que jamais des feuilles de contribution à la cause bretonne !

Nous avons sous les yeux des numéros de « Bro goz va zadou », feuillets ronéotypés qui nous apportent le « point de vue » d'un groupe de Nantais. Ces Nantais tiennent à leur qualité de Bretons et le disent d'un ton acerbe à ceux qui seraient tentés de les oublier. Nous relevons des raccourcis d'histoire nantaise ou d'histoire générale bretonne, ainsi que diverses chroniques avec les signatures de : Marc Ollivier de Plessix des Gouets, Vital Goupil, Jo Le Brech, Hervé Penbuoc'h, etc... Nous avons même relevé un essai de réforme orthographique bretonne. Qui n'a pas sa « réforme » ?

Alain avec nous !

On se réjouit de voir la revue « Ar Falc'h » prendre un nouveau développement. Elle est maintenant imprimée de façon agréable. Une très bonne part est consacrée, comme il se doit, à la pédagogie. Mais cette part est intéressante pour ceux-là mêmes qui croient avoir un bagage breton assez fourni. La documentation générale est également abondante et de qualité. Elle va de l'anthroponymie au cours de littérature (consacré cette fois à Jean-François Le Gonidec), à l'éducation artistique, et à la formation des Bagadous scolaires (méthode, airs de musique). Pierre Hélias dispense ça et là les divers aspects de son talent et les ressources de sa vaste culture. Nous avons apprécié la sonorance de ses vers :

« Sorc'henn, sorc'henn, va buhez !...
Bedou, bedou, va c'hoant !...
Hunvre, hunvre, va gwad !... »

le « Korrig an hoz » mis en musique par Jeff Penven est d'un mouvement fort séduisant. Mais on lui doit aussi de nous avoir révélé dans ce numéro d'Ar Falz un Alain (le philosophe bien connu) littéralement envoûté par la Bretagne :

« La danse muette et sérieuse des Bretons avait illuminé une ou deux fois par la beauté qu'elle communiquait à tous les visages. »

Citons encore :

« Ceux qui ont vu des danses russes auront dit que le rythme n'y manque pas, mais que le style y manque ; au contraire la danse des villages bretons, si savante, si étudiée, si modeste aussi dans ses mouvements, est un bel exemple de style dans les mouvements rythmés. »

Voilà un charmant parrain que nous ne conceptions pas. Il est mort, hélas ! le doux philosophe qui se laissait « illuminer » par la danse bretonne. Il n'était pas breton, mais il avait emprisonné l'âme de notre pays. Être ou se sentir breton, n'est-ce pas vivre la plus séduisante philosophie ?

Si Alain vivait encore, nous l'inviterions aux fêtes de Conrouaille. A la place d'honneur !

Jules Verne.

Toute la presse parle de Jules Verne. Le monde entier s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de sa mort. Ce n'est que justice. Celui qui a appelé le créateur de mondes imaginaires fut un anticipateur génial. Dans ses romans il a annoncé les plus extraordinaires inventions de ce siècle. Il a été l'une des plus étonnantes incarnations du rêve et de l'imagination celtique. Car Jules Verne était un Breton.

Il naquit à Nantes le 8 Février 1828 d'une famille apparentée à la famille de l'illustre Chateaubriand. L'auteur de « René », et des « Mémoires d'Outre-Tombe » fut, du reste un des grands inspirateurs de Jules Verne.

« J'ai lu Walter Scott, Chateaubriand et Musset à la folle, » a-t-il dit lui-même.

Un de ses oncles était un comte de Chateaubourg, et les étymologistes pourraient s'appliquer à trouver un correspondant de « Verne » dans le « Gwern » de nos dialectes.

Jules Verne n'avait pas prévu seulement les progrès de la science, mais il avait une vision extraordinaire de l'évolution générale de notre monde.

Il avait imaginé, dès 1889, une entrevue entre une personnalité considérable des Etats-Unis et un ambassadeur de la Russie ; entrevue qu'il situait dans un avenir assez lointain (2889). L'ambassadeur de Russie exposait le besoin de son pays d'accroître encore son espace vital :

« Comment, Monsieur l'Ambassadeur de Russie, vous n'êtes pas satisfait de votre vaste Empire qui, des bords du Rhin, s'étend jusqu'aux frontières de la Chine, un Empire dont l'Océan Glacial, l'Atlantique, la Mer Noire, le Golfe Persique, l'Océan Indien baignent l'immense littoral ? Et puis, à quoi bon des menaces ? La guerre est-elle possible avec les inventions modernes, ces obus asphyxiants qu'on envoie à une distance de 100 kilomètres, ces projectiles qui sont chargés avec les microbes de la peste, du choléra, de la fièvre jaune et qui détruiraient toute une nation en quelques heures ? »

Jules Verne imaginait ensuite l'Américain se rendant vers le consul d'Angleterre qui protestait contre l'annexion de la Grande-Bretagne par les Etats-Unis :

« C'est donc la fin murmure le consul américain. Le Royaume-Uni, le Canada, la Nouvelle-Bretagne sont aux Américains, les Indes sont aux Russes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont à elles-mêmes. De tout ce que fut le monde il ne reste que l'Angleterre, que nous reste-t-il ? Plus rien, Monsieur ! Eh ! bien, et Gibraltar ? »

« Plus rien, Monsieur ! Eh ! bien, et Gibraltar ? »

que Jules Verne, le voyant, écrivait

Jos. P.

Il y a vingt ans...

mourait le Docteur Charles Cotonnec

rénovateur des Lutttes Bretonnes

Le Docteur Charles Cotonnec mourait il y a vingt ans, très exactement le 30 Mars 1935.

Comme on ne saurait contester à la Lutte Bretonne d'être l'une des expressions de notre « Folklore Vivant », il ne convient pas de laisser passer un tel anniversaire sans évoquer la grande mémoire du fondateur de la F.A.L.S.A.B.

Charles Cotonnec était né en 1876, à Saint-Thurien, d'une famille de cultivateurs qui s'installa par la suite au manoir de Trévarez, en Saint-Goazec. Après de bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Lycée de Quimper, il s'orienta vers la médecine. En 1904, il s'installait à Hennebont où se disputaient régulièrement des tournois de lutte suivant la manière ancienne qui voulait des « combats au finish » ; c'est-à-dire dont la seule conclusion pouvait être, soit le renoncement — très rare — d'un concurrent, soit le « Lamm » qui consiste en un « plaqué » simultané des deux épaules. Le premier grand enthousiasme du jeune docteur paraît avoir été provoqué par un combat demeuré fameux entre un hercule de foire, le Méridional Gayon et un petit cultivateur de Berné, Fléjo. Jusque là, Gayon avait impunément défilé tous nos champions, y compris le



célèbre Pichon, de Lanvaudan. La victoire de Fléjo eut un énorme retentissement. Cotonnec la chanta en une « sône » que l'on reprend encore dans les grandes circonstances et qui se terminait ainsi :

Ar sonenn zo kaset da Rouzig depute
Vit bout kannet er Gambr da baotred ar C'hreiste.

Après avoir fait la guerre de 1914-1918 en qualité de médecin-capitaine, Charles Cotonnec vint se fixer à Quimper. Toujours passionné de folklore et de lutte, il en vint à envisager une modification de notre sport d'élite. Il considérait la lutte comme caractéristique de notre race, et comme un bienfait social, par ce qu'elle impliquait de discipline, de « fair play » et d'attachement aux traditions. Dans un appel retentissant, il évoqua en 1928, ce que représentait la lutte pour nos ancêtres : les Ducs de Bretagne se faisaient accompagner de leurs meilleurs lutteurs ; on offrait des spectacles de luttes aux rois et la chronique veut que dans ce sport « LES BRETONS L'EMPORTAIENT SUR TOUTE AUTRE NATION ». Cotonnec voulut restituer son prestige à la lutte, et pour frapper les imaginations, lança l'idée d'un pre-

mier tournoi interceltique entre le Cornwall britannique et la Bretagne. Il eut lieu à Quimper, le 19 Août 1928, suivi par une foule absolument électrisée, où l'on notait toutes les célébrités bretonnes du moment. La victoire revint à la Bretagne, grâce au triomphe en « toutes catégories » d'un petit boulanger de Scaër, Scordia, sur le géant britannique Francis Gregory. Le jeune athlète Scaërois devint une véritable idole populaire. Il devait être victime, en 1932, d'un malheureux accident au cours d'un combat. Le seul accident mortel qui ait marqué nos tournois nous privait, par une fâcheuse coïncidence, du plus prestigieux de nos lutteurs.

Après le triomphe de Quimper, l'heure parut venue de fonder une Association solide, destinée à maintenir et à propager nos jeux et sports traditionnels : ce fut la FALSAB, laquelle fut définitivement constituée en 1930. De nouveaux tournois interceltiques eurent lieu d'année en année, le plus souvent à l'avantage des Bretons. Parmi les athlètes qui se firent un nom, citons Robert Cadio, de Guiscriff, Julien Cloarec, de Lochrist, Mathurin Le Gall, de Lochrist, Job Simon, du Faouët, Michel Pétillon, de Fouesnant, Jean Le Tallec, de Gourin, Nicolas Clément, de Clohars-Fouesnant.

Parmi les principaux collaborateurs du docteur Cotonnec, nous devons mentionner Henri Léon, de Gourin, Joseph Mariette, d'Hennebont, et Joseph Croissant, de Scaër, tous les trois disparus.

Le docteur Cotonnec devait mourir des mauvaises suites d'une opération chirurgicale à Paris. Ses obsèques, en l'église Sainte-Croix et au cimetière Saint-Avit de Quimper, eurent un caractère imposant et profondément émouvant.

Un mois avant de mourir, le bon Docteur, qui se doublait d'un poète délicat, avait publié ses diverses œuvres sous le titre : « SON-JENNOU EUR C'HERNEVAD ». On peut considérer ce livre comme son testament. En guise de préface à ses vers, on y relève le texte d'un discours où il célébrait la fraternité interceltique. Il rêvait d'ailleurs d'instaurer des « Olympiades Celtiques » où seraient remis en honneur les divers sports traditionnels de Bretagne, d'Ecosse, d'Irlande, de Galles, du Cornwall et de l'île de Man. L'Ankou l'aura fauché en plein rêve...

Dans ce même discours, il nous livrait le fond de sa pensée dans une phrase — programme qui reste d'une émouvante actualité :

« L'AVENIR APPARTIENT A CE QUI EST AIMÉ DES JEUNES ET SE BATIT COMME LE PASSÉ COMME FONDAMENT. »

J. J.

Pour ceux qui auraient l'intention d'écrire personnellement à Polig Monjarret, précisons son adresse :

POLIG MONJARRET,

B. P. 683,

ABIDJAN, Côte d'Ivoire (A.O.F.).

Pour ce qui concerne la rédaction d'Ar Soner, écrire :

— 7, rue des Gentilshommes, Quimper,
— ou à M. Job JAFFRÉ, 53, avenue des Sports, Kerfeunteun-Quimper.

Examens. — Ruban Rouge.

René Sergent, de Baud (à Baud, le 10 Mars 1955) et Pierre-Yves Fravallo, d'Hennebont (à Lorient, le 15 Mars 1955) ont passé avec succès l'examen de l'Hanter-Drec'h, en présence de Polig Monjarret et Albert Hémyry (Arnodenneryen).

Félicitations aux nouveaux promus.

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Hervé LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-44 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 70 - Le N° : 40 Fr.

Ce n'est qu'un au revoir !..

C'est le cœur serré que j'ai quitté Polig dans la soirée du 8 Avril, quand il prit la route de Bordeaux. Cette tristesse de voir notre ami partir, tous les sonneurs l'ont ressentie avec moi. Nous savons trop bien ce que nous devons à ce Breton tenace qui a accompli en dix ans un travail prodigieux. Des timides débuts de l'après-guerre aux grandes réalisations d'aujourd'hui, quel chemin nous avons parcouru sous sa direction ! En 1945, quelques sonneurs isolés, rescapés de la tourmente. En 1955, une multitude de sonneurs, dont les bagadoù font désormais partie intégrante de la vie bretonne !



Il faut avoir vécu dans l'intimité de Polig pour mesurer la somme d'énergie qu'il lui a fallu déployer pour réaliser cette œuvre malgré les obstacles qui se dressaient sur sa route. Il faut avoir été son confident — comme j'avais l'honneur de l'être — pour comprendre la foi immense qui l'animait et qui l'empêchait de désespérer quand les nuages s'amoncelaient à l'horizon.

Ce n'est qu'à présent qu'il est loin de nous, que nous comprendrons vraiment ce qu'était Polig.

Appel aux volontaires

Cette année la « JOURNÉE DU BRETON » n'a pas eu le même jour dans les Côtes-du-Nord et dans les quatre autres départements.

Ceci doit être mis à profit par le plus possible de Membres de Groupes situés à proximité des Côtes-du-Nord pour venir renforcer le nombre de Quêteurs dans ce département, le dimanche 17 Mai.

Cette année, trois fois plus de localités que par le passé doivent être visitées, par nos Quêteurs et Sonneurs.

Il est prière aux Volontaires de se mettre en relation avec le Secrétaire de la F.C.B., Boîte Postale 17, Brest, qui proposera un itinéraire et organisera le déplacement.

De même, la F.C.B. compte bien que, le 19 Mai, un bon nombre volontaires des Côtes-du-Nord viendront renforcer l'action de leurs camarades dans la zone limitrophe des quatre autres départements.

Mais son départ — momentané — ne doit pas ralentir la marche de B.A.S. Nous devons suivre la route que notre ami nous a tracée. De la terre d'Afrique où il a dû s'exiler pour un temps, il continuera à exercer son influence sur le Mouvement dont il a été jusqu'ici le 'grand animateur. Nous voulons qu'à son retour, il ait la joie de constater que nous n'avons pas failli à notre tâche, que nous n'avons pas dénaturé son œuvre, mais que nous sommes restés fidèles à l'idéal qu'il nous a inculqué.

Amis sonneurs, Polig compte sur vous. Il me disait en me quittant l'autre soir, combien il était triste de vous laisser, mais qu'il avait confiance en vous. Si Emile Allain et moi, avons été désignés pour le représenter au Secrétariat de B.A.S., c'est en communauté d'esprit avec lui et sous ses directives que nous entendons remplir notre charge.

Préparons, tous ensemble, le retour de Polig, en travaillant la main dans la main pour B.A.S. et la Bretagne. J. DUCAMP.

Cercles, Bagadou,
Militants de la Langue Bretonne !

Préparez-vous
pour la grande journée de collecte
en faveur de l'œuvre
du
Livre Scolaire Breton

Elle aura lieu, suivant les régions,
le 19 ou le 22 Mai

Tous à l'action pour que le succès
de l'an dernier soit dépassé !



Bagad " Ar Glaziked Pouldergat "

Premières instructions pour la préparation de la 4^e Journée de la Langue

1. — MATÉRIEL

- La F.G.B. vient d'éditer :
 - 1° 200.000 vignettes « Evit ar Brezoneg » ;
 - 2° une Affichette destinée aux vitrines et aux panneaux d'affichage ;
 - 3° une « bande » destinée à être mise sur les cars, camions, voitures, etc...

● Ce matériel sera réparti entre TOUS les Groupes « Kendalc'h », le 1^{er} Mai, à Quimper. Les Cercles et Bagadou n'ayant pas de représentants à Quimper (pour cette réunion de cadres) recevront leurs insignes et affiches par voie postale.

● Dès la 1^{re} semaine de Mai, les Sociétés doivent procéder à l'épinglage des insignes.

● Les Sociétés doivent penser aussi à préparer des boîtes et coussins pour la présentation des Vignettes. (Voir plus loin, quelques conseils à ce sujet.)

2. — LES QUÊTEURS

● La grande préoccupation des Responsables de Cercles et Bagadou doit être de rassembler le plus grand nombre possible de QUÊTEURS et QUÊTEUSES. Il en faut deux fois plus que les années passées si nous voulons vraiment atteindre l'objectif fixé (objectif modeste par rapport au chiffre de la population).

● Tous les membres du Groupe local, tous ses « supporters », — et tous ses Cadres, — tous les Amis du Folklore et de la Langue (même s'ils ne sont pas membres du Groupe), doivent participer à la Journée.

● **EXTRÊMEMENT IMPORTANT** : Demandez à des Personnalités de la localité de prendre part aux opérations, ne serait-ce que pendant une heure ou deux.

● Plus un Ami de la Langue et de la Culture bretonnes est « haut placé », et plus il importe qu'il « descende dans la rue » les 19 et 22 Mai.

3. — OU QUÊTER ?

● 1° D'abord dans votre propre localité.

● 2° Dans les localités voisines (itinéraire à établir, véhicules à prévoir)

● Parcourir au moins les rue principales ; ne pas négliger les quartiers populaires.

● Points essentiels : entrées et sorties de Messes, de Cinéma, de Matches, de Fêtes, Gares et Autobus.

● Le costume breton n'est pas indispensable.

● Le plus possible de sonneurs... mais pas ensemble : 1 ou 2 sonneurs par groupe de quêtEURS.

Fantaisies poétiques

Nous avons lu quelque part (soyons discret !)
*Au fond de l'anse
 L'eau qui s'avance
 Au grand plaisir des rochers,
 Souvent divague...*

Hum ! On a l'impression que l'eau n'est pas seule à divaguer.

*Alors, n'écoutez plus que leur haine sauvage,
 Ils suppriment partout ce qui sent le breton,
 Le chapeau de velours, la culotte de pagne...*

Cela part d'une bonne intention, mais c'est dangereusement dit. A-t-on idée de mettre le nez dans la culotte pour chanter les parfums de la bruyère ?

*« Derrière en son enclos de saules, d'échaliers
 S'arrondit la prée ou le ruet dit sa musique,
 Ou les vaches, les bœufs, les moutons et les bœufs
 Pâissent sous le regard paternel des fermiers... »*

Voilà une imputation de paternité qui dépasse la limite permise aux leonices poétiques !

Le regretté Léon Le Berre (Abalor) avait adressé au « Clocher Breton » de Lorient un article auquel il avait donné en guise d'épigraphe deux vers de Brizeux. Un compositeur lui fit la mauvaise blague de transcrire :

*O Breiz-Izel, ô Kaera-bro !
 Mor en e c'hreiz ! Koat en e zro !*

Cela pouvait donner à penser que le brave Abalor était brouillé avec les notions élémentaires de la géographie bretonne.

MIK.

« Il est au moins aussi instructif pour les Bretons de savoir les faits et gestes d'Alain Barbe-Torte que ceux de Manlius Capitolinus, et que le siège d'Hennebont vaut bien celui d'Olinthe. »

Etienne Gaschignard.

Né à Nantes en 1735, professeur d'histoire au Collège de Macheoul, où il mourut le 11 Mars 1793.

Elections et Folklore

Si une seule alouette ne fait pas le printemps, signalons toutefois que maintes professions de foi ont été empreintes d'un esprit nouveau à l'occasion des dernières élections cantonales.

D'assez nombreux candidats ont tenu à mettre l'accent sur la nécessité de doter la Bretagne d'industries susceptibles de freiner l'exode rural et d'animer nos régions désertées. La nécessité d'une décentralisation économique a été proclamée par des représentants des partis les plus divers.

M. Jean Lautrédu, maire de Pont-l'Abbé, a d'autre part préconisé dans son programme : « d'encourager la création dans chaque commune d'un Cercle Celtique et de donner de l'envergure et de la qualité à toutes les manifestations folkloriques ».

Un candidat de la région lorientaise, M^e Guyonvare'h, notaire à Plœmeur, n'a pas craint de faire usage de la langue bretonne dans son appel aux électeurs, où il leur a demandé de voter « erit un den ag er vro ».

Il a été élu ainsi que M. Lautrédu.

CONFECTION DE COUSSINS

Rien de plus facile à confectionner que ces Coussins sur lesquels vous piquerez vos vignettes : vous les emplirez de sciure de bois ou, tout simplement, de chiffons ; en tissu écossais, munis de petits rubans, ils sont ravissants !...

Les Boîtes en carton épais ou en contreplaqué (en demandant chez les pharmaciens, les quincailliers, par exemple) seront décorées à peu de frais par les « Bandes » imprimées (en 3 couleurs) que vous recevrez avec les Vignettes.

AFFICHES

Les faire mettre dans les vitrines et les coller sur les panneaux d'affichage quelques jours avant la Collecte, de façon à préparer la population.

Surtout : faire mettre une bande imprimée aux vitres des auto-cars, même si vous ne devez pas rendre visite à toutes les localités desservies par ces cars.

Le numéro d'« Ar Soner » consacré à la 4^e Journée du Breton paraîtra AVANT LE 15 MAI.
 Il donnera aux Cercles et aux militants isolés les dernières instructions pour l'organisation de la Collecte.

BLEUN - BRUG

Les concours scolaires à Landivisiau, le 31 Juillet.

Le Bleun-Brug est surtout connu par ses manifestations spectaculaires, mais il est beaucoup plus. Par ses concours scolaires, son grand concours annuel — qui se tiendra cette année à Landivisiau les 29, 30 et 31 Juillet — est aussi le couronnement d'un travail profond accompli dans les écoles.

Les concours scolaires du Bleun-Brug comportent : lecture, récitation, chant, narration, en langue bretonne, et dessin. Parmi les garçons et parmi les filles, on distingue suivant l'âge : petits (6-7-8 ans), moyens (9-10-11 ans) et grands (12-13-14 ans). Le classement aux concours se fait par matière et par âge.

Les concurrents en chant et en récitation doivent être capables de lire convenablement le texte en langue bretonne. On peut concourir en une ou plusieurs matières. Dans ce cas, on peut gagner plusieurs prix. Les prix sont des objets d'art ou des livres bretons ou français sur le Breton.

1. — Lecture. Les élèves doivent lire dans les livres en usage dans leur école : *Breton par l'image, Yez hon Tadou...*

2. — Récitation. Le concurrent déclamera par cœur le texte imposé à sa catégorie. La récitation doit être vivante et autant que possible mimée.

3. — Chants. Deux chants obligatoires, l'un particulier à chaque catégorie, l'autre imposé à tous.

4. — Narration. Racontez en breton le paradis de votre paroisse ou d'une chapelle de votre paroisse (une page de cahier).

5. — Dessin. Sur une feuille de format 21x27, placez et décorez cette inscription :

1905 : Bleun-Brug savet e Sant Noug a zant Aotrou Perrot.

1955 : Eured-Aour ar Bleun-Brug e Landivisiau hag e Sant Noug.

(1905 : le Bleun-Brug est fondé à Saint-Voug par M. Perrot.

1955 : Cinquantenaire du Bleun-Brug à Landivisiau et à Saint-Vougay.)

Dessins et narrations doivent être adressés avant le 15 Juillet à M. V. Selté, Bleun-Brug, Châteaulin, Finistère.

Sur demande, le Secrétariat du Bleun-Brug, Roz-Bleuniou, Châteaulin, fournira les textes des réceptions et les chants.

Pour ceux qui auraient l'intention d'adresser personnellement à Polig Monjarret, précisons son adresse :

POLIG MONJARRET,
 B. P. 683,

ABIDJAN, Côte d'Ivoire (A.O.F.).

Pour ce qui concerne la rédaction d'Ar Soner, écrire :

— 7, rue des Gentilshommes, Quimper.
 — ou à M. Job JAFFRÉ, 53, avenue des Sports, Kerfeunteun-Quimper.

La versification Bretonne

par le D^r DUJARDIN

« Comme la langue bretonne prête beaucoup de poésie par l'abondance de ses termes pour exprimer les divers sentiments et par la variété de ses tournures, ceux qui ont écrit en vers sont plus nombreux que ceux qui ont écrit en prose » (abbé Hingaut, préface de sa grammaire). 1869.

Cependant la langue bretonne ne possède pas de documents en vers, antérieurs à 1450. De cette date à 1650, la versification bretonne obéit aux lois générales de la versification française : mesure, césure, rime, avec cette caractéristique qu'à la rime finale s'ajoute une rime interne qui lie l'avant-dernière syllabe de chaque vers à sa propre césure.

Na vezet goac, na diactiff.

La plupart des versificateurs ne se contentaient pas de cette rime interne indispensable. Deux à trois rimes internes n'étaient pas exceptionnelles.

*Pan voa ganet roue an bet, gullet tra
Ez dileuzrat gant un stat ebalus
Muy quet mil eal peur santel da gulet
Roue an princez, deuet en bet quenenedus.*

Les derniers tenants de cette métrique compliquée furent Tanguy Guéguen, avec ses Nouveaux (1650) qui republia la Revue Celtique (T. X à XVI) et Dom Ian Cadec, dont la dernière pièce de vers de sa Trajédien Sacré (1651) est écrite d'après ce système (Rev. Celt. 1899, p. 17).

Jaffrennou-Taldir, au congrès de l'U.R.B. à Pontchâteau, en 1909, présenta une communication sur la rénovation de la poésie bretonne, la remise en honneur de la métrique nationale à rimes internes. Cette métrique, disait-il, est belle, enchanteuse et variée. Elle serait goûtée du public tant le système est original, donne au vers de rythme, de couleur, de cachet.

François Vallée fit des réserves. L'enthousiasme de Taldir n'eut pas d'écho ; pas davantage, vingt ans plus tard, quand il y revint dans sa revue *An Oaled*. Il avait oublié de prêcher d'exemple.

Depuis 300 ans la prosodie bretonne a délaissé les rimes internes. Elle est régie par l'art poétique français mais selon son génie propre.



Notre prosodie actuelle est, en effet, née des cantiques et chansons de France et de leurs mélodies. L'artisan de cette adaptation fut le R. P. Maunoir, jésuite. Son arme missionnaire préférée était le cantique. Pour faire pénétrer dans les esprits la doctrine qu'il prêchait il utilisa les airs des chansons et cantiques français en vogue à l'époque (1^{re} moitié du XVII^e s.) et y adapta des paroles bretonnes.

Après la guerre de 1914-1918, encore à l'imitation des Français, le vers libre est apparu. Ne l'utilisent que quelques écrivains, disciples de l'École de Gwalarn, dont le chef Ropartz Hémon a ainsi défini cet art poétique : « Ils se sont libérés de la façon française et même de toute règle pour obéir au plaisir de l'oreille ou à l'imagination ».

La façon française veut dire, sans doute, principes et règles de la versification française. C'est pourtant cette dernière qui est le plus en faveur, la plus répandue parmi le peuple et qui durera autant du moins que les chansons et cantiques bretons cadreront avec la carure de la musique classique, et que dans les récits en vers l'on voudra obéir au plaisir de l'oreille, à l'imagination et à la richesse du vocabulaire en obéissant aux règles de l'art poétique breton.

Le rythme des vers est fait de l'harmonie de ses accents. Mais il existe quatre manières de prononcer le breton correspondant, chacune, aux quatre dialectes de cette langue. Cependant, depuis 1900, les dialectes de Kerne, Léon, Trégor ont été suffisamment unifiés, en écriture,

pour que les poésies aient perdu le plus souvent leurs caractères dialectaux.

Le dialecte Vannetais diffère sensiblement, en vers comme en prose, des trois précédents, en écriture et à la lecture. Son accent est sur la dernière syllabe des mots, les trois autres accentuant l'avant-dernière. Cet accent tonique a un nom en breton : *ar pouez-mouez* — le poids de la voix.

Il existe donc des règles de versification communes à ces deux groupes dialectaux et des règles propres au groupe K.L.T. comme le Vannetais a les siennes.

...Le breton n'a pas d'e muet ; il n'a pas de rimes masculines et féminines, à moins que l'on applique le terme « féminine » aux rimes formées par des syllabes faibles : goalet, kalet, et qui doivent régulièrement être précédées d'une autre rime sur forte. La rime est alors riche.

...L'absence de syllabes muettes avantage la poésie bretonne et lui permet d'utiliser des métriques de 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15 et même 17 pieds.

...La combinaison des vers peut être aussi variée qu'en français, de mêmes mesures, de mesures différentes, mêlés, alternés, groupés en couplets, stances, strophes, etc.

...Cependant la césure n'est obligatoire que dans les vers de :

10 syllabes après la 4 ^e ou la 5 ^e .	
12 — — — — — 4 ^e , 6 ^e ou 8 ^e , ou à la fois	après 4 ^e et 8 ^e .
13 — — — — — 6 ^e ou 7 ^e .	
15 — — — — — 8 ^e .	

...Elle peut légitimement suivre une syllabe faible.

...Le décompte des syllabes présente quelques difficultés pour qui veut se faire goûter des lecteurs de tous les dialectes. Nombreux sont, en effet, les mots comportant voyelles et diphthongues associées, voyelles précédant diphthongues suivies de voyelles, diphthongues précédant voyelles suivies de diphthongues : maouez, yaouank, miaoua. L'opuscule, la *prononciation du breton*, de R. Hémon, rend bien des services dans les cas douteux pour des non-bretonnants d'origine.

Pour ceux-ci encore la lecture des poésies bretonnes et le choix des rimes présentent quelques obstacles. L'orthographe ne différencie pas les voyelles fermées *é*, ouvertes *è*, longues *ô*, brèves *o*.

Les rimes pour l'œil et les rimes pour l'oreille.

Les rimes peuvent satisfaire l'œil mais non l'oreille pour laquelle elles sont faites.

Il existe, en conséquence, des rimes riches, des rimes convenables, d'autres suffisantes, d'autres qui ne sont qu'assonances.

Il faut même convenir qu'en raison de l'accent tonique sur la pénultième, phonétiquement, c'est cette pénultième qui constitue la vraie rime dans les mots d'au moins deux syllabes sauf le cas, encore fréquent, où les mots de deux syllabes ont leur accent sur la dernière.

Rime ordinaire : rez, ganez.
Rime riche : maner, koner.
Rime convenable : lavaret, diskennet, lavaret, ingalet (consonnes différentes).

« Bro » et « tro » riment fortement.

« Bro » rime avec « Kornvro ».

Mais « tro » rime très faiblement avec « Kornvro », celui-ci n'étant qu'un composé du premier. « Va mam » ne rime pas avec « daou lamm », l'accent ici étant sur « daou ».

Riment faiblement l'é fermé et l'è ouvert : pér, poires, Pér, Pierre.

L'o bref et l'o long : torr, cassure, mor, mer.

Un é terminal cornouaillais ou trégorrois peut rimer avec un ez terminal léonais, ce dernier devant être rendu é à la lecture : Karantez, Karantez ; un a léonais avec un an infinitif, superlatif, trégorrois.

Les syllabes terminales des substantifs et des verbes peuvent à la vue paraître rimer. Il n'en est rien : skoaz, épaule, ne rime pas avec skoas, il frappe.

« Va beg » et « abeg » ne riment pas pour deux raisons : place de l'accent, é ouvert, é fermé, de même « harzal » et « ar zil », non plus que « ar vez » et « banvez ».

Autre exemple : *petra lavaret-te ? ar benedise*, les syllabes accentuées n'étant pas homophoniques et n'étant pas au même niveau d'accentuation.

La question « hiatus ».

Dièrèze — on peut, dans les futurs, au lieu de la terminaison *a/ro* : *ra/ro* il fera, *ro/ro* il donnera, adopter la forme *ay* : *ra*, il fera, *roy*, il donnera, en une syllabe.

Enjambement. — Il n'y a pas de règle fixe. On le fait le plus souvent se terminer à la césure du vers suivant. En tous cas il ne doit pas faire boiter le vers.

Hiatus. Il n'y a pas d'hiatus entre une voyelle et les lettres H, Y, W, qui sont consonnes.

Il n'y a pas d'hiatus entre deux voyelles dissemblables, mais il est préférable de les éviter : *Kana e oferenn* — *setu aze* — *pennou tibil* — non plus qu'entre diphthongues et voyelles, diphthongues et diphthongues dissemblables.

L'on évite l'hiatus par l'emploi de l'apostrophe : *leuna ar pad* = *leuna r pad*, *setu unan* — *set unan* — *a gane evel eul labous* = *a gane vel, eul, labous*. Emploi à être judicieux et peu fréquent.

De la particule a. — L'emploi de la particule a produit souvent des hiatus. Les deux meilleurs techniciens de la prosodie bretonne : Gwennaél, l'auteur des *Klotennou* et Paotr Treouere, dont les adaptations des Fables de La Fontaine sont des modèles de versification, ne sont pas d'accord sur cet emploi.

Pour ce dernier, sa suppression évite l'hiatus ne gêne pas le sens, ne modifie pas le rythme. Selon Gwennaél, la particule est caractéristique du génie de la langue et ne doit que rarement être supprimée. Il accepte *me lavar* pour *me a lavar*, mais à la 3^e personne, et même dans le cas où le sujet est un nom, il conseille d'éviter son abandon : *en a lavar*, i ou *int a lavar*.

Inversion. En breton surtout leur rapprochement alourdit le style et nuit à la clarté.

Autres cas de décompte des syllabes. — La désinence de l'infinitif quelle qu'elle soit ne compte que pour une syllabe : *Minou/a* : 2 syllabes — *Silla/ona* : 4 syllabes.

L'accord n'est pas fait et devrait se faire entre dialectes sur certains points après conseil de linguistes. Si l'on admet universellement que *loened*, *poanlou*, *taolou*, par leurs diphthongues *oe*, *oa*, *ao*, ne font que deux syllabes, on en déduit que leur singulier n'en fait qu'un : *loan*, *poan*, *taol* et l'on nous dirait pourquoi (étymologie) en gallois : *daear*, *clanar* douar et ne sont pas diphthongues et font deux syllabes.

Emprunts dialectaux. — Il est souhaitable que des emprunts discrets interdialectaux concourent à l'amélioration des productions poétiques.

Les quelques considérations qui précèdent n'ont pour but que de faciliter aux lecteurs les études consacrées à l'art poétique dans la bibliographie qui suit en attendant que les Bretons soient dotés d'une *Prosodie* et d'un *Dictionnaire de rimes*.

Conseils aux poètes.

Au cours de ces études vous aurez sous les yeux les quelques trente fables parues dans l'*Almanak ar Breizad* 1942 (Brest, *Le Courrier du Finistère*) et dues à Paotr Treouere. Elles ont paru en volume. Il m'honorait de son amitié et de ses conseils. En le perdant, la Bretagne porte le deuil de son barde le plus populaire.

Ses conseils sont résumés dans cette lettre : « J'ai rêvé, moi aussi, différentes fois de concevoir quelques notes sur une façon de concevoir la versification bretonne, en vue de rendre service aux amateurs débutants. Car je puis parler d'expérience, ayant composé chansons et récits et fables de toutes sortes et de tous mé-

tres, ayant traduit en particulier 75 fables de La Fontaine : exercice très instructif et formateur.

J'en suis arrivé à cette conviction que les règles de la prosodie bretonne ne sauraient être que celles de la prosodie française, telles qu'on les formule à l'heure actuelle, par conséquent sans toute la rigidité de l'art poétique de Boileau, avec les libertés que Victor Hugo et autres romantiques accordent pour la césure, mais sans verser dans les licences exagérées de quelques-uns de nos contemporains...

Pour ce qui est de la rime en breton, j'estime que lorsqu'il s'agit de pièces à réciter, il faut y suivre l'exemple des autres langues accentuées, comme l'italien, l'allemand, l'anglais, etc., par conséquent avoir toujours une syllabe forte rimant avec une autre syllabe forte, et quand le vers finit par un mot accentué sur la pénultième, avoir autant que possible deux syllabes rimant complètement, ou tout au moins, deux voyelles rimant entre elles dans 2 mots correspondants.

Ex. : bro-tro, leac'h-beac'h, tad-yaouankat, Breiz-feiz, kalet-caled, rased-lazet, stereden-peden, bizied-gwenilled, kalet-lavaret-kalet, logod-bolod, kizier-sier...

Cela donne une richesse incomparable aux vers. Il ne faut pas cependant être trop rigoriste. Il arrive qu'on ne trouve pas les mots accentués nécessaires. Et alors, comme la syllabe faible finale de nos mots accentués n'est tout de même pas imperceptible, cette syllabe faible peut suffire avec une syllabe faible correspondante, pour produire un effet agréable à l'oreille, p. exemple (extrait de Pagan Kerlouan).

*Diwallit, diwallit, Romaned digernez
Ne zualoe warnoc'h ar goelvan, an enkrez,
Ha ne rofe d'omp-ni gallowd da zont d'ho pro
Gant e vorzol pouner, d'ho flastra didruez
Da lakat dre ma zamp an tan en ho siez
Ha d'ober ac'hanoc'h en hor buhanegz
Hor sklavourien ivez d'ho tro.*

Ne pas trop exiger de la rime et ne pas oublier l'accentuation.

Tous ces ez-là sonnent fort bien, quoiqu'étant syllabes faibles. Il ne faut pas trop exiger de la rime. Les Grecs et les Romains n'en avaient même pas à la fin de leurs vers ! Ils se contentaient du rythme, basé sur l'accent.

Notre langue bretonne ayant la rime, et l'accentuation (que n'a pas le français), possède plus que le français et plus que le grec et le latin d'éléments d'harmonie. Aussi ses poésies, quand elles sont bien tournées, même si elles admettent, par endroits, des rimes faibles, offrent-elles un charme tout particulier pour l'oreille : vg. Bodadeg gant ar razed, ar glesker o c'houlouen Roue).

Ne parlons pas de la rime interne des alex : à mes yeux c'était un enfantillage ; ni des vers libres de certains de nos contemporains, c'est de la poésie déplumée !

Quand il s'agit de pièces à chanter, tout change : le puez-monez, l'accent musical tombant toujours sur la dernière syllabe, que celle-ci soit forte ou faible d'elle-même, elle devient forte de par son rôle.

Exemple : Patronez dous ar Folgoat
hor mamm hag hon Introun
An deur en hon daoulagad
ni ho ped a galon, etc., etc.

Les non-bretonnants d'origine ne devraient pas se mêler de faire des vers bretons avant de bien connaître la langue : alors seulement ils sauront combien de voyelles de syllabes, de diphthongues comportent les mots. Ils ne d'ront pas que, par exemple, Klouar et douar sont d'une seule syllabe : jamais de la vie !

Une chose à éviter, en breton comme en français, c'est l'hiatus, bien que par suite de l'accentuation ce défaut soit moins perceptible en breton qu'en français, et que certaines diphthongues bretonnes, écrites en voyelles uniquement, paraissent formées de la consonne V suivie de voyelles, par exemple henez a oa = a voa.

*Kenavo, et dalc'h mad atao. Ar brezonnek zo
klanv, met n'eo ket maro.*

D^r DUJARDIN.

Le renouveau de la F.A.L.S.A.B.

Le D^r DENNIEL est élu Président du Morbihan

Nous avons signalé que la FALSAB (Fédération des Amis des Luttes et des Sports Athlétiques Bretons) venait, à la suite de l'Assemblée quelque peu houleuse de Carhaix, le 27 Mars, de confier sa direction à une équipe qui paraît décidée à remettre en honneur les principes du D^r Cotonne, rénovateur des luttes, il y a près de 30 ans.

Le bureau fédéral a reçu, à ce jour, la composition suivante :

Président : M. Pierre Philippe, de Trébrivan.
Vice-Présidents fédéraux : MM. Berrou, de Bénodet, pour le Finistère ; Julien Cloirec, pour le Morbihan ; Le Louët, pour les Côtes-du-Nord ; Aimé Le Foll, pour l'Ille-et-Vilaine.

Président de la Commission des Arbitres : M. Laurent Calonnec, de Lanester.

Trésorier général : M. Albert Trévidic, de Carhaix.

Délégué à la Propagande : M. Job Jaffré, de Quimper.

Le nouveau président, qui était un vieil ami personnel du D^r Cotonne et qui demeure encore à ses heures de loisir un de nos bons sculpteurs sur bois, a trouvé dans le nouveau bureau un appui total pour redonner à la FALSAB un élan nouveau. Son premier souci a été de décongestionner l'administration centrale pour confier une bonne part du travail à des Comités de district, qui eux-mêmes auront la charge de préparer des tournois régionaux et de former des clubs d'entraînement.

M. Puyllippe a pris lui-même en mains, avec M. Le Louët, la reconstitution dans les Côtes-du-Nord de l'ancien club de Kreiz-Kerné. L'organisation de l'Ille-et-Vilaine est en progrès sous la direction de M. Aimé Le Foll et de M. Ollivier.

Au cours d'une importante réunion qui s'est tenue le dimanche 24 Avril à Hennebont, l'ancien Comité du Morbihan a été ressuscité et son nouveau bureau a été ainsi formé :

Président : M. Denniel, de Lorient.
Vice-Présidents : MM. Jules Le Grevez, d'Hennebont, et Picard, directeur des H.L.M. et président de la fédération morbihannaise de basket-ball.

Secrétaire général : M. Denis Mariette, instituteur public à Lorient, fils de l'ancien secrétaire général de la FALSAB.

Secrétaire adjoint : M. Pierre Bozec, ancien champion.

Trésorier général : M. Roger Le Pesquer, de Lanester, qui sera assisté de M. Jean Le Ny.

Le Comité comprend d'autre part un certain nombre de personnalités très connues : il bénéficie au départ de l'appui cordial de la municipalité d'Hennebont et de diverses organisations lorientaises.

Le championnat départemental aura lieu à Hennebont.

L'organisation du Finistère sera mise au point au cours d'une réunion qui aura lieu dans la ma-

tinée du 8 Mai, à Elliant, soit avant le grand tournoi qui se disputera dans cette localité ce jour-là.

Les actuels dirigeants de la FALSAB sont parfaitement disposés à entretenir avec nos diverses organisations folkloriques les meilleurs rapports et les organisateurs de tournois chercheront à encadrer leurs manifestations sportives de musique et de danses bretonnes, à la demande générale du public, dans une proportion qui sera toutefois limitée pour ne pas contrarier la bonne marche des tournois.

Il résulte des conversations en cours que la FALSAB a l'intention ferme d'élargir le programme de ses activités en remettant en honneur d'autres jeux et sports traditionnels de la Bretagne. Il a même été question de mettre à l'étude une formule de « soule » adaptée aux exigences modernes.

Ce sont des questions qui doivent intéresser la jeunesse de nos Cercles et Bagadou. Ceux de ces groupements qui voudraient soit étudier ces questions, soit initier quelques-uns de leurs membres à la lutte bretonne, peuvent se mettre en rapport dès maintenant avec les dirigeants de la FALSAB. Des moniteurs leur seront fournis, s'il y a lieu. Il s'agira ensuite et le plus vite possible de régulariser les licences (300 fr. pour les seniors, 100 fr. pour les juniors, 200 fr. au minimum pour les membres honoraires) de façon à pouvoir bénéficier de l'assurance-accidents qui fonctionne d'une façon automatique dès que les lutteurs ont fait connaître leur engagement à la FALSAB. Nous ne pouvons que souhaiter la formation de nombreuses sections de lutte au sein de nos groupements de jeunesse ; n'oublions pas que la lutte bretonne est un sport viril certes, mais à la fois spectaculaire et utile au même titre que le judo. Il arrive fréquemment que des lutteurs bretons battent des « ceintures noires » de judo et même des spécialistes du catch. Nous nous acheminons ainsi vers une rénovation totale, dans le cadre d'une fédération organisée d'une façon moderne, non seulement de la lutte mais de tous nos sports traditionnels.

Ceux de nos amis du Finistère que la question intéresse sont cordialement invités à se rendre à la réunion du 8 Mai, à Elliant, afin de prendre contact avec les dirigeants de la FALSAB.

N. B. — Un de nos plus grands champions de lutte actuels va se trouver sans emploi et sera peut-être contraint de quitter la Bretagne. Nous faisons appel à nos amis afin qu'ils l'aident à trouver une situation. Instruction ; primaire et deux années de cours complémentaires. Quant à la condition physique, il n'est pas besoin d'insister. Il s'agit d'un champion « poids lourd ». Qualités morales ; garanties.
Ecrire au journal qui se fera un devoir de transmettre.

La Bretagne et la production de l'électricité.

Le journal « Le Monde » a publié une carte représentant la production française en électricité. Il en résulte que la production thermique est surtout concentrée dans le Nord et dans l'Est, tandis que la production hydraulique provient surtout des régions montagneuses du Centre, du Sud et du Sud-Est.

Sur 45.600 millions de Kwh, la Bretagne n'en produit que 850 millions, soit moins du cinquième. Il est vrai que si l'on insituait des usines marées-motrices !... On recommence à parler du projet concernant la Rance, et M. Pilihim vient de mettre l'accent sur la nécessité d'une décentralisation industrielle. Disons : enfin ! Car les Bretons ont proclamé depuis longtemps cette nécessité.

Classement par cercles pour 1954

Une erreur a été faite lors de la parution des listes pour 1954 : le Cercle de Pont-Aven, qui venait en 4^e position dans la seconde catégorie, n'a pas été mentionné. Que nos amis de Pont-Aven veuillent nous excuser pour cette omission bien regrettable.

A-benn an 19 hag an 22 a viz Mae,
BEC'H DEZI DRE - HOLL
EVIT GWERZA AR SKEUDENNIG
« EVIT AR BREZONEG »

Avis important au sujet des Concours

Depuis la création des bagadoù, B.A.S. a chaque année organisé des concours. Cette mesure s'avérait nécessaire pour plusieurs raisons, en particulier pour se faire une idée aussi juste que possible de la valeur de chaque bagad, établir un classement équitable et se rendre compte des progrès accomplis. C'était aussi un stimulant pour un perfectionnement constant.

Le nombre toujours croissant des bagadoù et la nécessité d'avoir un classement exact (la qualité d'un bagad peut varier notablement d'une année à l'autre), soulèvent un problème que nous nous sommes efforcés de résoudre, Polig, Emile Allain et moi. Il a donc été décidé ce qui suit :

Chaque année, des demi-finales auront lieu dans chaque département. (Cette mesure entrera en vigueur cette année dans le Finistère, à Toulfoenn, et dans le Morbihan, à Lorient.) Ces demi-finales permettront de classer les groupes participants en trois catégories. Seuls les bagadoù classés en 1^{re} et 2^e catégories participeront ensuite aux finales de Brest.

Les bagadoù ne se présentant pas aux demi-finales départementales, seront classés d'office en troisième catégorie et ne seront pas admis à participer aux finales.

Exceptionnellement, et pour cette année seulement, les bagadoù des départements n'organisant pas de demi-finales en 1955, pourront concourir à Brest.

De même, — et ceci n'est valable que pour cette année — les bagadoù finistériens et morbihannais, qui pourront prouver avoir été engagés ailleurs, avant d'avoir été invités à participer aux demi-finales, pourront être autorisés à se présenter aux finales de Brest. Le motif de cette tolérance est que le Comité des fêtes de Quimperlé n'a envoyé que tardivement ses invitations pour Toulfoenn et que certains bagadoù avaient signé d'autres contrats pour cette date.

Les bagadoù se présentant aux demi-finales (Toulfoenn et Lorient) devront exécuter trois airs **BRETONS** au choix, dans les conditions suivantes :

Un air de marche.

Deux airs sur place. Ces deux airs seront de rythme différent : l'un sera de mesure binaire, l'autre de mesure ternaire.

(Pour le sens de ces mots, s'il échappe à certains, se reporter à un solfège.)

Les sonneurs sont invités à s'assurer de la justesse de leurs instruments et de l'état de marche de tous les bourdons de binious.

J. D.

AVANT TOULFOËN . . .



Que se racontent ces deux sympathiques Quimperlois bien connus de tous nos amis ? De bonnes histoires du Pardon des Oiseaux, sans doute...

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Dimezi (Mariages).

— Le 12 Avril, en la basilique de La Trinité à Cherbourg, a été célébré le mariage de Georges Pennec, penn-soner du bagad, et de Mlle Jeanne Cheminet, du Cercle Celtique de Cherbourg. Gwellan gour'hemennou.

— Le lundi 17 Avril a été célébré, en l'église Sainte-Bernadette de Penhars, le mariage de Mlle Annick Bourdon, du Cercle Celtique de Quimper, avec M. Gustave Richard. Une délégation des « Danserien Glazik » assistait à la cérémonie.

La Vie des Groupes

Vannes.

Un nouveau « bagad » vient de se constituer à Vannes, sous la direction de Job Noël, membre du Comité directeur de la B.A.S. et précédemment animateur du groupe de Rostrenen. Le « bagad » s'est produit pour la première fois le 29 Mars, au cours d'une soirée où M. Kidna a donné une excellente conférence sur les « Barzar Breiz », en présence d'un auditoire nombreux et attentif.

Précédemment, M. Kidna, sur l'invitation du Cercle Brizeux, avait donné la même conférence à Lorient, qui avait fait également salle comble.

Le secrétariat du nouveau bagad de Vannes est assuré par M. Hervé Henrio, rue A.-Martine, Vannes.

Bordeaux.

Notre ami Jean Le Baron nous communique les meilleures nouvelles de son groupe qui comprend maintenant un Bagad de 12 sonneurs et 12 couples de danseurs. Ce qui est parfait si l'on tient compte des difficultés rencontrées par nos amis dans la capitale de la Gironde. L'un des sonneurs, Pierre Graudeau, a passé avec succès l'examen de l'« Hanter-Drec'h », le 13 Février dernier, en présence de Pierre Kérino, d'Auray. Le groupe a été invité par des cultivateurs bretons fixés dans le Sud-Ouest, pour une fête, le 30 Avril, à Cadillac-sur-Garonne.

Rouen.

Une bonne lettre de Rouen, signée de M. G. Gémain, 20, rue de la Roche, nous fait part des sympathiques réalisations et intentions de l'Union Bretonne. Elle vient de constituer une section folklorique qui est déjà très demandée. De nombreux projets sont en cours, et nous espérons qu'ils feront l'union de toutes les bonnes volontés bretonnes à Rouen. M. G. Gémain est le fils de M. Joseph Gémain qui a été l'un des plus grands animateurs de l'athlétisme en Bretagne, et le petit-fils de l'archéologue pontivyen Jérôme Le Brigand.

Une belle journée de l'Amicale Tregor-Goëlo à Plestin-les-Grèves.

Plestin-les-Grèves a été, le 27 Mars, le lieu de ralliement des Cercles et Bagadoù du Tregor et du Goëlo.

Au programme de la matinée était inscrite une étude du D^r Philippe, président du Cercle Celtique de Douarnenez, sur la psychologie du jeune homme et de la jeune fille de 17 à 20 ans.

A l'issue de cette conférence, l'Amicale offrait un vin d'honneur en témoignage de gratitude et de fraternité, à celui qui avait de devenir secrétaire général de Kendalc'h et de concevoir l'idée gigantesque des Bagadoù, entreprit envers et contre tout, il y a quelque quatorze ans, de « jeter un peu de musique dans l'atmosphère ».

Les premières heures de l'après-midi furent consacrées à la visite de la Lieue-de-Grève. Si les promeneurs avaient leurs yeux pour voir, ils n'en doivent pas moins à l'érudition de l'abbé Bourdellès d'avoir pu meubler le site du souvenir d'un saint Efflam et celui combien redoutable, quoique sympathique avec le recul, de la Charlezenn.

Au cours de la collation servie au retour de cette excursion, sur la demande du président, Polig Monjarret prit la parole afin de rappeler le but des groupements bretons dont l'action doit se développer sur le plan économique comme dans le domaine artistique. Et, en terminant, il fixa rendez-vous dans vingt mois pour constater le travail accompli.

A son tour, M. Cadoudal se leva pour remercier les conférenciers d'avoir permis la parfaite réalisation de cette rencontre.

Et il exprima son émotion de voir Polig s'éloigner de la Bretagne ainsi que son espoir de le voir revenir promptement.

Au nom de la Fondation Culturelle, Yves Le Louz donna les directives pour la Journée de la Langue Bretonne et c'est sur le chant de l'hymne national « Bro goz ma Zadou » que les délégations se séparèrent.

A 18 heures, le bureau de l'Amicale se réunissait pour nommer de nouveaux responsables aux postes devenus vacants.

En voici la composition actuelle :
Président : M. Joseph Cadoudal, de Bourbric.
Vice-Présidents : MM. Jean Rustuel, de Paimpol ;

Yves Le Louz, de Koad-Serc'ho.
Secrétaire : M. Roje Charles, de Guingamp.
Secrétaire-adjoint : M. Roger Daniel, de Bourbric.
Trésorière : Mlle Fournis, de Plestin.

3^e Grand Concours Interscholaire de Langue Bretonne

(Suite)

SECOND DEGRÉ

PRIX SPÉCIAUX ET FÉLICITATIONS

1. — Rédaction bretonne.

2^e Prix de 500 francs : décernés à Lucien Pouédras, de Baud, élève au Lycée Dupuy-de-Lôme, Lorient et Emile Baou t, de Louargat, élève au Lycée Parvie, Guingamp.

Félicitations : René Le Flécher, Lycée de Lorient ; Marcel Saliou et Daniel Tallec, Collège de Douarnenez.

2. — Thème breton.

Félicitations : Lycée Le Braz, Saint-Brieuc ; Ecole Normale d'Institutrices de Saint-Brieuc ; Lycée de Guingamp.

Michel Le Galvé, Lycée de Pontivy ; Michel Simon, Lycée de Lorient ; Jules Léon, Lycée de Landerneau ; Hervé Stéphan, Lycée de Morlaix ; Albert Bouédec, Lycée de Guingamp ; Désiré Le Port, Lycée de Vannes ; Robert Auffret, Centre l'Apprentissage de Pont-de-Buis, etc..

3. — Proverbes.

Sentences, Formules, Compliments.

Collections intéressantes présentées par le Lycée de Garçons et l'Ecole Normale d'Institutrices de Saint-Brieuc, par Simone Le Galudec, du Collège de J. F. de Lorient, Emile Raoult, du Lycée de Guingamp, Désiré Le Port, du Lycée de Vannes ; — Jean Le Breton, du C.A.B. de Brest, etc..

4. — Prix des Trois Enquêtes.

Prix de 500 francs : Jean Le Breton, de Crozon, élève au C.A.B., Brest, pour ses belles Enquêtes (sur Saint Fiacre).

Félicitations : Jean et Alain Perrot, de Prémelin, élèves au Lycée d'Angers (Enquête « Bateaux » sur le port du Lor'h) ; Robert Runavot, du C.A.B., Brest (Enquêtes sur Plougastel-Daoulas).

5. — Prix et Félicitations pour deux bonnes Enquêtes.

Prix de 500 francs : Simone Le Galudec, de Carnac, Collège de J. F., Lorient (2 très bonnes Enquêtes), pour la 3^e Catégorie ; Yves Hervé, de Plourivo, Lycée de Guingamp, pour la 2^e Catégorie.

Félicitations : M.-F. Le Bihan, Lycée de Morlaix ; Marcel Pirlou, Collège Technique de Brest ; Jules Léon, Lycée de Landerneau ; Marcel Simon, Lycée de Lorient ; Jean-Claude Le Roy, Lycée de Pont-Pol ; Mlle Guillosoy, Lycée de Guingamp ; Jeannette Le Penven, C. C. J. F. de Saint-Pol-de-Léon ; Germaine Kervarec, Cours Ménager de Pont-Croix ; Daniel Kernels, du C.A.B., Brest, etc..

6. — Enquêtes « Coiffes ».

Félicitations : H. Férec, S. Galudec, M.-F. Le Bihan, R. Marbléz, J. Le Breton, M. Simon, M. Pi-

riou, J. Léon, A. Bouédec, H. Bernard, P. Kermarrec, J.-C. Le Roy, A. et J. Perrot, Guillosoy, etc..

7. — Enquêtes « Bateaux à voile ».

Félicitations : D. Tallec, A. et J. Perrot, F. Le Rousseau, P. Sélin, J. Le Breton, Y. Hervé, L. Daniélou, Y.-M. Kervran, V. Perhirin, M. Chapalain, A... (Kerlouan ?), R. Runavot...
Prix individuels.

Note. — En application du Règlement du Concours, ne sont considérés comme « Individuels » que les concurrents isolés (un seul participant par Ecole). Il est évident que les « Individuels » classés ci-dessous ont présenté de très bons devoirs.

2^e Prix : Jean-Marcel Herry, Ecole publique de Landivisiau (3 Enquêtes sur Léchingat).

4^e Prix : Renée Galais, Ecole publique de Grand-Champ ; Guillemette Lavant, Ecole publique rue Carnot, Saint-Brieuc (Enquête sur Plougouven) ; Henri Cosmao, Ecole publique de garçons de Pouldergat.

5^e Prix : Hervé-A. Berr, Enquête sur Audierne (Bateaux) ; Lilliane Cévaer, Ecole publique de filles, Brasparis.

Prix spéciaux et Félicitations.

1) Rédaction Bretonne. — 2^e Prix de 500 francs : Elisabeth Deuff et Jeannette Choquer, de l'Ecole publique de Garland.

Félicitations : Sylviane Lautre, Nicole et Marie-Claire Jacq, de l'Ecole de Garland ; Lucienne Kernann, Ecole publique de Penevan ; Equipes de Saint-Jean-Trolimon, de Dirinon, de Saint-Clet (filles), Egu. « Al Iouar » de Saint-Derrien ; Henri Cosmao, Pouldergat ; Yvette Rouillé, Mellionec ; Jean Cévaer et Le Bris, Hanvec ; Alan ar Berr.

2) Thème Breton. — Félicitations : Elèves des Equipes de Saint-Servais, Penevan, Nostang, Ploumilliau, Saint-Rivoal, Penevan.

3) Proverbes, Sentences, Formules, Néologismes populaires. — Félicitations : Collections rassemblées par les élèves de Penevan, Saint-Servais, Poulgoazec. Mention spéciale pour ses Compliments à l'Ecole de Keraudy.

4) Noms Bretons des Equipes : Saint-Philibert, Mellionec, Poulgoazec, Plouégat-Guerrand, Saint-Pol-de-Léon (C.C.), etc..

5) Trois Enquêtes. — Félicitations : J.-M. Herry, Landivisiau.

6) Deux bonnes Enquêtes. — Félicitations : Saint-Jean-Trolimon, Garland ; Equipes de Keraudy ; Equipes de Saint-Philibert : Le Roy et Meudec, Plouégat-Guerrand. — Mentions : Kerauzern, Saint-Hermin, Gouven.

7) Enquêtes « Coiffes ». — 4^e Prix de 500 francs : Ecoles de filles de Plomodiern, de Mellionec, de Saint-Clet ; J.-M. Herry, Landivisiau (Monographie de la coiffe bigouden).

Félicitations : Garland, Dirinon, Grand-Champ, Gouven, Kernills, Plouégat-Guerrand, Saint-Thois, Saint-Philibert, Irvillac, Kerauzern, Gouven, Keraudy, Saint-Albin.

8) Enquêtes « Bateaux ». — Félicitations : Saint-Jean-Trolimon, Saint-Philibert, Esquibien, Lechlagat, Trébeurden, Audierne, Poulgoazec, Plouider.

Revue et Lectures

Les Cahiers de Brocélande, N° 27 de Février, publient la fin de la série d'articles consacrés par le Dr Dujardin à la controverse du « Barzaz-Breiz », à laquelle il vient d'apporter une contribution intéressante. Elle ne change rien à notre point de vue : s'il a été possible de contester l'authenticité de certains des chants que La Villemarqué dit avoir « recueillis », on aurait pu le faire sur un autre ton. Nous ne parlons pas du Dr Dujardin qui a le mérite d'être objectif, mais de ceux qui précédemment ont abordé cette question avec le seul souci, semble-t-il, de diminuer un homme auquel le monde entier (George Sand dixit) devrait tirer son chapeau. Lu dans le même numéro, une bonne étude sur l'abbé François Duine, historien et folkloriste, et une liste (à suivre) des pardons de Bretagne.

Bleu-Brug N° 78 de Février, nous donne, en plus d'un article sur l'année jubilaire du B. B. et de ses chroniques habituelles (bibliographie, échos), une citation de R. P. Riquet : « La France n'est pas un agrégat d'anonymes grains de blé, mais un assemblage de familles, de paroisses, de communes, de cantons, de comtés, un Languedoc et une Champagne, une Saintonge et un Beauvaisis, chacun ayant son histoire, ses traditions, ses coutumes, ses industries, ses arts, ses cultures, plus concrets, plus vivants que cette abstraction aux contours géométriques qu'on appelle l'Etat... Il ne faut pas qu'une communauté humaine abdique sa personnalité morale et renonce à ses fonctions historiques ».

UN AMAS DE CELLULES MORTES NE FAIT PAS UN CORPS VIVANT.

Ce qui est vrai du Beauvaisis l'est aussi, pour le moins, de la Bretagne.

Bro-Guened. — Le N° 37 de Janvier-Février comporte dans sa partie rédigée en français : une bonne étude de Jean Delebecq sur N.-D. de Josselin, un article joliment illustré de Michel de Galzin sur Jean Frelaut, le grand artiste vannetais récemment décédé, et le début d'une étude qui s'annonce intéressante de l'abbé Lozerec sur le relèvement religieux de la Bretagne au xv^e siècle par l'abbaye de Rhuys. Nous relevons, en breton, un joli conte de Vedig en Evel (Mme Loëiz Herrien) et une commémoration de Guillemot le roi de Bignan.

War Raok. — Ce bulletin de l'Amicale des Cercles « Loire et Vilaine » est un modèle de documentation solide et concise. On y trouve en quatre modestes pages un « Entretien avec M. Skadegard sur l'Union Fédérale des Communautés Européennes, une réponse au sujet des « Tutu-Panpan », un Pèlerinage vers les sources de la civilisation celtique ; le Port du Croisic au xv^e siècle, le « Marchand de Mottes », bonne rétrospective par Coarer-Kalondan, et diverses communications pratiques. Avec aussi d'excellents entrefilets dans le genre de celui-ci : « Un Cercle Celtique sans bibliothèque, c'est une belle fille sans cervelle ».

Entre temps, nous est parvenu un autre numéro de ce bulletin dont l'éditorial signé Mad. Mesnard rend un hommage ému à l'œuvre accomplie par Polig.

WAR WELLAAT ATAN FINERIEF

Binious à deux bourdons ténores.

Entre le biniau d'enfant à un bourdon et le biniau d'adulte à trois bourdons, il existe une différence trop sensible pour qu'un jeune sonneur puisse passer directement de l'un à l'autre de ces instruments. Arrive, en effet, une période où ce jeune sonneur est devenu trop grand pour le biniau d'enfant mais n'est pas encore assez développé pour se servir couramment d'un biniau bras. Il paraît donc nécessaire de posséder un instrument intermédiaire et c'est ce besoin qui a provoqué la mise en service au Bagad du Moulin-Vert de binious à deux bourdons ténores.

1) A partir d'un biniau bras : cas valable en exemple pour un garçon de 13 à 15 ans ayant la possibilité d'acquiescer un instrument ou pour un bagad mixte qui peut remonter le biniau dans sa forme primitive selon les besoins.

Le grand bourdon est enlevé ainsi que la souche du deuxième bourdon ténor. On libère l'orifice servant à cette souche sur une rondelle de bois assez mince ; le deuxième bourdon ténor est placé sur la souche du grand bourdon. Il est facile de raccourcir l'embut du ténor, si cela est nécessaire.

2) A partir d'un biniau d'enfant. — Il faut commander une souche de grand bourdon et un bourdon ténor. On enlève la souche du bourdon ténor qui existe déjà sur le biniau ; un trou supplémentaire est percé dans le cuir à distance convenable pour le montage de cette souche. La souche du grand bourdon est placée dans l'emplacement libéré et les deux bourdons une fois montés sont reliés par une cordelière... Il est à noter que si l'on ne veut pas retirer la souche déjà en place, il est possible de monter simplement une deuxième souche de bourdon ténor à côté de la première, la déviation entre les deux bourdons pouvant s'obtenir par le réglage et le choix des anches. Les deux manières ont été utilisées au Moulin-Vert, et elles n'offrent guère de différences.

3) Montage des éléments nécessaires sur une poche intermédiaire de taille moyenne pensée pour deux bourdons, comme Dorig en a fourni au Moulin-Vert. C'est évidemment le meilleur modèle et la solution idéale serait que Dorig fabrique désormais en série des binious de cette taille. Ces binious à deux bourdons reliés par une cordelière sont plus esthétiques que les petits binious ; ils permettent aussi d'augmenter d'intensité des bourdons qui n'est jamais assez puissante dans un bagad d'enfants.

A partir de 12-13 ans, un enfant peut se servir sans fatigue d'un de ces instruments.

P. PULVÉ,
Bagad ar Viliñ-Glas.

Sonneurs aux armées.

Jean Peilliet, de la Kevrenn Glazik, nous fait part de son arrivée au camp de Bruz. Il y a retrouvé Paul Le Gall, biniau à Coal-Serches, Gérard Guillemet, biniau au Cercle de Rennes, Nansot, bombarde isolé de Lanvollon ; quatre sonneurs en tout qui parleront beaucoup des camarades et qui espèrent être assez nombreux un jour pour faire un Bagad au camp de Bruz. Pourquoi pas ? Il paraît que des gradés seraient intéressés à la chose.

Erratum.

Notre ami Filip Farwell nous fait part d'une erreur qui s'est glissée dans la transcription de son texte du 1^{er} Avril (3^e colonne de la page 4, fin du 2^e paragraphe). Il y avait lieu de lire : « présente à l'usine comme un clergé clandestin », et non « présente à l'église... ».



Chanson trilingue

Kalz a amzer am eus kollet
Tra la la la la
Ladira dondêno
Kalz a amzer am eus kollet
Ha studia n'am eus ket graet.

Abalamour d'ur famelenn
A greiz ma c'halon a garen

Barz ar ru Nêvé e chomé
Hag alies d'in a laré :

Petra ' ret barz ar c'holejenn
Ma tléomp ni bout prijenn ?

-- Barz ar ger-man ' zo soudardet
Kemer't unan ha me lezet.

-- Ne c'houllan deuz ho soudardet
Eur c'hoareg ' rankan da gavet.

Petra laro d'omp ni hon tud
Pa glevint bugale vunud ?

O c'houl bara digant tata
Ha boñk-boñk gand mama !

Beaucoup de temps j'ai perdu
Etudier je n'ai pas pu.

Pour une fille que j'aimais
Que de tout mon cœur j'adorais,

Dans la rue Neuve elle demeurait
Et souvent elle me disait :

Dans le collège que faites-vous
Si nous devons être époux ?

-- Dans cette ville y a des soldats,
Prenez-en un et laissez-moi.

-- De vos soldats je ne veux pas,
L'n doux clerc me possèdera.

-- Mais que diront nos chers parents
Quand ils entendront nos enfants ?

Demandez du pain à leur père
Ainsi que du lait à leur mère !

Multam temporis perdidit
Et studere non potuit,

Prosper quondam filiolam
Quam tote corde amabam

In Via Nova manebat
Soepeque mihi dicebat

Quid facis in collegio ?
Si mihi fueris sponso.

Sunt milites in hac urbe
Cape unum, dimitte me

De tuo milite nolo
Sed clericum possidebo.

Quid dicent quoque parentes
Quando audient infantas ?

Panem a patre potentes
Lac a matre postulant !



La chanson trilingue et les diners celtiques

A la fin du siècle dernier et au début de ce vingtième siècle, des célébrités bretonnes résidant à Paris aimaient à se rencontrer au cours de « diners celtiques » qui eurent du retentissement. On y mangeait bien. On s'y montrait disert. Les discours étaient de belle venue. Bref, il y avait de « l'ambiance et de l'animosité », comme l'a dit un amateur de joyeux à-peu-près. Comment pouvait-il en être autrement avec des menus aussi subtilement composés ? Oyez plutôt :

Dîner du 19 Décembre 1907 :

Potage Conan Mériadec — Rohanée Porhoët
— Gigot Karmagnolen — Salade Fréminville —
Petits pois à la Chevalière — Vin du Connétable — Eau de vie de « preunes » — Café Duguay-Trouin.

La Chanson trilingue qui paraît être une vieille rengaine des étudiants bretons était volontiers servie à ces diners. On l'accommodait à diverses sauces, soit qu'il se forme trois couplets, un pour chaque langue, qui se donnaient la réplique couplet par couplet, soit, au moment de la grande euphorie, que les trois couplets chantaient en même temps, ce qui donnait lieu à une remarquable cacophonie.

QUESTIONS ET RÉPONSES

De Goesbriand, fabuliste breton.

En M. de Goesbriand qui fut juge de paix à Chaoulas, sous la Restauration, a publié :

— Fables choisies de La Fontaine, traduites en vers bretons chez V. Guilmer, Morlaix 1836.

— Gwerz Emgann an Tregont a Vretonet enep Tregont Saux, e quichen ar Derven hanter-hent e Josselin ha Ploarnet, er bloas 1350, e Montroulez, fi Guilmer.

En ce nos lecteurs pourrait-il nous donner les plus amples renseignements sur ce M. de Goesbriand, ses autres œuvres s'il y a lieu, et les deux ouvrages mentionnés ci-dessus peuvent-ils encore se trouver ?

Niveri ka konta.

Kontel kement-man : Tri pemp = Pemzek, ha daou = seitek, ha tri = ugent...

Setu : Tri ha pemp a zo elz ; ha pemzek a zo a zo tri warugent ; tri ha daou, pemp warugent, ha seitek, daou ha daou ugent ; daou ha daou ugent ha tri-ugent a zo daou ha pemp ugent. Mat, daou ha kant !

Louis Roparz fait applaudir la Bretagne à Rouen et au Havre

Sous la conduite de Louis Roparz, une forte délégation était appelée à se produire au Havre et à Rouen, le samedi 16 et le dimanche 17 Avril, à l'appel de nos compatriotes, qui sont, on le sait, très nombreux dans cette région. L'accueil des Bretons du Havre et de Rouen a été on ne peut plus chaleureux et nos amis, qui en ont été touchés, nous prient de remercier tous ceux qui ont été à leurs petits soins. Nos camarades ont été frappés du dynamisme et de l'esprit de véritable famille bretonne qui règne entre nos compatriotes de cette région normande, qu'ils soient de toutes classes (un mot qui n'a pas de sens pour les vrais Bretons) et de toutes conditions. Il leur est apparu que ces Bretons de Rouen et du Havre avaient un esprit véritablement conquérant.

La délégation « Kendalc'h » comportait des éléments des Cercles de Poulhaouen, de Rostrenen, d'Élliant, de Spézet, de Quimper et du Bagad de Coatserho.

L'impression laissée par nos amis a été excellente. La presse normande leur a consacré des compte-rendus fort élogieux. La place nous manque pour faire des citations. Disons simplement qu'elle a qualifié d'artistiques les diverses présentations et souligné le caractère vivant et évocateur du folklore breton. De la lettre de remerciements adressée à Louis Roparz par le Père Guervenou, qui était l'organisateur de cette manifestation, détachons ces quelques lignes :

« La soirée normande, un rêve... L'impression qui demeure : un gros succès, un enchantement ! Les journaux n'ont pas marchandé leur copie... J'ai été particulièrement ému par l'attitude des vieux Bretons à Pont-Couronne. Figés comme des menhirs, bras croisés, en extase, ces anciens de chez nous ont bu aux sources de leur jeunesse, et ont revécu tout cela qu'ils croyaient définitivement perdu et aboli. Emotion profonde, une larme essuyée furtivement du revers de la main. « Echu an traou ! » Un paradis qui se ferme avec la dernière note de binlou et dont vous avez emporté la clef. »

Toute la Bretagne au lancement de l'escorteur "LE BRETON"

Le lancement de l'escorteur *Le Breton* à Lorient, le samedi 23 Avril, a été « encadré » d'une parade folklorique qui a été d'une excellente tenue (comme d'habitude) et très appréciée d'un public très nombreux. La délégation « Kendalc'h » se composait de couples représentant une trentaine de Cercles de tous les horizons de la Bretagne, en particulier de tous les ports. La coiffe et le costume du pays de Lorient dominaient cependant cette vivante symphonie, grâce à la présence des Cercles Brizeux de Lorient, des « Bostigel Arvor » d'Hennebont et du Cercle Jean-Pierre Calloch de Groix. Le Bagad de Lorient était aussi de la fête, ainsi que le Bagad de Lann-Bihoué qui précédait le défilé très remarquable et lui donna véritablement belle allure grâce à un rythme soutenu. Son chef, le maître Roumégou, reçut les félicitations de l'amiral Nomy, chef d'état-major de la Marine, qui tint également à complimenter vivement la délégation « Kendalc'h » par l'intermédiaire de son représentant Job Jaffré. L'amiral Nomy qui est né, rappelons-le, à Palmpol, s'est fait présenter la duchesse d'Armorique, Mlle Monique Dorizon, du Cercle de Carhaix, ainsi que les représentants des Côtes-du-Nord, dont un ravissante Palmpolaise du Cercle. La presse et la radio ont rendu hommage à la tenue de nos amis et au caractère hautement significatif de leur présence à l'occasion du lancement d'un navire qui portait le nom de « Breton ».

N'eo ket mont DA BSKETA
pe mont DA BOURMEN WAR AR MÊZ
eo a vo d'ober a-benn ar Yaou-Bask

(19 a viz Mae)

pe a-benn an 22 a viz Mae :

DASTUM ARCHANT
E-TOUEZ AR BOBL EVIT SAVETEI
AR BREZONEG

ne lavaran ket !

La Coupe Celtique 1964
a été gagnée par Lorient.

et sera remise officiellement au Cercle Brizeux au cours de la réunion des Cadres le 1^{er} Mai, à Quimper.
Quel groupe lui disputera le trophée cette année ?

Pas de Brutus à la fontaine de Barenton !

Si l'on risquait de l'oublier, les armes de la Ville de Lorient ne cesseraient de nous rappeler que toute lumière vient d'un seul et même côté : « *Ab Oriente refulget* ».

Les Barbares que nous étions, et qui le seraient encore, dit-on parfois, sans la glorieuse intervention des Légions de César, ont du moins le droit de rire aujourd'hui, de certaines prétentions. Retenons pour ce jour celle qui nous fait obligation de rougir de nos modestes origines et de nos informes légendes. A grands renforts d'alexandrins épiques, l'on s'appliquait naguère à des noblesses distinguées et à la recherche de nobles paternités. Pouvaient-elles être « né », si l'on ne pouvait invoquer une ascendance pour le moins méditerranéenne ?

On se mit donc à chausser les bottes de Virgile pour trouver aux Français moyens un seul et même père en la personne d'un certain Français, fils d'Hector, héros troyen. Tel fut le thème de la « Franciade » du bon Ronsard.

Quelques anciens chroniqueurs et légendaires de Bretagne ne pouvaient sans déchoir manquer de se trouver un ancêtre au moins aussi noble. Ils se procurèrent un nommé Brutus, lequel était également, et comme de bien entendu, un Troyen. Cette amusante histoire vaut d'être résumée :

Le pieux Enée, cher à Vigile, avait un fils du nom d'Ascanie dont l'un des enfants s'appelaient Sylvius, lequel épousa une dame Lavinie. De ce mariage naquit un fils, notre Brutus, auquel les augures prédirent un sort funeste. Aux termes de cette histoire, Brutus devait, en effet, tuer son père accidentellement au cours d'une partie de chasse. Contraint à l'exil, il regroupa d'autres descendants de Troyens. Il en fit une petite armée. Cette formation militaire, exclusivement composée d'invincibles héros, se mit en quête d'une terre pour y établir sa puissance. Elle prit pied sur une île méditerranéenne où un oracle de Diane la pria d'aller chercher fortune ailleurs. Le destin lui avait réservé une île occidentale reconnaissable à son aspect blanchâtre. Nos héros reprirent donc leur navigation en direction du paradisique Occident.

Après maintes aventures, toutes glorieuses, ils débarquèrent au Pays de Retz d'où ils se mirent en devoir de prospection : ils s'aperçurent que cette terre particulièrement séduisante n'était qu'une presqu'île. Ils la quittèrent

à regret non sans avoir jeté les fondements d'un futur Saint-Pol de Léon, et non sans avoir déjà donné à la péninsule son nom historique : Britannia ! Une nouvelle navigation les mit en vue d'une île blanchâtre qu'ils baptisèrent Albion. Nos héros y virent l'île de leur Destin ; ils y fondèrent une Troie Nouvelle (Trinovante) qui se métamorphosa par la suite en « Kaerlud », puis en Londres. Les enfants de Brutus se partagèrent le domaine et furent les « pères » des Eocossals, des Logriens et des Cambriens ou Gallois. L'ensemble de l'île perdit bientôt son premier nom d'Albion pour prendre celui de Britannia, en souvenir de Brutus.

Tout cela est, on le voit, très clair, très simple et très véridique. A partir de là, il ne s'agissait plus pour nos légendaires que de dresser un arbre généalogique qui nous montre Anne de Bretagne descendant directement d'Enée, par le truchement de Nominé, Judicaël et autres Conan Mériadec. Ils n'y ont pas manqué.

Voilà où pouvaient conduire la douce manie des nobles paternités historiques et la prétention que toute noblesse comme toute lumière devait venir de l'Orient. Notre histoire fourmille d'assez de traits curieux ou brillants sans qu'elle ait besoin d'enjoliveurs du mode dit classique. Nos légendes propres ont du moins le mérite d'un accent de vérité, en ce sens qu'elles sont le reflet d'une mythologie, de mœurs, de traditions et d'une culture originales. Elles nous ouvrent des horizons plus émouvants, des perspectives plus véritablement humaines et des inspirations plus spontanées que les froides épopées conçues suivant toutes les règles d'un art marmoréen. Les unes viennent d'un peuple et du fond de son âge. Les autres sont d'une littérature factice.

On ne veut pas de Brutus à la fontaine de Barenton !
J. KERVEN.

Vikings.

Lors de la visite des souverains danois à Paris, les reportages photographiques ont fait ressortir une extraordinaire ressemblance entre le Roi du Danemark et M. René Coty, président de la République. Explication vite trouvée et donnée : l'un et l'autre ne sont-ils pas des descendants des fameux Vikings ?

Fanch BÉGOT

PNEUS NEUFS de toutes marques
Toutes dimensions
RECHAPAGE — RÉPARATION

12, rue de Brest, QUIMPER - Tél. 9.33

Editions B. A. S.

Sonit 'ta Sonerion, 150 airs de binious (marches, mélodies, danses).
Edition ordinaire épuisée.

L'ex. de luxe... 350

Kanaouennou, 12 chants bretons harmonisés à 4 voix mixtes, par Jef Le Penven.
L'ex. ord... 150
L'ex. de luxe... 240

Kan ha Diskan, chants bretons sur feuille volante. Les 6 chants... 60

Yaouankiz a gan, 15 chants bretons inédits recueillis et harmonisés par Polig Monjarret.
L'ex. ord... 125
L'ex. de luxe... 200

Petra eo B.A.S. ? (Quest-ce que B.A.S. ?), documentation sur l'Assemblée des Sonneurs, contenant de nombreux airs de binious pour Bagad. L'ex... 50
(Cet exemplaire est un No spécial d'Ar Soner vendu 80 frs en 1952.)

Cartes postales éditées par B.A.S. La p... 20
Par 100 (la pièce 7 fr. 50)... 750

Carnets de contrats B.A.S. pour chaque catégorie. Le carnet de 20 contrats... 500

Insignes B.A.S. (rubans rouge, vert, blanc, orange, jaune ou mauve, selon catégorie du sonneur, batteur ou chanteur).
L'insigne... 140

Skol ar Biniou, méthode nouvelle de binious, de bombarde et de binious koz, par Dorig Le Voyer, abondamment illustrée.
L'ex... 190

C'houez er Beuz (Bagadou) L'ex... 300

Calendrier mural B.A.S. 1955, 120 fr. francs

Fanion B.A.S. 165 fr. francs

Ces articles sont livrés à ce prix aux membres de B.A.S. ou des groupes affiliés à « Emdalc'h ». Pour les non-affiliés : 33 % de majoration.

Le franco de port est accordé pour toute commande supérieure à 1.200 frs.

S'adresser à Bodadeg ar Sonerion, rue Marpertuis, Rennes (I.-et-V.), C.C.P. 1244-77 Rennes (I.-et-V.).

ACHATS-VENTES

Binious ébène sélectionné Dorig, série spéciale, pouvant jouer en si-bémol et do, deux levrais à hémol et ut, état neuf.

Achèterais binious bras Dorig, bois ordinaire, levrais ébène aubier. Ecrire M. Blanchard, meubles, Gourin.

EMPLOIS OFFRE ET DEMANDE

La Rochelle.

Nos amis de La Rochelle recherchent des volontaires de binious et de bombarde en vue de la création d'un Cercle Celtique. Voici des emplois disponibles : Urgent : préparateur en pharmacie, 25-30 ans, dynamique.

Bâtiment : cherche ouvriers maçons qualifiés. Métallurgie : demande chaudronniers. Ecrire à B. Bihan, 37, rue Saint-Louis, à La Rochelle.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRET
C.P.P.P. N° 26062

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAIS

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN
En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS
En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN
HA MARC'HATMATOC'H EO !

Le Sel Marin Breton
Lavé, Séché

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LAIRE-INF) - TEL. : 57 BATZ

15^{me} a VAE
15 MAI 1955

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Hervé LE MAUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES
Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :
6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 71 - Le N° : 40 Fr.

Bec'h dezi dre-holl hag e teuio deomp skoazell ar bobl evit savetei yez-Vreiz

Jeudi 19 Mai, dans le Finistère, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure
Dimanche 22 Mai, dans les Côtes-du-Nord

Nous devons gagner, NOUS GAGNERONS la bataille des

TROIS MILLIONS **pour la Langue Bretonne**

Pas un Groupe « Kendalc'h » ou B. A. S.,
Pas un Membre de nos Cercles ou Bagadou,
Pas un véritable Ami de la Bretagne,

ne doit demeurer chez lui durant la

4^e Journée de la Langue Bretonne

organisée par la « Fondation Culturelle Bretonne », avec le concours de « Kendalc'h »

Tous participeront à la Grande Collecte Populaire pour la défense et l'Enseignement du Breton

Dever striz holl difennourien Breiz hag he yez a zo kemer perz e

PEVARE DEVEZ AR BREZONEG

En page 8 : INSTRUCTIONS pour la 4^e Journée de la Langue Bretonne

Un appel du Président de "Kendalc'h"

La Journée de la Langue Bretonne, DEVEZ AR BREZONEG, est désormais consacrée par l'usage et son succès grandissant chaque année est une preuve toujours renouvelée de l'attachement de plus en plus conscient des Bretons et des Bretonnes qui se donnent la peine de réfléchir à la langue fidèlement transmise par les générations qui dorment leur dernier sommeil dans les paisibles cimetières de nos campagnes.

Le temps n'est plus, en effet, où le breton, victime d'une sourde mais opiniâtre propagande de dénigrement, était considéré par certains comme un informe et barbare patois qui pouvait tout au plus se réclamer d'un vague intérêt archéologique. Nous avons compris qu'il est, au contraire, une des richesses essentielles de notre héritage ancestral et la base rationnelle de notre développement culturel. Notre langue, qui est incomparablement riche quand on la connaît bien dans toutes ses ressources, est le legs sacré des ancêtres qui l'ont au cours des longs siècles de notre Histoire façonnée avec amour et jalousement préservée non seulement pour eux mais, aussi, pour nous. Sans les renier nous ne pouvons donc aujourd'hui l'abandonner aux fossoyeurs ou aux embaumeurs en empêchant ainsi la Bretagne d'apporter sa pleine contribution à la vie française et à celle du Monde.

Les Bretons comme les autres ont un droit imprescriptible à l'usage de leur langue et ils ont fait la guerre pour que les autres puissent parler les leurs en toute liberté. Il n'y a donc aucune raison pour qu'ils soient à l'heure actuelle l'exception qui confirme la règle et, qu'à côté du français, on leur enseigne à l'école des langues étrangères sans se soucier de la leur. C'est, pourtant, avec le français la seule qu'ils puissent y étudier avec facilité et profit. Nous avons donc réclaté son introduction dans l'Enseignement et, finalement, après, hélas, bien des attermoiments qui ne font guère honneur aux retardataires qui en sont responsa-

bles, l'Etat s'est décidé il y a quelques années à accorder son étude facultative dans ses Etablissements.

Une langue qu'on n'enseigne pas est une langue qu'on tue, a-t-on dit avec raison, et tuer une langue est pire qu'un crime contre lequel s'insurge la conscience humaine mais c'est aussi une faute lourde de conséquences car elle dévitalise le peuple qui la parlait. Ou en serions-nous, par exemple, si nos compatriotes ne savaient plus ce que veulent dire leurs propres noms ou si le cultivateur ne comprenait plus la signification des appellations de ses champs, pas plus que le marin celle de ses rochers? Nous deviendrions alors des étrangers dans notre pays et nos morts seraient morts deux fois.

La réforme qui nous a été consentie a malheureusement été tardive et nous avons, par conséquent, un retard considérable à rattraper. Nous manquons, en particulier, de livres scolaires que maîtres et élèves nous réclamant avec insistance. Cela, toutefois, coûte très cher et nous avons donc demandé à nos jeunes de Kendalc'h, toujours admirables de dévouement, ceux des Cercles Celtiques et des Bagadou de sonneurs de faire la collecte des fonds qui nous manquent en faisant appel à votre conscience et à votre amour de notre cher pays de Bretagne. Ce n'est pas, assurément, toujours très agréable de tendre la main, mais les circonstances l'exigent et je sais que vous faciliterez leur tâche. L'accueil cordial que vous leur avez déjà réservé les années précédentes nous est un sûr garant de celui que vous leur ferez cette année. D'avance et de tout cœur nous vous en remercions. En apportant généreusement votre contribution à l'amélioration toujours plus efficace de l'Enseignement du Breton, vous donnerez un appui dont ils ne peuvent se passer à vos compatriotes de bonne volonté qui se dépensent sans compter pour que la Bretagne vive.

PIERRE MOCAER,
Président de Kendalc'h.

TUD YAOUANK BRO-GUENED, sauet ihuel ho penneu !

A-houde tri blé d'ja, e « Miz M^e, Miz e bokédeu », paotred ha merhed er breton keltiek ha vé er havrenneu a ya de gentañ aveit er brehoneg. Ha jourdaou g'la Neoad ne ouian ket, me hameraled, ma huez komprenet mat talvedigeh et laboret e hret en de-se ?

« Aveit er brehoneg », e vé laret douc Guell e vohé laret : aveit ho pobl, erret bugalé ho pobl. Rak en argan c'herret genoh ne vo impliet namet aveit m'ha lévrou e servijo de vugalé hor skolioù breton ha bihan. Skolioù er goarnamant ha skolioù kristen, rak, ar dachenn er brehoneg nen des ket tabut étréomp.

Aveit er uel ketan "barh istodur kur breton bugalé Breiz ou des lévrou skriuel er yeh.

Ne hrein ket prezegenneu hir bihan diar-benn kement-se, rak komzet en e dirazoh d'ja, ha hui me kompreno, tud yaouank En Oriant, Guened, En Ivez, ha hag a houlenne a zigenein get kement a sklerder en ho leuladag : « Pegoues e teu hui endro ? »

Er blé-man enta, hui a gesto get maad hoah a galon aveit er bledu paset.

Ha me hrei-mé eñe. Rak ne holler ket laret d'er verall : « Eret deus-erit tré ma évein-mé chistr stanket ! »

DALHAMP BERR D'OH ER BREITONED
STEN KIDNA

On nous signale qu'à QUIMPER, à MOULAI, à GUINGAMP, à SAINT-BRIEUC, à ELLIANT, à RENNES, etc..., des Maires, des Conseillers Généraux et Municipaux, des Directeurs d'École, des Professeurs, des Receveurs des Postes, des Docteurs, des Pharmaciens, des Notaires, des Avocats, des Chefs d'Entreprise, etc..., ONT PROMIS LEUR COURS POUR LA QUÊTE DANS LA RUE.

L'ENSEIGNEMENT DU BRETON : Ce qui se fait

Quelques indications sommaires sur l'état actuel de l'Enseignement du Breton et ses besoins (renseignements communiqués à la F.C.B. par « Ar Falz » et le « Bleun-Brug », respectivement pour les Etablissements publics et privés).

(La F.C.B. publiera ultérieurement un bilan plus détaillé avec les communications du « Bleun-Brug » et d'« Ar Falz ».)

...Des Cours de breton fonctionnent dans une vingtaine d'Etablissements du 2^e Degré (Lycées, Collèges, Ecoles Normales, Institutions).

...La lecture du breton est enseignée dans une centaine d'Ecoles primaires publiques ou privées.

...Ont participé aux Concours de Langue bretonne en 1954 :

- Concours de l'O.L.S.B. (Enquête ethnographique en breton ; Thème, Rédaction) : 804 élèves de l'Enseignement public (3 départements).
- Concours du Bleun-Brug (Lecture, Rédaction, Déclamation) : 800 élèves dans le Finistère et les Côtes-du-Nord).

LES OUVRAGES UTILISÉS PAR LES COURS DE BRETON

ENSEIGNEMENT PUBLIC

- Eun Dornadig Lennaduriou brezonek evit ar Skolioù.
- Skol ar Brezoneg ; 1^{er} Cahier : Kenteliou evit Brezonegerien
- Skol ar Brezoneg ; 2^e Cahier : Pennadou-Lenn.
- Un Teskad Pennadeu-Lén (Vannetais) ; moreaux choisis.
- Kenteliou aveit Brehonegerion (Vannetais).
- 40 Pennadou-Lenn (A. Keravel), 2^e tirage.
- Va Yez karet (A. Le Diuzet).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

- Yez hon Tadou (V. Séité-L. Stéphan).
- Le Breton par l'Image (V. Séité).
- Me a zesk brezoneg (Uguen-Séité).
- Cours par Correspondance (Skol-dre-Lizer).

EDITIONS PRÉVUES POUR 1955-56 (1954-1955)

EDITIONS COMMUNES F.C.B. :

- Un Recueil de Contes (« Mojennou ar Mor »), illustré : « E-louer Loened », livres d'images commentées pour C.E.-C.M.
- Un Dictionnaire scolaire Breton-Français.
- Eventuellement : premiers Cahiers d'une Méthode de Breton pour les Bretonnants.

(Dépenses à prévoir : 1.500.000 au minimum.)

ENSEIGNEMENT PUBLIC (O.L.S.B.-Ar Falz) :

- Cahiers bimestriels « Skol ar Brezoneg », comportant : textes développés, questions de contrôle et d'examen, pour Bretonnants.
- Un recueil de Morceaux choisis.
- Un recueil de Chants et Récitations.
- Cours par Correspondance (extension de l'expérience actuellement entamée d'enseignement du breton pour les Etablissements publics professeurs et pour la préparation des maîtres).

(Dépense à prévoir : 1.400.000 à 1.600.000 fr.) (1)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ (Skol-dre-Lizer - Bleun-Brug) :

- Deuxième tome de « Yez yon Tadou ».
- Rédition du 1^{er} tome.
- « Marvailh burzudus ar Roue Arzur ».
- « Gwintz hepken », Contes de M. Abgrall.

(Dépenses à prévoir : plus d'un million et demi.) (1)

(1) Ces prévisions de dépenses ne tiennent pas compte des Cahiers Scolaires pour 1955 et 1956.

Lettre à un illettré sur le destin du Breton

Monsieur,

Plus d'une fois, j'ai désiré vous entretenir de la langue bretonne qui est la vôtre et dont vous creusez la fosse avec l'obscur patience d'un termité et l'acharnement bargueux d'un Père Ubu. Hélas, il me faut bien reconnaître que les gens de votre espèce se présentent rarement de face. C'est peut-être qu'ils ont mauvaise conscience, c'est sûrement parce qu'ils savent qu'un débat public ne servirait qu'à rendre éclatante pour tous l'insuffisance de leur justification et leur esprit partisan, tant il est vrai que rien ni personne, nulle part, jamais, ne saurait justifier la disparition consciemment provoquée d'une langue, quelle qu'elle soit. Vous avez compris que votre force vient de votre silence, que votre conviction est fille de votre ignorance, et vous cultivez l'un et l'autre avec un rare entêtement qui provoque à la fois l'admiration et la pitié. Votre presse est prudemment fermée à nos raisons, vous siège dans des organismes puissants dont nous sommes exclus parce qu'on nous tient pour des rêveurs ou, pis encore, pour des trublions. Et pourtant il s'agit seulement d'une langue en péril, c'est-à-dire d'un phénomène qui ne peut avoir aucune répercussion sur le minimum vital ou le contrôle des armes atomiques. Cela est si vrai que les Parlementaires bretons unanimes — une fois n'est pas coutume — se sont honorés en demandant l'enseignement du breton. Mais vous, monsieur, et le troupeau de vos pareils, vous semblez avoir érigé l'incompréhension à la hauteur d'une règle de vie.

Un jour, je m'en souviens, que je professais devant vous un humanisme contracté à la lecture de Montaigne, vous m'avez traité de sceptique. J'ignore si je mérite cette qualification, car chacun de nous se connaît très mal. Mais, en tout état de cause, un sceptique vaut mieux qu'un destructeur. Et vous êtes sans aucun doute un destructeur de la pire espèce : un destructeur gratuit. Or, avant que vous n'ayez perpétré votre mauvais coup, c'est-à-dire précipité la disparition du breton, le prétendu sceptique va s'offrir le luxe de livrer un baroud d'honneur pour la vieille langue dont il espère fermement qu'elle vous enterrera tous, vous et vos séides, avant de se coucher elle-même dans « le linceul de pourpre où dorment les Dieux morts ».

Je me garderais d'avoir recours aux arguments sentimentaux. Ils ne valent rien, ni pour moi ni pour vous. Ils ont été utilisés trop souvent d'une façon béhémote jusqu'à l'écoeurement. Je vous prie de croire qu'il ne suffit pas de parler breton devant moi pour que je tombe en extase à l'évocation des Celtes chevelus, bien que j'admetsse parfaitement que d'autres puissent faire état des raisons du cœur.

I. Sans recourir aux théories hasardeuses sur l'origine des langues, je puis avancer, sans risque d'être contredit, que toute langue est un fait de civilisation, une sorte de miroir qui réfléchit en microcosme les milieux humains successifs qui s'en sont servis pour traduire ce qu'on appelle leur climat de vie. Décantée par le temps, avec ses emprunts mêmes, elle apporte jusqu'à nous, avec l'écho des siècles passés, des documents inestimables dont l'interprétation, même approximative, est l'un des rares moyens que nous ayons d'entrer en sympathie avec l'humanité ancestrale, de franchir le rideau de brouillard qui sépare deux mondes. La disparition de toute langue accroît le domaine de la conjecture concernant l'histoire du peuple qui la parlait. Donc :

Je vous accuse, en tuant le breton, de priver les savants d'un moyen d'analyse et d'investigation qui se révèle, partout, l'un des plus précieux qui soient. Je prétends qu'il n'est pas possible de comprendre le passé ni le présent de la Bretagne bretonnante, encore moins la psychologie des Bretons, sans connaître leur idiome. Je récusé d'avance, comme frappée d'infirmité, toute étude humaine et même économique sur la Bretagne d'hier et d'aujourd'hui, qui ne tiendrait pas compte des documents linguistiques. J'ai entendu assez de vrais savants se plaindre amèrement de ne pas

par

Pierre HÉLIAS

connaître intimement le breton, j'en vois assez encore qui suent à l'apprendre, pour mépriser les faux pontifes qui portent sur la vie bretonnante des jugements définitifs quand notre langue n'est pour eux qu'un vain bruit.

II. Il y a pire. Les plus farouches détracteurs du breton sont des bretonnants de naissance, comme vous, monsieur. Pourquoi donc ? A cause du fameux complexe d'infériorité qui leur fait tenir la langue de leurs pères pour un jargon de truandaille. Ils ont honte, ces petits qui sont nés poussins et se voudraient canards.

Je vous accuse de reniement.

Et vous reniez le breton parce que vous êtes illettrés dans votre langue, que vous ne savez ni écrire, ni même lire, et dont vous ne sauriez dire si elle est langue à part entière, dialecte ou patois. Votre inconscience est telle que l'on vous entend même nier l'existence du verbe dans la morphologie bretonne et que certains prétendent, avec une candeur désarmante, qu'il n'y a pas de grammaire bretonne. Quant aux pronoms infixes, n'en parlons pas, votre confusion ferait pitié.

Je vous accuse d'ignorance et de paresse intellectuelle.

Néanmoins, vous vous permettez de dissertar sur le breton, sous prétexte que vous le baragouinez un tant soit peu. Vous voudriez même donner des leçons de philologie à ceux qui ont consacré des années à l'étude des langues celtiques. Vous seriez, comme les marquis de Molière, doués de la science infuse. Or, à notre connaissance, seul le Père Maunoir a reçu la connaissance spontanée du breton à la chapelle de Ti-Mamm-Doue.

Je vous accuse de prétention et d'imposture.

III. En revanche, beaucoup de détracteurs de la langue, comme vous, monsieur, sont des amateurs de couleur locale et prônent volontiers ces brillantes apparences que sont les

dances et les costumes, sans se douter le moins du monde qu'il n'est pas possible de les expliquer ni de les maintenir si l'on ignore les traits profonds qu'ils expriment et qui, seuls, les justifient. Or, c'est la méconnaissance et le dédain de la langue, c'est-à-dire de l'âme bretonne et du caractère breton, qui entraînent, pour une grande part, la décadence ou le fourvoiement de l'art populaire breton.

Je vous accuse d'avoir favorisé la bretonnerie, d'avoir pris l'accessoire pour l'essentiel, d'avoir perdu la leçon traditionnelle, d'avoir donné de nous une image fautive et risible, d'avoir commis et propagé des erreurs de toute sorte et, parce que vous avez refusé à la langue bretonne l'octroi de sa place et la reconnaissance de ses vertus, d'avoir pris et fait prendre des vessies pour des lanternes.

IV. Vous, monsieur, qui êtes un homme instruit si l'on en juge par vos diplômes, je vous rends responsable de l'abandon de sa langue par le peuple lui-même, fidèle en cela à la conduite toujours tenue par l'aristocratie et la haute bourgeoisie de cette province pour qui la langue bretonne était une marque de servage. Et je m'étonne que vous, monsieur, qui professez des opinions « avancées », vous condamniez une langue populaire, en aboyant avec les froids.

Je vous accuse de délaisser le peuple et la culture populaire en la coupant de ses racines. Je vous accuse de mandarinat.

V. J'irai plus loin : votre gros argument contre le breton consiste à prétendre qu'il est un obstacle à la connaissance du français, langue de civilisation. D'abord, qu'appellez-vous langue de civilisation ? Est-ce une langue qui s'impose en dehors de ses propres frontières, une langue internationale, diplomatique ? Dans ce cas, les langues de civilisation sont l'anglais, le russe, l'espagnol et bientôt l'arabe, avant le français, parce que ces langues président de plus en plus aux rapports entre les peuples. D'autre part, vous n'ignorez pas que l'évolution actuelle du monde est telle que les langues des petites nations sont condamnées à plus ou moins brève échéance. Or, nous estimons que tant que le breton durera, il constitue un poste avancé pour la défense du français, en s'opposant à une uniformisation sur la base d'une autre langue plus puissante. Quelqu'un a dit que les civilisations étaient mortelles.

Je vous accuse, sans aucun paradoxe, quand vous abandonnez le breton, de vous préparer à abandonner un jour le français au profit d'une langue plus puissante.

VI. Vous dites que le breton est une langue de rapports quotidiens et assez restreints, qu'elle est inutile, que le français suffit à tout et au reste. Ceci est tellement faux que le français ne suffit pas même aux gallicisants.

La preuve en est qu'ils se fabriquent un langage spécial, quotidien, expressif, irremplaçable, qu'ils appellent *argot*, et qui, chose étonnante, nourrit à son tour le français.

Je vous accuse d'attenter au génie populaire, d'émasculer le pouvoir créateur au profit du cérébralisme.

VII. D'ailleurs, le breton n'est pas seulement une langue dionysiaque. Elle peut devenir apollinienne. Elle peut passer du concret à l'abstrait. Mais pour cela, il faudrait tout de même l'enseigner. Si le français se trouve arrivé au point de finesse où il en est, c'est parce qu'il a été enseigné et écrit.

Je vous accuse de tartufferie en vous opposant à l'enseignement du breton pour empêcher son développement, afin de conserver au moins une raison de l'attaquer.

VIII. Vous prétendez aussi que le breton n'est pas une langue complète. N'importe quel grammairien, serait-il guatémaltèque, vous dira que si. Passons, je n'ai pas de temps à perdre. Vous invoquez la pauvreté de son vocabulaire. Or, si l'on rassemblait tous les vocables bretons actuellement en usage, il y aurait de quoi faire un dictionnaire plus important que le Larousse en six volumes. Mais vous ne connaissez, et encore assez mal, que le sous-dialecte de votre commune. Vous alléguiez que le vocabulaire breton est envahi par les emprunts au français. C'est faux. Tous les mots français ont un équivalent en breton. Seulement, il s'agit de le trouver. Et ce n'est pas un équivalent savamment fabriqué, mais une création spontanée. Ainsi, le *bull-dozer*, pour lequel le français n'a trouvé aucun nom, s'appelle en breton *an tourter*. En trois-quarts d'heure de conversation dans une ferme, j'ai entendu trois mots pour désigner la *biscotte* (*bara bresk, breskell et breskerez*). Réfléchissez, en outre, et vous trouverez bien vite que le français lui-même n'a rien à envier à aucune langue, car il attrape facilement des mots étrangers, comme des poux. Et si vous me dites que *téléphone* est un mot français, que par conséquent on ne peut dire *telefon* en breton sans servilité, je vous renverrai au dictionnaire grec.

Quant à la littérature bretonne, si l'inspiration de la Table Ronde, les parties lyriques et des scènes réalistes des *Mystères*, le *Barzaz Breiz*, Luzel, Calloc'h Jakez Riou et Tanguy Malmanche ne vous semblent pas un bilan suffisant, nous avons aussi des Jean Aicard, des Eugène Manuel, des François Coppée et des Sully Prud'homme.

Enfin, vous criez sur les toits que le breton n'a aucune valeur pédagogique. Or, toute langue complète, quelle qu'elle soit, est un moyen précieux pour l'apprentissage raisonné d'une autre langue, étant donné que le meilleur exercice intellectuel, dans ce domaine, est le passage incessant de l'une à l'autre par le thème et la version. Un bretonnant de naissance, acquérant une connaissance consciente du breton, sera mieux armé pour apprendre le français qu'un enfant de milieu gallicisant, d'autant plus que, vers dix ans, il se trouvera manier, en fait, deux langues maternelles. C'est mon cas, monsieur, sans nulle vanité. Si le petit bretonnant éprouve quelque difficulté à se mettre au français, c'est uniquement parce que son breton n'est pas encore fixé par l'enseignement.

Je vous accuse de **flagrant mensonge**.

IX. Le pion en délire qui inventa pour les petits bretonnants le supplice de « la vache » pouvait avoir l'excuse de croire, ce simple d'esprit, à la valeur exemplaire de la coercition. Il comptait même peut-être, ce génie politique fourvoyé, sur la justification des moyens par la fin. Mais vous, monsieur, quelle fin poursuiviez-vous, toutes choses inégales d'ailleurs ?

Je vous accuse de sadisme et de persécution. Je vous accuse de vous faire le complice de « l'homme à la vache » et de provoquer, comme lui, mais pour l'avenir, des vocations d'autonomistes dont je vous rends, d'avance, responsable.

Je n'irai pas plus loin. A quoi bon. Quand le breton aura disparu, non pas éteint de sa belle mort, mais proprement étranglé par le complexe d'infériorité, le relie-

ment, l'ignorance crasse des prétendues élites et la complaisance des Ponce-Pilate, il y aura un grand tressaillement chez les pontifes. Ils claironneront oraisons funèbres s'échouant pour exalter le génie de la défunte langue, avec les trémolo de rigueur; des voix « autorisées » célébreront la profondeur de ses racines, l'originalité de sa syntaxe, son humanité, sa faculté de provignement, la fraîcheur et la puissance de ses images et quoi encore ? On lui fera, à cette gueuse, un enterrement de première classe. Alors les cuisines seront tranquilles et les nécrophages pourront s'abattre sur le cadavre. Une langue morte, pensa donc, quelle aubaine. On verra se multiplier dans le monde les chaires d'étude du breton armoricain que l'on aura fait mourir pour l'autopsier plus à l'aise. Parce qu'il est plus facile, savez-vous, et moins dangereux de disséquer un mort que de travailler dans le vif. On ne s'expose pas à de flagrants délits de maladresse, d'ignorance et d'erreur. Les derniers témoins seront déjà piqués des vers. Les néo-bretonnants de cette époque se rejouiront dans leur cœur. Ils se laisseront aller à l'innocente manie de refaire, pour leur délectation personnelle et d'obscures aberrations politico-mystiques, un breton de synthèse, un breton de rayonne, comme on dit déjà, avec des harmonies de tôle ondulée sous le vent, des métamorphoses, hybrides et monstrueux, plus sûrs que la cuisse d'un pendu avancé. Sans cette pulpe frémissante qui est donnée seulement aux êtres de chair et d'amour. Il faudra pardonner à ces innocents dans tous les sens du terme. Le breton sera parti loin de nous, avec sa noblesse de pauvre diable. Mais, à la place qu'il occupait de son vivant, il y aura un grand vide que ressentiront même les mathématiciens. Et les géographes surtout, étonnés jusqu'à la stupeur, ne reconnaîtront même plus le relief, non, pas même le relief de la péninsule armoricaine.

Voilà, monsieur, le sceptique a fini. Recevez mes condoléances attristées et les vœux ardents que je forme pour le prompt retour de votre santé intellectuelle.

Pierre HÉLIAS.

N. D. L. R. — Le destinataire de cette lettre l'a reçue en son temps. Tapée au fil de la machine, elle manque parfois de composition et certains arguments mériteraient un développement plus net. Telle qu'elle est, cependant, nous avons cru devoir la publier parce qu'elle donne la mesure de l'enseignement d'un « homme tranquille » (et pas le moins du monde partisan) devant l'amus des sottises qu'il se profère et s'écrivent à propos du breton.

BRETONS !

Donnez votre appui à l'Enseignement de la Langue Bretonne en lui procurant les ressources qui lui manquent

Versez votre souscription à la Fondation Culturelle Bretonne C. C. P. 159-763 NANTES

Vous prouverez ainsi que

Louis ROPARS, Créac'h-al-Lann, KERFEUNTEUN.

La Bretagne veut que sa langue soit respectée, honorée et utilisée pour l'éducation de ses enfants !

La Fondation Culturelle Bretonne qui groupe des Bretons de toutes opinions, unis pour la défense de notre patrimoine régional, compte sur votre générosité.

DALC'HOMP START D'AR BREZONEG

IV^e Journée de la Langue Bretonne

(Buts et objectifs)

Le but de la Journée de Collecte organisée chaque année par la « FONDATION CULTURELLE BRETONNE » et réalisée avec le concours de toutes les Sociétés fédérées à « KENDALC'H », est de procurer à l'Enseignement du breton les ressources indispensables pour :

- ...aider les Cours (édition, achat et remise de livres d'étude) ;
- ...encourager les enfants et jeunes gens des Ecoles à s'intéresser à l'étude de notre langue (Prix de fin d'année, Concours interscolaires, etc...) ;
- ...la propagande en faveur de l'enseignement du breton ;
- ...renforcer l'action culturelle populaire dans le sens breton.

Par l'intermédiaire des milliers de Membres des Groupes folkloriques, la FONDATION demande ces ressources au PEUPLE BRETON.

Le PEUPLE BRETON répond chaque année davantage aux sollicitations de la FONDATION et de KENDALC'H :

- ...en 1952 : 250.000 francs ;
- ...en 1953 : 750.000 francs ;
- ...en 1954 : plus de 1.500.000 francs.

En 1955, nous devons atteindre les 3.000.000 !

10% du produit de la Collecte sont réservés à l'action en faveur de la Langue bretonne dans les Groupes fédérés par « Kendalc'h » (Cours de breton, Conférences culturelles, etc...).

Redonner au Breton son prestige !

Le seul effet de la « Journée du Breton » n'est pas de mettre à la disposition des Enseignants bretonnants les moyens d'éditer Manuels et Textes d'étude, d'acheter du matériel pédagogique pour leurs Cours, d'organiser des Concours, d'encourager les Jeunes à préparer les Epreuves de langue bretonne.

Il est aussi, il est surtout de redonner au breton le prestige que son abandon par les « élites instruites » lui a fait perdre.

Chaque « Journée du Breton » marque une nouvelle prise de conscience par le Peuple breton de la dignité de sa langue traditionnelle.

Chaque « Journée du Breton » gagne des milliers d'adhérents nouveaux au mouvement de la Renaissance culturelle bretonne !

JEUDI 19 MAI...
TÉMOIGNAGE DE FIDÉLITÉ A LA BRETAGNE
(« War-Raok », Mai.)

CLASSEMENT des résultats de la collecte pour le Breton

Cette année, les résultats seront classés en 3 catégories : 1^o Villes de plus de 20.000 habitants ; 2^o Villes entre 5.000 et 20.000 habitants ; 3^o Communes de moins de 5.000 habitants.

La F.C.B. et « Kendalc'h » fixeront d'un commun accord la nature des récompenses offertes aux Sociétés classées en tête de listes. Ces récompenses seront remises aux Sociétés lauréates au cours d'une cérémonie importante.

Vignette 1955 " Evit ar Brezoneg "

La Vignette éditée cette année par la F.C.B. pour la « Journée du Breton » est l'œuvre du Peintre et Céramiste bien connu M. R. Micheau-Vernez, que nous sommes heureux de féliciter et de remercier pour son aimable et gracieuse collaboration au travail de la « Fondation Culturelle » et de nos Groupes « Kendalc'h ».

Cette Vignette 1955, en orange et noir sur fond blanc fait vraiment grand effet.

Y aura-t-il cette année un Cercle de Basse-Bretagne à recueillir moins qu'en a recueilli l'an passé le Cercle d'AMBON, — commune de Haute-Bretagne... et de moins de 1.000 habitants... ; produit de la collecte, 9.900 frs !

WAR RAOK, SONERIEN !



Les Jeunes Sonneurs, comme leurs Anciens, aideront à la Collecte pour la Langue Bretonne !

Le Cercle Brizeux de Lorient A REÇU LA COUPE CELTIQUE 1954

A la fin de la réunion de cadres organisée par « Kendalc'h », le 1^{er} Mai, à Quimper, et où furent discutées diverses questions de structure, le président fédéral, M. Mocaër, a remis solennellement à Mlle Hirgair, présidente du Cercle Brizeux de Lorient, la Coupe Celtique promise au groupe qui ferait en 1954 la meilleure collecte en faveur de l'enseignement du breton. C'est une magnifique faïence, œuvre de notre camarade Jo Le Corre, exécutée chez Keralau. Le Cercle Brizeux a largement mérité cette récompense, car il est nettement en tête des groupes collecteurs depuis trois ans. Et il paraît décidé à défendre son rang cette année encore.

Le Morbihan est encore à l'honneur grâce aux **Eostiged Arvor** d'Hennebont (affiliés à la B.A.S.) qui ont remporté le prix destiné à récompenser l'effort particulièrement méritoire des petites villes. M. Mocaër a remis l'objet d'art symbolisant cet effort à Mme Fravaio, présidente de ce groupe, qui est lui aussi très décidé à défendre son trophée.

« On » vous a dit souvent que vous n'étiez bon qu'à « lever la jambe » : vous prouverez le contraire le 19 Mai !

(« War-Raok », N^o de Mai.)

Dépenses faites par l'Œuvre du Livre Scolaire Breton (Enseignement public)

— Edition des Cahiers « Skol ar Brezoneg »	102.000 fr.
— Edition de « Un Teskad Pennadeu-Len » et des « Kentelieu ar eil Brehonegerien »	74.000 fr.
— 2 ^e tirage de « 40 Pennadon-Lenn »	27.000 fr.
— Achat de 400 « Yez Kireel » et d'un autre lot de livres en breton	45.000 fr.
— Achat de livres divers pour les Cours de breton (livres d'étude ; livres et brochures de prix ; lexiques ; bibliothèques de classes)	138.000 fr.
— 3 ^e Concours Interscolaire « Yann Solier » : imprimés ; expédition et frais divers ; Prix (en voie de règlement). Plus de 500 élèves récompensés	340.000 fr.
	726.000 fr.

(Subvention F.C.B. : 500.000 fr.)

FICHE A DÉTACHER

RÉSULTAT DE LA COLLECTE

pour le Groupe :

Commune de :

TOTAL des sommes collectées :

A détacher ou à recopier, et à adresser, dès le soir ou le lendemain de la Collecte, au Secrétariat de la F.C.B., Boîte Postale 17, BREST.

(Fizlout a reomp warnoc'h evit digas deomp kelon... mat emichans... dioustu goude ma vo echu ho Tevezriad Kestral ! Mail a vo warnomp, e otzoc'h mat, gvelet hag — hen e vimp tost diouz ar pul... Trugarez a greiz kalon en araok !

Nous vous faisons confiance pour nous communiquer rapidement le « chiffre » de votre Journée. Nous aurons hâte de savoir si l'objectif est atteint, — et si nous pourrions réaliser tous nos projets pour 1955-56 ! — Merci par avance !)

« Réforme » de l'Enseignement ?...

Le Gouvernement se préoccupe de mettre au point un nouveau projet de « Réforme de l'Enseignement » (le N° depuis 10 ans)...

Que penser d'une « Réforme de l'Enseignement » qui ne tient nullement compte, pour la Bretagne, de l'existence d'une langue populaire, parlée (et plus que la langue officielle) par plus d'UN MILLION DE CITOYENS FRANÇAIS ?...

...Alors que, dans leur Rapport de 1951, les Experts de l'U.N.E.S.C.O. (parmi lesquels un Universitaire français) recommandent de la façon la plus nette l'utilisation de la langue maternelle et son intégration dans le programme des études :

« LA LANGUE MATERNELLE EST, POUR CHACUN, LE MOYEN NATUREL D'EXPRES-

SION ET L'UN DES PREMIERS BESOINS DE L'INDIVIDU EST DE DÉVELOPPER SA CAPACITÉ D'EXPRESSION. »

La France, — pays où se trouve le siège de l'U.N.E.S.C.O. — ne devrait-elle pas être la première à mettre en application les recommandations de l'Organisation Internationale... et encourager vraiment l'étude de la Langue bretonne ?

...Au lieu d'obliger les Bretons à tendre la main pour assurer eux-mêmes le développement des Cours de breton...

...Alors que la Grande-Bretagne consacre chaque année un budget de plusieurs dizaines de millions pour aider l'enseignement du Gallois (parlé par 750.000 personnes)...

Les autorisations Ministérielles et Préfectorales

I. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Le Ministre de l'Intérieur a donné son assentiment à la vente d'insignes de la *Fondation Culturelle Bretonne*. Il a autorisé chaque Préfet des cinq départements bretons à permettre « Collecte et vente d'insignes sur la voie publique ».

II. — FINISTÈRE.

A Monsieur Pierre Mocaër, Président de la Section départementale du Finistère.

Quimper, le 3 Mars 1955.

Vous avez sollicité l'autorisation d'organiser, dans le département du Finistère, le jeudi 19 Mai 1955, une vente d'insignes sur la voie publique, au profit de l'enseignement de la langue bretonne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après consultation de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, je vous accorde l'autorisation dont il s'agit.

III. — CÔTES-DU-NORD.

A Monsieur Creston, Président de la Section des Côtes-du-Nord.

Saint-Brieuc, le 25 Février 1955.

Par lettre du 20 Janvier dernier, vous avez sollicité l'autorisation le 22 Mai prochain, dans le département des Côtes-du-Nord, une vente d'insignes sur la voie publique, au profit des Œuvres d'aide à l'enseignement de la Langue bretonne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le Ministre de l'Intérieur m'informe que cette requête ne soulève aucune objection de sa part, la journée choisie étant libre au calendrier des appels à la générosité publique.

J'autorise, en conséquence, la vente dont il s'agit à la date sus-visée.

IV. — ILLE-ET-VILAINE.

A Monsieur Pierre Roy, Président de la Section d'Ille-et-Vilaine.

Rennes, le 22 Février 1955.

Vous avez sollicité l'autorisation d'organiser dans le département d'Ille-et-Vilaine, le 19 Mai 1955, une collecte avec remise d'insignes, sur la voie publique, au profit de vos œuvres d'aide à l'enseignement de la Langue bretonne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous accorde volontiers l'autorisation dont il s'agit.

V. — MORBIHAN ET LOIRE-INFÉRIEURE.

Des autorisations identiques ont été accordées aux Présidents des Sections départementales de la Fondation pour le Morbihan et la Loire-Inférieure.

Chaque pièce de 20 francs remise aux Quêteurs et Quêteuses de nos Groupes par un cultivateur, par un ouvrier, par un « bourgeois » de chez nous fait de lui un adhérent au mouvement pour la défense et le renouveau de la Langue bretonne.

VOLONTAIRES pour la 2^e Journée (22 Mai, Côtes-du-Nord), **SOYEZ FIDÈLES AU RENDEZ-VOUS** qui vous aura été fixé ou que vous aurez convenu avec vos Amis !

Pour l'organisation des tournées du 22, écrire à la F.C.B.

Aux Groupes de Basse-Bretagne !

« Nous avons, nous, Hauts-Bretons ! une importance certaine dans les résultats obtenus par cette Journée, car si nos sommes collectées ne sont pas aussi importantes que celles reçues par les groupes Bas-Bretons, notre geste n'en a pas moins une profonde signification. »

(Mad MESNARD, dans *War-Raok*, Mai 1955.)

Amis du Pays Bretonnant, avez-vous réfléchi, vous aussi, à la signification du geste des Hauts-Bretons qu'étant, en pays gallo, pour la Langue bretonne ?... Vous rendez-vous bien compte de la valeur de ce magnifique exemple que vous donnent nos camarades ?... Soupçonnez-vous toutes les difficultés qu'ils vont à nouveau affronter pour obtenir l'aide des Bretons du Haut-Pays en faveur d'une langue qui n'y est pas en usage ?...

Car, cette année, les Cercles Gallos participeront à nouveau à la Collecte. Aux Groupes de Rennes, de Dinan, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, de l'Amicale Loire-et-Vilaine (toujours à la pointe du combat !), de Nantes, de petites localités comme Ambon et Bazouges-la-Pérouze, viendront s'ajouter les nouveaux Groupes de Fougères, à l'extrême-Est de la Bretagne, du Croisic, etc...

Vous qui avez la chance de vivre en pays de langue bretonne, votre devoir, votre impérieux devoir est de prendre part à la bataille des 3 Millions. *Etre absent, refuser de quêter, aller à la pêche ou en visite familiale ce jour-là, c'est avouer sa honte de notre Langue, c'est avoir honte d'être Breton, c'est être indigne d'appartenir à un groupe Breton !*

PRÈS DE 2.000 ÉLÈVES, enfants et jeunes gens, jeunes filles de tous les Degrés d'Enseignement, de toutes les Ecoles, suivent les Cours de Breton actuellement organisés ou participent aux Concours de Langue Bretonne.

Frais généraux compris, la Fondation Culturelle Bretonne a disposé cette année de 750 francs par Elève, en moyenne, — **SOMME MANIFESTEMENT INSUFFISANTE !**

Pour ses Editions, celles de l'O.L.S.B. et de « Skol dre Lizer ar B.B. », — pour les Concours et les Prix, — il lui faudrait disposer d'au moins 3.000 francs par Elève... et il faut que le nombre d'Elèves suivant les Cours DOUBLE l'an prochain !

Amis, faites le compte...

Communications du Trésorier de la F. C. B.

Cercle Celtique Abjadon	42.500
Quête Assemblée Kendalc'h	5.200
Anonyme	500
Gollen	100
Guyaderien Lokorn	5.000
Kelec'h Plouarel	2.710
Callis Fumeux-Bazouges	500
Quête Comité Directeur F.A.S.	3.181
Pardon La Baule	30.000
Goueliou Kastelin	5.200
Bretons Toulouse	5.500
Mesacrien Poultaout	15.000
Yves Le Moal	300
Cercle Celtique Douarnenez	7.200
UNESCO	20.000
Réunion Kendalc'h, 1 ^{er} Mai	5.810

Par ailleurs, différents versements ont déjà été faits, au cours de la semaine passée pour les grands Timbres expédiés à des Amis du Breton ou à des Cercles :

1 versement de 10.000 fr. ; 2 versements de 5.000 fr. ; 1 versement de 2.500 fr. (en provenance de Paris, de Nantes, de Brest) ; 2 autres de 2.000 fr. ; 17 (dix-sept) de 1.000 fr. ; 9 de 500 fr.

Nous ajoutons le produit de la 1^{re} Collecte 1955 pour la Langue bretonne, faite au cours du repas, dimanche 1^{er} Mai, à la réunion des Cadres « Kendalc'h », à Quimper : 6.000 fr.

Evelse 'ta, 54.000 lur a zo bet dastumet a benn breman... Ne jom ken nemet 2.946 billard a vil lur da zigouezout ganeomp, hag e vo bet tizet ar pal... ha savet ar bech a zamm diou-koaz paotred ar Brezoneg er skollou !!

Feuille de documentation de la F. C. B.

La F.C.B. vient de décider de mettre à la disposition des Sociétés bretonnes, au moins deux fois par an, un nombre important d'exemplaires de tracts d'information et de propagande pour la Langue bretonne.

Ces tracts seront édités pour être diffusés dans la population, à l'occasion des fêtes ou simplement... dans les boîtes aux lettres.

Le 1^{er} Numéro de cette Feuille de propagande reproduit la retentissante « Lettre à un Breton » de Pierre HÉLIAS et est encarté dans le présent Numéro d'« Ar Soner ».

Il en sera expédié de 50 à 100 exemplaires par Société (les Groupes qui en désirent davantage doivent écrire au plus tôt). Les remises en premier lieu aux notabilités de la commune, aux Enseignants, aux Docteurs, etc...

Rectificatif

Une erreur a fait dire, dans le dernier N° d'« Ar Soner », que la Collecte des 19 et 23 Mai serait faite en faveur de l'Œuvre du Livre Scolaire Breton. Tous auront compris par là : aussi bien « Skol dre lizer », du Bleun-Brug que de L.S.B. d'« Ar Falz ». Les fonds recueillis pour l'Enseignement du Breton sont répartis de façon égale par la F.C.B. entre ces deux grandes et belles Œuvres.

POURQUOI QUÊTER ?

Par son action, le Mouvement Culturel Breton a obtenu pour la Langue Bretonne son enseignement à titre facultatif et son admission dans les Examens du Second Degré. D'excellents résultats sont constatés partout où des Cours de Breton fonctionnent dans des conditions convenables. L'Enseignement de notre Langue a devant lui de grandes possibilités de développement, ainsi que l'a constaté le Conseil Général du Finistère. Mais ce développement dépend **POUR UNE TRÈS LARGE PART** de la **VIGILANCE**, de l'**INITIATIVE** et de l'**AIDE** du Mouvement Culturel.

...DE SA VIGILANCE, — pour obtenir...

...une organisation normale des Cours, ce qui n'est pas généralement le cas ;
...pour obtenir des crédits et des encouragements officiels.

...DE SON INITIATIVE, pour obtenir...

...des sanctions véritablement « payantes » dans tous les Examens et dans les Diplômes de Fin d'Etudes ;
...la formation et le placement du personnel compétent ;

...LA MULTIPLICATION DES COURS.

...Mais aussi, mais surtout : cela dépend de **SON AIDE FINANCIÈRE CONSTANTE ET MASSIVE.**

Les Enseignants Bretons ont besoin de **MILLIONS** pour :

...**ÉDITER** le matériel pédagogique indispensable au nouvel enseignement (Méthodes, « Classiques » bretons, etc...).

...**ENCOURAGER** les Jeunes Bretons et Bretonnes à se livrer à l'étude du Breton, par l'organisation de **CONCOURS**, la remise de **PRIX**, etc...

Il faut en même temps développer l'action culturelle dans le Peuple, car **C'EST PAR LUI** et **POUR LUI** que nous sauverons la Langue.

Pour mener cette double action (scolaire et populaire), la « **FONDATION CULTURELLE BRETONNE** » — Union de tous les vrais Défenseurs du Breton — a besoin de sommes considérables. Les Sociétés bretonnes doivent tout faire pour aider à les trouver dans la population.

Jeunes Gens et Jeunes Filles des Cercles et Bagadou ! Amis et Défenseurs de la Bretagne et de sa culture !

La Langue Bretonne est en péril. Si elle disparaît, — et elle disparaîtra si elle n'est pas enseignée, — **IL N'Y AURA VRAIMENT PLUS DE BRETAGNE...** et nos Groupes Folkloriques ne représenteront plus que le **PASSÉ** !

Votre **DEVOIR** est d'accentuer l'appui donné aux Enseignants Bretons, à tous les Enseignants Bretons dévoués à la cause **SACRÉE** de la Langue. Ne laissez pas les Instituteurs, Institutrices et Professeurs qui enseignent le Breton aux prises avec des difficultés financières, — alors même que les Cours peuvent se multiplier ! **PROCUREZ-LEUR LES RESSOURCES QUI LEUR MANQUENT** pour disposer du matériel d'Enseignement nécessaire !

La population bretonne **VOUS ATTEND** : elle répondra chaque année plus favorablement, plus généreusement à votre appel... **ENCORE FAUT-IL QUE VOUS ALLIEZ A ELLE !...** Parcourez donc votre ville ou votre bourg **RUE PAR RUE** ! Passez dans le plus grand nombre possible de maisons ! Offrez l'insigne « **EVIT AR BREZONEG** » à **TOUS LES PASSANTS** !

QUÊTEZ TOUTE LA JOURNÉE !

Trugarez en a-raok en ano Breiz !

OBJECTIF DE

LA JOURNÉE DE LA LANGUE BRETONNE :
TROIS MILLIONS = 1 FRANC PAR BRETON !

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

« **FONDATION CULTURELLE BRETONNE** »

Président d'Honneur : **MM. P. Mocaër** et le **D. Dujardin**.

Président : **M. L. Toulemont**, secrétaire de la Commission Culturelle du C.E.L.I.B.

Vice-Présidents : **MM. P. Trépos**, Faculté des Lettres, Rennes ; **P. Roy**, Kendalc'h, Rennes ; **P. R. Giot**, Ar Falz, Rennes ; **G. Le Moal**, Bleun-Brug, Nantes.

Secrétaires : **MM. A. Kéravel**, Ar Falz ; **V. Saïte**, Bleun-Brug ; **P. Monjarret**, B.A.S.

Treasorier général : **M. L. Ropars**, Creac'h-Lann, Kerfeunteun. C.C.P. (au nom du Trésorier) n° 159-783 Nantes.

Membres : **MM. F. Falc'hun**, Chaire Celtique, Faculté des Lettres, Rennes ; **P. Hélias**, Radio Bretonne ; le **Président** de la Jeunesse Etudiante Bretonne ; **P. Mével**, Ch. Le Gall, Ar Falz ; **R. Le Moal**, Cercles Celtiques ; **J. Le Minor**, Bleun-Brug.

Pour annoncer la Collecte

Communiqué à faire lire dans les communes rurales.

La Fondation Culturelle Bretonne a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elle organise le... (19 ou 22 Mai, selon les départements), une grande Collecte sur la voie publique, au profit de d'Enseignement de la Langue bretonne. Cette Collecte est autorisée par M. le Ministre de l'Intérieur et M. le Préfet.

« La Langue bretonne est la marque essentielle de l'originalité de la Bretagne et elle constitue pour tous les Bretons un patrimoine qui doit être jalousement défendu.

« Or la Langue bretonne ne sera sauvée que par son enseignement dans les Ecoles.

« Cet enseignement est depuis peu autorisé par la Loi, mais les Cours de breton manquent de ressources pour éditer des livres et manuels et pour récompenser les élèves qui s'adonnent volontairement à l'étude de notre langue régionale.

Les sommes recueillies lors de la Journée du Breton (**Devez ar Brezoneg**) serviront exclusivement à cet usage.

La Fondation Culturelle Bretonne, et l'ensemble des Sociétés culturelles et folkloriques vous remercient par avance pour l'accueil que vous voudrez bien réserver à leur appel afin que se perpétue notre vieille et belle langue bretonne.

« Un tamm sikour mar plij evit ma talc'ho ar Brezoneg ! »

Kelc'hioù ha bagadou a Vreiz-Izel, klevit 'ta !

Bep bloaz e vez grêt kest ar Brezoneg n'eo ket hepken e Breiz-Izel, er vro m'eo chomet beo dalc'hmat ar Brezoneg, — met ivez e Breiz-Uhel, e-lec'h m'eo ét hor Yez da get pe n'eo ket morse implijet...

Bep bloaz e kemer perz en emgann « Devez ar Brezoneg » eun toullad mat a Kelc'hioù hag a Bagadou e keriou evel ROAZON, DINAM, SAINT-BRIEG, SAINT-MALO, SAINT-NAZER, AN NAONED, PLOUARZEL, ha re ar « Vro-Wenn » : AR BAOL, GWERAND, SAILLÉ, BOURC'H-VAZ, AR POULIGEN, ha re all e parrezioù bihan war ar menez, evel AMBON, BAZOUGES-LA-PÉROUZE. Ar wech-mañ, e vo kelc'hioù nevez oustenn en abadenn : hini AR C'HROAZIG, bagad ha kelc'h FOUJERA, da skouer.

Daoust ha digouezet eo ganeoc'h soñjal pegen diés eo d'hor c'hamaladed mont da c'houlenn sikour evit ar Brezoneg digant tud ha ne reont ket tamm ebet gant hor Yez, ha n'o deus mar-teze morse klevet eur bonun anezi ?.. Ha kouls-koude, ne gilont ket ! Mont a reont holl « war an hent » da astenn an dorn... D'an 19 a viz Mae, e stourmint c'hoaz evit ar Brezoneg, ha dastum a raint meur a gant mil tur adarre evitañ !

C'houi hag ho peus an eurvad da veza o chom e Breiz-Izel, er vro ma vez klevet ar Brezoneg o t'egerni dre-holl, — daoust ha MEZ ho po mont da astenn ho torn, c'houi ivez, evit ma vo talc'hed d'ho Yez, evit ma vo enoret ha studiet er Skollou ?..

Ne c'hellit ket chom hep ober kerkoulz ha gwelloc'h evit ho kenelad ens Gorre-Breiz !

Gant feiz hag al levezon o tridal en ho krez, c'houi a yelo e-touez Pobl Breiz-Izel da c'houlenn he skoazell evit he Yez, hag evit hada eur fiziañs nevez en amzer-da-zont hor Bro !

Fêtes et courses des 19 et 22 Mai

Ne manquez pas de détacher un ou plusieurs Groupes de Quêteurs pour les Fêtes, courses et manifestations diverses attirant les foules, et qui auront lieu le jour de la Collecte.

Un exemple : le « Circuit du Finistère » (départ à Morlaix) massera des milliers de personnes tout au long d'un itinéraire passant par Carhaix, Quimper, etc... Avis aux Cercles de Morlaix, Poullaouen, Carhaix, Spézet, etc...

PEVARE DEVEZIAD AR BREZONNEG A DLE DIGAS 3.000.000 D'HOR YEZ !

Dépenses faites par « Kef ar Brezoneg » (Bleun-Brug) (Enseignement Privé)

— Achat de 1.300 Méthodes « Le breton par l'image », distribuées dans les Ecoles privées (Kerne, Léon)	130.000 fr.
— 160 Méthodes « Yez hon Tadou », dans les mêmes Ecoles	36.800 fr.
— 500 Méthodes Le Bozec pour les Ecoles du Trégor	50.000 fr.
— 8.500 Livrets « Kenstrivadegou Bleun-Brug » (Concours scolaires 1955) (distribués dans les Ecoles du K.L.T.)	65.730 fr.
— Livres vannetais pour les Ecoles du Pays de Vannes	50.000 fr.
— Frais de timbres pour expéditions diverses	10.300 fr.
— Concours Scolaires du B. B. de 1954	188.670 fr.
	531.500 fr.

(Subvention F.C.B. : 500.000 fr.)

INSTRUCTIONS

pour l'organisation de la Collecte

des 19 et 22 Mai

LE MATÉRIEL

A) Vignettes.

1° N'utilisez autant que possible, que les vignettes éditées cette année et que votre Groupe a reçu à Quimper ou par poste.

2° Si vous n'avez pas suffisamment de vignettes, vous êtes autorisés à **quêter**.

3° **Épingles.** — A acheter sur place (coût à décompter du montant de votre Collecte). — Plusieurs jours avant la Collecte, procéder à l'épinglage des Vignettes. — Préparer **Cousins, Boîtes ou Corbeilles** pour présenter les vignettes au public, ainsi que des **Troncs** pour recueillir l'argent. Recouvrez chaque Tronc d'une bande « **Devez ar Brezoneg** ». Beaucoup de Cercles recueillent l'argent dans des Corbeilles.

B) Affiches.

1° Placer les Affichettes et les « Bandes » plusieurs jours avant la Journée.

2° Affichettes et bandes pour les vitrines. Affichettes groupées sur les panneaux d'affichage. « Bandes » dans les autocars (grand nombre de communes ainsi « touchées »).

3° En pays Vannetais, on peut recouvrir le haut de l'Affichette (« **Devez ar Brezoneg** ») par la bande en breton de Vannes (« **Deùeh er Brehoneg** »).

4° **Utilisez tout le matériel d'affichage !** Il ne peut servir après la Journée.

C) Timbres.

Le placement des grands Timbres (à 500 fr. et à 1.000 fr.) est déjà commencé par plusieurs Sociétés et par un certain nombre d'Amis de la Langue bretonne. Nous avons déjà enregistré plusieurs versements.

Nous n'avons adressé à chaque Groupe qu'un nombre très restreint de ces Timbres.

Nous vous demandons de noter les noms et adresses des personnes qui vous les prendront : la F.C.B. leur fera parvenir une Carte de Membre bienfaiteur et un Service de sa feuille d'information. (Même recommandation pour tous les donateurs à partir de 500 fr., même si vous ne leur remettez pas de Timbre.)

LES QUÊTEURS

1° Nous l'avons déjà dit : il faut rassembler le plus grand nombre possible de Quêteurs. Cette année, nous devons être deux fois plus nombreux à participer à la Collecte !

Tous les concours doivent être sollicités, — et en particulier celui des Personnalités locales. Quêter pour la Langue bretonne doit être aussi « **bien porté** » que de quêter pour la Croix-Rouge ou pour toute autre Œuvre sociale.

2° Remettez à chaque Quêteur (ou chaque couple de Quêteurs) une **Autorisation de Quêter** dûment signée du Président du Groupe ou du Bagad. Vous trouverez une formule d'autorisation dans le présent Numéro.

Il est rappelé que la Collecte pour la Langue bretonne a été autorisée par les Préfets des 5 départements bretons, sur instruction du Ministre de l'Intérieur. Les gendarmes, maires, commissaires de police, agents, garde-champêtres doivent être au courant. Au besoin, montrez la page 6 d'« **Ar Soner** ».

3° C'est évidemment aux dirigeants du Groupe d'exalter le dévouement de tous les Membres de leurs Sociétés en vue d'obtenir une participation enthousiaste à la Collecte.

Quêter pour la Langue bretonne ne saurait être considéré comme une corvée que par des Bretons « de fantaisie » ou n'ayant reçu aucune éducation bretonne.

OU ET COMMENT QUÊTER ?

1° **Ne négligez pas votre propre localité !** C'est justement parce que vous solliciterez la générosité de vos compatriotes que vous avez le plus de chance d'être bien accueillis ! Une proportion convenable de Quêteurs doit rester dans votre cité ou bourg et en parcourir les artères principales : ne pas négliger les quartiers populaires : c'est là que votre passage fera le plus d'effet.

Ne manquez pas les entrées et sorties de Messes, de Cinéma, de Matches, de Fêtes. Passez dans les Gares. Pensez aux Cars.

2° **Localités voisines :** organisez la visite des principales localités de votre région aux heures les plus propices.

3° Sortez en costumes bretons... ou en

« **kiz-kêr** » (mode de ville), comme vous le voudrez, ou le pourrez. Il vaut mieux être Quêteurs en « **kiz-kêr** » que quelques-uns seulement en costumes bretons.

4° Pas de « **prix marqué** » pour la vignette. Suggérez 20 fr. au minimum, mais ne refusez pas des dons plus modestes offerts par des vieux... ou des enfants, par exemple.

Au départ, prévoyez un « **fond de corbeille** » (ça se voit...) ou un **fond de tronc** (ça s'entend...) suivant le cas.

5° Les avis diffèrent sur l'« **utilisation** » des Sonneurs. Nous persistons à croire que c'est bien l'occasion de mettre la Musique populaire au service de la cause de la Bretagne !

6° Il est certes utile de discuter avec les gens, mais une longue conversation vous retardera dans votre Collecte. Répondez donc brièvement aux questions posées : la lecture d'« **Ar Soner** » doit vous permettre de donner quelques précisions sur la destination de l'argent que vous récoltez, sur la nécessité de se servir du Breton pour l'Education des enfants, — sur l'ignominie des châtiments qui étaient antérieurement encourus par les jeunes Bretonnants surpris à parler leur langue maternelle. Ne manquez pas de rappeler l'attitude des autres pays à l'égard des petites langues (gallois en Grande-Bretagne, etc...).

PROPAGANDE

1) **PRESSE.** — Des Communiqués de la « **Fondation** » et de « **Kendalc'h** », du C.E.L.L. de la J.E.B. annonceront la Journée dans les quotidiens régionaux.

Il appartient aux Groupes et Ententes de Groupes des différentes villes de faire publier d'autres communiqués dans les hebdomadaires locaux.

Chaque Société fera bien d'annoncer, à chronique locale des quotidiens, l'itinéraire et l'horaire de sa tournée, commune par commune.

Après la Collecte, remercier la population par un autre communiqué.

2) **RADIO.** — Une ou plusieurs annonces seront faites à la Radio Régionale.

3) Faire annoncer la Journée dans les Communes rurales par les Secrétaires de Maires et Garde-Champêtres (« **embannou** » du dimanche à la sortie des messes). Vous trouverez un modèle d'annonce à la page 7.

Au passage dans les différentes communes que vous visiterez, vous pouvez vous-même dire quelques mots ou relire notre « **communiqué** » également à la sortie des messes.

RÈGLEMENT DE LA COLLECTE

L'échange de la monnaie vous demandant peut-être quelques jours. Si vous ne pouvez pour cette raison, verser dès le lendemain de la « **Journée** » les fonds recueillis par votre Société, — du moins **avisez-nous sans retard du résultat obtenu**. Faites-nous retour, dès le lendemain de la Collecte, de la fiche que vous trouverez à la page 5.

Il est rappelé que la Collecte pour la Langue doit être adressée au Secrétariat de la F.C.B. **Boîte Postale 17, Brest**, — et que les fonds doivent être exclusivement versés au Trésorier de la F.C.B., **Louis Ropars, Creac'h-al-Lan, Kerfeunteun (Finistère), C.C.P. 159-763, Nantes**. — Bien indiquer le nom du Groupe (ou du Donateur) sur le talon du Chèque.

La liste des versements paraîtra dans le prochain Numéro d'« **Ar Soner** » (1^{er} Juin).

MODÈLE D'AUTORISATION DE QUÊTER

(à remettre par le Président de Groupe aux Collecteurs)

« **EVIT AR BREZONEG** »

JOURNÉE DE LA LANGUE BRETONNE

organisée par la « **Fondation Culturelle Bretonne** »,
et autorisée par **M. le Ministre de l'Intérieur** et **M. le Préfet**.

—:::—

Le Président du (1)

autorise M (3)

représentant de la « **Fondation Culturelle Bretonne** » à (2)

à quêter sur la voie publique, le (4)

au profit de l'Enseignement du Breton.

A (2), le (4)

Le Président :

(1) Nom du Groupe.

(2) Localité.

(3) Nom du Quêteur ou de la Quêteuse.

(4) Date de la Collecte (19 ou 22 Mai).

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
POLIG MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Hervé LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 72 - Le N° : 40 Fr.

Vers les trois millions...

Grâce aux Bagadou et Cercles Fédérés la 4^e Journée de la Langue Bretonne a été un très gros succès

Certains centres ont triplé le chiffre de 1954 !

Au moment de mettre sous presse ce numéro d'Ar Soner, tous les résultats sont loin d'être parvenus au secrétariat de la Fondation Culturelle Bretonne qui est chargé de les centraliser. Il ne nous est donc pas possible d'établir un classement. On sait d'autre part que la collecte dans les rues s'est doublée d'une prospection confiée à des responsables de quartier ou d'établissements scolaires, et que des « individuels » ont pris en compte un certain nombre de vignettes pour les placer dans leur entourage. De nombreux groupements n'auront donc centralisé leurs divers résultats qu'au cours d'une prochaine permanence. Nous nous bornerons donc, pour cette fois, à faire état des indications d'ensemble.

Toutes les premières informations reçues sont absolument réconfortantes. La IV^e journée de la Langue Bretonne a été un gros succès. Les chiffres connus sont en progrès très nets sur ceux de 1954. Dans certains cas, la progression a été triomphale.

D'après les premiers résultats connus, le Cercle Brizeux et le Bagad de Lorient, délégués de la Coupe Celtique 1954, semblent devoir garder la tête. On a nettement dépassé le cap des 100.000 francs dans le grand port morbihannais dont le chiffre était l'an dernier de 87.000 francs. Encore une fois, très bien, Lorient !

Quimper, grâce à l'effort très appuyé de son Cercle et des diverses sections de la Kevrenn C'hlazik, paraît devoir tripler son chiffre de l'an dernier. Près de 90.000 francs contre 32.000 !

Brest est également en progrès sur le chiffre de 55.000 annoncé en 1954. Concarneau, dont l'activité est singulièrement méconnue, atteint 32.000 francs, soit une progression d'un bon tiers sur la dernière fois. L'action des groupes ruraux a été tout simplement sensationnelle dans bien des cas. On nous signale des chiffres impressionnants pour des bourgades de moyenne importance comme Pouldreuzic qui aurait collecté près de 10.000 francs contre 1.000 l'an dernier, ou Plouguerneau qui réalise une

coquette moyenne par rapport à son chiffre de population avec 14.000 francs.

On enregistre des résultats magnifiques en deux communes qui paraissent subir encore le charme de leurs belles journées de « Kan ha Diskan ». Poullaouen ainsi que Spézet ne sont pas loin de « leurs » 20.000 francs. Bravo Louis Roparz et bravo Yves Com ! A Pont-l'Abbé, on a réalisé un premier effort qui fait bien augurer de l'avenir...

Bien que nous n'ayons pas encore connaissance des chiffres officiels, on nous fait part de l'impression très heureuse des collecteurs d'Hennebont, Pont-Aven, etc..., ainsi que de ceux de Haute-Bretagne.

Une rapide analyse des premiers résultats et nous n'en connaissons que bien peu par

rapport au nombre des groupes collecteurs, nous permet d'avancer que l'objectif fixé — soit les trois millions — sera atteint sinon dépassé, quand, au produit des journées des 19 et 22 Mai, viendront s'ajouter les sommes qui seront recueillies au cours des grandes fêtes de l'été.

Les Bagadou et Cercles fédérés ont fait preuve, pour la plupart, d'un beau dévouement et d'une remarquable abnégation au cours de ces deux journées. Ils ont prouvé, à tous, y compris ceux qui se plaisent à dénigrer leur esprit de parade, que la « Parade » était cette fois dans la rue, au contact du peuple. Ceux qui se plaisent à des rêveries romantiques en restant chez eux auraient été bien inspirés de les imiter.

AR SONER.



« Nag a labour e zo d'ober !... »
se chuchotent ces deux gars de Landaul (Fanch et Job).

E skeud tour bras Sant Jermen

N'eo ket denet Yeun ar Gow a-benn da lakaat moula e leor a-benn ar 15 a viz Me, evel ma oa e sonj.

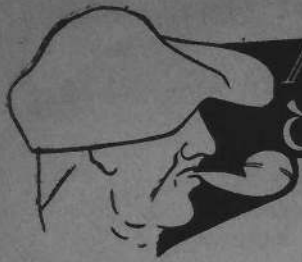
Hogen ne zaleo ket ar skrid da zont a-zindan ar wash ha da veza kaset d'ar rakprenerien.

Evit ma vo éso'h dezan dero'hel e gonchou en urz, e c'houlenn an oberour digant pep rakprener kaout ar vadelezh da béa e rakprenadenn kerkent ha m'en devo bet ar c'hentliver-man.

Priz ar skonerenn, mizou-post hag all, a zo 750 lur, war baper Cellunaf, ha 1.000 lur war baper Alfama.

Kas an aro'hant da : Yves Le Goff, Keranna, Gouézec (Finistère), Kont - Post : 429.26 Roazon.

Bennoz Doue da hep rakprener a youl vat !



Les propos de Yann MORÇAN

L'école de la rue

Choses vues ou entendues le 19 Mai...

La collecte pour l'enseignement du breton n'a pas seulement pour effet de garnir une caisse, jusqu'ici trop souvent déficitaire et dont les besoins réels sont encore loin d'être couverts. Elle est aussi une propagande directe pour une cause chère à tous les culturalistes bretons. Elle enduret nos jeunes au contact, toujours redoutable, de la rue et des réactions populaires.

Les refus s'inspirent ou paraissent s'inspirer de considérations diverses. — « Encore une quête ! » C'est la réflexion plus d'une fois entendue. Elle émane d'ailleurs de gens qui ont pour principe ou pour habitude de ne jamais donner un sou à quelque collecte que ce soit.

— « Le breton ? Je le sais assez !... » Hum ! Et dire que les meilleurs écrivains de toutes les langues en sont à se considérer comme des étudiants de toujours !

Nous avons entendu répliquer : « Si vous le savez, aidez-nous du moins à l'apprendre à ceux qui ne le savent pas. » Le plus souvent l'argument a porté.

— « Mes enfants ont surtout besoin de très bien apprendre le français, l'anglais, le russe, l'allemand ou l'espagnol ; mais le breton ça sert à quoi ? »

Réponse entendue : « Ça sert au moins à avoir l'air d'un vrai Breton. Aucun peuple au monde, fut-il le plus arriéré, n'entend renoncer à sa langue traditionnelle. Le peuple breton serait-il le seul ? » L'argument sentimental, et qui touche à l'amour-propre, s'est montré efficace. On a rencontré des bougons. Ils ne veulent pas parce qu'ils ne veulent pas. C'est bien souvent parce qu'ils ne savent pas pourquoi ils ne veulent pas. Quelquefois, ils ont une arrière-pensée. Ils la dévoilent en évoquant de vieilles histoires.

— « Vous êtes des Breiz-Atao ! » — On a l'impression d'un monstre antédiluvien qui est entré dans la légende. Ceux qui expriment cette réflexion, comme ceux qui l'entendent, ignorent à peu près tout des suspensions attachées à un mouvement qui fut du reste détourné de sa signification première, car « Bretagne toujours » demeure un slogan qui est en soi irréprochable. Mais passons...

Car les réflexions désagréables ont été tout à fait exceptionnelles et cette journée du 19 Mai a prouvé, une fois de plus, que la cause de la langue bretonne bénéficie d'une étonnante popularité. Nos jeunes gens ont accueilli les boutades avec une admirable bonne humeur. Ils se sont multipliés aux portes des églises, dans les rues, les faubourgs, les villages. Ils ont fait provision de billets et de jetons, grands et petits. Ils ont fait aussi une ample provision d'énergie et d'enthousiasme. Les « toutouristes » qui les critiquent, et qui fument de bonnes pipes en exprimant des théories radicales, ne perdraient rien à descendre avec eux dans la rue pour une fois, sinon un peu de leur superbe doctrinale.

Ce fut une journée harassante à bien des égards mais singulièrement tonique en même temps. Nous avons assisté à des scènes curieuses : des consommateurs littéralement traqués au fond des cafés, d'abord rétifs, bourrus, se laissaient faire en fin de compte en félicitant nos amis de leur ténacité. Après quoi, ils se faisaient eux-mêmes des propagandistes auprès

des autres consommateurs. — « Allons, mon vieux ! fais comme les autres. Après tout, c'est pour la Bretagne ! Bravo les gars, vous nous faites du bien ! » Tant il est vrai que l'exemple du courage est contagieux.

— « Moi, mon gars, dit ce rude pêcheur de la côte Sud, j'ai pas envie de te donner un sou pour ce machin-là, mais je te paierai bien un coup de rouge. Mais tu ne dois pas boire du rouge dès le matin : t'as les mains trop blanches, petit ! »

Le « petit » n'avait pas les mains blanches et il prouva qu'il était, comme le marin, un vrai manuel. Il prouva même qu'il savait boire du rouge dès le matin. Il fit « cul sec » d'un solide malamok, tout le premier. Le marin fit : « Vrai ! » d'un air admiratif. Il lâcha sa pièce de 50 francs. Les copains du bistrot firent comme lui et notre quêteur pouvait entendre, comme il sortait, tous ces gaillards taper du poing en disant : « Pas à dire, c'est des vrais gars ! Et ils ont raison après tout, car nous Bretons, etc..., etc... »

Vu aussi, ce « boueux » d'une ville finistérienne dont la seule « manifestation » annuelle consiste à donner « un coup de main pour le breton ». Il s'en fut tout seul à Laniec. Il en rapporta cinq mille francs.

Et ceci : un « client » vient de lâcher une réflexion qu'il voudrait désagréable et qui n'est qu'idiotie. Un monsieur observe la scène : discrètement, sans mot dire, il vient glisser un billet de mille dans la corbeille de la quêteuse.

Voici un « pont » connu et qui fait volontiers étalage de bons sentiments lors des grandes manifestations d'été. Bien sûr, il ne saurait refuser, because les « convenances ». Mais il n'a que très peu de monnaie aujourd'hui ce brave homme. C'est excusable après tout, mais le geste d'humeur l'est beaucoup moins...

L'accueil a été fervent dans tous les milieux, mais surtout dans les milieux populaires. La gouaille cachait mal une évidente émotion :

— « Moi ? Je sais mieux le breton que Jakez Kroc'h-en... Faudra le lui dire. C'est fait... »

— Ah ! mes enfants, dit un autre vieux, vous auriez dû être là il y a cinquante ans, au temps où l'on me collait cette sacrée « vache » à l'école parce que je parlais en breton. Ça ne fait rien, vous nous vengez ! »

— Et moi ! Est-ce que j'ai le droit à la « décoration », car je n'ai pas le sou ! — Bien sûr, mamm goz ! Comment lui refuser cette vignette qu'elle considère, à juste titre, comme une décoration.

Et combien, comme elle, fouillent une poche profonde pour en tirer une piécette de monnaie : « Il faut bien faire comme tout le monde. Ça serait honte à nous si la Bretagne était perdue ! »

Et les gosses ! Combien sont-ils en ce faubourg qui courent et qui courent après un sonneur prestigieux ?

— On veut ça aussi !

— Tu ne sais pas le breton ?

— J'sais pas le breton ? Je sais même l'écrire.

Et de griffonner quelques mots d'une écriture hardie. Ah ! le beau billet que c'était là ! — Mais celui-là, Monsieur, il n'sait pas le breton.

Celui-là : « Mais je l'apprendrai. Je vais demander des sous à mamm. »

Il a fallu les décorer tous ! Pour un peu

moins de cinquante francs ; mais comme le pèseul lourd, très lourd, ces petits cinquante francs !

Très éditante la façon de quêter des uns et des autres. Il y a le « type calé » qui, très fier de ses connaissances linguistiques et historiques, a bien fait des dizaines de « conférences », publiques et contradictoires en sa journée, et victorieusement répliqué à maintes « colles ». Il y a le moins « calé » qui étudie les difficultés jusqu'au moment de faire intervenir le copain. Il y a le gars délégué qui sait la façon de conter fleurette à Malvonn ou à Maljo, lesquelles rient à gorge déployée. Ici le sourire de la quêteuse est irrésistible. Ailleurs, c'est le prestigieux biniou qui mord aux entrailles... et aux poches.

Des clients entendent préciser la portée de leur geste :

— Je veux que ça soit pour les gosses de la laïque !

— Et moi, pour l'école libre !

— Ne vous en faites pas, c'est pour tout le monde. Quand il s'agit du breton, nous sommes tous frères ! »

Qui faut-il remercier ? Probablement saint Yves qui nous a donné du temps convenable, bien qu'un peu frisquet. Et ensuite, notre jeunesse. Elle a été magnifique d'allant et d'endurance. Nous savons des gars et des filles qui ont parcouru de longs kilomètres, s'arrêtant là pour casser la croûte, là pour s'humecter un gosier trop sec, à leurs frais personnels, sans toucher à un seul petit sou de leur riche collecte. Car l'émulation jouait. Quels sourires triomphants au moment de centraliser les résultats à la permanence ! Et comme ce gaillard qui, à lui seul, avait « fait » près de dix mille francs avait l'air glorieux !

Dix mille francs ! A la petite moyenne de 20 francs, calculez un peu combien de fois ce jeune homme a dû tendre la main, combien de personnes ont été touchées, combien de familles ont fait le geste « pour la Bretagne » ?

Il faut remercier les automobilistes qui se sont mis à la disposition des quêteurs pour effectuer des randonnées dans les secteurs déshérités, ceux qui n'ont pas encore un « Cercle » ou un « Bagad ». Parmi eux, nous avons repéré plus d'un vieux militant de l'action bretonne qui se croyait déshabillé. — « Ah ! les enfants, que c'est beau. Comme les temps ont changé ! »

Il faut remercier toutes les autorités qui ont compris le sens et la portée de cette journée. On leur doit une bonne part de l'heureux climat de ce 19 Mai. En maintes églises, le clergé a prêché « pour le breton ». Ailleurs, des instituteurs des deux enseignements sont descendus dans la rue. Admirable manifestation d'union.

La presse, de son côté, n'a pas marchandé son concours en insérant nos appels en bonne place. Des correspondants locaux ont fait par endroits un effort personnel de publicité. L'ambiance y était tellement qu'un correspondant n'hésitait pas à titrer sur deux colonnes, le vendredi matin, un compte rendu sportif du breton, avec ce surtitre justificatif : « C'est hier « Devez ar Brezoneg » ».

Nous indiquons d'autre part les premiers résultats connus. D'une façon générale, on enregistre une très nette progression sur l'an dernier. Dans certains centres, comme à Quimper, la collecte a presque triplé. A Concarneau, on note un bon tiers de mieux. En de modestes localités comme Plouguerneau, qui participait pour la première fois au débat, on a réalisé un chiffre impressionnant ! Et à Spézet, qui a toujours été lisé comme dans une grande ville.

Les premières nouvelles de Lorient donnent à penser que la Coupe Celtique est tenue en de solides mains : le chiffre de l'an dernier a largement amélioré et le cap des 100.000 francs nettement dépassé.

Mais quels que soient les résultats, on ne peut tenir compte des efforts de tous, comme des difficultés de chacun. Ces journées de

WAR WELLAAT ATAO, SINERIEIN.

A propos de tambour

Voici quelques extraits d'une lettre reçue de Ferdy Kerne. Je souhaite pouvoir présenter d'autres avis sur les sujets qui nous intéressent. Beaucoup hésitent à rédiger un article, mais écrivent facilement une lettre. Qu'ils n'hésitent pas.

« Actuellement B.A.S. sort des bouquins de musique pour biniou et bombarde. Le parent pauvre reste le tambour.

« Robert Mac Gregor, pendant son séjour en Bretagne, a démontré que l'étude des battements de tambour demandait un travail sérieux et une longue pratique. Son rapide passage dans les bagadoù a été trop court pour que tous les battements puissent être assimilés parfaitement. Trop de diversité dans les différents coups ; il n'y a qu'à ouvrir un recueil d'accompagnement d'air de Pipe Band pour s'en rendre compte. Chaque air est rythmé suivant des principes établis alors qu'ici en Bretagne, on ne peut encore s'assurer d'accompagner un air de biniou d'une façon correcte.

22 Mai ont été bonnes, très bonnes, à tous égards. Elles autorisent l'espérance.

Yann Sohier, dors heureux !

Yann MORGAN.

P. S. — Pas chic, Monsieur le Président !

Le texte que l'on vient de lire était déjà composé quand nous sont parvenus d'autres échos. Nous ne saurions les reproduire tous. Il nous paraît nécessaire toutefois de souligner le refus dédaigneux opposé à l'un de nos sonneurs par le Président d'un Stade glorieux, cher à nos compatriotes, et dont la belle équipe est l'objet de sympathiques manifestations de la part des « colonies » bretonnes chaque fois qu'elle est appelée à disputer un match de football hors de Bretagne.

— Cela ne m'intéresse pas !

M. le Président est aussi le Directeur d'une importante société de transports qu'une chose au moins « intéresse » : c'est la clientèle fervente qui emprunte ses cars pour venir assister à une grandiose manifestation folklorique qu'il connaît bien. C'est aussi, occasionnellement, la clientèle de nos groupes en déplacement, ou de leurs familles. On pourrait s'en souvenir à l'occasion. Car, si M. le Président-Directeur ignore que la disparition du breton entraînerait infailliblement, à bref délai, celle de ce folklore qui, d'un certain point de vue, « l'intéresse », nos amis peuvent aussi prendre l'habitude de réserver leur clientèle aux gens qu'ils considèrent « intéressants » de leur propre point de vue.

Ce dédain étant, encore une fois, l'exception qu'il convenait cependant de relever, nous ne voulons pas terminer sur une note maussade. On nous a conté le cas d'un monsieur, apparemment très pressé, lequel passant près d'un quèteur eut un geste agacé : « Non ! Pas besoin ! » Il fit cinq pas, stoppa, se tîta le front, et demi-tour et dit : « Mais au fait c'est pour quoi votre quète ?... Pour le breton ? Ah ! excusez-moi, je n'avais pas compris... » Cf. un joli billet.

Autre écho : une dame s'excuse. — « Je n'ai rien sur moi, mais j'aimerais bien cependant porter la vignette ! » Faveur accordée... Le lendemain, la dame est venue apporter son obole pour la permanence locale.

Y. M.

Notez que le Compte Courant Postal de « KENDALC'H » est dorénavant géré de la façon suivante :
C.C.P. 445.26.
Kendalc'h, M. Le Bourhis, 4, rue Sainte-Catherine, Quimper (Finistère).

« On ne joue pas du tambour en virtuose, en plaçant des battements quelconques sur un air de biniou. Ça peut-être joli quand c'est bien corsé, ça épate les copains, la galerie, mais ce n'est pas classique et ce n'est pas bon.

« Il faut une méthode comme pour le biniou et la bombarde. Après cette méthode pour l'étude des battements, il faudrait un recueil d'accompagnement dans les diverses mesures et cadences de la musique bretonne. Ceci permettrait aux penn-tabouliniers de s'instruire pour être capable un jour de composer d'eux-mêmes des arrangements pour des rythmes similaires.

Les battements se disposent de deux manières suivant la façon dont ils sont placés par rapport aux temps, puisqu'ils se jouent de deux mains. Pour être plus explicite, comme le faisait Mac Gregor sous chaque battement un G ou un D indiquerait de quelle main, gauche ou droite, le coup doit être donné.

Exemple :



Les coups doivent être donnés de cette façon et non à l'inverse.

Je pense exprimer l'avis de l'unanimité des batteurs en demandant à B.A.S. de faire cela. Du coup la batterie ferait un grand progrès et l'ère des frappes dites « écossaises » serait révolue.

« Pourtant à l'époque où nous progressions dans l'inexpérience, elles participèrent à l'évolution des bagadoù.

« Je ne connais pas de batteur breton ou étranger pouvant traiter d'un tel sujet. Est-ce que le Collège de Glasgow ne pourrait pas étudier la question ?

« Dans la musique que j'ai écrit plus haut il y a 2 notes d'ornementation, ça existe aussi en tambour. »

F. KERNE, Brest.

....

Il faut remercier Ferdy de sa lettre. Il a raison : on parle trop peu du tambour. Est-ce parce qu'on le néglige ? Je ne pense pas. C'est plutôt parce qu'on ne sait pas trop quoi en dire. Souvent ceux qui ont des idées sur cet instrument et son rôle dans le bagad ne savent pas en jouer. Par contre, ceux qui en jouent sont rarement à même de réfléchir sur leur rôle dans le bagad. Ils attendent qu'on leur dise quoi faire sans se rendre compte qu'on est dans une période où l'on cherche, où l'on crée et donc où l'on ne fera quelque chose de bien que si tout le monde s'y met.

Je ne crois pas non plus que la solution parfaite viendra de l'étranger. Il faut que les batteurs bretons profitent des enseignements étrangers, qu'ils assimilent et adaptent. Il faut, à mon avis, qu'un Breton soit à l'origine d'une future théorie pour nos batteries.

E. ALLAIN.

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Dimezi (Mariage) :

— Le samedi 30 Avril a été célébré, en l'église St-Idunet, à Châteaulin, le mariage de Mlle Annick Ybinc, du Cercle de Châteaulin, avec M. Michel Andrain, ancien collaborateur de Jos Le Doaré, actuellement fixé comme photographe à Nantes. Une délégation du Cercle a fait une haie d'honneur aux jeunes mariés.

....

Ganedigez (Naissance) :

— Nous apprenons l'heureuse naissance d'un petit Yves au foyer de Jean Gloaguen, président du Cercle de Concarneau.

Nous apprenons l'heureuse naissance d'une deuxième petite fille chez notre camarade Jean Courtois, chiropring dentiste à Auray, et membre de la « Kevrenn-Argent ».

A tous, nos cordiales félicitations et nos vœux.

Sur un air de vielle

Courrier de Seine-et-Oise

Dans une chambre de banlieue parisienne je me retrouvais l'autre jour, ma vielle entre les mains, m'étonnant de rythmes d'avant deux, pour me redonner du courage. Ma foi, le coup de poignet venait bien, l'instrument ronflait comme il faut et je me suis pris à chanter tout mon petit répertoire d'élève sonneur.

On frappe à ma porte. Avant même que je dise d'entrer elle s'entrouve doucement, pour laisser passage à une femme d'un certain âge qui m'écoute ravie. Elle n'a pas besoin de m'en dire plus : au port de sa tête, je pense bien qu'elle a porté la coiffe ; à son demi-sourire, je comprends qu'elle a entendu de la vielle depuis longtemps ; au masque de son visage, je reconnais une bretonne. Je joue encore quelque temps sans qu'aucune parole n'ait besoin d'être échangée. Mais lorsque j'entame la quadrille de St-Brieuc, la voilà qui n'y tient plus, elle chante :

« Sans mentir j'aimerais mieux un jeun' amou-
[reux ma mère]

« Sans mentir j'aimerais mieux un jeun' amou-
[reux qu'un vieux.] »

Ce noble visage encadré de ces cheveux coiffés de façon particulière, comme s'ils attendaient que la coiffe vienne s'y poser, cette belle figure fatiguée s'illumine irrésistiblement :

Celle-là je la connais, c'est de mon pays ! Ah ! Monsieur, j'en ai dansé des quadrilles et des « avant-deux ». Toute la nuit je dansais ! et nous étions heureux. Je suis de... Nous avions un petit café et mon mari travaillait comme charpentier. Mais c'est bien loin. C'est loin. On est parti après la guerre, en 18 ! Des camarades à mon mari lui avaient dit : « Viens donc dans le Nord ! on gagne ce qu'on veut. Ne reste pas là à moisir. » On est parti, on a mis notre café en gérance. De l'argent ? on en a eu au commencement, bien sûr. Le travail ne manquait pas de ce temps-là. Mais j'étais triste dans ce pays, je suis tombée malade. C'est alors que les malheurs ont commencé. Nous n'avons pas voulu revenir, Monsieur ! Nous avons vendu notre fonds de commerce. Nous ne sommes jamais revenus. Voilà mon mari paralysé et moi qui fais des ménages, sans famille pour nous aider. Nous avons cru que tout était beau à la ville !... Comme nous étions heureux là-bas... Jamais plus je n'ai dansé !... Il était trop tard pour revenir, nous étions trop fiers...

Ses yeux se sont voilés, perdus dans le souvenir. Elle parlait de la fière Bretonne qui dansait, qui dansait ! Bien sûr qu'elle devait en avoir des cavalliers et du monde, le dimanche. Son mari, lui, n'aimait pas danser, il servait, et pouvait l'admirer à loisir. Bien sûr qu'elle était belle !... Et elle dansait, toute la nuit. Joie simple. Joie profondément humaine qui lui reste vrillée au cœur après 40 années de peine, de travail acharné, 40 ans de mal du pays !

Elle a dansé dans sa chambre et nous avons ri tous les deux de sa jeunesse retrouvée. La vielle ensorcelée lui a fait revivre tout son bonheur, j'en avais mal au poignet. Nous nous rencontrons souvent, dans cette affreuse et dégradante banlieue de Paris et il se produit un merveilleux échange. Elle, me transforme sûrement en quelque vieux vieillesse hurru et romantique, et moi je la revois qui dansait, qui dansait son bonheur et sa joie.

Bretagne éternelle de Merlin ! ton « charme » n'en finira donc pas de nous « enchanter » ?

Vincent BOUTS.

ABONNEMENTS « AR SONER »

Ceux qui détiennent encore des fiches d'abonnements de Propagande sont priés de les adresser d'urgence à Hervé Le Meur, 7, rue des Genêts-hommes, à Quimper.

Revue et Lectures

● La « TERRE BRETONNE », en date du 24 Avril, nous a proposé un éditorial de F. Mévellec intitulé : « Les Bretons... c'est quelqu'un ! » Le titre est... Les Bretons d'Aquitaine andynamique annoncent des Bretons d'Aquitaine andynamique annoncent des Bretons d'Aquitaine andynamique...

● « BLEUN-BRUG » n° 79, du mois de Mars, a eu la bonne idée de rééditer deux œuvres théâtrales de l'abbé Perrot : qui vont figurer au programme du Cinquantenaire du Bleun-Brug à Landivisau, fin Juillet. Ce sont : *Roue ar Bed A-bez*, tirée de l'Irlande, et une joyeuse saynète villageoise : *Ar Zant nevez*.

● La « VIE BRETONNE », organe du C.E.L.I.B., numéro d'Avril, dénonce par l'intermédiaire de M. Coudray, député d'Ille-et-Vilaine, la concurrence des régions du Midi dans la répartition des crédits d'investissement : ceci à propos de la fameuse marée-motrice de la Rance, dont la réalisation se fait attendre, attendre... et dont dépend pour une bonne part l'essor industriel que l'on espère pour la Bretagne, si l'on ne veut pas que notre pays se dépeuple. Le même journal aborde la question du thermalisme marin qui offre de grosses possibilités chez nous, au moins autant certainement que sur les côtes balniques ou nordiques, où les Allemands ont su prendre une belle avance dans ce domaine.

● Nous avons pris connaissance du premier numéro du « Travailleur Breton » qui, son nom l'indique, se préoccupe essentiellement des questions sociales. Il s'adresse en particulier à nos compatriotes de la dispersion, surtout à ceux de la région parisienne. Il présente une formule vivante, aérée, impartiale. Aux études économiques ordinairement qui échappent à l'ennui par une façon nouvelle de les présenter — c'est court et journalistique de les présenter — c'est court mais l'essentiel y est — s'ajoutent des échos dont nous avons apprécié le tour malicieux. En voici un dont le ton sera sans doute agréable à nos lecteurs : « La variole bretonne et variole C.D.A. — La récente épidémie de variole a pris des formes régionales assez diverses. La variole du type breton fut caractérisée par de gros titres dans les journaux et caractérisée par de gros titres dans les journaux et caractérisée par de gros titres dans les journaux... »

Le miteur de la Côte d'Azur s'est manifesté de façon beaucoup plus discrète, évitant avant tout d'affoler le touriste et de l'inciter à plier bagage ou à choisir des lieux de séjour moins dangereux. Les accidents s'il y en eut, ne furent pas parler d'eux : il a fallu une maladroite intervention, heureusement tardive, de la marine américaine, pour révéler que l'épidémie sévissait à Cannes.

Honorons les Morbihannais qui ont donné de beaux exemples de dévouement en ces tragiques circonstances. Mais, pour ce qui est de la protection de nos intérêts régionaux, avouons que nous ne sommes pas encore à la hauteur des Méridionaux.

Le « Travailleur Breton », publication du Secrétariat du Travail breton. Le N° 30 francs ; les six numéros 150 francs à adresser au Secrétariat du Travail Breton, 3, rue du Azur, C.C.P. 9902-06 Paris.

Les premiers résultats de la 4^e Journée de la Langue Bretonne

SOMMES REÇUES PAR LE TRÉSORIER DE LA F.C.B. AU 26 MAI

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de la Fondation Culturelle Bretonne une première liste de résultats :

Ch. Le Séac'h, Instituteur en retraite, Locmaria	500
R. Cadiou, Bois Sainte-Maria, Saône-et-Loire	500
Ch. Mesnier, Paris	500
Y. Guillou, St-Germe-on-Laye	1.000
M. Paul Deoré, Nantes	2.500
M. Guasco, Les Oliviers, Marseille	200
Rémy Bourlés, Paris	500
Alain, Versailles	500
F. Moreau, La Roche-sur-Yon	500
M. Laurenceau, Nantes	1.000
Cercle Celtique du Croisic	8.770
Kevrenn Kastellin (Pleyben)	13.300
Groupes de Rennes	36.027
M. Audic, Pharmacia, Plouay	1.000
Yann Lanuzel, Alençon	1.000
Cercle Celtique de Josselin	6.336
Y. Renaud, Ingénieur, Paris	2.000
Docteur Y. Regnault, Rennes	1.000
Bougeant, Issy-les-Moulineaux	500
Lycée de Lorient	3.116
D ^r Tricoire, Châteaubriant	1.000
Quimper, Cercle Celtique et Kevrenn	82.814
Barrès, Paris	500
C. C. Plouescat	5.700
Lagatu, Plounevez-Lochrist	500
Perig Herbert, Lille	500
Dimezel Martin, Brest	600
Kevrenn Menez Du, Gourin	22.320
Les Bretons de Baden-Baden	6.500
Cercle Celtique de Poullaouen	27.500
Collecte recueillie en Normandie	3.000
Steredenn Breiz, Nice	2.022
Mlle Drutel, Collège Moderne, Aix-en-Provence	500
Abbé Michel, prof., Lannion	500
Docteur Charles Le Séac'h, Nantes	1.000
M. Toupin, Quimper	500
C. Celtique de La Baule	17.300
M. Le Doussai, Nantes	500
C. C. de Guérande	500
Abbé G., vicaire-Combril	500
Cercle Celtique de Spézet	19.100
Kevrenn Fougères	40.803

Cercle Celt. de l'île de Groix (J.-P. Calloc'h)	23.500
E. Le Carrer, Levallois-Perret	500
Armoricaine de Clermont-Ferrand	5.000
Docteur Kerzreho, Saint-Pair-sur-Mer	1.000
Y. Le Floch, prof., Dinan	500
Librairie Celtique, Paris	500
P. B., Lycée de Laval	500
R. Morgant, Pierrefitte-sur-Seine	500
Y. Le Goff, Gouézec	1.000
Kevrenn Blouarzel, Ploermel	10.000
Bagad Krah, Crach (Morb.)	4.100
Cercle Celtique de Plouédern	6.700
Loussouarn, Marseille	500
Turpin, Nice	1.000
Cercle Breton de Nantes	58.100
Ch. Le Roux, Poitiers	500
H. Gilard, Union Bretonne, Orléans	500
1 groupe d'Audierne (Albaret)	5.000
Korollerien an Aod, Saint-Guénolé-Penmarc'h	25.050
M. Lancien, directeur Manufacture Morlaix	500
P. Querné, Argenton (Fin.)	500
Cercle Celtique de Rostrenen	39.000
Cercle Celt. de Batz (L.-I.)	1.100
Cercle Celt. du Poulguen	9.400
Mme Le Brun, Rouen	500
P. Urcun, Bouy	1.000
Iliou, greffier, Caen	500
Abbé Poulichet, Gourin	2.000
L. Bihan, beleg, Brest	500
Thomas, instit., Ploumilliau	500
Art et Folklore, Fougères	5.000
J.-P. Boucher, Cadastre, Quimper	1.000
R. Loarer, Brest	500
J. Bodévez, prof., Douarnenez	500
Docteur Rousseau, Nantes	1.000
Profig eur paour, Savoie	120
Job er C'horr, baraeur en Oriant	1.000
Docteur H. Delaporte, Châteaufort	1.000
Famille Louis Le Minor, Pont-l'Abbé	1.000
M. et Mme C. Hénaff, Pouldreuzic	1.000
Société d'Etudes de Brest (Léon-Iroise)	1.000
Yvon Craff, Scaër	500
Total	537.978

ATTENTION. — Adresser désormais les virements postaux comme suit : Fondation Culturelle Bretonne, chez M. Repars, Creac'h-Alan, Kerfeunteun (Fin.) — C.C.P. Rennes 164907.

Le « Bleun-Brug » à Callac.

Une journée de Bleun-Brug régionale a eu lieu le dimanche 15 Mai, à Callac. Malgré la mauvaise humeur du temps, les diverses manifestations ont été suivies par un public nombreux et intéressé.

Fête des Provinces Françaises.

La « Kevrenn Roazon », le Cercle de Dinan et le Cercle de Châteaulin ont participé, le dimanche 22 Mai, à Paris, à la fête des Provinces Françaises.

La Vie des Groupes

Kemper.

Dunserien Glazh. — Le Cercle Celtique de Quimper a élu son nouveau bureau au cours de sa séance du 28 Avril. Il est ainsi composé : Président : Paul Kerbourc'h ; Vice-présidents : Gildard, Bonis et Renée Le Grand ; Secrétaire : André Clavier ; Trésorier : René Floch. Le Cercle a également désigné sa reine en vue des prochaines fêtes de Cornouaille. L'élu est Denise Loussouarn, qui sera assistée d'Aline Jeannès et d'Elisa Pochet, deux demoiselles d'honneur.

Le Cercle de Quimper vient de révéler un émule de « Jakez Kroc'h » en la personne de Lannig Kergourlay, qui conte des histoires de plantes, en breton « eveljust », sans se départir du plus grand flegme. Les premières « sorties » de Lannig ont eu d'abord grand succès auprès de ses camarades, puis dernièrement au Havre, où nos compatriotes émigrés ont bien ri et beaucoup applaudi. Lannig va-t-il s'imposer comme fin de leur ?

Fouesnant.

Le Cercle Celtique de Fouesnant dont Marie Divanae'h assure actuellement la direction, se voit en présence d'une tâche des plus intéressantes en raison de l'afflux de nombreux éléments nouveaux en provenance surtout de la campagne et des divers points du canton. On fait de son mieux pour former ces nouveaux éléments, mais tel comme un beaucoup de Cercles, qui n'ont à compléter que leur propre bonne volonté, le problème des cadres se pose.

Si vous voulez que l'on parle de vous...

Beaucoup de nos lecteurs trouvent que cette rubrique de la « Vie des Groupes » n'est pas assez fournie. Cela ne tient qu'à nos amis des Cercles et Bagadou. Il se passe souvent des choses intéressantes et bien des initiatives sont prises qui mériteraient d'être signalées. Mais ici nous n'avons pas hélas ! le don d'ubiquité. Ecrivez-nous si vous voulez que l'on parle de vous...

Fanch BÉGOT

PNEUS NEUFS de toutes marques
Toutes dimensions
RECHAPAGE — RÉPARATION

12, rue de Brest, QUIMPER - Tél. 9.33

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRÉ
C.P.P.P. N° 26002
QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUILLAISE

EVIT HO YEC'HEG, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN

En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS

En boîte de carton de 1 kg

Marque « COBRASEL »

Le Sel Marin Breton

Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS-MARINS DE L'OUEST - DATZ (Ille-et-V.) - TEL. 57 10 10

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
/, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Hervé LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
Boîte Postale 17 BREST

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 73 - Le N° : 40 Fr.

Sur un air de vielle

Voici la Saint Jean !...

Voici la St-Jean ! Ce cri de joie va bientôt chanter dans toute la Bretagne. Loin d'elle, je comprends mieux tout ce que cela évoque de poésie, de vrai bonheur. La St-Jean au solstice d'été, c'est la victoire de la lumière contre la nuit, du bien contre le mal. Les Scandinaves le comprennent si bien que cette victoire du soleil, tant désirée pendant les nuits d'hiver, donne lieu à une explosion de festivités populaires qui sont une expression folklorique certaine.

Je me souviens alors des St-Jean bretonnes, rêvant de ce que cela pourrait être une prodigieuse occasion pour les cercles d'orienter une joie populaire spontanée et valable de renouer avec un public qui se lasse de voir danser la Bretagne sur des « podiums » ! Quel magnifique champ d'action pour les sonneurs qui doivent être les véritables meneurs de jeux, suggérer aux foules bretonnes ces pas, ces rythmes qu'elles n'ont pas oubliés. Dieu merci, il est des jeunes (et des vieux bien sûr) dont l'ambition est autre que ces représentations poussiéreuses dans un théâtre en toc, alors que le soleil ruisselle sur les places publiques ; dont l'idéal est cette communion extraordinaire d'une foule entraînée au même rythme, découvrant toute la puissance d'une danse vraiment populaire. Celle-ci n'a pas été élaborée au cours des siècles pour quelques spectacles archéologiques mais pour une action, une expression collective.

Je fais alors un rêve merveilleux. J'imagine une petite ville bretonne où le cercle celtique n'est pas tenu à l'écart ! (on en trouve plus qu'on ne croit.) L'avenir est à ce cercle ! Il sait ouvrir une grande parenthèse entre la sortie sur la Côte d'Azur et le voyage en Hollande. Il supprime quelques kermesses des environs. Il a le courage de dire : « objectif n° 1, nous allons aller la St-Jean chez nous pour nous, pour nos bourgeois, nos commerçants, nos jeunes, nos vieux. L'opinion publique est remuée par quelques articles judicieusement insérés. Le contact est établi avec les différents groupements de la ville. Il s'agit que toute la ville soit de la fête. La foule présente connaît un ou deux pas de danse que leur auront appris au cours de réunions dans les différentes sociétés, les membres

(A suivre p. 4.)

A propos du Concours de Toulfoën

Le concours de Toulfoën, dont on trouvera par ailleurs les résultats, donne matière à réflexion. Il me semble que certains bagadoù n'en saisissent pas l'importance et n'y voient qu'une corvée dont ils se dispenseraient aisément. Cela trouble leurs sorties dominicales ! Cela est si vrai qu'il est de notoriété publique que certains ne se présentent jamais à ces épreuves et continuent à prétendre représenter la Bretagne en sonnant — plus ou moins bien — un petit répertoire de rengaines dont le public est saturé. Ce manque d'effort trahit une curieuse mentalité, peu en rapport avec le but à atteindre : le redressement culturel breton.

Si certains bagadoù ont acquis au cours des dernières années une valeur indiscutable qui permet les plus beaux espoirs, c'est qu'ils ont compris les raisons d'être de B.A.S. et qu'ils ont fourni un travail méthodique qui tranche sur le laisser-aller des autres.

Qu'on le comprenne bien et qu'on se le dise : un bagad n'est pas une entreprise de déplacements, mais un cercle d'études musicales bretonnes qui doit enrichir culturellement ses membres et contribuer à révéler au monde le visage de la Bretagne.

Rien n'est plus pénible que de voir défilé dans une même ville les pipe-bands disciplinés et ordonnés d'Ecosse ou d'Irlande et les bagadoù bretons, dont certains semblent franchement se moquer du public. Je sais que la formation d'un bagad est une œuvre de longue haleine et qu'on ne réussit pas en un jour. Encore

faut-il vouloir s'y mettre et viser à faire tous les jours mieux.

Les concours ont précisément pour but de juger les bagadoù à leur juste valeur. Ils consacrent les efforts des uns et des autres par un classement qui leur donne au cours de l'année les avantages financiers dont ils ont besoin. Sans les concours, nous n'aurions pas parcouru, en si peu de temps, un si grand chemin.

Mais il reste beaucoup à faire. Nous n'en sommes qu'à nos débuts. Il faut que tous les bagadoù considèrent que le point culminant de l'année, que le but annuel de leurs efforts, est le concours. C'est là que l'on voit les progrès réalisés, c'est là qu'il est possible de faire le point et de voir comment mener l'étape suivante.

Sonneurs bretons, ayez la fierté de vous-mêmes. Que cette fierté se lise sur vos visages quand vous défilez, qu'elle entraîne l'admiration et l'envie de ceux qui vous regardent. Que les étrangers emportent dans leurs pays une forte impression de la Jeunesse Bretonne. Mais ne vous y trompez pas : vous ne sauvez pas la face par une attitude toute extérieure. C'est sur votre valeur, votre discipline, votre dignité que vous serez jugés et que la Bretagne sera jugée.

Alors, tous au travail, en vue du prochain concours qui doit marquer de nouveaux progrès et montrer aux sceptiques et aux dénigrateurs qu'ils doivent compter avec vous.

J. D.



« Tréteaux et Terroir » de Nantes.

La Collecte pour la Langue Bretonne

Le manque de place ne nous permet pas de publier aujourd'hui la deuxième liste des donateurs qui portent à :

1.396.537 Francs

Le montant de la collecte sous réserve des versements non parvenus.
A bientôt tous les détails...

Le Concours départemental des Bagadou B. A. S. du Finistère

30 MAI 1955 — QUIMPERLÉ

Le premier Concours Départemental des Bagadou B.A.S. du Finistère qui s'est déroulé le 30 Mai à Quimperlé a été jugé suivant le nouveau tableau de coefficients mis au point en Décembre dernier par la Commission Technique de B.A.S.

Le jury, composé en majorité de membres de cette Commission Technique, comprenait d'une part deux jurés chargés de noter la présentation (uniformité, allure, etc...) et d'autre part trois jurés, isolés des concurrents, qui se consacraient uniquement aux sept autres coefficients basés sur la valeur musicale :

Introduction : départs, arrêts, changements d'airs, reprises.

Justesse : relative (des instruments entre eux) et absolue (par rapport au diapason).

Sonorité : qualité du son de l'ensemble, dosage des différents éléments : bombardes, binious, bourdons, tambours de fonds, caïsses.

Cadence : respect des cadences normales pour les airs interprétés, régularité, rythme.

Binious.

Bombardes.

Tambours, pour ces trois coefficients: exclusivement, valeur technique de l'ensemble.

Le jury, après avoir entendu les groupes, a pu au cours de la délibération vérifier ses impressions grâce à l'enregistrement intégral du Concours, fait sur magnétophone. Ces impressions n'ont d'ailleurs fait que se confirmer à la seconde audition.

Nous vous les transmettons, non par désir de critique systématique, mais afin de permettre aux concurrents de sentir objectivement quels sont leur points faibles et grâce à cela de s'améliorer dans les mois à venir.

Le classement et les cotisations numériques étant publiés par ailleurs, nous citerons les groupes dans leur ordre de passage (Koad-Sere'ho, Saint-Pol-de-Léon, Quimperlé, Pouldergat et le Moulin-Vert).

1^{er} GROUPE

Dans ce groupe au jeu d'ensemble convenable, il faut noter une justesse assez soignée (à part les notes aiguës des binious dans certains passages). Le pupitre des bombardes au timbre agréable, mais pas assez puissant, celui des tambour aux peaux insuffisamment tendues donc trop sourds, n'ont pas gâché d'autre part une sonorité dont les binious forment la meilleure part avec un dosage de lévriads et de bourdons absolument parfait.

Malgré de bonnes reprises de la batterie, l'introduction a été un échec presque total à cause des départs et des arrêts qui, régulièrement ratés, marquaient un manque de soin évident.

La cadence, d'une bonne régularité, préciait toutefois par la rapidité à laquelle a été joué l'Adieu à la Bate de la Baule, qui, ne l'oublions pas, est écrit comme « Andante », et par le manque de rythme du Jabadao, dans lequel les bombardes n'ont pas su s'imposer.

Du point de vue technique, le jeu d'ensemble des bombardes sans être riche ni puissant est bon ; le jeu des tambours manque de clarté à cause de la tension insuffisante des peaux et peut-être aussi de l'emplacement choisi par rapport au jury qui les entendait difficilement.

Le jeu des binious, enfin, marque un manque total d'effort et de recherche, pour ne dire de technique. Le Bagad s'attaquait en effet à deux airs connus du jury qui ont été joués sans aucun respect de la partition originale. Nous ne voulons pas prétendre par là, que l'ornementation déjà écrite sur une partition donnée est la meilleure donc doit obligatoirement être jouée. Mais en attendant de la remplacer par quelque chose d'équivalent ou de supérieur on se doit de faire l'effort de l'interpréter au moins telle quelle a été conçue. Il est inadmissible,

surtout dans un concours, d'admettre la solution de facilité qui consiste à supprimer tout ce qui est difficile dans une œuvre musicale pour ne garder qu'un jeu plat sans aucun relief.

2^e GROUPE

Ce groupe a joué à un diapason trop élevé, ce qui amène des notes fausses, dans l'aigu en particulier. Les bourdons, mal accordés d'autre part, donnent une justesse déplorable et, parlant, une sonorité désagréable.

Les départs et les arrêts de mauvaise qualité, l'irrégularité de la cadence qui parfois se doublait d'un déphasage entre les différents pupitres montrent un manque d'entraînement général.

La technique instrumentale nécessite elle aussi un gros effort pour devenir valable : chez les bombardes, l'absence du travail des lèvres ôte tout relief de la mélodie ; chez les binious un respect du doigté normal amènerait déjà une plus grande justesse avant même de parler de l'ornementation (le ré, par exemple, n'était certainement pas joué d'une façon normale, sans cela il aurait été plus juste) ; la batterie, à la sonorité très lourde, doit commencer avant tout à rechercher la régularité.

Le répertoire peu étendu (l'air terniaire demandé n'a pas été joué), et le manque d'homogénéité sont pour l'ensemble deux des premiers écueils à franchir.

3^e GROUPE

Une bonne introduction, une bonne cadence ne peuvent malgré tout racheter une justesse imparfaite. Dans l'aigu (en particulier pour le *la bémol de Soubenn al Luez*) on sent assez nettement le manque de recherche sur ce chapitre, d'autant plus que ce bagad a interprété une suite d'airs qui se joue essentiellement au-dessus du *mi bémol*.

La sonorité bonne pour le dosage des bombardes que l'on entend fort bien a été gâchée par le manque de puissance des bourdons ; un contrôle (indépendant du jury et dont les données n'ont pas eu à intervenir dans le résultat) a montré que sur dix binious, onze bourdons étaient bouchés ou coincés ; sans pouvoir chiffrer exactement cette proportion, le jury, par comparaison avec d'autres groupes s'en était d'ailleurs rendu compte : c'est trop, c'est même beaucoup de trop. Rappelons une fois de plus qu'un bagad n'est pas une question de masse, mais de qualité.

Techniquement, la batterie surtout est remarquable : les instruments ont un son sec, le jeu est agréable, l'ensemble est parfait.

Chez les bombardes, dont le rythme et les cadences sont excellents, l'homogénéité n'est malheureusement pas constante.

Les binious, enfin, comme dans le premier groupe présenté, ont choisi la solution de facilité en évitant soigneusement d'utiliser l'ornementation publiée par ailleurs d'un des morceaux présentés. Nous ne nous étendrons pas longuement sur ce sujet dont nous avons déjà parlé plus haut : rappelons seulement, qu'il est inadmissible pour un groupe sérieux de remplacer quelque chose qui pourrait marquer un effort technique par du vide. (Il est à noter que pour ce groupe, cette remarque est aussi valable pour les bombardes qui possédaient une partition écrite de la même mélodie.)

Dernier détail : il est désagréable pour un jury de juger d'un concours de musique bretonne sur des airs à inspiration nettement « gaélique ».

4^e GROUPE

Dans l'ensemble les critiques apportées au 2^e groupe se retrouvent ici.

La justesse est défectueuse par le choix d'un diapason trop élevé et le manque de respect du doigté normal du binio ; ce qui donne une sonorité assez désagréable d'autant plus que les bombardes sont trop claironnantes (ce qui n'était valable, à la rigueur, que pour le 4^e air joué).

L'introduction et la cadence assez bonnes dans les airs rapides sont déplorables dans l'interprétation de *Bep Mintin, hañv ha Goad*, qui n'a été qu'un horrible cafoillage.

Techniquement, binious et tambours (au son trop lourd) en sont au même stade rudimentaire que le 2^e groupe. La grosse caisse en particulier fut très mauvaise dans l'air lent.

Les bombardes toutefois semblent pouvoir donner beaucoup mieux en faisant un effort. Leur sonorité claironnante, agréable dans les marches, devrait être travaillée pour le reste du répertoire. L'ornementation, qui, néanmoins, est de beaucoup le point le plus délicat du jeu de bombardes en bagad, existait dans ce groupe : malheureusement tout le monde ne fut pas la même chose et souvent ce qui était bon l'était mal à propos.

Pour conclure, ce groupe, qui doit faire des efforts, aussi importants que le 2^e groupe, peut donner quelque chose d'intéressant, à condition rare en Bretagne actuellement, un ensemble de bombardes qui, s'il veut travailler, pourrait devenir l'un des meilleurs.

5^e GROUPE

Les départs, les arrêts (à part le dernier), la cadence sont bons, mais les enchaînements et les attaques de bombardes sont loin d'être corrects.

L'effort remarquable fait pour interpréter des airs à deux parties a été gâché par une justesse défectueuse dans l'aigu (où les sons étaient très hauts). Il ne faut pas oublier que la première chose à rechercher avant l'interprétation dans à plusieurs voix est la justesse, une justesse absolue : cela explique que la sonorité générale de l'ensemble ait été trouvée pénible par le jury qui, rappelés-le, ne voyait pas d'autres concurrents.

Techniquement, la batterie est bonne, mais peu variée : on peut lui reprocher, ainsi que tout le bagad, de ne pas avoir interprété au rythme terniaire demandé qui aurait permis de mieux juger de ses possibilités.

La technique assez rudimentaire de l'ensemble donnait un fondu excessif ou tout relief semblait interdit.

Cette impression se retrouvait aussi dans le jeu des bombardes, où les l'vs continuaient à avoir tout rythme à la mélodie. D'autre part, comme dans le 4^e groupe, une sonorité claironnante rendait déplaisante l'audition de plusieurs autres que les marches où devrait compter avant tout la finesse du son.

Ensemble bien homogène au demeurant, dont le premier souci actuellement devrait être en dehors du travail individuel de la technique instrumentale, la recherche de la justesse absolue et d'une sonorité de qualité.

En conclusion, il faut noter avant tout le manque de soul de tous les groupes de ce concours et chercher une technique instrumentale valable.

La justesse, aussi, il faut le remarquer, est toujours à désirer : c'est regrettable, car les instruments actuels devraient permettre de meilleurs résultats.

Il est, en tout cas, fort difficile de se faire une idée d'ensemble sur les bagadou du Finistère d'après ce concours, la faible participation (en nombre de groupes) pose des problèmes fort délicats sur l'idée que les concurrents se font des concours. Espérons que les conclusions de cet été apporteront une solution à cette question : les groupes participant aux concours avec un esprit fait-pour-pétition, ou bien ne veulent-ils que la compétition en catégories à obtenir pour leur plaisir de s'exiger des cachets de plus en plus élevés grâce à un titre qu'ils ne méritent plus.

Signé : Les Membres du Jury chargé de juger la valeur des groupes.

La Vie des Groupes

Au Congrès des Bretons
de Gascogne et du Périgord.

Le manque de place ne nous permet pas de faire un compte rendu détaillé du Congrès des Bretons du Sud-Ouest qui a déroulé ses vastes les 28, 29, 30 et 31 Mai, de Marmande à Périgueux, en passant par Tonneins, Renne, N.-D. de Peyragade, Villeneuve-sur-Lot, et pour les uns Le Bugue, pour les autres Bergerac. Le programme était beaucoup plus chargé qu'en 1953. Au dépit de la fatigue, parfois démesurée qu'il imposait, et de la nécessité pour notre délégation de faire face à divers imprévus, le retentissement de ces journées sera très grand et l'écho des performances réalisées par nos amis n'est pas près de s'éteindre. De plus, de précieuses amitiés se sont nouées entre nos représentants et les colons bretons d'Aquitaine, qui nous ont acclamés, et suppliés de demeurer en rapports suivis avec eux. La jeunesse bretonne groupée en « Kendale'h » a pleinement conscience du rôle culturel et social qu'elle est appelée à jouer auprès de ses compatriotes de la Dispersion.

Il convient, en effet, de souligner que ce Congrès comportait une séance de travail d'un peu plus d'une heure à Tonneins, deux grand-messes, une « réjé » à Peyragade où le rôle de plombiers fut réservé à nos amis sous un soleil de plomb parmi des sentiers difficiles, mais aussi douze défilés imposants et impeccables, six représentations, sans compter maints défilés secondaires, des danses sur les places, et des démonstrations-vapeur. Or, si cet effort de quatre jours a été sensationnel, et très applaudi par des foules enthousiasmées de la tenue et de l'endurance de nos amis, il est fâcheux de constater le parti-pris d'une certaine presse. Elle a parlé sans doute, en gros, de binious et de danses, mais elle a ignoré nos groupes, leurs chefs, ainsi que leur qualité de représentants de « Kendale'h » et de la B.A.S. Pour la bonne règle, nous reparlons cette omission qui paraît trop systématique pour ne pas être involontaire.

La délégation fédérale comprenait : la Kevrenn d'Auray, avec Pierre Kerhino, penn-soner, le groupe gallo-breton de Rennes avec P. Quintin, et son joueur de vielle M. Bouts ; le groupe « Arts et Folklore » de Fougères avec Gait Corvaisier, des éléments des Cercles Celtiques de : Quimper, Pouldreuzic, Fotesnant, Spézet, Elliant, Poullaouen, Rostrenen, ainsi que le Bagad « Armor » de Bordeaux, impeccable en sa tenue neuve « Mouton Blanc », dont on a tout de même parlé parce qu'on ignorait sans doute qu'il était affilié à la B.A.S. Les danses ont été animées par Joël Chevaunce, Jean Caréo, de Rostrenen, Yves Com, de Spézet, sous la direction d'Éfflam Cuvén, de Saint-Mayeuc, l'inusable et populaire Tonton Flamm. La direction générale de la délégation revenait à Job Jaffré, membre de nos Comités-Directeurs, qui avait aussi la responsabilité des programmes. Nos amis ont accompli avec vaillance une tâche considérable. L'élan chaleureux des foules bretonnes du Midi, surtout au départ de N.-D. de Peyragade avait plus de sens et plus de portée que cent comptes rendus dispensateurs de perimipin officiel.

....

1^{er} Mai Breton sur la Côte d'Azur.

Les rues de la ville d'Hyères ont retenti, le dimanche 1^{er} Mai, du son des binious et des bombardes. L'Amicale des Bretons de Hyères avait invité dans la Cité des Palmiers, les Amicales de la Côte d'Azur pour sa grande Kermesse annuelle. La journée débuta pas une grand-messe célébrée en l'église Saint-Louis par M. l'abbé Le Roy, prêtre breton des Côtes-du-Nord, et servie par un jeune Breton, J.-C. Jézéquel.

Après un brillant cortège composé des groupes de Toulon, Nice, Cannes, Hyères et Marseille, un apéritif d'honneur réunit sous la palmeraie du Jardin d'essai, les personnalités civiles et militaires d'Hyères, qui ne manquent jamais de témoigner leur sympathie aux Bretons.

Après-midi ce fut la Kermesse proprement dite, avec ses multiples stands de produits bretons : pain, crêpes, charcuterie. La Maison Hénaff, de Pouldreuzic, avait tenu à gratifier l'Amicale des Bretons de Hyères d'un envoi substantiel de ses produits.

Le stand de falences de Quimper et de propagande furent distribués des milliers de dépliant et de nombreux bretons, fut souvent assailli. Gageons que de nombreux Provençaux voudront connaître la Bretagne après de si brillantes démonstrations.

La Semaine Bretonne aux Grands Magasins Decré à Nantes

J'étais à Nantes et j'avais une heure à passer et je voulais la passer agréablement. C'est facile à Nantes, on va chez Decré, incontestablement le plus beau des grands magasins de tout l'Ouest. Cette fois mon plaisir a été doublé car c'était la Semaine Bretonne annuelle.

Les affiches extérieures vous le disent déjà mais on en est absolument sûr en pénétrant au rez-de-chaussée car nombre de vendeuses sont en costume breton, à croire que les Magasins Decré ont fondé un cercle celtique. Elles n'ont nullement l'air gêné dans leurs mouvements ce qui prouve que le costume breton n'est pas si mal adapté que certains voudraient bien le dire aux exigences de la vie moderne. Autre constatation : une jolie fille est plus agréable à regarder vêtue du costume giz Naoned que porteuse de la sempiternelle blouse blanche.

L'exposition sur le Morbihan, centre d'intérêt de cette Semaine Bretonne, a lieu au deuxième étage. Je suis la foule montant par l'escalier mécanique. J'aperçois au passage d'autres coiffes parmi les rayons. Je constate que le Comté de Nantes n'est pas seul représenté. Une dame, à côté de moi, confie à son mari : « Tu le rends compte si ce serait original si les vendeuses étaient en Bretonnes toute l'année ».

Deuxième étage : Ameublement et Exposition sur le Morbihan. Les visiteurs entourent un sculpteur sur bois au nom de champion cycliste qui, comme son homonyme est un champion. Non loin, le tissage sur métier manuel semble intéresser surtout les femmes. Elles tâtent les étoffes d'un air pensif et soupirent à la vue de ce super-tricot. J'admire en passant les panneaux de bois décorés par des artistes bretons mais de facture nettement moderne. Et voici les briquets, ils sont fabriqués à Redon. Cette révélation vaut bien une légère entorse à la géographie administrative. Leur matière première est-elle fournie par les Forges d'Hennebont dont le stand est proche ?

Le port de Lorient a bien fait les choses : Cartes, dioramas, poissons, tout y est, même une ridée que le haut-parleur diffuse au même moment. C'est ici le coin du manger : Pommes de terre, produits laitiers, conserves, huîtres et coquillages divers. Mon prospectus signale un coin moins documentaire mais plus alimentaire dans l'immédiat. C'est, au sous-sol, la crêperie ; j'irai y faire un tour tout à l'heure. En atten-

dant, voici la vaisselle bretonne aux décorations traditionnelles. Un lit-clos a été reconstitué près du radio-phonos qui déverse en sourdine d'entraînants airs folkloriques. A côté, binious et bombardes exposés dans une vitrine font luire d'envie les yeux de deux jeunes apprentis sonneurs.

De l'autre côté de la salle, des projets d'affiches touristiques sur le golfe du Morbihan tapissent les parois. Une vieille dame remplit un bulletin de vote. Indiscret je repère le numéro de l'affiche qu'elle préfère. Je suis de son avis, cette fille de Sarzeau ou bien de l'Île-aux-Moines est très heureusement stylisée. Voici ce même costume habillant une poupée du musée de Sainte-Anne d'Auray, parmi d'autres poupées habillées des autres costumes du Pays de Vannes, tout près d'une exposition de chapeaux bretons.

Une visite rapide au stand du tourisme car le temps presse, un regard à la vitrine des « marques postales » pour voir si par hasard il n'y aurait pas une lettre adressée à un de mes ancêtres et voici qu'il faut partir.

Quelques réflexions s'imposent à mon esprit après l'heure que j'ai passée à cette Exposition. J'ignore comment cela s'est passé les autres jours mais ce jour-là il y avait du monde, et des gens à qui cela semblait plaire. Les Magasins Decré font donc preuve d'un sens original et pratique de la publicité. Les campagnes publicitaires habituelles s'adressent à ce qu'il y a de superficiel en l'homme. La Semaine Bretonne s'adresse à quelque chose de beaucoup plus profond, au sens de la tradition des Bretons, à leur sentiment d'être eux-mêmes et non les membres anonymes d'un monde sans originalité. C'est de la publicité saine, elle entre à fond dans le courant actuel qui fait les gens se précipiter vers les cours de breton par correspondance, proliférer les cercles celtiques et se multiplier sur les routes les panneaux publicitaires en langue bretonne. Nous assistons incontestablement à une transformation de la mentalité des jeunes, et leur dire, comme font les Etablissements Decré : « Voyez nous sommes Bretons, nous nous intéressons à la Bretagne », leur dire cela c'est les toucher par des arguments bien plus sensibles que s'ils étaient purement commerciaux.

TAMM DIVALAU.

Elliant.

Le Cercle Celtique d'Elliant a prêté son concours gracieux, le dimanche 5 Juin, aux organisateurs de la journée des Trophées Scordia, à Langolen. Au cours du tournoi, il a produit ses meilleures danses, et notre virtuose A'evandre Louët a contribué à donner du caractère à cette belle manifestation, en jouant la célèbre marche des lutteurs, au début du tournoi, et au moment de la remise des trophées aux vainqueurs. Ce fut une journée de folklore complet « danses et luttes », dans la vraie note d'autrefois, et qui a été très appréciée des 3.000 spectateurs.

....

Pont-l'Abbé.

Le Cercle « Ar Vro Vigouden » a fait une démonstration de danses devant un groupe d'étudiants agricoles de l'Île de France, de passage à l'Île-Tudy.

....

AMICALE LEON-TREGOR

L'Amicale Léon-Trégor vient de ronéotyper son premier Cahier d'Instructions aux dirigeants de groupes qui contient un bon nombre de conseils pratiques. On peut le demander à M. Cadoudal, président de l'Amicale des Cercles du Léon-Trégor à Bourbriac.

..

ARNODENNOU

Hanter-Drec'h.

Le dimanche 29 Mai, à l'occasion du Congrès de Tonneins, l'examen du *Hanter Drec'h* (Ruban vert) a été subi avec succès par Pierre Marchadour,

studier médecin, du Bagad de Bordeaux (catégorie : bombardé), en présence de Pierre Kerhino, penn-soner de la Kevrenn-Alré.

ROSTRENEEN. — Joël Chevaunce et Jean Caréo ont subi le 4 Mai dernier avec succès l'examen du « Hanter-Drec'h » devant Éfflam Cuvén, arno-dennet.

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Ganedigez.

Nos amis Mme et M. Alain Bocquet de Coëtlogon (de Tréguier) sont heureux de nous faire part de la venue à leur foyer d'un petit *Hervé*, à Abidjan, le 22 Mai 1955.

Résultats du Concours départemental du Finistère 30 Mai 1955, à Quimperlé

- 1^{er} Bagad de Quimperlé.
 - 2^o Bagad de Koad Sere'ho.
 - 3^o (Hors Concours) Bagad du Moulin-Vert.
 - 4^o Bagad Laouenidigez de Saint-Pol-de-Léon.
 - 5^o Bagad de Pouldergat.
- Les deux premiers Bagad sont sélectionnés pour les finales de Brest.

Voici la Saint Jean

(Suite de la 1^{re} page.)

du cercle élevés au grade de moniteur. Mais de grâce, que le haut-parleur soit judicieusement placé ! J'ai le souvenir d'une dernière St-Jean, où, m'époumonant dans le micro, j'ai cassé la tête aux officiels, vissés décidément sur leur siège, alors que la foule, n'entendant rien, s'égalait en des danses, qui tenaient plus de la farandole que de la « gigoillette ». Evidemment cette danse n'est pas plus bretonne qu'elle n'est française, puisqu'on la retrouve dans tous les pays d'Europe.

Commençons par ne pas rebuter les bonnes volontés, et leur rappeler qu'une danse en groupe est au moins aussi distrayante qu'une autre.

Choisissons une autre danse que l'on connaît bien dans la région, exécutée par le cercle sur le podium : Le meneur de jeu est là près de son micro ; il dirige l'intérêt du public, et puis :

— « Attention ! les sonneurs vont s'arrêter de jouer !... Chaque danseur va choisir une jeune fille dans la foule... Chaque danseuse un jeune homme ».

L'opération se répète plusieurs fois. Il a été prévu plusieurs feux, s'il est prévu beaucoup de monde. Et surtout les danses ne se terminent pas trop tard pour rassurer beaucoup de responsables y compris les mères de famille.

Je vois déjà toutes les critiques déferler : — On voit que vous ne connaissez pas les soutiens d'un directeur de cercle, les responsabilités d'un président, c'est le meilleur moyen de mécontenter tout le monde.

Faire danser la foule ! Quelle foire ! A tout cela ma meilleure réponse, c'est que bien des cercles n'ont pas attendu que j'écrive ces quelques suggestions pour en faire l'expérience. Il serait même très intéressant qu'ils nous en fassent part.

Et puis, je vous le répète ! tout cela n'est qu'un rêve. Je suis à moitié dans ma banlieue de Seine-et-Oise. Ma St-Jean consistera à rêver aux étoiles en essayant d'oublier le vacarme de la guinguette voisine !

Vincent BOUTS.

Berr ha berr

UN ACQUITTEMENT

M. Yann Fodéré, qui fut avant la guerre l'animateur du mouvement « Ar Brezoneg er Skol », et pendant la guerre directeur des journaux *La Bretagne* et *La Dépêche de Brest*, était l'objet de poursuites à ce dernier titre. Après s'être réfugié en Irlande pendant neuf ans, il a comparu volontairement devant le Tribunal militaire de la Seine qui après l'avoir entendu, vient de prononcer son acquittement.

La "Devez ar Brezoneg" en Haute-Bretagne

Allocution de C. Le Mercier d'Erm aux Groupes du Pays de Rance

Le 19 Mai, au terme de la « Devez ar Brezoneg », recevant au Musée Breton de Dinard le Bagad « Qui-qu'en-Groigne » de Saint-Malo, et le « Cercle du Poudouvre » de Dinan, collecteurs du denier de la langue bretonne au Pays de Rance, Camille Le Mercier d'Erm, avant de faire chanter par toute l'assistance le Bro Goz final, a adressé à ses jeunes compatriotes, dirigés par les Penn-Sonerien Jakez Malard et Ianh Guihard, l'allocution suivante :

« Mes chers Compatriotes,
« Kenvroiz ker,

Pour la 3^e fois je suis heureux de vous accueillir dans cette maison bretonne, qui est vôtre, à l'occasion de cette **Devez ar Brezoneg**, de cette **Journée de la Langue bretonne** qui, réquiert, chaque année, vos jeunes énergies.

« Le Breton, — notre langue ancestrale, — nous ne le parlons pas — malheureusement — nous ne le parlons plus en Haute-Bretagne. Nous ne le parlons plus, mais nous l'aimons, mais nous y tenons quand même, mais nous le défendons quand même, de cœur avec nos frères Bas-Bretons, car s'il n'est pas notre langue usuelle, il reste le symbole de notre nationalité.

« C'est pour notre langue nationale, mes chers Camarades du Pays de Rance, que vous avez aujourd'hui livré un nouveau combat. Pour elle, vous avez fait retentir nos villes et nos campagnes des fières et émouvantes cadences de vos biniois et de vos batteries. Pour elle, vous avez sonné, vous avez chanté, vous avez dansé nos belles danses traditionnelles. Pour elle, enfin, pour sa sauvegarde, vous avez quêté le denier du culte breton auquel nous sommes indéfectiblement attachés.

« Laissez-moi vous en féliciter et vous en remercier — evit Breiz ! pour la Bretagne !... Je salue en vous, sous la conduite de vos magnifiques animateurs en vous les jeunes avant-gardes, les jeunes pionniers des Renaissances Bretonnes de demain. Grâce à votre courage, grâce à votre patriotisme, grâce à votre cœur toujours breton, — grâce à votre musique, à vos chants et à vos danses, où vibre l'âme du pays, — grâce à votre combat quotidien, la langue bretonne durera, la Bretagne vivra. »

C. LE MERCIER D'ERM.

Revue et Lectures

Un nouvel hebdomadaire breton dans la région parisienne.

On sait qu'il existe deux hebdomadaires bretons à Paris à l'intention des Bretons de la région parisienne : *La Bretagne à Paris* et *La Terre Bretonne*.

Dans « *La Terre Bretonne* », nous trouvons la signature de M. Elie Gauthier :

« Un fait nouveau incitera peut-être nos Bretons à déployer une activité plus intense. Un nouveau journal vient de faire paraître son premier numéro de lancement : « *Le Pays Breton* ».

L'éditorial, intitulé « Vers une grande revue des Bretons », attire l'attention des lecteurs sur ceci : au 19, rue du Départ, près de la gare Montparnasse, existe aujourd'hui une « Maison des Bretons », non loin de « La Maison de Bretagne », située au 3 de la même rue.

L'article dit encore : « Notre futur hebdomadaire paraîtra régulièrement à partir du prochain. Il deviendra très vite le grand journal breton de la région parisienne. Il est l'image de ce qu'est notre organisation elle-même : un lieu de rassemblement de tous les Bretons, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. »

Le *Pays Breton* est composé et imprimé à l'imprimerie commerciale « Ouest-Matin », Rennes. Son directeur est M. Marcel Haroche, qui fut élu député des Côtes-du-Nord sur la liste communiste en 1946, et qui est actuellement président de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

Dès samedi soir, jour de la sortie du numéro de lancement, une cinquantaine de militants se présentaient simultanément à la « Maison des Bretons » pour prendre des paquets d'exemplaires du nouveau journal, afin de les diffuser dans le quartier.

N.D.L.R. — « Le Pays Breton » était le titre d'un journal publié à Lorient, autrefois par Loeiz Herriou, et est également porté par la revue de M. Jean Choleau, président de la Fédération Régionaliste de Bretagne.

Fanch BÉGOT

PNEUS NEUFS de toutes marques
Toutes dimensions
RECHAPAGE — RÉPARATION

12, rue de Brest, QUIMPER - Tél. 9.33

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN
En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS
En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN

HA MARC'HATMATOC'H EO !

Le Sel Marin Breton
Lavé, Séché

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LOIRE-INF^{re}) - TÉL. : 57 BATZ

Voici sur notre table quelques numéros de « JABADAO », qui est l'organe nouveau de nos amis au Canada. C'est un bulletin copieux de pages qui nous donne une rétrospective sur l'activité des Bretons émigrés sur les rives de « l'île du Saint-Laurent. Beaucoup de nos commentaires et même des meilleurs peuvent les intéresser sur le plan des activités culturelles et mondaines. Au fil des colonnes, nous saluons de nos connaissances comme Jean Le Guillou (ex-Quimper), Yves Le Mée, de Rennes, Yann Plunier (ex-Quimper), etc... A toutes fins utiles, l'adresse du responsable du bulletin : F. Perron, Leslie Gault, Montréal.

« CAHIERS DE BROCELIANDE », qui a publié une étude sur l'érudite abbé François de Dol, — Un salut de la Bretagne — Théo Briant, aux Erilvains dits de « l'île de Kevrenn ». Un Credo des Druides — et continue une revue de pardons bretons.

Le Bleun-Brug Vannetais à Brandeville

Le Bleun-Brug vannetais fendra ses voiles le dimanche 26 Juin, à Brandeville, dans une magnifique du Parc de Kerlivin (colline de Goulaine). On annonce la participation de Kevrenn, 9 Cercles Celtiques et 13 Clubs.

Le Gérant responsable : POLIE MONJANNE
C.P.P.P. N° 26062
QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLE

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
"AR SONER" - Quimperlé

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 74 - Le N° : 40 Fr.

4^e Journée de la Langue Bretonne

2^e LISTE DE RÉSULTATS

Sommes reçues par le Trésorier de la F. C. B.
depuis le 26 Mai.

J. Morvan, notaire, Tréguier.....	500 f ^r
Docteur Libéral, Trois Epis, HI-Rhin	2.000 »
Bagad Ste-Anne d'Auray.....	3.200 »
Circle Celtique de Pouldreuzic....	11.200 »
C. Celtique de Plestin-les-Grèves..	9.020 »
Abbe Scité, Guissény.....	500 »
C. Celtique de Pont-l'Abbé.....	8.100 »
Aic'houederien Kastellin (2 ^e vers.)	27.800 »
C. Celtique de Guingamp.....	22.000 »
Mlle Bihan, La Rochelle.....	500 »
C.C. Les Calins Fumeux, Bazouges- la-Pérouse.....	2.480 »
Bagad Pluvigner (Morbihan).....	730 »
M. de Lanlay, Plouigneau (Fin.)...	1.000 »
M. Queinnee, notaire, Pont-l'Abbé.	1.000 »
Parrez Yerres (S.-et-O.).....	1.300 »
Kest Keranna (Yerres).....	3.100 »
P. Daniel, La Varenne, St-Hilaire..	500 »
Hervé de Guébriant, St-Pol-de-Léon	1.000 »
R. Audic, Douarnenez.....	500 »
Kest Pardon St-Erwan, Paris.....	5.615 »
H. Rodallec, 36, rue Bayard, Toulou	1.000 »
C. C. Quimperlé.....	27.650 »
C. C. Vannes.....	7.700 »
Louis Corlay, Thiais (Seine).....	4.000 »
C. Celtique de Paimpol.....	21.000 »
Lemarchand, sonneur, Lannion....	500 »
Germain, Rouen.....	500 »
R. et Mad. l'Abbecc, Montbelliard...	1.500 »
C. C. d'Ahès, Carhaix.....	8.000 »
P. Le Roux, Fontenay-aux-Roses...	500 »
C. et Bagad Perros-Guirec.....	8.000 »
Eves, notaire, Tréguier.....	1.100 »
Bagad Ar Flamm (Brest).....	31.500 »
G. Brizeux de Lorient.....	125.310 »
Mme Valet - Mme Maryo (Boulogne, Paris).....	2.000 »
Pommelen, Léveville.....	500 »
F. Bichepin, Ile Tristan.....	2.000 »
« La Terre Bretonne », Paris.....	1.000 »
T. L'Héveder, Cherbourg.....	1.000 »
J. Lagadee, Pont-Croix.....	500 »
Ker-Vreiz, Paris.....	2.095 »
Bagad Auray.....	3.530 »
C. Celtique de St-Nazaire.....	31.020 »
Collecte Douarnenez (M. Stefen)..	5.100 »
1 ^{er} Groupe de Bretons de Paris (De Kervran).....	3.000 »
Kostiged Breiz, Hennebont.....	55.000 »
C. Celtique de Fouesnant.....	5.000 »
Le Cam, Paris.....	'500 »
Yviquel, Lanester.....	'500 »
Mariaux : C. Celtique et Bagad Koad- Berc'ho.....	80.000 »
Collecte Toulfoenn.....	11.850 »
M. Le Guen, Inspecteur S.N.C.F....	1.000 »

(suite page 2)

Peut-on jouer du tambour comme un ange ?

Les meilleurs batteurs du Monde ?

... Les Africains !

Nous publions une nouvelle lettre de Ferdj Kerne, le seul batteur semble-t-il qui à l'heure actuelle, en Bretagne, puisse parler de son instrument. Il aborde des sujets variés et importants. J'espère que sa correspondance incitera beaucoup d'autres à réfléchir et à confronter leurs idées sur le tambour en Bretagne.

« Un jour j'ai demandé à un batteur écossais, qui étaient les meilleurs batteurs du monde ? — je m'attendais à la réponse : c'est nous, me dit-il.

J'ai posé la même question à un batteur irlandais, il me répondit : Africain.

Dernièrement j'ai entendu à la radio des extraits de battements de noirs enregistrés dans divers pays d'Afrique. C'était très intéressant, très compliqué. Il y avait des thèmes. J'ai un ami qui a fait un séjour sur la Rivière Noire. Il m'a montré sur le ténor des battements de tam-tam exécutés à la main. J'ai pris l'autre ténor, j'ai joué avec des baguettes des « paradiddles » appris par Mac Grégor. C'était la même chose et j'en suis venu à me demander si les soldats écossais n'avaient pas recueilli des battements dans les pays où ils sont passés. Je me demande aussi lesquels, Ecossais ou Irlandais, ont la meilleure technique du

point de vue accompagnement, car la musique irlandaise est quand même plus mélodieuse.

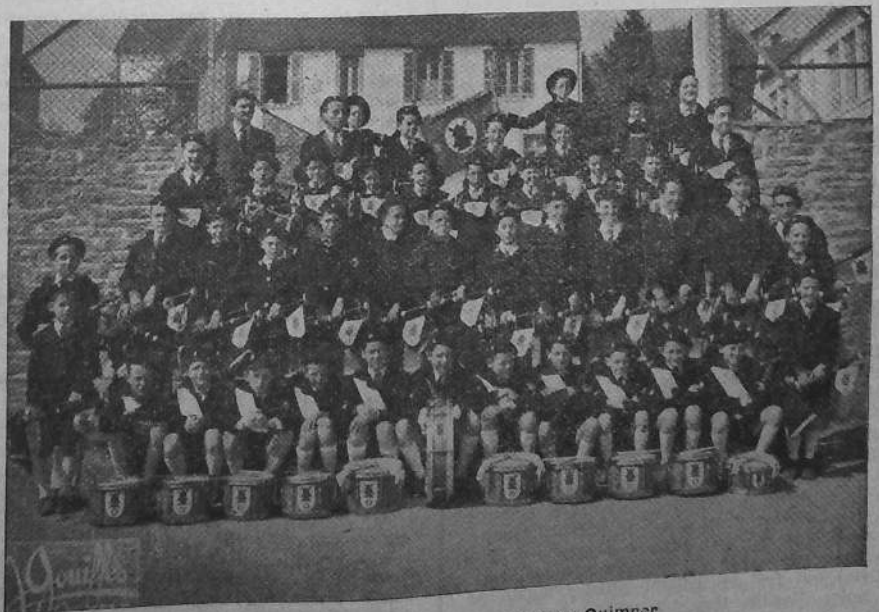
Comment mettent-ils un accompagnement sur un air ? Ils arrivent à combler tous les creux de la mélodie par des tas de « trucs ».

L'année dernière j'ai participé avec la Kevrenn Glazik aux fêtes de Genève — grandiose — j'ai vu un défilé de cavalerie avec trompettes et timbales. J'ai trouvé que ça n'avait rien de commun avec les ténors des pipes-bands. Les timbales servaient d'accompagnement dans le rôle du tambour de fond. Dans les « pipe-bands » on entend nettement les tambours de fond, les « pipes » et presque pas les ténors et basse. Je ne parle pas des batteries militaires mais civiles.

D'après Mac Grégor, le ténor est semblable au tambour-basse, mais les instruments sont si bien réglés que l'ensemble ténor et basse renforce le jeu des bourdons au lieu de l'étouffer comme ici.

Si en Bretagne, au lieu d'avoir donné aux bagadous des ténors de diamètre exagéré porté à l'horizontale et les tambours de fond au son lourd, les batteries B.A.S. des années passées, si on n'avait pas eu ces ténors qui pratique-

(suite page 3)



Bagad « Ar Vilin-C'hla », Penhars-Quimper

La Collecte

(Suite de la 1^{re} page.)

Abbé Colleau, vicaire, Plouvienn...	500 »
Cl. Millour, vétérinaire, Sizan	1.000 »
Cercle de Brasparts	4.680 »
C. C. de Paimpol	24.250 »
C. C. de Carnac	24.250 »
P. Botrel, Pleubian (C.-du-N.)	500 »
Serbruyens, Paris	1.000 »
Collec. mariage Kervinio-Nevo, Paris	2.700 »
E. Le Roux, Percept, Chatelaudren	1.000 »
Un groupe de Bretons en traitement	
Châteaubriand	760 »
Collecte à Plogonec	3.700 »
C. du Lycée Anatole Le Braz, Saint-Brieuc	28.608 »
C. Celtique de Bourbriac (C.-du-N.)	71.376 »
C. Celtique de Pouldergat	3.000 »
M. Le Moigne, Journaliste, Quimper	500 »
M. de Chavagnac, Plestin-les-Grèves	500 »
Docteur Grall, Bretonnants de Kermen	2.000 »
M. Melscoët	1.000 »
M. Ruban, Ingénieur, St-Brieuc	500 »
Cercle Celtique de Penthièvre	5.000 »
Cercle Celtique de Concarneau	32.000 »
Amicale des Bretons de la Sarthe	2.070 »
M. Guilcher, Professeur, Faculté de Nancy	1.000 »
C. Le Mercier d'Erm	500 »
Y. Le Vergos, Metz	500 »
E. Boissec, Auray	500 »
C. du Poudouvre, Dinan	28.000 »
D. de Poulpiquet, Plouguerneau	1.000 »
L. Coroller, St-Hilaire du Harcoët (Manche)	500 »
Herry, Ligny-en-Barrois (Meuse)	1.000 »
Inizan, Paris	1.000 »
Collecte Plomelin (Fin.)	1.000 »
Curé-Doyen paroisse St-Renan	1.000 »
B. Boédéc, Scaër	1.000 »
Collecte à Scaër	7.100 »
Abbé Daqué, Hennebont	1.000 »
Docteur Dujardin, St-Renan	1.000 »
Amicale des Bretons de Cholet	2.005 »
Y. Fichou, Brest	500 »
L'Higulien, St-Denis	300 »
Enfants de Bretagne, Toulon	2.700 »
Hély, Brest	1.000 »
Bleun-Brug, Callac	4.129 »
L. Le Minor, Nantes	1.000 »
Comtesse de Rohan-Chabot	10.000 »
Marquis de Kernier	3.000 »

« Progrès de Cornouaille » et M. Le Duigou	3.000 »
René Cossec, Pont-l'Abbé	500 »
Maison Fournier, Plougastel-Daoulas	1.500 »
Elèves du Lycée mixte de Landerneau	1.550 »
Dastumet e Kelc'h St-Jermen, Paris	1.500 »
Armoricaine des Bretons de Sète	1.000 »
M. Dezarrois, Paris	1.050 »
Alan al Louarn, Paris	500 »
Hron de Bellaing, Gwengamp	500 »
C. C. de Callac	14.200 »
Kanerien Bro Leon, Landivisiau	6.500 »
M. Kerboriou, Bousset (E.-et-L.)	1.000 »
Kelc'h Keltiek, Langonnet	23.000 »
Kelc'h Keltiek, Leuhan	9.000 »
M. Morio, Angers	500 »
Collecte St-Yves, Cherbourg	17.000 »
Docteur Léon, Pace (I.-et-V.)	500 »
Mme d'Hublay, Paris	3.000 »
Groupe de Cheminots Bretons de Paris	2.000 »
F. Ters, Saint-Cloud	2.000 »
Guyaderien Lokorn	6.200 »
M. Derrien, Villedieu (Manche)	500 »
Docteur Thersikel, Tréboul	1.000 »
Collecte de Quimper (2^e vers.)	6.043 »

Total de la 2 ^e liste	954.045 fr
Total de la 1 ^{re} liste	537.978 fr
Sommes perçues avant la collecte	134.645 fr

Total général comptant pour l'exercice 1955... 1.626.668 fr

Adresser les versements à :

Fondation Culturelle Bretonne,
chez L. Ropars, Creac'h-Alan, Kerfeunteun.
C.C.P. Rennes 164.907.

P. S. — Entre cent « échos » sympathiques de la journée du 19 Mai, nous devons mentionner celui qui nous vient de Saint-Herbot ou avait lieu ce même jour le pardon des Malades. « L'encouragement unanime des malades, nous écrivait les sœurs de Plouyé, sans oublier le geste généreux de Mgr Fauvel qui présidait la cérémonie, nous a profondément touchés ».

Dek Sonenn (Dix chansons)

par R. Le Masson

Les éditions B.A.S. viennent de faire paraître une élégante plaquette avec dix petits poèmes inédits du regretté Robert Le Masson. Ils ont pour titre : **Dek sonenn** (Dix chansons). Nulle part, la musique intérieure du grand poète vannetais ne s'est exprimée d'une manière aussi prenante, aussi berceuse. On sait, peut-être, que Le Masson passe pour le « plus parnassien » de nos poètes bretonnants. C'est un maître de la ciselure poétique. A la facture moderne s'ajoute le goût précieux des assonances et des rimes internes qui caractérisaient les œuvres de nos bardes anciens où la rime était souvent hardie, le rythme toujours soutenu et chantant. Et c'est pourquoi ces rapides couplets ont titre de « chansons », dans le très beau sens qu'on leur donnait autrefois.

Le choix et la place des mots composent une musique pleine de charme, mais sans mièvrerie, car Le Masson est aussi un poète de haute inspiration et qui a su utiliser en grand artiste les fines ressources du dialecte vannetais.

Celui qui fut un brillant officier supérieur de notre Marine, trop tôt enlevé aux lettres bretonnes en 1952, a mis dans ces courts poèmes, à la fois fermes et délicats, le meil-

leur de son âme. Il les a marqués d'une émotion discrète qui leur donne une singulière résonance.

Vendue à un prix très modique, magnifiquement illustrée par Xavier de Langlais, lequel a tenu à préfacier ces dernières œuvres d'un ami, cette plaquette de vers devrait trouver place dans toute bibliothèque bretonne quelque peu sérieuse. La langue bretonne, et le dialecte vannetais en particulier, peuvent certes se glorifier d'avoir eu de bons serveurs. Quant à la richesse du verbe, la plénitude du son, l'éclat métallique de la versification, et la pureté de l'inspiration, aucun ne nous paraît avoir dépassé Robert Le Masson.

Dek Sonenn. — En vente aux éditions B.A.S. Adresser le montant (200 fr.) à la B.A.S., rue Maupertuis, à Rennes. C.C.P. Rennes 1244.77.

Climats, latitudes et mœurs...

Un de nos amis, en voyage dans le Midi, demande dans un restaurant situé sur la côte qu'on lui serve du poisson.

« Il n'y en a pas, répond le restaurateur. Regardez, la mer n'est pas très bonne. Les pêcheurs ne sont pas sortis. »

« Comment cela se fait-il ! s'étonne X... En Bretagne la mer est tous les jours comme ça et les pêcheurs sortent quand même. »

« Possible, mais dans leurs cimetières il y a beaucoup de tombes où il y a écrit « Péri en mer ». Pas dans les nôtres... »

Des nouvelles de Polig...

Une lettre sympathique dans le courrier d'Ar Soner... avec des timbres superbes du pays noir, le cachet d'Abidjan et une écriture reconnaissable entre cent : pas de doute, c'est de Polig !

Eh ! bien, tant pis pour ceux qui étaient peut-être tentés d'interpréter fâcheusement le silence de deux mois, les nouvelles sont venues. Elles sont même désespérément bonnes, puis-que notre ami ne parle pas de revenir du moins pas tout de suite : « La vie ici ne va. Je me porte mieux qu'en Bretagne... »

Pour le reste, c'est-à-dire ce qui concerne la « matérielle », tout a l'air d'être également pour le mieux dans la meilleure des Côtes d'Ivoire.

Pol Monjarret forme des projets d'avenir. Il en est un qui sera spécialement apprécié du Secrétariat d'Ar Soner : « Quand ma famille m'aura rejoint et que je serai tout à fait organisé, je vous enverrai des papiers... » sera la bonne manière de se rappeler au souvenir de ses camarades que de continuer sa collaboration au journal qu'il a fondé et fait vivre parmi toutes sortes de difficultés.

Le seul regret de Polig, vous l'avez deviné, c'est d'être loin du pays. Est-il besoin d'ajouter qu'il nous a priés d'exprimer par le truchement d'Ar Soner son plus cordial souvenir à ses camarades de la première heure, à ceux qui continuent sa tâche, à toute la jeunesse de nos divers groupes ?

Comme il aime à recevoir de « vraies » nouvelles du pays, nous rappellerons son adresse :

Pol Monjarret, B. P. 683, Abidjan, Côte d'Ivoire, A.O.F.

Le message inattendu.

Un de nos amis, élève vaillant, nous écrit pour nous signaler qu'il a eu dernièrement l'agréable surprise d'entendre et de recueillir un message en breton dont voici le texte :

« Ur bern tuon prizius a zo kuzet ebet en douar ha ne c'hortozont nemet bezha labourer. Euzman e Breiz a c'helfe maga hep poan ebet sans million a Vretoned. »

Félicitations au messager inconnu !

A propos de « TRIORI »

La mode du Triori (ou Tribory) va être redécouverte. C'est un nom qui avait disparu du vocabulaire de danse des Bretons. Seuls quelques savants connaissaient ce mot et l'utilisaient.

Personnellement je dois d'avoir vu ce mot pour la première fois, en 1944, à Guit Scaër, lisant son « Histoire de la Danse ». Il est cité à plusieurs reprises. Voici un extrait de ce qui est écrit page 179. (« Histoire de la Danse », Édition Gallimard.)

« TRIORI. — Le passepiéd appartient à l'ouest-Bretagne, le triori par contre à la Bretagne, nous dit Noël du Fall dans ses « Vernerles publiées, en 1549. Il ajoute que le triori se danse « à trois pas un saut » et que cette danse est « trois fois plus ingénieuse et gaillarde » que n'importe quelle autre. Il nous en dit pas trop. Rûit ans plus tard, dans un ouvrage nous décrit à son tour cette danse bretonne comme une manière de cancan : « Les triors sonnèrent un branle auquel toutes les dames se mirent à danser, et troussèrent leurs robes et collées par devant. Lors qu'ils furent à faire gambades et souplesses de pied, qu'elles jetaient les pieds jusques au plafond (Cité d'après Ecorcheville). Il s'agit évidemment d'une ronde de fertilité. »

D'autres noms génériques maintenant disparus, ont autrefois été utilisés pour désigner des danses bretonnes. C'est ainsi que le « Triori » Bourgeois parle fréquemment du « Triori » à propos de danses du Morbihan. Il propose le mot comme étant l'équivalent vannetais de « jabadao ». J'avoue que le mot « Triori » « Triotol », à propos de danses, demeure pour moi un point d'interrogation.

Les meilleurs batteurs du Monde

(Suite de la 1^{re} page)

ment par leur son lourd donnaient un accompagnement comme les timbales de cavalerie, on aurait mieux compris le rôle principal de la batterie de fond.

Ceci me rappelle les défilés de la Mi-Carême de Nantes, il y a 5 ans, quand tu étais notre commissaire. Je crois que nous étions 38 entre Glazik, Brest Ar Flamm et Coat Serc'ho, en tout 5 batteurs de fond et 1 et 2 Basses, suivant le jour. C'est loin et ce n'était pas forcément comparable à maintenant, mais les batteurs qui ont formé cette batterie comprenaient la valeur du tambour de fond et depuis l'ont conservé.

Je ne sais comment ça se passe dans les autres batteries, mais je continue sur ma lancée de l'année dernière. En un an mes batteurs n'ont pas encore, pas plus que moi-même « encaissé » tous les coups de Mac Grégor. Pouté d'airs écrits nous sommes encore des marins attendant les vents pour savoir où mettre à la voile, et ça, seule la Commission technique de B.A.S. peut nous les donner. Ce qui est « moche » c'est d'être à l'avant-garde, quelle bonne vie ils auront les gâs dans quelques années : Ils trouveront la technique toute prête en pâture.

Je me souviens d'avoir lu quelque part que Baden-Powell, le fondateur du scoutisme, en voyage dans un pays, entendit une institutrice lui dire qu'elle avait un élève qui jouait du tambour comme un ange. Baden-Powell fut très étonné car il pensait que les anges jouaient plutôt de la harpe. Allons voir cet ange ! Il fut très impressionné par le jeu de ce jeune batteur et déclara que le tambour, cet instrument à une seule note, permettait de jouer des choses fort agréables à entendre. »

Je ne veux ajouter quelques mots qu'à propos des rapports des batteurs européens et de l'Afrique.

— Plusieurs gravures d'époque représentant des musiques militaires sous le premier Empire français montrent, parmi les Grenadiers ou autres, des noirs aux cymbales, à la grosse-basse, parfois au tambour.

— En Grande-Bretagne, à compter de 1760, il y avait le plus souvent, dans les musiques militaires, des noirs comme batteurs de tambour. Ceux-ci ont été incorporés, à partir de 1840, dans les Pipe-bands écossais servant aux Indes.

Ils portaient un costume dit « Nubien » avec un turban. C'est la présence de ces noirs qui est aussi à l'origine des peaux de tigre ou de léopard qui servent à la fois d'ornement et de tabourets.

L'influence africaine sur les batteurs européens ne fait aucun doute. Je suis heureux de dire que l'histoire confirme les impressions de Ferdj.

E. ALLAIN.

Photos de Groupes

Les Groupes dont les photos n'ont pas encore passé dans *Ar Soner* sont priés de les leur parvenir au plus vite au Secrétariat du journal, lequel accepte aussi les documents photographiques que l'on voudra bien lui envoyer de contribuer à l'illustration.

La Saint Jean

Les Feux de la Saint-Jean ont été plus nombreux que jamais et nos groupes y ont activement participé. Nous en parlerons plus longuement dans notre prochain numéro.

La Vie des Groupes

Les journées Dinan-Dinant.

Le Cercle de Pondouvre et le Bagad Quic en grogne ont été appelés à participer aux journées d'amitié Dinan (Bretagne) - Dinant (Belgique). Le meilleur accueil a été réservé à nos amis. Le manque de place ne nous permet pas de faire un compte-rendu détaillé. Signalons toutefois que la presse belge n'a pas marchandé les compliments : « Des milliers de spectateurs, écrit-elle, ont acclamé sans fin les évolutions remarquablement ordonnées des jeunes Malouins et Dinannais que l'on sent amoureux de leur riche folklore et toujours enthousiastes à le faire apprécier. »

Faire parler de soi ? Oui, mais...

Je n'ai pas apprécié le titre de l'avis paru dans *Ar Soner* du 1^{er} Juin sous la rubrique « La Vie des Groupes » et que je rappelle : « Si vous voulez que l'on parle de vous... »

La vie des groupes peut et devrait constituer une rubrique intéressante. L'une des conditions est évidemment que les bagadous fassent parvenir leurs nouvelles. L'autre condition me paraît être que ces communiqués ne soient pas faits dans le but de faire parler de soi. Les activités des groupes n'ont de l'intérêt que parce qu'ils renseignent sur la marche, l'orientation, les initiatives, d'un bagad, qu'ils servent d'exemple et d'inspiration à d'autres. Donner tout au long le compte rendu d'une Assemblée Générale est un peu fastidieux. C'est partout pareil. L'intérêt naîtra si des décisions précises, claires, sont prises, si l'on rend compte d'expériences tentées.

C'est ainsi que je regrette que Saint-Nazaire n'ait pas parlé plus tôt de l'organisation de sa colonie de vacances pour jeunes sonneurs, que la Kevrenn de Rennes n'ait pas annoncé la parution de ses disques, la série d'émissions faite à la radio, la création d'un petit orchestre.

Ces initiatives, ces expériences sont d'intérêt général pour le monde des sonneurs et constituent des étapes et des expériences intéressantes. C'est pour cela qu'on aurait dû en parler.

Ce n'est donc pas pour faire parler d'eux que les bagadous devraient alimenter cette chronique mais pour rendre service à tous et fixer, pour le futur, l'histoire des sonneurs de Bretagne.

E. A.

Tambours B.A.S.

Le 22 Mai dernier, à Châteaulin, lors du Concours départemental de Musique, dans la catégorie Tambour Solo, Michel Plouzenec a obtenu un premier Prix et Pierre Dagorn le Prix d'Excellence. Ces deux batteurs appartiennent à la Kevrenn C'hazik.

Nos B.A.S. aux Concours.

Notre ami Jean L'Helgouac'h, membre B.A.S., de Rennes, a obtenu à l'unanimité un premier prix au dernier concours du Conservatoire National de Musique de Rennes, Section Alto. Nos félicitations.

hor familh VRAS

(Notre grande Famille)

Kañv (Deuil).

Notre camarade Ferdj Kerne, 68, rue Massillon, Brest, a eu la douleur de perdre sa mère à Brest, le 17 Juin. *Ar Soner* et le Comité de la B.A.S. le prient de trouver ici l'expression de leurs vives condoléances et de leur sympathie attristée.

Ganedigez (Naissances) :

M. et Mme Pierre Diverrès, grosse caisse de Kevrenn C'hazik, naissance un petit Pol. Quimper, 19-6-55.

— Françoise Martin nous annonce, de Dub'in, la naissance de sa sœur Guillemette, le 15 Mai 1955.

WAR WELLAAT ATAO,
SONERIEIEN.

Faut-il une glace ?

Un reproche que l'on peut adresser à tous les nouveaux sonneurs et plus particulièrement aux sonneurs de binou, c'est de se tenir très mal lorsqu'ils jouent de leur instrument. Et quelle que soit leur application, il leur est difficile de corriger parfaitement des mauvaises habitudes qu'ils ne connaissent que par le truchement de leur penn-bagad.

L'usage d'une glace peut supprimer cet inconvénient : choisie d'assez grandes dimensions, elle permet au sonneur de s'étudier et de rectifier de lui-même les positions reconnues incorrectes.

Roje CHARLES.

Le premier disque « Mac Gregor » est arrivé !

Comme suite à l'article d'Emile Allain au sujet de méthode de tambour, j'ai le plaisir de vous annoncer que je viens enfin de recevoir le premier exemplaire du disque « Cours de tambour » par Bob Mac Gregor. La série ne va donc pas tarder. En l'absence de méthode écrite, ce disque, véritable méthode parlée (en français) et jouée sera certainement d'une grande utilité pour nos batteurs. Bon nombre d'entre nous ont certainement pu apprécier la qualité des battements de Ferdj Kerne lequel, depuis plusieurs mois, se perfectionne d'après ce disque.

Ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés de retenir leur disque à :

Hervé LE MEUR, 7, rue des Gentilshommes, Quimper. C.C.P. Rennes 56.04. L'unité: 1.700 fra.

Sonneurs d'autrefois

YANN DALL, de Gourin

Les vieux Gourinois se rappellent encore la figure si originale de Yann Dall, au civil Jean Hervet. On se le représente volontiers juché sur un tonneau — c'était la tradition en ce temps-là — ses doigts agiles et son coup de langue nerveux et varié faisant sortir de son instrument agreste des airs tantôt gais et sautillants, tantôt mélancoliques à vous faire pleurer tellement qu'ils vous prenaient aux entrailles. Il était de toutes les noces, de toutes les fêtes et acquit très vite une réputation qui dépassa les frontières des Montagnes Noires. Il prit part à maintes compétitions officielles et eut l'honneur d'être plusieurs fois sélectionné pour représenter la Bretagne à Paris et dans plusieurs autres villes françaises.

Yann Dall était un bon sonneur, de la lignée de Matilin An Dall, de Quimperlé, et Léon Le Bras, de Carhaix. C'était sa profession, si bien que lorsqu'il mourut à Pontlenn, en 1924, l'acte officiel de son décès porta la mention : « Sonneur de binou ».

En réalité, il eut fallu écrire « Sonneur de bombarde » car Yann affectionnait surtout cet instrument.

Avec lui disparaissait de Gourin le dernier tenant de la vieille tradition. Mais voici qu'une nouvelle génération assure la relève... Une Kevrenn est née : « Kevrenn ar Menez Du », dont les préentions sont encore modestes... Sa seule ambition, pour le moment, est de rehausser le prestige de la capitale des Montagnes Noires...

(« L'Echo des Montagnes Noires », bulletin paroissial de Gourin.)

Calendriers.

Les Bagadous et Cercles ayant reçu des calendriers 1955 sont priés de régler leurs commandes d'urgence au C.C.P. de la B.A.S., rue Mauportuis, à Rennes — N° 1244.77 Rennes.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Pierre-Désiré de Goesbriand (1784-1853)

Une de nos lecteurs désire connaître M. de Goesbriand, fabuliste breton. Il est probablement trop jeune pour avoir lu la chronique que je lui ai consacrée il y a une douzaine d'années dans *Arvor*.

C'était le fils d'un officier de marine. Il naquit à Kerdaoulas, en Saint-Urbain (Lanurvan, en breton), près Landerneau, le 24 Juillet 1784. P. Denis m'a signalé qu'un exemplaire d'*Engann an Tregoni*, dont de Goesbriand est l'auteur et qui se trouve à la Bibliothèque de Rennes porte « M. de Goesbriand partit très jeune pour l'émigration ; en revenant il se mit pendant cinq ans dans une ferme pour apprendre le breton. Il demeure auprès de Landerneau. Il est très gai, voyage beaucoup en Bretagne... »

Il fut le maire de sa commune natale et juge de paix de Daoulas. Il mourut en son manoir de Kerdaoulas, le 5 Juin 1853. De Goesbriand n'a pas été que traducteur de fables. Il a pris part, par des écrits bretons, à la politique monarchiste et on lui doit plusieurs petites compositions.

Je vous résume ici les titres. Je crois ma liste complète :

1814. Chanson compaset gant maer commun Lannusvan er bloas 1814 (Brest, Biblioth., vol. 3228.)

1814. Les maires ruraux du Finistère à Louis XVIII. Une adresse en vers à la duchesse d'Angoulême.

1836. Cantig Bretonnet (Diouallit ar Roué). Chanson Henri pevare qui eut de nombreuses éditions.

1818. Abrege eus a gaptivite ag eus a varo Louis Ch'uezec (Michel, imprimeur, Brest).

1820. Guerz var guinivelez Herri, due a Vourdel. Dans les Manuscrits Lédan (Biblioth. de Morlaix), sous le nom de Goesbriand sont les compositions suivantes : Lenora — Son da veza canet en eur repas — Ar valaen sorcet — Guerz ar Franç delivret.

1836. Fables choisies de la Fontaine (Morlaix, Gullmer), 21 fables.

1837. Gwerz Engann an Tregoni. Imprimerie Vve Gullmer, Morlaix (cf. Barzaz Breiz). Il n'est pas conseillé d'utiliser les écrits de Goesbriand pour apprendre le breton. Mieux vaut avoir recours aux fables de Paotr Treoure et de Gwennaél.

L. LOK.

N.D.L.R. — La réflexion de notre lecteur est juste. Mais dans bien des cas il s'agit de fautes d'impression ou d'une mauvaise transmission des correspondants de presse.

Une lettre de M. G. Thomas

M. Georges Thomas, Secrétaire de la Société d'Etudes de Brest et du Léon, nous a demandé l'insertion suivante :

La Société d'Etudes de Brest et du Léon n'entend pas suivre un de ses membres du Conseil d'Administration sur le terrain de la polémique.

Toutefois, dans un souci de vérité, elle se voit dans l'obligation de faire une mise au point.

Dans sa réunion de Juin 1954, à une motion proposée par M. Kéravel qui semblait vouloir continuer au sein de la Société une discussion qui avait opposé deux membres sur le terrain du syndicalisme universitaire, à propos du Breton à l'école primaire, M. Hétet apposa la motion d'unité suivante : « La Société d'Etudes, en publiant dans sa revue *Les Cahiers de l'Iroise* des articles de langue bretonne ou traitant du folklore ou de la littérature bretonne, entend affirmer son attachement à la langue de nos ancêtres ».

Il était bien entendu que cette motion serait insérée dans les *Cahiers de l'Iroise* en même temps qu'un article favorable à l'Enseignement de la langue bretonne.

L'article n'étant pas parvenu à la rédaction n'a pu passer dans le n° 3 de 1954 comme il était convenu.

Mais il passera dans le n° 3 de 1955, nous a assuré son rédacteur.

En assemblée générale, M. Kéravel a repris sa motion et la majorité de l'assemblée a maintenu la sienne.

Pour éclairer vos lecteurs, nous tenons à préciser que des articles de Pierre Hélias, du Docteur Dujardin, de P.-M. Mével, de Daniel Bernard, de A.-Gw. Le Berre, de Paul Quentel en langue bretonne ou touchant la littérature bretonne ont passé dans la Revue et que jamais un article en breton ou concernant le breton n'a été refusé par la Rédaction.

Fanch BÉGOT

PNEUS NEUFS de toutes marques
Toutes dimensions
RECHAPAGE — RÉPARATION

12, rue de Brest, QUIMPER - Tél. 9.33

Nous avons communiqué cette lettre à l'auteur de l'article d'Ar Soner qui nous a remis le manuscrit ci-après, susceptible, à notre avis, de clore ce débat sur une note de sympathie.

La « mise au point » de M. Thomas apporte-t-elle vraiment un élément nouveau susceptible de dissiper la pénible impression provoquée parmi les militants bretons par le refus de l'Assemblée Générale de la S.E.B.L. du vœu proposé en Février dernier par ses membres responsables d'Ar Fals ?

Nous nous permettons d'en douter, qu'un fait nouveau doive être pris en considération, on le verra plus loin.

Il reste en effet qu'en Février dernier la S.E.B.L. a refusé, — à la majorité d'un vote seulement, il est vrai, — de donner son appui moral à l'enseignement du breton, tout en maintenant son « attachement à la langue de nos ancêtres ». — formule insuffisante aux yeux de tous les vrais défenseurs de notre patrimoine culturel.

Les militants bretons estiment à juste titre que la seule façon d'œuvrer valablement au maintien de la langue bretonne, et de promouvoir ainsi son attachement à celle-ci, est d'en faciliter l'étude dans les Ecoles des différents degrés.

Il semble que la S.E.B.L. s'en soit elle-même finalement rendu compte, puisqu'elle a pris l'initiative de voter une subvention de 100 francs à la Fondation Culturelle Bretonne, la 1^{re} liste des souscriptions à la IV^e Journée du Breton, dans *Ar Soner*, n° 72).

Il y a là l'ébauche d'une évolution laudable de la part des dirigeants de la S.E.B.L. dans le sens d'une compréhension plus juste de la solidarité avec l'action des défenseurs de la langue bretonne.

Nous pensons que la discussion antérieure de M. G. Thomas ne pourra que contribuer à améliorer cette évolution et que sous peu le mal signalé ci-dessus entre la S.E.B.L. et les militants bretons sera définitivement dissipé.

Le Gérant responsable : POLIC MONJARDIN
C.P.P.P. N° 26962
QUIMPER IMPRIMERIE CORNUVILLAGE

Les noms des Groupes et Cercles

Il m'est arrivé de relever çà et là : *Bagad ar Glaziked Pouldergat*. Une aussi grosse faute de breton est impardonnable. Je relève également : *Bagad ar Vilin Glas*, sans parler des *Alc'houederien Kastellin*.

Aucune société bretonne ne devrait pouvoir adopter un nom sans qu'il soit soumis aux Secrétaires de Kendalc'h, pour homologation, pour éviter certaines réflexions.

Correctement, ces groupes devraient donc modifier leurs noms en *Glaziked Pouldergat*, *Bagad Glaziked Pouldergat*, *Bagad ar Vilin C'hlaz Alc'houedered Kastellin*.

De ces trois cas, je conclus que d'autres noms seraient à modifier. Je crois qu'*Ar Soner* ferait œuvre utile en se mettant à la disposition des Agences de publicité pour le choix de marques commerciales, création de slogans publicitaires, rédaction de prospectus (etc...) en breton. Ce serait à la fois une propagande originale pour les commerçants, pour les produits bretons et pour la langue. — Je relève cette horreur linguistique et publicitaire : Breizarliou (peintures) dans les journaux de ce jour.

UN LECTEUR.

EVIT HO YEC'HEDEG, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN
En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS
En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN
HA MARC'HATMATOC'H EO !

Le Sel Marin Breton
Lavé, Séché

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LOIRE-INF.) - TÉL. : 57 BATZ

15 GOUERE - 1 EOST
15 Juillet - 1^{er} Août 1955

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
"AR SONER" - Quimperlé

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 75 - Le N° : 40 Fr.

Les Concours annuels des Bagadou B. A. S.

Considérations et règlements généraux

Ces concours ont un double but : d'une part, constater les qualités des bagadou à une date précise dans l'année en leur attribuant des prix, rubans ou mentions, d'autre part, en fonction de ce classement purement honorifique, de redistribuer les groupes entre les différentes catégories. Cette redistribution intéresse particulièrement le tarif d'indemnités auxquelles ces groupes peuvent prétendre et les catégories dans lesquelles ils sont admis à concourir l'année suivante.

CONCURRENTS

Sont concurrents uniquement les bagadou constitués, c'est-à-dire les ensembles de binious, bombardes et tambours comprenant un minimum de 6 binious et de 6 bombardes et un total de 18 à 23 membres.

Il est naturellement exigé que tous les exécutants se présentent avec un instrument en bon état de marche.

Chaque sonneur ou batteur ne peut concourir que dans un seul groupe.

CATÉGORIES

Adultes. — Il existe 3 catégories parmi lesquelles les groupes sont répartis suivant leur valeur.

Toutefois en 1955 les groupes ayant déjà concouru les années précédentes sont autorisés à se présenter dans la catégorie de leur choix ; les groupes n'ayant jamais concouru ne pourront se présenter qu'en 2^e ou 3^e catégorie.

Pour les années suivantes, les résultats de l'année précédente seront impératifs. Les ensembles ne pourront se présenter que dans les catégories où les a classés les concours de l'année précédente. Toutefois, un groupe sera toujours autorisé à se présenter dans les catégories inférieures.

" MUIRHEAD "

Champion du Monde de Pipe-Bands

Le samedi 25 Juin avait lieu à Stirling (Ecosse) le Championnat du Monde de Pipe-Bands. Il a été remporté par Muirhead and Son's, Pipe-Band de Grangemouth avec 94 points 1/4, devant Cian Fraser de Glasgow, 88 p. 3/4, et Mac Rae, même nombre de points.

Ce pipe-band est venu en Bretagne en 1952. Le Championnat du Monde de Tambours se disputait le même jour : il a été gagné par Red Mac Rae et Muirhead and Son's.

Enfants. — Une catégorie spéciale pour enfants est prévue ; y sont inclus, à l'exclusion de tout autre groupe, les ensembles de sonneurs et de batteurs dont l'âge moyen est inférieur à 15 ans et dont chacun des membres n'a pas dépassé 17 ans.

CLASSEMENT

Les groupes sont classés comme suit :
En 1^{re} Catégorie. — 1^{er} prix, les groupes ayant obtenu une moyenne d'au moins 17 points sur 20.

2^e prix, ceux ayant obtenu de 15 à 17 points.
3^e prix, ceux ayant obtenu de 12 à 15 points.
Les groupes ayant obtenu moins de 10 points sont déclassés en 2^e catégorie.

Les groupes ayant obtenu moins de 7 points sont déclassés en 3^e catégorie.

En 2^e Catégorie. — Les 1^{er}, 2^e et 3^e rubans sont attribués suivant la même moyenne que les

prix de 1^{re} catégorie. Les groupes ayant obtenu 17 points ou plus sont classés en 1^{re} catégorie (1^{er} ruban).

Les groupes ayant obtenu moins de 10 points sont rétrogradés en 3^e catégorie.

En 3^e Catégorie. — Des 1^{re}, 2^e et 3^e mentions sont attribuées en fonction de la moyenne suivant les mêmes notes qui déterminent l'attribution des prix de 1^{re} catégorie et des rubans de 2^e. Les 1^{re}s mentions (17 ou plus) sont classées en 2^e catégorie.

Dans toutes les catégories une moyenne de 19 donne droit en plus du titre normal au titre supplémentaire de « à l'unanimité ». D'autre part, dans toutes les catégories la note 7 dans l'une des chapitres servant à l'établissement de la moyenne élimine un groupe du classement dans sa catégorie sans lui faire perdre ses droits à cette catégorie si l'ensemble de ses notes lui permet d'y rester quand même. Un 5 ou moins déclassé un groupe dans la catégorie inférieure qu'elles que soient ses autres notes.

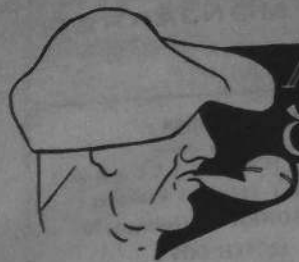
Catégorie pour enfants. — Provisoirement des 1^{re}, 2^e et 3^e mentions sont attribuées suivant les mêmes moyennes qu'en 3^e catégorie.

Proclamation du classement. — Le jury publie, en dehors du classement en prix, rubans et mentions assorti des notes qui ont permis de l'obtenir, le nouveau classement des

(suite page 3)



Une image des Fêtes de Cornouaille 1954 : la dernière gavotte de Jo Halléguen, en compagnie de Tonton Louis Le Bourhis, François Bégot, et des Reines. PHOTO RÉMA



Les propos de Yann MORGAN

Feux à volonté !

Nous avons eu une belle « Saint-Jean », la plus animée, la plus pétillante que l'on ait vécue depuis longtemps.

Vincent Bouts sera heureux de l'apprendre, lui qui, de sa lointaine Seine-et-Oise, précisément en rêvait et qui s'était autorisé de judicieuses suggestions. Il a sans doute une part dans le succès de la Saint-Jean 1955, car on nous signale de partout des initiatives intéressantes.

Certes, la tradition des feux ne s'était pas perdue. Mais en maints endroits, on la considérait comme un jeu de gosses. Cette fois tout le monde paraît s'y être mis, jeunes et vieux, et très souvent nos Cercles et Bagadou se sont montrés d'intrépides animateurs.

A Penhors, les gars du Moulin-Vert ont fait accourir la mollie de Quimper autour de leur feu. Foule énorme également dans le quartier de l'Hippodrome où les « Danserien Glazik » ont entraîné les auditeurs-spectateurs dans leurs sarabandes. « Il y a plus de monde que le jour de la course cycliste ! » disait un témoin. Oui ! Et cela coûte moins cher ! Et cela fait aussi bien « marcher le commerce » !

A Locronan, on a brûlé l'arbre planté le 1^{er} Mai. Que voilà une idée jolie !

A Bénodet, on avait fait les choses en cérémonie : gars en costume, présence du Préfet du Finistère. On a poussé le raffinement jusqu'à faire exécuter les principaux rites par des « Yann ».

A Gourin, brillante participation de « Kevrenn ar Menez Du ». Mais nous n'en finirions pas : il y a sur notre table de travail une montagne de coupures de journaux dont le dépouillement nous mènerait trop loin.

Signalons toutefois que le clergé a pris une part à ces manifestations traditionnelles et que les chapelles Saint-Jean ont reçu la visite de processioneurs munis de symboliques flambeaux.

Voilà qui est bien et qui a un sens !

Un peuple qui garde la flamme ne saurait mourir !

Le Circuit des Crêpes.

Kekkeké ?...

C'est tout bonnement le qualificatif donné par un journaliste parisien au championnat de France cycliste qui était organisé, cette année, à Châteaulin. Et il ne s'en est pas là ce journaliste qui occupe une situation considérable dans le monde de la bicyclette : il s'agit, en effet de Jean Leulliot lui-même. Oyez plutôt : Châteaulin est un « hameau », son circuit n'est « qu'un parcours de kermesse uni-prix ». Cette sous-préfecture n'est qu'un « bled perdu au bout de la France » : « Qu'elle y reste, s'écrie-t-il, et que nous n'y remettons plus les pieds ! » On a envie de crier : tant mieux !...

Quant aux organisateurs, ils en prennent aussi pour leur grade. Ce sont de vulgaires « encasseurs ». Ils n'ont pas eu assez de considération pour lui, Jean Leulliot, qui n'a pas eu la possibilité de se balader à son aise derrière les coureurs. Les Parisiens ont été reçus comme des intrus ! N'a-t-on pas sifflé M. Goddet qui a oublié la Bretagne dans son itinéraire « Tour de France » ?

D'autres confrères parisiens ont été à peine moins sévères. Et voici tout notre petit monde châteaulinois affreusement désolé et vexé. Il croyait avoir si bien fait les choses ! Il avait été aux petits soins des officiels depuis six mois, multipliant les courbettes, pour arracher le droit d'organiser ce super-championnat de leur

rêve, dont ils espéraient une miette de gloire ! Hélas ! Trois fois hélas ! C'est un feu roulant de quolibets, de sarcasmes, et depuis le dynamique M. Mao, maire de Châteaulin, jusqu'au plus dévoué des commissaires, chacun s'entend proprement rappeler qu'il a des prétentions injustifiées et qu'il doit se reconnaître indécrottablement « plouk ». Ah ! mais !... Ce n'est pas à Montlhéry que l'on ferait 40 millions de recettes, d'accord, mais s'il s'y produit une arrivée au sprint, il paraît que cela a un tout autre sens qu'à Châteaulin... Et quand on y tue un Danguillaume, n'y a-t-il pas de quoi faire pâlir d'envie le pauvre Circuit de l'Auline !...

Pour notre part, nous n'avons pas cru devoir nous rendre à Châteaulin. Because : les mœurs actuelles du cyclisme ne nous mettent guère en appétit. Nos amis châteaulinois possédaient une bonne dose de naïveté en pensant qu'on leur saurait gré de leurs efforts. Espérons qu'ils auront maintenant compris : ce n'est pas l'intérêt « sportif » qui inspire les sarcasmes dont ils sont l'objet. Mais tout autre chose : comment diable ne s'en sont-ils pas rendu compte ?

Ils ont été vraiment trop bons. Ils ont oublié que pour se faire respecter par ces gens-là, il faut être fort et non pas ramper. Qu'a-t-on besoin de mendier l'honneur de servir des gens qui n'ont pour vous que du mépris et vous récompensent en crachats puants ? Il y a à peu de temps, M. Le Restif, président de la Fédération bretonne du Cyclisme, avait pratiqué la bonne manière. — « Pas contents, messieurs de Paris ! Eh ! bien, nous allons proclamer la dissidence de la Fédération de Bretagne ! »

Cela s'est vite arrangé, because la question « frie ». Pensez vous ! La Bretagne, ses champions, ses courses si magnifiquement dotées, cela représentait pour la Fédération nationale un appoint indispensable. Pouvait-on négliger une telle « vache à lait » ? Résultat : M. Le Restif est un homme à qui l'on tire son chapeau en « haut lieu », en le maudissant probablement intérieurement.

Amis de Châteaulin, vous avez oublié le vieux proverbe : « Oignez vilain, il vous poindra ». Il n'est plus besoin de vous dire qui est le vilain.

De Tambakounda à Kemper.

Polig nous en envoie une bien bonne : le service géographique de l'A.O.F. est en train de normaliser certains noms de villes africaines dont l'écriture lui apparaissait fantaisiste ou irrégulière. C'est ainsi qu'il entend rétablir le **K** dans les noms de lieux qui comprennent un **C** dur. On va donc écrire désormais : Kotonou, Koya, Forékaria, Kouakry, Tambakounda. Très exactement comme si l'on donnait à Quimper son orthographe rationnelle qui est **Kemper**, lequel a un sens du point de vue étymologique, géographique et historique. Au fait, pourquoi pas ? Le regretté Jo Hall'guen s'était mis en tête d'obtenir officiellement la réhabilitation de « Kemper ». Excellente idée, qui a d'ailleurs la logique pour elle. Mais vous allez voir que le mot « logique » ne saurait avoir le même sens suivant qu'il s'agit d'en faire l'application à Tambakounda et sur les rives de l'Odé. On propose un conseil aux Quimpérois intéressés à la question : c'est qu'ils se passent la tête et les mains au cirage au moment de présenter leur requête.

Yann MORGAN.

N. B. — Pour les amateurs de belles collections, nous recommandons de placer l'article de Jean Leulliot, bien près de la fameuse chronique consacrée par un « nigousse » de Paris-Pressa à une certaine fête de Cornouaille, et des reportages charmants de « Paris-Match » et autres « Radar » sur la variole « si typiquement bretonne » de Janvier et Février derniers. A relire et à méditer de temps en temps...

Où en est le Barrage de la Rance ?

Beaucoup de personnes intéressées par cette construction, en voyant l'année 1955 bien entamée, se demandent à juste raison où en est le projet du barrage de la Rance, qui doit alimenter une puissante usine marémotrice, utilisant les flux à la manière des vieux moulins qu'on voit çà et là, au long du majestueux de la Rance.

Cette réserve de puissance avait soulevé bien des problèmes, depuis fort longtemps, pour arriver à la capter, la dompter et en créer un moyen efficace et avantageux aux besoins sans cesse croissants des activités de notre vie moderne.

Un premier projet dit « 1951 » fut mis en route avec des études très poussées, suivies d'enquêtes réglementaires près des départements riverains. Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord, et près des administrations intéressées.

Mais pendant ce temps d'études, survenait un événement technique important, la mise au point de groupe bulbes, spécialement adaptés à l'équipement des chutes de faible hauteur, donc à l'utilisation de l'énergie marémotrice.

Ces nouveaux groupes permettent de tirer un bien meilleur parti du site de la Rance, et la captation complète de tous les mouvements de la mer, flux, reflux, pompage pendant l'été, et vannage dans les deux sens. Un nouveau projet dit « 1955 » reprenait alors l'étude du barrage sur ces nouvelles bases très avantageuses.

Ce projet comportera une digue de 700 mètres de longueur, utilisant 450.000 m³ de béton. 38 groupes « Bulbes » de 7.000 Kw. sur un réseau général de 220 Kw.

10 pertuis de vanne permettront le remplissage et vidage de l'estuaire.

Ces travaux commenceront en 1956 pour se terminer en hiver 1963, date de mise en service du dernier des 36 groupes.

Ce projet n'est donc pas pris à la légère, la dernière technique est appliquée pour l'utilisation maximum des forces marémotrices protégées par le phénomène de rotation de la terre.

Attendons sa mise en route définitive, qui fournira pendant 7 ans un précieux travail à la main-d'œuvre ouvrière de notre région.

Jean GUIHARD.

Un vin dont le « cœur » est peut-être Breton !

Un de nos amis nous a montré dernièrement une appellation contrôlée qui ne laisse pas que d'intriguer : « Château Calon-Ségur, St Estèphe ». On remarque d'autre part que les armées de ce château vinicole portent un cœur, qui se dit en breton « KALON ».

Est-ce plus qu'une coïncidence ? Notre ami le prétend. Selon lui, ce « Calon » désignerait un plant d'origine bretonne qui, transplanté dans le pays bordelais, aurait donné de très beaux résultats.

Si l'histoire est vraie, on peut en tirer un chapitre nouveau sur la participation bretonne à la bonification des vins du Midi. Car, il y eut, en des temps lointains, un certain jeune homme de Vannes, du nom d'Emilion, qui s'en fut dans le Bordelais, y fonda un monastère où il acquiesça un renom de sainteté, et qui s'est trouvé au départ d'une histoire du crû fameux qui porte son nom.

On prévoit l'institution d'un Pardon annuel des Sonneurs de Bretagne, à la chapelle Saint-Hervé de Gourin, à la fin de Septembre.

Pensez-y dès maintenant !

WAR WELLAAT ATAO, SONERIEIEN.

Tambour, tam-tam, bourdon et C^{ie}

Nos camarades ont accueilli avec un très vif intérêt les propos d'Emile Allain et de Ferdj Kerne sur le tambour. En élargissant le débat, comme on l'a vu dans le dernier numéro d'Ar Soner, Ferdj Kerne a même produit quelque sensation.

Il est arrivé à l'auteur de ces lignes d'en avoir la preuve en faisant irruption l'autre soir dans un groupe de sonneurs morbihannais attablés autour d'un délectable rosé. De quoi parlait-on ? Eh ! bien, des batteurs écossais, irlandais et africains, de l'art millénaire du tam-tam...

Et l'on en venait, comme toujours en ce pays où l'on a le goût des idées générales et des solutions plus étendues. Les uns voulaient que le système adopté jusqu'à ce jour pour l'accompagnement de nos bombardés et de nos binious était appelé à évoluer : on le croit sans peine. On espère parvenir à une manière bretonne qui ne soit pas une copie d'une autre manière, encore qu'elle doive s'en inspirer du point de vue technique. Il ne s'agit pas, en effet, de plagier, mais d'étudier et puis d'adapter. On ne parviendra pas d'une seule traite à la doctrine définitive. Les Bretons ne sauraient s'assimiler en quelques années ce que d'autres ont acquis en des siècles. Aussi ne peut-on que sourire de l'enthousiasme des néophytes, vite munis d'une caisse et d'un quelconque tambour, qui traduisent la joie de leur première sortie en faisant tout le bruit qu'ils peuvent. La sévérité dont a fait preuve le jury de Toulfoen est justifiée. Nos amis s'en sont d'ailleurs rendu compte d'une façon impartiale. Elle ne doit pas se relâcher. Il serait même bon qu'elle s'applique à tout ce qui est production folklorique bretonne. Ceux qui estimerait la tâche trop dure s'arrêteront en route : la belle affaire ! Ils chercheront ailleurs des satisfactions rapides et des triomphes faciles ! Ils perdront vite leurs illusions. L'école B.A.S. sera la meilleure, parce qu'elle sera la plus dure. Elle vaincra parce qu'elle possède une doctrine et une volonté.

« Ecoutez ce murmure d'abeilles ! »

Nous avons pour notre part beaucoup apprécié la réflexion d'un vieux sonneur, un pré-B.A.S. qui entendait pour la première fois des Ecossais, s'exclamait : « Ecoutez les bourdons ! C'est un murmure d'abeilles ! ». Puis il ajoutait : — « Pour être parfait, il faudrait quatre bonnes bombardés ! »

Quand on sait ce que signifie pour un « ancien » une « bonne bombardé », on comprend qu'il y a dans ces réflexions, en très peu de mots, les éléments d'une doctrine vraiment bretonne. Tout en rendant hommage à la manière des Ecossais, elle stipule que la bombardé constitue pour les Bretons une ressource précieuse.

A ce point de la conversation, quelqu'un reprendit la question du tambour et se demandait s'il pouvait y avoir en la matière une tradition bretonne. Une réponse se fit tout de suite : « Un de nos camarades de la région bretonne nous a dit que son père se disait : « Le sonneur de tambour ». Il avait souvent un compagnon avec lequel il se livrait dans les fêtes à des interprétations variées. « Tiens ! Il nous semble avoir entendu la même chose à telle ou telle fête ! »

Pour les entrefaites, nous avons reçu de Polig une coupure d'« Abidjan-Matin » qui nous parle de trois colonnes d'un orchestre de tam-tam ! Il y avait des notes jetées pêle-mêle dans un tambour qui ne demande qu'à s'élargir.

Les Concours annuels des Bagadou B. A. S.

(Suite de la 1^{re} page)

groupes par catégories en fonction des déclassements et reclassements ; ce nouveau classement est valable jusqu'au prochain concours annuel.

JURY

Le jury sera composé d'au moins 4 membres dont un Président du jury. Le Président répartit les chapitres à juger entre les différents jurés, chacun de ceux-ci pouvant noter sur un ou plusieurs chapitres.

Provisoirement on pourra encore admettre dans les jurys un ou deux jurés étrangers pour juger les chapitres purement techniques (binious et tambours). Mais en aucun cas ces jurés ne pourront avoir la majorité dans le jury.

Un ou plusieurs jurés noteront la présentation ; ils délibéreront à part et fourniront au président du jury une note sur 20 dans ce chapitre. Ils ne peuvent évidemment mettre que cette note.

Les autres jurés seront isolés des concurrents et du public depuis le début des épreuves jusqu'à la fin des délibérations.

Les décisions du jury sont sans appel.

NOTATIONS

Le classement final sera obtenu en faisant la moyenne des notes obtenues sur 20 dans chacun des 8 chapitres suivants : introductions, justesse, sonorité, cadence, binious, bombardés, tambours, présentation.

Les jurés pourront s'inspirer pour noter ces différents titres des considérations suivantes :

Introduction : départ des 3 instruments : changements d'airs (attaque des bombardés), arrêts (netteté et qualité).

Justesse : de tous les instruments (binious, bombardés et tambours), conservation de cette justesse tout au long de l'exécution.

Sonorité : de chaque pupitre, dosage de ces pupitres ; ensemble mélodique en lui-même, bombardés, levriads, bourdons, ensemble rythmique en lui-même et par rapport à l'ensemble mélodique.

Cadence : Respect de la cadence métronomique imposée, régularité, netteté des changements.

Binious, Bombardés, Tambours : Pour ces trois instruments juger de l'exécution de la partition imposée, ou, à défaut, du niveau technique de l'ensemble du pupitre.

Présentation : d'une part, uniformité du costume, et de l'allure et de l'aisance des individus ; d'autre part, valeur de la mise en place de l'ensemble (arrivée, départ, présentation, évolution).

Pour ce dernier titre, rappelons-le, les jurés, étant appelés à voir les groupes, ne jugeront que sur ce chapitre.

Pour les autres, il est souhaitable que le Président du jury soit entouré de 3 spécialistes des instruments pouvant juger de la technique pure des groupes.

Le Président, les spécialistes et les autres jurés choisis en fonction de leurs connaissances en musique bretonne pourront juger de l'ensemble des 4 premiers chapitres.

Rappelons-le toutefois, le Président est souverain pour la répartition de ces chapitres, le jury n'a à fournir aux concurrents qu'une seule note moyenne sur 20 par chapitre ainsi que la moyenne générale.

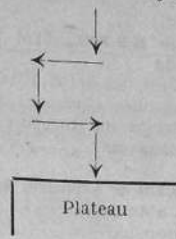
Il est souhaitable toutefois que le jury fournisse à brève échéance un commentaire écrit et détaillé du jugement d'après les notes que les jurés auront pu prendre sur tous les groupes. C'est à notre avis l'un des principaux intérêts de ce Concours.

Ceci constitue une explication du règlement publié dans « Ar Soner » n° 23.

Cette réglementation sera appliquée à Brest, en 1955. Chaque Penn-soner, au reçu du présent n° d'« Ar Soner », devra en accusé réception à M. J. Ducamp (Cinéma Excelsior, Quimperlé), et signaler qu'il a pris connais-

sance des conditions du Concours et qu'il s'engage à chaque bagad de venir prendre place sur le lieu de Concours en sonnant un air de son choix et effectuant le trajet suivant :

En plus des airs imposés il sera demandé à chaque à chaque bagad de venir prendre place sur le lieu de Concours en sonnant un air de son choix et effectuant le trajet suivant :



Ce trajet sera effectué en prenant les angles comme s'il s'agissait de tourner dans une rue, ou de toute autre manière. Il s'agit, rappelons-le, de juger l'aisance et l'allure du bagad.

Ces conditions étant précisées, le répertoire connu, aucune difficulté ne devrait pouvoir surgir.

....

Problème des Bagadou d'Enfants.

Plusieurs bagadou d'enfants ont demandé à concourir avec les adultes. Cela a été refusé. Le Concours se passera conformément à la réglementation exposée ci-dessus.

Pour les années à venir, les « Enfants » disparaîtront pour être remplacés par des « Juniors ». Il y aura donc deux grandes subdivisions : Adultes et Juniors. Pour les uns et les autres, il y aura 3 catégories, qui obéiront sensiblement aux mêmes directives.

Dès cette année, selon le niveau des bagadou « Enfants » un classement sera effectué par le jury.

La Vie des Groupes

Un nouveau Bagad à Combrit.

M. l'abbé Guénégan, vicaire à Combrit, nous annonce qu'il procède à la formation d'un Bagad à Combrit.

Titre : **Pavotred ar Sklerdet.**

Costume : **Bigouden.**

Le nouveau groupe compte déjà une trentaine de membres, dont 12 binious, 12 bombardés et 7 tambours.

Par la même occasion, M. Guénégan, auparavant directeur du Bagad de Pouldergat, fait une mise au point concernant l'observation faite par un « Lecteur » dans la page 4 de notre dernier numéro au sujet de l'écriture bretonne de divers groupes. Nous avions nous-même répondu qu'il ne fallait voir souvent dans certaines irrégularités orthographiques que des erreurs d'impression. Tel était le cas du Bagad de Pouldergat dont M. Guénégan rappelle qu'il avait pour vrai nom « Glaziked Pouldregat » et non pas « Glaziked Pouldergat » et encore moins « Ar Glaziked Pouldergat » qui a d'ailleurs paru dans notre numéro de Mai, par une de ces inattentions qui font le désespoir bien connu des correcteurs de textes imprimés.

Fondation de la KEVRENN NORD et EST.

Afin de favoriser l'essor de la B.A.S. dans le Nord et l'Est de la France, tous les sonneurs de ces régions sont invités à donner leur nom, adresse et renseignements complémentaires à : Roger Gruber, renseignements complémentaires à : Roger Gruber, en vue à Missy-sur-Aisne, en Bucy-le-Long (Aisne), en vue de la fondation d'une Kevrenn Nord-Est, dont le siège serait à Reims. Ceci permettra aux sonneurs de cette région d'être connus et de participer aux fêtes bretonnes. Plus tard, le concours d'un grand nombre de sonneurs pourrait être envisagé après l'organisation de la Kevrenn.

4^e Journée de la Langue Bretonne

et souscription permanente
en faveur de l'Enseignement du Breton

Troisième liste de résultats.
Sommes reçues par le Trésorier
entre le 1^{er} et le 10 Juillet.

M. O' Delant, Directeur, Houts Fourneaux, Quevilly	1.000
Brehonegeriez er B.E.P.C., Skol Santez Anna, Baod	2.100
Capitaine Bongrain, Mamers	500
M. Miossec, Kelenner, Kemper	300
Ami aie des Bretons du Hurepoix	15.100
Bretons de Madagascar	20.000
Charlez Corbel, Baod	100
Brehonegeriou Skol er Sklerder, Baod	1.250
Cercle Celtique d'Ambon	2.500
M. Calvez, Maison-Laffitte	500
Abbé Jégat, Vanned (collecte)	1.675
Kervabon, Villeparisis (Seine)	1.000
Mlle Le Toquet, Paris	1.000
M. Gantier, Eaubonne (St-et-O.)	500
Saint Jean de Boiseau (Loire-Inf.)	9.040
Gulleher, Meudon	500
Collecte par Bagad Lann-Bihoué	3.000
H. Mazé, Petite-Couronne, Normandie	3.200
Trois Bretons du Havre	3.000
Quête à Lorient (fête du 3 Juillet)	20.700

Total de la 3^e liste..... 86.965
Total précédent 1.626.668
Total actuel comptant pour l'exercice 1955 1.713.633

Adresser les versements à :

FONDATION CULTURELLE BRETONNE
chez L. ROPARS,
Créac'h-Alan, Kerfeunteun.
C.C.P. Rennes 164.907.

....

RECTIFICATIFS. — La somme de 71.376 francs inscrite dans la précédente liste, au compte du Cercle Celtique de Bourbriac, a été recueillie en réalité par les deux groupes de cette localité : Cercle Celtique proprement dit et Bagad Scolaire Saint-Briac. Félicitons chaleureusement la direction et les membres de ces deux groupes qui ont œuvré si magnifiquement pour la cause de la langue bretonne.

La somme de 48.244 frs inscrite sous le nom de Cercle Celtique de Paimpol a été recueillie en réalité par le Bagad de la même localité, tandis que le Cercle Celtique a collecté la somme de 21.000 frs. Les deux groupes paimpolais, totalisant 69.244 frs, sont en excellente position, immédiatement après leurs camarades de Bourbriac. Hor gwella gourc'hennou d'an daou strollad nevez-se, a ra enor da Vro Dreger ha da Vreiz.

hor familh vras

(Notre grande Famille)

Dimezi (Mariages) :

Nos amis Michel Briand et Odile Praud, membres de Kevrenn-Roazon, se sont mariés le 18 Juin dernier à Dublin (Eire).

Nos vœux les meilleurs aux jeunes époux.

Kaiv (Deuil) :

Marie-Pierre Goaziou, épouse de notre ami Claude Goaziou, du Comité Directeur du Cercle Celtique de Rennes, a eu la douleur de perdre sa mère. Nous leur présentons nos condoléances les plus émuees.

Ganedigez (Naissance) :

Nos amis Mme et M. Jean Le Bars (de Mahalon), membres du Cercle Celtique d'Abidjan (A.O.F.), sont heureux de vous annoncer la venue à leur foyer d'une petite Catherine.

Abidjan, le 5 Juillet 55.

Lieux dits et dictons

Ur mañ eo ul Lan-Balad
Evit ober kleuziou mañ.

Les Gars de Lamballe avaient réputation de bons constructeurs.

On disait couramment :

Kastel Santel — Kemper ar gaer —
Orlant ar c'hoant.

Saint-Pol la sainte — Kemper la belle —
Lorient la jolïe (hlas !)

Beg meth-ruz, beg sall !

Re Kemperle n'zebront tra all.

Bec de rouget, bec salé,

Le seul, régal à Quimperlé.

Paotred Lokirek

Laeron kezek.

Gars de Locquirec

Voleurs de chevaux.

Yoderien, debrerien kaol

Ar Zant-Briegiz a holl.

Mangeurs de bouillie et de chaux

Ceux de Saint-Brieuc le sont tous.

Quinze moulins, quatorze maisons.

Pont-Aven, ville de renom,

Il y a aujourd'hui un peu plus de maisons
et un peu moins de moulins.

Qui a Bretagne sans Jugon

A chape sans chaperon.

A Jugon

I' s'battent à coups d' fougou.

Quelqu'un avait médié les andouilles de Guéméné (sur Scorff). Il reçut cet avertissement :
« Monsieur, si vous dites que les Guéménos sont des andouilles, je vous casse... »

L'autre se tint coi. Il ne voulait pas, disait-il, courir le risque d'être défiguré.

Rappelons ...

Le compte courant postal de Kendalc'h est dorénavant libellé de la façon suivante :

M. Le Bourhis, 4, rue Sainte-Catherine,
Quimper (Fmister). C.C.P. Rennes 445.26.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRET

C.P.P.P. N° 26062

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Fanch BÉGOT

PNEUS NEUFS de toutes marques

Toutes dimensions

RECHAPAGE — RÉPARATION

...

12, rue de Brest, QUIMPER - Tél. 9.33

Pour prendre date ...

Les responsables des divers groupes sont priés de noter que la prochaine réunion générale de « Kendalc'h » aura lieu LE 23 OCTOBRE, à Rennes.

C'est l'époque des Grandes Fêtes

Après l'accueil vibrant et fleuri de Lorient a inauguré le dimanche 3 Juillet la grande série des manifestations folkloriques d'été. Par le nombre des groupes participants et la qualité d'ensemble des prestations, cette journée se classe désormais bonne deuxième calendrier. Les défilés ont été particulièrement réussis et l'effet produit par le Triomphe des des sonneurs a été considérable.

Les 16 et 17 Juillet, fêtes des Collines Bleues. Elles auront eu lieu quand ce n'est pas d'Ar Soner sera parvenu à ses abonnés. Son caractère de la soirée du 16, qui pour thème : « Bretagne aux Merveilles », est légendaire en huit tableaux de J.-P. Foucault avec la collaboration de Bernard de Paradi. C'est un effort pour tirer nos fêtes folkloriques du commun. Car, la part faite, des défilés sont à peu près au point, il faut bien dire que la partie « Séance folklorique » appelle un nouvel examen, et sollicite un nouvel effort de présentation et de mise en scène.

Ensuite, ce sera la Grande Parade Quimperoise à l'occasion de la Fête des Reines de la nouaille que l'on espère au moins égale et précédentes, le dimanche 24 Juillet, par le Cinqcentenaire du Bleu-Brug le 31 Juillet, Landivisiau, la Grande Journée B.A.S. le 6 Août à Brest, en attendant Morlaix, Penne, La Baule, Concarneau, etc...

Après quoi, il y aura lieu de beaucoup de travail, et de rappeler quelques groupes de présentation et de présentation médiocres à une leur conception de leur rôle. Car il en est qui se relâchent singulièrement, et qui n'ont pas leur place chez nous...

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN

En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS

En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

Le Sel Marin Breton

Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LOIRE-INF.) - TEL. 57 BATZ

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Hervé LE MAUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES
Service des Ventes et Publicités :
"AR SONER" - Quimperlé

ABONNEMENTS :
6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 76 - Le N° : 40 Fr.

Le Concours de Brest

En voici les résultats, les bagadou ayant été jugés et classés conformément au règlement publié dans « Ar Soner » et que chacun devait, rappelons-le, s'engager à suivre.

1^{er} prix. — 17 de moyenne et au-dessus.

Aucun Bagad n'ayant obtenu cette moyenne, il n'a pas été décerné de 1^{er} prix.

2^e prix. — 15 à 17 de moyenne.

Rennes, Brest-St-Marc, Brest-La Flamme, Quimperlé.

3^e prix. — 12 à 15 de moyenne.

Nantes, La Baule (bagad d'Adultes).

1^{er} ruban, attribué aux groupes de 2^e catégorie obtenant une moyenne de 17 et au-dessus.
Pas décerné.

2^e ruban, attribué aux groupes de 2^e catégorie obtenant une moyenne de 15 à 17.
Pas décerné.

3^e ruban, moyenne entre 12 et 15.

« Scouts Bleimor », St-Pol-de-Léon, Lycée de St-Brieuc.

1^{re} mention, réservée aux groupes de 3^e catégorie, ou d'enfants, obtenant une moyenne égale ou supérieure à 17.
Pas décernée.

2^e mention, pour une moyenne comprise entre 15 et 17.
Pas décernée.

3^e mention, moyenne entre 12 et 15.

Paimpol, N.-D. de Guingamp.

Ont obtenu une moyenne comprise entre 10 et 12, ce qui évite tout déclassement mais n'entraîne aucune mention :

La Baule (bagad d'enfants), St-Nazaire, Kasbell-Guingamp.

Par ailleurs n'ont pas été classés comme n'ayant pas présenté les airs imposés mais ont reçu les félicitations du jury :

Le Bagad de la Base de Lann-Bihouée.

Le Bagad de Bourbriac.

Classement par catégories.

Pourront l'an prochain se présenter dans les catégories suivantes les bagadou nommés ci-après :

Adultes.

1^{re} Catégorie : Brest-La Flamme,
Brest-St-Marc,
La Baule,
Nantes,
Quimperlé,
Rennes.

2^e Catégorie : Saint-Brieuc (Lycée),
Saint-Pol de Léon,
« Scouts Bleimor ».

(suite page 3)

Les manifestations bretonnes de cet été ont touché

plus d'un million de spectateurs !

Combien étaient-ils les spectateurs massés sur près de quatre kilomètres, sur au moins quatre et parfois dix rangs, qui ont assisté au sensationnel défilé de Quimper ? L'ensemble de la presse a dit : au moins 150.000, et probablement 200.000.

Combien à Lorient, depuis le haut de Keryado jusqu'au Parc des Sports ? Combien à Brest depuis la place de Strasbourg jusqu'à Recouvrance ? Dans l'un et l'autre cas, le chiffre de 100.000 est bien près de la vérité : si l'effet de masse est là moins sensible qu'à Quimper, il faut noter que les voies et surtout les trottoirs sont beaucoup plus larges. Il convient d'ajouter à ces chiffres, celui du public, de plus en plus dense, de toutes les manifestations bretonnes de l'été. Elles se multiplient d'une façon extraordinaire : outre les journées placées sous le contrôle fédéral dont celles de Concarneau, Morlaix, La Baule, Vannes, Penmarc'h sont les plus notables, il y a lieu de retenir toutes ces fêtes locales et ces kermesses qui font appel à un ou plusieurs Bagad, à un ou plusieurs Cercles. Car on ne conçoit plus guère de fête sans une partie folklorique plus ou moins importante. En disant que l'ensemble de ces manifestations a touché un bon million

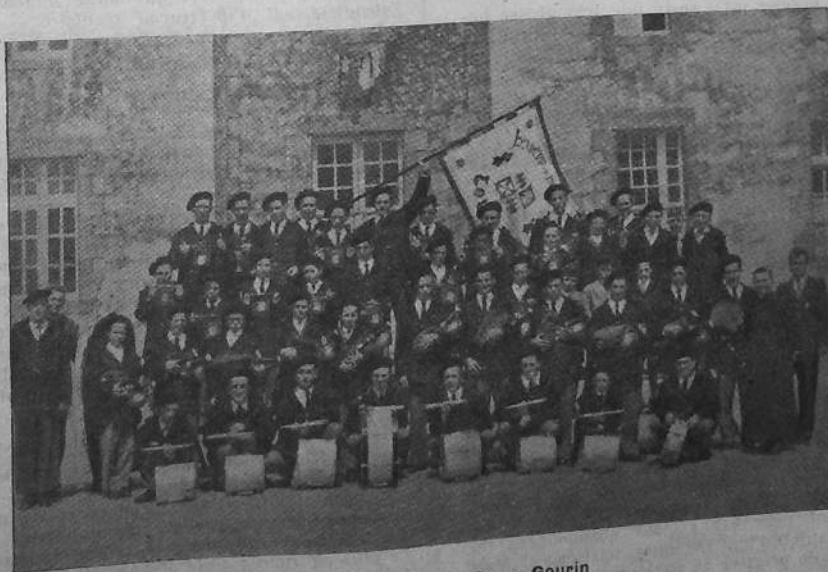
« Que l'on s'imagine ceci : Mille sonneurs revêtus de couleurs éclatantes, défilant par rangs de quatorze, épaule contre épaule, biniou contre biniou, bombarde contre bombarde, cœur contre cœur.

Ce n'était pas une musique qui passait, mais une âme innombrable... »

LÉON COUVREUR,
dans *Le Monde*, 26 Juillet 1955.

de spectateurs, nous n'exagérons nullement. Encore faudrait-il tenir compte, si l'on considère l'effet de propagande, des foules extraordinaires et singulièrement enthousiastes qui ont été remuées au cours des déplacements. On donnera surtout pour exemple le succès remporté par la délégation fédérale au Congrès des Bretons d'Aquitaine qui, de Marmande à Tonneins, de Peyragude à Villeneuve-sur-Lot, du Bugues à Périgueux a su réjouir le cœur de milliers de colons bretons, et s'est fait acclamer par d'autres dizaines de milliers de Gascons et de Périgourdiens.

(suite page 2)



Kevrenn ar Menez Du - Gourin

Plus d'un million de spectateurs !

(Suite de la 1^{re} page)

Nous savons fort bien que l'on a tendance dans certains milieux à minimiser l'effet de ces « parades » : c'est oublier, par esprit de système, que ces manifestations ont eu, quoiqu'on en veuille, des résultats appréciables :

Des milliers de jeunes Bretons ont appris depuis dix ans à faire honneur à nos traditions et à les rénover. Que l'on compare le laisser-aller et le désordre bon enfant des journées d'avant-guerre avec la discipline joyeusement acceptée aujourd'hui ! Le public est emballé par l'allure des « bagadou », la tenue des Cercles, leurs « trouvailles » (même vestimentaires et qui donnent du travail aux artisans de chez nous !).

En donnant une impression de force ordonnée et de beauté, notre jeunesse a inculqué à la foule bretonne une fierté et une confiance en elle-même qui tendaient à l'abandonner. Ce sont des résultats qui comptent.

Oh ! sans doute, tous ces jeunes gens ne sauraient réciter par cœur la généalogie des rois et ducs de Bretagne, et il est encore parmi eux trop d'éléments dont la formation culturelle est insuffisante. Cela nous le savons. Nous savons aussi que, même sur le plan technique, il y a des progrès à faire, même si les foules généreuses ne s'en rendent pas compte. Nos cadres culturels et techniques y veillent, et l'hiver prochain va être très sévèrement en même temps que joyeusement employé.

Il reste au moins que chaque jeune homme et chaque jeune fille, en revêtant le costume, acquiert au moins un peu du sens de sa responsabilité, face au public qui l'observe. A partir d'un bon comportement extérieur, on a le droit d'espérer d'autres bonnes habitudes.

Quelques exceptions, rigoureusement réprimées, ne sauraient contredire l'impression d'ensemble.

N'oublions pas enfin que cette jeunesse a du moins appris à descendre courageusement dans la rue pour quêter en faveur de la langue bretonne et que pas une grande fête ne se déroule sans qu'il lui soit demandé d'affronter un public qu'elle craignait un peu au début et qui maintenant la récompense généreusement. Nous savons beaucoup de gens qui se prétendent des « durs » et qui ne sont pas capables d'en faire autant. Or, on ne soutient pas une cause uniquement en déplorant, dans le secret, un certain état de choses : il faut se faire comprendre et aimer du peuple. Et pour cela il faut aller à lui...

On pourrait épiloguer aussi sur l'effet heureux de ces grandes journées sur le commerce local et régional, l'attraction qu'elles exercent sur les touristes. Cet été rayonnant nous a valu des amitiés nouvelles et nombreuses : il en restera bien quelque chose.

Sans oublier qu'il reste une très grosse besogne à accomplir, on a donc bien le droit, au moment de terminer une saison brillante, de souligner quelques motifs de satisfaction.

La Côte d'Azur 1955... c'est nous !

Il faut bien noter que le succès de la saison bretonne fait des jaloux. Si bien que la grande presse, hors la presse régionale, n'en parle pour ainsi dire pas. Ah ! si 200.000 spectateurs se pressaient en l'une quelconque de ces stations où une quelconque Martine fait apparemment trempette, soyez sûr que cela se saurait ! Mais la Bretagne ? Elle devient la région tentatrice, le concurrent dont il ne faut jamais dire un mot sauf pour signaler qu'il y pleut. Or cette année, misère ! La Bretagne est devenue la vraie Côte d'Azur. Il n'y pleut pas depuis plus de deux mois, tandis que l'on apprend, oh ! non pas par les ondes, mais par les indiscretions des estivants eux-mêmes, qu'il fait par là des orages épouvantables, ailleurs un maussade crachin qui nous a « traité » déserté, nous autres ! Et l'O.N.M., pour ne pas se faire enguirlander, cache pudiquement la chose en annonçant pour ces régions abandonnées du ciel : « aujourd'hui, quelques éclaircies ». Mais on évite de préciser ce pays où le ciel est tou-

jours bleu et qui est bien le nôtre en l'an de grâce 1955.

Ce que l'on n'oublie pas, par contre, c'est d'annoncer régulièrement des week-end nuageux ou pluvieux comme l'a fait le « Parisien Libéré » pour les 20 et 21 Août. Le tout assorti d'une carte très suggestive. Or, en ces deux jours, notre région a détenu les records de la chaleur !...

Un « MONDE » très comme il faut...

Passons ! Un grand journal de Paris a rompu la consigne du silence en ce qui concerne du moins la journée de Quimper. C'est le Monde, dont on sait le sérieux et l'autorité. Nous donnons d'autre part quelques extraits de l'article de Jean Couvreur, qui était l'envoyé spécial de ce journal. Ils donnent une idée de l'ensemble qui est absolument parfait. Pas une seule fausse note ! On reconnaît par là tout le mérite de Jean Couvreur. Il semble que le cœur ait magnifiquement suppléé au manque d'initiation technique. Car c'est bien du cœur que cet article est parti. C'est bien la première fois que nous voyons un journaliste de Paris communier d'une façon aussi totale avec ce qu'il appelle lui-même « l'âme innombrable de la jeunesse bretonne ». Il nous semble, Jean Couvreur, que la jeunesse bretonne ne vous oubliera pas. Beaucoup de portes s'ouvriront ici pour vous, chaque fois que vous le voudrez.

On nous a communiqué une coupure de la « Presse Cherbourgeoise ». Sur trois bonnes colonnes, M. J. Fremeaux, vice-président du Groupe Folklorique de Valognes qui fut notre hôte à Quimper, a détaillé ses impressions de Bretagne. Encore un qui nous a fort bien compris. Lui aussi a su voir au-delà des apparences extérieures. Qu'on en juge :

« Bien loin de se dégrader en chauvinisme, le folklore est l'occasion d'un rapprochement entre les hommes et facilite leur mutuelle connaissance lorsqu'ils s'aperçoivent avec Montaigne « que tout homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition ».

« A voir la chaleureuse sympathie qui, spontanément naquit entre Bretons, Polonais, Belges, Angevins, Berrichons et Espagnols, on mesure le caractère vain et artificiel des discordes entre peuples de nationalités différentes. Faire connaissance, tout est là !... »

« A Quimper, il n'y avait ni Français, ni étrangers, il y avait tout simplement des hommes. »

Et cet autre commentaire :

« L'erreur la plus fâcheuse est de croire qu'on sert sa patrie en calomniant ceux qui l'ont fondée. Tous les siècles d'une nation sont les feuilles d'un même livre. Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont, pour point de départ, un respect profond du passé. Tout ce que nous faisons, tout ce que nous sommes, est l'aboutissement d'un travail séculaire. »

On est heureux que des Normands le disent... comme nous !

Vers la V^e Internationale...

Veut-on autre chose ?

On sait qu'une délégation fédérale s'est rendue en Tchécoslovaquie dernièrement, rendant ainsi sa politesse aux Tchèques qui nous avaient fait une agréable visite en Juin et Juillet. La délégation comprenait des sonneurs de Fougères, de Saint-Nazaire et de Nantes, ainsi que des danseurs de Nantes (Tréteaux et Terroirs), du Cercle Breton de Rennes, lequel présentait aussi un quintette vocal. Sous les directions respectives d'Emile Allain et de J.-Y. Jiquel, nos représentants ont obtenu un succès incroyable en un pays où pourtant le folklore est un problème d'Etat.

Voici quelques échos de la presse tchèque :

« Les groupes de danses exécutent tous les deux des danses brèves avec une pureté culturelle incontestable et une élégance et un amour de bons danseurs, maîtres d'une gamme étendue d'éléments de danses et de leurs variantes... Le plus vif succès a été obtenu par les chansons humoristiques et les chansons aux cadences mélodiques qui s'entremêlent. Par leur adapta-

tion, certains chants rappellent singulièrement les chants religieux traditionnels et témoignent d'un effort de stylisation inhabituel chez nous. Une fois de plus s'est confirmée la valeur inestimable des échanges culturels entre nations. »

C'est signé : J. PLACHETKA, du « Rude Provo ».

De son côté Lidova Demokracie écrit :

« La Bretagne est une des provinces françaises dont le folklore est le plus riche et dont la tradition dans le domaine du chant et de la danse est la plus ancienne... La variété des costumes régionaux fut une première surprise. Les costumes ne sont pas aussi « explosifs » que nous avons coutume de le voir dans le folklore des pays d'Europe Centrale et Orientale : elles excellent cependant l'admiration par la perfection classique de leur exécution et par leur richesse d'idées et de leur grâce... De tous les costumes folkloriques étrangers que nous avons pu voir chez nous ces derniers temps, c'est lui qui est le plus à l'expression populaire originale et non stylisée. »

Retenons enfin cette appréciation de « bodone Slovo » :

« Dommage qu'il ne soit pas possible d'observer ces échantillons de l'art populaire breton dans le cadre où ils sont nés... Malgré cela, nous prouvons, même dans leur exécution au concert, qu'il s'agit d'œuvres riches en motifs et originales par leurs formes artistiques. Le binou et la bombarde, instruments de musique populaire qui rappellent notre cornemuse et notre hautbois, ont un son étrange à son oreille. Les artistes bretons en jouent avec une accompli... »

Tous les commentaires font ressortir l'importance de ces contacts de peuple à peuple : Fremeaux, de Valognes, l'a également souligné.

Quel est donc ce pays qui montre une grande diversité d'âme, de visage, et une profusion aussi variée de costumes, de danses, de chants, qui peut donner à ses hôtes une telle qualité d'émotion ? C'est la Bretagne.

Des « commissaires à l'authenticité » visaient à l'authenticité des costumes et imposaient d'amendes l'indiscipline et l'hérésie...

Quelle chose d'inoubliable et de grand...

Les enfants avaient naturellement des goûts de petits princes. Mais les femmes, toutes les femmes étaient belles.

C'était comme la célébration de rites domestiques par les membres de la même cellule familiale. Les Bretons ont le rythme dans le sang...

Le Monde, 25 Juillet 1955

plus haut. D'autres encore l'ont fait remarquer au cours de cet été. Si les échanges culturels sont pleins d'enseignements, les contacts de ce point de vue social ne le sont pas moins.

Le mouvement folklorique prend de plus en plus un caractère international. Il est devenu et même indispensable que la Bretagne trouve sa bonne place dans ce concert. Ces rencontres de l'été où fraternisent tous les peuples ont su conserver le culte de leurs traditions ne sont pas seulement des parades propres à amuser la galerie. Elles préfigurent la culture plus humaine de demain. Devant le développement de jour en jour plus sensationnel des manifestations folkloriques dans le monde entier, quelqu'un a pu dire devant nos yeux assistés à l'éclosion de la V^e Internationale. Pourquoi pas ?

« Bleun-Brug » né de père inconnu...

Il nous faut redescendre de cette hauteur (gare au vertige !) pour parler un peu de la presse régionale. Elle n'a pas été aussi riche en textes, encore moins de la pellicule photographique, qualificatifs sonores, hyperboles et rambes ! Il y aurait tout lieu d'être reconnaissant à cette présentation à grand « tra la la »...

PLUS D'UN MILLION DE SPECTATEURS !
(Suite)

... à camoufler des silences, disons pour le moins curieux. Quelques-uns de nos amis savent à quel point nous faisons allusion. Nous n'insisterons pas pour ne pas engager d'inutiles polémiques. Mais que nos très grands confrères se disent que le petit jeu des réticences, des omissions ou de celui-ci ou de la qualité de celui-là est aussi indifférent que la pratique d'allusions que se voudraient perfides mais qui sont parfaitement inefficaces, car il y a là une question de confiance de la part d'une jeunesse ardente — et qui ne veut se laisser ni entamer ni diviser ! Pour une fois que l'on réussit en Bretagne à constituer une force cohérente, ce n'est pas pour donner à quelques tard-venus le plaisir d'une parade et d'un batifolage à bon compte.

On se permettra pourtant de faire comprendre qu'il a été commis à l'occasion du dernier Bleun-Brug quelque chose de pas très honorable. Pour un peu, ce bon Bleun-Brug passait pour être né de « père inconnu ». Pauvre Jean-Marie Perrot qui était si indulgent à tous, et si secourable même à ceux qui lui voulaient du mal ! Il est vrai que nous sommes en un temps où les martyrs sont gens encombrants. Parlez-nous de Mgr de Talleyrand ! Voilà un homme qui s'entendait en diplomatie ! Malgré la discrétion dont s'entourent ceux-là mêmes qui ont failli être victimes d'une sorte de complot, nous sommes parfaitement au courant de quelques étranges manœuvres de coulisse. Nous ajouterons même qu'il a fallu un important personnage officiel, dont nous avons le devoir de faire le nom, pour rappeler aux manœuvriers qu'ils dépassaient les limites de la décence, et qu'ils allaient encourir un risque certain.

Le style « folklore en chars-à-bancs » est dépassé.

Bien entendu, ne sont pas en cause les représentants que ces divers journaux ont délégués aux fêtes et manifestations. Ils n'ont pu que faire leur devoir professionnel, compte tenu de discrètes consignes.

On leur sait même gré d'avoir exprimé leurs impressions en toute franchise sur certains aspects techniques de ces journées. La critique est libre. Elle est même utile quand elle émane de gens de bonne foi.

Nous retiendrons pourtant une appréciation qui a ému un bon nombre de nos amis. Il s'agit des costumes rénovés. On a été jusqu'à prononcer le mot de « chiqué ». Dans un autre cas, on a reproché à notre camarade Yann Camus d'attribuer son Bagad de Brest-Saint-Marc de costumes de Plougastel, en l'accusant de manquer de « sincérité brestoise ». La réponse serait si facile que ce serait faire injure à nos amis que de la formuler. Il reste le grand reproche d'« authenticité » fait à certains de nos groupements. Où commence et où finit « l'authentique » ? Le costume et la tradition de Bretagne sont-ils quelque chose de figé dans un style char-à-bancs — bragou-bras — et levigou 1890, « comme on les a vus dans mon jeune temps », dirait une voix chevrotante ?

Était-ce bien la peine, depuis dix ans, de multiplier les leçons de folklore vivant pour entendre débiter de pareilles inepties ?
Allons, camarades, faites pas attention, et continuons ensemble notre chemin. Vive la Bretagne jeune !
Yann MORGAN.

Abonnements de Propagande à "AR SONER"

L'AURÉATS DU CONCOURS

Mlle Rolland, de Saint-Malo ;
Mlle Tonnerre, de Grolx ;
Lavanant, du Lycée de Saint-Brieuc, qui se voit attribuer un practice ;
Frère Le Nair, de Paimpol ;
J. Bodin, de Château-Gontier ;
Robert Favennec, de Quimperlé,
qui gagnent un exemplaire de « C'houez ar bleuz ».

NOTEZ : Dimanche 25 Septembre

Le Pardon des Sonneurs à la chapelle Saint-Hervé de Gourin

L'idée d'un Pardon des Sonneurs est en l'air depuis quelques années. Comme nous l'avons annoncé par une brève note dans notre dernier numéro, nous en verrons cette année une première réalisation. Beaucoup de nos amis ont accueilli en effet avec faveur la proposition qui leur a été faite par le clergé de Gourin d'incorporer au célèbre pardon de Saint-Hervé dont la belle chapelle s'élève dans le cadre des Montagnes Noires un véritable pardon des sonneurs bretons. Chacun est d'accord quant à Saint Hervé : le barde aveugle, l'auteur du « Kantig ar Baradoz » n'est-il pas le patron de nos poètes et de nos musiciens, et en somme le patron de notre folklore ? Quant au site il est charmant, et il se situe au centre de la Bretagne. Nul lieu ne pouvait mieux se prêter à une telle manifestation qui va clôturer sur une note spirituelle une saison qui aura été singulièrement chargée.

Le dimanche 25 Septembre donnera lieu ainsi à un rassemblement nouveau, mais qui sera tout autre chose qu'une parade folklorique dont cet été aura peut-être saturé les plus exigeants.

Voici ce qu'en dit l'« Echo des Montagnes Noires » qui est le bulletin paroissial de Gourin : « Ce pardon des Sonneurs bretons a pour but de faire se rencontrer, sous le patronage de Saint Hervé, les sonneurs et leur public, un public breton et populaire qui selon un grand cerveau, cette fois-là bien inspiré est « le public le plus artiste du monde » (Ernest Renan).

« Les détails de la journée ne sont pas encore arrêtés, mais il est bien certain que jamais la chapelle de Saint-Hervé n'aura vu si belle fête, et que les cérémonies terminées, tous pourront danser à la mode de chez nous, c'est-à-dire joyeusement et sainement, les sonneurs donnant l'exemple. »

La nouvelle adresse de Polig

Notre ami Polig Monjarret nous prie d'informer ses nombreux correspondants qu'en attendant de connaître le numéro de sa future Boîte Postale personnelle, il y a lieu de lui écrire à l'adresse suivante :

Pol Monjarret, Poste restante, Abidjan, Côte d'Ivoire (A.O.F.).

Hor Familh VRAS

(Notre grande Famille)

Ganedigez (Naissance) :

Nos amis Mme et M. Paul Rivat, membres du Cercle du Poudouvre de Dinan, sont heureux d'annoncer la venue à leur foyer d'un gros garçon du prénom de Alain.

Tous les vœux au bébé, à ses parents et aux grands parents M. et Mme Rivat, président du Cercle.

Dimezi (Mariage) :

Jean Lozach, du Cercle de Concarneau, instituteur à Kerjole, et Simone Cutulle. — Juillet 1955.
Nos félicitations.

Kañv (Deuil) :

Nous avons appris avec peine le décès survenu à Paris, le 26 Juillet, de Mme Eugène Le Goas, la mère de notre ami Jean Le Goas, à qui nous adressons ainsi qu'à sa famille l'expression de notre sympathie attristée.

Le Concours de Brest

(Suite de la page 1)

3^e Catégorie : Lann-Bihouée.
Juniors.

2^e Catégorie : N.-D. de Guingamp, Paimpol.

3^e Catégorie : Bourbriac, Kastel-Guingamp, La Baule, Saint-Nazaire.

Les autres bagadou, sauf décision contraire du Bureau de B.A.S., ne pourront se présenter qu'en 3^e catégorie.

Il ne s'agit pas là d'une sanction, mais de la simple logique. Sur le plan technique on ne les connaît pas, on ne peut donc que les assimiler, par prudence, aux groupes de 3^e catégorie, en s'excusant d'ailleurs près de ceux-ci qui, eux, font l'effort de préparer un concours.

Le jury était, rappelons-le, présidé par Dorig Le Voyer, et composé de Jakez Ducamp, Albert Hémy, Donald Mac Lean et Agnès O' Connor, et de P. Derrien et J. Jaffré, ces derniers ayant à noter la tenue et la présentation.

Chaque Bagad a reçu le détail de ses notes. Pour tout autre détail, écrire à E. Allain.

La Commission technique de la B.A.S.

On doit regretter certaines absences : c'est ainsi que le Morbihan n'a pas été représenté. Dans certains cas, on a pu invoquer les vacances qui ont creusé des vides dans les formations ; en d'autres cas, et il s'agit évidemment de formations rurales, les travaux de la moisson ont pu retenir les sonneurs. Faute de pouvoir aligner leurs meilleurs éléments, des dirigeants de Bagadou ont préféré s'abstenir. On doit regretter ces divers contretemps, car un concours comme celui de Brest s'est révélé riche d'enseignements. Il s'agit moins de satisfaire des vanités personnelles que de faire le point au moyen d'utiles comparaisons. De telles épreuves sont nécessaires, il ne faut pas l'oublier si nous voulons être absolument dignes du rôle que nous avons à jouer et dont les responsables de Bagadou doivent savoir mesurer l'importance.

A. S.

La Vie des Groupes

EXAMENS — ARNODENNOU

Hanter Drec'h. — Le 29 Mai 1955, à Montluçon, A. Hémy (Arnodenner) a accordé le ruban vert à Jakez Bodin (binou bras) du C. C. des Bretons de Château-Gontier (Mayenne).

L'examen du Hanter-Drec'h a été passé avec succès à Dol-de-Bretagne, le 17 Juillet, par André Le Goulaouic, du Bagad de Saint-Malo, B.A.S. N° 1144, en présence de Lomenach et P.-Y. Fravallo, d'Hennebont.

Le « Hanter-Drec'h » a également été décerné par P.-Y. Fravallo à André Renard (bombarde), de La Baule, le 24 Juillet, à Quimper.

Le 5 Juin 1955, à Riéc-sur-Bélon, Paul Gorret (binou et bombarde) du C. C. de Bannalec, a passé avec succès l'examen du ruban vert, en présence d'Albert Hémy (arnodenner).

Le 3 Juillet 1955, à Lorient, A. Hémy (arnod.) et P.-Y. Fravallo (seizenn) ont accordé le ruban vert à Lucien Nicolas (binou bras) du groupe Eostiged Breiz d'Hennebont, et à Henriette Voiton (binou bras) du C. C. de Plectin-Jes-Grèves.

Le 10 Juillet 1955, à Quéven, A. Hémeri (arnod.), B. Favennec (seizenn) et P.-Y. Fravallo (seizenn) ont accordé le ruban vert à Maurice Le Roy (bininou bras), Albert Le Roy (bombarde), Paol Gouguors (bombarde) et Yann Le Gall (tambour de fond), tous quatre membres du Bagad de Quimperlé.

Trec'h seizenn raz. — Rectificatif au communiqué paru dans le n° 66 d'Ar Soner du 15-1-55 :

René Sergent, de Baud (à Baud, le 10 Mars 1955) et Pierre-Yves Fravallo, d'Hennebont (à Hennebont, le 3 Avril 1955) ont passé avec succès l'examen du ruban rouge (et non de l'Hanter-Drec'h) en présence de Polig Monjaret et Albert Hémeri (arnodenne-rien).

Félicitations aux nouveaux promus.

Recommandations importante aux candidats aux examens de sonneurs. — Le Comité Directeur de B. A. S. recommande instamment aux candidats aux examens de sonneurs de prendre connaissance du règlement des examens avant de se soumettre aux épreuves. On peut se procurer ce règlement sur feuille séparée en s'adressant au Secrétariat de B. A. S. (règlement publié dans le n° 49-50 d'Ar Soner d'Octobre-Novembre 1953).



4^e Journée de la Langue Bretonne

et souscription permanente en faveur de l'Enseignement du Breton

Quatrième liste de résultats.

Sommes reçues par le trésorier entre le 10 et le 25 Juillet.

Bagad Quic en Groigne, St-Malo.....	85.428
Recueilli à Paris par un quêteur (ban- lieue Ouest)	880
Fête des Brodeuses Pont-l'Abbé (quêtes)	12.350
Guyaderien Lokorn (Loeronan)	7.200
Fête de l'Argoat, Huelgoat	9.220
Bagad Paris (kest ha skodenn)	20.000
Benoit, La Madeleine (Nord)	500
Cercle Celtique de Cléder	8.000
Docteur Savina, Pont-Croix	1.000
Anonyme religieux breton	500
Edmond Ropars, Issy les-Moulineaux (Seine)	500
Subvention du Conseil Général du Finistère	200.000
Yann ar Menez, Reading Park (Etats- Unis)	1.000
Plomelin : Gw. Guével	300
Total de la 4 ^e liste	346.878
Total précédent	1.713.633

Total général actuel comptant pour l'exercice 1955

Adresser les versements à :

Fondation Culturelle Bretonne,
chez L. Ropars,
Creac'h-Alan, Kerfeunteun.
C.C.P. Rennes 164.907.

A cette liste, il y aura lieu d'ajouter les résultats des quêtes effectuées au cours de diverses manifestations folkloriques dont nous n'avons pas les chiffres précis. Nous savons que la collecte aux fêtes de Cornouaille a dépassé 110.000 francs et qu'à Brest elle a atteint 50.000 francs.

Nécrologie (Kanv)

Le chanoine BATANY

Avec le chanoine Batany, la Bretagne vient de perdre l'une de ses plus hautes valeurs intellectuelles : c'était un érudit, un fin lettré, qui avait l'art d'exposer les sujets les plus arides, comme en se jouant, à des auditeurs parfois assez mal préparés, mais qui sortaient absolument charmés de ces entretiens.

Il était né à Douarnenez en 1888. Ordonné prêtre en 1914, il occupa les fonctions de professeur au collège Saint-François de Lesneven, puis d'aumônier au collège Saint-Louis de Gbri-teaulin, avant d'être appelé à diriger, en 1947, l'importante cure de Saint-Mathieu à Quimper.

Il est bon de rappeler qu'il avait consacré sa thèse de doctorat-ès-lettres à Luzel, et que ce travail eut un gros retentissement. On s'accorde généralement à considérer cet ouvrage comme le meilleur qui ait traité de la personne et de l'œuvre de l'éminent folkloriste. Il fut amené à y évoquer la fameuse querelle des « Barzaz Breiz » qui nous apparaît aujourd'hui, à nous autres, absolument idiote, mais qui divisa pendant de longues années l'élite bretonne. M. Batany a dit là-dessus des choses sensées. Sa parfaite connaissance de la question lui a permis de faire la part des exagérations et de rendre à La Villemarqué une justice que des Bretons comme Luzel avaient fini par lui refuser. M. Batany aimait l'un et l'autre : il avait bien raison. Il connaissait aussi très bien l'un et l'autre. Il a reconnu en Luzel un chercheur émérite et un travailleur à qui nous devons beaucoup de choses : mais La Villemarqué était plus qu'un « collecteur » et un folkloriste. A ce sujet, il nous souvient d'avoir entendu le chanoine Batany faire une charmante confession à un jeune auditoire quimpérois : « Mes quatre auteurs préférés ? Ceux-là que j'aime à lire et relire chaque fois que j'éprouve le besoin de retrouver certains sommets, ce sont : Sophocle, Tacite, Racine et La Villemarqué ! »

Venant de l'homme du monde qui connaissait le mieux les « Barzaz Breiz » et... ses critiques, cet hommage mérite d'être retenu. M. Batany ne cessait d'étudier en sa bibliothèque qui était l'une des plus complètes de Bretagne. Que deviendront ses livres chargés de notes et toutes les précieuses observations qu'il a consignées ? On aimerait savoir que le fruit de tant de veilles laborieuses ne sera pas perdu.

Nos jeunes amis n'oublieront pas qu'il a bien voulu leur consacrer un peu de son temps pour les entretenir de la riche matière de Bretagne. Ils n'oublieront pas que cet homme d'études

s'est usé à la tâche. Durement touché le 12 Juin dernier, il dut renoncer à son ministère. Il s'est éteint le 23 Août, à l'âge de 67 ans, beaucoup trop tôt pour avoir pu réaliser tout ce que notre avide curiosité espérait d'un homme tel que lui.

Julien DUPUIS

Nous apprenons la mort survenue à Lorient, le 26 Juillet, à l'âge de 78 ans, de M. Julien Dupuis, directeur d'école honoraire. Son état de santé l'avait contraint à cesser toute activité depuis plus de 10 ans. Jusque-là et depuis sa prime jeunesse, il avait été un militant ardent de l'enseignement du breton. Il organisa plusieurs cours à Lorient où il collabora avec Job Jaffré à fonder le premier Cercle Celtique. Il y a vingt ans. Il était bon orateur, bon apôtre de la chanson vannetaise, et travailla même à ses heures de loisir. On lui doit surtout les paroles de la délicieuse mélodie du « Bagad » aujourd'hui répandue dans toutes les campagnes morbihannaises.

Nous prions tous les siens d'agréer nos sincères condoléances.

Questembert. — Le mercredi 31 Août, au lieu des obsèques de M. Albert Couée, représentant de commerce, décédé à l'âge de 66 ans. Il était le père de notre ami Albert Couée, membre du Comité de Kendal, à qui nous présentons, ainsi qu'à tous les siens, l'expression de notre sympathie attristée.

BERR HA BERR

Redon. — On prête à notre ami Job de l'intention de créer le premier « Bagad » de Bretagne.

Pontivy. — On annonce que le corps de Pierre Ropert, mort en déportation à Neungamont, vient d'être identifié après dix ans de recherches. M. Ropert a été le fondateur du premier Cercle Celtique des « Moutons Blancs ».

Encore un écho de la Journée du Breton dans une petite ville du Morbihan, des quêtes effectuées en faveur de l'enseignement du breton. On aperçoit les clients d'un café important. Un d'entre eux dessine un jeune homme de couleur qui observe avec intérêt. — Et moi ? Vous ne demandez rien ? Sachez que si ma mère est au Cameroun, mon père est des Côtes-du-Nord et de verser sa bonne obole à nos jeunes qui avaient eu peur de le froisser.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARET
C.P.P.P. N° 28662
QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAIN

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN
En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS
En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

Le Sel Marin Breton
Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN
HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - DATZ (LOIRE-INF) - TEL : 52 DATZ

Ar brezoneg e gouezioù Kerue

Bep bloaz, da gentañ, e liou Kerue, e vez tuet ziu, kinniget gant he gerien eus Kemper d'ar c'hrou pe d'ar bagad, e bour ar gwella evit ar brezoneg.

Aet eo ar maout ar mañ gant tud Bro-Dez, lavarout eo.

Priz kenta. — Bep bloaz daou strollad rennet gant ha Bustual : 5.000 francs.

Kelc'h Messerien. — Bep bloaz, heñ ganto heñ kenta wariens, e oa ar wech-mañ er mañ reñk. Abalamour d'ar nerien gouz d'ha el gouz ar barroz hag eus ar ziuo tro war dro, eo heñ dezou eur prof a 3.000 awalc'h da lakaat ar da zont eur wech ziu ar zidual ar re war ar rei da anout gwella heñ teñzorioz amzer e evit ma chonant heñ zek war e leñk.

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES
Service des Ventes et Publicités :
"AR SONER" - Quimperlé

ABONNEMENTS :
6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 77 - Le N° : 40 Fr.

Le rassemblement de Saint-Hervé
doit être
un "vrai" Pardon des Sonneurs
...et pas autre chose !

Nous avons attiré l'attention de nos amis sur l'intéressante initiative prise par le clergé gourinois d'inviter les folkloristes bretons, et tout particulièrement les sonneurs au pardon de Saint-Hervé qui aura lieu le dimanche 25 Septembre.

A quand une véritable Ecole Bretonne du Tambour ?

Voici une nouvelle lettre de F. Kerne qui nous transmet un article d'un chef tambour Ecossais :

Suite à mes articles parus dans *Ar Soner*, j'ai le plaisir de te transmettre un nouvel article traduit d'une note du « Drum-major » J. Seton qui prouve que le tambour est un instrument des plus nobles et qu'il mérite toute attention.

S'il n'y a pas d'excellents batteurs en Bretagne, il y a encore moins d'auditeurs pouvant en apprécier toute la finesse. Actuellement du niveau B.A.S. c'est l'élément qui est le plus en retard comparé aux binious et bombardes.

Comme je l'ai dit on ne peut jouer du tambour « à l'épate ».

Il existe des maîtres en Ecosse pour juxtaposer sur une partition de binjou un accompagnement de tambour. Cet art ne sera acquis que si nous nous entraînons méthodiquement à apprendre tous les battements de base. Il faut du temps et de la volonté. Hors ça, point de jeu rationnel ! Le moment est venu de laisser l'ère des battements bâtarde issus de clique ou composés « à l'estime », parce qu'on y trouve quelques « sautés » à l'écossaise.

Nos cousins d'Ecosse se sont attachés à chaque élément de leur Pipe-Band avec expérience et recherchent la perfection. Dans la tâche qu'ils se sont donnée ils ne veulent pas décevoir.

Je pense que jouant des mêmes instruments, à part la bombarde, leur technique du tambour ne peut que nous être profitable. Déjà Mac Gregor est venu nous enseigner des rudiments. Il nous manque la future Ecole Bretonne de Tambour d'où sortiront les futurs tambours-majors bretons.

F. KERNE.

LE MESSAGE DES TAMBOURS

Le sens du rythme est profondément inné chez les hommes. Ils ne s'en rendent pas toujours compte, jusqu'à ce que quelque circonstance leur apporte l'influence subtile d'un rythme fascinant ou que le grondement profond et solennel d'un tambour domine leur sens par son message. L'homme s'est servi du tambour, de quelque sorte que ce soit, depuis des temps immémoriaux pour apporter des messages, pour inspirer, exalter, bercer, pour faire marcher, pour enflammer ou faire danser. Entre les batteurs païens des temps primitifs et l'artiste moderne envoyant son message à travers les continents, il n'y a que peu de différence.

A l'origine le rythme est né dans le cœur, et est exprimé par le temps (mesure), c'est certainement un art magistral. Qui n'a pas été pris par l'appel du roulement de tambour, qui inspira hauts faits et nobles actions à travers le monde ?

Le tambour est un instrument superbe, et aujourd'hui, aucun ensemble musical ne peut s'en passer. Il accompagne les cornemuses avec vigueur et apporte un tendre bercement à la musique douce d'une danse fredonnée.

Mais savons-nous toujours apprécier l'extrême habileté du batteur de pipe-band actuel, maître de la mesure et du rythme dont la maîtrise — fruit de longues pratiques et de beaucoup d'étude — nuance délicatement la musique ? Je ne pense pas que nous le sachions. On pense peut-être qu'il frappe quelque chose de sa propre invention, on ne se rend à peine compte que chaque battement, sa longueur et sa qualité, a été prévu dans la partition par un maître de l'art.

Les batteurs sont des musiciens, et comme nous attendons de nos musiciens le plus de rendement, il s'ensuit que le tambour doit être le plus près possible de la perfection et la musique pour tambour si harmonieusement composée, que son interprétation apporte un message essentiel aux auditeurs.

Le plus beau spectacle du monde est un pipe-band en costume des Highlands, marchant en jouant cette noble musique mariée au battement rythmé du tambour. Il est indéniable que l'Ecosse doit continuer à fournir de bons batteurs, parce que dans le monde entier les pipe-bands l'attendent et la prennent pour guide. Nous ne devons pas causer de déception. Il peut y avoir des controverses au sujet de la façon de jouer par l'oreille ou d'après une partition musicale mais si un homme a un message à écrire, c'est sur le parchemin qu'il doit le consigner afin de le transmettre aux autres hommes. Nous ne pouvons pas toujours nous fier à nos oreilles, mais la note écrite peut être universellement interprétée. Si vos doigts sensibles trouvent un rythme nouveau, transcrivez-le afin que tous puissent en jouir. Le rythme étant l'une des plus grandes puissances de la nature, n'est pas facile à maîtriser et vaut d'être étudié par les plus grands artisans.

« A temps prenez le temps, pendant que le temps
Parce que le temps n'est pas le temps, [dare,
Quand le temps est passé. » ANON.

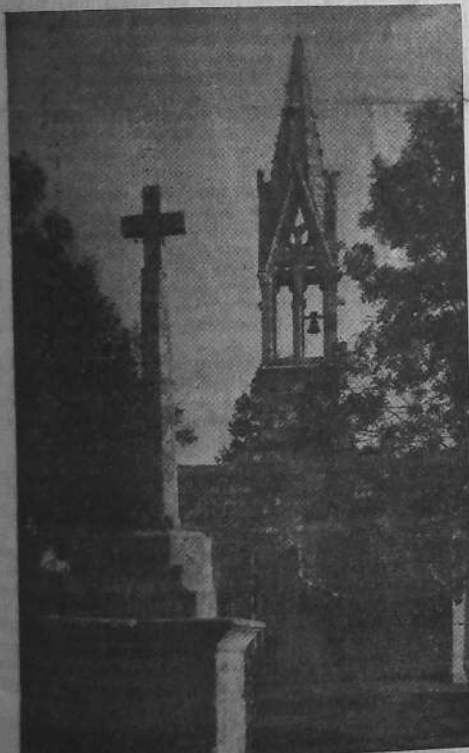
Les batteurs devront se rappeler qu'il y a toujours quelque chose à apprendre. Le savoir total est impossible dans le monde de la musique toujours changeant.

Il est bien entendu que l'on possède une assez bonne base en les trois « R » :

- RELAXATION des muscles,
- ROULEMENTS doux et ressésés,
- RYTHME aisé et ponctué.

P.S. — Signalons que : c'est à l'amabilité de Claudine Mazéas que nous devons cette traduction :

Le Drum-Major Seton a écrit une méthode de Tambour qui devait paraître fin Août. C'est la 1^{re} méthode écossaise de tambour parue. E. A.



La chapelle de Saint-Hervé, en Gourin, où aura lieu, le dimanche 25 Septembre, le Pardon des Sonneurs.

Ce peut être le début d'une tradition. Nous avons dit que le choix de Saint-Hervé, comme patron, s'imposait. N'est-il pas déjà le patron des Bardes ? La date convient également : en cette fin de saison beaucoup de nos jeunes seront heureux de se retrouver dans une atmosphère de détente spirituelle. Le lieu est non moins indiqué. Il se situe au centre de la Bretagne et il est agréable.

(Suite page 2)

LE PARDON DES SONNEURS

(Suite de la 1^{re} page)

Ceci dit, il y a lieu de préciser quelques points.

Ce pardon relève de l'initiative du clergé. Il n'est donc pas organisé par la B.A.S. Ce qui ne veut pas dire que l'initiative laisse indifférente la B.A.S. Au contraire...

Il s'agit donc d'une manifestation religieuse. Y va qui veut, comme on se rend d'habitude à un pardon, et dans l'esprit du pardon. Ceux qui désirent se rendre à Saint-Hervé de Gourin s'organiseront donc pour le transport et le ravitaillement, comme ils l'entendent.

Il ne s'agit pas d'une parade folklorique : la présentation en groupes de parade n'est donc pas obligatoire. Elle n'est pas non plus interdite. Le port du costume traditionnel est recommandé pour donner à cette fête plus de caractère.

Bien entendu, il ne sera pas interdit, une fois les cérémonies terminées, de sonner, voire de danser, ni même de la faire en bon ordre. On peut là-dessus faire confiance à nos amis et à leurs chefs qui seraient présents.

Mais ce rassemblement n'a rien à voir, encore une fois, avec une manifestation comme celle de Quimper, de Brest, ou d'ailleurs.

Il s'agit essentiellement d'un pardon et qui doit être un vrai pardon avec des pèlerins fidèles à leurs traditions, qui sauront chanter et sonner en l'honneur de Saint-Hervé. Il leur appartient d'en faire quelque chose de digne et de grand.

Si nous croyons devoir insister là-dessus, c'est parce que divers communiqués de presse nous ont paru rédigés d'une façon tendancieuse. On a parlé du patronage d'un journal. Il n'en est pas question : les pardons religieux n'ont pas à être patronnés par des journaux. Les pèlerins ne sont pas des hommes-sandwiches chargés de faire telle ou telle réclame.

Nous avons bien lu encore que « telle ou telle Reine présidera le pardon ». Vraiment, celui qui a rédigé cela n'a pas le sens des convenances. Il peut être question de présence mais non d'exhibition.

Ceci étant dit, nous demandons à nos amis de ne pas trop prêter attention à ce genre de bat-tage qui est contre-indiqué dans une telle circonstance. Mais de faire eux-mêmes en sorte que ce rassemblement symbolique de fin de saison sous la houlette du Barde aveugle, auquel nous devons *Kantig ar Baradoz* soit une manifestation de caractère relevé et digne de la plus saine tradition.

DETAILS D'ORGANISATION

Les heures des offices sont ainsi fixées :
— 1^{re} messe à la chapelle, sur la route de Carhaix, à 5 kms de Gourin, à 7 heures.
— 2^e messe, à 8 h. 30.
— Grand-messe, à 11 heures.

— Vêpres solennelles, à 15 h. A l'issue des vêpres, procession.

Il y a lieu de prévoir particulièrement le chant de deux cantiques : *Kantig ar Baradoz* qui se trouve dans les manuels, et *Kantig Sant Hervé*, sur l'air de « Patronez dous ar Folgout ».

On peut se procurer ce dernier auprès de M. l'abbé Le Poulléhel, vicaire à Gourin. Joindre 15 francs pour l'expédition.

Possibilités de se ravitailler sur place. Les pardonners pourront pique-niquer ensemble dans une prairie, s'il fait beau, dans des granges en cas de pluie ou de temps douteux. Le village de Saint-Hervé compte dix foyers.

Aux candidats

à Lann-Bihoué

Les sonneurs arrivant au G.F.M. Pont-Réan doivent en aviser immédiatement M. Goarant, secrétaire du Bagad de Lann-Bihoué dès qu'ils connaissent le nom de la « Compagnie » à laquelle ils sont affectés. Préciser également le matricule et, s'il y a lieu, la spécialité.

Revue et Lectures

« La Bretagne s'en va... »

Ainsi titrait dernièrement un confrère quimperlois qui confie régulièrement au « Télégramme de Brest » ses « Réflexions » qui nous amusent parfois et nous intéressent toujours. Citons :

« Je viens de lire sous la plume d'un écrivain breton les regrets que lui cause la disparition des vieilles traditions, le débilement déterminé par l'invasion du modernisme qui étend son manteau d'uniformité, d'un bout à l'autre de la Bretagne. Il voudrait redonner à la Bretagne son originalité de jadis : ses costumes, ses mœurs, ses habitudes, ses pardons et jusqu'à sa langue. »

C'est demander la lune. Il exprime le vœu qu'un prophète de la race se lève qui, dans le désert de nos landes, de nos forêts, de nos grèves, jette l'anathème aux malfaiteurs qui sous prétexte de civiliser la Bretagne lui enlèvent ce qui a fait jusqu'à présent sa noblesse et sa beauté. Il fulmine contre les fêtes folkloriques qui, d'après lui, ne seraient qu'un odieux maquillage du passé.

C'est là l'expression d'un culte périmé. De l'Ecosse aux steppes russes et de la Scandinavie aux Balkans, les vieilles coutumes disparaissent. C'est la loi commune imposée par le progrès et il paraît puéril de vouloir remonter le cours des siècles. Vous rencontrerez de bons bourgeois qui voudraient ressusciter les vieux costumes, les vieilles coiffes mais qui se gardent bien de donner l'exemple. Ils adiment de vieux intérieurs bretons mais peuplent leurs demeures de meubles modernes.

Un citadin s'étonnait de la disparition des larges cheminées de nos campagnes en ces termes : « C'est la fin de tout, on ne trouve plus que du gaz butane dans nos fermes ».

Arrêtons-nous ici... Nous ignorons absolument quel est cet écrivain « breton » en quête d'un prophète. Que ne prophétise-t-il pas lui-même ! C'est le moment de prêcher non seulement la bonne parole, mais l'exemple ; car c'est bien de cela qu'il s'agit, comme le remarque notre bon confrère quimperlois. Verra-t-on ce nouveau Confucius déployer une éloquence telle que les Bretons subjugués en viendront d'eux-mêmes à prohiber l'usage du gaz butane et à réhabiliter la torche de résine ? Ah ! la bonne, l'attendrissante, la chère vieille Bretagne que ce serait là !

War Raok !...

Mais laissons ces momificateurs, qui dénigrent l'effort sincère des autres et ne font eux-mêmes exactement rien. War Raok !...

C'est d'ailleurs l'excellent titre du bulletin de nos amis de Loire-et-Vilaine dont les derniers numéros constituent une parfaite réponse à l'écrivain de tout à l'heure qui voit dans les fêtes folkloriques un « odieux maquillage du passé ».

Les jeunes gens de Loire-et-Vilaine ont leur part, et même leur très bonne part, dans cette entreprise de « maquillage » comme vous dites, cher Monsieur. Mais savez-vous à quoi ils s'intéressent aussi ! Si nous connaissions votre adresse, nous demanderions à nos amis de vous faire le service de leur petit journal, petit, mais lourd de substance. Voici quelques sujets d'articles :

« L'apport musical celtique, influences diverses — Le Monument de Savenay — L'originalité bretonne — Le Druidisme — Le Pardon de Sainte-Anne de Penchâteau — L'esprit fédéraliste des Provinces sous la Révolution — », sans compter des chroniques d'actualité. Et c'est très exactement le sommaire du dernier numéro, qui fait suite à une série de numéros non moins instructifs. Faute de pouvoir disposer d'un grand organe de véritable information bretonne dont notre mouvement a le plus grand besoin, chacun dans son coin fait de son mieux pour s'instruire et instruire les camarades. Et personne n'attend de compliments pour la qualité de sa littérature. Quant aux « droits d'auteur », n'en parlons pas, Monsieur l'écrivain qui déplore, mais dont on attend un tout petit geste de militant.

Le Trihory et la Danse du Loup.

Ar Falz, qui doit probablement être compris dans l'entreprise de « maquillage », nous livre un numéro dont la présentation marque un nouveau progrès. Nous y saluons quelques dessins de Creston et un document photographique de Charles Le Roux, ainsi qu'un article qui est à conserver de Pierre Hélias sur la fameuse danse du Trihory. H. et J.-M. Guilleher produisent une documentation curieuse sur la danse du loup qui semble avoir été une spécialité de la montagne. Grâce à quoi, l'on apprend que nos ancêtres connaissaient déjà la danse aux claquettes, car c'est à elle que cette danse du loup nous paraît

s'apparenter. Par la façon de taper du pied, la danse crée son propre accompagnement.

Après quelques bonnes études dans la musique soignée dont Ar Falz s'est fait une spécialité, nous nous suggérons : pourquoi ne créerait-on un théâtre breton des marionnettes ? La suggestion est assortie de conseils pratiques. Quand on connaît l'art suprême avec lequel nos conteurs populaires pratiquent le « baratin », on comprendra que les acteurs seront vite trouvés. Nous en concevons pour notre part qui devraient exceller dans une nouvelle spécialité.

La Radio bretonne.

Voici un autre bulletin d'Amicale. C'est Bure qui sert de liaison à nos amis de Léon-Tréport et tout entier rédigé en breton.

Nous en retiendrons un article consacré à la radio bretonne. Son auteur qui signe Kleg exprime son opinion avec une parfaite franchise. Il note d'ailleurs les reproches que l'on adresse parfois à Bure Kimerch. L'émission parvient mal à certaines régions de Bretagne. Cette plainte souvent formulée prouve du moins que les auditeurs s'y intéressent.

Des auditeurs trouvent à l'émission un caractère trop populaire, d'autres au contraire la rebâtissent quand elle aborde des sujets trop élevés. Les uns veulent des binioues, des chansons et pas autre chose. Les autres désirent une radio d'allure plus « culturelle ». D'une façon générale, on apprécie les émissions « prises sur le vif » comme ce fut le cas pour l'excellente émission Mallejac. On voudrait beaucoup d'autres reportages comme celui-ci.

Nous ajouterions pour notre part que la mise en ondes est assez souvent fort peu soignée. Ce fut particulièrement flagrant dans la retransmission de la journée de « Kan ha diskán » de Pontl'abbé. Il y eut un chevauchement de disques et un mélange de textes de présentation qui agaçait les auditeurs. On entendit deux fois certaines bandes d'accompagnement tandis que le texte parlé annonçait autre chose. Une vraie salade...

Mais ceci est un problème technique dont M. Hélias ni M. Tréport ne sont responsables.

Pas plus qu'ils ne sauraient être rendus responsables de l'ensemble des défauts de la radio bretonne. M. Kleg le dit assez justement et aborde le fond de la question :

La vérité, dit-il, est que cette demi-heure que R. T. F. nous accorde, chichement le dimanche au début de l'après-midi, est par trop insuffisante. L'actualité bretonne est si riche et la personnalité de la Bretagne si forte qu'elles ne sauraient se contenter de ce maigre laps de temps, ou il est impossible de contenter tous les goûts, d'être à la raccommi, et de faire écho à nos préoccupations culturelles.

Or, la Radio est chose d'importance. Les Bretons ne doivent pas la négliger. En tant que citoyens payants, ils ont droit à des égards. Ils se doivent par conséquent de demander, voir d'exiger une radio digne d'eux.

Que faire ? M. Kleg propose la formation d'une Union des auditeurs bretonnants.

Son but : obtenir que la place du breton à la Radio soit de plus en plus élargie.

Pour cela, organiser une campagne qui doit chercher les personnalités dirigeantes de la R. T. F. à Rennes qu'à Paris — communiquer avis et doléances à tous responsables de la Radio bretonne — inciter tous ceux qui ont compétence en matière bretonne à fournir des textes vivants, et de programmer les programmes de « variétés » — nous se livrer à une propagande populaire en faveur de « notre » radio.

M. Kleg demande à tous ceux que cette question intéresse de se mettre en rapports avec M. A. Guilleher Breiz Nevez, Plougresant (Côtes-du-Nord), ou M. Clerc, recteur de Buhullen (C.-du-N.), qui voudra bien centraliser les observations et les suggestions.

Excusons-nous d'arrêter ici cette rapide revue de notre format étriqué ne nous permet pas d'aborder d'autres revues et d'autres journaux nous offrant matière à méditation. Ce sera pour une autre fois.

P. S. — War Raok, bulletin de l'Amicale des Groupes Folkloriques de Loire-et-Vilaine. Responsable : Alcide Pineau, l'Etape, avenue de l'Industrie, La Baulle (mensuel).

Ar Falz, rédaction et administration B. P. 100, Brest. C.C.P. 430.20 Rennes (bimestriel).

Bar Heol, Bleu-Brug des Côtes-du-Nord, directeur : Cadoudal, Bourbric. Abonnement à l'année : 200 francs. Pierre Even, 18, avenue Croix-Rouge, Guingamp. C.C.P. 508.07.

Avant l'Assemblée Générale de « Kendalc'h »

Rappelons que l'A. G. de « Kendalc'h » doit avoir lieu le 23 Octobre, à Rennes. Il est bon que les diverses organisations confédérées, en particulier les Amicales régionales, tiennent leurs assemblées annuelles auparavant, pour que leurs responsables soient dûment qualifiés les représenter à Rennes et accrédités pour l'année à venir.

La Vie des Groupes

Kevrenn Alré.

La Kevrenn Alré, conduite par Pierre Guillet, a participé au Festival international de Folklore organisé les 4 et 5 Septembre, dans le Parc de Noisy (Wallonie) par la Société Nationale des Chemins de Belgique. Les autres groupes invités étaient des Hollandais de la Frise, des Luxembourgeois, des Bavarois, des Suisses, des Autrichiens de Fribourg et des Yougoslaves de Bèograd. La faveur du public est allée tout particulièrement à nos cheminots bretons et aux Yougoslaves. Pierre Guillet nous communique cette petite histoire.

« Au passage de la frontière, les douaniers faisaient assaut d'amabilité.

— « Pour vous, pas de formalités ! » Sauf un : « Je ne suis pas belge, je suis breton, et je ne suis pas belge, je suis breton, et je ne suis pas belge, je suis breton... » Et d'en rajouter une, puis deux... Apparemment déçu, il a dit : « Misère ! même pas une bouteille de bon vin... »

Il était de Locmariaquer !...

Pierre Guillet ajouta que l'accueil des Belges a été incroyablement cordial et généreux. Les contacts avec les internationaux ont été parfaits. Nos amis ont constaté que le mot « Kenavo » est devenu le plus international de la langue bretonne. Tout le monde le leur a largement servi et resservi...

Création du Cercle « An Alarc'h » à Dinard.

La presse régionale a fait un écho sympathique à l'annonce de la constitution d'un nouveau groupe folklorique à Dinard, qui va se placer sous le vocable symbolique d'An Alarc'h (Le Cygne). A ceux qui connaissent tant soit peu leur histoire de Bretagne, il n'est pas besoin de souligner combien cette appellation dinardaise est heureuse. Le nouveau groupe s'est constitué sous l'égide du Bagad « Quic'ha Troigne » lequel ne se contente pas de faire du bon travail en sa maison, mais prend à cœur d'essaimer. Sous un tel patronage, nous sommes persuadés qu'An Alarc'h ne tardera pas à déployer ses belles ailes et à nous faire entendre son chant, qui pour être du cygne, n'en sera pas pour cela moins harmonieux.

Tunis.

Les Fêtes de Cornouaille nous ont donné l'occasion de revoir quelques amis lointains dont Léon Pourcel, directeur du Cercle de Tunis, 6, rue de Vesoul, à Tunis. Nos jeunes camarades affectés en Tunisie sont cordialement invités à se mettre en rapports avec lui.

Mort

de M. Louis Le Bourhis

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort survenue, le 16 Septembre, à l'âge de 75 ans, de M. Louis de Bourhis, directeur de l'Odéon-Palace à Quimper et fondateur de la Fête des Reines de Cornouaille. Nous regrettons de ne pouvoir dire aujourd'hui que les regrets que nous cause la disparition de cet homme de bien et de ce bon Breton. Nous nous inclinons très bas devant sa dépouille mortelle et nous prions tous les siens, et en particulier son fils, notre grand ami Lili Le Bourhis, trésorier général et membre du Comité Directeur de « Kendalc'h » d'agréer l'expression de notre sympathie douloureusement sentie.

WAR WELLAAT ATAO, GINERIEEN.

Nous lisons dans « La Terre Bretonne », sous la signature de J. Fontaine, à propos des journées de Brest :

Les Irlandais nous reconcilient avec la cornemuse.

Que dire encore des Irlandaises de Dublin ? Au terme de la journée de dimanche, sur le terrain de Menez-Paul, elles nous ont reconcilié avec le biniou, la cornemuse et les batteries. Avouons-le : la Marche de Cadoudal, entendue mille fois, si ce n'est davantage pendant trois jours, crispait. Les vielles des Thiaulins de Lignéres (Berry), avec leur fond sonore d'abeilles, avaient bien adouci les nerfs, mais le biniou les dominait sans cesse. Or, voilà que ces filles, portant bonnet, jupettes aux couleurs de la verte Irlande, paraissent. Elles ont cornemuses en main. Tout change. Les sons perdent de leur acidité. Il n'y a plus de ces reprises grinçantes de soufflet, ce fond sourd et inharmonique de vessies qui se dégonflent. Les batteries sont sèches, mais nettes. Et enfin une marche, une danse sur des motifs jamais entendus.

Belle leçon ! A-t-elle été comprise ? Je le pense. Nos groupes bretons n'ont pas Poreille dure. Ils veulent bien faire. Ils ont pour eux un fond commun de chants, que les chorales de Landivisiau et de Plouguerneau exploitent avec une maîtrise exceptionnelle. Ils ont un éventail de danses que la Provence, le Berry, les Landes, et peut-être l'Irlande, ne possèdent pas. Ils ont en tous ces domaines une richesse que d'autres provinces leur envient. Alors !...

Ces réflexions ne sont pas des critiques. J'ai admiré l'ampleur des défilés de Cornouaille et de Brest. J'ai applaudi l'allure de nos Bretonnes et de nos Bretons en atours. J'ai eu chaud au cœur lorsqu'une Morlaisienne s'écria près de moi : « La Bretagne n'est pas morte ». Mais je me suis demandé avec d'autres si la profusion des groupes de danseurs et des bagads ne témoignaient pas aussi d'une certaine tendance à la facilité.

C'est facile de défilé ; c'est relativement facile d'apprendre à jouer un air sur un biniou ; c'est déjà moins facile d'exécuter convenablement une danse. Mais c'est beaucoup plus difficile de porter témoignage avec fidélité, avec art, avec âme, du folklore et de la Bretagne...

Le Festival des cornemuses, dans ce sens, avait sa raison d'être. En passant au crible les kevrenn, en appréciant leur jeu, en n'accordant que les récompenses justifiées, il entend que les formations de biniou et de bombardes ne s'égarent pas parmi les joueurs de crincriu. Aussi faut-il le féliciter de son action.

hor familh VRAS

(Notre grande Famille)

Ganedigez (Naissances).

Nous apprenons les heureuses naissances de :

— Rozenn Thomas, Carnac-Plage, le 13 Juillet, de la part de M. et Mme Gail Thomas, de Keraudy, en Ploumilliau.

— Gwenola Roparz, de la part de M. et Mme Roparz, Brest.

— Lenig Le Meur, de la part de M. et Mme Georges Le Meur, Châteauneuf-du-Faou.

— BÉNODET. — Une petite Catherine est née au foyer de Mme et M. Pierre Le Beuz, sonneur à Bénodet.

Goure'hennennou.

Dimezi (Mariage) :

— Le lundi 29 Août, en l'église de N.-D. de Locmaria-Quimper, a été célébré le mariage de nos amis Jean Le Corre, de la Kevrenn C'hilazik, et Huguette Rannou, du Cercle des « Danserien Glazik ».

Nos félicitations et nos vœux.

Les félicitations du Comité des Fêtes de Cornouaille

A la suite des Fêtes de Cornouaille, M. F. Bégot a adressé à M. Pierre Mocaër, président de « Kendalc'h » une lettre dont voici le passage essentiel :

« Au nom du Comité des Fêtes de Cornouaille, je vous prie de transmettre à tous les Cercles Celtiques, à tous les Bagadou et à toutes les Chorales qui ont participé aux grandes fêtes de Cornouaille 1955 nos compliments les plus sincères, nos félicitations les plus chaleureuses, pour la discipline et la tenue dont ils ont fait preuve, aussi bien dans le défilé que dans les spectacles qu'ils ont présentés.

Tous ont fait honneur à la Bretagne, à leurs organisations et à leurs chefs et je vous prie de leur transmettre de notre part, nos sentiments les plus reconnaissants. »

M. Mocaër a répondu :

« Je ne manque pas de porter vos compliments à la connaissance de nos amis qui, ayant fait tout leur possible pour donner une image digne et fidèle de la Bretagne aux Fêtes de Cornouaille sauront les apprécier et les considéreront comme un précieux encouragement pour redoubler d'efforts... »

BERR HA BERR

CONGRÈS BARDIQUE. — La tradition du « Cor-sedd » a été reprise cette année et a donné lieu aux cérémonies d'usage le dimanche 21 Août patril les alignements de Carnac. L'investiture de nouveaux druides, bardes et ovates a été faite par Pierre Loisel (Eostig Sarhaou), coadjuteur du Grand Druid Taldri-Jaffrennou, qui présidait la manifestation.

— Mlle Gabriel Pennegat, originaire de Saint-Nazaire, qui avait émigré aux Etats-Unis à la fin de la dernière guerre, vient de léguer par testament la somme de 1.734.000 francs à la Caisse Donar-niste d'Ent'aide aux Familles des Périls en Mer.

— M. Georges Arzel, né à Lesconil en 1906, ancien secrétaire général de la Préfecture du Finistère, a été nommé préfet à Sétif (Algérie), où une nouvelle préfecture vient d'être créée.

— Inauguré le 25 Juin dernier, le Musée Bigouden, à Pont-l'Abbé, avait reçu plus de 16.000 visiteurs au 1^{er} Septembre.

Découpé dans un de nos journaux régionaux, à propos de Farnborough :

« ...Sept hélicoptères préparent les voies de demain qui affranchiront l'aéronautique des ruineuses pistes BRETONNES. »

On nous avait caché que la Bretagne avait accaparé les aérodromes !

Luttes bretonnes.

Après les tournois de Trébrivan et du Vieux-Marché qui ont eu lieu le 11 Septembre, la saison 1955 est close. Plus de 40 tournois ont été disputés cette année ! C'est une performance remarquable à cette époque ! C'est un nouveau Comité de la P. O. L. S. A. B. institué en Mars dernier, présidé par F. A. L. S. A. B. de Trébrivan, assisté de MM. M. Pierre Philippe, de Trébrivan, trésorier général, et Job Albert Trévidic comme trésorier général. En raison des excellentes relations entretenues par ce Comité avec nos organisations, nous ne saurions trop recommander à nos amis de créer des sections de luttes au sein de leurs groupements, afin d'aider la P. O. L. S. A. B. à faire de 1956 une année exceptionnellement féconde.

Curiosités historiques

Le sergent Gallois avait de bonnes oreilles

Dans l'allocution qu'il avait prononcée lors du banquet du Cercle Brizeux, M. Le Coutaller, maître de Lorient, contait, entre autres anecdotes dites avec humour, qu'il avait été interpellé en breton par un noir, lors de son voyage aux Antilles.

Cet incident, assurément pittoresque, n'est pas le seul de son espèce.

Avant la guerre, des promeneurs de chez nous qui s'étaient aventurés dans les montagnes du Liban, furent très surpris d'être accueillis en breton par un cabaretier du pays. Cet authentique libanais avait appris à parler le breton... à Djibouti, où il avait servi longtemps dans un café très fréquenté par nos marins.

On sait d'autre part qu'il ne faut pas trop ruser par ici avec les colporteurs Nord-Africains. Pour les besoins de la cause, ils se sont assimilés assez de notre vocabulaire pour suivre les conversations qui les intéressent.

Nous savons une autre histoire qui mérite d'être rappelée à cette occasion, bien qu'elle soit d'un autre siècle. Son héros est Jean-Baptiste Leroux de Coëtando, né le 20 Mai 1739 au manoir de Kermérien dans la paroisse de Gouélin (Côtes-du-Nord).

Page du roi en 1750, mousquetaire noir ensuite, il prit part aux dernières campagnes de la guerre de sept ans qu'il termina comme capitaine et chevalier de Saint-Esprit. Il fit partie, en 1788 des 53 gentilshommes qui allèrent demander au roi le rétablissement du Parlement de Bretagne.

Jean-Baptiste de Coëtando, qui semblait, au départ, favorable aux idées libérales, s'effraya de la tournure prise par la Révolution. Il émigra en 1791 alors qu'il était parvenu au grade de colonel. L'émigration le conduisit à l'armée du Prince de Condé, puis en Angleterre où il servit comme volontaire sous les ordres de Lord Moira. Après avoir échappé au désastre de Quiberon, il retourna en Angleterre où il se fit... professeur de grammaire française, à la suite d'une histoire curieuse.

Un jour qu'il se promenait avec un de ses compatriotes dans une ville du Pays de Galles, il s'arrêta pour contempler un régiment qui faisait l'exercice. En s'approchant de la troupe, Coëtando dit, en breton, à son ami :

« Voilà des soldats qui ne manœuvrent pas comme des Français ! »

Un sergent sortit du rang qui lui reprocha ce propos... C'était un gallois, dont la langue natale ressemble, on le sait, comme une sœur, à la langue bretonne, du moins en ce qui concerne le vocabulaire courant. Après un moment de surprise, Coëtando et son ami prirent, en riant, leur parti de la chose, et entreprirent avec les soldats gallois une conversation qui fut fort appréciée. C'est cette aventure qui donna l'idée à Coëtando de se faire professeur de français en ce pays, où sa connaissance du breton lui permit d'employer une méthode bilingue. Elle facilita beaucoup la tâche du professeur et de ses élèves.

La méthode eut donc du succès. Grâce à elle, Jean-Baptiste de Coëtando put assurer convenablement sa « matérielle » avant de pouvoir rentrer en Bretagne, où il mourut le 10 Février 1817.

J. KERVEN.

L'origine du mot "Almanach"

On peut lire dans l'*Histoire de l'origine des Inventions*, par Ramée, Librairie Plon, Paris 1875 :

— ALMANACH : Nom donné aux calendriers. Au III^e siècle vivait dans l'Armorique un moine du nom de Guinclin : il composa annuellement un petit livre traitant du cours du soleil et de la lune, qu'il faisait copier par cinquante-cinq moines. Ce livre était écrit en langue celtique et intitulé : Diagonou al manach Guinclin, c'est-à-dire prophètes du moine Guinclin. Les mots celtiques al manach sont à l'origine de la dénomination actuelle des calendriers.

On veut bien ; on est toutefois un peu surpris de la présence en Armorique au III^e siècle d'un moine Guinclin qui aurait écrit en breton alors que l'on situe les premières descentes des Bretons en Armorique vers la fin du IV^e siècle et plus certainement au V^e siècle. Quant à ce Guinclin, il a été fait mention d'un poète qui portait à peu près ce nom et à qui on attribue en effet d'effroyables et vengeresses prophéties. On le considère plutôt comme un tenant acharné de l'ancienne croyance celtique et un ennemi des moines. Quelqu'un de nos lecteurs aurait-il d'autres lumières sur cette question d'Al Manach ?

Le Courrier de nos Lecteurs :

A propos des réclames en Breton

J'ai lu dans « Ar Soner » la réclame pour sel breton de Guérande. Cette maison fait de la publicité en langue bretonne. Le fait est assez rare pour qu'il mérite d'être signalé. Il existe d'autres maisons qui ont une maison commerciale bretonne. (Personnellement je possède une collection de réclames publiées en breton, dignes d'une exposition.)

Et ceci me remémore l'existence, pendant la guerre, du groupe d'acheteurs, bretonnants autres, lesquels s'engageaient, par circonspection, à acheter breton, c'est-à-dire, à acheter l'égalité des produits, aux producteurs de leur langue. La revue « Sav » en fut l'origine.

Cette campagne fut malheureusement interrompue par la guerre, et, comme bien d'autres, notamment celle de « Ar Brezonek » et « Breton », resta en suspens. A ce jour rien n'a été fait pour la reprendre.

Aujourd'hui, avec les moyens d'action dont disposent la Fondation Culturelle, les groupements nombreux de B.A.S., les commerçants bien connus pour leur amour de la langue, n'est-il pas possible de faire un effort d'ensemble qui ne manquera pas d'obtenir des résultats immédiats ?

Notre langue, très entendue encore, perd nos noms de personnes et nos noms de lieux ne se voit **nulle part**. Plus que par l'école, n'a-t-il pas, dans une réclame imprimée faite en breton et en français, une possibilité d'éduquer le peuple et de l'exercer à lire des mots et des phrases de sa langue familière ?

Je pense aux nombreuses boîtes de confiserie bretonne qui entrent dans chaque pays à la campagne comme à la ville, aux sachets et aux paquets divers qu'on y ouvre. Ces possibilités n'y a-t-il pas là de faire voir du breton écrit !

Je prends comme exemple la confiserie franco-belge « Matern » de Boué (Aisne) qui possède des boîtes à épices dans lesquelles se vendent des confitures. Sur ces boîtes, d'un côté, le nom des épices en flamand, et tournant la boîte on a l'autre face portant le nom français correspondant. Maintenant, si vous posez qu'une maison bretonne en face sur ses boîtes (français d'un côté, et breton de l'autre), ne croyez-vous pas qu'une telle initiative aurait la faveur des consommateurs et multiplierait le chiffre de vente ?

Il en va de même pour toute autre production locale.

J'espère que vous réaliserez comme moi l'importance de la reprise et de la mise en œuvre jusqu'au succès final d'un groupement d'acheteurs qui s'engageraient à acheter « breton » dans toute l'acceptation du terme.

KERLAN

Une messe en style africain avec accompagnement de tam-tam

En Afrique Occidentale on a procédé récemment à la première exécution d'une messe composée par M. l'abbé Robert Ouédraogo. Muni de talent, il a inclus dans la messe de nombreux chants populaires des Mossis (la tribu la plus nombreuse d'Afrique Occidentale), composés une messe dans un style pur et indigène. L'accompagnement est assuré pas par un harmonium ou un orgue, mais les tam-tam indigènes, ce qui donne à l'ensemble un rythme puissant.

Cette œuvre a été exécutée pour la première fois dans la cathédrale Ouagadougou (Haute Volta), la plus grande église missionnaire des Pères Blancs en Afrique Occidentale. Un couple de plus de l'adaptation de l'Eglise aux coutumes indigènes.

Le Gérant responsable : POLIC MONJARRÉ
C.P.P.P. N° 28063
QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAIN

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN
En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS
En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

Le Sel Marin Breton
Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN
HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LOIRE-INF^e) - TÉL. : 57 047

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
Hervé LE MEUR
AR SONER : D. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
"AR SONER" - Quimperlé

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 78 - Le N° : 40 Fr.

Après le Concours de Brest 1955

Breves réflexions

JURY

Il n'est pas mauvais de connaître le rôle de chacun des juges.

— Job JAFFRÉ et l'abbé P. DERRIAN ont noté la présentation. A eux deux ils n'ont donné qu'une seule note.

— Agnès O'CONNOR, « leading-drummer » du pipe-and irlandais, notait la batterie, donnant une note pour les « chapitres » introduction, cadence, batterie.

— Donald MAC LEAN, notait : introduction, justesse, sonorité, cadence et binious.

— Jakez DUCAMP : introduction, justesse, sonorité, cadence et binious, c'est-à-dire les mêmes chapitres que Doald Mac Lean.

— Quant à ALBERT HEMERY, celui de nos juges qui probablement a le plus de métier et d'expérience, ses notes portaient sur l'introduction, la justesse, la sonorité, la cadence et les bombardes.

Remarquons donc, en passant, que les juges étrangers accordaient 8 notes et les Bretons 11.

DELIBERATIONS

Il n'était pas possible de donner les résultats immédiatement. Il a fallu additionner toutes les notes des juges et établir les moyennes. Le jury a pendant les délibérations écouté à nouveau la plupart des bagadou, qui avaient été enregistrés. C'est là une preuve supplémentaire, s'il en fallait, du souci des juges de « serrer », au plus près possible, la réalité.

RESULTATS

Le résultat d'un tel concours doit être accueilli de façon correcte, c'est-à-dire sans commentaires bruyants, qui même s'ils n'étaient pas faits en public seraient quand même déplacés. Cela revient à mettre en cause la bonne foi et la compétence du jury. Par principe cela ne doit pas être fait. Raison de plus pour s'en abstenir lorsque la bonne foi et la compétence sont indiscutables, comme c'était le cas.

(Suite page 2)

Réunions B. A. S.

L'Assemblée générale annuelle de la B.A.S. se tiendra à Vannes, le **DIMANCHE 16 OCTOBRE 1955**, à l'Hôtel du Duc, place Groutel.

La réunion commencera à 10 heures.

Auparavant, le dimanche 9 Octobre, les membres du **COMITÉ DIRECTEUR** sont convoqués à une réunion d'études qui se tiendra à Vannes, à partir de 10 heures, « A l'Image de Sainte-Anne ».

Il ne s'agit que de continuer

Le premier rassemblement de Saint-Hervé a été un vrai Pardon

Il pleuvait... Il a même plu sans arrêt depuis le matin jusqu'à l'heure de la procession. Et pourtant la chapelle de Saint-Hervé suffisait à peine à contenir les pèlerins pendant la grand'messe, où M. l'abbé Scieller, de Lanvégen, prononça un très beau sermon en breton. Foule quatre fois plus considérable au moment des vêpres, si bien que l'immense majorité des pèlerins dut se tenir stoïquement au dehors. Ceux qui purent prendre place dans le sanctuaire n'oublieront certainement pas l'allocution de très haute portée prononcée d'abord en breton, ensuite en français, par M. l'abbé Gerno, recteur de Plévin.

Qui y avait-il là ? Des curieux, sans doute, parmi lesquels beaucoup de nos sympathisants dont la présence nous a été droit au cœur. Et, bien entendu, quelques centaines de sonneurs et de nombreux éléments de Cerees Celtiques. En dehors de cela, c'est-à-dire de la B. A. S. et des Cerees fédérés, on aurait vainement cherché des représentants des autres organisations. Et pourtant, il avait été entendu, convenu, que ce pardon, dû à l'initiative du clergé de Gourin, était ouvert à tous. Là encore, nos amis se sont posés en solide avant-garde. C'est une place qu'ils entendent tenir, et un honneur dont ils ont déjà su se rendre dignes. Car, si le mauvais temps

a empêché le très grand nombre de venir à ce rassemblement, il y avait la qualité et le dynamisme. Jamais sans doute la voûte de l'antique chapelle n'a abrité de foule plus ardente, ni de chanteurs plus puissants. Ce fut très beau, très breton. La procession fut quelque chose de magnifique (il ne pleuvait plus). Il ne s'agit que de continuer. Tous ceux qui ont pris part à cette journée Saint-Hervé sont d'accord : une tradition est née. Il faut la maintenir. Il faut que le même esprit de conquête, ou plutôt de re-conquête, s'étende à tous les pardons de Bretagne. Partout où nos amis trouveront des prêtres aussi traditionnalistes que ceux de Gourin (hommage particulier à M. Poulichet), ils se devront de les aider.

Nos amis ont su transformer radicalement un grand nombre de fêtes profanes. Il leur revient, puisqu'ils en ont pris la première initiative, d'aider nos pardons à retrouver pleinement leur caractère profond. De ce point de vue, le pardon de Saint-Hervé doit être considéré comme une date...

Le Comité Directeur de la B.A.S. était largement représenté par son président Dorig Le Voyer, Jakez Ducamp, secrétaire, Loeiz Ropars, E. Caven, Job Jaffré, Yann Guernic.

(Suite page 2)



Le Cercle Celtique de Quimperlé.

Après le Concours de Brest

(Suite de la 1^{re} page)

Les résultats sont apparemment « durs » : pas de 1^{er} prix, ni de 1^{er} ruban, ni de 1^{re} mention. Cette sévérité n'est qu'apparente car elle correspond à une réalité. Le niveau du jeu en bagad n'est pas encore parfait.

A mon avis — je tiens à préciser que c'est un avis tout personnel et qui peut être erroné — il y a peu de progrès sur l'an passé. Je crois que l'année qui vient sera décisive. Si l'on ne constate pas de progrès sensible pendant la saison 1956 il faudra s'attendre à une stagnation du niveau pendant 4 ou 5 ans.

EXECUTION DE MORCEAUX D'ENSEMBLE

A ma surprise, je dois l'avouer, l'exécution par les bagadou de 1^{re} catégorie, des airs du concours a été correcte. Seul un léger « flottement » pendant le dernier air était sensible (pour quelques-uns mais sûrement pas pour l'ensemble des auditeurs-spectateurs).

Les groupes « enfants » s'en sont également tirés correctement. De ces deux présentations et du défilé final il ressort qu'un nombre important de binious et bombardes peuvent jouer ensemble mais non pas plusieurs batteries. Ceci s'explique assez aisément : les notes principales de la mélodie sont connues et jouées à peu près identiquement par tous. Pour les batteurs du fait de l'absence de partition il ne peut être question de battre, même approximativement, de la même façon.

Dans l'immédiat, il faudrait donc renoncer à faire jouer ensemble plusieurs batteries, à l'exception peut-être des grosses caisses et tambours de fonds qui peuvent ne pas trop gêner s'ils se contentent de marquer les temps forts et de faire des gestes...

Cependant c'est là un remède négatif. La vraie solution est la publication de partitions de tambours et l'étude de ces partitions par les batteurs.

...

Ces quelques notes sont trop brèves mais on m'en excusera : ayant moi-même sonné avec un « bagad » je n'ai pu à loisir suivre tout le déroulement du concours. E. ALLAIN.

Adieu à Louis Le Bourhis

Les Quimpérois ont fait à Louis Le Bourhis plus que des obsèques solennelles, de véritables funérailles, comme on les doit aux Chefs.

Il méritait cet hommage collectif.

A côté de M. François Bégot et du Comité des Fêtes de Cornouaille, nos amis s'y sont associés largement : la Kevrenn Chlazik et le Bagad du Moulin-Vert en tenue des grands jours, les *Danserien Glazik* dont les filles en capes de deuil portaient les gerbes de fleur offertes par les diverses organisations bretonnes, le Cercle d'Elhiant furent les éléments les plus représentatifs du cortège, sans oublier tous ceux des nôtres qui, parmi l'affluence extraordinaire, étaient plusieurs centaines.

Ce fut quelque chose de très grand, de poignant et d'inoubliable...

Nous ne reverrons plus cette silhouette débonnaire, ce sourire immuable qui exprimait de la bonté et de l'espoir. Car Louis Le Bourhis fut toujours foncièrement bon, sensible à toutes les détresses, et jamais il n'a cessé de cultiver chez lui, comme chez les autres, l'optimisme, même aux heures d'angoisse.

Nous sommes quelques-uns à pouvoir mesurer très exactement ce que notre mouvement lui doit. L'histoire dira un jour quel fut son rôle dans le coup de baguette magique de Quimper qui a transformé, éclairé le climat breton de l'après-guerre, et dont l'effet n'a pas fini de se prolonger.

En des circonstances délicates, il n'eut aux lèvres qu'un mot, un seul mot. *Unvaniez !*

Tel fut son programme. Telle fut sa réussite ! Telle sera sa gloire ! Il n'est pas besoin d'en dire plus...
YANN MORGAN.

Le 30 Octobre prochain se déroulera à Poullaouen :

Une journée du chant et du conte populaire Bretons

organisée par le Cercle « Mésaerien Poullaouen »

Voici le programme de cette journée :
Le matin, à partir de 10 h., Concours de Chant et de Monologue bretons, doté de 30.000 frs de prix, intéressant toute la région des Montagnes.

I) — Finale « Kan ha Diskan », chant alterné.

- 1) Rummad ar re goz (au-dessus de 50 ans)
 - 1^{er} prix : 4.000 frs (pour le couple).
 - 2^e prix : 2.500 frs.
 - 3^e prix : 1.500 frs.
 - 4^e prix : 1.000 frs.

2) Rummad ar re yaouank.

Memes tra.

II) — Kan unan hag unan (chant individuel).

1) Rummad ar re goz.

1^{er} prix : 1.000 frs ; 2^e : 500 frs.

2) Rummad ar re yaouank.

Memes tra.

III) — Kontadennoù (contes ou monologues bretons).

1) Rummad ar re goz.

1^{er} prix : 2.000 ; 2^e : 1.500 ; 3^e : 500.

2) Rummad ar re yaouank.

Memes tra.

V) — Displega (Récitation) Enfants.

1.000 lur a lreiziou.

A partir de 14 heures, Abadenn vrezonek.

« Kan ha Diskan » par les meilleurs couples de chanteur, en particulier :

Rumen-Keffelec (1^{er} prix à Spézet) ;

Cath. Guern (83 ans) et Mme Boudehen

(1^{er} prix à Poullaouen).

Monologues bretons par les lauréats du Concours, ainsi que par : Lanig Kergourlay (C. de Quimper), Ch. Ar Gall et P. Hélias.

Théâtre breton par une troupe d'Enseignement
Danse par les Cercles de Quimper, Elliant
Spézet, Poullaouen.

Airs de binioù par une sélection de sonneurs bretonnais de la Flamme et de Koad-berc'h.

...

A propos de vieux chanteurs et de vieux danseurs, les Vannelais ont proclamé bien haut leur triomphe sur les Montagnards de Cornouaille en échant leur doyenne des « *Danserien zed a vro Guened* » de Camors, âgée de 88 ans. En effet, la grand-mère de notre ami M. Guennec, de Collorec, danse encore la gavotte à l'âge de 92 ans !

Plou a lavaro gwelloc'h ?

N.D.L.R. — Gwellet a vo, Loëz L...

Dictons du « Bro-Guénez »

*Er memes sah ne antreas
Biskoah inour ha profit bras.*

Un même sac jamais n'assemble
Honneur et profit tout ensemble.

*Ma ne gavez ket a gabon
Bevet get bara hag ognon.*

Si tu n'as pas de chapon
Vis de pain et de foignon.

*Prenet er foer, guerhet en ho li
Ha mader buan e zastumi*

Achète en foire et vends chez toi
Et dans peu tu auras de quoi.

*Matéh erbet ne zalh en ti
Mar hi des ur mignon get.*

En ta maison ne retiens
Servante qui a un ami.

*Goude tri dé e skuñh peb dén
Get glaü, get mouez, ha get estren.*

Passé trois jours, on s'embule
D'hôte, de femme et de pluie.

Revues et Lectures

LA BRETAGNE, vue de Nouméa.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos camarades de « la Dispersion » d'avoir fait la connaissance de « La France Australe » qui s'intitule « le seul quotidien français du Pacifique ».

Grand format, beau papier, textes clairs, avec des titres bien en place et des articles ordonnés suivant le bon sens, contrairement à l'habitude prise par ici de titres qui cascadenent en échelles à saumon et multiplient les renvois. Donc, une formule de journalisme net qui permet au lecteur moyen de suivre de bout en bout et d'une seule traite un exposé bien fait, au lieu de le contraindre à reconstituer des puzzles agaçants.

Sur quatre colonnes de première page du numéro du 14 Avril et deux colonnes aussi bien placées du samedi 16, puis du mardi 19, nous avons trouvé une excellente étude sur la Bretagne, sous un titre lui-même éloquent : « Une âme qui ne veut pas mourir ».

C'est signé « Yann Per » qui doit fort bien nous connaître et nous suivre, car il fait à notre modeste bulletin une réclame dont nous le remercions.

Il ne saurait être question pour nous de reproduire cette étude. Disons qu'elle traite largement de la matière de Bretagne : largement et aussi fort intelligemment, ce qui n'est pas donné à tout le monde. L'essentiel y est concernant l'histoire, la langue, la littérature, les références celtiques et jusqu'aux préoccupations actuelles de notre jeunesse, ainsi que son ardeur sur le plan culturel.

Nous avons discerné dans la conclusion un autre souci : celui d'établir une liaison entre les Bretons de la Nouvelle-Calédonie d'une part et tous ceux du Pacifique d'autre part, dans la mesure du possible. Notez bien qu'il n'est pas seulement question de constituer une de ces vagues « amicales » où l'on se retrouve, avec plaisir certes, autour d'un apéritif périodique, mais de former un nouveau foyer de rééducation bretonne.

Merci à « Yann-Per » et félicitations.

Le rassemblement de St-Hervé

(Suite de la page 1)

Nous avons noté, au grand complet, *Keoren Menez Du*, que nous félicitons pour tout le bien qu'elle s'est donnée afin d'assurer le succès de cette journée ; puis la *Keoren Raoul II*, de Fougeres, dont il faut souligner le très grand mérite ainsi que l'allure impeccable. Toutes deux étaient là dès la première heure ainsi que les éléments quimpérois en tenue glazik (Cercle et Kevrenn).

Félicitations particulières aux jeunes quimpérois qui, au premier rang dans la chapelle, aèrent chanter les chants.

Peu à peu arrivèrent également, en costume traditionnel, ou en kabig, les Cercles de Spézet, Poullaouen, Rostrenen, Langoumet, Riec-sur-Bellefleur, Briac, Carbaix. Puis, mêlés à la foule des « priés » des éléments connus de Concarneau, Senez, Ploerdreuzik, Quimperlé, Lorient, Hennebont, Guingamp, et nous avons bien peur d'en oublier.

Après vèpres, il y eut des danses, aussi nombreuses que possible, car le bon peuple des montagnes Noires s'y mêla avec une joie qui nous fit plaisir à voir.

Ensuite, sur la demande instante du Comité des Fêtes de Gourin, un retour en ville fut organisé. Y prirent part, suivant la formule habituelle des « Triomphes », tous ceux qui se trouvaient en tenue bretonne ou en uniforme B.A.S., soit environ 1.500 personnes. Les autres leur firent, parmi la foule des danseurs, un cortège enthousiaste. Ce défilé fut suivi de danses dans les divers quartiers de la ville. Le cortège de Gourinois a été chaleureux. Nous en sommes très fiers.

Et si un jour, par malheur, il ne devait plus y avoir qu'un vrai pardon de Bretagne, ce sera au moins celui-là !

WAR WELLAAT ATAO, GWINERIEH.

La Méthode Emile Allain est sortie

Bonne nouvelle pour tous nos amis de la B.A.S. !

La Méthode Emile Allain est sortie. On sait qu'elle était attendue. Tous ceux qui l'ont eue en mains s'accordent à la considérer comme très pratique, et en font aussi le plus grand éloge en raison de la clarté de l'exposé. Qui-conque veut faire sérieusement du breton ne saurait s'en passer, et cette Méthode vient à point au seuil d'un hiver qui sera studieux.

Passer dès maintenant vos commandes à Robert Marie, trésorier de la B.A.S., rue Mauportule, à Rennes. — L'exemplaire : 250 francs.

Il était trois petits enfants...

Une ancienne version bretonne
de la chanson de Saint Nicolas

Sant Nikolaz a lavare
D'e gloaredigou, ur heure
— « Me n' am eus nemet tri dener
Da vont da bardon Sant-Zalver... »

An tri c'hloareg lavarjont
En ostaleri p' arrujont :
— Na ostizez, d'omp-ni lâret
Ha c'hwil pe lojet tri c'hloareg ? »
— Kemeret skabell, d'azea
Brema - sonn, p'ho da goania. »

An ostizez a lavare
Na d'he fried hag an noz-se :
— « Aman ' zo lojet tri c'hloareg
Braoa tri c'hloareg a gavfec'h,
Peb habit ruz skarlat gante
A vefe brao d'hon bugale... »

Sant Nikolaz, ar mestr bihan
Ech ee dre an hent e-unan
Na da c'hoùd hag hen a gavje
E gloerigou war ar bale.

Sant Nikolaz a lavare
En ostaleri p' arrue :
— « Na ostizez d'in me lâret
Ha c'hwil ' pe lojet tri c'hloareg,
En ho ti, an noz tremenet ? »

An ostizez a respontas
Da zant Nikolaz, p' hen klevas :
— « Me n' am eus lojet kloareg ebet
' Barz ma zi, an noz tremenet... »

Sant Nikolaz neuze da ganan,
E gloerigou d' respont dezant :
— « Ma mestrig paour, ni zo lac'het,
En ur penton ez omp sallet !... »

An ostizez pa ' deus gwellet
Warlerc'h sant Nikolaz ' eo aet :
— « Sant Nikolaz, ma fardonet,
Me ' well breman ' oun fariet ! »

— « Mar bec'h pardonet gant Doue
Ostizez, m'ho pardon ive. »

D'après F. LUZEL.

BERR HA BERR...

Le record de Poullaouën va-t-il trembler ?

On nous communique des renseignements fort intéressants concernant l'ambiance des Comices agricoles dans le Morbihan, en particulier dans la région d'Auray. A Mendon, la journée fut animée par la « Kevrenn Alré » qui fit danser la population jusqu'à minuit. A Plougoumelen, deux jeunes sonneurs du Bagad de Crach jouèrent un bon nombre de « Laridé » à la grande joie du public. A Camors, un concours de danses bretonnes a eu le plus grand succès populaire, de même que le concours de chants. Au nombre des douze lauréats, on compte Françoise Morvan, veuve Le Moing, 88 ans, Françoise Carrer, 85 ans, et un bon vieux de 82 ans. En somme, c'est mieux qu'à Poullaouën.

L'inconnu de la photo.

Le 13 Septembre dernier, le *Télégramme de Brest* publiait la photo d'une sortie de baptême à Abidjan. Tous les personnages étaient mentionnés dans la légende... sauf un, lequel semblait dominer le débat de sa haute taille et de son sourire. Si pour l'auteur de la légende cet homme était un inconnu, nous n'avons eu pour notre part aucune peine à reconnaître Polig Monjarret. Est-ce une impression ? Le visage (très souriant, comme nous l'avons dit), nous a paru cependant un peu « fondu ».

Un accordéoniste International qui connaît bien la gavotte.

Le guéménéis Eugène Hervé, accordéoniste aveugle, a obtenu, en fin Août, deux prix internationaux d'accordéon, dont un premier prix dans un concours organisé à Hénin-Liétard par l'Amitié Franco-Belge qui réunissait 300 concurrents.

Ce jeune virtuose est également connu pour être un grand animateur de noces et de gavottes au pays pourlette. Polig Monjarret a eu d'ailleurs l'occasion de le féliciter, l'an dernier, en enregistrant plusieurs de ses gavottes endiablées au magnétophone.

Bréhec.

Le stage de Bréhec, organisé par « Ar Falz », a marqué une nette progression sur les stages précédents. On sent venir le temps où ce qui est déjà très important deviendra sensationnel. La preuve : c'est que les journaux n'ont pu le passer sous silence. Ils ont même, pour une fois, multiplié les amabilités et les photos. Le stage a touché un grand nombre de « permanents » et de « passagers », à l'intention desquels des instructeurs parfaitement qualifiés ont « produit » (jamais le mot ne fut plus exact) 200 heures de cours, conférences et veillées en 19 jours. Cette statistique-là n'est pas une forme de mensonge, mais exprime une intéressante vérité.

Bleun-Brug.

Il nous revient que les récents « Propos d'Yann Morgan » concernant le Cinquantenaire du Bleun-Brug à Landivisiau ont pu recevoir des interprétations variées... « Pour un peu, y disait-on, nous avions un Bleun-Brug né de père inconnu ». L'allu-

Une école pilote tri-lingue (breton-français-anglais), à Plouézec

Sous la direction de M. l'abbé A. Le Galvez, une école-pilote trilingue va fonctionner à St-Yves de Plouézec, Côtes-du-Nord, suivant une méthode dont on prévoit qu'elle aura des effets heureux.

M. Le Galvez préconise d'étendre sa méthode par le truchement d'une association dont le fonctionnement a donné lieu à une réunion d'étude le 12 Juin.

On sait que nous lui devons un remarquable bulletin de caractère pédagogique intitulé *Skol* et dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui se préoccupent des questions pratiques touchant l'enseignement du breton.

tion ne visait pas, ne pouvait pas viser, le Comité de cette organisation, dont la fidélité au souvenir de son fondateur ne saurait être mise en cause. Pour ceux qui n'auraient pas compris, ou qui ont pu redouter une interprétation fâcheuse, précisons que cet écho concernait des manœuvres de coulis. Ils firent tant que l'on a pu craindre un moment que « la route » de l'information et de la publicité du Cinquantenaire ne fût coupée.

Une note juste, enfin !..

L'hebdomadaire parisien « La Presse », dans son tour de plages saisonnier, écrit à propos de la Bretagne :

« La Bretagne, pour être plus éloignée, n'en est pas moins attirante et la nature y est plus sauvage, plus reposante pour les yeux fatigués du citadin. Contrairement à une légende stupide, il y fait le plus souvent un très beau temps et le climat y est particulièrement doux. C'est pour la plupart des enfants le gage d'une bonne santé... »
Un bon point à « La Presse » !

Lu dans un rapport : « Ils causent le breton à leurs enfants, et même leur chien ne parle pas français. »

Le tout petit Gildas L. F. voit passer un Bagad dont les batteurs ne ménagent pas leurs forces : « Papa ! Ils vont dégonfler la batterie ! ».

Deux histoires absurdes

On nous a communiqué la coupure suivante extraite d'un grand hebdomadaire parisien : « Inaugurant un grand cinéma à Quimper, Anny Gould a introduit dans une de ses chansons un refrain en anglais. A la sortie, un haut fonctionnaire lui a dit : « C'est gentil d'avoir chanté un peu en breton ! »

Cette histoire est à rapprocher d'une autre encore plus délicieusement absurde dont on nous a certifié qu'elle était authentique.

Deux messieurs fort bien mis s'entretenaient en breton, dans le Métro. Près d'eux, se trouvait une dame et sa jeune fille.

La dame. — C'est en allemand qu'ils parlent, n'est-ce pas ma fille ?

La fille. — Oui, maman !

La dame. — Tu comprends ?

La fille. — Oui, maman !

HOR FAMILH VRAS

(Notre grande Famille)

Ganedigez (Naissances).

Armel et Gaël Branchu nous font part de la naissance de leur petit frère *Tugdual*. — Nantes, avenue des Sports, Le Petit Chantilly. Gourethemennou.

Kanv (Nécrologie).

Nous apprenons avec peine la mort survenue à Plougoumelen de la mère de notre ami Micheau-Vernez, artiste-peintre « Selz Breur », résidant aux Quatre-Chemins à Grasse (Alpes-Maritimes). Micheau Vernez et ses trois enfants sont des adhérents de la B.A.S.

Nos sincères condoléances.

A travers le Monde Celta

L'évacuation des Iles Blaskets

marque la disparition d'un sanctuaire des traditions gaéliques

DUBLIN (de notre correspondant particulier).

Les innombrables îles qui prolongent le littoral occidental de l'Irlande, et qui, presque toutes, ont été habitées à différentes époques de l'histoire, ont vu au cours des siècles leurs habitants fuir peu à peu leur territoire nu et désolé. Il s'en faut cependant que l'exode soit encore terminé et les plus grandes de ces îles contiennent encore une population, variable selon leur importance. Non seulement les îles d'Aran, qui forment un petit monde gaélique bien à part, sont encore peuplées, mais habitées aussi sont Shark, Boinn, Turk et Clare au large de la côte du Connemara. Au large de la côte du Kerry, la « grande île » Blasket qui avait concentré au cours du dernier demi-siècle ce qui restait d'habitants dans l'archipel de ce nom, contenait encore jusqu'à ces temps derniers, quelques familles accrochées à une terre où, dit-on, leurs ancêtres avaient été contraints de se réfugier à la suite de la déportation vers l'Ouest, effectuée par Cromwell, de la population catholique irlandaise, il y a trois cents ans.

La vie humaine vient de se retirer des Blaskets, à la suite d'une évacuation effectuée par le gouvernement irlandais : la « grande » Blasket ne sera plus, comme beaucoup d'autres îles, qu'une terre à moutons et à oiseaux sauvages...

Des mois entiers sans communications.

Il est incontestable que la vie est extrêmement dure dans ces îles de l'Ouest irlandais, presque toujours balayées de vents violents, où les arbres sont inconnus et toute culture presque impossible. Sauf à Boinn et dans la plus grande des îles d'Aran, il n'existe pas de ports, voire même de simples havres, où les frères bateaux des insulaires puissent trouver refuge. Aussi les moyens d'existence sont-ils des plus limités, et la majorité des îliens en sont-ils réduits à vivre surtout de l'assistance gouvernementale, des maigres indemnités de chômage et allocations familiales. Chaque fois que le chiffre de la population peut raisonnablement permettre de le justifier, le gouvernement assure le fonctionnement sur place de la poste, de l'école et du service médical. Il y avait longtemps que ce n'était plus possible pour les îles Blasket.

Parmi les îles qui conservent des habitants, les Blasket étaient sans conteste les plus isolées, non par la distance qui les séparait de la terre, mais par le fait que les trois milles de mer que les îliens avaient à traverser pour se rendre à Dunquin, le point le plus proche, étaient le plus souvent impassables en raison du gros temps. Des mois entiers

se sont parfois écoulés sans communication possible, tant est grande la violence des tempêtes qui sévissent à cette extrême pointe du continent européen, au large du Cap Dunmore, le point le plus occidental d'Europe. C'est sans doute cet isolement qui avait contribué à faire des Blaskets un centre où s'étaient conservés, particulièrement purs, la langue et les traditions gaéliques. Des écrivains gaéliques comme Thomas Crohan et Maurice O'Sullivan y sont nés. De nos jours, Peig Sayers continue la tradition des « diseurs », dont les récits sont recueillis précieusement par les folkloristes. C'est aux Blaskets que se rendaient de préférence les écrivains et savants étrangers désireux de faire des recherches linguistiques et de se perfectionner dans l'étude de l'irlandais parlé.

Un capitaine paimpolais apprend aux îliens la valeur de la langouste.

Cependant la vie se retirait peu à peu des Blaskets. Il y a déjà quarante ans que les plus petites des îles ont été abandonnées et que la vie s'était concentrée sur la « grande île ». Entre les deux guerres, le mouvement d'émigration vers le continent s'accroît : il est intéressant de noter que sa cadence aurait été encore plus rapide, si un maire breton, le capitaine Trehiou, de Paimpol, n'avait acclimaté aux Blaskets la pêche jusqu'alors inconnue, de la langouste. Grâce à lui de nombreuses familles de l'île trouveront un nouveau moyen d'existence ; Trehiou achetait leur pêche, qui ne trouvait aucun preneur irlandais, et la revendait en France.

Les jeunes cependant continuaient d'émigrer : les hommes des Blaskets ne pouvaient plus trouver de femmes sur la grande terre qui fussent préparées à vivre de la vie rude de l'île, en lutte constante contre les éléments. En 1939, la petite école dut fermer ses portes faute d'élèves. Les événements de 1940, en mettant fin au commerce du capitaine Trehiou, portèrent le coup de grâce à la vie économique des îliens et rendirent leur existence matérielle de plus en plus difficile. L'énoxe appel de main-d'œuvre de l'Angleterre en guerre qui draina une si nombreuse émigration irlandaise, fit encore sentir plus profondément ses conséquences aux Blaskets que dans le reste du pays. La fin de la guerre ne renversa pas ce courant : en 1933 il ne restait plus dans l'île, en dehors de l'opérateur du radio-téléphone installé en 1942, que quatre familles comprenant une douzaine de personnes, dont seulement trois femmes et un enfant de six ans...

Reclassement difficile.

Depuis longtemps le Ministère de l'Agriculture, qui a dans ses attributions le reclassement des terres, désirait mettre fin à cet isolement. Il ne parvint à obtenir l'assentiment des îliens et se précipita de leur faciliter l'établissement sur la terre ferme, juste en face de leur île. Quatre maisons furent bâties par ses soins pour les quatre familles et douze acres de terre réparties entre les quatre maisons. L'autre jour les derniers habitants des Blaskets prirent possession de leurs nouvelles demeures, non sans que la mer ait failli rendre possible l'évacuation au jour dit. Le bateau, être détourné vers les eaux plus calmes de la baie de Dingle, d'où les îliens gagnèrent leur nouvelle habitation par voie de terre. En abandonnant l'île, les quatre familles ont spécifié qu'elles restent propriétaires des 1300 acres qu'elle contient et conservé le droit d'y faire paître leurs moutons.

Il est probable que les Blaskets ne seront pas dernières des îles de l'Ouest irlandais à être abandonnées : mais le problème semble être de trouver des terres vacantes pour faciliter le reclassement des habitants évacués.

Jean Bouquet



4^e Journée de la Langue Bretonne et souscription permanente en faveur de l'Enseignement du Breton

Cinquième liste de résultats.
Sommes reçues par le Trésorier depuis le 25 Juillet.

Fête Bretonne de Vannes (quête).....	10
Bleun-Brug de Landvisiau.....	50
Pardon de Toul-Foënn (quête, 2 ^e v.).....	100
Cercle Celtique Nevezadur, Paris.....	10
C. C. Pluherlin.....	10
C. C. Hennebont.....	10
J. Cozien, Koat-Meg, Guilers.....	10
Festival des Cornemuses, Brest.....	50
Tréteau et Terroir, Nantes.....	10
Fête Trégor et Léon (Moriaix).....	30
Gaston Cormier, Coutances.....	10
Port-Manec'h.....	10
C. C. de Moëlan-sur-Mer.....	10
C. C. Jabadao, Paris.....	10
Dizano, Bro Rhuys.....	10
C. C. Cléder.....	10
Filets Bleus, Concarneau.....	40

Total de la 5^e liste..... 250
Total précédent..... 2.000
Total général actuel comptant pour l'exercice 1955..... 3.250

Adresser les versements à :
FONDATION CULTURELLE BRETONNE
chez L. ROPARS,
Gréac'h-Alan, Kerfeunteun.
C.C.P. Rennes 164.907.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRIE
C.P.P.P. N° 26662
QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAIN

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL

SEL FIN
En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS
En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

Le Sel Marin Breton
Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H
EGET AN HOLEN-MAEN
HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LOIRE-INF^{de}) - TEL. : 57 BATZ

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur : Dorig LE VOYER.

REDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

ADMINISTRATION :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER : B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
"AR SONER" - Quimperlé

ABONNEMENTS :

6 mois, Frs.....	280 »
1 an, Frs.....	500 »
Colonies et étranger, Frs.....	680 »

Nouvelle Série N° 79 - Le N° : 40 Fr.

Critique constructive et commérages...

L'essor prodigieux qu'a connu B.A.S. depuis dix ans, a posé à ses dirigeants bien des problèmes, parfois, difficiles à résoudre : problèmes techniques, problèmes des cadres, des instruments, des concours... Tout cela ne s'est pas fait sans hésitations ni sans heurts. Il a fallu aux responsables, plus de patience, plus de ténacité, plus de diplomatie qu'on ne l'imagine trop souvent. Et si l'on a dû parfois user d'autorité pour imposer tel ou tel point de vue, telle ou telle décision, c'est que cela s'avérait nécessaire pour le bien commun. La plupart de nos amis l'ont compris ou le comprennent avec un peu de recul. C'est grâce à leur bonne volonté et à leur esprit de discipline, que notre Mouvement qui s'étend à des régions si variées, qui rassemble des hommes venus des milieux les plus divers, a gardé une cohésion et une vigueur qui garantissent son avenir.

Mais il y a le revers de la médaille. Dans le nombreux courrier qui arrive au Secrétariat de B.A.S., dans les conversations qui s'engagent lors des rencontres dominicales de Pété et dans de multiples occasions qui se présentent journellement, un esprit critique regrettable s'étale complaisamment. Je ne veux point blâmer ici l'esprit critique de nos amis qui nous envoient leurs suggestions et nous proposent le fruit de leur expérience. Ceux-ci sont les précieux auxiliaires des responsables de B.A.S. Leur critique est constructive. Ce que je dénonce — et sans ménagement — c'est la critique acerbe, méprisante, voire calomnieuse, dont certains, rares il est vrai, se font les champions...

Il y a les commères de profession qui font du porte à porte, pour colporter les nouvelles les plus invraisemblables, les renseignements les plus saugrenus — tout cela sous le couvert du secret bien entendu. Et au profit de qui ?... Il y a les jeunes messieurs, imbus d'une complaisance encore fraîche, qui vous regardent de haut et vous impressionneraient s'ils ne donnaient plutôt envie de rire ! Il y a les éternels mécontents qui se croient toujours victimes d'une injustice, parce qu'ils n'ont pas compris qu'on vient chez nous pour servir la Bretagne et non pour s'en servir. Il y a les « poids morts » qui alourdissent notre marche, parce qu'ils cherchent toujours un moyen de se soustraire au règlement.

Bien sûr, ce chœur de voix discordantes est nombreux. Mais c'est autant de graviers dans les rouages de la machine. Que tout soit parfait, nul n'oserait le prétendre et nous le déplorons plus que personne.

(Suite page 2)

L'opinion de Pol MONJARRET sur la brochure d'Emile Allain

"Ce traité élémentaire est parfait"

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que la « Méthode » d'Emile Allain est à la disposition de nos amis. Il nous a paru bon de faire connaître l'opinion de Pol Monjarret à son sujet. Nous ne saurions mieux faire qu'en reproduisant la préface qu'il a écrite pour une « Méthode » que l'on s'arrache déjà dans nos « Bagadou ».

Trois dates resteront marquées d'un caillou blanc dans les annales de la musique populaire bretonne : 1943, 1948, 1955.

C'est en 1943 que B.A.S. voit le jour, après plusieurs années d'infructueux essais.

En 1948, B.A.S. lance son premier bagad (S.N.C.F. de Carhaix).

En 1955, enfin, B.A.S. édite ce Traité élémentaire destiné aux sonneurs de binioù, de notre ami Emile Allain.

Trois faits importants dont chacun est lié étroitement au précédent et en est conséquence logique.

Au cours de ces sept dernières années nous avons assisté à un développement autant inespéré qu'inattendu des bagadou et kevrennoù.

Un seul en 1948 et un second en formation (Rostrenen). Trois en 1949, six en 1950, huit en 1951, quatorze en 1952, vingt-neuf en 1953, trente-trois en 1954 et quarante-sept en 1955. Et les nouvelles qui nous parviennent chaque jour nous laissent espérer le dépassement de la centaine avant la fin de cette décennie...

Près de mille sonneurs font actuellement partie d'un bagad ! dont environ quatre cents sont sonneurs de binioù.

Et quelques centaines d'autres sonnent en couples ou vivent isolés.

Sur cette cinquantaine de bagadou quelques-uns seulement s'astreignent à un effort continu et progressif, à un travail méthodique et sérieux ; les autres, et ils sont hélas la grande majorité, semblent se contenter de peu ; et ils ne sont cependant pas toujours les moins ambitieux.

Il en est qui estiment que trois conditions essentielles sont à remplir pour être consacré sonneur : payer une cotisation, acheter un instrument, endosser le costume du grand-père !!! Et les voilà déjà sur les chemins de la renommée...

D'autres, qui sont sincères, je ne veux pas en douter, et qui ont bien en main un groupe homogène et docile, travaillent d'arrache-pied, mais sans élément précis, sans base sérieuse.

El c'est ici qu'il me faut citer cette divergence de points de vue qui créa un malaise de deux années au sein du Comité Directeur de la B.A.S.

Trois tendances s'affrontaient :

— Les partisans de l'adaptation du jeu tradi-

tionnel des sonneurs en couple au jeu du bagad ;
— Les partisans d'un choix judicieux d'ornements écossais adaptables à notre musique ;
— Et enfin les partisans de la méthode écossaise pure et simple, dont le principe est : apprendre toutes les possibilités d'un instrument afin de mieux l'utiliser.

Car les Ecossais sont en effet pratiquement les seuls à posséder une méthode complète de cornemuse. Tout ce qu'il est possible de faire sur leur instrument, ils apprennent à le faire et savent le faire ; ce qui ne veut pas dire que dans chacun des airs de leur répertoire se retrouvent réunies les multiples possibilités découlant par la méthode.

Et c'est sur ce point que les partisans de la méthode écossaise dans les bagadou bretons ont gagné la partie.

Les possibilités du binioù bras sont exactement les mêmes que celles du bag-pipe. Il est donc normal que ces possibilités soient connues de tous les biniauwieriens. Ce qui ne veut nullement laisser entendre que les airs bretons seront truffés d'ornements, au mépris du jeu traditionnel de la bombarde qui est et restera notre

(Suite page 2)



Sonneurs bretons au front... pendant la guerre de 14/18

instrument premier ; au mépris même de notre musique, mélodique essentiellement, même dans les airs de danses.

Emile Allain n'avait d'autre idée en écrivant cet ouvrage que d'offrir à tous ses amis sonneurs le moyen d'apprendre à mieux se servir d'un biniou.

A mieux se servir d'un biniou, oui, certes, mais aussi et surtout à devenir capable d'interpréter la phrase musicale la plus simple, la mélodie la plus nue, enjolivée, ornée, selon les circonstances ou l'état d'âme du moment. Car ces ornements multiples offrent également de multiples possibilités, et il me souvient d'avoir écouté avec ravissement une mélodie des Highlands interprétée gaiement et tristement tour à tour, par le même sonneur, sur le même instrument ; cette gaieté et cette tristesse, il l'obtenait uniquement par les ornements.

1955 restera donc une date importante dans l'histoire de la musique bretonne et de la B.A.S.

Ce traité élémentaire permet à chaque sonneur de biniou d'acquiescer le strict minimum de cette méthode de cornemuse. Car ce n'est en effet qu'un « Traité élémentaire ». Ainsi l'a voulu Emile Allain.

Cet ouvrage représente plus d'une longue année de travail. Emile Allain l'a voulu mettre à la portée des plus jeunes sonneurs et il y est parvenu.

Sa méthode est claire, facile à suivre, d'une progression savamment dosée et illustrée d'exemples judicieux. Elle complète heureusement le *Skol ar Biniou* de Dorj plutôt destiné aux sonneurs en couplet.

Il n'est pas un sonneur de bagad, aussi jeune ou aussi ancien dans le métier soit-il, qui doive négliger cette possibilité qui lui est offerte de se perfectionner.

Il n'en est pas un non plus qui oserait invoquer l'absence de documents précis pour justifier son ignorance.

CE « TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BINIOU » EST PARFAIT.

Que mon ami Emile Allain veuille bien trouver ici l'expression de ma profonde gratitude pour avoir mis entre les mains de ce millier de sonneurs cet outil indispensable.

Emile Allain a droit à leur reconnaissance comme à celle de tous les sonneurs de biniou-bras des générations à venir.

Polig MONJARRET.

N.D.L.R. — Les commandes doivent être adressées à Robert MARIE, Trésorier de la B.A.S., rue Maupertuis, à Rennes. Prix de la brochure : 250 francs.

Critique constructive

(Suite de la page 1)

Mais au lieu de ces critiques stériles qui dénotent de l'ignorance ou de l'ambition, des vues terre à terre et une incapacité de voir grand, apportez votre contribution à l'œuvre entreprise. Tout le monde a le droit d'émettre une opinion ; personne n'a le droit de porter préjudice au Mouvement dans lequel il est entré librement, sous prétexte que « quelque chose ne lui plaît pas ».

Que votre critique soit constructive et elle ne peut l'être que si elle se fait dans l'ordre et la discipline.

J. DUCAMP.

Une nouvelle revue.

L'Association François Duine annonce qu'elle va publier une revue trimestrielle de culture et d'étude qui aura pour titre : *Les Cahiers d'Histoire et de Folklore*. La nouvelle publication se propose de prendre la place laissée vacante par la disparition de « La Nouvelle Revue de Bretagne », en élargissant sa formule.

Le Courrier de nos Lecteurs et le Jeu des Petits Pas

Les lettres de nos lecteurs sont toujours accueillies avec plaisir. Il en est de toutes sortes. Les unes traitent de questions techniques : suivant les cas, il en est fait mention dans nos rubriques spécialisées, ou bien elles sont transmises aux responsables de ces questions. Ces lecteurs-là voudront bien excuser le Secrétariat d'Ar Soner dont la compétence n'est pas universelle, hélas ! Il les prie de ne pas trop lui en vouloir, s'il les déçoit parfois.

Il nous arrive, assez souvent, de recevoir des poèmes plus ou moins exaltés et touchants que l'on n'insère guère, car ils sont généralement un peu longs et, il faut bien le dire, pas toujours conformes aux règles de la prosodie. Et puis, Ar Soner ne peut, dans ses dimensions actuelles, se permettre le luxe d'une rubrique consacrée à la poésie. Il y a des revues littéraires pour cela.

...

Nous recevons également de véritables romans-fleuves qui débordent d'idées générales. Ce sont, disait plaisamment l'une des nôtres, de vraies lettres de généraux en chef, avec des directives de salut, des recommandations parfois impératives sur ce qu'il « faut faire », ce que « nous oublions de faire » ou de ne pas faire ». Tout cela part d'excellentes intentions. Comme on oublie généralement de joindre un timbre, cela nous dispense de répondre. Il faut tout de même que nous fassions un aveu : c'est que certains de nos correspondants enfoncez plus d'une porte ouverte. Mains sujets évoqués par eux ont déjà été traités dans ce journal, lequel, depuis sa parution, a tout de même publié un bon nombre d'études et répondu à passablement de préoccupations. A d'autres, nous dirons que leurs « conseils » sont précieux, certes, mais qu'il y a toujours loin de la théorie à la pratique, et qu'ils ne sont pas, comme nos dirigeants fédéraux, aux prises avec de sordides réalités.

...

A nous aussi, il est arrivé et il arrive encore de rêver. On se plaint à espérer un Ar Soner (du tonnerre) chargé de feuilles et de fleurs comme un marronnier au printemps. Nos dirigeants se plaisent, de leur côté, à envisager cet âge d'or où tous nos jeunes gens pourront s'exprimer dans nos divers dialectes avec l'autorité de M. Falc'hun, apprécier un air de musique comme Jeff Le Penven, chanter comme Zaig Monjarret, danser comme Loeiz Roparz, sonner du biniou comme Mac Lean, de la bombarde comme Matelin an Dail, battre du tambour comme Bobby Mac Gregor, jouer du Tanguy Malmanche comme Laurence Olivier interprète Hamlet ! Eh ! oui, bien sûr...

D'aucuns sont tentés de conclure, parce que notre mouvement de jeunesse n'a pas atteint cette perfection que l'on ne fait rien, « mais rien de rien ».

Il faut bien répondre, suivant le mot d'un vieux militant, lequel n'épargna ni sa peine, ni son argent, ni un talent considérable et qui est mort à la tâche : « La nature ne fait pas de miracle. Pas plus en Bretagne qu'ailleurs ».

Alors, quand on ne peut voler en avion, on se contente d'aller à pied. Et à force de faire de petits pas, l'on avance tout de même un peu. Il est même permis de temps à temps de se retourner et de regarder derrière soi, comme le fait Pol Monjarret dans les colonnes voisines. C'est alors qu'on rend compte du chemin parcouru...

...

A propos de pas en avant, on devra nous accorder qu'on en doit un fameux à Emile Allain, dont la claire Méthode vient à point, et dont on est déjà certain qu'elle aura des effets heureux. Ne nous est-il pas arrivé de

surprendre l'autre soir des sonneurs (dont quelques jeunes filles) qui s'appliquaient à reviser des habitudes. Ah ! ce nouveau du « Ré » !

On sait, hélas ! que tous nos jeunes ne sont pas des anges, et qu'il leur arrive de chanceler parfois n'importe quoi. Mais, il existe une Commission de discipline. On a plus loin prouve qu'elle fonctionne.

Quant aux initiatives, il en est que l'un connaît pas. Si elles n'ont pas le retentissement des journées de Poullaouen ou de Spézet, elles n'en sont pas moins efficaces. Il ne faut pas confondre quelques brailleurs ou quelques luronnes, plus ou moins abrutis par des journées trop sonnantes ou trop dansantes en plein soleil, avec les patients prospecteurs de campagnes, les animateurs souvent discrets de fêtes et veillées populaires, avec nos sonneurs de vraie joie, avec les fervents pèlerins de Saint-Hervé.

Tous ceux-là seront d'ailleurs heureux de la bonne nouvelle qui sera rendue officielle dans quelques jours : le « Manuel Kendalc'h », le fameux « catéchisme » tant prôné, tant réclamé, est sous presse ! Cet indispensable « vade-mecum » de tout jeune Breton apportera des notions d'histoire, de géographie, d'économie, de folklore, de langue bretonne, de littérature, d'ethnographie. On peut s'attendre à des critiques : on pouvait faire mieux ou moins bien ! Mais il y a là tout de même une centaine de pages de bonne substance.

Ce n'est pas un traité à l'usage des erudits c'est un modeste ouvrage de vulgarisation qui aussi vient à point. Lui aussi constitue un nouveau sur la voie que nos organisations déçues se sont tracées. En attendant mieux. Car, on a ici le ferme espoir de voir se constituer une véritable bibliothèque de ces livres de poche, grâce auxquels toute la riche matière de Bretagne ne sera plus l'apanage d'un demi-douzaine de littérateurs distingués.

MIR



4^e Journée de la Langue Bretonne

et souscription permanente en faveur de l'Enseignement du Breton

RECTIFICATIF

Par suite d'une erreur de frappe le total de la 5^e liste est à rectifier comme suit :

Au lieu de la somme de : 3.355.484 il faut lire : 2.355.484. D'autres résultats seront publiés dans le prochain numéro.

Adresser les versements à :
FONDATION CULTURELLE BRETONNE
chez L. ROPARS,
Créac'h-Alan, Kerfeunteun,
C.C.P. Rennes 164.907.

La Vie des Groupes

Fédération Bretonne de Touraine.

Le président de cette organisation nous prie d'apporter à l'Annuaire des Groupes publié dernièrement par *Ar Soner* la précision suivante :

Tours, Fédération Bretonne de Touraine. Président : M. Samouel. Siège social, 156, rue Origet, à Tours.

Groupe Folklorique de la Fédération de Touraine (Bagad et groupe de danse) : directeur, M. Le Guen, 116, boulevard Hearteloup, à Tours.

La J.E.B. en Allemagne.

Le vendredi 5 Août, 30 étudiants et étudiantes de la J.E.B. quittèrent Morlaix en car. Arrêt à Paris le 7 où Michel Péron, président de la J.E.B. donne pour consigne : « Il faut bien représenter la Bretagne ». La délégation comprend des éléments estudiantins de Rennes, Angers et Paris.

Au soir du 7 Août, arrivée à Sarrebruck. Réception par les représentants de la Jeunesse Européenne. L'hébergement se fait dans une auberge de jeunesse. Le lendemain, c'est Karlruhe, où a lieu une séance publique devant 1.500 spectateurs. Parmi les autres faits notables, citons l'interprétation de « Ni bo salud tud a galon » par une chorale allemande de 60 exécutants en la vieille cité de Bünde. A Kassel, capitale de la Hesse, la Bretagne obtient un succès considérable au cours d'un festival auquel participaient un groupe britannique et des groupes allemands. Le voyage devait se terminer à Marienberg dans le Westerwald par une réception à la Maison de l'Europe.

Nos amis signalent qu'ils ont entendu beaucoup de discours européens et qu'il fallut y répondre le plus diplomatiquement possible. Beaucoup d'Allemands se sont montrés curieux des choses de Bretagne et ont posé maintes questions sur la langue, les coutumes, la littérature. L'accueil dans l'ensemble a été très satisfaisant.

B.A.S. - Paris.

Chacun sait que la Kevrenn B.A.S. de Paris compte deux formations :

Le Bagad Bleimor, dirigé par Donatien Laurent, qui groupe les sonneurs scouts.

Le Bagad Morgaz, dont Yann Peron est le penn-mor.

Pour ces deux bagadou, le problème des batteries est en passe d'être résolu... Avant longtemps, ce sera donc des formations complètes que la Kevrenn de Paris pourra mettre à la disposition des organisateurs de fêtes.

En attendant, les répétitions ont repris, et tant au Bagad Bleimor qu'au Bagad Morgaz, nous serons heureux d'accueillir les jeunes — et les moins jeunes — que le binioü intéresserait.

Pour tous renseignements, s'adresser :

Morgaz : M. Y. Potard, 10, rue Guynemer, Orly ; répétitions tous les samedis, à 17 heures, 105, boulevard de la Libération, Saint-Denis (Seine).

Bleimor : M. D. Laurent, 44, rue de Fleurus, Paris (19^e). Répétitions tous les samedis, 152, boulevard de la Gare, Paris (13^e), métro, place d'Italie, à 18 h. 30.

Yenez nombreux, Warraok, Sonerien !

Yann LE GOAS, Penn Gevrenn.

Cercle de l'île de Groix.

Le vendredi 16 Septembre s'est tenu la réunion générale du Cercle Jean-Pierre Kendalc'h.

M. Le Grand, secrétaire de Kendalc'h y avait été invité et présidait cette assemblée.

Épigramme Écossaise

Il y avait une tombe en Ecosse :

Sur cette dalle repose Brown, qui grâce à son énergie tonique de la bière épaisse, a vécu dans. Il était continuellement tûre, et si restait dans cet état, que même la Mort avait peur de lui. Un jour, exceptionnellement, il se fit jeûner ; alors la Mort reprit courage, et se pencha de lui et put enfin triompher de la résistance que lui avait opposée cet incomparable Écossais.

Mlle Davigo, Présidente et Duchesse d'Armorique, rappela les succès obtenus pendant l'année. Elle énuméra les principales sorties du groupe et fit état de la trésorerie.

Le travail d'hiver est prévu : Cours de Breton par correspondance, chorale une fois par semaine, danses une fois par semaine. Le groupe étudiera quelques danses chantées qu'il compte présenter l'année prochaine. Pour le printemps, le groupe souhaiterait organiser une fête champêtre avec des délégations des groupes les plus proches de Groix. Le Bureau sortant a été réélu.

Au Cercle du Poudouvre.

Comme chaque année, le Cercle du Poudouvre rivalise en architecture florale avec les différentes sociétés dinannaises dans l'édification de chars qui, depuis 3 ans, font le succès de la Semaine Commerciale de leur cité.

Cette année, sur le thème de « chasse et pêche », notre groupe folklorique dinannais avait réalisé un magnifique cor de chasse de 3 mètres de diamètre, couronnant une toque et une cravache exécutés avec 4.000 fleurs de papier. Délicat travail d'une parfaite réussite, exécuté grâce au magnifique esprit d'équipe de tous les membres du Cercle.

De longues veillées ont été organisées dans une ambiance formidable et, bien entendu, tout le répertoire de chants et histoires fut à l'honneur.

KENDALC'H.

Commission de Discipline.

La Commission de discipline, réunie à Lorient, le 2 Octobre 1955, a pris les décisions suivantes concernant les groupes qui ont participé aux Fêtes de Maestroit pour ne pas respecter les engagements pris quant au nombre des participants :

	Diminution sur l'indemn.	Amende
Concarneau	2.500 fr	2.000 fr
Kevrenn Glazik	12.000 »	2.000 »
Kevrenn Roazon	7.000 »	2.000 »
C. Celtique Rennes	1.000 »	1.000 »
Cercle Celtique de Redon (amende avec sursis)...		5.000 »

Hor Familh Oras

(Notre grande Famille)

Ganidigez (Naissance).

Patrick, Vonig, Gwenola, Armel et MaK Plunier ont la joie de nous faire part de la naissance de leur petite sœur Anna-Mari.

Vannes, le 16 Septembre 1955.

Gour'hemennou.

Kaïv (Nécrologie).

Joseph Guyomard, Conseiller Général, ancien Député.

C'est avec un vif sentiment de regret que nous avons appris la mort survenue prématurément de M. Joseph Guyomard, maire de Guénin, conseiller général de Baud, ancien député. A 62 ans, M. Guyomard manifestait une remarquable activité et tout dernièrement lors d'un Comice, il nous avait fait un exposé de la situation agricole en Bretagne d'une telle qualité que l'un de ses amis en disait : « C'est un vrai discours de ministre ». C'est au lendemain de ce Comice qu'il ressentit un malaise dont nul n'aurait pu penser qu'il allait évoluer d'une façon aussi rapide.

M. Guyomard manifestait une sympathie active à l'égard de nos groupements de jeunesse bretonne. Il en approuvait l'esprit et en soutenait l'action. Il a été l'une des personnalités les plus « présentes » chaque fois que cela a été nécessaire, qu'il se soit agi des Journées du Bleun-Brug, ou de lancer ce jeune Bagad de Guénin qui est pour beaucoup son œuvre personnelle et dont la fièvre a l'heure faisait son légitime orgueil.

C'est à ce titre que les discours officiels ont oublié que nous saluons ici sa mémoire, en priant son fils, notre dévoué camarade Joseph Guyomard, et tous les siens, de croire à l'expression de notre sympathie profondément attristée.

BERR HA BERR

Le binioü contre l'Ankou.

Découpé dans une revue du siècle dernier : « M. de la Villemarqué rapporte un fait touchant : une Compagnie maritime, effrayée du grand nombre de soldats bretons qui mouraient sur ses vaisseaux, eut l'idée d'embarquer avec eux un joueur de binioü, et la mortalité diminua. »

Disques nouveaux.

L'association « Komz ha Kan » a entrepris l'édition d'une série de disques comportant des jeux rimés, des récits en prose ou en vers ainsi que des chansons, le tout exclusivement en breton, et principalement destinés aux enfants. Le premier micro-sillon est prêt. On peut le retenir auprès de « Komz ha Kan », 78, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).

Action populaire.

Le Comité organisateur de la Semaine Commerciale d'Autay a eu plusieurs bonnes idées : d'abord celle de diffuser largement pendant huit jours des airs bretons dont un disque Ducretet-Thomson (Kevrenn Rennes), divers disques de la Maison Wolff de Quimper dont les chansons de Zaig Monjarret, ainsi que des disques de Mona Kerys. Une autre bonne idée fut de faire appel à la Kevrenn Alré d'abord pour rehausser l'éclat d'une réception faite au Préfet du Morbihan, ensuite pour animer plusieurs retraites aux flambeaux et des bals bretons dans les divers quartiers. Cette initiative a obtenu un très gros succès, et l'on gardera plus particulièrement le souvenir d'un certain samedi soir à Saint-Goustan. Ces soirées populaires à caractère cent pour cent breton ont surclassé toutes les autres formes de bals.

Saison folklorique.

On prête à certaines municipalités de la région d'Auray et de la région quiberonnaise l'idée de se concerter non pas pour faire une fête folklorique suivant un mode devenu maintenant un peu banal, mais une sorte de saison ou de permanence folklorique. L'idée de l'institution d'un camp permanent est en l'air. Y seraient intéressés tout particulièrement tous nos amis fédérés résidant hors de Bretagne qui feraient choix pour leurs vacances de cette région riche en souvenirs historiques et pré-historiques. Nous ne saurions dire encore si ce projet verra effectivement le jour mais il a fait l'objet de plusieurs conversations sérieuses.

La journée de Ploërmel.

L'abondance des matières ne nous a permis de rendre compte du succès de la journée folklorique organisée à Ploërmel, le dimanche 11 Septembre, par nos amis de la « Kevrenn Blouarzel ». C'était la première fois qu'une manifestation de ce genre était organisée en cette vieille capitale du pays gallo. Grâce à la diligence de nos amis ploërmelais qui seconderont fort bien les différents groupes du vannesais, le succès a dépassé les espérances. Les dimensions d'*Ar Soner* ne nous permettent guère de donner des compte rendus détaillés de ce genre de manifestations. Mais il importait de souligner la très bonne activité de la Kevrenn Blouarzel et l'accueil que lui a fait la population.

Et les gloires bretonnes ?

Dans un récent numéro du « Télégramme » un accébe chroniqueur qui signe Y.L.D. n'a pas manqué de souligner combien il est regrettable de voir nos municipalités négliger le souvenir des gloires bretonnes. Il a noté, à propos du jardin du Théâtre de Quimper, que les statues représentent tout ce qu'on le voudra sauf des Bretons. Il pourrait adresser un reproche identique à la municipalité de Ploërmel qui ayant l'occasion de « baptiser » quelques nouvelles artères a bien pensé à Victor Hugo ; mais elle a oublié l'amiral Ronarc'h, le héros de Dixmude, dont la famille est originaire de ce pays. Comme le dit aigrement des Bretons, « rien n'est bien, si cela ne vient pas d'ailleurs ! » C'est un devoir pour nos jeunes de lutter contre cet esprit de démission, comme aussi de sauvegarder nos pittoresques noms de rues, précieux vestiges du passé, trop souvent sacrifiés à des personnages dont la célébrité est soumise aux vicissitudes capricieuses de l'opinion et du snobisme.

FEU EFFLAM, inventeur de la Moutarde Celtique

Nos légendaires rapportent que Saint Efflam, venant d'Irlande, débarqua à Plestin en l'an 480. On montre encore dans la charmante localité un tombeau qui garda longtemps ses restes. On ne sait comment ces derniers disparurent : en 1815, quand on ouvrit le tombeau, on n'y trouva qu'un peu de varech assez bien conservé. Quoiqu'il en soit du sort des reliques, la mémoire du saint demeure vénérée et le prénom d'Efflam est encore très répandu dans les Côtes-du-Nord.

On ne sera donc pas surpris qu'il ait été donné au plus illustre des enfants de Plestin, lequel naquit le 23 Avril 1764 et devint un célèbre naturaliste.

Efflam Le Maout, tel est son nom, se rallia aux idées nouvelles au moment de la Révolution. Il inspira aux gouvernants une telle confiance qu'il fut chargé de traduire en breton les lois de la République. Il se vit confier d'autres missions, dont celle d'organiser la fabrication du salpêtre dans les Côtes-du-Nord, pour le service de l'Armée et de la Marine.

On le retrouve ensuite professeur d'histoire naturelle à l'École Centrale des Côtes-du-Nord où il eut à former des sujets distingués. Sa réputation s'étendait déjà bien au-delà de son département. Un événement imprévu devait lui procurer une véritable célébrité. En 1812, 70 dauphins du type dit Clobiceps dont quelques-uns mesuraient 19 pieds de longueur (environ six mètres) échouèrent sur la côte de Ploubazlanec, près de Paimpol. Le Maout eut l'occasion de consacrer à ce genre de cétaqués un rapport qui fit sensation. L'espèce n'avait pas été encore décrite, ou du moins l'occasion n'avait jamais été donnée de pouvoir la décrire d'une façon aussi pratique. La sphéricité de la tête de l'animal lui permit de conclure que l'on se trouvait en présence de la fabuleuse femme marine des Celtes qui l'appelaient « morureg » et probablement de la non moins fameuse Sirène des Grecs. Le Maout soutint contre Geoffroy-Saint-Hilaire que ces dauphins étaient des mammifères, et ses observations lui permirent de supporter avantagement un débat qui avait ému le monde savant.

On doit à Efflam Le Maout d'avoir observé le premier l'existence d'une forêt sous-marine dans la Baie des Rosatres, en Plérin, prolongement probable de l'ancienne forêt de la baie de Cancale.

La tournure originale de son esprit le portait à s'intéresser à toutes sortes de questions : c'est ainsi qu'il inventa une moutarde qui parvint à concurrencer le produit déjà connu de Maille et de Naigeon. Elle fut appelée la moutarde celtique. L'Almanach des Gourmands et l'Épicurien en firent l'éloge à leurs lecteurs. Théophile-Marie Lacnec, le père du médecin, qui se piquait de poésie, lui tressa des couplets dont voici un échantillon :

Dans ces diners appétissants
Comme elle nous fit boire !
Nos estomacs reconnaissants
En gardent la mémoire.
Illustre Le Maout, ton esprit,
Ton humeur égrillardes,
Pour aiguïser notre appétit
Vaut presque ta moutarde.

As-tu acheté
« C'HOUEZ ER BEUZ » ?

80 airs inédits :

marches, mélodies, soniou,

gwerziou

recueillis et classés par Polig Monjarret

De son côté, Grimold La Reynière portait ce témoignage sur le fameux condiment : « Maille est le Cornicille de la moutarde, Bordin le Racine, et Le Maout le Crébillon ».

La gloire de la moutarde celtique ne survécut pas à son inventeur, lequel s'éteignit le 20 Mars 1853, à Saint-Brieuc. Ses dernières années furent consacrées à parcourir la Bretagne, armé de la loupe du naturaliste et du marteau du géologue. Jusqu'à l'instant suprême, il ne se départit d'aucun moment de la jovialité qui était la marque de son caractère et à laquelle il devait de précieuses amitiés. Il fut joyeux jusque dans la mort. C'est ainsi qu'il composa lui-même et imposa l'épithaphe que l'on peut encore voir sur sa tombe :

Cy-git feu EFFLAM

J. KERVEN.

L'Assemblée Générale de Kendalc'h

On nous communique le programme suivant :

Samedi 22 Octobre 1955. — A partir de 18 h., permanence au Cercle Celtique, rue du Pré-Perché, Rennes : 20 h. 30, au Cercle Celtique : réunion du Conseil d'administration.

Dimanche 23 Octobre. — Salle des Fêtes, Palais Saint-Georges : 9 h. 30 : Vérification des pouvoirs ; — 10 h. : Départ pour la Mairie, précédé de la Kevrenn Roazon ; — 11 h. 40 : Dépôt d'une gerbe au panthéon rennais ; — 11 h. 45 : Réception par la municipalité ; vin d'honneur ; — 12 h. 30 : Repas en commun ; — 14 h. 30 : Salle des Fêtes : continuation des délibérations de l'Assemblée générale ; — 17 h. 45 : Clôture de l'Assemblée générale.

ORDRE DU JOUR : Allocution du Président ; — Rapport sur les activités de Kendalc'h depuis le 1^{er} Avril, R. Legrand ; — Compte rendu financier par L. Le Bourhis ; — Rapport sur les fêtes par M. Griveau ; — Rapport de la Commission de discipline par P. Roy ; — Rapport de la Commission culturelle par L. Roparz ; — Rapport de la Commission des Bretons émigrés par E. Tymen ; — Kendalc'h et la Confédération des groupes folkloriques, J. Guillard ; — Communication sur les décisions du Congrès B.A.S. ; — Election du tiers sortant ; — Questions diverses.

Deux sortes d'Iles Bretonnes...

Les grandes et les petites, dirait M. de Palice, Le Pontivyven Léon Durocher qui fut au début de ce siècle un grand fantasiste breton avait en réserve une autre définition.

Comme il venait de publier des « Chaumons de Là-Haut et de Là-Bas » auxquelles il avait donné une préface « poivre et celle » comme il disait il se fit quelque peu bêcheur par la critique pour avoir parlé d'une île « entourée d'eau ».

Durocher répondit en soutenant sérieusement qu'il existe en Bretagne deux sortes d'îles : les unes qui sont entourées d'eau et celles qui ne le sont pas. Et de citer au nombre de ces dernières le Mont-St-Michel, l'île Grande ruelle, Trébeurden par une route carrossable, l'île Saint-Cado en Belz, reliée à la terre ferme par une chaussée.

Il aurait pu citer d'autres, sans pour cela convaincre ses critiques.

Il fut d'ailleurs le premier à dénicher dans son propre recueil une perle peu ordinaire :

Et ce collier d'or
Reine, brillera sur ton front superbe !

Comment ce collier pouvait-il briller sur son front, si superbe fut-il ? Durocher avait écrit en col. Le compositeur lut et composa : front, correcteur et l'auteur lui-même ne s'étaient aperçus de rien !...

Si l'on veut avoir une idée du genre de pratique pratiqué par l'équipe de Léon Durocher, voici « menu » d'un dîner celtique tel qu'on les organisait à Paris en 1907 :

« Potage des Ducs ; Rohan aux choux ; Duveau ; Haricots d'Héloïse et Abélard ; Bœuf de Druides ; Bondon du Père Montfort ; Gâteau La Villemarqué ; Fraises à la Cambry ; Vin Catholicon ; Café Mau noir ; Cognac du Château Robinet ».

Il y a là-dedans de savoureuses rosses qui demanderaient à être expliquées aux non-initiés. Nous y reviendrons peut-être un jour, où nous aurons le temps de parler des Rohan aux choux ou des fraises à la Cambry.

J. KERVEN

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRET

C.P.P.P. N° 26062

QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

EVIT HO YEC'HEDE, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN

En boîte de carton de 0 kg. 500

SEL GROS

En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

Le Sel Marin Breton

Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H

EGET AN HOLEN-MAEN

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DE RAFFINAGE DES SELS MARINS DE L'OUEST - BATZ (LOIRE-INF) - TÉL. : 57 BATZ

La connaissez-vous ?

Entendu dans une conversation qui évoquait des « toires » du temps de l'occupation :

— Une jeune campagnarde avait quitté la ferme de son natal pour aller vivre à la ville voisine. L'aventure finit très mal. La jeune vint confesser à sa mère qu'elle aussi avait été « occupée ».

Après l'aveu de la jeune mère dit :

— Tu connais le péché moins ?

La fille murmure timidement : « Allemand ! »

La mère : — Ich 'ta, bin. Comment va-t-on faire pour parler à qui-là !

Dans une foule qui fait queue pour le ravitaillement, commérages vont bon train.

— Vous savez, une Dédé paraît qu'elle trompe son mari avec un Allemand !

Le cœur des commérages : — « Avec un Allemand ? Comment s'il n'y avait pas assez de Français ! »

Traou Breiz
a zo hon traou

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Officiel de BODADEG AR SONERION

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Directeur D^{ig} LE VOYER

RÉDACTION :
Polig MONJARRET
7, rue des Genilshommes
QUIMPER

Administration :
HERVÉ LE MEUR
AR SONER, B. P. 25 QUIMPER - C. C. P. 56-64 RENNES

Service des Ventes et Publicités :
AR SONER - Quimperlé

Abonnements :
6 mois, Frs..... 280 »
1 an, Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 80 - Le N° : 40 fr.

BILAN

Notre ami Yann Morgan s'est réjoui dans le numéro d'Août-Septembre d'AR SONER, de ce que les manifestations bretonnes de cet été avaient touché plus d'un million de spectateurs. C'est là en effet un immense succès et vous en êtes les principaux artisans, amis sonneurs. Le visage de la Bretagne s'est révélé une fois de plus à une foule de gens qui l'ignoraient, ou qui ne la connaissaient qu'à travers une littérature fantaisiste.

Mais ce n'est là qu'un aspect de la question. Vous avez constaté avec une légitime fierté, l'enthousiasme du public et nombreux sont parmi vous, ceux qui terminent la saison 55, avec la volonté bien déterminée de faire mieux encore. Mieux, non seulement sur les planches d'un podium, mais dans la vie quotidienne. L'un de vous me faisait remarquer dernièrement, que beaucoup de vos admirateurs déchanteraient, si après vous avoir applaudis au cours d'une fête, ils pouvaient observer votre comportement quotidien. Jugement sévère que je ne veux point faire mien. Je pense au contraire, qu'un sonneur qui a eu la joie de faire mieux aimer et admirer la Bretagne et qui a incarné aux yeux d'un public enthousiaste l'Âme Bretonne, doit se sentir marqué par le succès. Non pour en tirer une vaine gloire personnelle. Car ce n'est pas LUI qu'on a applaudi, mais la Bretagne. Il doit se sentir marqué au point de garder chaque jour son âme bretonne, dans son travail, par sa conscience professionnelle, comme dans ses loisirs, en évitant le laisser-aller qui le ferait assimiler à la foule des hommes quelconques sans idéal et sans but. Un sonneur, s'il comprend bien son rôle, doit s'élever au-dessus du vulgaire. Il doit se sentir responsable dans son propre secteur du redressement culturel de son pays. Il ne doit pas se résigner à n'être qu'un amuseur public qui n'est breton que le Dimanche. Alors il n'est plus qu'un déguisé. Sa fierté le lui interdit, car son rôle est plus noble...

Amis sonneurs, c'est l'heure du bilan. Que chacun le fasse pour son propre compte. Et conscients des erreurs passées, rappelez-vous que si vous êtes sonneurs le Dimanche, vous êtes chaque jour des Bretons.

J. D.

AVIS

Ce numéro paraît avec un retard dont nous prions nos lecteurs de nous excuser.

AR SONER.

La réunion du Comité-Directeur de B.A.S.

Le Comité-Directeur de B.A.S. et les représentants des Bagadoù se sont réunis à Vannes, à l'Hôtel du Duc, le dimanche 16 Octobre.

Le Bureau-Directeur s'était réuni au même endroit, le dimanche précédent.

Étaient présents à cette réunion : *Dorig Le Voyer*, Président ; *Robert Marie*, Trésorier Général ; *Jakez Ducamp*, Secrétaire Général ; MM. *Albert Hémeury*, *Robert Favennec*, *Hervé Le Meur*, Administrateur d'« Ar Soner », *Robert Le Grand*, Secrétaire Général de « Kendalch », etc... *M. Job Jaffré*, empêché, s'était excusé, de même que notre ami *Emile Alain*.

Participaient également à cette réunion des délégations des Bagadoù de Quimperlé, Hennebont, Quimper, Moulin-Vert, Koad-Serc'ho, Rennes, Landaul, Auray, Brest-ar-Flam, Brest-St-Marc, Courrin, La Baule, Lorient, Pluvigner, Carnac, Lann-Bihoué, Les Bagadoù de Plémerel, Grach et Nantes s'étaient excusés.

Le Président déclare la séance ouverte à 10 h. 30, et après avoir souhaité la bienvenue aux Congressistes, passe la parole à Jakez Ducamp. Celui-ci évoque d'abord le souvenir de Polig Monjarret, invitant l'assemblée à travailler en union de pensée avec lui, persuadé qu'en cette même journée, Polig, du lointain pays d'Abidjan, est en communauté d'esprit avec ses amis de B.A.S. Puis il regrette que beaucoup de Bagadoù n'aient pas cru devoir répondre à l'appel de B.A.S. et se faire représenter à cette réunion générale. L'année écoulée n'a pas vu se réaliser beaucoup de progrès dans les Bagadoù. Faut-il y voir un manque de travail ou le seul fait que les progrès rapides de ces dernières années rendent inévitable un certain plafonnement ? Les représentants de la plupart des groupes opinent pour cette seconde hypothèse. Il faut cependant remarquer que l'état d'esprit a changé dans plusieurs Bagadoù. A l'enthousiasme du début où l'on travaillait par esprit breton, dans un but breton, a succédé chez les uns une certaine euphorie, chez les autres un laisser-aller condamnable : on recherche des sorties et des recettes en oubliant la raison d'être des Bagadoù, qui est de former des jeunes gens à la musique populaire bretonne et de faire comprendre au peuple la beauté de son Patrimoine musical qu'il a tendance à oublier. Il est donc nécessaire de reconsidérer le problème et de corriger certaines déviations qui ont pu ici et là se glisser. Les défauts signalés l'an dernier ont en bien des cas subsisté. On crée un Bagad en groupant des éléments qui ont tout à apprendre des instruments bretons et de la musique bretonne et avant d'avoir rien fait de sérieux on envisage déjà les déplacements. Un Bagad créé dans ces conditions est

voué tôt ou tard à l'échec. Certains qui se sont fourvoyés dans cette voie ont dû faire machine arrière et tout reprendre à la base. Un Bagad qui se fonde doit d'abord travailler avec des *practices* et se soumettre à un minimum de formation musicale avant de prétendre se présenter en public. Les Bagadoù plus anciens ne prendront rien à développer leurs connaissances musicales. Cela leur permettra d'éviter des fautes élémentaires qu'il n'est plus possible d'accepter. L'exemple de Quimperlé est l'éclatante démonstration de cette vérité !...

Notre Trésorier Général, Robert Marie, présente ensuite le bilan financier de l'exercice 1954-1955. Il ressort de ce bilan que les finances de B.A.S. sont saines malgré les énormes dépenses faites cette année. Des précisions sont demandées par certains Congressistes et le Trésorier se déclare prêt à envoyer des précisions écrites sur la Trésorerie à ceux qui en manifesteraient le désir. L'exposé de Robert Marie fournit cependant l'occasion de remarquer que certains Bagadoù font preuve de négligence dans le règlement de leur cotisation annuelle. Le fait a été remarqué au cours de la saison lors de

(Suite page 3)

Le C. E. L. I. B.
est devenu un organisme officiel
depuis le 26 Octobre

Mais pourquoi ne comprend-il pas la Loire-Inférieure ?

Par arrêté ministériel en date du 25 Octobre 1955 paru au « Journal Officiel » du 26, le Comité d'Études et de Liaison des Intérêts Bretons a été officiellement reconnu comme comité d'expansion pour les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Le C.E.L.I.B. a été le premier comité régional reconnu en France par le Gouvernement. On ne doit pas sous-estimer l'importance de cette reconnaissance officielle qui constitue un pas vers la satisfaction de nos revendications les

(Suite page 8)

Biniou, bombarde, jazz et noces bretonnes...

Nous avons retrouvé dans nos cartons ce texte de Marcel Ropars qui ne fut pas inséré en son temps. Il nous a paru bon de l'exhumer, car le sujet traité demeure d'actualité, même si ça et là on a pu constater une réaction dans le sens demandé par l'auteur.

Biniou et bombarde sont en passe de conquérir toutes les villes de Bretagne grâce aux Bagadot-Sonerion, mais, à la campagne, les perspectives sont moins encourageantes.

Certes, les jeunes sonneurs ne manquent pas dans nos communes rurales; mais ils ne semblent pas destinés pour la plupart à remplacer les vieux, à faire la relève. Ici, en effet, il s'agit de remettre le biniou et la bombarde à l'honneur dans les mariages, les fêtes publiques et les pardons, les aires neuves, les fêtes de moissons, les festoù-noz : les fonctionnaires ou les commerçants hésitent à joindre à leur occupation naturelle ce second métier; les cultivateurs, eux, n'en ont pas toujours le loisir. Les vieux sonneurs étaient presque toujours barbiers, meuniers, ouvriers agricoles, et aussi artisans : leur métier leur laissait une liberté d'action suffisante. Pour l'instant la B.A.S. n'a pas beaucoup d'éléments de cette catégorie. Il ne faut pas oublier qu'un biniou bras coûte cher, très cher, même pour la bourse d'un petit artisan de campagne.

Par ailleurs, les jeunes sonneurs qui désirent se consacrer au professionnalisme (si l'on peut dire), du moins comme profession annexe, se heurtent à une sérieuse concurrence de la part des jazz. Les organisateurs de fêtes, où les familles, ne peuvent se passer de ceux-ci et doivent s'ils veulent s'assurer le concours d'un couple de sonneurs, faire appel à deux groupes différents, l'un pour la journée, l'autre pour le bal du soir; les frais sont donc augmentés de 3 à 5.000 frs. Quelquefois, mais cela est encore assez rare, des musiciens de jazz apprennent à sonner du biniou et de la bombarde; pour une légère augmentation du cachet, ils se mettent à la disposition d'une famille pour toute la noce, utilisant biniou-bombarde dans la journée et le jazz pour le bal du soir. Cette formule plaît énormément au public et est appelée à se développer; nous devons en tout cas, nous B.A.S., agir en ce sens, si nous ne voulons pas que le biniou et la bombarde restent l'apanage des mariages de riches.

Un mariage au biniou fait plus chic...

Tout le monde est d'accord pour dire, dans nos campagnes, qu'un mariage au biniou est plus « chic » qu'un mariage au saxophone et à l'accordéon. La seule raison du piétinement actuel de nos instruments, c'est cette question des dépenses doublées. Il faut provoquer l'adoption par les musiciens de jazz du biniou et de la bombarde. Le maintien des danses bretonnes dans les campagnes en dépend. Les quelques jazz qui ont compris, ces dernières années, l'importance du biniou et de la bombarde, ne sauraient aujourd'hui s'en plaindre; du point de vue intérêt pécuniaire du moins : leurs engagements sont triplés.

Malheureusement, bien souvent ces sonneurs ne sont pas B.A.S. ou n'ont avec la B.A.S. que des rapports lointains; la justesse de leurs instruments laisse bien souvent à désirer, le répertoire breton qu'ils possèdent est peu varié. Leur silhouette n'est pas toujours convenable, car la casquette, le veston « Prince de Galles » et le pantalon de golf, ne conviennent pas à nos instruments. Seul le costume breton peut donner aux sonneurs d'un mariage une allure décente et opportune.

Servir une cause et non la desservir.

Nos instruments doivent servir la cause et non la desservir. Un mariage est un jour de fête pour une famille; pour une fête on s'habille dignement. Je me demande ce que pensent les mariés et la famille des deux sonneurs en « négligé » international qui les précèdent dans les rues du bourg.

Les sonneurs B.A.S. peuvent intervenir utilement, sinon auprès des musiciens eux-mêmes, du moins auprès des familles qui les convoquent. Leurs désirs sont rarement négligés, puisqu'ils sont avant tout « ceux qui offrent un salaire ».

Donner l'exemple du costume.

Les sonneurs B.A.S. peuvent aussi provoquer dans nos campagnes l'adoption par des jazz sérieux, du biniou et de la bombarde. Un musicien, quel que soit l'instrument dont il joue, peut parvenir rapidement et sans grandes difficultés à sonner très correctement de nos instruments nationaux. C'est une question de force persuasive, de tact, de doigté.

Les sonneurs B.A.S. peuvent ainsi aider à la propagation du biniou et de la bombarde dans les mariages, ne serait-ce qu'en se mariant eux-mêmes en costume breton, et en demandant des sonneurs pour leurs noces. Il nous arrive de voir nos amis des Cercles Celtiques ou de B.A.S. se marier en « civil » et sans sonneur ! Fallait dire sans tambour ni... trompettes...

Ces quelques remarques sont surtout valables pour la région du Poher, où un gros effort a été fait depuis une dizaine d'années par Paul Louis Ropars, Dorig, E. Civen, Job Noel, et maintenant par les groupes de sonneurs de Rostrenen, Maël-Carhaix et Carhaix. Dans la seule commune de Poullaouen, les pionniers de la B.A.S. comptent déjà plus de cinquante membres. Il semble que seules des questions matérielles empêchent nos instruments d'être définitivement ceux de tout le monde; difficultés de trouver les excellents sonneurs qu'exigent les familles, et aussi nécessité de faire appel à deux groupes de musiciens pour les fêtes de mariages.

Le biniou et la bombarde ne feront pas fortune ! Il suffit de jeter un regard sur les dernières années pour se rendre compte du terrain conquis par eux; mais si nous voulons qu'ils reprennent la première place, celle qu'ils ont tenue durant des siècles, celle qui revient de droit, il nous faut tenir compte de certaines contingences, et par exemple : conseiller aux jazz d'adopter le biniou et la bombarde et de réserver leurs instruments modernes pour le bal du soir. MARCEL ROPARS.

MOUEZ-BREIZ

(DISQUES BRETONS)
présente le premier disque
MICROSILLON 45 TOURS DU
BAGAD QUC-EN-GROIGNE
DE SAINT-MALO

demandez le catalogue
de disques BRETONS chez

h. wolf

6, RUE ASTOR - quimper

Ceux qui n'aiment pas ça

“ Pas de biniou...
par pitié ! ”

Un de nos camarades nous communique le « joll » texte que voici :

J'ai passé mes vacances en Bretagne. Et comme je demandais au rédacteur en chef de « Radio 55 » quel sujet il lui plairait de voir traiter il m'a répondu :

« Ne réclame-t-on pas dans votre pays, plus de biniou sur les ondes ?... Parlez donc de cela ! »

J'en parle donc et pour répondre : non.

Non, on ne réclame pas plus de biniou sur les ondes qu'elles n'en donnent actuellement.

Non, on ne réclame pas plus de biniou en Bretagne qu'ailleurs on ne réclame de pipeaux,

de bombarde, de flûte champêtre, de cornemuse ou de tambourin.

Les auditeurs, je le dis tout net, en ont jusque-là, par-dessus la tête et par-dessus les oreilles de ces musiques régionales et de ces chants locaux qu'on leur sert à longueur de journée et qui n'offrent pas le moindre intérêt.

Sous prétexte que le folklore était autrefois négligé et qu'il est sorti de ce coupable oubli, on se rue maintenant sur lui, on le met à toutes les aunes, on le déverse sur l'auditeur, comme s'il n'existait vraiment rien d'autre.

— Patron, voici l'été, qu'est-ce qu'on va coller aux chers auditeurs ?

— Collez-leur douze émissions bien tassées de folklore des îles Papaoutchnock, mon garçon ! Et surtout n'oubliez pas le tam-tam et le chant des sorciers !

— Patron, la grande vedette vient de tomber malade, impossible de donner notre grande émission.

— Débrouillez-vous avec des danses régionales.

Mais les auditeurs n'en veulent plus. Ils ne veulent plus du « sortilège des îles », de la magie des montagnes et de la féerie des plaines. Qu'on les laisse souffler avant de les re-

mettre au régime de la vielle, des castagnettes et du Biniou.

Saint Régis, patron des régisseurs, délivrez-nous du folklore. Ainsi soit-il !

YVES GROSRICHARD

N.D.L.R. — M. Yves Grosrichard est l'un de ces beaux esprits tels qu'on les façonne sur les bords de la Seine et devant qui le monde entier se prosternerait, paraît-il. Nous aurions donc manqué à nos devoirs envers l'Espoir en tant de soumettre à nos lecteurs ce morceau de haute inspiration. Nous serions même disposés à faire mieux : c'est-à-dire à procurer une tribune à M. Yves Grosrichard le jour des fêtes de Cornouaille. L'occasion lui serait ainsi née de prêcher 200.000 spectateurs-auditeurs toutes nations qui n'ont pas encore réussi à « délivrer du folklore », et qui participent à une inconsciente allégresse à la nouvelle mode barbare contre le byzantinisme. Et c'est M. Grosrichard ne doit pas plus apprécier le veur du cidre qu'il ne goûte les notes du biniou, nous aurions soin de lui réserver une bouteille de son cher julienas. Pari tenu, cochon qui s'en dédit...

La réunion du C. - D. de B. A. S.

(Suite de la 1^{re} page)

contrôles effectués en certaines circonstances : à l'occasion du concours départemental de Quimper, par exemple. Quelques retardataires ont depuis régularisé leur situation, mais il reste encore des négligents. Il s'agit là d'une grave injustice, non seulement à l'égard de B.A.S. qui doit pouvoir compter sur des recettes régulières pour mener à bien son action, mais aussi à l'égard de Dorig qui accorde le prix B.A.S. sur les instruments, aux Bagadoù qui s'engagent à payer régulièrement leur cotisation. L'Assemblée demande que les moyens nécessaires soient mis en œuvre, pour mettre fin à ces abus de confiance ou à ces négligences.

Le Trésorier rappelle qu'un stock imposant de revues et de brochures est à la disposition des sonneurs, mais que ceux-ci ne semblent guère s'en soucier. Il est anormal que l'on demande à B.A.S. de financer des Editions auxquelles quelques « mordu » seuls s'intéressent. Ceci semble rejoindre la réflexion de Jakez Ducamp, déclarant au début de la réunion que trop de sonneurs se préoccupent plus des déplacements et des cachets que du travail de formation. Il est indispensable qu'un effort soit fait cette année pour que cet état d'esprit disparaisse et que les membres des Bagadoù songent à développer leur culture bretonne. Les brochures B.A.S. les y aideront.

C'est ensuite au tour d'Hervé Le Meur, administrateur d'Ar Soner, de prendre la parole. Il expose clairement la situation financière du journal. Les déclarations de notre ami montrent qu'Ar Soner est viable du point de vue financier. La situation peut encore être améliorée par une réduction des frais généraux actuellement trop considérables, compte tenu de l'importance du journal. Un effort devrait également être fait par les membres de B.A.S. pour diffuser plus largement Ar Soner et trouver de la publicité. Un peu de bonne volonté suffirait pour atteindre ces deux objectifs.

C. Hudin fait remarquer qu'Ar Soner, tel qu'il est conçu, ne donne pas satisfaction à ses lecteurs. A qui la faute ? lui rétorque Jakez Ducamp. Polig avait lui-même déploré l'an dernier le manque de collaboration aux chroniques musicales et techniques. Des promesses avaient été faites ; elles n'ont guère été tenues ! C. Hudin évoque le manque de temps. J. Ducamp lui réplique que la plupart de ceux qui se dévouent pour B.A.S. et pour le journal sont dans le même cas. Il est cependant possible de rédiger un article en un mois (!) ou même en deux mois (!). Là encore il manque peut-être un minimum de bonne volonté et de sérieux ! D'autre part, les amateurs de « technique » ont toujours la possibilité de se reporter aux brochures spécialisées, la dernière en date étant le *Traité élémentaire* de binou, d'Emile Alain. Ceci n'exclut pas la présence d'articles techniques dans Ar Soner. Mais la raison d'être de notre journal est avant tout de constituer un lien entre les sonneurs, de contribuer à l'unité du Mouvement, tout en faisant état de l'actualité bretonne. Il est bon de rappeler à ce propos que l'article 29 du Règlement intérieur de la Kevrenn stipule que « le correspondant, ou le secrétaire général (de la Kevrenn) doit dans la terminologie actuelle, du Bagad) doit adresser chaque mois au Secrétaire de B.A.S. (Rédaction d'Ar Soner), un compte rendu des activités de la Kevrenn (ou du Bagad) ainsi que des résultats obtenus par lui dans le domaine de la propagande et de la diffusion d'Ar Soner ». Cet article semble quelque peu oublié par plusieurs !... C'est pourtant une bonne habitude à restaurer au plus vite. Nous comptons sur la diligence de nos amis. Ar Soner doit être un journal vivant. Il le sera grâce au concours de toutes les bonnes volontés. Désormais, les articles d'ordre technique devront être envoyés à Emile Alain qui les transmettra à la Rédac-

tion d'Ar Soner. Le reste est à expédier à l'adresse de J. Ducamp.

L'Assemblée envisage alors le cas où « Kendalc'h » éditerait une revue. Faut-il dans ce cas suspendre la publication d'Ar Soner ? Diverses solutions sont envisagées. Ar Soner représente trop pour les B.A.S. pour qu'ils puissent renoncer à leur journal de gaîté de cœur. Depuis six ans, depuis Mai 1949 exactement, nous sommes habitués à le recevoir mensuellement ou même bi-mensuellement. Certains le trouvent peut-être trop pauvre : ce ne sont pas ceux qui l'aident le plus ! Mais c'est Ar Soner notre journal. Le perdre nous semblerait un recul. On s'étonne de voir que les partisans d'une mise en sommeil de notre revue, sont bien souvent ceux qui la défendaient avec le plus d'acharnement l'an passé. Finalement on s'arrête à une solution de compromis qui est loin de rassembler tous les suffrages. Il va sans dire, mais Jakez Ducamp prend soin de le préciser, que la solution envisagée n'est applicable que si elle reçoit l'approbation de Polig Monjarret. Cette réserve suscite de l'étonnement chez certains. Ils oublient sans doute que Polig n'a perdu aucun de ses titres et que ceux qui le représentent en Bretagne n'agissent qu'en son nom. Au surplus, en dehors de toute question d'autorité ou d'amitié, il y a au moins un minimum de correction à sauvegarder à l'égard de celui à qui nous devons tant à B.A.S. Et il ne faudrait tout de même pas, à peine le dos tourné, qu'il constate que son travail a été vain et qu'on s'empresse de démolir ce qu'il a eu tant de mal à construire. L'ensemble des Congressistes est de cet avis. Jakez Ducamp reçoit les pleins pouvoirs pour trancher la question Ar Soner, dans le cas où une discussion serait ouverte à l'Assemblée de Kendalc'h, à Rennes, le 23 Octobre (1).

Des obligations d'ordre professionnel empêchent Hervé Le Meur de conserver l'administration d'Ar Soner. Il ne reste plus personne à Quimper de l'ancienne équipe. Il est donc décidé de faire imprimer Ar Soner à Quimper, où se trouvent rassemblés le Secrétariat de B.A.S. (J. Ducamp) et la nouvelle administration d'Ar Soner (Robert Favennec et Francis Le Roch). Job Jaffré habitant maintenant Auray, sera lui-même plus près de l'imprimerie.

L'Assemblée est avisée ensuite des décisions prises le dimanche précédent par le Bureau de B.A.S. Désormais, pour fonder un Bagad-B.A.S., il faudra en faire la demande au Secrétariat de B.A.S., c'est-à-dire à Jakez Ducamp ou à Emile Alain qui lui transmettra la demande. Le demandeur recevra une notice dans laquelle il sera stipulé que :

a) **TOUT PENNBAGAD doit être désigné ou reconnu comme tel par B.A.S., et pour cela être muni d'un diplôme délivré par B.A.S. et attestant qu'il est capable d'assumer ses responsabilités. Il doit en outre signer un papier par lequel il déclare connaître, approuver et respecter le règlement B.A.S.**

b) **TOUT PENNSONER doit être également reconnu par B.A.S. et pour cela être titulaire d'un diplôme dont les conditions d'obtention seront précisées à la prochaine réunion de la Commission Technique des Bagadoù. Il doit aussi posséder un diplôme semblable à celui du Pennbagad et prendre les mêmes engagements vis-à-vis du règlement B.A.S.**

Il va sans dire que si un Bagad change de Pennbagad ou de Pennsoner, le nouveau Pennbagad ou le nouveau Pennsoner devront posséder les mêmes diplômes.

De plus, tout Pennbagad et tout Pennsoner actuellement en fonction devra subir un examen lui permettant d'obtenir le diplôme en question. Pour cette dernière catégorie, il est accordé jusqu'au 30 Octobre 1956 pour passer cet examen. Ceux qui ne se seront pas soumis à cette épreuve

pour cette date ne pourront plus être reconnus comme Pennbagad ou Pennsoner par B.A.S.

Des précisions seront données dans un prochain n° d'Ar Soner au sujet de la matière de l'examen. Toute demande concernant cet examen sera à adresser à Emile Alain ou à Jakez Ducamp qui seront les examinateurs.

DÉPLACEMENTS. — Un certain nombre de Bagadoù reçoivent directement des propositions de déplacements, sans que le Secrétariat de Kendalc'h en soit avisé. Il est demandé aux responsables de Bagadoù de se mettre en rapport avec Kendalc'h (Robert Le Grand) avant de donner leur accord définitif. Il peut en effet y avoir de gros inconvénients à accepter directement un déplacement. On a vu l'an dernier le litige qui s'est élevé entre Saint-Malo et Koad-Sere'ho à propos d'un déplacement à Paris. Le litige n'eût point existé si ces deux groupes avaient traité par l'intermédiaire de Kendalc'h. Il est également nécessaire de tenir constamment à jour le tableau des Bagadoù en déplacements et connaître les disponibilités, à mesure que les demandes des Comités de fêtes arrivent à Kendalc'h. Les Comités de fêtes doivent d'ailleurs passer par Kendalc'h et non traiter directement avec les Bagadoù. Ils n'auraient à s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils étaient déçus par des groupes invités directement.

Plusieurs Bagadoù ont effectué l'été dernier des déplacements avec un nombre très insuffisant de sonneurs. Il est rappelé qu'un Bagad ne peut se déplacer qu'avec un minimum de 18 sonneurs et un maximum de 23 (non compris le responsable et le porte-drapeau). Le nombre de sonneurs figurant sur une feuille de contrat doit être respecté. S'il n'est pas possible de prévoir un ou deux mois à l'avance le nombre exact de sonneurs disponibles le jour du déplacement, il est par contre presque toujours possible de se mettre en rapport avec le Comité demandeur, quelques jours avant la fête, pour lui signaler une modification dans le nombre des sonneurs. Un double de cet avertissement doit être envoyé en même temps au Secrétariat de Kendalc'h, pour lui permettre d'éviter des difficultés avec le Comité des fêtes. Cette mesure est une simple question de convenance que tout le monde comprendra aisément.

L'horaire n'est pas non plus toujours respecté dans les déplacements et il arrive que des Comités de fêtes se plaignent du retard des groupes. Inversement des Bagadoù protestent contre le fait que des Comités les retiennent trop tard le soir, les obligeant à rentrer chez eux à une heure avancée de la soirée. Que les Bagadoù fassent effort pour les heures d'arrivée. Kendalc'h interviendra près des Comités de fêtes pour les heures de départ.

Des plaintes ont été adressées par des Comités de fêtes au sujet de certains Bagadoù et de certains sonneurs. Des rapports ont aussi été faits par les délégués de Kendalc'h. Les enquêtes sont en cours. B.A.S. et la Commission de Discipline de Kendalc'h peuvent demander à un Pennbagad de prendre des sanctions contre l'un de ses sonneurs. En cas de refus, les sanctions pourraient être prises par B.A.S. elle-même ou la Commission de Discipline et atteindraient alors le Pennbagad lui-même.

VISITE DES BAGADOÙ. — L'abbé Poulichet (Gourin) fait part des difficultés rencontrées par les Bagadoù de création récente, qui ne disposent pas de techniciens pour les faire bénéficier de l'expérience des Bagadoù plus anciens. Ce problème peut et doit être résolu. Un Pennbagad aux prises avec de telles difficultés peut faire appel à son Pennkevrenn. S'il n'existe pas de Kevrenn dans le secteur, il suffit d'écrire à la Commission Technique des Bagadoù (Christian Hudin, 23, rue Nantaise, Rennes) qui donnera les directives nécessaires.

(Suite page 4)

HANTER-DRECH ET TREC'H SEIZENN. — Tout sonneur de bagad qui désire passer l'un de ces examens, doit en faire la demande par l'intermédiaire de son Pennbagad ou de son Pennsoner.

UN DRAPEAU B.A.S. va être confectionné. Il sera remis au Lauréat du Concours Général, qui le conservera toute l'année jusqu'au Concours Général suivant, où il pourra le garder s'il le mérite ou le remettre à un nouveau Lauréat, au cours d'une cérémonie de remise du Drapeau.

UNIFORME B.A.S. — Cet uniforme a été fixé les années passées. Il est une fois de plus rappelé que la tenue vestimentaire n'est pas laissée à la fantaisie des Bagadoù. En dehors des costumes locaux, les Bagadoù doivent porter l'uniforme B.A.S., sauf cas particuliers qui doivent être soumis au préalable au Secrétariat de B.A.S. Que nos amis ne voient pas dans ce règlement une mesure vexatoire ou un acte de dictature. Tout doit se faire dans l'ordre. Ce que certains trouvent très bien est parfois passablement ridicule aux yeux des autres, ou peut être la source d'un déchaînement de fantaisie où les idées les plus saugrenues peuvent se donner libre cours ! Ne transformons pas nos défilés en cortèges de Carnaval !...

Albert Hémerly évoque une fois de plus la questions des défilés et en particulier du « Triomphe des sonneurs ». De plus en plus on remarque l'effort des Bagadoù pour soigner la présentation. Rares sont ceux qui n'ont pas encore compris l'importance de ces manifestations publiques. Qu'ils se mettent dans la tête qu'ils sont les premières victimes de leur négligence. Des délégués de Comités de fêtes les observent pour retenir les groupes qui leur conviendront le mieux. Albert Hémerly rappelle avoir demandé l'an passé que le répertoire des défilés change chaque année. Il est en effet plus que monotone d'entendre toujours les mêmes rengaines. Il est au surplus regrettable que les Bagadoù ne possèdent pas suffisamment de « métier » pour pouvoir jouer en commun des airs mille fois ressassés en leur particulier. Il est inadmissible qu'un Bagad qui a déjà quelques années derrière lui ne puisse jouer, par exemple, la « Marche des Reines de Cornouaille » (sic !). Le problème sera tranché cette année. On ne peut davantage admettre que les responsables de groupes abandonnent leurs sonneurs à leur sort dans la journée et soient absents du défilé final, comme cela s'est produit cet été, ne serait-ce qu'à Brest !

A. Hémerly fait également remarquer que si les sonneurs d'un même Bagad sont quelquefois accordés entre eux, il est plus difficile d'obtenir l'accord quand il s'agit de faire sonner ensemble plusieurs Bagadoù. Peut-être l'emploi d'un même diapason simplifierait-il le problème ? Notre ami recommande le diapason **Master Key**. Il est donc décidé de l'adopter à B.A.S.

G. Kermarrec (Brest Ar Flam) regrette que nombre de Bagadoù s'abstiennent de participer aux concours. Cette question a déjà été soulevée dans les derniers numéros d'Ar Soner. Les dates constituent une gêne réelle pour certains. Un effort sera fait pour y apporter remède. Il n'en reste pas moins vrai qu'une grande part de négligence existe. B.A.S. a dû déclasser quelques Bagadoù cette année. Il ne s'agit pas, encore une fois, d'une sanction. Mais un classement ne peut être établi qu'entre concurrents. Les meilleurs motifs d'absence au concours ne peuvent donner droit à un classement. Tout le monde semble d'ailleurs d'accord sur ce point. Il reste à souhaiter que la participation soit plus grande au cours de la prochaine saison.

J. D., Secrétaire de séance.

(1) Le problème n'a pas été envisagé lors de cette assemblée. Au demeurant, Polig n'ayant pas donné son approbation au projet de Vannes, celui-ci, par le fait même était devenu caduc.

A propos du "Traité Élémentaire"

Quelques-uns d'entre vous l'ont entre les mains, aussi il ne me paraît pas mauvais d'en dire quelques mots.

Tout d'abord à propos de ceux qui ont participé à sa confection. Il y a là, en plus du travail lui-même, un symbole qui, je pense, n'échappera pas :

— la couverture a été dessinée par Dorig ;
— les dessins intérieurs et les textes musicaux ont été faits, à la main, par Polig.

Je lui en avais fourni les éléments mais, à partir de croquis informes, il a su tirer ce que vous pouvez avoir sous les yeux. Il en est de même pour la musique. A moins d'être « initié », il n'y avait pas moyen d'en sortir...

Ce travail il avait tenu à l'achever avant son départ et, à cause de cela, celui-ci a été retardé de plusieurs jours.

Il était bon que cette collaboration fut connue.

Quant à l'imprimeur, il convient de ne pas l'oublier totalement. C'est en effet Pierre Roy, vice-président de Kendalc'h, qui a suivi, dirigé l'impression et sorti un livre dont le papier, la typographie et tous les soins apportés font beaucoup pour la mise en valeur d'un texte qu'il n'était pas si facile de présenter.

C'est à propos des airs que je ferai maintenant quelques développements. J'ai toujours eu l'impression que l'on jouait un air de binou avec plus de goût, et, tout compte fait, mieux, lorsqu'on pouvait le replacer dans son contexte. Il est rare en effet qu'un air soit une chose isolée. On le comprend mieux lorsque l'on sait qui l'a recueilli, où, qui l'a joué déjà, dans quelles circonstances. La musique peut souvent se suffire à elle-même, mais je pense qu'il est préférable de rattacher les 16 ou 32 mesures que nous jouons au reste de la vie.

Thème de Jabadao pouvant se jouer en marche (p. 46).

Il est tiré d'un manuscrit que je possède qui contient environ 200 airs de Basse-Cornouaille recueillis avant 1914 (ce qui est très important, la musique bretonne ayant après 1918 subi des influences souvent néfastes).

Il est connu de beaucoup, surtout la première partie, s'étant transmis oralement parmi les sonneurs de danses.

Il peut être joué en marche et la Kevrenn de Nantes l'a plusieurs fois interprété ainsi. Il est à remarquer à ce propos que les airs bretons traditionnels de marche, sont presque toujours à mesure irrégulière. D'où difficulté pour une interprétation en bagad. Les danses, par contre, sont à mesure régulière et fournissent un répertoire inépuisable. Souvent il suffit de réduire la cadence métronomique.

L'ornementation en est simple et le doublé de ré utilisé me paraît très traditionnel. Il s'agit en fait d'un trille.

Jabadao (Concours 1954, p. 49).

Cet air a été publié auparavant dans *Sonit'la*. La première mesure de la 3^e ligne a prêté à discussion. Certains veulent lire, à la fin de cette mesure, **sol, fa**, et non **sol, sol**. Je persiste dans cette dernière lecture. Ainsi joué l'air m'apparaît beaucoup moins plat. Le second **sol** ne termine pas, on pourrait le comparer à un point d'interrogation. C'est donc une phrase

interrogative, la réponse est apportée, avec beaucoup de naturel, par la mesure suivante. Essayez de jouer ces deux mesures en les séparant par un très court moment de repos ou mieux, jouez à deux bombardes par exemple. Peut-être comprendrez-vous mieux ce qui n'est pas très facile d'exprimer avec des mots. Pour l'ornementation, je signale principalement :

— Les 3 premiers **ré**, précédés de mi notes d'ornementation qui constituent un excellent exercice pour le mouvement de l'index droit. Dans la réalisation il y a quelque chose qui rapproche du contretemps. C'est en effet la seconde **coche** qui est accentuée. Ce point ne pas à négliger pour la batterie. Lors du concours de 1954, la batterie de la Kevrenn de Rennes en avait su tirer partie.

— L'ornement des 3 **si** aigus qui se retrouvent à diverses reprises dans le morceau sous un exercice de la variété qui peut-être apporter à une note identique.

Cet air a été enregistré par la Kevrenn de Rennes. (Chez Ducretet Thomson.)

Marche du Pays de Retz (p. 50).

C'est un air traditionnel du Pays de Retz que la Kevrenn de Nantes a fréquemment joué. On n'est pas cependant l'aspect musical qui retiendra le plus cette fois, mais plutôt l'aspect historique. Parler d'un air de binou est une occasion de se cultiver et d'apprendre. Ne négligeons pas cette occasion et donnons ainsi la preuve que si les sonneurs consacrent beaucoup de temps à leur instrument, ils n'en sont pas moins instruits des choses bretonnes.

Le Pays de Retz, bien que situé au Sud de la Loire (au Sud-Ouest de Nantes) est cependant un « pays » breton. Il fut en effet conquis par Erispoë, roi des Bretons qui s'en vit confirmer la possession par Charles le Chauve en 851. Le Pays de Retz est donc breton depuis la même date que les Pays de Nantes et de Rennes, c'est-à-dire depuis plus de 11 siècles.

Après avoir été baronnie puis comté, il fut érigé en duché pairie au profit de Albert de Gondi, maréchal de Rais.

Rais, ou Rays, est en effet l'ancienne forme d'écrire le nom de ce pays. Ce nom ayant pour origine celui de sa capitale Ratiate (Bretzel actuellement) qui existait et prospérait depuis plusieurs siècles avant la naissance de Nantes.

Il ne convient pas ici de s'étendre outre mesure mais citons cependant, au hasard, quelques lieux — Pornic (au nom à consonnance bretonne, sur la côte atlantique, voisin de nombreux monuments mégalithiques) — Saint-Colombin (qui doit son nom à St Colomban d'Irlande) — Saint-Philibert de Grandlieu, le plus grand lac de France où l'on trouve une église d'époque carolingienne, etc...

Cet air traditionnel de l'un des pays bretons mérite autant que d'autres d'être joué. Plus que d'entre nous l'accepteront peut-être maintenant qu'ils savent qu'il est d'une région peu connue, peut-être, mais bretonne cependant.

Marche du camp de Fouesnant.

Cet air composé par Polig, qui lui a donné le nom de l'un des camps B.A.S., a paru dans *Ar Soner* puis dans *C'houez er Beuz*. Sans doute le plus testé c'est l'un des succès de ces dernières années. Il n'a peut-être qu'un défaut : avoir été trop joué.

La première phrase constitue un excellent exercice pour le jeu de la main droite et a été utilisée à ce titre (p. 21).

Un article publié dans *Ar Soner* a signalé une caractéristique intéressante sur le grand binou : accord de la plupart des notes avec celles émises par les bourdons.

Il y a maintenant des Cornemuses au Brésil

*A la suite d'un cadeau que leur fit la Marine,
les Fusiliers-Marins Brésiliens sonnent de la Cornemuse*

Il y a des sonneurs de cornemuse au Brésil, mais, jusqu'à présent, on n'a pas encore parlé de kills.

Dans plusieurs parties du monde, le public pourra voir des fusiliers-marins brésiliens jouer du bag-pipe écossais — simplement parce que les fusiliers-marins firent cadeau, un jour, d'un drapeau national du Brésil.

Tout commença en 1951, lorsqu'un groupe d'officiers de Marine et de gradés quitta Rio de Janeiro pour aller à New-York prendre livraison d'un croiseur que les U.S.A. avaient vendu au Brésil.

Avant le départ de l'équipage du nouveau navire, les fusiliers-marins de Rio lui firent cadeau pour le croiseur, d'un magnifique pavillon brésilien, brodé à la main.

Quelques mois plus tard, on hissait le pavillon à bord du croiseur brésilien nouvellement acquis, le « Tamandare » (l'ancien St-Louis américain), dans le chantier naval de Brooklyn, — et la Marine brésilienne se souvint qu'elle était redevable d'un présent aux fusiliers-marins. Un officier de Marine brésilienne écuma New-York, mais ne peut rien trouver d'assez « original ».

Un soir, au cours d'une réception donnée par des Américains d'origine écossaise, on fit entendre un disque de cornemuse, et, enthousiasmé, un officier de Marine se leva brusquement en criant : « Voilà ce qu'il faut ! » Il finit par gagner ses camarades à l'idée de faire cadeau de cornemuses aux fusiliers-marins brésiliens.

Pendant, les cornemuses ne sont pas vite découvertes dans les rayons des magasins de New-York, mais finalement un « détachement de chercheurs » trouva au Canada un lot de 16 de ces instruments de au son aigu et aux airs plaintifs.

Plus tard, à Rio, les marins offrirent leur présent aux Fusiliers, qui pensèrent d'abord que c'était une farce. Une fois qu'ils furent convaincus que les cornemuses étaient des instruments de musique, le problème resta de savoir qui pourrait leur enseigner la façon d'en jouer.

L'Ambassade de Grande-Bretagne ne pouvait pas les aider. Enfin, par le British Council, on trouva un Ecossais de 43 ans, qui travailla dans le bureau d'une Compagnie de Communications brésilienne, comme ingénieur en chef.

INSTRUCTEUR

Grant est né en Argentine, de parents d'Aberdeen, mais il a fait ses études en Ecosse, à

l'Académie de Dollar, où il était membre du Pipe-Band de l'École. Il accepta de servir d'instructeur, mais les élèves volontaires furent lents à progresser.

Au début, même en gonflant les joues, et en sortant les yeux de la tête, ils ne réussirent pas à produire le moindre son. Des recherches montrèrent que de féroces fourmis brésiliennes avaient dévoré les anches. Les fusiliers-marins s'entêtèrent en s'en taillant de nouvelles.

Un jour de 1952, le premier cri de cornemuse brésilien traversa la Baie de Rio de Janeiro. Tout au long des mois suivants, Grant, à travers les difficultés de ces airs, initia ses élèves aux beautés des « Flowers of the Forest » et « The barren Rocks of Aden ».

Puis vint le jour où l'inévitable arriva — la première Samba fut jouée sur le sol du Brésil par un sonneur brésilien.

Bientôt les sonneurs de cornemuse étaient devenus les plus enthousiastes, et sans aucun doute les plus bruyants des membres de la Musique des Fusiliers-Marins du Brésil, dont les marches et les contre-marches compliquées forment le spectacle favori aux défilés militaires à Rio de Janeiro.

Ce fut enfin la première sortie en public des sonneurs brésiliens, pour le défilé de l'Indépendance Day, le 7 Septembre de cette année.

Les spectateurs restèrent surpris pendant un moment, comme, à la musique des trompettes et des trombones, se mêlait un son perçant, incongru, qu'ils ne pouvaient situer. Mais la source du bruit nouveau fut bientôt identifiée et l'appréhension et l'incrédulité le cédèrent à l'enchantement.

Des fusiliers-marins, en tuniques rouges et calots blancs, étaient rayonnants de fierté comme ils se pavanaient en descendant la large Avenida Presidente Vargas. Le Président João Café Filho leur adressa même un sourire encourageant, lorsqu'ils passèrent devant la tribune d'honneur.

Les sonneurs parlent d'augmenter leur effectif et espèrent aller un jour à Pétranger. Leur répertoire aussi est en train de s'étendre, pour comprendre des airs essentiellement brésiliens comme « Beautiful Rio ».

(Evening Echo, 27-IX-55.)

Un décret qui intéresse les organisateurs de manifestations folkloriques

Il est bon de rappeler que le « Journal Officiel » des 1^{er}, 2 et 3 Mai 1955 a publié un décret n° 55-469 en date du 30 Avril dernier précisant les conditions dans lesquelles certains spectacles peuvent être exonérés d'impôts :

Article 3, alinéa a. — Jusqu'à concurrence de 500.000 francs de recettes par manifestation, les réunions sportives organisées par des Associations sportives régies par la loi du 1^{er} Juillet 1901 agréées par le Ministre compétent et, jusqu'à concurrence de la même somme, les quatre premières manifestations annuelles organisées au profit exclusif d'établissements publics ou d'Associations légalement constituées agissant sans but lucratif.

L'article 5, alinéa 4, précise d'autre part :
Sont imposées au demi-tarif :

Pour quatre séances annuelles et le cas échéant, sans préjudice des exemptions accordées jusqu'à concurrence de 500.000 francs de recettes, les manifestations organisées exceptionnellement au profit exclusif d'établissements publics ou d'Associations légalement constituées agissant sans but lucratif.

Ainsi quatre premières réunions sont exonérées d'impôt et les quatre suivantes soumises à la perception au demi-tarif.

La comptabilité de l'Association devra être tenue à la disposition des agents des Contributions indirectes pendant un an.

Les manifestations restent soumises aux déclarations habituelles.

UNE GRANDE INITIATIVE BRETONNE

Stations de cures thermales en Bretagne.

La Presse a fait état le 15 Novembre du projet de quelques médecins bretons qui, s'appuyant sur des données scientifiques, projettent de créer sur le littoral breton des stations thermales.

Cette nouvelle ne peut que réjouir les malades qui n'auront plus à faire de coûteux déplacements pour se soigner. La création de ces stations est également susceptible d'attirer en Bretagne un grand nombre d'étrangers, désireux de profiter d'une cure pour visiter notre pays.

Nous sommes heureux de féliciter les promoteurs de ce projet et de constater qu'une fois de plus, les Bretons savent se placer à l'avant-garde du progrès. Nous est-il permis d'exprimer le vœu que cette œuvre bretonne reste entre les mains de médecins bretons ?...

A propos du Traité Élémentaire

(Suite de la page 4)

Lors des triomphes, j'ai remarqué que cette marche était rarement jouée correctement. En particulier, pour la première note de la dernière mesure il est courant d'entendre un ré au lieu du mi.

En Septembre dernier, j'ai eu l'occasion de jouer plusieurs fois « Kamp Fouesnant » avec Tony Lambert dans l'Ouest de l'Irlande et j'ai remarqué que son oreille irlandaise l'avait entraîné à modifier la seconde phrase.

Être beaucoup joué et être transformé, sont des marques de la vie d'un air populaire et la marche du Camp de Fouesnant, composition relativement très récente fait désormais partie importante du répertoire musical traditionnel.

E. ALLAIN.
(Octobre 1955.)

Un cadeau de Noël...

DES ÉTRENNES BRETONNES...

OFFREZ UNE
CROIX CELTIQUE...

en beau bois dur teinté, patiné et ciré, de 25 cm x 15 cm

1500 fr. franco
Prix spéciaux par quantités

Sculptée par
YOUENN GUERNIC (B. A. S.)
Rue Brizeux, SCAËR (Finistère)



La Vie des Groupes

Bretons de Touraine. — Erratum.

Le dernier numéro d'Ar Soner a publié une note qui prétendait rectifier une indication portée sur notre Annuaire. Nous devons à la vérité de signaler que le groupement des Bretons de Touraine, régulièrement inscrit à nos Fédérations, et acquittant de ce fait ses cotisations fédérales, est :

Bagule-Breiz — groupe folklorique des Bretons des Touraines. Siège social : 47, rue Traversière, Tours (Indre-et-Loire). L'animateur de ce groupe est notre camarade Le Baud, lequel assistait d'ailleurs à l'assemblée générale de Kendal'h, à Rennes.

Concarneau.

Le Cercle des « Ronedou Glas », qui vient de procéder au renouvellement de son bureau, à la tête duquel nous trouvons désormais Mlle Hélène Bourhis, s'apprete à célébrer le dixième anniversaire de sa fondation. L'événement donnera lieu à une sortie-banquet qui se fera le dimanche 27 Novembre, à Roscanvel, hôtel Maude.

Cléguer.

On annonce la formation d'un Bagad à Cléguer, Morbihan.

Auray.

A l'occasion des cérémonies du 11 Novembre, la Kevrenn Alé, qui est présente à toutes les manifestations de la cité alréenne, a pris la tête du cortège officiel.

Spézet prévoit un nouveau « Kan ha Diskan » pour le 25 Mars.

Comme les Statuts le prévoient, une réunion générale des membres actifs du Cercle Celtique « Brug ar Menez » de Spézet a eu lieu à la salle Castel, le jeudi 13 Octobre.

Il a été d'abord procédé au renouvellement du Bureau. Ont été réélus : Président, Ylle Com ; Vice-Président, Joël Le Gac ; Trésorier, Albert Calannec ; Trésorier-Adjoint, Joseph François ; Secrétaire, Josette Crozier.

Il a été fait ensuite un rapide tour d'horizon sur les activités de l'année passée et prévu quelques réalisations pour l'année 1955-1956, entre autres un nouveau « Kan ha Diskan », fixé au dimanche des Rameaux, le 25 Mars. Il a été décidé, en outre, de contacter de nouveaux éléments pour renforcer le Cercle Celtique.

Les réunions sont toujours fixées au jeudi soir, 8 h. 30, à la salle Castel. Deux nouvelles danses découvertes auprès de vieux de Saint-Hermin vont être mises à l'étude prochainement.

Hor Familh Oras

(Notre grande Famille)

Ganidigez (Naissance).

Yann-Ewan ar Roc'h, Soazig ar Roue, hag o mah Arzellig a zo laouen o kemen d'omp ganidigez : Gaël.

Roazon, 12 Here 1955.

Dimezi (Mariage).

Le Cercle Celtique de Pouldreuzic est heureux de nous faire part du mariage d'Angèle Pichavant avec Roger Corre, tous deux membres du Cercle.

Pouldreuzic, 29 Octobre 1955.

— Deux Danserien Glazik ont également convolé en justes noces : nos amis Guy Jeannès et Elissa Pochet.

Quimper, 30 Octobre 1955.

Kaiv (Décès).

Nous apprenons avec tristesse le décès, survenu à l'âge de 30 ans, de Le Brun Marcel, membre du Cercle Celtique de Quimper.



Curieux, mais vrai...

« De mieux en mieux
Pour l'achever je devins vieux »

Au Château des Rochers, près de Vitre, le mortalisé par les lettres de Mme de Sévigné, célèbre marquise avait multiplié les « Promenades noires » dans un parc considérablement agrandi par ses soins. Elle leur avait donné des noms charmants qui sont restés. Il y avait l'allée de la Solitaire, celle de l'Infini ; des retraites qui en avaient bapisées : la Place-Madame, la Capucine et... l'Honneur de ma fille.

Lors de l'intronisation de l'évêque de Rennes le baron de Vitre, les seigneurs d'Aubigné, de Châteaugiron, et de La Guerche, avaient le devoir de tenir les quatre pieds de la chaise épiscopale. En récompense, ils avaient le droit de saisir de toute la vaisselle qui avait servi au festin dit de « Joyeuse entrée ».

Un voyageur du siècle dernier donnait cette opinion de la ville de Rennes : « Elle présente l'aspect d'une grande ville, moins le mouvement, moins le bruit, moins la vie. »

La colonne en granit de Pléguen érigée en 1840 à la Place du Château de la Motte-Brun, où naquit Du Guesclin, est faite d'un seul bloc et pèse onze tonnes.

Le fronton de la chapelle sépulcrale de la Chartreuse d'Auray élevée à la mémoire de Martyrs de Quiberon, porte cette inscription latine : *Gallia moerens condidi*, ce qui veut dire La France en pleurs l'a élevée. Un jeune étudiant en latin à qui l'on demandait le sens de l'inscription prit *Gallia* pour : *gallina*, et traduisit : « Une poule triste a pondu. »

Les habitants de Langueux (Côtes-du-Nord) avaient autrefois réputation de nomades. Ils allaient sur tous les marchés de Bretagne, même jusqu'à Paris porter leur sel et leurs légumes qu'ils échangeaient contre des châtaignes, des noix et du froment.

L'ancienne abbaye de Boquen, fondée en 1011 par Olivier de Dinan et aujourd'hui en voie de reconstitution, était renommée pour la propreté de son sol : si bien que l'on disait :

« De tous côtés que le vent ventait Boquen rentait. »

A Pommeril-Le Vicomte (Côtes-du-Nord), il y a des maisons dont l'origine est singulière. Un curé, grand amateur de procès, bâtissait une maison, chaque fois qu'il perdait une cause. Il voulait montrer par là, ainsi que par les inscriptions qu'il mettait sur chaque bâtiment, qu'il lui restait assez de ressources pour attrister ses adversaires.

L'église de Pleumeur (C.-du-N.) — ne pas confondre avec le Pleumeur de la région lorientaise — renferme un Christ du XIV^e siècle dont l'expression de tristesse est proverbiale. On dit : triste comme le Christ de Pleumeur.

Les fermiers du village de Kermartin, où naquit Saint Yves, prétendent posséder le lit en chêne du patron des Avocats. C'est dans ce lit que, de génération en génération, couche le doyen de la famille.

Dans la chapelle de Plounéour-Ménez qui est le seul vestige de l'ancienne abbaye du Relecq, les dons des pèlerins consistaient en poules blanches. Il en est toujours de même au pardon de St-Avaye, près d'Auray.

A l'île de Batz, les hommes sont tous marins. On prétend que l'île n'a pas encore fourni un seul homme à l'armée de terre.

A propos de Mgr de Francheville, originaire de Sarzeau, qui mourut évêque de Périgueux, où une place, inaugurée par une délégation « Kendal'h », porte son nom depuis 1953, Louis XIV disait : « Donner un bénéfice à M. de Périgueux, c'est augmenter d'autant le bénéfice des pauvres ».

Saint-Kay, que l'on orthographie Saint-Quay, est un ancien compagnon du roi Arthur qui est fort honoré en de nombreux sanctuaires bretons. Il est le patron de l'église de Plogoff, où on l'appelle aussi Kolédec, ce qui veut dire : qui a perdu son chapeau.

A Roscanvel, dans la presqu'île de Crozon, il y a la Pointe des Espagnols. Est-ce une coïncidence ? Ce rocher est également nommé le Gibraltar de la Bretagne.

On sait que la construction du « Château Neuf » de Châteaubriant commencée en 1524 a duré 14 ans grâce à l'inscription suivante :

BERR ha BERR

Le pont de Cornouaille.

Le pont qui vient d'être construit afin de faciliter l'entée en ville de Quimper pour les voyageurs venant de la direction de la gare et que les Quimpérois avaient commencé à appeler le pont « Blais » se nommera officiellement le pont de Cornouaille. L'idée n'est pas mauvaise. Elle est à rapprocher de l'autre encore meilleure qui a été réalisée par la municipalité d'Heunebont qui a donné à son nouveau pont le nom de « Jeanne La Flamme ».

Le Bleun-Brug à Cléder.

Le Bleun-Brug du Léon tiendra son congrès régional 1956 à Cléder, vraisemblablement le 17 Juin.

On recherche Turc ayant perdu biniou

Un quotidien régional nous informe qu'un « trouvé dans un appareil en provenance d'Alger », un curieux biniou attend vainement dans le silence d'un placard le souffle qui lui rendra la vie ».

Le biniou en question se trouve au bureau des objets trouvés à Orly. A-t-il été égaré par un bagad Turc en déplacement ? Nos amis de Paris pourront peut-être nous renseigner !

Revue et Lectures

TALDIR CHEZ MONTAIGNE

« Sud-Ouest », en date du 18 Octobre dernier, nous offre une méditation de Taldir-Jaffrennou aux lieux où l'illustre Montaigne écrivit ses « Essais ». Nous en détachons ce passage :

« A mon avis, il n'est que trois livres de chevet à un homme entendant, de France, de Bretagne et de Rome-la-Grant », les Triades des Druides ; l'imitation de Jésus-Christ de Thomas A' Kempis ; et « les Essais » de Montaigne.

Je suis venu de Montaigne jusqu'à Montcarrel. J'ai remonté ainsi le cours des âges. A Montaigne, j'étais au milieu de XVII^e siècle ; à Montcarrel, disant de 4 kilomètres, aux premiers siècles de l'Ere chrétienne.

A Montcarrel, il y a un oppidum gaulois, énorme motte de terre et de pierres en forme de circumvallum. En plein bourg, les Romains avaient édifié une ville, et ils y mirent une garnison. Les fouilles auxquelles a procédé M. Tauziac, ont mis à jour les substructions de villas, dont les parquets de mosaïques apparaissent au touriste émerveillé. L'église catholique actuelle est bâtie sur un ancien temple païen.

Un hangar tient lieu de musée. Mlle Tauziac, la gardienne, y a accumulé les vestiges gallo-romains, chapiteaux, statues, armes, etc... Mais il y a plus curieux encore.

Voici les fondations d'une ancienne basilique gallo-romaine de justice, ne pas confondre avec le sens actuel christianisé. Et, dans ces murs, trois sarcophages, renfermant encore des ossements.

« Qu'est-ce à dire ? des martyrs ? »

« Non, nous dit Mlle Tauziac, des Leudes germaniques. »

Rappelons-nous l'Histoire : les premières Wehrmachi, qui envahirent et mirent la Gaule de nos jours à feu et à sang ; les hordes de Clodion-le-Chevelu, de Mérovig et autres Goths, qui, dès le IV^e siècle, étaient parvenues jusqu'à l'Aquitaine. Montcarrel les avait retenues un moment.

Est-ce que les ossements de chefs barbares n'auraient pas été mieux à la fosse commune, qu'honorés dans les ruines d'une civilisation celtique qu'ils ont détruite ?... »

L'état-civil boulonnais admettait Gwenaële mais non Gaële.

Voici une petite histoire que nous avons cueillie dans *La Terre Bretonne* où l'on trouve régulièrement d'autre part de bonnes chroniques en langue bretonne :

« En patron de pêche de Boulogne, M. Léon Calon, s'était présenté à la mairie pour déclarer, vendredi, la naissance de sa fille.

Au bureau de l'état-civil, M. Calon donna comme prénom Gaële. « Ce n'est pas possible, lui fut-il répondu. » La loi du 1^{er} Avril 1803, où, comme l'on

disait, du 11 Germinal, au 11, stipule que l'on ne peut donner aux enfants que les prénoms portés sur les calendriers, autrement dit, les nouveaux noms ne peuvent porter que les noms des saints ou des grands hommes de l'antiquité.

Mais M. Calon s'entêta. La grand-mère de sa femme portait bien ce prénom de Gaële, alors... Certes, la maman de descendance bretonne est têtue, mais notre patron de pêche, de souche boulonnaise, ne l'est pas moins.

Les démarches se poursuivirent donc alors entre le Parquet et l'état-civil. Les trois jours légaux de la déclaration étaient presque écoulés, lorsque M. Calon se présenta une nouvelle fois à l'état-civil, accompagné de M^e Deléglise, huissier, et chargé de faire une sommation ou de constater le refus. « C'est une histoire courtoisesque », nous déclara le papa. Le maire ne fit aucune difficulté à ce que l'on appellât la petite fille Gaële, si cela était régulier.

Le chef de bureau de l'état-civil se rendit alors au Parquet avec, en mains, un calendrier breton. Car dans les textes de loi il n'est pas précisé de quels calendriers il s'agit pour choisir un prénom.

A l'heure-limite, le chef de bureau de l'état-civil revint avec un arrangement amiable. La petite Gaële Calon pouvait se prénommer Gwenaële. Gaële pourrait bien être un diminutif de Gwenaël, nom d'un saint reconnu qui fut le deuxième Abbé de Landévennec et qui a sa place au calendrier breton à la date du 3 Novembre.

Tout est bien qui finit bien. Et l'heureux papa, malgré ses démarches, offrit l'apéritif aux employés de l'état-civil avec qui il eut tant de discussions.

Humoriste jusqu'au bout, il déclara, s'adressant aux journalistes :

« Avec toute la publicité que vous me faites, je n'ai plus besoin de payer un faire-part pour annoncer la naissance de ma fille. »

Le Bretagne n'est pas représentée au Comité Supérieur du Tourisme.

La « Vie Bretonne », organe du C.E.L.I.B., donne en son dernier numéro (Octobre) la liste des personnalités qui ont été appelées à siéger au Comité supérieur du Tourisme. Elles sont au nombre de 36. Toutes les régions de France y sont représentées, sauf la Bretagne. Cet oubli est pour le moins extraordinaire. A ce sujet la *Vie Bretonne* écrit :

« Dès qu'il a eu connaissance de ces arrêtés, le CELIB a décidé d'organiser une protestation énergique près de M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme. La protestation a été faite par MM. Plevin, président du Conseil Général des Côtes-du-Nord et du CELIB, Ihuel, président du Conseil Général du Morbihan et du bureau exécutif du CELIB, Rupied, président du

Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine et de la Fédération des Syndicats d'Initiative de Bretagne ; Cronan, président du Conseil Général du Finistère. Ces quatre personnalités ont demandé une révision des arrêtés et la nomination rapide d'un représentant au moins de la Bretagne au sein du Conseil. »

Avis de la Trésorerie de B. A. S.

Le moment est venu de songer aux cotisations. Nous rappelons aux membres de B.A.S. que la cotisation annuelle est de 800 fr. pour les nouveaux adhérents et de 650 fr. pour les sonneurs déjà inscrits. Cette cotisation leur donne droit au service gratuit d'« Ar Soner ».

Les membres des Bagadoù d'enfants paient : la première année : 350 fr. les autres années : 250 fr.

Ils ont droit au service gratuit d'un exemplaire d'« Ar Soner » pour 5 adhérents.

Les Bagadoù scolaires paient une cotisation forfaitaire annuelle de 5.000 fr. qui leur donne droit au service gratuit de 2 exemplaires d'« Ar Soner ».

Les sonneurs groupés ou isolés versent leur cotisation (800 fr. ou 650 fr.) au C.C.P. 1244-77 Rennes, Bodadeg ar Sonerion, rue Maupertuis, Rennes.

Les abonnés directs versent le montant de leur abonnement annuel (500 fr.) ou semestriel (280 fr.) à J. Ducamp, rue Langor, C.C.P. Rennes 145-47.

Les Bagadoù recevront incessamment une feuille qu'ils devront remplir en indiquant le nom des sonneurs et leurs numéros d'affiliation. Cette feuille devra être adressée à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes.

Les isolés doivent envoyer une enveloppe timbrée, avec leur adresse, s'ils désirent le timbre 1956.

Nous demandons à tous nos amis de faire diligence dans le règlement de leur cotisation, pour faciliter la tâche de la Trésorerie de B.A.S.

Il vous faut un diapason

Le Si bémol n'est pas une note fantaisiste ; il est grand temps que chacun le sache !

Lors de la dernière Assemblée Générale de B.A.S. à Vannes, il a été précisé une fois de plus que ce ton devait être respecté. Trop souvent nous avons été obligés de constater un manque de souci dans l'accord des instruments et dans leur tonalité.

Notre ami Albert Hémerly, du Comité Directeur, a eu l'occasion de vous entretenir d'un diapason chromatique. A la suite de la réunion, j'ai encore recherché parmi les différents diapasons chromatiques celui qui convenait le mieux. D'accord avec A. Hémerly, c'est bien en définitive le « Master Key » qu'il faut adopter. Il a l'avantage d'être très pratique, d'avoir un son assez fort et, ce qui est intéressant, d'avoir une régularité de fabrication.

Il est absolument indispensable que chaque Pennsoner en ait un et il serait souhaitable que chaque sonneur ait lui-même son diapason.

Avec le « Master Key », diapason chromatique, il est permis de vérifier toutes les notes autres que le Si bémol (qui se trouve entre A et B).

Je signale que ce diapason se trouve à peu près chez tous les marchands de musique. Son prix normal à Rennes est de 650 fr. Vous pouvez me passer les commandes en joignant 675 fr. de timbres postaux (soit 45 timbres à 15 fr.), et l'expédition se fera immédiatement par poste.

DORIC LE VOYER.



Graet e vez tokeier

e giz peb korn

a vro vreiz

tokeier diouz pen an den met ivez tokeier

bihan da wersa evel aroueziou

e ti
harré

15, STRAED AR FROUT
kemper

Les Montagnards sont là !

Qui les Montagnards sont là, ils sont même un peu là, ils l'ont montré le 30 Octobre, à Poullaouen, où avait lieu la journée Kan ha Diskan. Les participants sont venus nombreux, tellement nombreux qu'il a fallu utiliser une salle supplémentaire. Mais je ne veux point ici faire un compte-rendu de cette journée, chacun en a eu des échos, je voudrais seulement en tirer quelques enseignements.

Le premier est que le bon goût de nos compatriotes n'est pas perdu. S'il est de mode à Paris de s'extasier sur les chanteurs à voix de femme et sur les chanteuses à voix d'homme, à Poullaouen personne n'a eu honte de son sexe. En outre les thèmes des chansons ne devaient rien aux faux gauchos de Mexico ni aux demoiselles de petite vertu, thèmes qui, on le croirait à entendre la Radio, sont le fin du fin de la « vieille culture française ». Non, à Poullaouen on a chanté « nature », suivant la tradition, sur des tonalités aiguës, des airs que nous ont légués nos pères, sans fioritures si ce n'est quelque variante inattendue, « nature », vous dis-je.

Un autre enseignement est que nous n'avons pas travaillé en vain depuis dix ans. Le plus pressé a été fait. Il fallait des spectacles d'ample pour remuer nos compatriotes, pour leur réapprendre la fierté d'être Breton. Nous avons donc utilisé les moyens de publicité dont nous disposons dans ce monde régi par la publicité. Nous pouvons dire avec satisfaction que nous avons réussi aussi bien que les Huites Machin ou les Pâtes Bidule et que nous ce n'est pas de la frime que nous proposons, c'est du vrai, l'authentique. Maintenant que nous avons remué la Bretagne il nous faut exploiter notre succès sans peine de devenir bientôt nous aussi des Marchands de Pacolille. C'est le mérite de Loëz Ropars d'avoir montré, et pas seulement dit, que le travail de l'hiver était désormais le plus profitable. Quelle preuve plus éclatante que cette journée Kan ha Diskan, que cette foule qui se pressait au spectacle, que ces chanteurs, ces conteurs venus, jeunes et vieux, de tous les coins du Pôher ?

Chaque Cercle peut monter une journée de ce genre en étant assuré du succès, surtout en Basse-Bretagne. De telles journées seront une aide considérable dans l'œuvre que nous avons entreprise de sauvegarder le patrimoine culturel de notre pays. Notre but doit être de tenir encore quelques années en limitant les dégâts, en attendant le jour où notre force sera suffisante pour obtenir l'enseignement simultané du français et du breton dans toutes les écoles primaires et secondaires de Bretagne. C'est là notre revendication essentielle, ce qui ne veut pas dire la seule. Il n'y a aucune raison pour que nous n'obtenions pas ce qui a été obtenu par la quasi totalité des langues minoritaires dans le monde. Mais l'expérience prouve que pour revendiquer il faut être fort. Pour être forts nous devons persuader les bretonnants, et les autres, de la beauté et de l'utilité du breton. Nous devons aussi les persuader de transmettre cette langue à leurs enfants. Pour le moment le meilleur moyen d'arriver à ce but est assurément d'organiser des journées dans le genre de celle de Poullaouen. Nous verrons ensuite.

SINDBAD AR MARTOLOD.

AN TRIBANN, n° 7 (Diskar-Amzer 1955), bulletin de liaison bilingue du Gorsedd des Bardes, comprend dans ses 20 pages le compte-rendu de la cérémonie publique de Carnac, 20-21 Août. Il est servi gratuitement aux membres actifs et honoraires. Spécimen contre 150 fr. à M. Lohsel, directeur-gérant, C.C.P. spécial « Gorsedd » 1907-81, 70, avenue du Plessis-Tison, Nantes, Bretagne.

Pour les Bagadoù en formation

Beaucoup de Bagadoù se fondent sans avoir de conseillers techniques. La bonne volonté n'est pas suffisante et les débuts sont parfois difficiles.

Il est possible avec de bons conseils de faire un travail intéressant. Voici comment procéder : Il faut tout d'abord commencer par l'étude du solfège et les cours devront être suivis par tous les éléments qui composent le Bagad.

A ces cours, il ne sera pas question de prendre un instrument d'étude, encore moins un binion ou une bombarde.

Le responsable jugera alors, d'après les aptitudes de chacun, celui qui sera capable de jouer de tel ou tel instrument. Ceux qui auront l'oreille la plus juste seront sonneurs et ceux qui seront attirés par le rythme seront de préférence batteurs. Après cette classification, l'étude du solfège continuera et les élèves pourront se servir d'un instrument d'étude.

Pour les sonneurs de binion, il existe le *Practice*, pour les sonneurs de bombarde, le pipeau et pour les batteurs le *Practice-Tambour*. Il est bon de compter six mois de pratique avec ces instruments d'étude.

Les sonneurs de binion apprendront le doigté (voir « Traité Élémentaire du binion », d'Emile Alain). Le *Practice* a l'avantage de posséder le même doigté que le levriard du binion. De plus, pour tirer un son correct il est nécessaire de souffler assez fort et régulièrement. De cette façon le futur binionneur ne sera pas surpris lorsqu'il commencera à se servir de son binion.

Les futurs tambardieronn n'auront pas cet avantage, car au pipeau il leur manquera une note, la plus grave (celle qui correspond à la clef de bombarde).

Il est cependant possible de percer un trou supplémentaire au pipeau, à la partie supérieure. Ceci provoque un décalage des notes nuisant à la justesse. Une autre solution est de supprimer la note qui manque faute de trou, ce qui n'empêche pas de faire le doigté exactement. Contrairement au *Practice*, le pipeau demande un souffle léger.

Avec ces instruments d'étude peu bruyants, il est possible de faire des répétitions en commun, chaque instrumentiste ne gênant pas son voisin.

C. E. L. I. B.
(Suite de la 1^{re} page)

plus légitimes. On veut espérer que l'action du C.E.L.I.B. continuera de s'exercer, mais d'une façon plus efficace en faveur du développement de notre économie et de notre équipement dans les domaines industriels, artisanaux, agricoles, maritimes et touristiques. Faute de cet équipement, la Bretagne perd chaque année une partie de sa meilleure jeunesse qui la quitte d'ailleurs à regret. Chacun sait maintenant que la Bretagne, mieux équipée, pourrait non seulement garder tous ses habitants, mais nourrir une population double. Il n'est que de voir l'exemple de la Belgique dont le territoire n'est pas plus étendu que le nôtre. Mais ce n'est déjà une grosse satisfaction si nos familles nombreuses n'étaient plus condamnées à se disperser et si nos jeunes gens n'étaient pas contraints de s'expatrier comme ils y sont forcés par le système actuel. C'est là un souci de la time que nous avons parfaitement le droit le devoir de faire prévaloir.

Formulons donc l'espoir que les beaux projets élaborés par les techniciens du C.E.L.I.B. en est de remarquables, ne restent pas lettre morte, et qu'ils reçoivent aussi leur plein dans le domaine culturel : car l'un ne saurait aller sans l'autre...

Il nous reste un regret : c'est que le C.E.L.I.B. ne comprenne pas dans sa sphère d'action d'influence le département de la Loire-Inférieure. Il est Breton que diable, et la présence du château de nos Ducs à Nantes est là pour rappeler au besoin. Le port de Nantes vit bonne part des marchandises transitées à l'intérieur de la Bretagne et ce sont également les Bretons qui boivent le muscadet. On parle breton et on recommence à le parler dans presque le guérandaise. Pourquoi s'obstiner à contester au vieux comté nantais sa qualification bretonne ? Non seulement, c'est idiot, mais c'est un sujet de friction que l'on ferait mieux d'éviter.

38.000 lur a brizioù a zo bet rannel e Poullaouen etra 35 a ganerien, 4 a gonterien ha 2 vugale o tisplega.

Græt e vo Gouelioù Poblek all gant sôz Kevrenn Sevennadurel Kendalc'h (Commissiô Culturelle de Kendalc'h).

Pouldreuzieg, 29 a viz Genver.

Plevin, miz C'hovevrer.

Kemper, 4 a viz Meurzh.

Speied, 25 a viz Meurzh.

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRUT
C.P.P.P. N° 26062
QUIMPER IMPRIMERIE CORNOUILLAISE

EVIT HO YEC'HEDEG, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

COBRASEL



SEL FIN

En boîte de carton de 0 kg. 500 ou de 1 kg.

SEL GROS

En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

Le Sel Marin Breton

Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H

EGET AN HOLEN-MAEN

HA MARC'HATMATOC'H EO !

Compagnie Bretonne des Sels Marins de l'Ouest, BATZ (Loire-Inf^{re})
Tél. : 57 BATZ

Commission Technique
DES
Sonneurs de Couples

Le Secrétaire de la Commission Technique Sonneurs de Couples B. A. S. n'ayant jusqu'à présent reçu aucune gestion des membres quant aux questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion de la Commission, prévue pour le 20 Novembre, à Paris, la réunion est reportée à une date ultérieure.

Les remarques et suggestions doivent être envoyées à Albert Bannier, 20, rue de Calvin, Lorient.